Henri LASSIAT

POUR UNE THEOLOGIE DE L'HOMME

CREATION... LIBERTE... ..INCORRUPTIBILITE

INSERTION DU THEME ANTHROPOLOGIQUE DE LA JEUNE TRADITION ROMAINE

dans l'oeuvre

D'IRENEE DE LYON

TOME II

THESE PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE STRASBOURG II
LE 27 OCTOBRE 1971

SERVICE DE REPRODUCTION DES THESES
UNIVERSITE DE LILLE III
- 1972 -

Henri LASSIAT

POUR UNE THEOLOGIE DE L'HOMME

CREATION... LIBERTE... ..INCORRUPTIBILITE

INSERTION DU THEME ANTHROPOLOGIQUE DE LA JEUNE TRADITION ROMAINE

dans l'oeuvre

D'IRENEE DE LYON

TOME II

THESE PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE STRASBOURG II
LE 27 OCTOBRE 1971

SERVICE DE REPRODUCTION DES THESES
UNIVERSITE DE LILLE III
- 1972 -

UNIV.
LEIDEN
DIBL.

Chapitre V

L'ANTHROPOGENESE

Les débuts prometteurs

mais difficiles

de la

promotion de l'homme

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41550020_0002

CHAPITRE V

" Ils sont donc tout à fait déraisonnables, ceux qui n'attendent pas le temps de la croissance et font grief à Dieu de la faiblesse de leur nature. Dans leur ignorance de Dieu et d'eux-mêmes, ces insatiables et ces ingrats refusent d'être d'abord ce qu'ils ont été faits, des hommes sujets aux passions, outrepassant la loi de l'humaine condition, avant même d'être des hommes, ils veulent être semblables au Dieu qui les a faits et voir s'évanouir toute différence entre le Dieu incréé et l'homme nouvellement créé. Ils sont plus déraisonnables que les animaux sans raison (...) Dans sa générosité en effet, /Dieu/ a donné magnifiquement le bien et a fait les hommes libres à sa ressemblance ; dans sa prescience, d'autre part, Il a connu la faiblesse des hommes et ce qui devait en résulter ; dans son amour et sa puissance, enfin, Il triomphera de la substance de la nature créée. Ainsi fallait-il que d'abord apparût cette nature, puis qu'ensuite ce qui est mortel fût vaincu et englouti par l'immortalité, et ce qui est corruptible, par l'incorruptibilité, et que l'homme devînt à l'image et à la ressemblance de Dieu, après avoir reçu la connaissance du Bien et du mal".

(IV,38/4).

CHAPITRE V

L'ANTHROPOGENESE

LES DEBUTS PROMETTEURS MAIS DIFFICILES DE LA PROMOTION HUMAINE

"Ce qui est fait reçoit obligatoirement un commencement, un état intermédiaire et une maturité" (IV,11/2). L'une des caractéristiques essentielles de tout être créé est d'être en devenir. Aussi l'anthropologie "selon l'Esprit" possède-t-elle une dimension historique qu'ignorent beaucoup d'autres conceptions et spécialement toutes les conceptions gnostiques.

C'est pourquoi, en réponse au mouvement créateur gnostique qui suit un axe directeur de "chute" ou de "dégradation" et qui reste au plan des natures, Irénée développe le mouvement créateur biblique qui est ascendant et qui se concrétise non au plan des natures, mais à celui de la relation existentielle : l'homme est appelé à vivre une pédagogie de "promotion".

La genèse de l'homme ne pouvait avoir que des débuts modestes, certes, mais vibrant déjà des immenses promesses faites à un être appelé à devenir fils de Dieu.

L'homme est un. Il est aussi un être éminemment en relation. Initialement, son unité devait connaître une communion harmonieuse avec Dieu, avec la terre et, plus tard, avec les autres. Malheureusement, cette unité et cette communion furent brisées, à tous les niveaux, par le péché.

Au sujet de cette faute et de tout ce qui touche à l'origine de l'homme, il n'est pas sans intérêt de découvrir comment la tradition interprétait les premiers chapitres de la Genèse. Elle nous livre certainement l'écho le plus autorisé, comme aussi le plus proche de l'enseignement apostolique.

Nous y verrons aussi, point capital, pourquoi la participation de l'Humanité au péché originel ne posait aucun problème à la jeune pensée chrétienne, précisément à cause de la conception communautaire qu'elle avait de l'homme.

Toutes ces raisons expliquent le choix des articles développés au cours de ce chapitre :

ART. I : Excellence et limite de la condition originelle.

ART. II : La faute originelle ou la crise de croissance de l'homme.

ART. III: La révélation de l'Unité de l'Humanité dans les deux Adams.

ARTICLE I

EXCELLENCE ET LIMITES

DE LA CONDITION ORIGINELLE DE L'HOMME

A) L' EXCELLENCE DE LA CONDITION ORIGINELLE.

1° L'HOMME A ETE MODELE PAR LE VERBE.

a) COMMENT LA TRADITION CONCEVAIT LA CREATION DE L'HOMME PAR LE VERBE.

C'est avec insistance que la Tradition et surtout Irénée attribuent la formation de l'homme directement à Dieu et plus spécialement au Verbe. Nous avons étudié la portée de cette attribution (cf. p. 391). Il est bon d'y revenir pour voir, cette fois, comment la catéchèse envisageait ce rôle du Verbe et comment elle concevait l'apparition de l'homme sur la terre.

Le chapitre V,15 de l'Adv. Her. pose bien le problème. Il nous apporte aussi les éléments d'une réponse.

Irénée commente la guérison de l'aveugle-né. Il explique comment ce miracle nous révèle l'action du Verbe à l'origine de l'homme :

> *"Lorsqu'Il (le Christ) eut affaire à l'aveugle-né, ce ne fut plus par une parole, mais par un acte, qu'Il lui rendit la vue : il agit de la sorte non sans raison ni au hasard, mais afin de faire connaître la Main de Dieu qui, au commencement, avait modelé l'homme".*
>
> *(V,15/2). (1).*

---

1. Job disait déjà :
   " Tes mains m'ont façonné (...)
   " Tu m'as fait comme on pétrit l'argile" (Job, 10/8).

   Pour la littérature du 2me siècle voir surtout :
   1° Clém.,33/4-5 ; Ad Aut.,11/18 ; Adv. Her.,III,21/10 ; V,12/6 ; V,15/2 ; V,16/1 ; V,28/4.
   Epid.,11: " Quant à l'homme, c'est de ses propres mains qu'Il le fa-
   " çonna, en prenant de la terre ce qu'il y avait de plus pur et de
   " plus fin".

Plus loin, dans le même paragraphe et au paragraphe 4, la même idée réapparaît. Et pourtant c'est dans le même chapitre que l'auteur, par deux fois (15/3 et 15/4), précise que le Verbe n'a été réellement visible sous forme humaine qu'à son Incarnation. A l'origine, dit-il au chapitre suivant, Il était invisible (*adhuc enim invisibile erat Verbum, V,16/2*).

Ainsi, autant la catéchèse romaine attribuait au Verbe la création (le modelage) de l'homme, autant elle se gardait de concevoir cette création sous une forme anthropomorphique quelconque. Elle ne se représentait nullement le Verbe modelant Adam, comme un potier modèle une statue. Dans d'autres passages, Irénée a même soin de préciser que l'homme a été créé par Dieu au même titre que les autres créatures : *"Donc, nous aussi, avec tout ce que renferme le monde, nous avons été créés par Lui" (IV,20/1 ; cf. III,21/10)*. Pour la jeune Eglise, par conséquent, l'intervention spéciale de Dieu dans la création de l'homme, n'avait aucune signification anthropomorphique ; elle voulait nous révéler avant tout que Dieu entendait établir dès le début une communion exceptionnelle entre Lui et l'homme. C'est pourquoi, est-il précisé, les anges ne pouvaient pas être les créateurs de l'homme parce qu' *"ils n'auraient pas pu faire une image de Dieu" (IV,20/1)*.

b) *COMMENT LA TRADITION CONCEVAIT LA FORMATION DE L'HOMME.*

Dans le commentaire d'Irénée sur la guérison de l'aveugle-né, un autre détail significatif est à relever. Pour éclairer le rôle prépondérant tenu par le Verbe (cause première), sous le jeu des causes secondes, la catéchèse compare explicitement la formation originelle d'Adam à partir de la terre, à la gestation actuelle de l'homme dans le sein maternel :

> *"Ce que le Verbe Artisan avait omis de modeler dans le sein maternel, Il l'accomplit au grand jour, afin que nous ne cherchions plus ni une autre Main par laquelle aurait été modelé l'homme, ni un autre Père, sachant que la Main de Dieu qui nous a modelés au commencement et nous modèle dans le sein maternel, cette même Main, dans les derniers temps, nous a recherchés, quand nous étions perdus" (Quae plasmavit nos initio, et plasmat in ventre Manus Dei, haec in novissimis temporibus perditos exquisivit nos). (V,15/2).*

Au paragraphe suivant, l'auteur reprend la même idée pour lui donner cette fois une assise scripturaire :

> *"Que le Verbe de Dieu nous modèle dans le sein maternel, Jérémie*

l'affirme (suit la citation Jér.,1/5) *(...) Paul dit pareillement : "Lorsqu'il plut à Celui qui m'avait mis à part dès le sein de ma mère, afin que je l'annonce parmi les gentils (...) (Gal.,1/15-16). Ainsi donc, puisque ce même Verbe remodela les yeux de l'aveuglé-né, Il fit ainsi apparaître au grand jour celui qui nous modèle dans le secret (Eum, qui in abscondito plamator noster est, in manifesto ostendens), car c'est bien le Verbe en personne qui s'était rendu visible aux hommes".*

(V,15/3).

Est-ce forcer le sens obvie de ces affirmations en pensant que la Tradition romaine croyait effectivement que l'apparition de l'homme sur la terre, tout en restant l'oeuvre de Dieu (cause première), s'était opérée naturellement en vertu d'une évolution (cause seconde) inscrite originellement dans les lois de la création ? A lire les textes, il semble réellement probable que pour la Tradition, l'homme est issu de la terre, en vertu d'une évolution aussi naturelle que l'évolution d'un enfant dans le sein maternel. En cela, elle est logique avec sa notion de création-promotion. C'est sous le dynamisme de l'Esprit que, telle une mère, la terre aurait produit ce chef-d'oeuvre, l'homme. N'est-il pas dit que l'Esprit, dès le début, planait sur les eaux (Gen.,1/2) ? C'est pourquoi, issu de la terre (Gen.,3/19), l'homme est appelé par l'Ecriture Adam. C'est pourquoi aussi, Clément de Rome (39/2), à la suite de la Sagesse (7/1), l'appelait *"l'enfant de la terre" (gègenos)*. En cela, la catéchèse ne faisait que continuer, semble-t-il, tout un courant de pensée dont on trouve de nettes allusions dans les psaumes. (1).

---

1. Le psaume 139/13-15 nous offre le même parallèle entre la formation de l'homme, dans le sein de la terre, et la gestation actuelle d'un enfant, dans le sein maternel :

" C'est Toi qui m'as formé les reins,
" qui m'as tissé au ventre de ma mère (...)
" Mon âme, tu la connaissais bien
" Mes os n'étaient point cachés de Toi,
" quand je fus fait dans le secret,
" brodé dans les profondeurs de la terre".

Nous trouvons une formulation similaire en 2me Macc.,7/22-23 :

" Je ne sais comment vous êtes apparus dans mes entrailles (dit la
" mère à ses enfants). Ce n'est pas moi qui vous ai gratifiés de
" l'esprit et de la vie, ce n'est pas moi qui ai organisé les élé-
" ments qui composent chacun de vous. Aussi bien le Créateur du
" monde, qui a opéré la naissance de l'homme, et qui préside à l'o-
" rigine de toutes choses, vous rendra-t-il, dans sa miséricorde,
" l'Esprit et la vie".

2° ADAM AVAIT ETE PLACE DANS UN "PARADIS", C'EST-A-DIRE QU'IL DEVAIT JOUIR DE L'IMMORTALITE.

Après avoir formé l'homme, dit le texte sacré, Dieu le plaça dans un lieu privilégié appelé "paradis" :

> *"Et Dieu planta le jardin en Eden, vers l'Orient, et Il y plaça l'homme qu'Il avait façonné". (Gen.,2/8 cité Adv. Her.,V,5/1 et Ad Aut.,11/20).*

Sur le paradis, habituellement, la catéchèse s'est appliquée à retransmettre, dans leur sobriété, les données de la Genèse. Elle en précise simplement quelques aspects. Irénée, au sujet du paradis, devait, en outre, avoir eu connaissance des écrits de Théophile ; tous ceux qui ont étudié leur pensée partage le même avis. Ou bien, solution plus vraisemblable, les deux évêques transmettaient l'écho d'une même catéchèse. Toujours est-il que sur le problème de l'origine de l'homme il y a, entre les deux hommes, une convergence d'idées dont il faut tenir compte pour comprendre la pensée d'Irénée. Un seul point fait exception. Il s'agit d'un paragraphe de l'Adv. Her.,V,5/1, qui relate, sur le paradis, une opinion attribuée aux presbytres et qui semble aller à l'encontre des positions émises par Théophile et par l'Epideixis. C'est pourquoi, avant de faire la synthèse de l'enseignement de la tradition ecclésiale, il est indispensable d'exposer séparément la position de Théophile, celle de l'Epideixis et celle de l'Adversus Hereses.

a) *LA POSITION DE THEOPHILE.*

Pour Théophile, le paradis était un lieu exceptionnel :

> *"Après avoir façonné l'homme, Dieu lui choisit, dans les contrées du Levant, un domaine remarquable par sa lumière, limpide par son ciel à l'éclat non pareil et ses plantes admirables, et il y plaça l'homme".*
>
> *(Ad Aut.,II,19).*

Au chapitre II,23, il réaffirme que le paradis *"était un lieu des meilleurs et dans un domaine remarquable". (II,23).*
Toutefois, pour l'évêque d'Antioche,

> *"Le paradis était terrestre, planté sur la terre. L'Ecriture dit : "Dieu planta un paradis en Eden vers l'Orient, et il y plaça l'homme. Et Dieu fit encore pousser de la terre tout arbre beau à voir et bon à manger". Par ces mots "encore de la terre" et "vers*

l'Orient", l'Ecriture divine nous enseigne clairement que le paradis se trouvait sous notre ciel, comme l'Orient et la terre".

(II,24).

"Seuls, avait-il précisé auparavant, *deux arbres, celui de la vie et celui de la science, ne se trouvent pas sur le reste de la terre, mais furent propres au paradis".*

(II,24).

On l'aura remarqué, Théophile rappelle avec clarté que le paradis était terrestre et non pas extra-terrestre. Ce qui ne l'empêche pas de l'appeler un "lieu intermédiaire", à cause de l'immortalité que l'homme devait y connaître :

"L'homme fut établi dans une situation intermédiaire : ni complètement mortel ni absolument immortel, mais capable des deux. De même cette région du paradis, par sa beauté, était intermédiaire entre le monde et le ciel".

(II,24).

Il voulait dire "intermédiaire" entre ce monde, où la mort, maintenant, est reine, et le ciel, séjour de l'immortalité. C'est dans ce jardin, exceptionnel et cependant de cette terre que l'homme avait été transporté. (II,24). Et c'est de là qu'il fut "expulsé"(II,25).

Compte tenu du passage II,27,cité p. 366, sur la condition de l'homme susceptible aussi bien de mort que d'immortalité, on peut résumer ainsi la position de la tradition d'Antioche :

1/ A sa création, l'homme par sa nature issue de la terre, mais créée selon l'image et la ressemblance de Dieu, n'était pas plus mortel qu'immortel. Il était capable des deux. (II,27).

2/ Dès sa création, toutefois, Dieu avait tout prévu pour qu'il demeurât dans l'immortalité. Même le milieu vital, dans lequel Adam avait été placé, devait contribuer à son immortalité, d'où l'appellation "paradis" qui lui a été donnée. (II,24).

3/ Cette immortalité était surtout liée à une présence spéciale du Verbe (II,22 cité p.539), et le maintien dans l'immortalité était dépendante de l'obéissance de l'homme au Verbe (II,25 cité p. 493)

4/ Enfin, Adam, dans ce paradis, avait reçu un principe de progrès :

"Dieu le transporta de la terre, dont il était fait, dans le paradis et lui donna un principe de progrès (aphormèn prokopès), suivant lequel il pût développer et arriver à la perfection,voire même

être consacré dieu et ainsi monter au ciel (...) pour y participer à l'éternité".

(II,24).

b) LA POSITION DE L'EPIDEIXIS.

L'Epideixis nous offre un enseignement analogue mais présenté différemment.

1/ Irénée, dans l'Epideixis comme dans l'Adv. Her., affirme souvent que la nature humaine, en vertu de sa création, était mortelle. Nous y reviendrons plus loin. (Epid.,37).

2/ Toutefois, l'homme, est-il dit, avait été placé dans un lieu exceptionnel.

"Afin qu'il se nourrît et se développât dans la volupté, un emplacement lui fut préparé, meilleur que ce monde-ci, l'emportant par l'air (J. Barthoulot traduit : *qui était la meilleure contrée du monde au point de vue de l'air), la beauté, la lumière, la nourriture, les plantes, les fruits, les eaux et toutes autres choses nécessaires à la vie. Et il a nom jardin".*

(Epid.,12).

Au paragraphe précédent il était précisé :

C'est en tant que façonné à l'image de Dieu que l'homme fut placé sur la terre (...) Et ce grand univers créé qui avait été préparé par Dieu, avant le façonnage de l'homme, fut donné /comme/ emplacement à l'homme, tandis qu'il contenait toutes choses en lui-même".

(Epid.,11).

Ici, le paradis est manifestement identifié à la terre. D'ailleurs, il est dit qu'après la faute nos premiers parents furent expulsés et qu'ils habitèrent *"sur un chemin près du jardin" (ou conduisant vers lui)(Epid., 16).* Il est aussi précisé explicitement que c'est "ici-bas" que l'homme perdit la vie (Epid.,39), à l'endroit même, est-il confirmé, où le Sauveur la lui a redonnée (Epid.,38).

3/ Le caractère exceptionnel de ce "jardin" tenait surtout à la présence du Verbe :

"A quel point ce jardin était beau et bon : le Verbe de Dieu s'y promenait constamment et s'entretenait avec l'homme, préfigurant les choses futures, à savoir qu'il serait son compagnon d'habitation et causerait avec lui et serait avec les hommes, leur enseignant la justice".

(Epid.,12).

Quant à l'immortalité de nos premiers parents elle était liée à leur soumission au Verbe et à son commandement :

> *"De sorte que, s'il (l'homme) observait le commandement de Dieu, il demeurerait toujours tel qu'il était, c'est-à-dire immortel, mais que, s'il ne (l') observait pas, il deviendrait mortel, dissous dans la terre d'où avait été prise sa chair façonnée".*
>
> *(Epid.,15).*

4/ Enfin, pour l'Epid. comme pour l'Adv. Her., l'homme, dans le paradis, n'était pas "achevé" (ou parfait). Il devait progresser pour atteindre sa maturité. Le témoignage en sera donné en fin d'article. (cf. Epid.,12 cité P.465 et 474).

c) *LA POSITION DE L'ADVERSUS HERESES.*

Sur l'ensemble des quatre points, l'Adv. Her. confirme la position de l'Epideixis. Nous allons analyser ses affirmations au cours de la synthèse qui va suivre. Un seul texte fait difficulté :

> *"Où donc fut placé le premier homme ? Dans le paradis, sans aucun doute, selon ce que dit l'Ecriture : "Et Dieu planta un paradis en Eden du côté de l'Orient, et il y plaça l'homme qu'il avait modelé". (Gen.,2/8). Et c'est de là qu'il fut expulsé en ce monde, pour avoir désobéi. Aussi, les presbytres, qui sont les disciples des Apôtres, disent-ils que là ont été transférés ceux qui sont transférés - c'est en effet pour des hommes justes et porteurs de l'esprit qu'avait été préparé le paradis, dans lequel l'apôtre Paul fut transporté, lui aussi, et entendit des paroles pour nous présentement inexprimables - ; c'est donc là, d'après les presbytres, que ceux qui ont été transférés demeurent jusqu'à la consommation finale, préludant ainsi à l'incorruptibilité".*
>
> *(V,5/1).*

Tout au long de ce chapitre, nous tiendrons pour certaine la position selon laquelle Irénée enseignait qu'Adam n'a jamais reçu l'Esprit Saint et que le paradis se trouvait sur cette terre. Voici résumées les déclarations faites en ce sens avec la référence des textes. Elles prouvent que nulle part ailleurs l'évêque n'a émis une position comparable à celle qui lui est imputée en V,5/1 :

1/ Dans son livre I, il présente cette conception d'un paradis extra-terrestre comme une idée gnostique (cf. I,5/2 et I,30/7-9 ; I,30/9 est cité p. 96 ; cf. chap. II, p.94-95 ; 150-152 ; 181-183). Il y était d'autant plus opposé qu'elle allait directement contre la doctrine de la "Recapitulation". (cf.note p.576).

2/ Dans l'Epideixis (qui au dire même de l'auteur serait postérieur à l'Adv. Her., Epid. 99), l'évêque affirme que c'est cet univers qui avait été préparé par Dieu pour l'homme (Epid.,11). Plus loin, il déclare que c'est "ici-bas" que l'homme a perdu la vie (Epid.,39), à l'endroit même, est-il précisé, où le Sauveur la lui a redonnée (Epid.,38).

3/ Dans les 14 textes qui relatent la création de l'homme et son animation (cités p.229-230), tous précisent que l'homme a reçu de Dieu, non pas l'Esprit Saint, mais un "souffle de vie" (*pnoê zôês*).

4/ Plusieurs fois Irénée oppose la condition de l'homme reçue en Adam à celle obtenue dans le Christ. Or, si la première a été marquée par la faiblesse, la chute et la mort et la deuxième par la victoire et la vie, c'est que la première n'avait été communiquée que par un "simple souffle" de vie alors que la seconde est soutenue par l'Esprit Saint. (cf. V,1/3 - 3/2 - 12/2 et III,22/3 cités et étudiés p.469-475).

5/ Par le péché, l'homme a perdu non pas l'Esprit Saint, mais simplement le souffle de vie :

"Expulsa est pristina vita quoniam non per Spiritum sed per afflatum fuerat data" (V,12/1 et aussi V,12/3 ; Epid.,38 et 39).

6/ Aux chapitres IV,38-39, Irénée rappelle explicitement que l'homme, à l'origine loin de connaître une condition quasi-céleste ou quasi-divine, était, au contraire, un être limité au niveau moral (sujet aux passions) comme au niveau physique : sa nature était mortelle.(IV,38/4 cité p.459).

7/ Enfin nous analyserons les textes où très logiquement l'évêque déclare que l'Esprit Saint (Esprit de filiation) ne pouvait intervenir qu'avec la personne du Fils de Dieu (qui est "gennêma" du Père) et non pas avec Adam (qui n'était qu'un "poiêma" du Créateur).

Cette position, en outre, est explicitement attribuée ici aux presbytres. Or les chapitres V,32 à 36 dont nous contestons aussi l'authenticité sont non moins explicitement attribués à ces mêmes presbytres (cf. excursus sur le Millénarium au chap. VIII). Eux aussi, sur bien des points, sont en contradiction formelle avec l'enseignement d'Irénée. C'est précisément parce que l'évêque refuse partout ailleurs les positions qu'ils exposent que nous refusons l'authenticité de tous ces développements.

A noter qu'il y a même une contradiction entre V,5/1 qui affirme que le paradis n'aurait pas été cette terre mais un lieu extra-

terrestre et les chapitres V,32-36 où l'auteur déclare souvent que le Millenarium doit se passer sur cette terre laquelle aura "retrouvé" l'état premier qu'elle avait alors qu'elle était paradis.

Quant à l'emplacement du paradis, conformément au passage de la Genèse (2/8), qui est cité dans ce texte V,5/1 et qui, curieusement, ne figure pas dans le texte grec du manuscrit conservé, Irénée, partout ailleurs, énonce que Dieu modela l'homme et qu'il le plaça dans le paradis *(plasmavit hominem et posuit in Paradiso II,30/7) (...) (qui plantavit paradisum II,30/9)*. L'expression "planter un jardin" fait nettement allusion à un emplacement terrestre, conformément à la position que l'auteur développe dans l'Epideixis (cf. Epid.,11 et 12 cités p. 452) et que Théophile avait exposée avant lui (cf. II,24 cité p.451).

3° MAIS L'IMMORTALITE N'ETAIT PAS NATURELLE A L'HOMME, ELLE DEPENDAIT DE SA COMMUNION AU VERBE.

Nous venons de le voir, pour les jeunes communautés chrétiennes, il ne faisait aucun doute que Dieu avait tout prévu pour que l'homme jouisse de l'immortalité : *"Dieu n'a pas fait la mort. Il ne se réjouit pas de la perte des vivants" (Sg.,1/13)*. Dès lors, la question se pose : comment la "paradosis" concevait-elle l'immortalité originelle de nos premiers parents ?

a) FIDELE A L'ECRITURE, LA TRADITION ETAIT CERTAINE QUE L'HOMME AVAIT ETE CREE POUR L'IMMORTALITE.

Pourquoi la Tradition était-elle aussi affirmative, en enseignant que l'homme n'avait pas été créé par Dieu pour connaître la mort ? Elle tenait sa certitude des deux affirmations scripturaires fondamentales : les versets 2/7 et 1/26-27 de la Genèse.

Le verset 2/7 énonce : *insufflavit enim in faciem hominis flatum vitae et factus est homo in animam viventem"* (V,7/1 ; cf. Epid.,11 p.397 ; II,34/4 où ce texte est cité et commenté, voir p.347-350). Or, une étude comparée des adjectifs "vivens" et vivus" nous révèle qu'ils sont habituellement employés pour attester une permanence de l'homme dans la vie. Bien entendu, ils n'ont pas la portée du substantif "Vie", qui laisserait supposer que l'homme aurait, en lui, son propre principe de vie distinct et indépendant de Dieu. Par contre, les contextes où ils sont employés prouvent que l'immortalité de l'homme, dont ils font état,

est liée à un principe de vie extérieur à lui. Dans le passage suivant, par exemple, *"Gloria enim Dei "vivens" homo, vita autem hominis, visio Dei" (IV,20/7)*, l'adjectif "vivens" fait nettement allusion à une vie sans fin, accordée toutefois en vertu d'une participation à la vie de Dieu. Il en va de même dans les phrases où les adjectifs "vivens" et "vivus" sont en rapport avec le Christ ou avec l'Esprit Saint, c'est-à-dire en rapport avec la vie divine éternelle (cf. V,1/3 ; V,9/2-3 ; V,12/1).

Quant aux versets 1/26-27 de la Genèse, ils attestent que l'homme, dès le début, a été créé selon l'image et la ressemblance de Dieu. Or, si "être créé selon l'image" veut dire avoir en soi la capacité, sans plus, de participer à la vie éternelle (cf. p.405-406), "être créé selon la ressemblance" supposait la jouissance d'une vie immortelle comparable à celle de Dieu (cf. p.414-416). Comment un cadavre offrirait-il une ressemblance avec le "Dieu de vie", alors qu'il en est l'antithèse ? Si, pour Irénée, le péché ne pouvait pas enlever en l'homme l'image de Dieu (V,6/1), par contre en amenant la mort, il a supprimé en lui la ressemblance (V,16/2).

C'est le péché, précise-t-il ailleurs, qui a exclu l'homme de l'immortalité :

> *"L'homme, d'abord désobéissant à Dieu et exclu de l'immortalité (projectus de immortalitate), a ensuite obtenu miséricorde, en recevant, par le Fils de Dieu, l'adoption qui se fait par Lui".*
> *(III,20/2 ; cf. aussi Epid.,15 cité p.453).*

C'est le péché qui est à l'origine de la mort corporelle : *"corpus quidem mortuum propter peccatum" (V,10/2)*. Sur ce point, les témoignages sont nombreux. Ils confirment le texte de Paul : *"Par la désobéissance d'un seul homme, le péché a fait son entrée, et, par le péché, la mort a prévalu" (Rom.,5/12 cité III,22/4)* :

> *"Eve se fit désobéissante et devint, pour elle et tout le genre humain, cause de mort (...) Adam est devenu principe des morts (initium morientium factus est)".*
> *(III,22/4 ; cf. V,19/1).*

> *"En Adam,/satan/ avait, de façon inique, suscité la prévarication, et, sous prétexte d'immortalité, lui avait apporté la mort. En leur promettant en effet qu'ils seraient comme des dieux, sans pouvoir le moins du monde tenir sa promesse, il leur a apporté la mort".*
> *(III,23/1).*

> *"Que Dieu fût véridique et le serpent menteur, l'issue le fit bien*

voir, puisque la mort frappa ceux qui avaient mangé. Car, avec l'aliment, c'est la mort qu'ils attirèrent sur eux, parce qu'ils mangeaient en désobéissant et que la désobéissance à Dieu entraîne la mort. Aussi, à partir de ce moment, furent-ils livrés à la mort, débiteurs qu'ils étaient devenus de celle-ci".

(V,23/1).

"Pour mettre fin à l'antique désobéissance (...) Le Verbe de Dieu se fait chair (...) pour détruire la mort et vivifier l'homme, car nous étions dans les chaînes du péché et destinés à naître à travers l'état de péché et à tomber sous l'empire de la mort".

(Epid.,37).

" /Le Christ mourant/ pour que l'homme exilé sortît de sa peine et revînt sans crainte dans son héritage (uti exsiliatus homo exiret de condemnatione et reverteretur intrepide ad suam hereditatem)".

(IV,8/2).

L'héritage ici mentionné est l'immortalité (IV,8/1) accordée à Adam, perdue par le péché et promise à Abraham et à sa descendance.

Tous ces témoignages nous le prouvent, pour la Tradition, Dieu, dans son plan initial, n'avait pas prévu la mort pour l'homme. Irénée nous le rappelle dans son magnifique chap. IV,38/3, cité et commenté p.379-383.

b) *POURTANT LA TRADITION ETAIT TOUT AUSSI CERTAINE QUE L'IMMORTALITE N'ETAIT PAS INHERENTE A LA NATURE HUMAINE.*

Néanmoins, pour Théophile comme pour Irénée, l'homme n'était pas immortel en soi ou par nature. Nous avons retranscrit p.366 le témoignage du premier. En voici le passage central :

"Voici, par nature, l'homme n'était pas plus immortel que mortel. S'il avait été créé, dès le commencement, immortel, il eût été créé Dieu. D'autre part, s'il avait été créé mortel, il eût semblé que Dieu fût la cause de sa mort".

(Ad Aut.,II,27).

Quant à l'évêque des Gaules, il est encore plus affirmatif. Il précise que l'homme était d'une nature mortelle, avant même le péché :

"Comment seras-tu dieu, alors que tu n'as pas encore été fait homme ? Comment seras-tu parfait (achevé), alors que tu viens à peine d'être créé ? Comment seras-tu immortel alors que c'est dans une nature

mortelle que tu n'as pas obéi à ton Créateur ? (quomodo autem immortalis, qui, in natura mortali, non obaudivit Factori ?)"
(IV,39/2). (Traduction A. Rousseau).

c) *L'IMMORTALITE ORIGINELLE, EN EFFET, ETAIT LIEE A LA COMMUNION DE L'HOMME AU VERBE.*

Nos premiers parents ne devaient pas connaître la mort. Pourtant, l'immortalité ne leur était pas innée. Elle n'était pas inhérente à leur nature. Elle était liée, nous affirment Théophile et Irénée, à leur obéissance au Verbe. (Epid.,15 ; Ad Aut.,II,27).

Cette présence du Verbe, que nous étudions plus spécialement en excursus B, était particulièrement mise en relief par la tradition. Elle la lie à la notion même de paradis : *"à quel point ce jardin était beau et bon : le Verbe de Dieu s'y promenait constamment et s'entretenait avec l'homme" (Epid.,12).* Or l'immortalité, en l'homme, était avant tout dépendante de sa communion au Verbe. C'est pour avoir désobéi au Verbe que l'homme a été privé de l'immortalité. C'est donc la présence du Verbe qui devait permettre à l'homme de dominer les forces vives de la création, pour les faire servir à son immortalité. Par son apostasie, privé de cette présence, l'homme s'est trouvé seul devant une terre qu'il n'a plus été capable de maîtriser, qui lui est même devenue hostile, par les difficultés qu'elle lui a opposées *("à la sueur de ton front, tu mangeras ton pain")*, et qui, finalement, l'a dominé et l'a repris dans son sein *"jusqu'à ce que tu retournes au sol, puisque tu en fus tiré" (Gen.,3/19).*

On l'aura remarqué, cette position est conforme à la conception que la tradition se faisait de l'homme. Pour elle, l'homme une fois créé n'est pas définitivement fixé dans l'existence. Sa vie, au contraire, est liée à sa communion avec Dieu, avec la terre, avec les autres. Dieu avait créé l'homme selon son image et sa ressemblance, c'est-à-dire pour qu'il vécût *(ut viveret, III,23/1).* Dans ce but, il avait voulu que l'homme, dès le début, jouît d'une communion spéciale avec son Verbe de vie, pour que celui-ci l'aidât à faire de la terre un paradis, c'est-à-dire un milieu vital où tout serait orienté vers son bonheur et non vers la souffrance et la mort. Toutefois, la condition de nos premiers parents ne devait atteindre sa plénitude que dans la liberté, c'est-à-dire après un choix libre. Malheureusement, trompé par le démon Adam crut que son immortalité était inhérente à sa nature ou qu'il serait ca-

pable de la conserver avec ses seules forces jointes à celles de la création. Dès lors, privé du soutien vital de son conseiller, il devait rapidement faire l'expérience de ses propres limites.

Le chap. IV,38/4 résume assez bien, semble-t-il, les différentes données de la condition originelle. En voici les principaux passages :

"Ils sont donc tout à fait déraisonnables ceux qui n'attendent pas le temps de la croissance et font grief à Dieu de la faiblesse de leur nature. Dans leur ignorance de Dieu et d'eux-mêmes, ces insatiables et ces ingrats refusent d'abord d'être ce qu'ils ont été faits (...) Nous,(...) nous lui faisons un crime de ce que nous n'avons pas été faits dieux, dès le commencement, mais d'abord hommes, et seulement ensuite dieux. Pourtant, dans la simplicité de sa bonté, Dieu a fait même cela, pour que nul ne le croie envieux ou avare, car il est dit : "J'ai dit : vous êtes des dieux, vous êtes tous les fils du Très-Haut" (Ps.,81/6) ; mais, parce que nous étions incapables de porter la puissance de la divinité, il ajoute : "Mais vous, comme des hommes, vous mourrez" (Ps.,81/7). Il exprimait, par là, ces deux choses : la générosité de son don, d'une part, notre faiblesse et notre liberté, d'autre part. Dans sa générosité, en effet, Il a donné magnifiquement le bien et a fait les hommes libres à sa ressemblance ; dans sa prescience, d'autre part, Il a connu la faiblesse des hommes et ce qui devait en résulter : dans son amour et sa puissance, enfin, Il triomphera de la substance de la nature créée. Ainsi fallait-il que d'abord apparût cette nature, puis qu'ensuite ce qui est mortel fût vaincu et englouti par l'immortalité, et ce qui est corruptible, par l'incorruptibilité, et que l'homme devînt à l'image et à la ressemblance de Dieu, après avoir reçu la connaissance du bien et du mal".

(argumentation identique de Justin,p.523)(IV,38/4).

Irénée mentionne le ps. 81 plusieurs fois. Il est donc indispensable de connaître ce qu'il en pensait. Il explicite sa position au chap. IV,41/2 où il explique pourquoi l'Ecriture appelle les apostats, les "fils du Malin" En IV,41/1, il précise que cette appellation ne veut pas dire que le démon jouirait, à l'image de Dieu, d'une force créatrice quelconque. Tous les êtres (les anges bons ou mauvais compris) ayant été créés selon un mode unique et identique, tous sont des créatures au même niveau et au même titre :

"Ce n'est pas toutefois celui-ci qui a fait les anges ou les hommes selon leur nature. On ne voit pas, en effet, que le diable ait fait

quoi que ce soit : lui-même est une créature de Dieu comme tous les autres anges. Car Dieu a fait toutes choses, comme le dit David à propos de tous les êtres du même genre : "Il a dit et ils ont été faits ; Il a commandé et ils ont été créés". (IV,41/1).

(Ps.,32/9 cf.III,8/3).

En 41/2, il analyse alors la portée des différents sens du mot "fils" :

"Le mot "fils" s'entend de deux manières : d'abord selon la nature, du fait que le fils en question est l'enfant et l'ouvrage de celui qui l'a produit, encore qu'entre enfant et ouvrage il y ait cette différence que le premier a été engendré par lui et que le second a été fait par lui ; ensuite selon l'enseignement, car celui qui a été instruit par un autre à l'aide de la parole est dit fils de celui qui l'a instruit, et ce dernier père de celui-là. Selon la nature, donc, en un certain sens, nous sommes tous fils de Dieu, pour ce motif que nous avons tous été faits par Lui ; mais, selon l'obéissance et l'enseignement, nous ne sommes pas tous fils de Dieu, mais seulement ceux qui croient en Lui et font sa volonté (Jn.,1/12 et Mt.,12/50), ceux qui ne croient pas et ne font pas sa volonté sont les fils et les anges du diable, pour autant qu'ils font les oeuvres du diable".

(IV,41/2).

Ainsi, quand Irénée en IV,38/4 mentionne le ps. 81, il ne voulait pas dire que nos premiers parents avaient reçu une participation à la vie divine, en vertu de leur création selon l'image et la ressemblance de Dieu. En citant ce psaume, il entendait rappeler la proposition que Dieu avait offert à leur libre choix d'être immortels, à son image et ressemblance, à condition qu'ils croient en son Verbe et lui obéissent.

Bien entendu, ce qui était valable pour eux vis-à-vis du Verbe invisible (V,16/2) est vrai à plus forte raison pour tous ceux qui maintenant se donnent au Verbe fait chair, en qui ils reçoivent l'adoption en vue de la filiation et au sujet desquels Irénée, à juste titre, utilise aussi ce ps. 81 : cf. III,6/1 et 19/1 ; IV,préf. 4 et IV,1/1.

Compte tenu de ces précisions sur la portée à donner à l'utilisation du psaume 81, le chapitre IV,38/4 nous confirme les points suivants :

1/ A l'origine, de par sa création ex nihilo, la nature humaine n'avait aucune parenté avec la nature divine ; mais, par sa liberté, elle n'était pas dépourvue d'une certaine affinité avec elle : *"nous n'avons pas été faits dieux au commencement, mais d'abord des hommes et seulement ensuite dieux"*. La nature humaine originelle était corruptible

au niveau moral (elle était sujette aux passions), comme au niveau physique (elle était mortelle).

2/ Toutefois, *"dans la simplicité de sa bonté, Dieu a fait même cela pour que nul ne le croie envieux ou avare, car il dit : "J'ai dit : vous êtes des dieux, vous êtes tous les fils du Très-Haut" (ps.,81/6) ; mais, parce que nous étions incapables de porter la puissance de la divinité, il ajoute : "mais vous, comme des hommes, vous mourrez" (ps.,81/7).* Ce qui veut dire que dès le début, Dieu conféra à l'homme deux dons qui auraient pu le rendre immortel comme Lui : d'une part, le Verbe de vie lui fit don de sa présence et d'une communion d'amitié ; de l'autre, le Créateur l'avait gratifié d'une liberté de grâce créatrice qui lui permettait, dans la dignité, d'accepter cet offre et de se rendre ainsi immortel à la ressemblance divine. (cf. p.620 - 628).

Ainsi,conclut Irénée en IV,41/3 :

"D'une part, au commencement, tous ont été faits par un seul et même Dieu (possédant tous, par conséquent, une nature mortelle différente de la nature divine)
- Mais d'autre part, tandis que, s'ils Lui sont dociles, persévèrent dans son obéissance et gardent son enseignement, ils sont les fils de Dieu (jouissant du privilège de l'immortalité)
- en revanche, s'ils apostasient et deviennent transgresseurs ils se rattachent au diable qui est devenu l'initiateur et la cause originelle de l'apostasie tant pour lui-même que pour les autres".
(IV,41/3).

3/ Mieux, dans sa prescience, connaissant la faiblesse de l'homme et son incapacité à *"porter la puissance de la divinité"*, Il avait prévu *"dans son amour et sa puissance"* qu'Il triompherait finalement des limites morales et physiques de la nature créée.

La tradition, semble-t-il, entendait résumer ces données dans sa notion de "l'arbre de vie". Tout en conservant un mystère certain, cet arbre symbolisait l'offre d'immortalité faite par Dieu à l'homme en la personne de son Verbe. Selon un autre texte, il était même le symbole de l'homme appelé à l'immortalité : *"car, est-il dit, leurs jours seront comme l'arbre de vie" (Is.,65/22, cité V,15/1).*

B) LES LIMITES DE LA CONDITION ORIGINELLE.

1° L'HOMME ETAIT INACHEVE (ateleios) (Etat dit d'enfance).

a) LA PORTEE DE L'EXPRESSION "ETAT D'ENFANCE".

L'homme, dès ses premiers pas, voyait s'ouvrir devant lui des horizons insoupçonnés. Toutefois, malgré ces promesses, les débuts de sa genèse n'en conservaient pas moins un caractère modeste. Nos premiers parents étaient l'enfance de l'Humanité, répète la tradition. Que voulait-elle dire ?

On connaît son souci de retransmettre le "Dépôt". Sa position et son vocabulaire sont donc à replacer dans le cadre de la pensée et de la terminologie de l'Ecriture.

> *"Aussi longtemps, dit Paul, que l'héritier est en bas âge (nèpios), il restera sous la dépendance de ses tuteurs et de ceux qui sont chargés de son éducation. Il en a été de même pour le peuple de Dieu, tant que nous étions dans l'enfance (hèmen nèpioi) (...) Mais au temps marqué par Lui, Dieu a envoyé son Fils (...) pour faire de nous de véritables fils par adoption".*
>
> *(Gal.,1 à 5).*

En parallèle, voici un passage de l'Epideixis, sur lequel nous aurons à revenir :

> *"Et ce grand univers créé, qui avait été préparé par Dieu avant le façonnage de l'homme, fut donné /comme/ emplacement à l'homme, tandis qu'il contenait toutes choses en lui-même. Et dans ce domaine il y avait aussi à l'oeuvre les serviteurs de ce Dieu (...) Cependant, ceux-ci étaient dans leur état adulte, tandis que le maître, c'est-à-dire l'homme, était tout petit, car il était enfant".*
>
> *(Epid.,11-12).*

Paul déclare que les hommes, avant le Christ, étaient dans l'enfance et qu'ils étaient sous la dépendance de leurs tuteurs (les esprits célestes), est-il précisé plus loin. De son côté, Irénée affirme que l'homme-Adam était encore enfant et qu'il était sous la tutelle des serviteurs de Dieu (les anges) qui, eux, étaient adultes (teleioi).

La similitude de vocabulaire est évidente. Dès lors, il faut donner au vocabulaire et à la pensée de la jeune Eglise la portée qu'ils

avaient dans l'Ecriture. Les interpréter autrement serait manquer d'objectivité envers ses représentants et attribuer à ceux-ci une "naïveté" qu'il faudrait alors reporter sur Paul.

L'idée défendue était celle-ci : en regard du Christ, dont il est toujours dit qu'il a été l'homme "achevé" ou "adulte" (*tou teleiou anthrôpou genomenou, Ignace, Smyrn.,4/2)*, l'homme-Adam était "inachevé". C'est pourquoi il était appelé "l'homme-enfant" (nèpios). Le but recherché n'était pas tant de décrire sa condition originelle en elle-même, que de souligner la différence de cette condition par rapport à celle que le Christ a parachevée.

C'est ce que l'Apôtre avait eu soin de préciser :

> *"Jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi et la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme parfait (teleios), à la taille même qui convient à la plénitude du Christ, Ainsi nous ne serons plus de petits enfants (nèpioi), nous ne nous laisserons plus balloter et emporter à tout vent de doctrine, au gré de l'imposture des hommes et de leur astuce à fourvoyer dans l'erreur".*
>
> *(Eph.,4/13-14).*

Ce que répète l'évêque de Lyon :

> *"Ainsi, dès le commencement, Dieu avait-il le pouvoir de donner la perfection à l'homme, mais celui-ci, nouvellement créé était incapable de la recevoir, ou l'eût-il même reçue, de la contenir, ou, l'eût-il même contenue, de la garder. Pour la même raison d'ailleurs le Verbe de Dieu, alors qu'il était parfait, s'est fait petit enfant (nèpios) avec l'homme, non pour Lui-même, mais à cause de l'état d'enfance où était l'homme, pour être saisi selon que l'homme était capable de le saisir".*
>
> *(IV,38/1).*

De son côté Ignace écrit aux Tralliens :

> *"Ne puis-je pas vous écrire des choses du ciel ? Mais j'ai peur de vous faire du mal, à vous qui êtes encore des enfants".*
>
> *(Tral.,5/1 ; cf. 1° Cor.,3/1-2).*

On l'aura aussi noté, dans la déclaration de Paul, c'est dans cet "état d'enfance" que l'homme est objet de l'imposture et de la fourberie. Ce qui était encore plus vrai de nos premiers parents aux prises avec la duplicité du démon.

Quatre mots pourraient peut-être résumer ce problème de termi-

nologie. Pour la catéchèse romaine, comme pour Paul, "nèpios" (infans) est synonyme de "sarkikos" (homme psychique, "chair et sang","corps-âme") et "teleios" (achevé) est synonyme de"pneumatikos" (participant de l'Esprit).

"De là vient encore que Paul appelle Adam lui-même "Le type de Celui qui doit venir" (Rom.,5/14) ; car le Verbe "artisan de toutes choses", avait ébauché à l'avance ce qui s'accomplirait en Lui-même, l'économie d'Incarnation concernant le Fils de Dieu, - Dieu formant d'abord "l'homme psychique" (Adam) dans le dessein évident de le sauver par "l'homme spirituel" (le Christ). (Unde et a Paulo "typus Futuri", dictus est ipse Adam ; quoniam futuram circa Filium Dei humani generis dispositionem in semetipsum Fabricator omnium Verbum praeformaverat, praeformante Deo primum animalem hominem videlicet uti ab spiritali salvaretur).

(III,22/3 ; cf. aussi V,6/1).

b) *L'HOMME ETAIT "INACHEVE" A TOUS LES NIVEAUX.*

1/ Selon toute probabilité, pour la tradition, cette condition initiale correspondait déjà à un stade inachevé d'évolution physique. Elle laisse entendre que nos premiers parents n'avaient pas encore atteint leur maturité d'adulte, ainsi que le suggère ce passage de l'Adv. Her. :

"Ils étaient nus tous les deux et ils n'en rougissaient pas (Gen., 2/25). Créés, en effet, depuis peu, ils n'avaient pas encore l'intelligence de la génération des enfants. Il leur fallait d'abord grandir et ensuite seulement se multiplier".

(III,22/4 ; cf. aussi Epid.,14, cité p. 481)

Il serait puéril, bien entendu, de vouloir donner des détails sur leur âge, alors que les normes de partage des âges n'étaient pas les mêmes dans l'antiquité et que nous ignorons tout de l'évolution physiologique et psychologique suivie par les premiers hommes. (1).

---

1. En ce domaine, l'archéologie pourrait peut-être nous offrir aussi une piste de recherche.
Ainsi, A. J. Festugière, à la fin de son livre "Hermétisme et mystique païenne" donne les photographies de la "Mosaïque" de Philipopolis et des sarcophages dits "Au Prométhée". Celui reproduit dans les Sculpt. Vat., Mus. II, p.541, n ° 353 (planche V) ; le sarcophage du Musée du Capitole (planche VI) ; celui du Louvre, Ma 355 (planche VII) ; celui du Louvre Ma 399 (planche VIII).
On le constatera, toutes les figures représentant le monde des dieux ont des tailles d'adultes, y compris celle figurant l'âme

.../...

2/ Nos premiers parents, est-il dit aussi, n'avaient pas encore un jugement "achevé" :

"L'homme était tout petit, car il était enfant et devait, en se développant, arriver à l'état adulte (...) Il n'avait pas encore un jugement achevé".

(Epid.,12).

En parlant d'Adam et d'Eve, face à l'arbre de la science, Théophile précise aussi :

"De plus, il n'est pas normal que de petits enfants aient des pensées au-dessus de leur âge : l'âge va croissant et, avec lui, les pensées".

(II,25).

Mais, là encore, la probité demande que ces affirmations, qui émanent d'une tradition qui se voulait fidèle au "Dépôt", soient étudiées dans le cadre de la pensée scripturaire. L'Apôtre, lui aussi tient un langage similaire vis-à-vis des chrétiens de son époque. Il oppose le jugement de "nèpios" (de petit enfant) au jugement "téleios", c'est-à-dire au jugement éclairé par la Révélation. (cf. 1° Cor.,14/20 et Héb.,5/13-14).

3/ C'est pourquoi, énonce enfin Irénée, l'homme n'était pas non plus parfait au niveau moral :

"En tant qu'ils sont nouvellement créés, ils sont de petits enfants, ils ne sont ni accoutumés, ni exercés à la conduite parfaite".

(IV,38/1).

"Ils sont donc tout à fait déraisonnables, ceux qui n'attendent pas le temps de la croissance et font grief à Dieu de la faiblesse de leur nature. Dans leur ignorance de Dieu et d'eux-mêmes, ces insatiables et ces ingrats refusent d'abord d'être des êtres créés, des hommes sujets aux passions ; outrepassant la loi de l'humaine condition, avant même d'être des hommes, ils veulent être semblables au Dieu qui les a faits et voir s'évanouir toute différence entre le Dieu incréé et l'homme nouvellement créé".

(IV,38/4).

---

lorsqu'elle sort du corps et qu'elle est emmenée par Hermès.

Au contraire, les hommes, depuis leur naissance (quand ils sont modelés par Prométhée) jusqu'à leur mort, en passant par leur âge nubile (représentés par Eros et Psyché), sont toujours représentés par des figures à taille d'enfants.

Nous nous trouvons là, semble-t-il, devant un style artistique conventionnel. Tout ce qui a trait au monde divin devait avoir "taille d'adulte", et ce qui était encore de ce monde, "taille d'enfant".

c) *L'ETAT ORIGINEL D'ENFANCE ET LA RAISON.*

En adoptant cette position sur l'état originel d'enfance, compris dans le sens où nous l'avons expliqué, la catéchèse était fidèle à la ligne générale de sa vision du monde et de l'homme. Elle était fidèle à la dialectique du mode de création universelle et ex nihilo, comme à sa conception sur l'origine terrestre de la nature humaine. Enfin, seule, cette position explique la gravité et aussi les limites de la crise d'adolescence que connut l'humanité-enfant dans l'homme-Adam. Par là même, elle explique pourquoi celle-ci, à cause de sa gravité, qui aurait pu tout compromettre, exigea une peine médicinale exemplaire, et pourquoi aussi, à cause de ses limites, elle obtint le pardon.

En effet, de par sa notion de création par émanation, le mouvement créateur gnostique suit un axe directeur de chute où s'inscrit naturellement tout ce qui touche à l'origine de l'homme. Pour lui, l'homme initialement doté, en Dieu, de toutes les perfections, ne pouvait que connaître la dégradation, en s'unissant à la matière. A l'opposé, en vertu de sa notion de création ex nihilo, le mouvement créateur révélé est ascendant. Appliqué à l'homme, il suppose que celui-ci, parti d'une condition initiale modeste était appelé à atteindre, progressivement, sa perfection dans le Christ, sa tête :

> *"C'est Lui qui a créé le monde, formé l'homme, donné la croissance à sa créature qu'Il appelle de son état inférieur aux plus grands biens qui sont en Lui, comme l'enfant conçu dans les entrailles et qu'Il conduit jusqu'à la lumière et comme le froment qu'Il fait croître jusqu'à ce qu'il devienne épi et qu'Il engrange".*
>
> *(II,28/1).*

Adulte (teleios), dans le Christ, l'homme, en Adam, ne pouvait être qu'enfant. (cf. IV,38/1, cité p.467 ; IV,11/2, cité p.484 ; IV,39/2-3, cité p.484).

D'autre part, pour la jeune Eglise, l'homme était issu de la terre sur le modèle d'une gestation comparable à celle d'un enfant formé dans le sein maternel. Or cette gestation, toujours et partout, débute par l'état d'enfance. Pourquoi l'homme, issu de la terre selon un processus semblable, aurait-il suivi un mouvement inverse ?

En outre, parce que l'homme est issu de la terre, parce que son évolution a été progressive, et parce qu'il n'est pas sorti tout brillant de lumière de l'imagination d'une quelconque divinité, il n'avait pas à l'origine l'expérience de la vie. C'est ce qui explique sa

faute et aussi la relativité de cette faute. Au lieu de l'écarter définitivement de Dieu elle asuscité, au contraire, la magnanimité divine :

> *"Car Dieu eut de la haine pour celui qui avait séduit l'homme mais, pour l'homme séduit, Il en vint insensiblement à éprouver de la pitié".*
>
> *(III,23/5).*

Dans l'hypothèse contraire, la faute d'Adam aurait été proportionnelle à sa perfection personnelle et aurait atteint, toute proportion gardée, la gravité de l'apostasie du démon et par là, la malédiction divine.

Enfin, parce qu'en Adam tout l'avenir de l'humanité ne faisait que commencer, toute faute grave de sa part ne pouvait avoir que des répercussions profondes, voire irrémédiables, sur l'évolution de celle-ci. On comprend pourquoi Dieu, dans son souci de sauvegarder la promotion de l'homme, ne pouvait que choisir un remède dont le sérieux répondait à la gravité du mal.

Pour justifier l'ensemble de sa position, l'évêque de Lyon énonce la raison suivante. Dieu, dit-il, par sa puissance et sa richesse, est toujours en mesure d'accorder à l'homme la perfection *"comme il le veut et quand il le veut"*. Lui ne connaît aucune limite. L'océan est toujours capable de donner des tonnes d'eau, encore faut-il que le réceptacle prévu soit capable de les recevoir. Il en est de même pour les êtres créés. Dieu est en mesure de leur communiquer le maximum de ses bienfaits, mais selon les limites de leurs capacités :

> *"Ici, l'on objectera peut-être ; eh quoi ! Dieu n'eût-il pu faire l'homme parfait dès le commencement ? Qu'on sache donc que pour Dieu (...) tout est possible à ne considérer que Lui. Mais les êtres créés en tant qu'ils ont reçu, dans le temps, leur commencement d'existence, étaient nécessairement inférieurs à Celui qui les a faits (...) Or, en tant qu'ils ne sont pas incréés, ils sont au-dessous de la perfection (...) ils sont de petits enfants (...) De même, en effet, qu'une mère peut donner une nourriture parfaite à son nouveau-né, mais que celui-ci est encore incapable de recevoir une nourriture au-dessus de son âge ainsi Dieu pouvait quant à Lui, donner dès le commencement la perfection à l'homme, mais l'homme était incapable de la recevoir, car il n'était qu'un petit enfant".*
>
> *(IV,38/1). (cf.aussi IV,38/4 cité p.459 et IV,39/2-3 cité p.* 484).

2° LE CARACTERE INACHEVE DE LA COMMUNION ENTRE L'HOMME ET DIEU.

a) LA DIFFERENCE ENTRE L'UNION DE L'HOMME-ADAM AVEC DIEU ET L'UNION DE L'HOMME-CHRIST EN DIEU.

Nous avons lu, sur la présence du Verbe au paradis, le passage de l'Epideixis 12 cité p.452, et nous verrons celui de Théophile, à la page 539. Ces témoignages sont certainement les plus explicites que la catéchèse nous ait donnés sur la communion d'amitié qui existait entre nos premiers parents et le Verbe. Quelle était, dès lors, la condition religieuse que cette communion conférait à l'homme ? On le sait, à la suite d'Origène, la pensée chrétienne progressivement est venue à l'idée qu'au paradis, Adam communiait à la vie divine, c'est-à-dire qu'il jouissait de la grâce sanctifiante. C'est principalement cette grâce sanctifiante que le péché lui aurait fait perdre, entraînant avec elle, la disparition de tous les dons préternaturels dont elle était la source.

Irénée quant à lui, affirme qu'il y avait une différence très prononcée entre l'homme Adam en communion d'amitié avec le Verbe et l'homme actuellement en communion de vie, par la foi, avec le Christ. Deux textes principaux en apportent la preuve : V,1/3 et V,12/2. Dans le Christ, l'homme a trouvé une union avec Dieu qui était inexistante en Adam. En transcrivant le premier texte V,1/3, qui est aussi le plus explicite, et pour mieux faire ressortir la différence entre les deux conditions, nous avons mis en parallèle, sur deux colonnes, les phrases qui décrivent la condition originelle en Adam (à gauche) et la condition nouvelle instaurée dans le Christ (à droite).

La condition originelle inachevée en Adam	La condition parachevée dans le Christ
1/ Vains aussi les Ebionites	*2/ refusant d'accueillir dans leurs âmes, par la foi, l'union de Dieu et de l'homme*
3/ ils demeurent dans le vieux levain de leur naissance.	*4/ Ils ne veulent pas comprendre que l'Esprit Saint est survenu en Marie et que la puissance du Très-Haut l'a couverte de son ombre, à cause de quoi ce qui est né d'elle est*

La condition originelle inachevée en Adam (suite)

La condition parachevée dans le Christ (suite)

saint et est le Fils du Dieu Très-Haut, le Père de toutes choses ayant opéré l'Incarnation de son Fils et ayant fait apparaître ainsi une naissance nouvelle,

5/ afin que, comme nous avions hérité de la mort par la naissance antérieure,

6/ nous héritions de la vie par cette naissance-ci.

7/ Ils rejettent donc le mélange du vin céleste et ne veulent être que l'eau de ce monde, n'acceptant pas que Dieu entre en union avec eux, mais demeurent en cet Adam qui fut vaincu et chassé du paradis.

Ils ne comprennent pas le parallèle (quemadmodum)

8/ tout comme "au début" (ab initio) de notre formation en Adam, le souffle de vie, issu de Dieu, en s'unissant à l'oeuvre modelée, a animé l'homme et l'a fait apparaître comme être animé doué de raison (...)

9/ Ainsi, "à la fin" (in fine), le Verbe du Père et l'Esprit de Dieu, en s'unissant à l'originelle substance de l'ouvrage modelé, c'est-à-dire Adam, ont rendu l'homme vivant et parfait, capable de comprendre le Père parfait

10/ afin que, comme nous mourons tous dans l'homme animal (quemadmodum in animali omnes mortui sumus)

11/ ainsi nous soyons tous vivifiés dans l'homme spirituel (sic in Spiritali omnes vivificemur).

Jamais en effet, Adam n'a échappé aux mains de Dieu, auxquelles parlait le Père lorsqu'Il disait : "Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance". Et c'est pourquoi, à la fin (in fine), "non par la volonté de la chair ni par la volonté de l'homme", mais par le bon plaisir du Père, les Mains de Dieu ont parachevé l'homme dans la vie, pour qu'Adam devienne à l'image et à la ressemblance de Dieu.

(V, 1/?).

(On retrouve un développement analogue en IV, 33/4).

L'argumentation est claire. Nous nous trouvons devant une double confrontation : une première, entre le Christ et Adam, et une seconde entre la condition de ceux qui engagent leur vie, par la foi, dans la vie du Christ et la condition de ceux qui se contentent de l'héritage reçu, à la première naissance, en vertu de notre insertion naturelle en Adam.

Le premier Adam, en vertu de sa création, *(ab initio* est-il bien notifié) n'était qu'"une chose faite" (poièma). Il n'avait reçu qu'un "souffle de vie", issu de Dieu certes, mais qui n'avait fait de lui qu'un être animé doué de raison *(animal rationale ostendit, V,1/3)*. Cette affirmation est reprise au chap. V,3/2 *(facere ad hoc ut sit et quidem animalem et rationabilem facere hominem)*. Ce premier souffle ne pouvait communiquer à l'homme qu'une animation selon un mode propre à la création, un mode qui est lié au créé, qui est du domaine des choses faites *(secundum conditionem, quod est conditionis, quod est factum, V,18/2)*, c'est-à-dire une animation "temporaire" *(afflatus quidem temporalis, V,12/2)*. Elle était incapable de conférer à l'homme l'immortalité, comme doit le faire l'animation due à l'Esprit Saint *(Spiritum autem sempiternus, V,12/2)*. Le Verbe avait prévenu l'homme-Adam des limites de sa nature (Gen.,2/17). Trompé, mais aussi par manque de foi en son conseiller, Adam, à la suite du péché, devait expérimentalement prendre conscience de ses limites, en commençant à les éprouver dans sa propre chair. Sa condition, déjà naturellement limitée, s'est trouvée ainsi diminuée de l'immortalité gracieuse que lui accordait sa communion avec le Verbe : *"il fut vaincu et chassé du paradis"*, c'est-à-dire de l'immortalité *(expulsa est pristina vita quoniam non per Spiritum, sed per afflatum fuerat data, V,12/1)*. Pour Irénée, cette expulsion était la preuve que l'homme, en vertu de l'animation propre à son souffle de vie, ne possédait pas une immortalité inhérente à sa nature.

En vertu de sa filiation divine, le Christ au contraire fut un être engendré directement de Dieu (gennèma) *(quod est ex Deo, quod est generatio, V,18/2)*. Il est né de la puissance vitale de l'Esprit Saint lui-même. C'est pourquoi *"Il était saint et Fils de Dieu" (sanctum est et filius Dei Patris)*. En lui, l'Adam originel, dans lequel il s'était inséré en vertu de sa filiation humaine en Marie, a trouvé un parachèvement vital (existentiel) qu'il n'avait jamais eu, pas même en Adam, *(viventem et perfectum effecit hominem)*. Et maintenant à tous ceux qui, librement, unissent leur vie à la sienne, Il communique l'Esprit Saint qui parachève leur vie originelle *(vivum perfecerunt hominem)*.

Cette différence entre la condition du premier Adam et celle

du second est reprise et réaffirmée plusieurs fois. Spécialement au chap. III,22/3 cité p.473 et au chap. V,12/2 :

"Mais, dit l'Apôtre à l'adresse des hommes que nous sommes, ce qui apparaît d'abord ce n'est pas le spirituel, mais d'abord le psychique, puis le spirituel" (1° Cor.,15/46). C'est une question de logique (secundem rationem). Car il fallait que l'homme fût d'abord modelé, qu'après avoir été modelé, il reçût une âme /vivante/, et qu'ensuite seulement il reçût la communion de l'Esprit. C'est pourquoi aussi "le premier Adam a été fait âme vivante, mais le second Adam a été fait Esprit vivifiant" (1° Cor.,15/45). De même donc que celui qui avait été fait âme vivante, en inclinant vers le mal, a perdu la vie, ainsi ce même homme, en revenant au bien et en recevant l'Esprit vivifiant, retrouvera la vie".

(V,12/2) (1).

---

1. A. Verrièle a bien vu et souligné la position d'Irénée sur la différence de la condition religieuse de l'homme en Adam et dans le Christ. Il l'énonce plusieurs fois :

" C'était(pour Irénée) une vie spirituelle, tellement initiale " et instable, tellement préordonnée aux progrès futurs, qu'elle " n'apparaît plus, dans le plan divin, que l'ébauche et l'annonce " de ce don supérieur de l'Esprit, à communiquer plus tard par le " Verbe incarné, le second Adam".

(R.S.R. année 34, p.496 ; cf. aussi p.506).

Précisément, au sujet de ce passage V,12/2, il refuse de suivre la position de l'évêque de Lyon :

" Pour notre part, c'est ce dernier point que nous voulons ici " mettre en relief, il ne peut être question d'adopter au sens ma- " tériel, cette vue du saint évêque, admettant une si substantielle " différence entre la vie spirituelle du paradis et la nôtre. Irénée " dévie quelque peu de la pensée de l'Apôtre".(article cité, p.521).

" Paul, explique-t-il à la page suivante, entendait opposer l'homme " en sa nature considérée du fait simplement de sa création, à " l'Homme-Christ rempli de l'Esprit Saint (...) en le (l'homme) con- " sidérant à part de cet esprit de sainteté, surajouté à sa nature. " Irénée au contraire, applique à l'Adam réel et historique, comme " sa définition intégrale, "l'animalis homo factus in animam viven- " tem" (id. p.521-522) (...) "On maintiendra donc, à l'encontre d'I- " rénée, qu'Adam était bien déjà sanctifié par le don de l'Esprit " Saint". (id. p.522).

Nous nous permettons de répondre en rappelant les points suivants :

1° L'autorité d'Irénée vaut celle de tous les commentateurs ultérieurs de la pensée paulinienne. Il demeure celui qui nous donne, de sa pensée, l'écho le plus rapproché et l'écho d'un évêque et d'un théologien dont il est difficile de nier la valeur.

2° A. M. Dubarle, dans son livre "Le péché originel dans l'Ecriture",en faisant l'exégèse de 1° Cor.,15, retrouve pratiquement la position d'Irénée. (op. cit. p.121 à 171).

3° Irénée donne son commentaire comme étant l'expression du "bon sens", "secundum rationem", dit-il. Les raisons en sont données

.../...

Nous avons ajouté l'adjectif "vivante" dans la phrase : *"qu'après avoir été modelé, il reçut une âme "vivante"*. L'explication d'Irénée l'impose. Pour appuyer son texte, ne cite-t-il pas le verset 1° Cor.,15/45 :*"C'est pourquoi /Paul s'exprime/ ainsi : le premier homme a été fait âme "vivante" (cf. Gen.,2/7 commenté en II,34/4, p.347-350).*

Au paragraphe suivant l'auteur revient sur ce qu'il a déjà énoncé :

> *" (...) Qu'est-ce donc qui était mort ? De toute évidence la substance de la chair, qui avait perdu le souffle de vie ("afflatum vitae" et non "Spiritum Sanctum") et était devenue sans souffle et morte. C'est elle que le Seigneur est venu rendre à la vie, afin que, comme nous mourons tous en Adam parce que "psychiques", nous vivions tous dans le Christ parce que "spirituels", après avoir rejeté, non l'ouvrage modelé par Dieu, mais les convoitises de la chair et avoir reçu l'Esprit Saint" (V,12/3 ; cf. aussi III,22/3 cité p.473).*

Ces textes sont par eux-mêmes suffisamment clairs. Irénée partait du principe évident que la condition de l'homme à son début ne pouvait être que très limitée. Non pas que Dieu fût impuissant ou indigent pourcommuniquer ses dons. C'est l'homme au contraire qui était dans l'impuissance de recevoir et de garder les dons de Dieu. Initialement ses capacités étaient restreintes puisqu'il n'était qu'au début de son développement. *"Nous étions*, dit-il textuellement, *incapables de porter la puissance de la divinité"* (cf. chap. IV,38 cité p.459), en clair, l'homme était incapable de porter l'Esprit Saint. Nous avons déjà donné plusieurs fois l'explication de l'évêque. Par la création, Dieu a voulu faire surgir dans l'existence, hors et séparé de Lui, un homme qui soit authentiquement lui, capable de contracter, en pleine connaissance et avec une entière liberté, une alliance avec son Créateur et Père. Dans ce but, Il lui a donné une nature spécifique et, en plus, il a voulu que l'homme ne participât à l'Exister divin que suivant le mode propre et spécifique de sa nature. C'est pourquoi chaque fois que l'auteur parle du souffle de vie initial communiqué à l'homme par Dieu, il est toujours question, non pas de l'Esprit Saint, mais du "simple souffle de vie" (cf. textes cités p. 229-230). C'est ce souffle, précise-t-il en II,34/4, qui a fait de l'âme, une âme "vivante" (cf. p.347-350). Mais cette animation ne pouvait être que limitée et temporaire suivant les capacités limitées de notre nature.

---

dans l'étude suivante sur "l'explication théologique de la position de la jeune Eglise" (p. 475 à 480).

Dès lors, dans la mesure où Dieu avait prévu de faire accéder l'homme à l'immortalité définitive, Il devait trouver une économie qui permît à l'homme de participer directement à la vie même de Dieu, l'Esprit Saint. Mais comme cette animation relève directement de la filiation, elle ne pouvait commencer sur terre qu'avec l'apparition du Verbe devenu chair et l'homme ne peut y accéder que dans la mesure où il ne fait qu'un avec le Christ. Voir à ce sujet le texte magnifique IV,38 cité p. 246-249.

Il nous est donc possible de conclure. Pour la Tradition romaine, seule une animation de l'Esprit Saint Lui-même peut rendre l'homme "saint". Mais cette animation, parce qu'elle relève directement de Dieu *(quod est ex Deo, V,18/2)*, est du domaine de la génération *(quod est generatio, V,18/2)*. Cette sanctification a été inaugurée en plénitude dans le Christ né de l'Esprit Saint et, par là, vrai Fils de Dieu. Adam, en vertu de sa création ex nihilo, ne possédait que l'animation que lui communiquait son souffle de vie. Cette animation ne pouvait être que temporaire *(afflatus quidem temporalis, V,12/2)*. La preuve en est qu'après avoir brisé l'amitié qui l'unissait au Verbe, il perdit l'immortalité gracieuse que Celui-ci voulait lui accorder et commença à s'enfoncer dans la mort *(expulsa est pristina vita quoniam non per Spiritum, sed per afflatum fuerat data, V,12/1)*. Par conséquent, tous les hommes, en vertu de leur insertion naturelle en Adam, lors de leur première naissance, ne jouissent que d'une animation temporaire, ils ne peuvent espérer devenir "saints et fils de Dieu" qu'en s'unissant, par une nouvelle naissance, laissée cette fois au libre choix de leur amour, à la personne même du Christ unique Fils de Dieu, en qui ils deviennent à leur tour *"fils de Dieu et précieux aux yeux du Père" (V,16/2)*.

b) *POURTANT LA "COMMUNION D'AMITIE" ENTRE ADAM ET LE VERBE ETAIT LE "TYPE" ET PREFIGURAIT LA "COMMUNION DE VIE" REALISEE DANS LE CHRIST ENTRE LE VERBE ET L'HUMAINE NATURE.*

Toutefois, si la condition originelle n'était pas l'état de grâce sanctifiante, elle en était le type, au dire même d'Irénée :

> *"Paul appelle Adam lui-même "la figure de Celui qui doit venir" (typus futuri, Rom.,5/14), car le Verbe artisan de toutes choses avait ébauché à l'avance ce qui s'accomplirait en Lui-même, l'économie d'Incarnation concernant le Fils de Dieu : Dieu formant d'abord l'homme psychique (praeformante Deo primum animalem hominem) dans le dessein évident de le sauver par l'Homme spirituel" (videlicet uti ab spiritali salvaretur). (III,22/3).*

"A quel point ce jardin était beau et bon : le Verbe de Dieu s'y promenait constamment et s'entretenait avec l'homme, préfigurant les choses futures, à savoir qu'Il serait son compagnon d'habitation et causerait avec lui et serait avec les hommes, leur enseignant la justice".

(Epid.,12).

Le type, avons-nous dit (p.36 à 44) peut se définir ainsi : c'est une réalité - soit une chose, soit un évènement, soit surtout un homme - qui possède comme telle la signification historique qui lui est propre. Toutefois les auteurs sacrés du Nouveau Testament et l'Eglise naissante ont vu, dans cette réalité, une relation avec le Christ. C'est en vertu de cette relation christologique qu'elle est appelée "type" et qu'elle possède deux sens. Le premier est celui de sa portée historique. Le second est directement lié au Christ et au salut qu'Il est venu apporter. Ceci dit, il nous est facile de comprendre comment la communion d'amitié qui existait entre Adam et le Verbe, était le "type" de l'union hypostatique de l'homme en Dieu dans le Christ.

1/ Adam bénéficiait de la présence même de la "Parole" divine, qui, tout en demeurant mystérieuse, n'en était pas moins réelle. Entre les deux régnait une véritable communion d'idées et de volonté. Dans le Christ, le Verbe aussi est présent, mais son union avec l'humanité est la plus étroite qui soit puisqu'elle est hypostatique, c'est-à-dire animée par la Personne même du Verbe.

2/ En vertu de sa communion d'amitié avec le Verbe, Adam jouissait d'une immortalité qui, en raison de sa propre faiblesse, était encore bien fragile, mais qui n'en était pas moins réelle, elle aussi. Dans le Christ l'union hypostatique du Verbe à l'humaine nature a communiqué à celle-ci une incorruptibilité inamissible, puisqu'elle est l'incorruptibilité même de Dieu.

Notre statut actuel dans le Christ est appelé par Irénée "statut de l'adoption filiale ou statut de l'adoption en vue de la filiation". Le titre de "statut de l'amitié" définirait au mieux, semble-t-il, la condition privilégiée de nos premiers parents vis-à-vis de leur Créateur et Père, puisque c'est celui que le Sauveur nous a rendu en premier lieu :

"C'est précisément de Lui (Dieu) que, pour avoir transgressé son commandement, nous étions devenus les ennemis. Et c'est pourquoi, dans les derniers temps, le Seigneur nous a rétablis dans l'amitié, par le moyen de l'Incarnation. Devenu "médiateur de Dieu et des hommes" (Tim.,2/5) Il a fléchi en notre faveur son Père contre qui

nous avions péché et l'a consolé de notre désobéissance par son obéissance".

(V,17/1).

Comme des enfants aimés, pratiquement adoptés par Dieu, ils jouissaient de la présence mystérieuse de son Verbe et participaient déjà au statut de l'immortalité. Toutefois, ils ne bénéficiaient de celle-ci qu'en vertu d'une communion d'amitié à la Parole divine et non pas en vertu d'une communion de vie avec l'humanité du Verbe devenu chair. Ils étaient soutenus extérieurement, si l'on peut ainsi s'exprimer, dans l'immortalité. Ce n'est pas "intérieurement" qu'ils étaient animés de l'immortalité divine. Intérieurement, ils restaient vivifiés par leur propre mode créé temporel de participation à l'esprit souffle créateur. Dans le Christ au contraire, nous avons déjà les "arrhes" de l'Esprit Saint qui, finalement, doit nous vivifier selon le mode éternel de Dieu.

c) *L'EXPLICATION THEOLOGIQUE DE LA POSITION DE LA JEUNE EGLISE.*

On sait que, depuis le 3me siècle, la pensée chrétienne a admis à la suite d'Origène que nos premiers parents auraient bénéficié originellement de la grâce sanctifiante, c'est-à-dire qu'ils auraient directement participé à l'Esprit Saint qui est Vie divine. (1). On connaît la position de la scolastique devenue classique depuis Thomas d'Aquin :

" Saint Thomas (...) formula à ce sujet la doctrine qui est main-
" tenant admise : Adam reçut immédiatement avec l'intégrité de na-
" ture la grâce sanctifiante ; bien plus cette grâce est le prin-
" cipe et la source de tous les autres dons supérieurs. Il suivait
" une indication que donnait Saint Augustin dans son enseignement
" à propos des anges. "Deus simul iis et condens naturam et lar-

---

1, Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici la position exacte adoptée par les Pères du Concile du Vatican I, au sujet de cette délicate question de l'"état de grâce sanctifiante" en Adam.

"Les Pères du Concile du Vatican reconnaissent expressément
" toute liberté à l'opinion qui, en affirmant que la privation de
" la grâce a un lien nécessaire avec le péché originel, tient cette
" privation comme non étrangère à l'état de péché héréditaire. Les
" deux opinions en présence, laissant intact le dogme, sont libres
" et doivent être jugées d'après les raisons qu'elles invoquent".
(A. Gaudel, Art. P.O., D.T.C., col. 595).

On sait que la thèse de Slomkowski "L'état primitif de l'homme dans la tradition de l'Eglise avant saint Augustin", Paris, 1928, avait développé la position irénéenne.

" giens gratiam" (Civ. Dei.,12,9/2). C'est pourquoi, d'après Saint
" Thomas, le siège de la justice originelle n'est que secondaire-
" ment dans la volonté, mais premièrement dans la substance de
" l'âme". (1).

On voit immédiatement où conduit une telle affirmation. Si l'âme d'Adam, dit-on, avait simplement été créée "ex nihilo", exactement comme le corps, elle n'aurait possédé effectivement qu'un statut existentiel comparable à celui du corps et capable de dissolution. Mais, parce que l'âme ne pouvait, par sa substance même que participer originellement à la vie divine, de même elle ne pouvait que participer originellement à l'incorruptibilité inhérente à la vie divine dont elle bénéficiait.

En regard à cette position, Irénée est formel : la vie originelle dit-il, a été expulsée parce qu'elle n'avait été donnée que par le souffle créateur et non par l'Esprit *(expulsa est pristina vita quoniam non per Spiritum sed per afflatum fuerat data, V,12/1)*. En vertu de sa création, Adam ne participait pas à l'Esprit Saint.

Il explique sa prise de position au chap. V,1/1 :

"Nous ne pouvions connaître les mystères de Dieu que si notre Maître, tout en étant le Verbe, se faisait homme. D'une part en effet, nul n'était capable de révéler les secrets du Père, sinon son propre Verbe, car quel autre a été son conseiller ? D'autre part, nous ne pouvions les connaître autrement qu'en voyant notre Maître et en percevant de nos propres oreilles le son de sa voix (...) Si /le Seigneur/ a répandu l'Esprit du Père pour opérer l'union et la communion de Dieu et des hommes, faisant descendre Dieu dans les hommes par l'Esprit et faisant monter l'homme jusqu'à Dieu par son Incarnation, et si en toute certitude et vérité, lors de sa venue, Il nous a gratifiés de l'incorruptibilité par la communion que nous

---

1. S. Théol.,I/100, I ad 2 ; De Mal.,IV/2 ; S. Théol.,I,2/83, 2c et ad 2 ; 83/3 ; cf. B. Bartmann, op.cit.,p.317.
En conséquence le péché transmis aux descendants consisterait surtout dans la privation de la grâce sanctifiante :

" Puisque la privation de la grâce, c'est une véritable mort dé-
" pouillant l'âme de cette vie surnaturelle qui la divinisait toute
" en son être et ses puissances. Relativement à cet état divin, (...)
" c'est même précisément cette grande et principale privation de
" la grâce en nous par la faute d'Adam, qui constitue en lui-même le
" péché héréditaire transmis, la tache ou souillure inhérente à l'âme
" des enfants d'Adam, comme nous l'établirons plus loin et ce n'est
" pas seulement là un effet comme les autres de ce péché en nous".
(A. Verrièle, op. cit., p.187).

avons avec Lui-même, c'en est fait de tous les enseignements des hérétiques".

(V,1/1).

Ici, Irénée explique clairement pourquoi *"nous ne pouvions connaître les mystères de Dieu"*, c'est-à-dire, précise-t-il plus loin, participer à l'Esprit Saint et à son incorruptibilité, que dans la personne du Verbe incarné. Avant l'Incarnation du Verbe, Adam ne pouvait participer à l'immortalité qu'en acceptant librement de rester en communion avec le Verbe. Autrement dit, pour reprendre les termes de l'affirmation de B. Bartmann, "le siège de sa justice originelle était premièrement dans sa volonté et secondairement, dans la mesure où il aurait librement accepté de rester uni au Verbe, la substance de son âme aurait participé à l'immortalité du Verbe.

Il n'y a qu'une seule vie divine : celle de Dieu. Dieu ne peut créer une vie divine distincte de la sienne et qui serait "poièma". Ce serait une contradiction et une absurdité. La vie divine ne peut être que communiquée par Dieu et non créée. Autrement dit, la participation à la vie divine relève uniquement de la génération (gennèma) *(quod est ex Deo, quod est generatio, V,18/2)*, et non pas du domaine de la création (poièma) *(quod est conditionis, quod est factum, V,18/2)*. *"Entre enfant et ouvrage, il y a cette différence que le premier a été engendré (gennèma) par Dieu et que le second a été fait par Lui (poièma)" (IV,41/2).*

Dès lors, la question de la participation originelle à la vie divine revient à la question suivante ; la création d'Adam relevait-elle du mode de création ex nihilo proprement dit, ou du mode de création par génération ou par émanation ?

La gnose du 2me siècle, dans son ensemble, soutient que la création de l'âme relèverait du mode de création par génération ou par émanation (elle serait un "gennèma") et que celle du corps, par contre, serait d'origine terrestre. Origène, cependant, au siècle suivant, précisera que la création du corps relève du mode de création ex nihilo. On comprend aisément que dans cette hypothèse, il ait soutenu la participation originelle de l'âme d'Adam à la vie divine (participation appelée plus tard : grâce sanctifiante).

Pour la pensée romaine, au contraire, en vertu de l'universalité de la création ex nihilo, l'âme et le corps sont venus à l'existence, en vertu du même mode de création "ex nihilo". Les deux, et au même titre, sont des "poièma". Dans cette perspective, ni l'un ni l'autre ne

pouvaient participer directement, dans leur substance, à la vie divine (voir p. 460).

La pensée biblique met une absence radicale de continuité entre la Vie divine incréée et la vie créée. Comment lui aurait-il été possible de penser qu'une nature créée, composée et limitée, puisse directement entrer en rapport avec la vie divine, éminemment simple et illimitée, et participer à elle ?

En vertu de la création ex nihilo, toute nature créée ne participe à l'Exister divin que selon un mode créé obligatoirement limité, le seul dont sa nature, créée elle aussi, soit capable. Une créature ne peut participer à la vie divine que suivant un mode divin choisi et réalisé par Dieu Lui-même. A l'origine Dieu, il est vrai, avait proposé à l'homme de participer à l'immortalité du Verbe, en vertu d'une communion d'amitié que le Verbe offrait à Adam ; encore que cette immortalité n'était que provisoire ; elle devait être reprise, à la fin des temps, par la participation de l'homme, dans le Verbe incarné, à l'incorruptibilité divine. Car, c'est seulement dans la personne du Verbe incarné, que l'homme pourra enfin participer, d'une façon définitive, à l'incorruptibilité de la vie divine. La naissance du Christ, en effet, a été une véritable génération de la part de Dieu. Le Christ n'a pas été un "poièma" mais un "gennèma" du Père. C'est pourquoi, en Lui, la nature humaine est directement animée par la vie divine, encore que cette animation pose un tel problème à la raison humaine qu'on l'appelle le mystère de l'union hypostatique.

Depuis le Christ, mais depuis le Christ seulement, tout homme peut librement entrer en communion avec son humanité et, dans cette communion vitale à l'humanité du Christ unie hypostatiquement à la vie divine, participer, lui aussi, à la vie divine. Tel était le mode divin que le Père avait prévu pour permettre à l'homme de devenir son Fils, dans le vrai sens du terme. Il reste que, sans la médiation de l'humanité du Christ, l'homme ne pouvait et ne pourra jamais entrer en relation directe avec la vie divine pour y communier. Un robot (poièma), si perfectionné soit-il, ne peut et ne pourra jamais devenir un enfant (gennèma). Il lui faudrait changer de nature et n'être plus lui-même. De même une nature créée ne peut participer directement à la nature divine sans un médiateur qui soit à la fois homme, pour permettre à l'humaine nature d'entrer en communion vitale avec lui, et à la fois Dieu, pour que cette communion soit participation à la vie divine.

On pourrait, certes, faire à Irénée l'objection suivante : nos

premiers parents avaient du Verbe une connaissance exceptionnelle et jouissaient avec Lui d'un statut non moins exceptionnel d'amitié. Cette connaissance n'était-elle pas pour eux "grâce sanctifiante" ? La sanctification, il est vrai, suppose toujours à la base un problème de connaissance. Mais les gnoses avaient de celle-ci une notion bien différente de celle de l'Ecriture. Pour elles, connaître c'était abstraire l'intelligible du sensible ; la connaissance était une démarche purement intellectuelle. Dès lors pour connaître Dieu le non sensible par excellence, l'homme devait abstraire en lui tout le sensible pour donner à son intelligence désincarnée au maximum la faculté d'entrer en contact avec Dieu, l'Intelligible parfait. Pour la pensée biblique et pour Irénée qui s'y veut fidèle, par contre, la connaissance est tout autre, elle intéresse l'homme tout entier, parce que l'homme est un. Connaître n'est pas synonyme de désincarnation, mais synonyme d'union vitale de personne à personne. Jésus n'a-t-il pas dit Lui-même :

> *"Vous scrutez les Ecritures dans lesquelles vous croyez avoir la vie éternelle : ce sont elles qui me rendent témoignage et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie".* *(IV,10/1).*
> *(Jn.,5/39-40).*

Le Christ précisait ainsi que le but de l'Ecriture était de conduire à sa personne. Car continue Irénée, seule sa Personne (et non les Ecritures) nous apporte le salut :

> *"Instruisant par avance les hommes de la venue de son Fils et leur annonçant par avance le salut qui vient de Lui".*
> *(cf. IV,34/1 cit. p.588).* *(IV,10/1).*

C'est pourquoi il dit en V,1/1 : *"nous ne pouvions connaître les mystères du Père que si notre Maître, tout en étant le Verbe, se faisait homme".* Car *"connaître les mystères de Dieu"* c'est en définitive participer à *"l'Esprit du Père que le Seigneur a répandu pour opérer l'union et la communion de Dieu et des hommes".* Ainsi comprise, la connaissance qui existait entre nos premiers parents et le Verbe était loin de satisfaire aux conditions exigées pour une relation vitale de personne à personne. La communion d'idées et d'amitié des fiançailles n'est pas la communion de vie réalisée dans le mariage. Vouloir réduire le rapport entre l'homme et Dieu à un simple échange d'idées reviendrait à réduire l'homme et Dieu à de simples entités intelligibles, comparables à l'intelligence humaine. C'était, il est vrai, la position gnostique, ce n'était pas celle de la Tradition ecclésiale (cf. p.398 à 402).

C'est pourquoi la Vie divine, qui est l'Esprit Saint, n'a pu être communiquée à l'homme que dans la personne du Verbe Incarné :

> *"Voilà pourquoi cet Esprit est aussi descendu sur le Fils de Dieu devenu homme, s'habituant avec Lui à habiter dans le genre humain, à se reposer parmi les hommes, à habiter l'oeuvre modelée par Dieu, opérant en ces hommes, la volonté du Père et les renouvelant de leur vétusté dans la nouveauté du Christ".*
>
> *(III,17/1).*

Ainsi peut se formuler la doctrine d'Irénée et de la Tradition sur la condition originelle. La participation à la vie divine relève de la génération. Tout être créé ex nihilo, du fait même de son mode de création, en est exclu. Ce n'est pas non plus le rapport qui existait au début entre Adam et le Verbe qui pouvait communiquer cette participation, puisqu'elle n'était qu'une communion d'amitié. Ce n'est que dans le Christ, parce qu'Il est "gennèma" du Père que la vie divine a effectivement commencé d'animer une nature humaine. Et c'est en Lui qu'elle s'offre d'animer tous ceux qui, librement, consentent à faire partie du corps dont Il est la Tête et qui ainsi acceptent de "connaître" le Père dans le sens vital et biblique du terme.

Telles sont les affirmations fondamentales.

Il nous reste à tenter une courte synthèse de la pensée post-biblique sur notre condition originelle, afin d'en faire ressortir le double caractère sanctifiant et dynamique qui la marque si fortement.

c) Synthèse de la tradition romaine sur la condition originelle

1° Le caractere "sanctifiant" de la condition originelle.

"Ab Spiritu sanctitatis stola" (III,23/5).

Une phrase, pour Irénée, semble résumer la condition de l'homme à son origine :

> *" Puisque cette robe que j'avais reçue de l'Esprit de Sainteté (ab Spiritu sanctitatis stola), je l'ai perdue par ma désobéissance, je reconnais maintenant que je mérite un tel vêtement (celui fait avec des feuilles de figuier).* (III,23/5).

Cette phrase a été souvent reprise et non moins souvent interprétée. Extrapolant la pensée de l'évêque pour la faire entrer dans leur propre cadre, beaucoup d'auteurs y ont vu une allusion à une hypothétique participation à la vie divine (Cf.B.Bartmann, op.cit.p.315, § "Les Pères"). La phrase il est vrai, peut se traduire par"la robe de sainteté que j'ai reçue de l'Esprit". Nous venons de le voir, telle ne pouvait être la pensée de l'évêque des Gaules.

La formule malgré tout mérite d'être retenue. Remise dans son contexte immédiat et dans celui de la Tradition, sans jamais avoir eu la portée qu'on a voulu lui prêter, elle n'en demeure pas moins une belle définition de la condition originelle privilégiée de nos premiers parents.

En effet, sorti printanier des "Mains" du Créateur, animé encore du jeune souffle qui le soulevait et qui l'émerveillait, le Verbe l'aidant à conserver ce souffle, innocent comme un enfant, ignorant même ce que pouvait être le mal (aussi bien le mal physique que le mal moral), l'homme suivait naturellement le mouvement du souffle de vie que lui avait communiqué l'Esprit créateur :

> " Et Adam et Eve - car tel est le nom de la femme - étaient nus et n'en avaient point honte, car ils avaient en eux une pensée innocente et de petits enfants, et ils ne pouvaient se représenter en esprit, ni penser toutes ces choses qui, sous l'empire du mal, naissent dans l'âme par le moyen de désirs voluptueux et s'accompagnent de plaisirs honteux, car ils étaient alors dans un état d'intégrité, conservant leur nature propre, parce que le /souffle/ qui avait été soufflé sur la chair façonnée était un souffle de vie. Or, ce souffle demeurant dans son rang et dans sa force, /l'âme/ ne pense pas et n'imagine pas des choses ignobles ; c'est pourquoi ils n'avaient point honte de se donner des baisers et de s'embrasser chastement comme des enfants". (Epid.14).

Parce que l'homme doit obligatoirement connaître "un commencement, un état intermédiaire et une maturité" (IV,11/2), sans être "teleios" (achevé ou parfait), Adam, dans ses débuts modestes, correspondait aux vues du Créateur. Et la conformité entre les vues du Créateur et leur réalisation dans l'homme et dans la création, voilà ce que l'Ecriture appelle la "sainteté", la "sanctitas".

Conformité déjà sur le plan physique. Toute la création, la terre en particulier, avait enfin trouvé dans l'homme sa promotion. Elle avait son roi (Gen.2/19-20). Un roi d'autant plus cher qu'il était son enfant (Gen.3/19). Elle était heureuse de lui offrir comme lieu de séjour, un véritable paradis (Gen.2/8). Le sol produisait tout ce dont l'enfant avait besoin (Gen.2/9). C'est en toute sécurité et en toute confiance que le jeune roi pouvait faire ses premiers pas sur cette terre qui lui était soumise et qui était contente de satisfaire maternellement ses aspirations légitimes (Epid.11-12). Conformité aussi sur les autres plans. L'Enfant-Roi qui ne devait pas connaître les atteintes de la mort, était animé d'une vie "ad imaginem et similitudinem Dei" (Gen.I/26-27). Il jouissait d'une liberté d'accès auprès du Verbe (Epid.15). Conseilé et guidé par Lui (Gen.2/16-17) roi-prêtre, de son coeur pouvait monter jusqu'au Dieu Créateur la joie et, avec elle, la gratitude, la sienne et celle de toute la création. De son côté, selon l'expression même de la Bible, le Père était satisfait de son oeuvre : "Il se réjouissait d'avoir achevé le monde et trouvait ses délices parmi les enfants des hommes" (Prov.8/31 cité IV,20/3).

Tout était conforme aux vues créatrices. C'est pourquoi tout était "in sanctitate et justitia", selon l'expression que la Sagesse applique aussi bien à la création de ce monde qu'à l'homme :

> *" Toi, qui par ta Sagesse as formé l'homme (...) pour gouverner le monde en sainteté et en justice"* *(Sag.9/1-4)*

Le chef d'oeuvre esquissé en Adam était encore bien en retrait comparé au chef d'oeuvre parachevé dans le Christ (cf.V,1/3). Peu importe. La sanctitas ne désigne pas ici la perfection absolue que Dieu seul possède. Elle entend exprimer un rapport et la conformité à ce rapport. Elle est alors "vérité" (Eph.4/24).

Adam est resté fidèle à cette conformité tant qu'il est resté fidèle au "souffle" (animation) que l'Esprit lui avait communiqué. C'est cette sainteté, qui était surtout innocence (voir Epid.14), que la Tradition symbolisait par la nudité originelle. D'où la nudité rituelle qui était alors exigée pour la cérémonie du baptême. Elle rappelait au baptisé

qu'avant de revêtir l'homme nouveau, il lui fallait se "dépouiller" du survêtement du péché et retrouver la justice et la sainteté originelles (cf.Tatien, Discours aux grecs, 20).

L'expression "ab Spiritu sanctitatis stola" désignait, en réalité, l'état de nudité, symbole de l'innocence originelle (1). D'ailleurs le contexte le prouve (2), puisqu'il est simplement question de la *"ceinture de feuilles de figuier"* avec laquelle Adam repentant, à la suite de son péché décida de couvrir sa nudité. Il n'en reste pas moins que cette nudité symbolisait la vérité de l'homme conforme aux volontés divines. Or le bonheur du Père était que l'homme, après avoir reconnu les limites de sa condition personnelle, fût lui-même heureux d'entrer dans les vues divines touchant sa promotion. (cf.IV,39/2-3).

2° LE CARACTERE "DYNAMIQUE" DE LA CONDITION ORIGINELLE.

L'homme est éminemment un être "en relation" et non pas un être auto-suffisant. La condition privilégiée d'Adam ne résidait pas dans une plénitude qui lui était propre. Intérieurement, il n'avait pas reçu en lui des dons surnaturels ou préternaturels inhérents à sa nature. Sa richesse résidait dans un ensemble de "capacités" (au sens étymologique du mot) ouvertes sur une communion avec la terre, avec Dieu par le Verbe, et plus tard avec les autres. C'est dans ce contexte qu'il devait aller de l'a-

---

1. On l'aura noté, la notion d'innocence revient souvent dans les textes :

" Ils avaient en eux une pensée innocente et de petits enfants" (Epid.14).

" Dieu voulait aussi que l'homme prolongeât son état de simplicité et " d'intégrité en demeurant enfant. C'est une loi, non seulement divine " mais également humaine, que d'être soumis à ses parents dans la sim- " plicité et l'innocence". (Ad Autol.II,25).

" Le Pasteur me dit : "maintiens-toi dans la simplicité et l'innocence " et tu seras comme les petits enfants (hôs ta nèpia) qui ignorent le " mal destructeur de la vie des hommes". (Pasteur,27/1).

2. Voici les principaux extraits de ce passage :

"En fait Adam témoigne bien de son repentir par la ceinture de " feuilles de figuier dont il se couvre (...) Il voulut se faire un " vêtement accordé à sa désobéissance (...) réprimant l'ardeur pétu- " lante de sa chair (car il avait perdu sa nature et sa sensibilité " enfantines et il en était venu à la pensée du mal), il s'entoura, " lui et son épouse, d'un frein de continence, vivant désormais dans la " crainte de Dieu et dans l'attente de sa venue, comme s'il voulait di- re : "puisque cette robe que j'avais reçue de l'Esprit de sainteté, je " l'ai perdue par ma désobéissance, je reconnais maintenant que je " mérite un tel vêtement". (III,23/5).

vant. La condition originelle, en effet, n'était pas statique. Elle était essentiellement "dynamique". C'est pourquoi nous avons évité le terme "état originel" :

" C'est précisément en ceci que Dieu diffère de l'homme : Dieu fait " tandis que l'homme est fait. Celui qui fait est toujours le même, " tandis que ce qui est fait reçoit obligatoirement un commencement, " un état intermédiaire et une maturité. Dieu donne ses bienfaits " tandis que l'homme les reçoit (...) L'homme reçoit progrès et crois- " sance vers Dieu. Car autant Dieu est toujours le même, autant l'hom- " me se trouvant en Dieu progressera toujours vers Dieu".

(IV,11/2).

Dieu, dit Théophile, avait donné à nos premiers parents *"un principe de progrès" (II,26).* Il leur avait communiqué un "souffle" un mouvement qui devaient les conduire, eux qui étaient issus du sol, jusqu'à la participation, dans le Christ,à la divinité. Tel est le dynamisme de la condition humaine qu'expose le passage ci-dessous. Il s'adresse à tout homme parce que, pour la Tradition, tout homme était en Adam et que ce qui était vrai pour ce dernier est vrai pour tous :

" Comment d'ailleurs seras-tu dieu, alors que tu n'as pas encore été fait homme ? Comment seras-tu parfait, alors que tu viens à peine d'être créé ? Comment seras-tu immortel, alors que c'est dans une nature mortelle que tu n'as pas obéi à ton Créateur ?

" Car il te faut d'abord garder ton rang d'homme, et seulement ensuite recevoir en partage la gloire de Dieu : car ne n'est pas toi qui fais Dieu, mais Dieu qui te fait. Si donc tu es l'ouvrage de Dieu, attends patiemment la Main de ton Artisan qui fait toutes choses en temps opportun - en temps opportun, dis-je, par rapport à toi qui est fait -

"Par l'art de Dieu, va être cachée l'argile qui est en toi. Sa Main a créé ta substance : elle te revêtira d'or pur et d'argent au dedans et au dehors (...) Mais si en t'endurcissant, tu repousses son art et te montres mécontent de ce qu'Il t'a fait homme, du fait de ton ingratitude envers Lui, tu as rejeté tout ensemble et son art et la vie : car faire est le propre de la bonté en Dieu et être fait est le propre de la nature humaine.

" Si donc tu lui livres ce qui est à toi, c'est-à-dire la foi en lui et la soumission, tu recevras le bénéfice de son art et tu seras le parfait ouvrage de Dieu. Si au contraire tu lui résistes et si tu fuis ses Mains, la cause de ton inachèvement résidera en toi qui n'as pas obéi, non en Lui qui t'a appelé". (IV,39/2-3).

Ce passage est une véritable paraphrase des trois premiers chapitres de la Genèse. On y trouve, exposées clairement, les principales données que nous avons cherché à dégager :

1/ L'homme, en lui-même, tout en étant ouvert sur Dieu, n'avait rien de divin. Il n'était pas encore l'homme achevé :

" Comment seras-tu dieu, alors que tu n'as pas encore été fait homme ? Comment seras-tu parfait, alors que tu viens à peine d'être créé "?

2/ Etant de nature mortelle, il était appelé à participer finalement à la gloire de la vie divine :

" Comment seras-tu immortel, alors que c'est dans une nature mortelle que tu n'as pas obéi à ton Créateur ? Car il te faut d'abord garder ton rang d'homme et seulement ensuite recevoir en partage la gloire de Dieu" (1)

---

1. Il y aurait une étude éclairante à faire sur les passages où Irénée emploie le verbe "perficere". Presque toujours, en effet, il a recours à lui pour désigner le processus de promotion prévu par le Créateur pour l'homme et qui, dans sa pensée, s'identifie au processus de ce même homme vers la participation à l'immortalité divine (similitude avec Dieu).

" C'est durant tout ce temps /de la création/ que l'homme modelé
" au commencement par les Mains de Dieu - je veux dire le Fils
" et l'Esprit - devient à l'image et à la ressemblance de Dieu"
(V,28/4).

" Jamais Adam n'a échappé aux Mains de Dieu auxquelles parlait
" le Père lorsqu'Il disait : "Faisons l'homme selon notre image
" et notre ressemblance", et c'est pourquoi, à la fin (in fine)
" les Mains de Dieu ont parachevé l'homme dans la vie (vivum per-
" fecerunt hominem), pour qu'Adam devienne à l'image et à la
" ressemblance de Dieu". (V,1/1).

Voulu et décidé par le Créateur et Père, ce processus, nous l'avons vu s'est réalisé par ses deux Mains : le Fils et l'Esprit :

" C'est ainsi que le Fils voulant "parachever" en nous ce qu'Il
" avait commencé (IV,6/7 ; IV,25/2 ; V,26/2) (...) s'est fait
" cela même que nous sommes pour parfaire en nous cela même
" qu'Il est". (V,préf.).

" Quant à l'Esprit, Il "parachève" l'homme psychique originel
" en le rendant spirituel dans le Christ (V,8/2). Dans ce but
" il parachève la faiblesse humaine dans sa force (V,2/3 - 3/1 -
" 3/3), autrement dit, il la parachève dans la vie (V,9/3)
" et dans l'incorruptibilité (V,13/3).

Voilà comment, progressivement, par le Fils et dans l'Esprit, l'homme à la fin, parviendra à être vraiment à l'image et à la ressemblance du Père (IV,37/7 ; V,1/3 - 8/1 - 16/1 - 21/2).

3/ Entre ces deux termes, Dieu désire combler l'homme de riches bienfaits, mais progressivement et en temps opportun :

" Si donc tu es l'ouvrage de Dieu, attends patiemment la Main de ton Artisan qui fait toutes choses en temps opportun".

4/ C'est ce que Dieu désirait faire dès le début. Toutefois, Il ne voulait pas imposer ses dons, mais les proposer au libre choix de l'homme, pour permettre à celui-ci de se promouvoir en toute liberté et dignité:

(cf.Chap.IV,38/4 analysé p.459).

5/ Mais de la part de l'homme, cela supposait "qu'il livre à Dieu ce qui est de lui, c'est-à-dire la foi et la soumission"

6/ Malheureusement l'homme a "résisté" ; il a"fui les mains de Dieu". Par son apostasie, il a ainsi bloqué sa promotion. "Cause de son inachèvement", il s'est enfoncé dans le processus de la mort.

ARTICLE II

LA FAUTE ORIGINELLE

OU

LA CRISE DE CROISSANCE DE L'HOMME.

" L'AGE VA CROISSANT ET AVEC LUI LES PENSEES " (Ad Autol.II,25)

Tels se présentaient les débuts de nos premiers parents. Ils étaient modestes et pourtant chargés de promesses. Malheureusement, l'harmonie originelle devait être rompue par le péché. Pour exposer celui-ci, la Tradition avait conservé le cadre littéraire et la discrétion de l'Ecriture. Nos premiers parents étaient soulevés par leur jeune vitalité. Pour l'exercer, les champs d'application ne leur manquaient pas : la terre était là à leurs pieds avec ses immenses possibilités. De son côté, le Verbe leur indiquait la voie à suivre. Toutefois, au fur et à mesure que prenait fin la première période appelée communément "période d'enfance", ils furent tentés d'orienter différemment l'évolution future de leur vie. *" L'âge va croissant, dit Théophile, et avec lui les pensées" (Ad Aut.II,25).*

A) LES DONNÉES DU RECIT:

Pour illustrer le choix qui s'offrait à nos premiers parents et à leur liberté, l'Ecriture les présente placés face à deux arbres, celui de la vie et celui de la connaissance du bien et du mal. L'homme, trompé par le démon, continue le récit, désobéit à Dieu en prenant, malgré l'ordre divin, de l'arbre de la connaissance. Il n'est pas sans intérêt de rechercher comment la catéchèse interprétait ces données reprises de l'Ecriture.

1° L'ARBRE DE VIE.

La notion de l'arbre de vie reste la plus mystérieuse. Néanmoins, elle nous confirme un point très important pour la jeune Eglise comme pour l'Ecriture : l'homme n'avait pas l'immortalité innée en lui, puisque, pour demeurer en elle, il devait faire appel à un principe vital extérieur à lui, appelé "arbre de vie".

Différentes scènes — Cimétière de Domitille

La faute originelle

La condition originelle de l'homme.

2ème moitié du 4ème siècle

Explication p.938

Maintenant, pour la Tradition, que représentait cet arbre ? Que symbolisait-il ? Un premier passage d'Irénée nous en donne la signification :

" Il faut nous réfugier auprès de l'Eglise, nous allaiter de son sein et nous nourrir des Ecritures du Seigneur. Car l'Eglise a été plantée comme un paradis dans le monde. "Tu mangeras donc du fruit de tous les arbres du paradis", dit l'Esprit de Dieu. Ce qui veut dire : mange de toute Ecriture du Seigneur ; mais ne goûte pas à l'orgueil et n'aie nul contact avec la dissension des hérétiques. Car eux-mêmes avouent posséder "la science du bien et du mal", et ils lancent leurs pensées au-dessus du Dieu qui les a créés. Ils élèvent ainsi leurs pensées au delà de la mesure permise. C'est pourquoi l'Apôtre dit : "N'ayez pas des pensées plus élevées qu'il ne convient, mais que vos pensées soient empreintes de modération" (Rom.12/3), de peur que, goûtant à leur gnose orgueilleuse, nous ne soyons expulsés du paradis de vie. Car c'est en celui-ci que le Seigneur introduit ceux qui obéissent à sa prédication". (V,20/2) (1)

---

1. A titre de comparaison, voici la conclusion de l'admirable petit traité de l'A Diognète. L'auteur y met en garde les chrétiens contre la gnose :

" Le Verbe qui était dès le commencement, Il est apparu comme nou-
" veau et fut trouvé ancien et Il renaît toujours jeune dans le coeur
" des saints. Eternel, Il est reconnu aujourd'hui Fils (...).

" Approchez-vous, prêtez l'oreille docilement et vous saurez tout
" ce que Dieu accorde à ceux qui l'aiment véritablement. Ils deviennent
"" un jardin de délices ; un arbre chargé de fruits, à la sève vigou-
reuse " grandit en eux et ils sont ornés des plus riches fruits.
" Car c'est là (l'âme du fidèle ou l'Eglise ? Les deux sans doute, note
" H.Marrou) le terrain où ont été plantés l'arbre de la science et
" l'arbre de la vie, mais ce n'est pas l'arbre de la science qui tue,
" non : c'est la désobéissance qui tue.

" Car, ce n'est pas sans raison qu'il a été écrit que Dieu, au com-
" mencement, planta au milieu du jardin l'arbre de la science et l'ar-
" bre de la vie, nous montrant dans la science l'arbre de la vie. Les
" premiers hommes qui ne surent pas bien en user, furent mis à nu par
" l'imposture du serpent. Car il n'y a pas de vie sans la science, ni
" de science sûre sans la véritable vie : c'est pourquoi les deux arbres
" ont été plantés l'un près de l'autre.

" Ce sens, l'Apôtre l'avait bien vu quand, blâmant la science qui
" s'exerce sans obéir aux préceptes de vie que donne la Vérité, il dit :
" La science enfle, mais l'amour édifie" (1°Cor.,8/1). Car celui qui
" croit savoir quelque chose sans la véritable science, celle à qui la
" vie rend témoignage, celui-là ne sait rien : le serpent le trompe
" parce qu'il n'a pas aimé la vie. Mais celui chez qui la science est
" accompagnée de crainte et recherche ardemment la vie, celui-là plante
" dans l'espérance et peut se promettre des fruits. Que la science s'i-
" dentifie à ton coeur ; que le Verbe de vérité reçu en toi devienne vie.
" Si cet arbre grandit en toi et si tu désires son fruit, tu ne cesse-
" ras de récolter ce qu'on souhaite recevoir de Dieu, ce que le serpent
" ne saurait atteindre ni l'imposture infecter. Eve n'est plus sé-
" duite, mais demeurant vierge, proclame sa foi".(A Diog.Chap.11 & 12)

En relevant le vocabulaire ici employé, il est certain que la Tradition voyait dans les arbres du paradis et spécialement dans l'arbre de vie, le Verbe accompagnant sa présence de ses conseils : "tu mangeras, est-il dit, du fruit de tous les arbres du paradis (...) ce qui veut dire, précise l'auteur, mange de toute Ecriture du Seigneur". La dernière phrase du passage cité spécifie également que n'entreront dans le paradis de vie que ceux qui obéiront à la prédication du Seigneur.

Ce sont les conseils du Verbe qui devaient permettre à l'homme d'orienter toutes les forces de la création au service de sa vie. Sur ce point, les versets Gen.3/19-20 sont formels. C'est sur la demande du Verbe que l'homme appelle tous les animaux, pour leur donner un nom, autrement dit pour lui révéler qu'il devait les dominer tous et que tous devaient être à sa disposition et à son service :

> *" Donc l'homme était libre et maître de sa destinée, ayant été fait par Dieu pour avoir autorité sur tous les êtres qui seraient sur la terre". (Epid.11).*

Car dans le plan de Dieu, toute la création devait "nourrir accroître, affermir la race humaine et lui permettre de subsister" (III,5/3; cf.aussi IV,20/4 et V,29/1 cités p.384-385). Après la faute, Dieu n'a pas changé ou mutilé la nature humaine. Mais l'homme démuni des lumières exceptionnelles divines, au lieu de maîtriser les forces de la nature, a été dominé et même écrasé par elles.

L'arbre de vie symbolisait donc la fidèlité de l'homme au Verbe et à ses conseils. Mais le Verbe "fait toutes choses en temps opportun" (IV,39/2). L'homme devait "attendre patiemment" (IV,39/2) la main de son conseiller. Il n'avait pas encore sous les yeux le déroulement de toute l'économie de gloire que Dieu avait prévue pour lui. La seule caution qu'il en avait était la Parole divine. Ainsi "manger de l'arbre de vie " représentait pour l'homme une option qui supposait "foi et soumission au Verbe" (IV,39/2). Elle supposait un libre engagement d'amour en la personne de Dieu manifestée par sa Parole. C'est cet engagement qui devait "féconder" la fertilité originelle de sa nature et en faire un arbre de vie :

> *" Si ces hommes stériles en fruit de justice et comme étouffés par les broussailles sont entourés de soins et reçoivent en guise de greffe la Parole de Dieu, ils reviennent à la nature originelle de l'homme, celle qui fut créée selon l'image et la ressemblance de Dieu" (V,10/1).*

Si l'arbre de vie symbolisait la présence du Verbe offrant à l'homme, dans une communion d'amitié, de connaître déjà l'immortalité, on comprend très facilement comment ce même Verbe a réparé le péché par son Incarnation.

A la suite de la faute de l'homme, laquelle fut surtout un manque de foi en son conseiller et guide, *"Yahwé Dieu, est-il écrit, dit : que l'homme n'étende plus maintenant la main, ne cueille ainsi de l'arbre de vie, n'en mange et ne vive toujours" (Gen.3/22).* Autrement dit, puisque l'homme refuse de mettre sa foi dans le Verbe, la présence de celui-ci, devenue inutile, cessera et, avec elle, la possibilité immédiate d'être immortel.

Par l'Incarnation, le Verbe fait chair est revenu parmi les hommes, non seulement pour être "leur compagnon d'habitation, causer avec eux et leur enseigner la justice" (cf.Epid.12), mais aussi pour leur offrir dans sa personne ressuscitée, une communion de vie qui doit les faire participer, cette fois, à sa propre immortalité. Avec LUI et en LUI, l'arbre de vie est à nouveau présent sur terre et s'offre à la liberté et à l'amour de l'homme, pour que celui-ci tende la main vers Lui et qu'il mange le fruit de l'immortalité.

Or, cette présence réelle du Verbe incarné se continue dans l'Eglise qui conserve à la fois la prédication du Sauveur et aussi la présence réelle de sa Personne dans les sacrements, l'Eucharistie en particulier. Dans cette vue de foi, on comprend pourquoi la jeune tradition romaine aimait rappeler que *"l'Eglise a été plantée comme un paradis dans le monde" (V,20/2).* En elle, ceux qui veulent croire peuvent retrouver la Vie.

Nous avons lu les deux témoignages de l'A.Diognète et de l'Adv.Her.V,20/2, voici deux autres passages d'Irénée qui confirment merveilleusement cette vue :

" Comme ceux-là (les juifs) demeuraient incrédules, Dieu leur envoya finalement son Fils, N.S.J.C., que ces mauvais vignerons tuèrent et jetèrent hors de la vigne. Aussi Dieu a-t-il confié celle-ci - non plus circonscrite, mais étendue au monde entier - à d'autres vignerons qui Lui en remettent les fruits en leur temps. La tour de l'élection se dresse partout dans son éclat, car partout resplendit l'Eglise; partout aussi est creusé le pressoir, car partout sont ceux qui reçoivent l'Esprit de Dieu". (IV,36/2).

" Par contre, la Prédication de l'Eglise est la même partout et demeure égale à elle-même, appuyée, comme nous l'avons démontré, sur le témoignage des prophètes, des Apôtres et de tous les disciples, à travers le commencement, le milieu et la fin, bref à travers toute l'économie divine, à travers l'opération habituelle /de Dieu/ qui effectue le salut de l'homme et réside à l'intérieur de notre "Foi"

" - /Foi/ reçue de l'Eglise et que nous gardons, /foi/ qui toujours, sous l'action de l'Esprit Saint, comme une liqueur de prix conservée dans un vase de bonne qualité, rajeunit et fait même rajeunir le vase qui la contient (l'Eglise)".

"L'Eglise, en effet, s'est vu confier ce "don de Dieu" (la foi), de même que Dieu a confié le "souffle" à la chair modelée, pour que tous les membres en reçoivent la vie ; et dans ce don se trouve déposée la commutation (ou la communication) que le Christ /lui a donnée/, à savoir le Saint Esprit gage d'incorruptibilité, affermissement de notre foi, échelle de notre ascension vers Dieu. Car dit Paul : "Dans l'Eglise, Dieu a établi les Apôtres ... les prophètes ... les docteurs (I°Cor.12/28) et tous les autres effets de l'opération de l'Esprit, auxquels ne participent pas ceux qui n'accourent pas à l'Eglise, mais qui, par leurs doctrines mauvaises et leurs actions détestables, s'excluent eux-mêmes de la vie".

" Car là où est l'Eglise, là aussi est l'Esprit de Dieu, et où est l'Esprit de Dieu, là est l'Eglise et toute sa grâce. Et l'Esprit, c'est la vérité".

" C'est pourquoi ceux qui ne participent pas à l'Esprit ne puisent pas au sein de leur Mère (l'Eglise) la nourriture de vie ; ils ne reçoivent rien de la source très pure qui coule du corps du Christ (Apoc. 22/1 ; Jn.7/37-38 - 19/34) (...) Ils fuient la foi de l'Eglise, de crainte d'être convaincus d'erreur et rejettent l'Esprit pour n'être pas instruits" (III,24/1).

2° L'ARBRE DE LA CONNAISSANCE DU BIEN ET DU MAL.

A côté de cette première option de foi, l'homme pouvait choisir celle de la connaissance du bien et du mal. Sur cette option, la Tradition est plus explicite. Cet arbre symbolisait certainement, au sortir du stade de l'enfance, le développement du jugement de l'homme et la prise de conscience de lui-même et de sa faculté autonome de choix. Il correspondait à ce que nous appelons maintenant "l'âge de raison" ou mieux la "maturité" (1). Ainsi, interprétant la prophétie de l'Emmanuel (Is.7/10-16),

---

1. Au lieu de l'expression "connaissance du bien et du mal", on employait aussi, semble-t-il, "comme trait de l'âge de raison", l'expression "reconnaître la droite de la gauche" :

" Dieu ne jugea aucun de ceux qui étaient adultes d'âge et de rai-
" son, dignes d'entrer dans le pays (la terre promise) à cause de leur
" incrédulité, à part les deux (...) Jésus, fils de Yawé et Caleb, fils
" de Jéphoné, et tout ce qu'il y avait comme petits enfants qui ne con-
" naissaient pas /encore/ la droite et la gauche". (Epid.27).

Irénée précise que le prophète parlait certainement d'un enfant, puisque l'auteur inspiré a précisé à son sujet : *" Avant qu'il ne connaisse le bien et le mal" (et in eo quod infantem nominat eum et priusquam cognoscat bonum et malum) (III,21/4, cité aussi dans Epid.53).* Or, ajoute Irénée, cette dernière expression dénote un des traits de l'homme-enfant *(signa hominis infantis). L'arbre de la connaissance* correspondait au stade vital où l'homme entend choisir de sa propre autorité et se diriger selon son propre jugement forgé au contact de sa seule expérience personnelle. C'est ce que nous dit expressément le chap.IV,39/1 :

> *" L'homme a reçu une double faculté, possédant la connaissance de l'un et de l'autre (le bien et le mal). Cette connaissance du bien, comment aurait-il pu l'avoir, s'il avait ignoré son contraire ? (...) L'esprit, après avoir acquis par l'expérience de l'un et de l'autre, la connaissance du bien, devient plus scrupuleusement attentif à la conserver en obéissant à Dieu (...). Si tu répudies cette connaissance de l'un et de l'autre et cette double faculté de perception, sans le savoir, tu te supprimeras toi-même en tant qu'homme". (IV,39/1).*

A nous en tenir aux données pourtant très parcimonieuses de l'Ecriture, dès le début, Dieu n'a pas voulu maintenir l'homme dans une sujetion purement servile et lui imposer un bonheur tout fait en le mettant devant un fait accompli et décidé unilatéralement. Certes, Il désirait son bonheur et avait tout prévu en ce sens. Respectueux, toutefois, de la faculté de choix qu'Il avait expressément tenu à lui donner, Dieu avait établi que l'homme ne parviendrait à sa plénitude qu'en vertu et à la suite d'une alliance conclue en toute liberté et avec amour (cf.Epid.11 ; IV,37/1 et Ad Autol.II,27, cités p.496). Les deux arbres et le choix qu'ils impliquaient, nous le prouvent, l'auteur sacré a voulu expressément nous révéler l'importance capitale du rôle que Dieu entendait donner à la liberté dans la promotion de l'homme, à cause de la dignité qu'elle lui communique. Irénée va même jusqu'à dire textuellement dans sa dernière phrase qu'un homme privé de sa faculté de choix n'est plus un homme : *" Tu te supprimeras toi-même en tant qu'homme".* En faisant ainsi de la liberté une des dimensions essentielles de notre vie, on le constate, la tradition romaine ne faisait qu'être l'écho fidèle de la lettre comme de l'esprit de l'Ecriture. Dieu Lui-même n'avait-il pas prévu que nos premiers parents - qui, à peine créés, n'étaient pas encore des hommes achevés (IV,38/4) - ne devaient le devenir qu'en développant leur dignité d'êtres libres, co-créateurs de leur destinée en Dieu?

C'est pourquoi la Tradition ne considérait pas cet arbre de la connaissance comme mauvais en soi. Irénée le dit explicitement dans le

texte que nous venons de citer. Avant lui, l'auteur de l'A Diognète l'avait déjà énoncé (voir la note p.488). Théophile d'Antioche ne s'exprime pas autrement :

" L'arbre de la science était lui-même bon et son fruit aussi. Ce n'est pas l'arbre, comme certains se l'imaginent, qui contenait la mort, mais la désobéissance. Il n'y avait rien d'autre dans le fruit que la seule science ; et la science est bonne dans la mesure où l'on s'en sert comme il faut. Mais, par son âge réel, Adam n'était encore qu'un enfant et c'est pour cela qu'il ne pouvait comme il faut recevoir la science (...). Ce n'est point par jalousie, comme certains se l'imaginent, que Dieu lui ordonna de ne pas manger de l'arbre de la science. Ce qu'il voulait, c'était éprouver son obéissance aux prescriptions divines "(Ad Autol.II,25)

(V,23/1 développe la même idée).(1).

On le voit, les deux arbres symbolisaient avant tout le choix libre que l'homme devait faire entre deux manières d'envisager la conduite de son existence : ou bien la construire sur la base d'une foi inconditionnelle en la Parole divine, ou bien la construire au gré de son seul jugement personnel.

3° LE PROBLEME DU DEMON : "TOUT ENSEMBLE, LE DEMON PROVOQUA SA PROPRE RUINE ET FIT DE L'HOMME UN PECHEUR"(Epid.16).

Nous n'avons pas ici à aborder le problème de l'existence des démons et des anges. Fidèle à l'enseignement de l'Ecriture et des Apôtres, l'Eglise, dans ses débuts, n'a jamais mis en doute leur existence. Le défenseur du "Dépôt" reproche même à certains de la nier. Pour lui, détail à noter, les démons faisaient partie des anges qui avaient reçu la responsabilité de veiller sur la terre et plus particulièrement sur l'homme :

" Dans ce domaine (la terre), il y avait aussi à l'oeuvre les serviteurs de ce Dieu (c.à.d. les anges) (...) Cet emplacement (le paradis) était en la possession du chiliarque-intendant qui avait été constitué chef de ses co-serviteurs ; les serviteurs étaient les anges, alors que le chiliarque-intendant /était/ l'archange. Ayant donc fait l'homme maître de la terre et de tout ce qui s'y /trouve/, en secret Il (Dieu) l'établit maître aussi de /ses/ serviteurs qui s'y /trouvent/. Cepen-

---

1. "On voit comment Irénée découvre la même doctrine foncièrement optimis-
" te dans le "sciens bonum et malum" de Gen.3/22 dont IV,39/1 n'est
" que le commentaire, et dans le "virtus mea in infirmitate perfici-
" tur" de 2°Cor.12/9, qui commente tous les développements de V,3-4"
(A.Rousseau, notes justificatives du Livre V, p.217).

" dant ceux-ci étaient dans leur état adulte, tandis que le maître, c'est-à-dire l'homme, était tout petit car il était enfant et il devait, en se développant, arriver à l'état adulte".

(Epid.11 & 12).

Un point surtout est inédit. Selon la Tradition, satan n'aurait pas commis de péché antérieur. L'occasion de son apostasie aurait été l'homme et la responsabilité qu'il avait envers lui. Comme le suggère la Sagesse (Sag.2/24), le motif de sa faute aurait été la jalousie et l'envie. Plusieurs fois Irénée y revient :

" Ce commandement, l'homme ne l'observa pas, mais il désobéit à Dieu, ayant été égaré par l'ange qui, à cause de la jalousie et de l'envie qu'il éprouvait à l'égard de l'homme, pour les nombreux dons que Dieu lui avait accordés, tout ensemble provoqua sa propre ruine et fit de l'homme un pécheur, en le persuadant de désobéir au commandement de Dieu. L'ange étant devenu, par un mensonge, chef et guide du péché, et lui-même fut chassé, pour s'être heurté à Dieu et il fit que l'homme fut précipité en dehors du jardin". (Epid.16).

" C'est par l'envie du Diable que la mort est entrée dans le monde". (Sag.2/24).

" Chacun va suivant les désirs de son coeur dépravé, laissant revivre en lui la jalousie injuste et impie par laquelle "la mort est entrée dans le monde". (I°Clém.3/4).

" Tel est donc le plan de celui qui jalouse notre vie : rendre les hommes incrédules au sujet de leur salut et blasphémateurs à l'égard de Dieu qui les a modelés". (IV,préf.4).

Sans aucun doute, satan avait deviné que l'homme, malgré l'humilité de sa condition originelle comparée à celle des anges, était néanmoins au centre de la création et qu'il était appelé aux plus hautes destinées. Avait-il pressenti que l'Homme, dans la personne du Christ, tête de l'Humanité, serait un jour son roi, comme le laisse supposer le texte ci-dessus ? Il ne l'avait certainement pas entrevu clairement, puisque Paul affirme que les anges eux-mêmes ignoraient le mystère de l'Incarnation (cf.1°Cor.2/7-8 ; Rom.16/25 ; Eph.3/9-10 ; Col.1/26). Il n'en avait pas moins soupçonné l'appel merveilleux réservé à son protégé, et c'est la jalousie qui l'amena à se séparer de Dieu en poussant l'homme, dont il avait la charge, à se détruire lui-même, en quittant son Créateur.

Il reste que pour l'Epideixis, les anges devenus démons ont conservé leur mission et sont restés les précepteurs de l'homme mineur.

Mais, une fois l'homme arrivé à sa majorité en la Personne du Christ, les rôles devaient être inversés. C'est le Christ, l'Homme adulte (teleios), qui devait devenir et qui est devenu le maître de ses anciens tuteurs. Cette conception semble être la continuation directe de la pensée paulinienne. Dans l'épitre aux Galates, l'Apôtre précise que l'humanité, jusqu'au Christ, a été sous l'esclavage des esprits célestes, cela en vertu de leur charge de tuteurs, mission qu'ils avaient malheureusement transformée en tyrannie, en abusant de leur autorité :

> *" Aussi longtemps qu'il est enfant, l'héritier quoique propriétaire de tous les biens, ne diffère en rien d'un esclave. Il est sous le régime des tuteurs et des intendants jusqu'à la date fixée par son père. Nous aussi, durant notre enfance, nous étions asservis aux esprits célestes".* *(Gal.4/1-3) (1)*

Une chose est certaine, c'est l'archange et non l'homme qui fut l'instigateur de la faute qui bouleversa la création entière :

> *" Il est celui qui a séduit l'homme et l'a fait pécher (...) Il est le principe de l'apostasie, c'est-à-dire de la séparation (qui princeps apostasiae est principi abscessionis)".* *(III,23/3) (2)*

L'homme fut son champ d'action. Il fut l'objet de la séduction par laquelle satan fit de lui un pécheur :

> *" Il l'a fait apparaître comme transgresseur, l'ayant pris pour premier terrain de son apostasie (eum transgressorem ostendit, initium et materiam apostasiae suae habens hominem).* (III,23/8) (3)

---

1. L'histoire semble donner confirmation à cette vue scripturaire, reprise par la catéchèse romaine. Les preuves, venant de toutes parts, aussi bien de l'Ecriture que de multiples relations païennes, sont trop nombreuses pour être décemment mises en doute. Elles font mention d'une intervention plus tangible et plus active des démons dans la vie des hommes avant le Christ. Personne ne pourra non plus le nier, à lire l'Evangile de Jean, par exemple, la vie publique du Sauveur (l'Homme adulte ou teleios) a pris l'aspect d'un affrontement avec la puissance démoniaque. Au Golgotha, celle-ci crut un instant qu'elle allait conserver son hégémonie et sa tyrannie. La Résurrection devait marquer le début de son déclin. Son emprise est encore forte, à lire la littérature chrétienne, dans les premiers siècles après le Christ, et elle est restée importante chez tous les peuples non encore atteints par le christianisme. Depuis, elle a toujours été en diminuant. Progressivement, elle s'est rendu invisible au point de donner le change sur la réalité même de l'existence des démons.

2. Nous l'avons vu en étudiant la gnose, l'idée d'une chute des anges antérieure à la faute de nos premiers parents, est une idée éminemment gnostique. Elle est liée au mythe de la chute précosmique. (cf. 94-95).

3. Voir la position identique de Justin en note p.523.

Les textes sont formels. Pour la Tradition, le péché des anges est à unir étroitement au péché de l'homme. La première faute a été commune au démon et à l'homme : *" Le démon est devenu, pour lui-même et les autres, cause d'Apostasie" (IV,41/2) :*

" Car cet ange fut apostat et ennemi, du jour où il jalousa la plasmatio de Dieu et entreprit de la rendre ennemie de Dieu" (Ex tunc enim apostata èst angelus hic et inimicus, ex quo zelavit plasma Dei et inimicum illum facere agressus est). (IV,40/3).

" Et comme son apostasie avait été mise à jour par le moyen de l'homme et que l'homme avait été la pierre de touche de ses dispositions intimes, il se dressa de plus en plus violemment contre l'homme, envieux qu'il était de la vie de celui-ci et résolu à l'enfermer sous sa puissance apostate".(V,24/4 ; cf. aussi IV,41/3 cité p.461).

.B) L'ANALYSE DE LA FAUTE.

1° *L'ILLUSION LUCIFERIENNE.*

Après ces rapides explications sur les données scripturaires du récit de la faute, maintenant nous pouvons aborder plus facilement la compréhension de cette dernière.

L'homme se trouvait entre deux options. Ou, dans la foi, remettre sa vie entre les mains du Verbe, ou organiser seul sa vie, en outrepassant les conseils du Verbe. Il en était conscient et il était parfaitement libre. La catéchèse souligne cette liberté avec une insistance particulière :

" Il était libre et maître de sa destinée, ayant été fait par Dieu pour avoir autorité sur tous les /êtres/ qui seraient sur la terre". (Epid.11).

" Dieu l'a fait libre, ayant le pouvoir de choisir sa destinée tout comme son âme à soi, pour user du conseil de Dieu d'une façon volontaire et sans être contraint (...) Il a mis dans l'homme le pouvoir du choix, comme Il l'avait déjà fait pour les anges, car, ceux-ci sont raisonnables". (IV,37/1).

" Dieu avait créé l'homme libre et maître de lui" (Ad Autol.II,27).

La deuxième option, celle de "l'auto-réalisation", celle de l'autonomie dans l'indépendance vis-à-vis de Dieu, était plus séduisante, plus facile, et surtout plus immédiate dans sa réalisation. Néanmoins l'avertissement du Verbe était là : *" Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas, sous peine de mort" (Gen.3/3 cit.V,23/1 ; Epid.15 ; Ad Aut.II,20-21).* C'est alors qu'intervint l'adversaire :

> *" Ayant ainsi appris de la femme l'ordre de Dieu, le diable usa de fourberie et la trompa par un second mensonge en disant : "pas du tout ! Vous ne mourrez pas. Mais Dieu sait que le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux"(Gen.3/4) (V,23/1) (2).*

Sur l'objet du mensonge, Irénée fidèle à l'Ecriture, est formel : C'EST SOUS LE PRETEXTE DE L'IMMORTALITE QUE LE DEMON SEDUISIT L'HOMME. (lire ses témoignages III,23/1 ; III,25/5 ; IV,préf.4 cités p.425).(1).

---

1. Cette illusion, à la vérité, était loin d'être un enfantillage. Il suffit de suivre l'évolution de la pensée humaine, face au problème de cette immortalité, pour comprendre que, si les plus grands penseurs et les plus grands philosophes se sont trompés sur lui, c'est que la solution exige une humble soumission à la Révélation divine, spécialement à celle de la notion de l'universelle création ex nihilo. Si l'homme, par orgueil, se prend pour centre du monde, il est naturellement porté à croire que, par son intelligence, il est non seulement supérieur à toutes les natures matérielles, mais qu'il est même semblable à Dieu. Il identifie son immortalité naturelle, par rapport aux corps matériels, à l'incorruptibilité divine.

   On le sait, cette recherche de l'immortalité ou du moyen capable de conserver la jeunesse et la vie, a hanté les pensées antiques (Voir "Les religions de Babylonie et d'Assyrie" par E.Dhorme, chap.II, "Le Divin").

   Et l'expérience est là aussi pour nous prouver que la solution médiane révélée par l'Ecriture, malgré sa simplicité, est toujours repoussée. La Révélation refuse l'incorruptibilité innée à l'Homme. Elle affirme, par contre, qu'il avait reçu initialement un statut vital qui devait, aidé des conseils du Verbe et des ressources de la création, lui permettre d'attendre la venue du Christ, sans encourir la mort. C'est d'ailleurs en vertu de ce statut vital originel que l'homme continue naturellement de vivre, par son âme, même après la mort du corps. C'est dans le Christ, enfin, s'il s'unit librement à Lui, qu'il doit participer à l'incorruptibilité divine.

2. Dans 1°Samuel 14/27 & 29, pour souligner que Jonathan exténué avait repris des forces en mangeant du miel, l'Ecriture dit : "ses yeux s'ouvrirent, ou s'éclaicirent", ou "j'ai les yeux plus clairs pour avoir goûté ce peu de miel".

   L'expression de la Genèse : "vos yeux s'ouvriront" entendait donc signifier : vous trouverez une force nouvelle. Le verbe hébreu employé ici est même plus fort : c'est celui qui est utilisé pour annoncer qu'un aveugle a retrouvé la vue. La formule voulait ainsi énoncer que nos premiers parents devaient s'ouvrir à la force d'un monde différent du leur et qui ne pouvait être autre que le monde divin avec sa vie immortelle. La suite le confirme : vous serez comme des dieux, insinue le démon.

Nos premiers parents se laissèrent séduire. Outrepassant les conseils du Verbe, ils choisirent d'organiser leur vie selon leur expérience personnelle, à la lumière de leur seule raison. très vite, ils devaient déchanter. Au lieu de se sentir soulevés par un influx nouveau, ils éprouvèrent la confusion tragique d'avoir rompu l'harmonie initiale - Ils eurent honte de leur faiblesse comme d'une nudité - "Ils furent mis à nu par l'imposture du serpent" dit l'auteur de l'A Diognète(cf.note p.488)

2° LES CONSTANTES DU PECHE.

Certaines pensées ont recherché quel péché précis les symboles de l'Ecriture laissaient supposer. La tradition romaine avait compris que tel n'était pas le but de la Révélation. A travers le péché originel, le principal objectif de son enseignement était de montrer ce qui est à la racine du "PECHE", de tout péché et, par conséquent, à la racine de celui qui fut le premier et qui, rien qu'à ce titre, a déjà mérité d'être appelé "péché originel" (1).

En général, l'Ecriture parle du "péché" comme d'une entité unique et n'insiste pas tellement sur sa variété d'expression (cf. surtout l'épitre aux Romains). Pour elle tout péché possède des constantes. Ce sont ces constantes que la tradition romaine analyse à l'occasion du péché d'origine et ce sont celles que nous allons rapidement passer en revue.

De la part de la créature, le péché est d'abord une recherche de sa propre autonomie. L'homme entend décider lui-même, à la lumière de sa raison et de sa propre expérience,ce qui, pour lui, est bien ou mal.

Cette première ambition s'accompagne d'un refus de Dieu, plutôt d'un refus de rester dans l'obédience divine. Le mot désobéissance est très souvent cité (V,9/3 ...). Le démon est le principe de la transgression (princeps transgressionis,III,23/5). Mais, alors que l'évêque d'Antioche ne le mentionne pratiquement pas, celui de Lyon emploie aussi souvent le terme plus grave d'apostasie. Les deux sont à prendre ici dans le sens fort de leur étymologie : celui d'une volonté de rupture, même si cette rupture ne sera totale que plus tard. L'homme voulut rompre avec Dieu et sortir

---

1. A lire Rom., chap.5, si la Genèse a projeté le péché dès les origines de l'humanité, c'est peut- être en vertu de la simple constatation suivante : la mort est la conséquence du péché ; si personne, pas même parmi nos ancêtres, ne survit, c'est que le péché a dû régner depuis le début.

de sa sphère d'influence ; son désir était de briser toute communion avec Lui.(1) Pour la catéchèse romaine, fidèle en cela à la Genèse, c'est cette première rupture d'unité avec Dieu qui était la note essentielle de tout péché et qui, par le fait même, avait été celle du premier (2). C'est cette rupture qui donne au péché sa gravité la plus spécifique, car de la part d'Adam et d'Eve, elle était mépris de leur conseiller et guide, le Verbe.

La preuve en est qu'ils n'osaient plus, est-il dit, se présenter devant Dieu :

" Aussitôt après /sa faute/ il a été saisi de crainte ; il s'est caché non avec le sentiment qu'il pouvait échapper à Dieu, mais plein de confusion à la pensée que la transgression du précepte l'avait rendu indigne de paraître en sa présence ou de converser avec Lui"

(III,23/5) (3)

A propos de cette rupture, il ne faut pas oublier l'angle "objectif" sous lequel l'Ecriture envisage généralement le "péché".

---

1. Il semble, en effet, qu'Irénée voyait dans l'apostasie la note la plus spécifique du péché :

   -- Satan veut dire "apostat" (V,21/2). Il est "l'esclave apostat"(servus apostata,III,8/2). Il est le"prince de l'apostasie" (princeps apostasiae,III,23/3). C'est lui qui a entraîné l'homme dans l'apostasie (V,24/4) : "car son pouvoir consiste dans la transgression et l'apostasie et c'est précisément par celles-ci qu'il avait entraîné l'homme" (V,21/3).

   -- L'antéchrist récapitulera l'apostasie : V,25/1 - 28/2 - 29/2.

   -- Par le péché nous sommes dans l'apostasie : III,8/2 ; V,1/1 - 2/1 V,21/3.

   -- L'enfer est le sort réservé aux apostats : V,26/2 - 27/2 - 28/4.

   -- C'est de l'apostasie que le Christ nous a sauvés : III,5/3 ; V,22/1.

2. Les verbes employés désignent explicitement un état de rupture ; le terme "apostasie" est d'ailleurs souvent traduit par "abscessio" :

   " Eve avait été séduite par le discours d'un ange, de manière à " se soustraire à Dieu en transgressant sa Parole " (V,19/1).

   " Par le péché, les hommes sont étrangers à Dieu" (abalienati : " exclus de Lui) (III,10/1).

   " Afin que l'homme qui s'en était allé hors de Dieu (qui extra " Deum abierat) fut remis en grâce avec Dieu (adscriberet Deo) (III,10/2).

   " Le démon avait "séparé" de Dieu les pensées des hommes (abscedere fecerat sententiam eorum a Deo) (III,8/2).

3. " Le drame chrétien (...) se pose, non plus entre l'âme humaine et la " matière, mais entre l'âme humaine et Dieu (...) La faute originelle " n'est pas, ici, une chute progressive dans la matière, mais une " rupture avec Dieu". (A.J.Festugière, Hermétisme ...,p.84).

La pensée hébraïque est objective et non pas subjective comme les pensées grecques et occidentales.

Subjectivement, il ne fait aucun doute qu'Adam n'avait pas eu une conscience totale de sa volonté de rupture, avec toutes les conséquences que celle-ci devait entraîner, comme l'a eue, par exemple, le démon. Sinon il ne se serait pas repenti et aurait encouru la malédiction divine, comme son tentateur.

Mais objectivement, il y a eu de sa part une rupture avec Dieu. C'est précisément pour l'obliger à en prendre conscience que Dieu, dans sa miséricorde et sa magnanimité, a tenu par la suite à lui en faire toucher du doigt les conséquences .

1/ Cette première rupture avec Dieu était une rupture avec la vie, dont Dieu est l'unique principe. C'est pourquoi Dieu permit la mort pour que l'homme prît bien conscience de cette conséquence irrémédiable. Elle était ensuite d'autant plus grave qu'elle devait entraîner la rupture de l'homme non seulement avec lui-même, mais avec la terre et avec ses frères(1)

2/ Rupture de l'unité de la personne en l'homme. Très vite la dissolution du corps devait révéler à l'homme la corruptibilité de sa nature tout entière et, telle la rouille sur un métal corruptible, marquer le processus naissant de sa ruine progressive et totale :

" Dieu procurera l'immortalité à ce qui est mortel et gratifiera d'incorruptibilité ce qui est corruptible (...) Sachant par expérience que c'est de sa grandeur à Lui, et non pas de notre nature que nous tenons de pouvoir demeurer à jamais, nous ne nous écarterons pas de la vraie pensée sur Dieu, ni ne méconnaîtrons notre nature (...) Nous ne nous méprendrons jamais sur la vraie conception qu'il nous faut avoir des êtres en présence et de leur condition (existentielle), je veux parler de Dieu et de l'homme (et non erremus aliquando a vera comprehensione eorum quae sunt /et/ quemadmodum sunt, hoc est Dei et hominis)(...)

" Si Dieu a permis notre dissolution dans la terre; n'est-ce pas précisément pour que, instruits de toutes manières (c'est-à-dire à la fois par la Parole de Dieu et par l'expérience), nous soyons dorénavant scrupuleusement attentifs en toutes choses, ne méconnaissant ni Dieu, ni nous-mêmes" (V,2/3).

---

1. " L'homme a bien sa propre haleine mais ne la possède pas comme une " propriété, et il en est de même pour son propre esprit : l'autonomie " c'est l'asphyxie, l'inertie, la mort".
(D.Lys, op.cit.p.362).

" Comment, en effet, l'homme aurait-il su que lui-même était faible et mortel par nature, tandis que Dieu était immortel et puissant, s'il n'avait reçu L'EXPERIENCE DE L'UN ET DE L'AUTRE ?(nisi id quod est in utroque DIDICISSET EXPERIMENTO) ? Car apprendre ses limites, en les supportant, n'était nullement un mal pour l'homme, c'était même PLUTOT UN BIEN QUE DE NE PAS SE MEPRENDRE SUR SA NATURE. Par contre, s'élever contre Dieu et prétendre à une gloire propre (c'est-à-dire à une vie incorruptible propre), cela, en faisant de l'homme un ingrat; lui causait un grave préjudice, le dépossédant de la vérité en même temps que de son amour envers le Créateur. L'expérience de l'un et l'autre (UTRORUMQUE AUTEM EXPERIENTIA) a produit, en lui, la vraie connaissance de Dieu et de l'homme et a accru son amour pour Dieu. Or, là où il y a accroissement d'amour, une gloire plus abondante sera accordée par la puissance de Dieu à ceux qui l'aiment". (V,3/1).

(cf. aussi III,20/1-2 cité p.342-343).

De son côté, Méliton de Sardes s'exprime ainsi :

" Toute chair tomba sous le péché et tout corps sous la mort (...) Et survint la dissolution de la belle harmonie et le beau corps se désagrégea". (Méliton,55).

3/ Rupture de l'homme avec la terre. Celle-ci, au lieu de rester uniquement un milieu maternel et nourricier, commença à devenir hostile.

Originellement mère et berceau, avec l'apparition de la mort, elle était condamnée à devenir "sépulcre" : *"elle fut assujettie à la vanité, dit Paul, non qu'elle l'eût voulu, mais à cause de celui qui l'y a soumise"* (Rom.8/20). Paul, très justement, parle de "vanité", en ce sens que la terre ne devait initialement que nourrir l'homme,son enfant, avant de participer, dans le corps ressuscité des élus, à la gloire des enfants de Dieu. Par le péché et la mort définitive, dont il a ouvert la voie, la terre était condamnée à voir toute sa gestation vouée à l'échec et au néant.

4/ Rupture de l'homme avec ses frères. Cette rupture ne devait trouver son expression que dans le meurtre de Caïn et la mort d'Abel :

" L'ange rebelle (...) opéra un second mal (...) sur ses frères, car, ayant rempli Caïn de son esprit, il fit de lui un fraticide ; et c'est ainsi que mourut Abel, assassiné par son frère". (Epid. 17).

" Lorsqu'il se fut séparé de Dieu, l'homme en vint à un tel degré de sauvagerie qu'il considéra comme ennemis jusqu'à ceux de sa parenté et qu'il se précipita sans la moindre crainte dans toute espèce de désordres, de meurtre et de cupidité".(V,24/2).

" C'est pourquoi Caïn a lui-même porté personnellement (et non pas Adam) la malédiction, parce que, de lui-même, il a "apporté" le "péché" sans éprouver aucune crainte de Dieu ni aucune confusion pour le meurtre de son frère". (III,23/4).

Ce meurtre de Caïn, pour la jeune Eglise comme pour la Sagesse (Sg.10/3), fut le type du "péché accompli" de l'homme. Il manifesta au grand jour :

1/ La rupture consommée de l'homme avec Dieu. Malgré l'avertissement de Dieu, Caïn ne se repentit pas, comme l'avait fait son père au paradis, après la monition du Verbe : c'est pourquoi lui fut maudit.

2/ La rupture de l'unité de la personne humaine par la mort d'Abel.

3/ La rupture avec la terre qui, depuis, "crie vengeance du sang d'Abel" qu'elle avait nourri pour qu'il vive, alors qu'elle a été obligée de le reprendre dans son sein.

4/ La rupture avec ses frères par le fraticide (cf.IV,18/3).

C'est pourquoi Caïn est le symbole de l'homme vraiment "maudit" de Dieu, comme l'avait été le démon. Adam, au contraire, par son repentir, obtint la miséricorde divine et devint le père de l'humanité pécheresse, mais repentante, à laquelle Dieu offre toujours la promesse d'un Sauveur.

3° LES LIMITES DU PECHE ORIGINEL.

En effet, à la décharge d'Adam, il faut reconnaître que le but poursuivi par lui n'était pas directement l'apostasie, mais son autonomie de pensée et d'action, dans la gestion de la terre dont il avait été constitué roi et surtout dans la direction à donner à sa vie. Son apostasie était plus une conséquence qu'une fin en soi, comme elle l'aurait été,s'il avait eu une claire vision de la réalité dans son ensemble. D'autre part, vu son stade psychologique inachevé et la duperie dont il avait été l'objet, elle était loin d'atteindre l'ampleur de celle parfaitement consciente et voulue, du démon : *"Il avait accueilli la désobéissance, dit Irénée, par inadvertance et non par malice"(IV,40/3).* Adam n'était pas le surhomme à l'intelligence lumineuse que d'aucuns ont cru voir en lui. Si telle avait été la perfection de ses capacités, telle aussi aurait été la perfection de son apostasie. Il aurait encouru par là la malédiction de Dieu, alors qu'en réalité *"toute la malédiction retomba sur le serpent qui les avait séduits". (III,23/3).*

" C'est pourquoi aussi, Dieu retrancha de sa société celui qui, de son propre mouvement, avait secrètement semé l'ivraie, c'est-à-dire introduit la transgression ; mais Il eut pitié de l'homme, qui avait accueilli la désobéissance par inadvertance et non par malice et Il retourna contre l'auteur de l'inimitié, l'inimitié que celui-ci avait voulu fomenter contre lui : cette inimitié fomentée contre lui, Il l'écarta de Lui-même, pour la retourner et la rejeter contre le serpent". (IV,40/3).

Par la suite, cette malédiction continuera à tomber sur les hommes qui, à l'exemple de Caïn et suivant la voie ouverte par l'adversaire, " sans pénitence et sans regret, persèvèrent dans les oeuvres du mal" (III,23/3) (cf.aussi Ad Autol.II,29 et Epid.17). *" Le cas d'Adam ne comporte rien de tel ; il est même tout à l'opposé" (III,23/5).* Humblement il s'est repenti et ne s'obstina pas dans une attitude de rupture qui aurait été irrémiscible, aussi bien pour lui que pour l'ensemble de l'humanité. C'est pourquoi Irénée insiste sur son repentir :

" En fait, Adam témoigne bien de son repentir par la ceinture de feuilles de figuier dont il se couvre (Gen.3/7) (...) Il voulut se faire un vêtement accordé à sa désobéissance, terrifié qu'il était par la crainte de Dieu (...) Et ce vêtement, il l'eût toujours gardé, pour s'humilier lui-même, si le Seigneur qui est miséricordieux, ne l'avait revêtu de "tuniques de peaux" (Gen.3/21) à la place de ses feuilles de figuier". (III,23/5).

Quant à Dieu, dans sa bonté et sa magnanimité, Il continua son plan prévu pour l'économie de la promotion de l'homme (1) :

---

1. A.M.Dubarle, lui aussi, découvre dans ce chapitre 3 de la Genèse, non seulement l'histoire du péché, mais surtout "les débuts d'une histoire de salut" :

" Les récits relatifs aux origines, élaborés lentement par
" la tradition d'Israel, ont acquis, s'ils ne la possédaient pas encore
" une signification historique nouvelle en entrant dans la Genèse,
" c'est-à-dire dans les débuts d'une histoire de salut, qui se conti-
" nue pour un israélite par la délivrance d'Egypte, pour un chrétien
" par J.C., pour les deux par un jugement final de Dieu".
(A.Dubarle, Le péché originel, p.52).

Le même auteur précise plus loin :

" La pensée qui inspire ces premiers chapitres et le plan
" de la Genèse tout entière, est que l'état actuel de l'humanité vient
" non de l'impuissance ou de l'indifférence de Dieu, mais de la faute
" de la créature. Par la suite, le projet divin commencé par la créa-
" tion et compromis par le péché sera désormais mené à bien par un
" Dieu tout-puissant et très bon". (id.p.67).

" Si, en effet, l'homme créé par Dieu pour vivre (ut viveret) avait, par la blessure du serpent corrupteur, perdu la vie sans espoir de retour et s'était vu définitivement jeté dans la mort, Dieu eût été vaincu et la malice du serpent eût triomphé de la volonté divine".

(III,23/1).

Toutefois, l'oeuvre entreprise s'engagea conformément aux nouvelles conditions choisies par l'homme. Il avait opté pour la voie de l'expérience personnelle du bien et du mal, c'est à travers le bien, mais aussi à travers le mal, la souffrance et la mort que l'humanité devait poursuivre sa route et son éducation, pour retrouver enfin son rétablissement et son épanouissement dans le Sauveur.

C) LA REPONSE DIVINE A LA SUITE DE LA FAUTE.

La mort devait tout défigurer et tout désorganiser, en enlevant tout sens à la vie et en rendant celle-ci absurde. Elle s'abattit sur l'homme avec ses signes précurseurs de dégoût, de tristesse et avec son cortège de maladies et de souffrances (cf. les textes cités p.456-457 & 512) Par la suite, cet arrêt de mort a été présenté comme la punition-vengeance d'un Dieu jaloux. Les deux évêques de Lyon et d'Antioche s'élèvent contre cette interprétation (cf.Ad Autol.II,26 cité p.507 et III,23/6 cité p.508) Celui de Lyon la taxe même "d'audace", parce qu'elle postule, en Dieu, un soupçon de jalousie relative à sa souveraineté. Selon lui, par cette sentence Dieu, au contraire, n'a fait que respecter la liberté humaine et remèdier aux conséquences désastreuses surgies de l'abus de cette liberté.

1° LA MORT ECLAIRE L'HOMME SUR LA VERITE DE SA NATURE.

Soutenir tout d'abord que la mort fut une vengeance de Dieu qui aurait mutilé la nature de l'homme, c'est méconnaître la condition du statut originel de ce dernier, tel qu'il est défini par la tradition d'Antioche et de Rome :

" Par nature, l'homme n'était pas plus mortel qu'immortel (...)

1/ Ainsi, se tournait-il vers la voie d'immortalité, en suivant le commandement de Dieu ? Il en devait recevoir l'immortalité comme récompense et être divinisé.

2/ *Se tournait-il vers les oeuvres de mort, en désobéissant à Dieu ? Lui-même devenait cause de sa propre mort.*

3/ *En effet, Dieu avait créé l'homme libre et maître de sa destinée"* (Ad Autol. II, 27)(1)

Plus explicite que son collègue d'Antioche, dans l'Adv.Her. Irénée précise que l'homme, même dans le paradis avant sa faute, était de nature mortelle :

" Comment seras-tu immortel, alors que c'est dans une nature mortelle que tu n'as pas obéi à ton Créateur".? (IV,39/2).

Mais est-il dit, dans Epideixis 15 cité p.453 , il devait connaître l'immortalité dans la mesure où il serait resté fidèle à sa communion de foi au Verbe.

On s'imagine toujours qu'à l'origine l'homme était "achevé" (parfait, teleios) et que le péché, ayant rompu un ordre définitivement établi, l' "ordre", autrement dit le Créateur, se serait alors retourné contre l'homme. En réalité, pour la catéchèse primitive, la condition humaine originelle n'était qu'un commencement. Nos premiers parents n'étaient pas encore des hommes conformes au stade final prévu par la volonté créatrice. Leur faute a consisté précisément à vouloir devancer le plan de Dieu et cela en n'ayant recours qu'à leurs propres forces :

" Outrepassant la loi de l'humaine condition, avant même d'être des hommes, ils veulent être semblables au Dieu qui les a faits et voir s'évanouir toute différence entre le Dieu incréé et l'homme qui vient à peine d'être créé". (IV,38/4).

" Comment seras-tu dieu, d'ailleurs, alors que tu n'as pas encore été fait homme ? Comment seras-tu achevé alors que tu viens à peine d'être créé ? (IV,39/2).

---

1. Il n'est pas sans intérêt de citer ici la position de Méthode d'Olympe. Nous la citons sans commentaire. Car, pour en définir la portée, il serait nécessaire de connaître exactement la conception anthropologique de l'évêque d'Olympe.

" Or l'homme, intermédiaire entre ces deux extrêmes, n'est ni " justice en soi, ni non plus injustice ; planté entre l'incorruptibi- " lité et la corruption, qu'il vienne à pencher, à tourner d'un côté " ou de l'autre, on dit que sa nature se calque sur la tendance qui l'a " emporté : penche-t-il vers la corruption, il devient corruptible et " mortel ; vers l'incorruptibilité ? incorruptible et immortel. Placé " à la frontière, entre l'arbre de vie et celui de la connaissance du " bien et du mal, il a été transformé, absorbé en celui dont il a goû- " té les fruits, mais il n'est pas lui-même ni arbre de vie, ni arbre " de corruption, et nous le voyons devenu mortel pour avoir lié partie " et accointance avec la corruption, mais en revanche incorruptible et " immortel par la visitation et l'onction sur lui de la vie" (Banquet,67).

Le parachèvement de l'homme devait se faire en étroite collaboration avec Dieu :

" Si, au contraire, tu lui résistes et si tu fuis ses Mains, la cause de ton inachèvement résidera en toi qui n'as pas obéi, non en Lui qui t'a appelé". *(IV,39/3).*

Nous l'avons vu, (cf. p.492) , par respect pour la dignité de nos premiers parents, Dieu n'avait même prévu leur établissement définitif dans l'immortalité qu'après un accord conscient et libre de leur part. Dès lors, puisque l'homme avait librement refusé "la foi et la soumission" au Verbe (IV,39/2), pour suivre la voie de l'expérience personnelle, respectueux de sa liberté, au lieu de le briser, Dieu préféra le sauver, compte tenu de la nouvelle orientation prise. L'homme a voulu l'expérience, expérience il aura. Il s'éduquera par l'expérience qu'il a choisie. Expérimentalement, il éprouvera dans sa chair qu'il est effectivement temporel, que sa nature est limitée dans le temps et que Dieu seul est éternel. Expérimentalement, il découvrira que l'immortalité définitive n'est pas et ne sera jamais un dû, ni une qualité inhérente à sa nature, mais le "fruit" d'une communion de plus en plus étroite avec Dieu. Expérimentalement, enfin, il discernera ce qui, pour lui, est en réalité son vrai bien et son vrai mal. Il éduquera ainsi sa liberté. C'est tout l'enseignement des chapitres V,2/3 et V,3/1 cités p.500-501, et celui du chap. IV,39/1 dont nous avons déjà parlé et qui commence ainsi :

" Or, le bien consiste à obéir à Dieu ... c'est la vie de l'homme. De même désobéir à Dieu est le mal : c'est la mort de l'homme. Dieu ayant usé de longanimité, l'homme a donc connu et le bien de l'obéissance et le mal de la désobéissance, pour que l'oeil de son intelligence, ayant acquis l'expérience de l'un et de l'autre, fasse choix du bien avec discernement". *(IV,39/1) (1).*

---

1. Toujours à titre de documentation, voici la position de Méthode d'Olympe sur la condition d'Adam avant et après le péché :

" Adam, en effet, était encore comme glaise qu'on façonne, pâte
" molle et humide, il n'avait pas encore eu le temps d'avoir pris con-
" sistance ni d'être durci comme roc en l'immortalité, à la façon d'un
" objet de céramique, lorsque le péché, ruisselant sur lui et s'instil-
" lant comme de l'eau, le désagrégea" (Banquet, 61-62).

Et maintenant son appréciation sur la mort :

" Car notre tabernacle, autrefois, n'était point caduc : mais à
" cause de la désobéissance, il a été ébranlé et jeté bas, Dieu ayant
" mis halte au péché par la mort, pour épargner à l'homme une immorta-
" lité de pécheur - puisque le péché eût vécu en lui - et une éternité
" de condamnation. C'est pourquoi la mort l'a saisi, bien qu'il ne fût
" pas né mortel ni corruptible, et l'âme a été séparée d'avec la chair,
" afin que, par la mort, fût tuée la faute qui ne peut plus rester vi-
" vante dans ce qui est mort". (Banquet, 242).

2° LA MORT "LIMITE" DU MAL.

Bien plus, l'expérience de la mort devait prévenir l'homme d'un plus grand mal. Le danger était là et l'exemple de Caïn prouve le bien fondé de cette crainte (III,23/4 cité p. 502) . Si Dieu avait maintenu de le faire bénéficier de l'immortalité initialement prévue, l'homme aveuglé aurait cru plus intensément à l'illusion luciférienne. Au lieu de s'amender; comme l'a fait Adam, il se serait endurci jusqu'à atteindre une apostasie comparable à celle du démon. Cela vis-à-vis de Dieu. Vis-à-vis des hommes, l'étendue de la violence faite par certains tyrans suffit à donner une idée de ce qui serait advenu de nations entières et même de l'humanité, si leur forfait n'avait pas trouvé un terme dans la mort. Tel était certainement le plan du démon. C'est celui que Dieu a déjoué :

> *" Ainsi ont-ils échappé à la malédiction de Dieu et à la perdition totale - sans pouvoir toutefois continuer à mépriser Dieu impunément".* *(III,23/3).*

Pour la Tradition, le fait d'avoir exclu l'homme de l'immortalité n'était pas, de la part de Dieu, une peine vindicative. Tout en étant justice immanente, la mort, permise par Lui, devait limiter le champ d'action du mal et permettre à l'homme de s'amender :

> *" Ce fut de la part de Dieu, précise Théophile, un grand bienfait pour l'homme, de ne pas le maintenir pour toujours en état de faute (...) Ainsi, le châtiment devait permettre à l'homme d'expier le péché dans un temps fixé et, une fois châtié, de recevoir une nouvelle vocation".* *(Ad Autol.II,26).*

Ses affirmations nous le disent, pour la Tradition qui a suivi les Apôtres, la mort, tout en ayant été permise par Dieu n'était pas une vengeance de sa part, mais uniquement une peine médicinale. Par elle, le Père voulait faire prendre conscience à son enfant de sa véritable condition et de l'impasse où l'engageait l'illusion de croire en une immortalité possible en dehors de Dieu. Telle était du moins la position courageuse défendue par la tradition romaine :

> *" Voilà pourquoi Dieu le chassa du Paradis et le transféra loin de l'arbre de vie - non que par jalousie, Il lui refusât cet arbre de vie, comme certains ont l'audace de le soutenir - mais Il l'a fait par pitié, pour que l'homme ne demeurât pas éternellement transgresseur, pour que le péché dont il se trouvait grevé ne fût pas immortel, pour que le mal ne devînt pas sans fin et incurable. Il l'arrêta donc dans sa transgression interposant la mort et faisant cesser le péché, lui*

" assignant un terme par la dissolution de la chair qui se ferait dans la terre, afin que l'homme cessant quelque jour de "vivre au péché" (Rom.6/2) et "mourant à ce péché" commençât de "vivre de Dieu" (Rom.6/10). (III,23/6).

Toutes les pensées qui considèrent l'immortalité comme une qualité inhérente à la nature humaine sont amenées à voir, dans la peine de mort, un véritable châtiment en soi. L'immortalité étant un don inscrit d'autorité dans la nature même de l'homme, le fait de le lui avoir enlevé, ne pouvait être, de la part de Dieu, qu'un geste vindicatif, puisqu'Il aurait véritablement mutilé l'homme du plus beau fleuron qui devait finir la nature qu'Il lui avait donnée.

Pour la Tradition, au contraire, l'immortalité n'était qu'une offre que Dieu avait proposée à l'homme, en retour de sa communion avec le Verbe de vie. Dans la mesure où cette offre était vraiment gratuite et désintéressée, on voit mal Dieu punir quelqu'un pour avoir refusé un don proposé à son libre choix. Ou alors il faudrait supposer que, sous le couvert d'une générosité, Dieu avait voulu, en réalité, "imposer" son don à l'homme et que, devant le refus de celui-ci, Il lui en aurait tenu rigueur en le lui arrachant, pour se venger de l'affront reçu.

Parce que l'offre de l'immortalité était vraiment le don le plus gratuit qui soit et aussi le plus désintéressé, Dieu ne pouvait punir l'homme uniquement parce que celui-ci n'avait pas jugé bon de l'accepter. Il ne pouvait que respecter la décision de l'homme et le laisser faire l'expérience des limites de sa nature. L'homme une fois instruit par l'expérience, Dieu, dans sa magnanimité, avait toujours la possibilité de l'amener à renouer, dans une liberté et un amour accrus, la communion avec le Verbe et à retrouver, dans cette communion, l'immortalité que son coeur de Père avait toujours rêvée pour lui :

" Telle a donc été la magnanimité de Dieu. Il a fait en sorte que l'Homme passe par tous les /degrés/ : d'abord qu'il reçoive la connaissance de sa façon d'agir, puis qu'il en vienne à la résurrection des morts et apprenne par expérience de quel mal il a été délivré, afin qu'il garde à l'égard du Seigneur une continuelle gratitude et que doté par Lui de l'incorruptibilité, il Lui en témoigne d'autant plus d'amour , car "celui à qui l'on remet davantage aime davantage" (Lc.7/42-43), afin encore que cet homme se connaisse lui-même comme étant faible et mortel ; afin qu'il comprenne que Dieu est à ce point puissant et immortel qu'Il confère au mortel l'immortalité , au tem-

" temporel l'éternité ; afin qu'il comprenne aussi toutes les autres virtualités de Dieu, manifestées en Lui-même et qu'instruit par elles, il acquière le sens de la Grandeur de Dieu". (III,20/2).

Dieu enfin connaissait les proportions énormes que les ravages du péché, que nous allons étudier, allaient prendre dans l'humanité, en vertu de l'unité de tous les hommes en Adam. Dans l'intérêt même des hommes, Il avait jugé qu'il valait mieux que le mal trouvât provisoirement un arrêt dans la mort soit des responsables du mal, pour les empêcher de continuer, soit des victimes du mal, pour qu'elles trouvent un temps de paix avant le Jour du Jugement où tout, le bien comme le mal, trouvera son juste salaire.

ARTICLE III

L'UNITE DE TOUS LES HOMMES

DANS LES DEUX ADAMS

L'étude précédente nous donnait, sur les suites du péché d'origine, un aspect à la fois original et courageux. La Tradition nous en révèle un autre tout aussi spécifique, celui de la dimension communautaire de l'homme. La conception anthropologique gnostique, avons-nous dit, est individualiste ; celle de l'Ecriture est communautaire. C'est précisément l'étude du problème du mal qui va nous révéler le plus explicitement cette note respective de l'une et l'autre conception.

Le problème du mal était l'un de ceux dont la gnose avait la hantise et qu'elle entendait tout spécialement résoudre. Mais, fidèle à sa conception individualiste, elle ne pouvait lui donner une solution qu'en restant dans la ligne stricte de l'individualité de chacun. D'où l'importance donnée par elle à la théorie de la métempsycose. (cf.II,34/1). Cette théorie était déjà partagée par de grands courants philosophiques et fut reprise plus tard par Origène sous le nom d'ensomatose.

Si les âmes pécheresses, en effet, doivent après leur mort retourner dans d'autres corps jusqu'à leur complète purification, on comprend que tous les hommes doivent souffrir dès leur naissance, puisqu'en réalité tous, même les enfants apparemment innocents, seraient effectivement animés par des âmes coupables qui auraient à expier encore leurs méfaits.

Le même problème de la souffrance s'était posé aussi aux auteurs inspirés. Mais eux, aidés des lumières de l'Esprit, l'avaient résolu au niveau de la communauté que forme l'Humanité en Adam, et non pas au niveau des individus. Tous les exégètes reconnaissent que la conception anthropologique de l'Homme dans l'Ecriture possède une dimension communautaire qui postule nécessairement aussi une dimension communautaire du bien et du mal. Cette conception devait trouver une solennelle confirmation dans le Christ et sa Récapitulation. Les Apôtres et leurs successeurs immédiats ont continué à exposer le plan de Dieu dans cette perspective, sans toutefois toujours la faire ressortir.

C'est le cas d'Irénée. Jamais il n'a développé ex professo cette note communautaire qu'il donnait à l'homme ; par contre, elle affleure dans de nombreux passages. C'est ainsi qu'il parle presque toujours de l'Homme au singulier, comme s'il était unique, surtout quand il s'agit de décrire les étapes successives de salut prévu par Dieu pour lui. Ce n'était pas, chez l'évêque, simple figure de rhétorique, mais le rappel de l'UNITE vivante et organique que forment tous les hommes, en vertu de leur communion vitale dans les deux Adams (cf.38/3-4 cité p.409-410) :

" Car Dieu s'est montré magnanime en présence de l'apostasie de l'HOMME, et l'HOMME, de son côté, a été instruit par elle selon la parole du prophète : ton apostasie t'instruira (Jér.2/19). Ainsi, Dieu a-t-Il fixé toutes choses à l'avance, en vue de l'achèvement de l'HOMME et de la réalisation et de la manifestation de ses "économies", afin que sa bonté éclate et que sa justice s'accomplisse, que l'Eglise soit"configurée à l'image de son Fils" (Rom.8/29) et qu'un jour, enfin, l'HOMME en vienne à être parfaitement mûr pour voir et saisir Dieu". (IV,37/7).

A) LA PARTICIPATION DE L'HUMANITE AU PECHE D'ORIGINE

Pour tout ce qui concerne la transmission du péché d'origine, il ne faut jamais oublier la condition exacte d'Adam avant et après son péché.

Penser que l'homme originel était achevé, tant au point de vue physique (dans la mesure où l'immortalité aurait été inscrite dans sa nature) qu'au point de vue moral, oblige à enseigner qu'Adam, après la faute, s'est trouvé avec une nature en elle-même mutilée et blessée, puisque privée de dons qui lui auraient été inhérents et que c'est cette nature "mutilée" qu'il aurait retransmise à ses descendants.

Pour la pensée romaine, avant la faute, la nature de l'homme connaissait déjà des limites aussi bien physiques (elle était mortelle) que morales (elle était sujette aux passions). L'immortalité dont elle jouissait et qui devait l'épanouir, ne lui était pas inhérente, mais liée à l'Arbre de vie, c'est-à-dire à la communion au Verbe de vie. Après son apostasie, l'homme s'est retrouvé lui-même tel qu'il était, mais privé des horizons

infinis de Dieu.

Pour la Tradition chrétienne, le péché n'a pas mutilé la nature humaine, qui est restée ce qu'elle était auparavant, c'est-à-dire limitée. Par contre, exclu des perspectives d'immortalité, l'homme s'est trouvé dans l'impossibilité de pouvoir développer ses capacités, les mauvaises, certes, mais aussi les bonnes. Il s'est trouvé comme une plante faite pour le soleil et qui serait soustraite de son milieu vital de lumière et de chaleur. Sa nature ne change pas, mais c'est sa situation dans le nouveau contexte vital qui lui interdit de se développer normalement.

C'est en ce sens qu'Adam, disons-nous, a transmis à ses descendants une nature tronquée de l'immortalité qui était nécessaire à l'épanouissement plénier de ses capacités. Celles-ci en effet, étaient faites, on ne saurait trop le rappeler, pour l'infini de Dieu, puisque l'homme, dès le début, n'a été créé que selon l'image et la ressemblance divine.

1° LA PARTICIPATION AUX NIVEAUX PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE.

Les évêques de Lyon et d'Antioche sont formels sur ce point : les hommes ont hérité de nos premiers parents leur statut vital altéré et même tronqué par la mort corporelle :

> *" Eve se fit désobéissante et devint pour elle et pour tout le genre humain, cause de mort (...) Adam était devenu le principe des morts" (initium morientium).* *(III,22/4).*

> *" Au commencement, en la personne des premiers hommes, nous avons tous été réduits en esclavage en devenant débiteurs de la mort".* *(IV,22/1).*

Avec la mort, nous avons aussi hérité de ses antécédants, la souffrance, la maladie, avec leur cortège de dégoût et de tristesse :

> *" C'est par le péché de désobéissance que sont survenues les maladies humaines".* *(V,15/2)* *(cf.V,17/2).*

> *" Dans sa désobéissance, l'homme puisa la fatigue, la douleur, le chagrin, et, pour finir, il tomba sous la puissance de la mort".* *(Ad Autol.II,25).*

Même l'acte spécifiquement vital de la génération en fut affecté. Tel qu'il avait été conçu et tel qu'il reste toujours, il devait épanouir l'homme puisqu'il est l'expression de sa capacité créatrice .

Par lui, l'homme augmente le nombre de ceux qui sont appelés à bénéficier des bienfaits divins. Grâce à l'enfant, il donne aussi à son temps et à son activité une valeur supplémentaire. Pourtant, là aussi, la mort a marqué son emprise. De symbole de vie, la génération est devenue symbole de défaite. L'homme sait qu'il n'engendre plus pour la vie, mais pour la mort, à plus ou moins brève échéance. C'est la femme qui ressent plus particulièrement cette altération :

> *" En réponse à sa transgression, l'homme s'est vu condamné à travailler la terre avec dégoût et peine, à manger son pain à la sueur de son front, à redevenir cette terre d'où il a été tiré. De même la femme a été condamnée au dégoût, aux peines, aux gémissements et aux tristesses de l'enfantement, à la servitude sous la dépendance de son mari" (III,23/3 ; cf. Epid.17 et Ad Autol.II/23 et 25).*

Et ce qui est vrai pour la vie physique, est vrai pour nos possibilités morales. Comme Adam, nous connaissons les limites intellectuelles et morales inhérentes à notre nature nouvellement créée (cf.paragraphe sur les limites de la condition originelle p.462 à 473). Toutefois, la mort, en étouffant notre épanouissement physique, a rendu, par le fait même, notre épanouissement moral beaucoup plus difficile.

Dans leur stade initial, les facultés morales innées de notre nature ne peuvent être différentes de celles qui étaient inhérentes à la nature humaine d'Adam. Par contre, leur développement se trouve sérieusement compromis par la perspective de la mort. Nous verrons les conséquences de cet étouffement, surtout en étudiant la liberté. Notre liberté de choix, liée à notre raison, est restée pratiquement intacte, mais, par la mort, l'homme a perdu la plus belle et la plus noble des libertés, celle d'être le maître de sa destinée future et que nous appellerons "la liberté de grâce créatrice".

2° LA PARTICIPATION DE L'HUMANITE AU PECHE LUI-MEME.

La notion du péché originel ne se réduit pas à la seule transmission des suites physiques et psychologiques de la faute. Elle suppose aussi une participation réelle à la responsabilité du péché lui-même. La question posée est celle-ci : avant même d'avoir personnalisé le péché en nous, sommes-nous moralement responsables du péché d'Adam comme si nous y avions pris part personnellement ? Qu'en pensait la Tradition apostolique ?

Au nom de celle-ci, Irénée répondait Oui. Ses affirmations sont catégoriques. Elles démontrent que la tradition romaine à laquelle il se référait, avait compris littéralement le verset si souvent controversé de Paul, dans sa lettre aux Romains :

" Par un seul homme, en qui nous avons tous péché (in quo omnes peccaverunt), le péché est entré dans le monde et, par le péché, la mort (...) ainsi la mort a envahi tous les hommes". (Rom.5/12).

En parallèle, voici les affirmations d'Irénée :

" Le Christ fait voir ce Dieu même que nous avions offensé dans le premier Adam (quem in primo quidem Adam offendimus, non facientes ejus praeceptum), en n'accomplissant pas son commandement, et avec qui nous avons été réconciliés dans le second Adam, en devenant obéissants jusqu'à la mort, car nous étions les débiteurs de nul autre que de Celui dont nous avions transgressé le commandement à l'origine (transgressi fueramus ab initio)" (V,16/3). (1)

Cette position est affirmée et réaffirmée au chapitre suivant. Durant tout un paragraphe, l'auteur, en ce qui concerne le péché; nous identifie ostensiblement à Adam. Voici quelques extraits :

" C'est précisément de Dieu que pour avoir transgressé son commandement, nous étions devenus les ennemis (cujus et praeceptum transgredientes, inimici facti sunt). Et c'est pourquoi, dans les derniers temps, le Seigneur nous a rétablis dans l'amitié par le moyen de son Incarnation : devenu "médiateur de Dieu et des hommes" (1°Tim.,2/5), Il a fléchi en notre faveur son Père, contre qui nous avions péché (in quem peccavimus) et l'a consolé de notre désobéissance par son obéissance (...) Notre Père (...) dont nous étions les débiteurs, pour avoir transgressé son commandement (transgressi ejus praeceptum). Or, ce commandement avait été donné à l'homme par le Verbe (Gen.3/8) (...) Celui-là même (Le Verbe) contre qui nous avions péché au commencement, accordait ainsi, à la fin, la rémission des péchés (Idem ille in quem peccaveramus in initio, remissionem peccatorum in fine donans). (V,17/1)

L' Epideixis est peut-être plus claire :

" Nous étions dans les chaînes du péché et destinés à naître à travers
" l'état de péché et à tomber sous l'empire de la mort".
(Epid.37).

---

1. On aura noté combien ce texte exprime très simplement mais magnifiquement notre UNITE dans les deux Adams : comme nous avions offensé Dieu dans le premier Adam, ainsi " dans le second Adam, nous sommes devenus obéissants jusqu'à la mort".

3° L'INJUSTICE OU LA JUSTICE DE CETTE PARTICIPATION.

C'est à cause de cette participation à tous les niveaux que l'on reproche au péché originel son injustice. Les essais d'explication n'ont pas manqué. (1).

Quant à Irénée, loin de chercher une justification, en pensant spécialement à la domination du démon sur l'homme, il admet au contraire plusieurs fois, l'injustice de la condition humaine issue de ce péché. Il déclare même injuste la condition d'Adam, qui pourtant avait été le principal responsable humain de ce drame :

> *" Au début, c'est l'adversaire qui poussa l'homme à transgresser le commandement du Créateur et ainsi le tint sous sa domination. Car, en réalité, son pouvoir se limite à faire de l'opposition et à susciter l'apostasie et c'est avec celle-ci qu'il tient l'homme enchaîné"*
> *(V, 21/3).*

Contre Tatien, c'est avec vigueur que l'Evêque de Lyon défend le salut d'Adam considéré par lui plus comme une victime que comme un responsable :

> *" Il serait déraisonnable à outrance de prétendre que cet homme, qui a reçu une si grave blessure de l'ennemi et qui, le premier, a souffert de la captivité, n'a pas été délivré par Celui qui a vaincu l'ennemi,*

---

1. A titre d'exemple, voici trois présentations du problème d'injustice (présumée) posé par la participation de l'humanité au péché d'Adam :

> "Sans doute qu'il n'y a rien qui choque plus notre raison
> " que de dire que le péché du premier homme ait rendu coupables ceux
> " qui, étant si éloignés de cette source, semblent incapables d'y par-
> " ticiper. Cet écoulement ne nous paraît pas seulement impossible, mais
> " même très injuste, car qu'y a-t-il de plus contraire aux règles de
> " notre misérable justice que de damner éternellement un enfant inca-
> " pable de volonté, pour un péché où il paraît avoir si peu de part,
> " qu'il est commis six mille ans avant qu'il fût en l'être"?
> (Pascal, Pensée N°434).

> " Notre sens moral, tout autant que notre intelligence, se refusent
> " à penser que la postérité d'Adam ait été punie pour une faute d'Adam
> " par un Etre à qui l'on attribue la suprême justice et la suprême
> " bonté. Un tel échantillon de la divinité demeure bien au-dessous de
> " la moindre justice, de la moindre bonté humaine".
> "Littré, le Bachelet II, p.15-16 cité par A.Verrièle, op.cit.p.182).

> " La conscience contemporaine affirme jalousement le caractère sacré,
> " essentiellement incommunicable, de la personne morale, de la volon-
> " té libre, du mérite et du démérite ; elle tient la responsabilité
> " pour quelque chose de personnel, d'impossible à transmettre. L'idée
> " du péché évoque pour elle l'idée d'un acte volontaire, issu des pro-
> " fondeurs de la personnalité, consciente et libre".
> (A.Gaudel, D.T.C., Péché originel, Col.578).

" alors que seraient délivrés les fils qu'il a engendrés dans cette même captivité". *(III,23/2).*

Ce chapitre contient à lui seul, plusieurs affirmations dans le même sens. D'ailleurs le problème sous-jacent, traité dans les chapitres III,21/10 à 23/8, est en réalité celui de la justice ou de l'injustice de la condition humaine qui a suivi le péché.

On y retrouve le procès sur le partage des responsabilités. Procès qui avait déjà été soulevé dans le chapitre trois de la Genèse. Dans ce chapitre, l'Ecriture fait comparaître les acteurs impliqués dans le drame : le couple humain, le démon et Dieu. Dans l'Adv.Her., le partage des responsabilités mutuelles entre Adam et Eve est rapidement évoqué (III,23/3 et 5). A L'opposé, la responsabilité la plus lourde est rejetée sur le démon : *"c'est pourquoi toute la malédiction retomba sur le serpent qui les avait séduits" (III,23/3).*

Pourtant il reste Dieu. Dans ce procès sur le mal, il est difficile de ne pas mettre au moins en cause le plan créateur lui-même puisque c'est lui qui a conduit à une pareille impasse et l'a permise. Si les hommes sont actuellement *" dans les chaînes du péché, destinés à naître et à tomber /sous l'empire/ de la mort" (Epid.37)*, c'est bien en vertu de la solidarité qui nous unit tous en Adam et qui a été voulue par le Créateur. Et si Adam fut une victime lui-même, c'est à cause des liens qui existaient, de par la création, entre lui et les puissances angéliques sous la tutelle desquelles il se trouvait, lui et ses descendants ainsi que la terre.

Admettons encore que chacun subisse les conséquences de ses propres fautes ; mais le fait que les plus faibles et les plus innocents soient victimes des fautes de ceux auxquels ils avaient été confiés et dont ils dépendaient, voilà qui constitue l'une des pièces les plus tragiques du dossier du mal, une pièce toujours aussi criante dans la souffrance et la mort des enfants.

Or cet état de fait violent et tragique tient à l' INTERCOMMUNION VITALE DES ETRES ENTRE EUX. Il est dès lors impossible d'éviter la question qui est au centre de tout ce drame :

CE PLAN D'INTERFERENCE VITALE voulu par le Créateur est-il BON & JUSTE ?

B) LA COMMUNION VITALE DE L'HUMANITE DANS LES DEUX ADAMS.

EXPLICATION DE NOTRE PARTICIPATION AU MAL EN ADAM ET AU BIEN DANS LE CHRIST (SECOND ADAM).

1° PARCE QUE NOUS SOMMES UN, EN ADAM, MEME DANS LE PECHE, NOUS SOMMES AUSSI UN, EN CHRIST, DANS SA REPARATION ET SA VIE.

La catéchèse romaine posait loyalement le problème, parce qu'elle en trouvait la réponse dans la Récapitulation de la création et de l'humanité dans le Christ. Dans le chapitre suivant, nous étudierons cette doctrine de la Récapitulation. Parce qu'il éclaire notre problème, en voici l'un des aspects fondamentaux .

Pour passer de son statut originel temporel (celui qu'il a reçu à sa création) au statut de la filiation divine dans l'incorruptibilité, autrement dit, pour participer à la vie divine elle-même, l'homme, vu la transcendance inaccessible de Dieu, avait besoin d'un Médiateur, d'un Homme-Dieu. C'est toute l'économie de l'Incarnation.

Toutefois, l'Incarnation à elle seule ne suffisait pas. Elle donnait simplement un médiateur à l'Humanité. Il fallait ensuite que l'homme pût entrer en communication ou en communion vitale avec la vie divine du Médiateur. A quoi aurait servi pour l'homme d'être en présence de la vie éternelle venue à lui sous le visage du Verbe fait chair, s'il lui avait été impossible d'y participer ? C'est ici qu'intervient le plan créateur d'intercommunion vitale entre les hommes et leur Unité dans les [illegible]

On voit le dilemme. Dieu aurait pu créer les hommes indépendants les uns les autres, sans aucune interférence vitale et morale entre eux. Le drame de la solidarité originelle dans le mal n'aurait pas existé. [illegible] notre participation, dans le Christ, à sa résurrection et à sa vie éternelle, puisqu'il n'y aurait pas eu, entre lui et nous, la possibilité d'une intercommunion vitale.

C'est pour permettre précisément à l'homme d'accéder, dans son Fils, à l'incorruptibilité divine que Dieu n'a créé en réalité qu'Un seul Homme, l'Homme-Humanité. Cet Homme-humanité forme une unité vivante et organique dont le premier Adam était l'embryon, dont le Christ, second Adam, devait être la tête et dont chacun de nous n'est qu'une cellule.

Il va sans dire que cette intercommunion vitale dont l'objectif devait dépasser, en bien, les espérances humaines puisqu'elle devait donner à l'homme temporel la possibilité de participer au statut existentiel divin, était valable aussi en mal, dans la mesure où le Créateur avait doté les hommes d'une liberté authentique, pouvant aller jusqu'à faire échec au plan divin. Dans les chapitres III,21/10 à 23/8, Irénée ne parle de la solidarité du mal des hommes en Adam que dans le cadre plus général de la Récapitulation finale de tous, dans la vie du second Adam. Cette récapitulation explique la solidarité initiale de tous dans la mort du premier Adam.(1)

Nous retrouvons la position de Paul. Avant lui, les prophètes, l'auteur de Job en particulier, avaient cherché des explications au problème du mal. Chaque fois et très vite, l'impasse avait surgi et l'unique refuge avait été l'obéissance aveugle au plan divin, comme le rappelle la fin du livre de Job :

" Je sais que tu es Tout-puissant (...)
J'étais celui qui brouille tes conseils par des propos dénués de sens (...) Aussi je retire mes paroles ; je me repens sur la poussière et sur la cendre". *(Job.42/1 à 6).*

Parce que Paul avait l'avantage de posséder l'éclairage apporté par le Christ, il fut le premier, sinon à entrevoir, du moins à exposer explicitement la solution du problème du péché et du mal. La voici : le principe de l'unité vitale et organique des hommes en Adam a certes joué d'abord contre ces derniers. Le Créateur malgré tout avait voulu ce principe parce que seul, il leur permettait de participer, à la fin et dans son Fils fait homme, à sa vie divine incorruptible, tout en réparant les traces du mal initial :

" Si par la faute d'un seul, la multitude est morte, combien plus la grâce de Dieu et le don conféré par la grâce d'un seul homme J.C. se sont-ils répandus à profusion sur la multitude". (Rom.5/15).

C'est parce que nous formons un seul Homme en Adam (embryon de l'Humanité) que la faute de ce seul premier homme a entraîné nécessairement la multitude de ses descendants, dans la mort. Mais c'est aussi

---

1. " On sera mieux dans les perspectives pauliniennes, si l'on considère
" ce texte (de Paul) comme une illustration, par un fait déjà connu
" dans une certaine mesure, à savoir l'universalité des conséquences
" de la chute d'Adam, d'un fait nouveau, la puissance universelle
" de la rédemption".
(A.Gaudel, D.T.C., Péché originel, col.307).

parce que nous formons tous un seul homme en Adam que la grâce du Christ (tête de l'humanité) a été répandue à profusion sur la multitude des descendants d'Adam.

On comprend pourquoi, fidèle à l'enseignement de Paul, la catéchèse romaine n'avait pas peur de regarder en face la question de l'injustice de la condition de l'homme après la faute originelle. Elle comprenait et expliquait la participation apparemment injuste de tous à la faute des premiers hommes, par celle librement offerte en retour à la grâce réparatrice et divinisatrice du Christ. Le péché, avec les répercussions tragiques qu'il devait avoir en tous, en vertu de la loi de la solidarité universelle, Dieu ne l'avait prévu et permis que dans la perspective d'un bonheur beaucoup plus grand que cette même loi d'unité devait apporter à tous, dans le Christ Sauveur

Trois phrases du chapitre IV,38/4 le font expressément ressortir. Irénée y affirme que Dieu, tout en ayant prévu la faiblesse des hommes, l'avait permise parce qu'Il savait qu'Il en triompherait :

1/ *" Dans sa générosité, en effet, Dieu a donné magnifiquement le bien et a fait les hommes libres à sa ressemblance"*
(Le plan de la création et du paradis).

2/ *" Dans sa prescience, Il a connu la faiblesse des hommes et ce qui devait en résulter ..."*
(le péché et le mal en Adam)

3/ *" parce que, dans son amour et sa puissance, Il triomphera finalement de la substance de la nature créée"*
(La communion à la réparation et à la vie divine dans le Christ).

-- *Ainsi fallait-il que d'abord apparût cette nature*
(la prévision des faiblesses de l'homme)

-- *" puis qu'ensuite ce qui est mortel fût vaincu et englouti par l'immortalité, et ce qui est corruptible, par l'incorruptibilité"*
(la récapitulation dans le Christ crucifié et ressuscité)

-- *" et que l'homme devînt à l'image et à la ressemblance de Dieu, après avoir reçu la connaissance du bien et du mal".*
(l'apothéose de l'homme dans la noblesse de sa liberté et grâce à la puissance miséricordieuse du Père).

Le témoignage sur le "SIGNE DE JONAS" confirme en tous points cette importante déclaration :

1/ *Dès le commencement (ab initio), Dieu a supporté que l'homme fût absorbé par le grand monstre, auteur de la prévarication,*

2/ *non pas pour l'y voir engloutir et périr totalement , mais parce qu'Il établissait et préparait d'avance l'intervention du salut accompli par le Verbe, selon le "Signe de Jonas", à l'égard de ceux qui ont eu, pour le Seigneur, les mêmes sentiments que Jonas et qui les ont confessés dans les mêmes termes". (III,20/1).*

En résumé, la position de la tradition romaine qui, selon toute probabilité, était celle des Apôtres et celle que Paul surtout a formulée, revient à l'argumentation suivante : actuellement dans le Christ les croyants sont sauvés, en vertu d'un lien qui les unit à Lui et qui existe aussi bien au niveau de la vie (participation à la résurrection) qu'au niveau moral et personnel de la responsabilité (participation à sa rédemption) Sur cette unité, Paul est formel :

" C'est en Lui (en hôi), par son sang, que nous avons la rédemption et la rémission des fautes" (Eph.1/7 et Col.1/14).

" Si nous sommes morts avec le Christ (sunapethanomen) (c'est-à-dire si nous faisons UN avec Lui dans la réparation), nous vivrons avec Lui (suzèsomen) (c'est-à-dire nous participerons à sa vie incorruptible)." (2°Tim.2/11 ; Rom.6/8).

Pour souligner cette unité, il faudrait aussi citer ici tous les passages où l'Apôtre, pour exprimer notre solidarité dans le Christ, a recours aux mots composés avec la préposition "sun" ("cum", "avec") (cf.Col.2/12)

Or, s'il existe, entre le second Adam et les hommes, une intercommunion aussi étroite, aussi bien sur le plan de la responsabilité que sur le plan de la vie physique, c'est en vertu de son Incarnation, c'est-à-dire en vertu de son INSERTION physique dans la race humaine par Marie :

" C'est tout un de dire qu'Il s'est montré d'une façon purement apparente et de dire qu'Il n'a rien reçu de Marie : car Il n'aurait pas eu réellement le sang et la chair par lesquels Il nous a rachetés, s'Il n'avait pas récapitulé en Luimême la plasmatio originelle, c'est-à-dire Adam. (V,1/2).

Ce qui suppose que cette intercommunion vitale et personnelle existait,

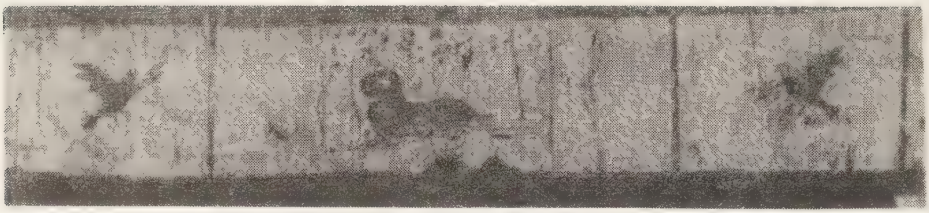

Le "cycle de Jonas" Cimetière de Calliste

Le "CYCLE DE JONAS"

L' Economie du salut .

Fin du 2ème siècle

Explication p.944

avant l'Incarnation, à l'intérieur même de la race humaine, et cela en vertu de l'Unité de tous, en Adam.(cf. note sur V,16/3 cité p.514).

Dès lors, celui qui veut nier l'unité des hommes, dans la personne d'Adam avec la participation à son péché et à la mort, doit nier aussi notre unité, dans la personne du Christ, avec la participation à sa réparation et à sa vie divine. Si nous sommes "sussôma et summetocha", membres du même corps et bénéficiaires de la même promesse dans le Christ (Eph.3/6) (1), c'est parce que nous sommes aussi "sussôma " et "summetocha" en Adam. En dehors de toute considération philologique, la tradition romaine aurait souscrit à la traduction de la Vulgate de Rom.5/12 : *"Adam (...) en qui nous avons tous péché (in quo omnes peccaverunt - eph'hôi pantes hèmarton)"* Les témoignages qui vont suivre vont nous le confirmer :

> notre unité dans le salut du Christ n'est réelle que dans la mesure où était réelle l'unité du Christ avec nous tous en Adam.

Pour plus de clarté, nous avons d'abord expliqué l'articulation de la pensée irénéenne concernant notre unité dans les deux Adams et l'intercommunion au plan moral comme au plan vital qui en découle. Le moment est venu de citer les témoignages et de montrer qu'ils affirment explicitement cette unité et cette intercommunion.

2° LES TEMOIGNAGES SUR CETTE UNITE ET SON ENONCE.

a) *NOTRE UNITE EN ADAM.*

Cette unité, au niveau du corps comme de l'âme, de tous les hommes dans les deux Adams est maintes fois affirmée.

Les exégètes le reconnaissent, dans les premiers chapitres de la Genèse, Adam désigne à la fois un individu, mais aussi l'Homme-Humanité. Quant à la tradition romaine, elle lui a toujours reconnu ces deux sens. Tous issus d'Adam, nous sommes tous membres de sa personnalité (2).

---

1. " (...) et quare desperatas gentes, cohaeredes (sugklèronoma) et con-
" corporatas (kai sussôma) et participes sanctorum (kai summetocha)
" fecit Deus, non tacere". (I,10/3).

2. En affirmant que nous avons hérité du "nom" d'Adam, Irénée voulait surtout souligner que nous participons en quelque sorte à sa "personne". Chez lui comme dans l'Ecriture, le NOM est souvent employé pour désigner la personnalité. Nous en donnerons la preuve en analysant la notion de personne dans le Christ.

C'est pourquoi tous nous participons à son nom :

" Quant à nous, nous sommes issus de Lui, et puisque nous venons de lui, nous avons aussi hérité son nom de lui." (III,23/2).

Pour la catéchèse, très souvent Adam signifie le genre humain dans sa généralité. Car si Adam est le premier homme, il est aussi l'Homme-Humanité :

" L'Ecriture voulant signifier l'avenir, rapporte qu'au moment où Adam était caché, à la suite de sa désobéissance, le Seigneur vint à lui le soir et l'appela, en lui disant : "Où es-tu ?" Et cela, parce que dans les derniers temps, le même Verbe de Dieu est venu appeler l'homme, lui rappelant ses oeuvres parmi lesquelles l'Homme vivait lorsqu'il s'était dérobé aux yeux de Dieu. Car de même qu'autrefois Dieu avait parlé à Adam, le soir, pour le chercher, de même dans les derniers temps, par la même Voix, Il a visité la race d'Adam pour la chercher". (V,15/4). (1).

La formation d'Adam était "notre formation" (V,1/3), et c'est Adam que le Verbe a retrouvé dans le sein de la Vierge Marie, pour le revivifier :

" La Main de Dieu qui "nous" a modelés au commencement et "nous" modèle dans le sein maternel". (V,15/2).

---

1. Il n'est pas question de citer ici tous les textes, ni même de donner les références des nombreux passages - souvent parmi les plus beaux et que nous avons cités en cours de texte - où Irénée parle de l'Homme (au sing) ou du Genre Humain, à la place de mentionner les hommes (au plur.). Le procédé est courant.

Il y a malgré tout des affirmations où le temps des verbes (au passé ou au présent) fait difficulté. Replacées par contre dans la conception irénéenne de l'Unité de l'Hommme-Humanité, elles s'expliquent très bien.

Au chap.II,20/3, par exemple, l'évêque oppose la passion de l'Eon Sagesse à la Passion du Christ. Il décrit ainsi cette dernière : "non seulement Lui-même ne courait aucun risque d'aller à la corruption, mais Il a redonné des forces à l'Homme corrompu et l'a rappelé à l'incorruptibilité" (et in incorruptionem revocavit).

Ce retour de l'Homme à l'incorruptibilité est une nette réponse à la déclaration de III,20/2 : "que l'Homme n'admette jamais sur Dieu des pensées contraires à la vérité en faisant de l'incorruptibilité dont il avait été l'objet (eam quae circa se esset) une propriété naturelle".

En fait, l'incorruptibilité dont il est question était celle accordée originellement à Adam et elle sera celle communiquée finalement aux élus. Toutefois dans le cadre de l'unité de l'Humanité dans les deux Adams et en vertu du principe "faisant voir le tout à l'aide de la partie" (ex parte totum ostendens)(cf.V,15/3 cité p.524), la pensée de l'évêque est parfaitement compréhensible et non moins parfaitement formulée : parce que le Christ, Tête de l'Humanité, récapitule en Lui tout l'Homme, c'est bien à l'Homme qu'Il a redonné, le jour de sa résurrection, l'incorruptibilité perdue en Adam".

" Ainsi, à la fin, le Verbe du Père et l'Esprit de Dieu, en s'unissant à l'originelle substance de la plasmatio, c'est-à-dire Adam, ont rendu l'Homme vivant et parfait" *(V,1/3).*

C'est à Adam que le Sauveur a apporté le Salut, en lui communiquant le parachèvement vital : car Adam c'est l'homme :

" N.S. prit une corporéité identique à celle de la première créature pour combattre pour les Pères et vaincre en Adam celui qui en Adam nous avait frappés". *(Epid.31).*

" Jamais, en effet, Adam n'a échappé aux Mains de Dieu (...) C'est pourquoi, à la fin (...) Les Mains de Dieu ont parachevé l'Homme dans la vie pour qu'Adam devienne à l'image et à la ressemblance de Dieu".
(V,1/3). (1)

---

1. Sur ce point de l'unité des hommes en Adam, comme sur beaucoup d'autres, Irénée recoupe un développement déjà formulé par Justin. Pour conserver au texte du philosophe chrétien sa propre unité, nous le citons ici en entier. Il s'agit du commentaire du ps.81 :

" J'ai dit : "vous êtes des dieux et des fils du Très-Haut,
" Mais vous, comme des hommes, vous mourrez et vous tomberez
" comme un des chefs". (ps.81/6-7).

Pour Justin ce témoignage inspiré à une valeur certaine :

" Pour montrer aussi la désobéissance des HOMMES, j'entends d'Adam
" et d'Eve ; et la chute d'un des chefs, c'est-à-dire de celui
" qui est appelé serpent; il est tombé d'une chute énorme pour
" avoir égaré Eve"

" (...) pour vous démontrer que l'Esprit Saint reproche aux
" hommes qui avaient été semblables à Dieu, ne connaissant pas la
" souffrance et la mort, dans la mesure de leur fidèlité à ses
" commandements, et qui avaient été jugés dignes d'être appelés
" par Lui ses fils, de se préparer eux-mêmes la mort, suivant
" l'exemple d'Adam et d'Eve (...)

" Ainsi est-il démontré qu'ils ont été jugés dignes de deve-
" nir des fils du Très-Haut et qu'ils seront jugés et condamnés
" séparément comme Adam et Eve" (Dial.124).

Nous découvrons dans ce passage au moins trois idées exposées et défendues par Irénée :

1/ Le péché du démon est à identifier avec le péché des hommes.
"Il est tombé d'une chute énorme, pour avoir égaré Eve".(cf.494)

2/ Nos premiers parents, au paradis, jouissaient d'un statut existentiel d'où étaient exclues la souffrance et la mort.
" Ils étaient ainsi semblables à Dieu (...) et avaient été jugés
" dignes d'être appelés par Lui ses fils" (cf. p. 459-460).

3/ La destinée des hommes en général est bien à identifier à celle de nos premiers parents :
" Pour montrer aussi la désobéissance des Hommes, j'entends
" d'Adam et d'Eve".

C'est pourquoi nier le salut d'Adam, comme le faisait Tatien, reviendrait en fait à nier le salut de l'Homme :

> *" C'est le salut de cet homme (Adam) qui est l' "anéantissement de la mort". C'est parce que le Seigneur a vivifié l'Homme (1°Cor.15/2) c'est-à-dire Adam, que la mort, par surcroît, a été anéantie (Domino vivificante Hominem, id est Adam, evacuata est et mors).*
>
> *(III,23/7).*

Ces textes qui recoupent ceux que nous avons retranscrits à propos du péché originel, prouvent que, pour la jeune Eglise, l'Humanité n'était en réalité qu'une seule entité vivante et organique . Elle était "l'Homme-Humanité" ou "l'Homme universel" dont parle Irénée dans le texte ci-dessous, l' "universus homo" qui signifie - le contexte l'indique - non seulement chaque homme dans son intégralité, mais l'universalité des hommes en Adam :

> *" Ce même Verbe remodela les yeux de l'aveugle-né : il fit ainsi apparaître au grand jour Celui qui nous modèle dans le secret (...) Il fit voir le tout à l'aide de la partie, car le Seigneur qui remodela les yeux était celui qui avait modelé tout l'homme (universum hominem) en exécutant la volonté du Père". (V,15/3).*

Ce caractère communautaire de la personne humaine était déjà clairement inscrit dans la Révélation sur la création de l'homme. On constate que les auteurs chrétiens mentionnent volontiers les versets de la Genèse 1/27-28 : "Dieu créa l'Homme à son image (...), homme et femme Il les créa. Dieu les bénit et leur dit : "soyez féconds, multipliez-vous" (Adv/Her.I,28/1 ; IV,11/1 ; 1°Clem.33/5 ; 2°Clém.14/2). Ces versets nous le révèlent, jamais la pensée scripturaire n'a envisagé l'homme comme une unité individuelle qui, une fois créée, aurait formé un tout fermé sur lui. Vu dans sa cellule initiale, c'est-à-dire réduit à sa plus simple expression, l'Homme, est-il dit, était déjà deux, il était homme et femme qui devaient croître et se multiplier ; il était déjà "société" ou "communauté". Les auteurs inspirés en étaient tellement convaincus que nous trouvons plus loin le grave avertissement de Gen.2/18 : "il n'est pas bon que l'homme soit seul". Oui ! Malheur à l'homme seul parce que, coupé de ses frères, il est coupé de la vie. Pour bien souligner l'unité physique de la communauté originelle, il est même affirmé qu'ils étaient "une seule chair". Il est précisé en outre que la chair de la femme fut tirée de celle de l'homme. [Gen.2/16-24, cités par Theoph.II,28 ; Epid.13 ; Adv.Hr. V,21/1).

b) *NOTRE UNITE DANS LE CHRIST.*

Cette unité, qui caractérisait la première cellule de l'Humanité, est restée la loi qui régit l'Humanité tout entière. En ce qui regarde notre unité dans le Christ, la Tradition n'est pas moins, sinon plus, affirmative que pour notre unité en Adam. Elle rappelle, à la suite de l'Ecriture, que le lien qui nous unit au Christ est aussi réel et étroit que celui qui relie les membres d'un corps à la tête :

" Le Christ montrant /à Paul/ qu'il persécutait son Seigneur en persécutant les disciples du Seigneur". (III,12/9).

" Les fauteurs de schisme qui sont vides de l'amour de Dieu (...) qui, pour les motifs les plus futiles déchirent et divisent le grand et glorieux Corps du Christ et, autant qu'il est en leur pouvoir, lui donnent la mort" (IV,37/7)

(cf. aussi III,19/3 - 24/1 ; IV,20/8 - 32/1 - 33/9 & 10 ; V,2/3 - 6/2).

" Pourquoi déchirer et écarteler les membres du Christ ? Pourquoi être en révolte contre notre propre corps ? Pourquoi en venir à cette folie d'oublier que nous sommes membres les uns des autres"

(1°Clém.46/7 ; cf. aussi 37/4-5 ; 38/1).

Pour Paul, l'expression "Corps du Christ" n'avait pas, selon toute probabilité, la portée uniquement "mystique" que les gnoses lui donnaient, en excluant de sa définition, toute idée de réelle corporéité, pour ne lui laisser qu'un sens purement intelligible. Dans son épitre aux Ephésiens, pour expliquer cette notion, Paul prend comme élément de comparaison, la citation de l'Ecriture sur l'unité de chair que forment l'homme et la femme. Cet élément de comparaison prouve assez que, dans sa pensée, la notion de "l'Eglise corps du Christ", n'excluait pas une dimension relative aux corps :

" Or, nul n'a jamais haï sa propre chair ; on la nourrit, au contraire, et on en prend soin. C'est justement ce que le Christ fait pour l'Eglise : ne sommes-nous pas les membres de son corps ? "Voici donc que l'homme quittera (...) et les deux ne feront qu'une seule chair" (Gen.2/24) : ce mystère est grand par sa portée ; je veux dire qu'il s'applique au Christ et à l'Eglise". (Eph.5/29-32).

De son côté, Irénée rejette comme une "mystification" toute interprétation du "corps du Christ" dans un sens spirituel et "invisible",

c'est-à-dire dans un sens d'où le réalisme de la corporéité sera rejeté :

> *" Prétendre que la chair est incapable de recevoir le don de Dieu consistant dans la vie éternelle, alors qu'elle est nourrie du sang et du corps du Christ et qu'elle est membre de celui-ci, comme le dit le bienheureux Apôtre dans son épitre aux Ephésiens : "nous sommes les membres de son corps, formés de sa chair et de ses os" (Eph.5/30). Ce n'est pas de je ne sais quel homme spirituel et invisible qu'il dit cela (non de spiritali aliquo et invisibili homine dicens haec), "car l'esprit n'a ni os ni chair" (Lc.24/39), mais il parle de l'organisme authentiquement humain (...) C'est cet organisme même qui est nourri de la coupe qui est le sang du Christ et fortifié par le pain qui est son corps". (V,2/3).*

Ainsi, pour la Tradition, le "Corps du Christ" est une réalité comparable à la réalité du Christ dans l'Eucharistie. Nier le réalisme du premier reviendrait à nier le réalisme du second. Comme la corporéité du Christ, tout en étant invisible, est réelle dans l'Eucharistie, ainsi la notion de corporéité est formellement incluse dans la notion d'Eglise, "Corps du Christ". Comme les époux forment une seule chair, ainsi, dit Paul (Eph.5/31-32), le Christ ne forme qu'un seul corps avec son Eglise.

L'unité du "Corps du Christ" n'est pas simplement la copie de celle que l'humanité forme en Adam ; elle est beaucoup plus forte. Notre unité en Adam est avant tout physique, puisqu'à cette unité de chair et de sang ne correspond souvent aucune union des coeurs. Par contre, dans le Christ, notre unité n'existe au niveau physique que si elle existe au niveau moral. Ne feront définitivement partie du "Corps du Christ" que ceux qui librement auront choisi d'être de coeur et d'esprit unis à leur Tête comme à tous les membres.

c) *L'ENONCE DE L'UNITE DES HOMMES DANS LES DEUX ADAMS.*

Le moment est venu de faire la synthèse de cette notion d'unité que la Tradition mettait entre les hommes, dans les deux Adams. Notre condition actuelle, éclairée par la Révélation, est la suivante : nous avons hérité d'Adam, non pas son statut vital originel, mais le statut vital qu'il avait altéré par son péché. Pareillement dans le Christ, nous héritons, non pas de son statut initial, mais de son statut final de ressusscité qu'il a mérité par son obéissance jusqu'à la Croix. Dans les deux cas, en bien comme en mal, en dehors de toute intervention de notre part, nous participons au statut vital que les deux Adams ont obtenu en vertu de leur propre

responsabilité. Entre eux et nous, entre leur personne et la nôtre, il y a donc une intercommunion réelle qui engage non seulement notre vie, mais aussi notre responsabilité dans la leur.

Comment pouvait-on expliquer et définir cette intercommunion.? En réalité, il n'y a que la personne humaine qui soit capable de nous offrir l'exemple d'une intercommunion aussi étroite, car, en elle, existe à la fois une unité physique et une unité morale des membres entre eux et des membres à la tête. L'unité des hommes dans les deux Adams est donc à mettre au niveau de l'unité physique et moralé qui préside à l'harmonie vitale et totale d'un homme. Elle est aussi réelle. C'est pourquoi d'ailleurs Paul l'avait déjà choisie.

Dans cette perspective, on le comprend, chaque homme participe personnellement en Adam au péché et à ses suites au même titre que, dans le Christ, il participe personnellement à la réparation et à la résurrection.

Ainsi, au nom de l'histoire, vue à la lumière de la Révélation, la jeune pensée chrétienne savait qu'en dépit des apparences, tous les hommes forment entre eux, une REALITE unique, vivante et organique, possèdant, dans les deux Adams, une personnalité en quelque sorte "supra-individuelle".Exactement comme elle savait qu'en dépit d'une dualité apparente entre son corps et son âme, chaque homme possède l'unité indissociable de sa personne.

C'est pourquoi les individus, tout en formant séparément des unités, ne sont pas malgré tout totalement indépendants . Dans l'Humanité, chacun tient un rôle, celui que remplit une cellule dans un corps. Son union avec les autres est aussi vitale pour lui que son union avec la Tête, le Christ. L'homme est un "être en relation". Rompre la communion avec ses frères entraînera sa mort au même titre que rompre avec Dieu ou avec le Christ. Sur ce point, la Tradition romaine rejoint l'enseignement apostolique :

> *" Qui n'aime pas, demeure dans la mort. Quiconque hait son frère est homicide, et vous savez qu'un homicide n'a pas la vie éternelle demeurant en lui".* *(Jn.3/14-15).*

> *" Qu'il n'y ait rien entre vous qui puisse vous séparer, reprenait Ignace d'Antioche, mais unissez-vous à l'évêque et aux présidents, en image et leçon d'incorruptibilité" (eis tupon kai didachèn aphtharsias)* *(Ignace,Magn.6/2).*

C) L'UNITE DES HOMMES DANS LES DEUX ADAMS ET SES MOTIVATIONS ANTHROPOLOGIQUES.

Nous venons de le voir, c'est surtout en vertu de la Révélation sur l'évolution historique de l'économie divine que la tradition romaine était convaincue de l'Unité organique et vivante de l'Humanité. Sa certitude reposait en outre sur les trois raisons suivantes :

1° sa croyance au monogénisme

2° sa conception de la génération humaine.

3° sa foi en la création-promotion.

1° L'UNITE DE L'HUMANITE LIEEE AU MONOGENISME.

Si la Tradition avait fait sien le lien très étroit que Paul met, dans l'épitre aux Romains, entre l'unité des hommes dans le Christ et leur unité en Adam (cf.Rom.5/12 à 19 repris en III,18/7 et III,21/10) c'est qu'à la suite de l'Apôtre , elle avait découvert que notre salut dépendait de cette unité qui, à son tour, stipulait un Adam unique à l'origine du genre humain. Peut-être était-ce aussi la prise de conscience de cette exigence d'unité qui avait conduit l'auteur inspiré à donner un ancêtre unique à l'humanité actuelle, allant même jusqu'à faire sortir directement la femme de l'homme.

Quant à Irénée, à la suite de la Sagesse (Sg.7/1), il aime appeler Adam le "protoplastus" (II,34/4 ; III,21/10 - 23/2 ; V,19/1), ou bien celui qui a été formé le premier ("qui prior formatus est homo") (III,23/2) ; ou bien encore, pour accentuer l'unité du"phylum", il le nomme "principalis plasmatio" (V,14/1 & 2), "principalis homo" (V,21/1) c'est-à-dire "l'homme-souche". Dans l'Epid.32, il est parlé de la "substance du premier Père" (traduction Barthoulot), ou de la "substance de la première créature (...) l'Homme, principe de notre Humanité (traduction Froidevaux).

Sans aucun doute, à voir sa tranquille assurance et ses motivations, la catéchèse romaine aurait rejeté l'hypothèse polygéniste, comme contraire à la Révélation, contraire à l'Unité du genre huamin, et surtout contraire au salut même de l'homme.

Les partisans du polygénisme, il est vrai, donnent une autre explication de l'universalité du salut dans le Christ. Le salut, disent-ils, tient effectivement à l'unité que le genre humain trouve dans le Christ. Toutefois, la raison profonde de cette unité ne dépendrait pas selon eux, de notre appartenance à un unique phylum humain. Elle remonterait plus haut. Elle découlerait de la terre, puisque tous nous sommes des "enfants de la terre". Adam vient de "adâma" qui veut dire terre. Dès lors la question de l'unité d'un homme comme souche unique devient secondaire, puisque dans l'hypothèse de plusieurs souches, toutes resteraient issues d'un unique principe originel, la terre, et seraient une en elle.

L'argumentation possède une part de vérité. Irénée lui-même insiste souvent sur le lien fondamental qui unit cette terre à l'homme et au Christ :

> *" Si le Seigneur s'est incarné au moyen d'une autre économie, s'Il a pris chair d'une autre substance, il s'ensuit qu'Il n'a pas récapitulé l'homme en Lui-même : on ne peut même plus le dire chair, puisque la chair, à proprement parler, c'est ce qui succède à la plasmatio originelle au moyen du limon (...) Le Verbe Sauveur s'est fait cela même qu'était l'homme perdu, effectuant ainsi par Lui-même la communion avec Lui-même et l'obtention du salut de l'Homme".* (V,14/2).

Pourtant, dans un autre passage, l'évêque de Lyon affirme que seul le phylum d'Adam, récapitulé par le Christ en Marie, a bénéficié du salut :

> *" Mais alors, pourquoi Dieu n'a-t-il pas de nouveau pris du limon ? (pour former le Christ). Pourquoi a-t-il opéré en Marie, pour tirer d'elle l'oeuvre qu'Il modelait ? Pour que cette oeuvre ainsi façonnée ne fût pas autre que la première et qu'il n'y eût pas une "autre" oeuvre à être sauvée, mais que ce fût exactement "la même" récapitulée, en recevant la ressemblance".* (III,21/10).

Voyons, en effet, la situation des hommes qui seraient issus d'une souche différente de celle d'Adam. Sur le plan physique, eux et le Christ auraient ceci de commun qu'ils seraient des enfants de cette terre. Comme l'un des deux objectifs du salut est de parachever la nature humaine, en lui communiquant l'incorruptibilité divine, il est bien vrai que l'Homme-Dieu issu, par Marie, de la terre, pourrait être le divinisateur de tous les hommes issus de cette terre, même s'il y avait eu originellement plusieurs souches.

Mais au niveau de la réparation du péché, il en va tout autrement. Le péché, quant à lui, n'est pas lié à la terre. S'il l'était, cela reviendrait à dire que c'est la terre qui serait la source originelle du mal. Position éminemment antiscripturaire et gnostique. Le péché est uniquement lié à la conscience humaine. Or ce n'est pas parce que tous les hommes sont issus d'une même terre qu'ils forment une UNITE au niveau moral. A ce niveau, un tas de cailloux n'a jamais constitué une personne morale. En revanche, le Christ, par Marie, fait partie de la personne morale de l'Homme-Humanité formée par tous les hommes en Adam. A ce titre sa réparation vaut pour Adam et pour tout le genre humain issu de lui :

> *" C'est en prenant du limon de la terre que Dieu avait modelé l'homme et c'est pour cet Homme-là qu'avait lieu toute l'économie de la venue du Sauveur. Il a donc eu lui aussi, chair et sang, pour récapituler en Lui non quelqu'autre ouvrage, mais l'ouvrage modelé par le Père à l'origine, et pour racheter ce qui était perdu".*
> *(V,14/2) (voir les deux textes, Epid.32 et 33 cit.p. 579)*

Puisqu'Adam portait en lui toute l'humanité dans sa totalité comme dans son intégralité (l'âme et le corps), pour étudier la réparation du mal entraîné par le péché, la solution la plus claire et qu'avait déjà suivie la tradition romaine, est de ramener cette humanité à son expression la plus simple, celle qu'elle avait en Adam, pour se demander comment se présentait le mal en lui et comment était-il possible de la réparer.

En lui le mal était double : d'une part Adam était séparé de Dieu, sa source de vie ; d'autre part, la mort, tel un poison implacable, commençait à miner tout son être. Pour réparer ce double mal, il fallait d'abord qu'il renouât avec Dieu pour refaire une communion de vie avec Lui, et ensuite, il fallait, pour guérir et revivifier son âme et son corps, qu'une nouvelle vie prît le relais de sa propre vie défaillante.

Or cela est évident, ce n'est pas un ange ou un homme d'un autre phylum humain qui était capable de réparer ce double mal. Ces deux interposés ne pouvaient renouer avec Dieu à la place d'Adam : c'est Adam lui-même qui devait renouer avec Dieu s'il voulait être à nouveau en communion de vie avec Lui (cf.V,14/2 et V,14/3 cités p.581) ; ce n'est pas non plus la vie de ces intermédiaires, totalement étrangère à celle d'Adam, qui pouvait redonner vie à celui-ci. Des secours extéri-

eurs comme la Bonne Parole ou même des médicaments, ne peuvent revivifier l'âme d'un mourant dont les forces sont à bout. Dans ce cas, seule une nouvelle vie serait capable de le revivifier à condition qu'elle l'anime directement et de l'intérieur (foris ac intus, V,12/2). Pour ces deux raisons impératives - sans lesquelles aucun salut n'est valable - l'Incarnation du Verbe était nécessaire. En s'incarnant dans une humanité vraie, tirée du sein de la Vierge Marie, de l'unique humanité d'Adam, le Christ ne faisait qu'un avec Lui, Il était d'Adam, Il était même Adam. Il était le "Nouvel Adam", non pas parce qu'Il formait une souche nouvelle à côté de la première, mais parce qu'Il était Adam à nouveau vivifié par une vie nouvelle. Parce qu'Il était réellement Adam, par son obéissance sur la Croix, Il a réellement remis Adam en communion avec Dieu et, depuis sa Résurrection, sa vie a pu, non seulement réanimer de l'intérieur la vie défaillante de l'Homme, mais l'assumer dans les forces infinies de sa divinité. (cf. l'étude sur la nécessité de l'Incarnation, chap.VI, p.567 à 573) :

> *" Le Christ n'aurait pas eu réellement le sang et la chair par lesquels Il nous a rachetés, s'Il n'avait pas récapitulé en Lui-même l'originelle plasmatio, c'est-à-dire Adam. Vains sont donc les disciples de Valentin qui enseignent cette doctrine (selon laquelle le Christ n'aurait eu qu'une apparence de chair), afin de pouvoir exclure la vie de la chair et rejeter l'ouvrage modelé par Dieu".*
>
> *(V,1/2).*
>
> *" C'est par son propre sang que le Seigneur nous a rachetés. Il a donné son âme pour notre âme et sa chair pour notre chair. Il a répandu l'Esprit du Père pour opérer l'union et la communion de Dieu et des hommes, faisant descendre Dieu dans les hommes par l'Esprit, et faisant monter l'homme jusqu'à Dieu par son Incarnation, en toute certitude et vérité, lors de sa venue, Il nous a gratifiés de l'incorruptibilité par la communion que nous avons avec Lui-même".*
>
> *(V,1/1).*

2° L'UNITE LIEE AU MODE DE LA GENERATION HUMAINE.

Liée aux deux Adams, liée au monogénisme, l'unité du genre humain découlait aussi, pour la tradition romaine, de sa conception sur la génération humaine.

Pour expliquer la présence dans l'homme de deux entités aussi irréductibles que le corps et l'âme, les anthropologies dualistes sont obligées de recourir à une dualité de sources. C'est ce qu'avaient déjà enseigné les gnoses pour éclairer le problème de la formation du pre-

mier homme. En vertu de la nature de l'âme plus ou moins apparentée au divin, Dieu seul, en effet, serait capable d'en être l'auteur direct. Dans cette hypothèse, les parents ne concevraient que le corps, au maximum un corps dit "animé", dont l'âme végétative ou animale serait assumée, ensuite, par l'âme intellective créée directement par Dieu.

Dans l'anthropologie révélée, au contraire, de par son "esprit" (pneuma), l'homme possède une unité indissociable, celle de son unique personne. La personne une des parents, sujets générateurs, ne peut qu'engendrer un sujet possédant une personne une. Bref, les parents engendrent tout leur enfant, son âme avec son corps :

> *" Dieu qui a fait à partir d'un seul sang (symbole de l'âme), habiter tout le genre humain sur la surface de toute la terre (cf.aussi Ad Autol.17/26) (...) Il leur annonce encore que ce Dieu a fait habiter un seul genre humain sur toute la terre (unum genus humanum).*
>
> *(III,12/9)*

On ne voit pas d'ailleurs comment, dans la conception dualiste, les parents ont encore le droit d'être appelés père et mère. N'est dit le "créateur" d'une statue que l'artiste qui lui a donné sa forme et sa personnalité et non le bûcheron qui a fourni le bois. Comment, dès lors, les parents pourraient-ils être considérés comme les père et mère de leur enfant auquel ils n'auraient apporté que la matière corporelle, alors que l'âme, principe en lui de la personnalité et de la vie, lui aurait été directement communiquée par Dieu.

Beaucoup de théologiens reconnaissent, en outre, que la théorie créationiste conduit le dogme de la transmission du péché originel dans une réelle impasse, comme le souligne B.Bartmann. (1).

La conception de la Tradition sur la génération, quant à elle, ne peut connaître ces impasses. Elle explique, au contraire, et très clairement, l'unité du genre humain ainsi que la transmission du péché d'origine.

L'unité du genre humain, parce que les descendants ne

---

1. " Le créationisme présente lui aussi des difficultés qui ne sont pas
" minimes. St Augustin était déjà embarrassé pour admettre que l'âme
" créée par Dieu, pût naître avec le péché originel. Cette difficulté
" est pour nous aussi, venus longtemps après, pour ainsi dire,
" insoluble". (B.Bartmann, op.cit.p.309)

sont en réalité que les rameaux ou le prolongement naturel de la souche initiale. L'humanité n'est pas un ensemble accidentel formé de l'assemblage d'êtres humains où chacun, à cause de son âme créée séparément et individuellement par Dieu, constituerait un tout clos sur lui-même.

Elle explique aussi la transmission du péché parce que nos premiers parents ont légué intégralement à leurs descendants toute la nature humaine animée du souffle vital (la chair et le sang, dit l'Ecriture, c'est-à-dire le corps et l'âme). Ils la leur ont léguée avec le statut vital qui était en eux, lors de la génération, c'est-à-dire avec un statut vital privé de l'immortalité que Dieu avait gracieusement proposée. C'est cet héritage limité et réduit qu'ont reçu les héritiers, en vertu du mode de génération.

3° L'UNITE LIEE A LA NOTION DE CREATION-PROMOTION.

Enfin, le monogénisme et l'unité du genre humain qui en découle en vertu du mode de génération, donnent seuls une solution qui réponde pleinement à l'axe d'unité imprimé par la volonté divine au mouvement créateur.

Il y a, en effet, une différence très nette entre un processus de fabrication et un processus de création. La loi de la fabrication est de produire : la quantité est son critère. La loi de la création vraie, au contraire, est de faire une oeuvre de beauté : son critère est la qualité. La pluralité et la multiplicité sont signes de faiblesse. On multiplie pour pallier la nécessité ou la carence. La qualité, à l'opposé, est signe de richesse : elle recherche l'unité précisément pour atteindre un maximum de plénitude. Plus un être est de qualité, plus il s'approche de l'unité. En principe, tout chef d'oeuvre est unique. Au sommet, la qualité des qualités est Une : elle est Dieu UN.

La pensée moderne, il est vrai; hantée qu'elle est par la production, même au détriment de la qualité, se trouve à l'aise dans l'hypothèse polygéniste, même si celle-ci ne peut que rester une pure hypothèse de travail. La pensée antique, surtout la pensée scripturaire soucieuse avant tout de qualité, était beaucoup plus sensibilisée à la note de perfection, de noblesse et par là, à la note d'unité qui est essentiellement liée à l'idée de création et de promotion. Dans cette ligne, on le

comprend, elle ne pouvait envisager l'apparition de l'homme que dans la perspective du monogénisme. Avant l'homme-Adam, la nature a peut-être fait des "ébauches" d'homme. Cette hypothèse est parfaitement conciliable avec la Révélation. Il reste que l'homme-Adam, principe unique de l'Homme-Humanité actuel, a été, pour la terre, son chef d'oeuvre et son chef d'oeuvre unique parce qu'elle lui a donné le meilleur d'elle-même et qu'elle n'avait pas la possibilité de faire mieux.

Bref, la Tradition, fidèle à la pensée révélée, se refusait à croire que le Verbe n'avait pas eu assez de génie créateur et de puissance pour réaliser, dans l'unité, sans tâtonner ni se perdre dans la pluralité, l'Homme-Adam dont parle la Bible et qui devait être l'embryon de ce Corps dont Lui, l'Homme-Dieu, devait devenir la tête.

EXCURSUS A

LA SYNTHESE DE LA TRADITION ROMAINE SUR L'ANTHROPOGENESE, ET LES SYNTHESES ULTERIEURES

Pour conclure cette étude sur les données de l'anthrogenèse enseignées dans les jeunes communautés chrétiennes, il nous paraît éclairant de la situer par rapport aux synthèses ultérieures.

La catéchèse romaine avait, sur la condition originelle de nos premiers parents, des données peu nombreuses peut-être, mais précises. Ces données portaient sur leur statut vital initial et sur leur rapport avec Dieu, avec la terre et entre eux. Le niveau intellectuel d'Adam et d'Eve et leur niveau moral allaient de pair avec leur stade physiologique encore naissant. Dieu, en la personne du Verbe, leur avait proposé de jouir de l'immortalité avant de connaître, à la fin des temps, l'incorruptibilité du Fils de Dieu. Dieu, présent par son Verbe, les avait aussi entourés de tout un climat d'amitié, sans avoir toutefois un rapport de filiation avec eux. Ce dernier rapport, en effet, n'était possible et n'était prévu que dans l'économie d'Incarnation. La terre, loin d'être opposée à ces deux privilèges, celui de la présence divine et celui de l'immortalité, était heureuse au contraire d'offrir à ses enfants ses ressources printanières : *" en elle il n'y avait aucun poison de mort" (Sag.1/14).* Enfin entre Adam et Eve, régnait une affection que l'Epideixis décrit délicatement en ces termes : *"ils n'avaient point honte de se donner des baisers et de s'embrasser chastement comme des enfants". (Epid.14).*

Malheureusement, cette belle harmonie fut rompue à tous les niveaux par le péché. A son sujet, la tradition subapostolique avait tenu à respecter la discrétion que l'Ecriture a observée en ce qui concerne sa nature. Elle avait centré ses explications sur les causes et les conséquences inhérentes à tout péché, et donc aussi au premier péché. Enfin, en vertu de sa conception d'une humanité UNE dans les deux Adams, la tradition trouvait logique que le péché lui-même, avec ses conséquences physiques et psychologiques, se soit transmis à tous les hommes.

Bref, les jeunes communautés chrétiennes, au nom de la Tradition apostolique, connaissaient et enseignaient explicitement ce qu'il

a été convenu d'appeler plus tard "la doctrine du péché originel", et dont toutes les données essentielles, reprises par elles, se trouvaient déjà dans l'épitre aux Romains.

Pourtant dans son livre sur le "Péché originel", H.Rondet constate que beaucoup n'ont pas vu cette Tradition :

> " Pour nombre d'historiens protestants, le péché originel, au sens
> " précis du terme, est une invention de saint Augustin. Jusqu'à lui,
> " on parlait bien du péché d'Adam et de la chute originelle, mais
> " pas d'un péché proprement dit qui se transmettrait par voie de gé-
> " nération. Il y a dans cette assertion une objection spécieuse
> " que seule peut réfuter une saine conception de l'histoire du dog-
> " me. Saint Augustin n'a pas inventé le péché originel, mais il a
> " explicité une tradition qui, à travers des formulations diverses,
> " se cherchait elle-même". (1).

En fait, nous espérons avoir mis en évidence par la présente étude que les premières communautés chrétiennes avaient compris, dans son sens obvie, la synthèse paulinienne sur le péché originel. Et par là même, nous faisons nôtre la mise au point du Père Rondet.

Toutefois nous pensons devoir formuler une sérieuse réserve à propos de sa dernière phrase. Augustin, dit-il, aurait "explicité"une tradition qui, à travers des formulations diverses, se cherchait elle-même"

En réalité, nous avons vu que la tradition romaine avait une formulation précise sur la doctrine du péché originel. Cette formulation était celle de Paul. Cette dernière est assez explicite et complète pour se suffire à elle-même, sans qu'il soit nécessaire d'en chercher une autre qui n'aurait pas d'appui réel et vrai dans l'Ecriture et la Tradition.

C'est surtout la pensée alexandrine qui a éprouvé le désir d'imaginer de nouvelles explications et de nouvelles formulations sur les origines de l'homme et sur son péché en particulier.

---

1. H.Rondet, op.cit. (Le péché originel) p.144.

   Dans son livre, H.Rondet fait ressortir, à propos d'Irénée, les points suivants que nous avons développés :

   1/ Le péché originel doit être considéré sous le jour d'une " crise de croissance" (p.49).

   2/ L'anthropologie a une dimension historique (p.50-51).

   3/ L'anthropogenèse a suivi un mouvement ascendant (p.52).

   4/ L'auteur émet de sérieux doutes sur la participation d'Adam à la grâce sanctifiante (p.58) et à des dons dits "préternaturels" (p.60).

   5/ Il souligne la perspective christocentrique de la synthèse irénéenne : "Irénée double son optimisme d'un christocentrisme que la théologie sera longue à retrouver" (p.62).

A ce sujet, nous nous demandons s'il ne serait pas plus normal et plus conforme à la vérité objective, de réserver le terme "Tradition" (paradosis), au "Dépôt" retransmis par les Apôtres et conservé dans son cadre originel biblique ? Quant aux recherches ultérieures d'interprétation de ce "Dépôt" à travers des pensées philosophiques étrangères à celle de la Bible, au lieu de les classer dans la "Tradition", pourquoi ne pas les appeler des "recherches" ou des "données" théologiques ?

Au sujet de l'anthropogenèse, par exemple, l'histoire du dogme esquissée par H.Rondet nous montre combien la formulation de l'école d'Alexandrie a bouleversé celle en vigueur dans les églises de Rome et d'Antioche. Cette pensée alexandrine était tellement marquée par la pensée platonisante de Philon que le même auteur ne craint pas de dire :

> " On se trouve ainsi aux antipodes de l'anthropologie irénéenne et
> " il n'est pas inutile de noter que les premières spéculations sur
> " l'état primitif d'Adam sont issues, non de la tradition chrétien-
> " ne, mais de la pensée hellénique d'un juif alexandrin, lui-même
> " probablement dépendant des spéculations rabbiniques"
>
> (H.Rondet, op.cit.p.79. Pour la question de Philon et d'Origène, cf.chap.II sur la gnose p.149-151 et 181-183).

Ce changement qui s'est opéré à Alexandrie ne s'est donc pas fait au nom d'une tradition apostolique. Il apparaît comme une "nouveauté" due en fait à la substitution du cadre ontologique et anthropologique romain par le cadre alexandrin nettement influencé par le dualisme gnostique.

1/ On a changé le cadre ontologique. Pour la tradition romaine, en vertu de l'universalité du mode de création ex nihilo, toutes les entités - les intelligibles comprises - sont avec Dieu dans un rapport existentiel semblable, puisque c'est en vertu d'un même mode créé de participation au souffle créateur qu'elles sont venues à l'existence. Originellement, aucune nature créée ne participe à la nature divine et à ses attributs, puisque toutes sont, et au même titre, "ex nihilo" et non "ex Deo". Dans cette perspective, l'homme à sa création, n'avait rien de divin qui lui fût inné ou connaturel. Ses débuts étaient modestes, tout en étant privilégiés. Adam devait jouir de l'immortalité, en attendant de connaître la magnifique promotion que Dieu avait prévue pour lui dans le Verbe devenu chair. Le péché a constitué pour cette promotion, un obstacle tel qu'il aurait pu la compromettre totalement. Toutefois prévue par Dieu, cette crise de croissance n'avait été permise par Lui que dans la prévision du rétablissement et de l'épanouissement final de l'homme dans la Récapitulation du Christ.

Le courant alexandrin, oublieux de l'universalité de la création "ex nihilo", fit une exception pour l'âme et les esprits. Fort d'une interprétation abusive du verset 1/26 de la Genèse, il mit un rapport originel de parenté entre la nature de l'âme et la nature divine. Dans ce contexte, dès lors, le premier homme ne pouvait être qu'une intelligence merveilleuse émanée de la pensée divine créatrice. C'est en faisant ses premiers pas dans la matière qu'il aurait connu une chute vertigineuse.

On a changé également le cadre anthropologique. La pensée de la Tradition apostolique axée sur l'unité, l'unité personnelle au niveau de chaque individu, l'unité dans les deux Adams au niveau de l'Humanité entière, considérait comme naturelle la transmission à tous, du péché lui-même et de ses conséquences. Ce qui est propre à un membre du corps, surtout à un centre vital, appartient au corps entier. Dans l'anthropologie dualiste au contraire, les âmes créées directement et individuellement par Dieu, en vertu de leur parenté aux attributs de la nature divine, font des hommes qu'elles animent des entités fermées sur elles. Chaque homme formerait un tout clos sur lui. Dans ce contexte, le problème de la transmission du péché aboutit toujours à une impasse et soulève une grave question de justice que la pensée moderne cherche encore maintenant à résoudre ; ce qui la pousse souvent, faute de solution équitable, à rejeter purement et simplement de la Révélation cette doctrine pourtant fondamentale du péché originel.

Ainsi s'explique l'originalité de la tradition romaine et le visage profondément divergent que nous offrent les synthèses ultérieures qui, toutes, ont pratiquement suivi le compromis entre les données révélées et la visiondualiste du monde et de l'homme.

EXCURSUS B

COMMENT LA TRADITION ROMAINE ENVISAGEAIT LA PRESENCE DU VERBE AUX HOMMES

1° LES RAISONS DE CROIRE A LA PRESENCE DU VERBE AUX HOMMES DES L'ORIGINE

Dans son chapitre II,22, Théophile s'adresse ainsi à son correspondant :

> *" Tu m'objecteras : tu prétends qu'il ne faut pas localiser Dieu dans un endroit ; comment peux-tu maintenant dire qu'Il se promène dans le Paradis,!*
>
> *-- Ecoute ce que je vais te dire : Dieu, le Père de l'univers n'est pas localisable et ne se trouve pas dans un lieu, car il n'y a pas de lieu où Il ne cesse d'être ; mais son Verbe (...) s'est revêtu de la figure du Père (...) C'est Lui qui venait dans le paradis sous la figure de Dieu et qui s'entretenait avec Adam. Car l'Ecriture sainte elle-même nous enseigne qu'Adam disait qu'il avait entendu sa voix. Quelle autre voix serait-ce que le Verbe de Dieu, qui est aussi son Fils ?* *(Ad Autol.II,22).*

De son côté, les textes ci-dessous vont nous le confirmer, l'évêque de Lyon affirme, lui aussi, que le Verbe s'est entretenu avec nos premiers parents (*colloquente Eo cum plasmate, IV,11/1)* et que c'est à son ordre divin qu'ils ont directement désobéi :

> *" A quel point ce jardin était beau et bon : le Verbe de Dieu s'y promenait constamment et s'entretenait avec l'homme, préfigurant les choses futures, à savoir qu'il serait son compagnon d'habitation et causerait avec lui et serait avec les hommes, leur enseignant la justice".* *(Epid.12).*
>
> *" Ce commandement avait été donné à l'homme par le Verbe : Adam, dit en effet l'Ecriture, entendit la voix du Seigneur Dieu"(Gn.3/8)* *(V,17/1).*

Le problème est de savoir quelle portée avaient ces affirmations, puisque la tradition romaine ne croyait pas à la présence du

Verbe sous une forme humaine visible, avant l'Incarnation (cf.V,16/2 cit. p.412). La réponse comporte deux aspects. Le premier concerne le principe même de l'intervention personnelle de Dieu dans l'histoire de l'homme. Le second se propose d'étudier comment et pourquoi cette intervention était particulièrement réservée au Fils et non à Dieu, sans distinction de personne.

Le principe de l'intervention personnelle de Dieu dans l'histoire de l'homme était considéré comme fondamental pour la Tradition. Nous sommes ici devant une "VUE DE FOI". Elle ne fait aucun doute et elle doit être nettement affirmée. Elle était la reprise exacte de la vue de foi qui avait poussé les auteurs sacrés à écrire les premiers chapitres de la Genèse. Or, là encore, on ne saurait trop le répéter; c'est d'une certitude historique que les prophètes avaient déduit cette "vue de foi". Dans l'introduction, nous avons analysé ce qu'il est convenu d'appeler le "style prophétique". Avant tout les prophètes sont ceux qui ont été témoins de la réelle intervention de Dieu dans l'histoire de l'humanité. Comme cette intervention s'est répétée tout au long de l'histoire du peuple élu, il leur avait été facile d'en faire ressortir et d'en définir les constantes.

Pour eux, ces constantes étaient des lois - ils les appelaient la "voie" - qui, vraies à l'époque où ils avaient vécu, devaient être vraies pour toute l'histoire de l'humanité. Cela en vertu des deux principes évidents suivants : Dieu étant toujours le même, ainsi que sa volonté créatrice et salvatrice, son action auprès de l'homme a été toujours orientée dans la même ligne, même si elle a suivi une progression correspondante à un plan d'économie :

> *" Or, Dieu exerce sa providence sur toutes choses : c'est pourquoi Il donne des conseils, et, donnant des conseils, Il se rend présent à ceux qui en tiennent compte pour /prévoir/ leur conduite".* *(III,25/1).*
>
> *" Ce Christ qui était présent à tous ceux à qui, depuis le commencement, Dieu voulut que fût présent son Verbe"* *(IV,25/3).*

Ensuite l'Humanité elle-même, qui est une unité vivante et organique, est toujours fondamentalement la même. De même qu'elle a réagi en regard de l'intervention divine au cours des deux mille ans de l'histoire du peuple élu, de même elle a dû réagir à l'origine (Genèse), et de même elle réagira à la fin des temps (eschatologie). La seule différence porte sur les proportions que pouvait prendre cette réponse. Au début, ces proportions ne pouvaient être que limitées à Adam et Eve. A la fin,

elles s'adresseront à l'Humanité tout entière, elles seront universelles. Pour savoir si une statue est en or, dit Irénée (II,19/8 cité p.328), point n'est besoin de l'analyser tout entière, il suffit d'en prendre un morceau. Ainsi, pour connaître les lois (ou la voie) du salut de Dieu, point n'est besoin d'avoir sous les yeux l'histoire entière de l'humanité. Il suffit de regarder de près l'action divine et la réaction humaine en réponse à cette action, dans un peuple donné et au cours d'une période donnée, pour en déduire les lois essentielles ou l'axe directeur qui était alors appelé la "VOIE".

Cette voie se résume dans les trois données suivantes :

1/ Dieu, qui veut le bonheur de son enfant, commence toujours par le mettre dans un contexte vital qui lui permet de vivre et même de vivre bien. En plus, sous des économies diverses correspondantes à la phase de son plan (cf.IV,20/7 cité p.542), Il se rend personnellement présent à lui pour lui proposer,en plus cette fois, une alliance d'amour qui doit lui permettre de vivre "de longs jours".

2/ Tout aussi régulièrement, au lieu d'être heureux de se donner avec foi à son Dieu, l'homme vite insatisfait des premiers biens de ce monde et ingrat, repousse librement l'alliance proposée et la méprise pour suivre son propre plan de vie.

3/ Devant les conséquences désastreuses immanentes à son option, l'homme se repent - du moins ceux qui sont assez humbles pour le faire - et se retourne vers Dieu, pour Lui demander de le sauver. Dieu alors pardonne et, tout en tenant compte,par respect,des nouvelles dispositions vitales choisies librement par l'homme, Il se rend à nouveau présent à lui et lui propose une nouvelle alliance (ou économie) qui doit assurer la continuation de son unique plan de promotion humaine. Cette économie fait alors sortir le bien du mal et elle se poursuit dans un climat plus exigeant de vérité.

Telles sont les trois constantes de l'histoire salvifique de l'humanité déduites par les prophètes de l'intervention divine dont ils avaient été les témoins.

Quoiqu'il en soit, l'action salvifique de Dieu est toujours liée à une présence personnelle de sa part, quelles qu'en soient par ailleurs les modalités. Cette présence personnelle divine, en effet, est au centre même du salut de l'homme. Puisque le salut de celui-ci est uniquement en Dieu mais qu'il est impossible à l'homme de connaître Dieu tel qu'Il est,

il faut que Dieu prenne l'initiative, qu'Il se rende personnellement présent à lui, d'une façon ou d'une autre, pour que l'homme puisse enfin faire une alliance de vie avec Lui.

Voilà pourquoi les prophètes avaient appliqué les trois constantes énoncées à l'origine de l'humanité (genèse), comme ils les projetaient à la fin de cette même humanité (eschatologie). Puisque l'homme n'a été créé que pour "voir" Dieu et, à la suite d'un choix libre et aimant de sa part, trouver l'incorruptibilité dans l'intimité divine, c'est progressivement que Dieu s'est manifesté à lui :

> *" Ainsi donc dès le commencement, le Fils est le Révélateur du Père, puisqu'Il est dès le commencement avec le Père : les visions prophétiques, la diversité des grâces, ses ministères, la glorification du Père, tout cela, à la façon d'une mélodie bien composée et harmonieuse, Il l'a déroulé devant les hommes, au temps voulu, pour leur profit. En effet, où ily a composition, il y a mélodie ; où il y a mélodie, il y a temps voulu ; où il y a temps voulu, il y a profit.*
>
> *" C'est pourquoi le Verbe s'est fait le dispensateur de la grâce du Père pour le profit des hommes, pour lesquels Il a accompli de si grandes économies, montrant Dieu aux hommes et présentant l'homme à Dieu, sauvegardant l'invisibilité du Père pour que l'homme n'en vînt pas à mépriser Dieu et qu'il eût toujours vers quoi progresser, et en même temps rendant Dieu visible aux hommes par des multiples économies, de peur que, privé totalement de Dieu, l'homme ne perdît jusqu'à l'existence?*
>
> *" Car la gloire de Dieu c'est l'homme vivant, et la vie de l'homme c'est la vision de Dieu : si déjà la révélation de Dieu par la création donne la vie à tous les êtres qui vivent sur la terre, combien plus la manifestation du Père par le Verbe donnet-elle la vie à ceux qui voient Dieu". (IV,20/7)*

Conformément à cette pédagogie , il est très facile de découvrir, dans les trois premiers chapitres de la Genèse, l'application des trois constantes que nous avons dégagées :

1/ Dieu avait créé un monde beau et bon : *"car la révélation de Dieu par la création donne la vie à tous les êtres" (IV,20/7)*. Il avait même multiplié ses largesses créatrices dans le coin de terre (jardin) où l'homme devait commencer ses premiers pas. Tout y avait été aménagé pour qu'il ne connût que les joies de vivre (*ut viveret, III,23/1*). C'était un paradis en ce sens que l'homme, encore enfant, ne devait y trouver que l'immortalité. Pour cela il suffisait qu'il acceptât librement de rester

en communion avec la Parole divine qui déjà était présente pour le guider et lui permettre ainsi de rester dans la vie, car *" dès le commencement, le Fils est le Révélateur du Père, puisqu'Il est dès le commencement avec le Père" (IV,20/7)*. Cette communion d'amitié aurait été pour l'homme un "Arbre de vie".(cf.Gen.chap.1 et 2).

2/ L'homme, trompé il est vrai, mais aussi par manque de foi et de soumission à son conseiller, a brisé la communion d'amitié que lui proposait le Verbe et a décidé de suivre son propre plan (arbre de la connaissance du bien et du mal) (cf. Gen.3/1-6). Très vite, il a découvert ses limites et leurs conséquences. La perspective de la mort lui fit comprendre que *" privé totalement de Dieu, l'homme /est condamné à/ perdre jusqu'à l'existence" (IV,20/7)*.

Le Verbe est alors intervenu pour éclairer nos premiers parents par un rapide jugement, sur les conséquences immanentes qui allaient suivre, conformément au libre choix que ce dernier avait fait. L'homme s'étant repenti, le plan de salut du Verbe allait continuer. Momentanément Il cessa sa présence exceptionelle, *"sauvegardant l'invisibilité du Père pour que l'homme n'en vînt pas à mépriser Dieu"*, dans un refus orgueilleux. Mais, *" en temps voulu (...) à la façon d'une mélodie bien composée et harmonieuse (...) rendant Dieu visible aux Hommes,"(IV,20/1)* Il reviendra en Sauveur pour vaincre définitivement le mal (cf.Gen.3/8-19).

3/ Et la promotion de l'homme a continué. A partir du verset 3/20, on voit la vie reprendre : *" l'homme appela sa femme Eve, parce qu'elle fut la mère de tous les vivants"*. Toutefois, cette poursuite se fit conformément aux nouvelles dispositions adoptées par Dieu, pour limiter au possible les faiblesses de l'homme et toujours lui rappeler l'essentiel, à savoir qu'il n'est qu'une créature qui a besoin de la communion de son Dieu, sous peine de disparaître (cf.Gen.3/20-24).

Il était donc nécessaire que Dieu se rendît personnellement présent à l'homme. Dès lors que cette présence nous est affirmée par l'Ecriture, pourquoi irions-nous la mettre en doute, sous le seul prétexte des difficultés qu'elle présente quant à sa réalisation pratique ? En fait l'Incarnation elle-même n'a été que le dernier acte, le plus spectaculaire aussi, il est vrai, de toute cette économie de salut de l'homme par la présence du Verbe. Nier la possibilité, la nécessité et la réalité de la présence du Verbe à nos premiers parents reviendrait à nier la possibilité, la nécessité et la réalité de la présence du Verbe par l'Incarnation . Nous n'avons pas à revenir sur le beau texte IV,20/7. Voici d'autres témoignages :

" Le Père est donc Seigneur, et le Fils est Seigneur ; et le Père est Dieu et le Fils est Dieu, car ce qui est né de Dieu est Dieu. Et ainsi, selon l'essence et la puissance de sa nature, un Dieu apparaît, et Il est d'autre part, en tant qu'administrateur de la dispensation de notre salut, et Fils et Père. Parce que le Père de l'univers est invisible et inaccessible aux êtres créés, c'est par le moyen de son Fils que ceux qui sont destinés à s'approcher de Dieu doivent obtenir l'accès du Père. (Epid.47).

" Voici la règle de notre foi (...) Le Verbe de Dieu, le Fils de Dieu, J.C.N.S., qui est apparu aux prophètes selon le genre de leur prophétie et selon l'état des économies du Père ; par qui toutes choses ont été faites , qui en outre, à la fin des temps, pour récapituler toute chose, s'est fait homme parmi les hommes, visible et palpable, pour détruire la mort, faire apparaître la vie et opérer une communion de Dieu et d'homme". (Epid.6).

C'est pourquoi Irénée est catégorique sur la présence permanente du Verbe à l'humanité et cela dès l'origine de celle-ci :

" Il ne faut pas chercher (...) d'autre Main de Dieu que celle qui du commencement à la fin, nous modèle, nous ajuste en vue de la vie, est présente à son ouvrage et le parfait selon l'image et la ressemblance de Dieu". (V,16/1).

" Le mot "révélera" (de Mt.11/27) n'a pas exclusivement le sens futur , comme si le Verbe n'avait commencé à manifester le Père qu'après être né en Marie, mais il a une portée générale et vise la totalité du temps. Depuis le commencement, en effet, le Fils présent à sa plasmatio, révèle le Père à tous ceux à qui le Père le veut, et quand Il le veut et comme Il le veut (Ab initio enim assistens Filius suo plasmati, revelat omnibus Patrem ...) (IV,6/7).

" Il est donc démontré avec évidence que le Verbe qui, dès le principe, est en Dieu (Jn,1/3) ; Lui par qui tout a été fait (Jn.1/3) et qui était toujours présent au genre humain" (qui semper aderat generi humano) (III,18/1).

(cf.aussi III,16/1 ; IV,12/4 - 25/3 ; Epid.45).

2° POUQUOI L'INTERVENTION DIVINE EST-ELLE ATTRIBUEE AU VERBE?

C'est une évidence, les auteurs chrétiens du 2ème s. attribuent les interventions divines de l'Ancien Testament au Verbe.(1) Effectivement l'Eglise apostolique a aimé l'Ancien Testament. Elle l'a surtout lu et relu en fonction du Christ. Il était pour elle le plus beau des protévangiles. C'est le Verbe qui en est devenu l'acteur principal. Le Père reste le principe premier et responsable, mais tout est réalisé par le Fils (2). Sous oublier le monde païen (cf.Justin,1°Apol.46), c'est Lui qui a dirigé spécialement l'histoire du peuple élu :

> *Dieu a, "de tout temps, tout révélé et montré à l'avance, par l'entremise du Verbe à ceux qui croient, tantôt s'entretenant avec sa plasmatio, tantôt donnant la Loi, tantôt reprenant, tantôt encourageant, puis libérant l'esclave et faisant de lui son Fils, et enfin, en temps opportun, lui accordant l'héritage de l'incorruptibilité, en vue du plein achèvement de l'homme". (IV,11/1).*

Cette perspective est habituellement et abusivement appelée la doctrine du "Christ préexistant". En réalité, Irénée parle alors du Verbe et non du Christ. Le titre exact devrait être : " LA DOCTRINE DE LA PRESENCE PERMANENTE DU VERBE A L'HUMANITE". Pourquoi cette attribution spécifique au Fils ? Tout simplement parce que la Tradition était heureuse de la Révélation qui lui avait été faite sur la Trinité. Elle avait relu et repensé tout l'Ancien Testament à la lumière de cette révélation.(3).

---

1. Ce point nous est admirablement confirmé par les fresques des catacombes. Elles nous offrent souvent des scènes vétéro-testamentaires, comme le passage de la Mer rouge où Moïse (le type) est remplacé par un personnage vêtu de blanc, comme un ange, et qui n'est autre que le "Verbe" assistant son peuple.

2 C'est Lui qui s'entretenait avec Adam :
cf. textes cités dans ce chap. et IV,10/1 (Ad.Autol.11,22).

C'est Lui qui a recherché Adam repentant et a mis l'économie divine à nouveau en marche (V,15/4).

C'est Lui qui conversait avec les Patriarches vivants avant Moïse : (III,11/8 ; IV,10/1 ; Epid.45).

C'est Lui qui a parlé à Abraham : IV,5/5 - 5/3 - 7/4 - 9/1 ; 10/1 ; Epid.24 et 44, et aux prophètes : Epid.6 & 45.

C'est Lui qui s'est adressé spécialement à Moïse, surtout au Mont Sinaï : III,6/2 ; IV,5/2 - 7/4 - 9/1 - 10/1 - 20/9 ; Epid.2 et 46.

3. Lire à ce sujet tout le chapitre que le Père Lebreton a consacré, dans son livre sur "LA TRINITE", t.II, à Irénée.

Les trois Personnes divines sont égales certes, puisqu' elles participent à la même et unique nature. Pourtant elles sont totalement distinctes en vertu de leur relation mutuelle. C'est la "relation" qui caractèrise la Vie divine elle-même et c'est en vertu d'une hiérarchie dans cette relation, dont le Père est le principe premier, que les trois Personnes sont différentes les unes des autres. Dès lors, toute action ou intervention spécifiquement divine est obligée de reflèter cette hiérarchie.

Dieu ne peut se rendre présent à l'homme, lui parler, le diriger, lui communiquer sa vie que suivant cette hiérarchie. Il est impossible, en dehors du plan uniquement notionnel où se place résolument la philosophie, d'envisager Dieu au plan personnel sans tenir compte de cette hiérarchie. En fait, le Père ne crée que par son Fils et dans l'Esprit, le Père ne se rend présent aux hommes que par le Fils et dans l'Esprit, le Père ne parle aux hommes que par le Fils et dans l'Esprit. Et ce qui est vrai pour Dieu dans ses relations avec nous, est vrai pour nous dans nos relations avec Lui. Il nous est impossible d'aller à Dieu et de participer à sa vie autrement que par le Fils et dans l'Esprit. Dieu n'agit et n'est participé que tel qu'Il est. Or, Il est Trois et Trois dictincts en vertu de leur relation réciproque :

> *" Le Père décide et commande, le Fils exécute et modèle, l'Esprit nourrit et accroît, et l'homme progresse peu à peu et s'élève vers la perfection, c'est-à-dire s'approche de l'Incréé".*
>
> *(IV,38/3) (1).*

Reste une dernière question. Une fois admise cette intervention directe du Verbe, sous quelle forme s'est-elle réalisée ?

D'une manière générale, la Tradition est très sobre de détails sur ce point. Irénée par exemple, répond que Dieu est capable d'intervenir "quand Il veut, comme Il veut et à qui Il veut" (IV,6/7). (cf.aussi IV,20/5) et que le Verbe s'est manifesté par de"multiples

---

1. La jeune Eglise faisait elle-même aux juifs le reproche de refuser systématiquement de connaître Dieu tel qu'Il est, c'est-à- dire " Trinité" :

> " Et voilà pourquoi les Juifs se sont égarés loin de Dieu : " ils n'ont pas reçu son Verbe et ils se sont imaginés qu'ils pour- " raient connaître Dieu par le Père Lui-même, sans le Verbe, c'est-à- " dire sans le Fils. C'était méconnaître Celui qui, sous une forme " humaine, s'était entretenu avec Abraham et une autre fois avec Moïse"
>
> (IV,7/4)

Nous serions dès lors mal placés de critiquer maintenant cette Eglise de n'avoir voulu relire et exposer l'économie divine qu'à travers la perspective trinitaire.

économies " (Epid.6 et IV,20/7 cité p.542).

En ce qui concerne la présence du Verbe à nos premiers parents, plusieurs solutions pourraient être envisagées, en dehors d'une présence réelle sous forme humaine exclue au chap.V,16/2 cité p.412. En vertu de la doctrine de la Récapitulation, l' intervention d'un ange ne serait pas impossible , puisque c'est un ange qui s'adressa à Marie (1). Mais les textes cités au début, celui de Théophile II,22 et celui d'Irénée V,17/1, les deux cités p.539, suggèrent plutôt qu'Adam a simplement entendu la "Voix divine" comme cela est dit dans la Genèse 3/8-10 (repris en V,15/4 16/1 - 17/2) et comme cela est affirmé aussi à propos d'Abraham(Gen.12) :

> *" Dieu eut pitié de celui qui, seul, le cherchait en silence ; Il se manifesta à Abraham en se faisant connaître par le moyen du Verbe comme par un rayon; en effet, Il lui parla du ciel (...) Et lui se fia à la voix céleste".* *(Epid.24).*

A propos des passages de la Bible relatifs à l'origine de l'homme, il y a toujours eu des "esprits forts", pour qui les données fondamentales de l'Ancien Testament paraissent trop simples, voire même trop "simplistes" . Ils sont alors tentés de les interpréter "allégoriquement" et de proposer leurs commentaires comme conformes aux vues divines alors que, souvent, en faisant disparaître de la Révélation certains détails contingents à leurs yeux, ils en font aussi disparaître les données essentielles. C'est ainsi qu'ils la défigurent et la mutilent.

Ils oublient que c'est à son "peuple" et "aux plus humbles" de son peuple que Dieu a voulu toujours destiner sa Parole. Dans ce but, s'Il a décidé de donner à son intervention et à sa révélation des modalités très simples, c'est déjà parce qu'Il le pouvait tout en restant dans la réalité, et c'est ensuite parce qu'Il le voulait précisément pour être compris de tous ses enfants, y compris des plus défavorisés. C'est toujours en fonction de ces derniers qu'il faut étudier sa Révélation et non pas en fonction des esprits qui sont ou qui se croient supérieurs. Tel est le principe énoncé par Irénée dans son affirmation V,20/2 citée p.488 et dans celle de l'auteur de l'A Diognète citée aussi p.488 en note :

---

1. En V,19/1 cité p.499 , il fait mention de l'ange de l'annonciation. En outre, il met en opposition l'ange séducteur et la "Parole" de Dieu, celle qui a été transgressée par Eve. S'il avait pensé effectivement que c'était par un ange que le Verbe avait communiqué avec nos premiers parents, n'aurait-il pas précisé qu'Eve s'était soustraite à l'ange du Verbe pour suivre l'ange du mensonge.

" Toutes les Ecritures, les écrits des prophètes et les Evangiles, ouvertement et sans ambiguité, sont capables d'être compris également par tous, même si tous n'y croient pas". (II,27/2).

L'Ecriture est essentiellement la relation de l'intervention de Dieu dans l'histoire de l'humanité, autrement dit, la relation de sa présence toujours plus proche à l'homme. Vouloir la lire en dehors de cette vue de foi, pour ne la considérer que comme un livre ordinaire d'histoire, c'est, à la base, s'exposer à ne pas la comprendre et à la fausser.

Par ailleurs, en ce qui concerne la certitude de la présence permanente du Verbe à l'Humanité, comment ne pas rappeler la "Règle de vérité" (Regula veritatis) qui était centrée sur la croyance en la Trinité (cf. Epid.6 cité p.442, et 99) Non pas que l'Eglise ait cherché à expliquer ce que pouvait être ce mystère en Dieu. Elle s'en défendait, au contraire (cf.II,28 cité p.220-221) et n'exposait ce mystère que dans la mesure où il éclaire l'économie divine relative au salut de l'homme. C'est en effet le mystère de l'Amour du Père, principe et Créateur de tout, qui, par son Verbe, s'est rendu présent à l'Homme, pour lui communiquer la vie divine qui est son Esprit :

" Tous ces gens-là; dit Irénée en conclusion de son exposé sur la doctrine des Apôtres, sont des impies et des blasphémateurs de leur CREATEUR ET PERE. (...)

" D'autres, à leur tour, méprisent la VENUE du FILS DE DIEU, et l'économie de son Incarnation, que les Apôtres ont transmise et dont les prophètes avaient fait connaître à l'avance qu'elle serait la récapitulation de notre humanité"

" D'autres, enfin, n'acceptent pas les DONS de L'ESPRIT Saint, par lequel l'homme, quand il en est arrosé, porte comme fruit la vie de Dieu" (Epid.99)

" Donc, par rapport aux trois chapitres de notre sceau, l'erreur en a égaré beaucoup loin de la vérité, car, ou ils méprisent le PERE, ou ils ne reçoivent pas le FILS (...) ou ils n'acceptent pas L'ESPRIT (...) De toutes les personnes de cette espèce, il faut nous garder et fuir leur opinion, si nous voulons vraiment plaire à Dieu et obtenir de Lui le salut (...).

" Gloire à la Toute Sainte Trinité et à l'unique Divinité, PERE et Fils et Saint ESPRIT, providence universelle, dans les siècles • Amen". (Epid.100).

Chapitre VI

LA PERSONNE DU CHRIST

Le sommet de la promotion de l'homme

CHAPITRE VI

" Notre Seigneur Jésus-Christ (...) selon l'Esprit, Fils de Dieu préexistant auprès du Père, engendré avant toute création du monde, auprès du Père, se manifestant au monde entier, à la fin de ce siècle, comme homme, le Verbe de Dieu récapitulant en Lui-même toutes choses, celles du ciel et celles de la terre". (Epid.,30).

"Il unit donc l'homme avec Dieu et opéra une communion de Dieu et de l'homme, car nous n'aurions pas pu d'aucune manière recevoir une participation à l'incorruptibilité, s'Il n'était venu chez nous. Car si l'incorruptibilité était restée invisible et cachée, elle ne nous aurait été d'aucune utilité : Elle se fit donc visible afin que, à tous égards, nous recevions une participation à cette incorruptibilité.

Et parce que dans la première créature, Adam, nous avions tous été enchaînés à la mort du fait de la désobéissance, il fallait que les chaînes de la mort fussent rompues par l'obéissance de Celui qui s'était fait homme pour nous. Parce que la mort avait régné sur la chair,c'est par l'intermédiaire de la chair qu'il fallait qu'elle fût abolie et que l'homme fût affranchi de son oppression".

(Epid.,31).

CHAPITRE VI

LA PERSONNE DU CHRIST

RECAPITULATION DE LA PROMOTION HUMAINE

LES DIFFERENTS ASPECTS DU MOT "RECAPITULATION"

Pour la gnose, le Sauveur n'était qu'un envoyé céleste. N'ayant qu'une apparence de corps, Il était uniquement intelligible . Vis-à-vis des âmes, son rôle se résumait à les éveiller de la torpeur dans laquelle les avait plongées leur union avec la matière et à les amener, par la connaissance (ou gnose), à se libérer de la corruptibilité corporelle, pour dégager l'incorruptibilité originelle de leur "MOI" essentiel.

Contre cette sotériologie gnostique, qui était éminemment docète, Irénée rappelle et défend le plan divin révélé dans le Message apostolique. Ce plan est entièrement centré sur la Personne du Christ, le Fils de Dieu fait homme. "C'est le projet éternel que Dieu a réalisé dans le Christ Jésus Notre Seigneur" (Eph.3/11). La création matérielle, l'Humanité et les esprits célestes eux-mêmes n'ont été créés que dans une perspective christologique.

Par sa personne qui assume en elle à la fois le monde créé dans son ensemble et le monde divin, le Sauveur est au centre de la Création; Il est la Tête de l'Humanité. C'est Lui qui est chargé d'assurer la liaison entre celle-ci et son Père. Il est le Médiateur-né. C'est ce rôle vraiment unique qu'Irénée entend exprimer dans sa théorie sur la Récapitulation. Si ce dernier vocable possède une gamme variée de sens, c'est qu'il répond à la riche complexité de la mission remplie par le Sauveur. L'analyse des principaux aspects de cette richesse constituera la matière du présent chapitre.

Le Christ est déjà LUMIERE POUR LES HOMMES. Sa Personne nous a révélé le plan salvifique du Père, ce plan que Paul appelle le "Mystère caché depuis les siècles" (cf.Rom.16/25 ; Eph.1/9 et le chap.3 ; Col.1/26 ; 2/2-3 ; 4/3). "Mystère" qui n'était autre que le plan de promotion destiné à faire de nous, de vrais fils de Dieu : par sa vie, le Christ

nous offre un "abrégé" (conpendium) qui nous donne en "raccourci" (conpendialiter,III,11/5) le plan de promotion que le Père avait prévu pour l'homme et qui doit se terminer dans la "gloire des enfants de Dieu"(Rom.8/21). Tel est le premier sens du mot "Récapitulation".

Le Christ, néanmoins, n'est pas simplement une "lumière" chargée d'éclairer le chemin du salut. Il est Lui-même " SALUT DEVENU VISIBLE POUR TOUTE CHAIR" (III,9/1). Vrai homme, Il assume en Lui toute l'Humanité puisque, de toute éternité, il avait été prévu qu'Il en serait la Tête. Il en assume, pour les réparer, les limites physiques comme les limites morales. Ce faisant, Il a replacé l'Humanité dans le rythme de promotion qui avait été originellement le sien. C'est le second sens du mot "Récapitulation".

Vrai Fils de Dieu, le Christ assume l'Humanité dans sa Divinité. En Lui, les hommes sont parachevés. Dans sa Personne, l'Humanité temporelle en vertu de sa création, participe à la vie éternelle divine. Elle est en quelque sorte divinisée. C'est le troisième sens du mot "Récapitulation" (1)

En résumé, la gnose considérait chaque homme individuel comme un tout auto-suffisant, comme un microcosme dont le "MOI" aurait été naturellement incorruptible. Pour la tradition romaine, seul le Christ, par son Incarnation, réunit en Lui le monde divin et le monde créé. Seul il est le microcosme. Déjà à la tête des anges, Il est, pour les hommes, la "Tête" et le principe de leur promotion finale en Dieu. Tel est le quatrième sens du mot "Récapitulation".

C'est pourquoi tous ceux des anges ou des hommes qui refuseront de trouver en Lui leur promotion, suivront la pente naturelle de leur temporalité et feront l'expérience de la mort (Sg.2/24). C'est le cinquième sens du mot "Récapitulation". (2)

---

1. A.Dufourq souligne aussi les trois principaux sens que le mystère de l'Incarnation éveillait chez Irénée :

" Révélation, rédemption, déification, voilà donc, écrit-il, " les trois idées par lesquelles Irénée définit l'Incarnation. Cette " théorie conduit nécessairement à enseigner qu'il y a en Jésus-Christ " deux natures et une personne". (op.cit.p.128).

2. Pour étudier la doctrine sur la Récapitulation, beaucoup d'auteurs ont commencé par faire une étude sémantique du mot lui-même. Selon le sens adopté, ils se sont efforcés de démontrer que les textes d'Irénée prouvaient leur choix.

.../...

Tel nous apparaît l'éventail des richesses contenues dans cette doctrine sur la Récapitulation, à la lumière de laquelle Irénée présentait la Personne et la Mission du Christ, Grand-Prêtre éternel :

" Exécutant l'oeuvre du Grand-Prêtre, rendant Dieu propice aux hommes, purifiant les lépreux, guérissant les malades et mourant enfin Lui-même, pour que l'homme exilé sortît de sa peine et revînt sans crainte dans son héritage (celui de l'intimité et de l'incorruptibilité divines)." (IV,8/2).

C'est bien la Personne - le Nom - du Seigneur qui est au centre des rapports entre Dieu et l'homme, Lui

"PAR QUI EST GLORIFIE LE PERE ET EST GLORIFIE L'HOMME" (IV,17/6).

... Amstrong le souligne dans son étude sur la Récapitulation (p.60 à 66), le mot grec "anakephalaiôsis" est susceptible de plusieurs sens, suivant la valeur choisie pour la préposition "ana" et pour le substantif "kephalè".

Si l'on donne à la préposition "ana" le sens de "retour" et au mot "kephalè" celui de "début", la Récapitulation signifierait une rénovation ou une reconstitution.

Si l'on donne à la préposition "ana" le sens "d'aller de l'avant" et au vocable "kephalè" celui de fin, de sommet, la Récapitulation signifierait "la plénitude ou le parachèvement" atteint dans le Christ.

Enfin le verbe "récapituler" signifie aussi "résumer", dans le sens de "concentrer" pour rendre plus fort un argument ou une action.

Pour notre part, nous avons préféré analyser, à la lumière de leur contexte, les différents sens que le mot "Récapitulation" avait dans les nombreux passages où il est employé. C'est ainsi que nous sommes arrivé à la conclusion qu'il résume en lui les différents aspects de la richesse incomparable de la mission remplie par le Christ.

Irénée lui-même a pris soin de nous prévenir que la Récapitulation du Christ présente de multiples faces "et reliquas autem ejus recapitulationis dispositiones" (IV,20/8).

ARTICLE I

VRAI DIEU, VRAI HOMME

LE CHRIST RECAPITULE TOUT EN SA PERSONNE

1° LA PLACE CENTRALE DONNEE AU MYSTERE DE L'INCARNATION.

L'école d'Alexandrie a donné au Message chrétien une présentation plus abstraite et plus philosophique. Au 2ème siècle, comme à la période apostolique, l'Evangile se confond encore pratiquement avec la personne du Christ ; par ailleurs le mystère de l'Incarnation avait nettement le pas sur celui de la rédemption (1). Ceci est vrai pour Ignace d'Antioche ; c'est encore plus vrai pour Irénée (2). Toute sa doctrine sur la Récapitulation gravite autour du Christ, Homme-Dieu.

Cette primauté donnée au mystère de l'Incarnation s'explique par le contexte de pensée en vigueur, le cadre de l'ontologie "selon l'Esprit" que nous avons longuement analysé au chap.III. Ce cadre fait ressortir une solution radicale de continuité entre la nature divine incréée et l'ensemble des natures créées. Dans cette perspective, il est impossible d'imaginer un plan de salut en dehors de la Personne d'un médiateur. Voilà pourquoi le mystère de l'Homme-Dieu ou, selon une expression préférée d'Irénée, le "Signe de l'Emmanuel" tenait une place capitale dans la catèchèse qui a suivi l'enseignement des Apôtres.

En plus, les évêques du 2ème siècle avaient à défendre ce

---

1. " Ce n'est pas la Croix qui illumine et résume l'oeuvre du Christ, " c'est l'incarnation" écrit P.Beuzard à propos de la Christologie d'Irénée. (op.cit.p.118).

2. Théophile d'Antioche fait exception. Le Christ est pratiquement absent de son livre "Ad Autol." J.Lebreton en donne l'explication suivante :

" Ils (les apologètes) n'entendent donner du dogme qu'une ébauche loin-
" taine que la catéchèse ultérieure précisera. On remarque chez eux
" tous, sauf Justin, l'absence du Christ, de son Incarnation, de sa
" mort sur la Croix. Ce n'est certes pas que ces dogmes leur fussent
" indifférents, mais c'est qu'ils le regardaient comme n'appartenant
" pas à la préparation chrétienne : les néophytes en seraient instruits
" plus tard". (op.cit.t.II, p.XX).

mystère contre une vague de docétisme. Selon toute vraisemblance, ce courant avait dû commencer dans les milieux judaïsants, pour prendre une ampleur exceptionnelle avec la gnose.

La première épitre de Jean témoigne déjà explicitement, à la fin du 1° siècle, d'une attaque dirigée contre la réalité de la chair du Christ (1°Jean,4/2-3). Pour la fustiger, l'Apôtre bien-aimé retrouve la passion qui lui avait valu , à lui comme à son frère, de la part du Maître, le surnom de "fils du tonnerre".

On retrouve la même vigueur chez Ignace d'Antioche (1). Il traite ces hérétiques de "chiens enragés" (Eph.7/1), de "loups" (Phil.2/2) ou de"bêtes à figure humaine" (Smyrne ,4/1). D'après ses épitres, ces "hétérodoxes" (Smyrn.6/1) étaient probablement des judaïsants (Magn.8/1), tenant de"vieilles fables" tirées de "l'ancien ordre des choses"(Magn.9/1); "maîtres d'erreur" (Polyc.3/1) qui judaïsent en parlant de Jésus Christ. (cf.les chap.10 & 11 de la lettre aux Magn.). Ils appartenaient certainement à ces juifs pour qui la Croix était un scandale (Gal.5/11 & 1°Cor.1/23) et qui ne voulaient pas reconnaître le Fils de Dieu, dans un homme qui avait été l'objet de la malédiction spéciale portée par la Loi contre les crucifiés(2).

Un demi-siècle plus tard, l'évêque de Lyon était aux prises avec la même erreur. Dans son enfance, il est vrai, il avait peut-être connu le climat de l'Eglise de Smyrne où la lettre d'Ignace aux Smyrniotes nous montre l'hérésie particulièrement agissante(cf.note p.51).

---

1. Polycarpe établi évêque de Smyrne par Jean lui-même, n'est pas moins catégorique que son Maître :

   " Quiconque ne confessera pas que Jésus Christ est venu dans la chair " est un antéchrist".(cf.1°Jn.4/2-3) (Phil.7/1).

2. A lire le "Dialogue avec Tryphon" écrit par Justin, martyr, ce scandale était toujours aussi vif chez les Juifs, vers l'an 150 :

   " Mais sur la question de savoir si le Christ doit être déshonoré jusqu'au crucifiement, nous doutons ; car, dans la Loi, il est dit du crucifié qu'il est maudit ; et pour l'instant je ne croirais pas facilement la chose. C'est un Christ souffrant que les Ecritures annoncent évidemment, mais que ce soit d'une souffrance maudite par la Loi, nous voudrions savoir si tu peux nous le démontrer aussi". (Dial.89).

   Irénée répond en citant saint Paul :

   " Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi en se faisant pour nous malédiction, - car il est écrit : "maudit soit quiconque est suspendu au bois !" (Deut.21/23) (Gal.3/13 cité III,18/3).

   M.Rackl étudie particulièrement cette question à partir de la page 99 de son étude sur Ignace d'Antioche.

Toutefois le docétisme auquel s'opposait Irénée avait pris un autre visage. Ce n'était plus celui de gens qui, scandalisés par la Croix, cherchaient à estomper celle-ci, en niant la réalité de la chair du Christ (Smyr.7/1) et en affirmant que son corps n'aurait été qu'un fantôme (Smyr.2 et sq.). Le docétisme de l'an 180 était gnostique. Il s'appuyait sur une prétendue irréductibilité totale entre le monde intelligible et le monde sensible, et niait la possibilité de réaliser dans un même être une Unité où coexisteraient la nature divine et la nature corporelle :

> *" C'est ainsi qu'ils confessent de bouche "un seul Jésus Christ" " mais qu'ils le divisent dans leur pensée". (III,16/1)*

Plusieurs fois, Irénée fait allusion à ce docétisme. Au chap.III,11/3, il résume ainsi les différentes positions :

> *" De toute façon, pour aucun de ces hérétiques, le Verbe de Dieu ne s'est fait chair. Si, en effet, on examine à fond tous leurs systèmes, on verra que tous présentent un Verbe de Dieu et un Christ " des régions supérieures" qui sont sans chair, incapables de souffrir : les uns pensent que ce "Verbe ou Christ" s'est manifesté " sous une forme semblable à celle d'un homme" , mais qu'il n'est pas né, ni incarné. Les autres disent qu'il n'a même pas pris la forme d'un homme, mais qu'il "est descendu, telle une colombe, sur le Jésus né de Marie". Tous, par conséquent, sont convaincus de faux témoignage par le disciple du Seigneur qui dit : "Et le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous"(Jn.1/14). (III,11/3)*
>
> *(cf.aussi III,16/1 et 6 ; III,18/6 - 18/7 - 22/1).*

2° *LA FORMULATION DU DOGME.*

Pour présenter le mystère de l'Incarnation, les auteurs du 2ème siècle ne disposaient pas encore d'un vocabulaire technique. Espérer trouver chez Irénée, une terminologie spécialisée, surtout pour les vocables de "nature" et de "personne", serait ignorer le long et difficile processus qui a été nécessaire pour en rédiger une définition adéquate. Après plusieurs siècles où se sont succédés les schismes, les discussions et les mises au point, après plusieurs conciles aussi, la théologie a finalement fixé le contenu conceptuel et le mode d'expression du mystère : " La nature divine et la nature humaine sont unies, sans confusion, ni changement, ni division, ni séparation en l'unique personne du Verbe" (Natura divina et natura humana uniuntur inconfuse, immutabiliter, indivise, in-

separabiliter in unica Persona Verbi).

Toutefois, il serait faux de croire que l'Eglise à ses débuts n'avait pas une claire notion du mystère et n'avait pas non plus, pour l'exprimer, un vocabulaire bien à elle. Celui-ci était différent, mais elle en avait un : il était celui des Apôtres et celui de l'Ecriture.

Pour exprimer le concept de nature, elle faisait appel aux notions de la génération et de la filiation : le Christ avait une nature divine, puisqu'Il était le "Fils" de Dieu, et Il avait une nature humaine, puisqu'Il était "fils" de l'homme. A noter que cette façon de concevoir la nature des êtres est encore la meilleure. En philosophie, la définition la plus courante du mot nature est celle qui le relie au mot grec "phusis". La nature signifie alors ce qui appartient en propre à un être, en vertu de sa naissance (natura nascitura).

C'est pourquoi la Tradition, pour souligner les deux natures dans le Christ, se complaît à décrire les attributs et les activités spécifiques à chacune d'elles. Signalons toutefois une particularité déjà sensible dans le Nouveau Testament et surtout dans la 1° épitre de Jean. A propos du Sauveur, le terme "Christ" désignait surtout la nature divine et le terme "Jésus", la nature humaine. Le recours à ce vocabulaire s'imposait parfois pour répondre à beaucoup de gnoses qui l'avaient adopté.

Pour faire ressortir, par exemple, l'unité de la personne du Christ malgré ses deux natures, Irénée s'ingénie à citer des passages néotestamentaires où les Apôtres attribuent au "Christ" des qualités et des activités relevant strictement de la nature humaine :

> *" Il est donc manifeste que Paul ne connaît pas un autre "Christ", mais seulement Celui qui, tout ensemble, a souffert, a été enseveli, est ressuscité, qui est né aussi et que Paul appelle homme (...)*
>
> L'auteur cite d'autres textes de l'Apôtre et conclut :
>
> *Tous ces textes montrent bien, non qu'un Christ étranger à la souffrance est descendu sur Jésus, mais que Celui-là même qui était Jésus Christ a souffert la passion pour nous". (III,18/3).*

Quant au concept de personne, habituellement, la tradition romaine fidèle au style de l'Ecriture, faisait appel, pour l'exprimer, soit à un pronom personnel (hic, ipse, idem ipse, semetipse), soit aux formules verbales : "être appelé" ou "être nommé" ou "être désigné" soit plus spécialement au nom lui-même Jésus Christ.A ce sujet, on sait

que la juxtaposition des deux termes "Jésus" et "Christ" pourrait être la définition la plus ancienne comme la plus courte du mystère de l'Incarnation. Elle affirme à la fois la dualité des natures : "Jésus" pour la nature humaine et "Christ" pour la nature divine ; elle affirme aussi l'unité de la Personne par l'unité même du nom "Jésus-Christ" :

> *" Bien mieux, Pierre a témoigné encore que Jésus en personne est le Fils de Dieu, ce Jésus oint par l'Esprit Saint et qui de ce fait a été appelé Jésus-Christ (oint). C'est bien ce même Jésus qui est né de Marie, comme l'implique le témoignage de Pierre".*
>
> *(III,12/7)(1).*

A titre d'exemple, voici un passage typique qui nous permettra de voir, dans le texte, l'application du vocabulaire employé :

> *" Celui qui est né fils de l'homme, non par la volonté de la chair ou par la volonté de l'homme, est aussi le Christ, le Fils du Dieu vivant. Que personne absolument, parmi les fils d'Adam, ne soit au sens propre appelé ou nommé Seigneur, nous l'avons démontré d'après les Ecritures. Que Lui-même au contraire, à proprement parler, seule exception parmi tous les hommes qui existaient à cette époque, soit appelé Dieu, Roi éternel, Fils unique, Verbe incarné, aussi bien par tous les prophètes que par les Apôtres et par l'Esprit Lui-même, voilà ce qu'il est loisible de constater à tous ceux qui atteignent, ne fût-ce qu'une petite parcelle de la vérité. Les Ecritures ne donneraient pas, sur Lui, ces témoignages, s'Il était seulement un homme comme les autres, mais parce que seul entre tous, Il a eu en Lui cette génération éclatante qui lui vient du Père Très-Haut, /parce qu'/ Il a reçu aussi cette génération éclatante qui Lui vient de la Vierge, les Ecritures donnent de Lui ce témoignage au double aspect :*
>
> (suivent les noms, titres et appellations de l'Ecriture qui sont relatifs, les uns à la nature divine et les autres à la nature humaine.)
>
> *" C'est donc Lui, le Fils de Dieu, le Verbe du Père, qui est aussi le*

---

1. L.Cerfaux, dans son étude sur la première communauté chrétienne de Jérusalem, Eph.Theol.Lov.16 (1939),pp.24-25, pense qu'une "théologie du Nom" serait caractéristique de la communauté primitive de Jérusalem.

   On sait, par ailleurs, que la pensée juive, au lieu de nommer Dieu, préférait dire simplement : "le Nom". La pensée apostolique a continué : A.A.5/41 ; 1°Jn.2/12 ; 3°Jn.7 ; Jacq.2/7 ; 2°Clém.13/1 ; Didaché 10/2 ; Ignace Eph.3/1 ; 7/1 ; Philad.10/1.

fils de l'homme, puisque Marie, issue de la race des hommes dont elle-même fait partie, l'a engendré en tant qu'homme et a fait de Lui le fils de l'homme.

" C'est pourquoi le Seigneur nous a donné un signe (...) sans que l'homme l'ait demandé. Car comment aurait-il pu s'attendre à voir une vierge concevoir, une vierge enfanter un fils et à voir dans ce fils un "DIEU AVEC NOUS" (Emmanuel)" ? (III,19/2-3).

Pour nous familiariser avec la terminologie alors employée, il nous suffit de séparer ce qui spécifie réspectivement chacune des deux natures et ce qui spécifie l'unique personne.

Pour la nature humaine, nous avons les expressions où il est dit que le Christ est né d'une femme ou qu'il est fils de l'homme ; pour la nature divine, celles où il est dit que Dieu était son Père et aussi les titres : Dieu, Seigneur, Roi éternel. Quant à l'unité de la Personne, elle est soulignée par les prénoms personnels et par les expressions verbales "appelé Dieu" ou "nommé Seigneur" qui veulent dire : dont la Personne est Dieu ou Seigneur.

Toutefois l'absence d'un terme technique pour exprimer la notion de personne, est parfois sensible. Témoin ce passage où l'auteur démontre que le dédoublement préconisé par les gnoses exigeait, dans le Sauveur, la présence de deux personnes :

" Si, en effet, l'un a souffert, tandis que l'autre en était incapable, si l'un est né, tandis que l'autre est descendu sur celui qui est né et l'a même quitté, ce n'est plus un seul mais "deux" que l'on nous présente (non unus sed duo monstrantur)". (III,16/9).

Il voulait dire : ce n'est plus une personne mais deux personnes que l'on nous présente. Ce passage d'ailleurs se termine par une belle affirmation de Paul sur ce mystère de l'Incarnation :

" Paul ne connaît qu'UN seul Jésus-Christ (unique personne), *qui est né et qui a souffert* (nature humaine) *(...) et qui est aussi le Fils de Dieu* (nature divine)" (III,16/9).

3° LE SIGNE DE L'EMMANUEL : LE SIGNE DE LA VIERGE.

Tout ce qui vient d'être dit sur l'importance donnée au mystère de l'Incarnation et à sa formulation, explique la place privilégiée que tenait, dans la catéchèse, la révélation sur la conception virginale. Puisque seule une génération "vraie" (1) accorde à l'être émis une nature identique à celle de la source émettrice, le Christ nécessairement devait être, par génération, à la fois vrai Fils de Dieu et vrai fils de l'homme. Seule une conception virginale, dont Dieu serait l'auteur, permettait à l'Emmanuel d'avoir la vraie nature divine de son Père et la vraie nature humaine de sa mère :

> *" Devant passer par la naissance, Il doit être homme parmi les hommes et (...) c'est Dieu Lui-même qui le forme dès le sein, c'est-à-dire qu'Il naîtra de l'Esprit Saint".* *(Epid.51).*

Pour défendre ce dogme de la conception virginale, l'évêque de Lyon avait à lutter contre deux courants opposés. Le courant gnostique refusant l'humanité du Christ niait, par le fait même, la réalité de la maternité de Marie. Quant aux Ebionites, vraisemblablement une secte judaïsante, ils soutenaient que le Christ était né humainement de Joseph. Ce n'est que par la suite qu'il aurait été "adopté" par Dieu, comme son Fils. Irénée réfute les deux courants dans le chapitre V,1/2-3.

Aux premiers, il répond : si le Sauveur n'avait pas eu une humanité vraie, Il n'aurait pas été réellement la Tête de l'Humanité et Il ne l'aurait pas récapitulée. Vis-à-vis d'elle, Il n'aurait pas été en mesure de réparer sa dette ni de lui infuser la vie éternelle. Les liens entre Lui et elle n'auraient été que pure apparence, pure apparence aussi aurait été le salut apporté par Lui :

> *" Nous avons montré que c'est la même chose de dire qu'Il a été vu en apparence et de dire qu'Il n'a rien reçu de Marie. Et Il n'aurait pas eu vraiment le sang et la chair, par lesquels Il nous a rachetés, s'Il n'avait pas récapitulé en Lui-même la vieille formation d'Adam. Vains sont donc les disciples de Valentin qui défendent une doctrine d'où ils excluent le salut de la chair et réprouvent la création de Dieu".* *(V,1/2).*

---

1. Pour souligner la réalité des natures, Ignace emploie l'adverbe "alèthôs" (Tral.9/1-2 ; Smyrn.1/2). Le texte latin, pour exprimer la même idée chez Irénée, emploie les mots "vere" ou "veritas". Ils sont opposés aux vocables "putative" ou "putativus" (en apparence) : III,16/1 - 18/6 - 18/7 - 22/2 ; V,2/1.

Aux seconds, il réplique : si le Sauveur n'avait pas été réellement Dieu, Il aurait été dans l'impossibilité d'assumer la vie temporelle de l'Humanité dans sa vie éternelle :

" Comment l'homme ira-t-il à Dieu, si Dieu n'est pas venu à l'homme ? Comment les hommes déposeront-ils la naissance de mort, si ce n'est par une naissance nouvelle donnée contre toute attente par Dieu, en signe de salut, celle qui eut lieu du sein de la Vierge, qu'ils sont régénérés par le moyen de la foi" ? (IV,33/4).

(voir aussi V,1/3 cité chap.V, p.468-469).

L'enjeu était capital. Il en va du salut même de l'homme. On comprend l'importance donnée à la conception virginale par la Tradition, dans son enseignement. Elle l'affirme, la réaffirme et l'appuie surtout sur des textes scripturaires (1). L'Enfant, l'Emmanuel, le "Signe de la Vierge" était le Signe annoncé par les prophètes, le Signe proclamé par les Apôtres, il était aussi le Signe aimé de la "Grande Eglise", car il était le Signe de Dieu par excellence. Il était Signe, non seulement dans le sens d'un symbole ou d'un emblème, mais parce qu'en lui se trouvait résumée, accomplie et récapitulée l'économie divine :

" Voilà pourquoi le Signe de notre salut, l'Emmanuel né de la Vierge est Seigneur Lui-même, car c'était le Seigneur Lui-même qui sauvait les hommes, puisque ceux-ci, par eux-mêmes, ne pouvaient se sauver". (III,20/3 ; cf.aussi III,18/2-3).

C'est pourquoi aussi la tradition romaine défendait vigoureusement l'interprétation d'une naissance virginale dans la célèbre prophètie sur l'Emmanuel d'Isaïe 7/14-21) :

" Les prophètes ont prêché l'Emmanuel né de la Vierge. Par là, ils faisaient connaître l'union du Verbe de Dieu avec la plasmatio, à savoir que le Verbe se ferait chair et le Fils de Dieu, fils de l'homme, que Lui, le Pur, ouvrirait d'une manière pure le sein pur

---

1. Voici la liste des principaux passages où il est question de la conception virginale :

Livre III : 4/2 - 5/1 - 9/2 - 19/2 - 20/3 - 21/5 - 21/7 - 21/8.
Livre V : 1/2-3.
Epid. : 39 - 40 - 53 - 54 - 63.

Voici ceux où il est question du "SIGNE DE L'EMMANUEL" :

Livre III : 9/2 - 19/1 - 19/3 - 20/3 - 21/1 - 21/4 - 21/6.
Livre IV : 23/1.
Epid. : 53 - 57.

Ignace d'Antioche parle aussi de la conception virginale :

Eph.7/1 ; Tral. 9/1 ; Smyrn.1/1.

qui régénère les hommes en Dieu et qu'Il a Lui-même fait pur, que s'étant fait cela même que nous sommes, Il n'en serait pas moins le "Dieu fort", celui qui possède une "naissance inexprimable". (IV,33/11) (1).

" Une naissance nouvelle donnée contre toute attente par Dieu en signe de salut, celle qui eut lieu du sein de la Vierge". (IV,33/4).

4° L'ASSISE SCRIPTURAIRE DU MYSTERE DE L'INCARNATION.

Après ces explications, il serait intéressant de montrer comment Irénée expose les passages du Nouveau Testament relatifs à l'Incarnation du Christ. Il est matériellement impossible de les citer tous. Les plus beaux se trouvent dans le livre III. L'auteur, après avoir établi, au cours des chapitres 6 à 15, l'Unité de Dieu, s'applique à défendre l'Unité de la Personne du Christ, malgré ses deux natures. L'essentiel de son argumentation tend à démontrer que l'enseignement ecclésial en la matière n'est que l'écho fidèle de celui transmis par ceux qui avaient vécu avec l'Homme-Dieu. Son but est clair. L'évêque veut défendre la personne du Christ, mais aussi sa réalité historique. A la même époque, par exemple, Celse avait déjà émis une objection reprise plus tard et développée surtout depuis le siècle dernier, selon laquelle le Christ n'aurait été qu'un homme divinisé par l'enthousiasme et l'élan de foi des premières communautés (2). Contre ces allégations, l'objectif du défenseur de la Tradition était de bien mettre en relief les attestations des témoins directs du Seigneur ou tout au moins de leurs disciples immédiats.

C'est pourquoi il prend les différents livres du Nouveau Testaments l'un après l'autre. Il résume leur position sur l'Homme-Dieu. Parfois il en donne des citations qu'il appuie sur des affirmations tirées des prophètes, méthode que les Apôtres avaient pratiquée avant lui. A titre d'exemple, nous allons retranscrire un des chapitres les plus typiques, le chapitre III,16 où il mentionne la position des différents auteurs inspirés. Pour plus de clarté, nous avons dégagé et départagé par les lettres "a , b , c" les phrases attestant l'unique personne (a) et celles qui énon-

---

1. Sur l'étude critique du texte de la prophétie elle-même, F.Sagnard en donne un résumé, en note de III,21/2, p.351-353.

2. " C'est la foi aveugle dont ils sont férus qui a créé ce parti de " Jésus. D'un être qui a eu un corps mortel, ils font un dieu et " pensent, en cela, agir avec piété". (Celse,N° 36).

cent chacune des natures : la nature divine (b) et la nature humaine (c) :

JEAN.

Que Jean ne connaisse

- b) qu'un seul et même Dieu et que ce Verbe soit le Fils unique

- c) et que ce Verbe se soit incarné pour notre salut,

- a) a savoir J.C.N.S.,

nous l'avons démontré suffisamment par les paroles mêmes de Jean".

(cf.aussi III,11) *(III,16/2)*

MATHIEU.

Mathieu ne connaît qu'un seul et même Jésus-Christ.

- c) Il expose sa génération en tant qu'homme issu de la Vierge (...)

- b) Il ajoute que c'est Lui, l'Emmanuel, de crainte que nous venions à penser qu'Il est seulement un homme - car (...) c'est par la volonté de Dieu que le Verbe s'est fait chair ;

- a) et que nous éliminions de nous cette idée que Jésus est différent du Christ, sachant bien au contraire qu'il n'y a qu' UN seul et même Jésus-Christ". *(III,16/2).*

PAUL.

C'est exactement ce que Paul a expliqué (Rom.1/1-4) (...) au sujet du Fils /de Dieu/

- c) qui a été fait de la race de David selon la chair,

- b) qui a été prédestiné Fils de Dieu,

- a) Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Tous ces textes expriment avec évidence qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui, par les prophètes, a fait la promesse concernant son Fils

- a) et un seul Jésus-Christ

- c) qui est de la race de David selon la génération qui lui vient de Marie,

- b) le même qui a été destiné Fils de Dieu". *(III,16/3).*

MARC.

Il ne connaît donc

- a) qu'un seul et même Jésus-Christ,

- b) Fils de Dieu, annoncé par les Prophètes,

- c) issu des entrailles de David, l'Emmanuel (...) (III,16/3).

LUC.

(...) proclamant par ces paroles (Lc.1/32)

- a) que le même

- b) qui est Fils du Très-Haut

- c) est aussi Fils de David (...) *(III,16/4).*

1° EPITRE DE JEAN.

Irénée cite particulièrement cette épitre puisque l'Apôtre bien-aimé y attaque nommément les premiers négateurs de l'Incarnation. Il voit en eux des figures de l'Antéchrist : *"Qui est menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ ? Le voilà l'Antéchrist !"* (1°Jn.2/18-22, cité III,16/5).

L'auteur, nous l'avons vu, avait déjà retranscrit de nombreux témoignages de l'Evangile de Jean. D'après lui, l'Apôtre aurait écrit celui-ci spécialement contre les hérésies :

" C'est cette même foi que Jean a proclamée, voulant, par la prédication de l'Evangile, arracher l'erreur semée parmi les hommes par Cérinthe et, bien avant, par ceux que l'on appelle Nicolaïtes - lesquels sont une branche de la prétendue Connaissance".

(III,11/1).

LE TEMOIGNAGE D'IGNACE D'ANTIOCHE.

Si l'évêque de Lyon s'est fait, en Occident, le héraut du dogme de l'Incarnation, à Antioche, au début du siècle, l'illustre martyr Ignace l'avait proclamé à toutes les églises auxquelles il avait écrit. Lui aussi l'a fait en "des formules où apparaît toute la richesse et en même temps la complexité du contenu de la foi, formules célèbres qui mériteraient de longs commentaires" (P.Th.Camelot, Ignace d'Antioche, Introd.p.30). Nous ne retiendrons que la principale.

Cette formule est certainement l'une des plus belles de toute la littérature chrétienne. Elle nous offre, en même temps, une magnifique application du vocabulaire et du cadre de pensée de l'Eglise apostolique (l'ontologie "selon l'Esprit") :

" IL N'Y A QU'UN SEUL MEDECIN

charnel	*spirituel*
engendré	*et inengendré*
venu en chair	*Dieu*
en la mort	*Vie véritable*
né de Marie	*et /né/ de Dieu*
d'abord passible	*maintenant impassible*

JESUS CHRIST NOTRE SEIGNEUR (Eph.7/2)

La disposition en parallèle fait mieux ressortir le cadre de la pensée postbiblique, sa conception ontologique comme sa conception anthropologique. Nous retrouvons l'absence radicale de continuité entre la nature créée humaine et la nature divine incréée. Pourtant l'unité de la Personne est intégralement maintenue, malgré la dualité des natures.

Εἷς ἰατρός ἐστιν

σαρκικός τε	καὶ	πνευματικός
γεννητὸς	καὶ	ἀγέννητος
ἐν σαρκὶ γενόμενος		Θεός
ἐν θανάτῳ		ζωὴ ἀληθινή
ἐκ Μαρίας	καὶ	ἐκ Θεοῦ
πρῶτον παθητὸς	καὶ	τότε ἀπαθής

'ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ 'Ο ΚΥΡΙΟΣ 'ΗΜΩΝ "

Vrai homme, le Christ a connu la condition de toute créature, Il en a eu le statut existentiel temporel (naissance, devenir, fin) ; Il a été engendré ; Il est né de Marie ; Il a connu les souffrances et la mort.

Vrai Dieu, Il est spirituel ; Il est inengendré ; Il est VIE et, après sa résurrection, Il est devenu impassible.

Pourtant ces deux natures aux attributs radicalement différents sont assumées dans une seule et même Personne qui a "NOM", Jésus-Christ Notre Seigneur.

Notons-le, dans ce texte, si le Christ est "médecin", c'est uniquement à cause de son Incarnation. Parce qu'Il est vrai Dieu et vrai homme, Il est le Médiateur et peut assumer, dans l'infinité de ses ressources divines, les limites physiques et morales de la nature humaine créée (1).

---

1. Ce qui nous est confirmé par un autre texte de l'évêque d'Antioche, aussi clair que le premier en ce qui concerne l'Incarnation et qui, en plus, fait une allusion très nette à la rédemption :

" Attends Celui qui est au dessus de toute vicissitude, intem-
" porel, invisible, qui pour nous s'est fait visible, impalpable,
" impassible, qui pour nous s'est fait passible, qui pour nous a
" souffert de toutes manières". (A Polycarpe, 3/2).

Et voici, à titre de documentation, une affirmation de Méthode d'Olympe sur la personne divine du Christ :

" Tu es mon Fils ; Je t'ai engendré aujourd'hui" (ps.2/7).
" (cf.Mt.3/17 ; Mc.1/11 ; Lc.3/22). Observons bien que Dieu a procla-
" mé cette paternité, sans aucune précision chronologique : "Tu es
" mon Fils, a-t-il dit, non pas "Tu es devenu". Il indique par là
" non pas qu'Il bénéficie d'un lien de filiation récemment acquis,
" ni que ayant existé auparavant, Il ait vu finir cette existence,
" mais que, engendré déjà comme Fils, Il l'est et le sera toujours.
" C'est Toi qui préexistais déjà dans le ciel avant l'origine des
" âges, J'ai voulu t'engendrer au monde - c'est-à-dire te faire
" connaître, Toi qu'on ignorait précédemment".
(Le Banquet, 193).

ARTICLE II

LES DIFFERENTS ASPECTS

DE LA RECAPITULATION DU CHRIST

A) LA PERSONNE DU CHRIST, REVELATRICE DU PLAN SALVIFIQUE DU PERE:

LA *RECAPITULATION : REVELATION DU MYSTERE CACHE(Eph.3/5)*

1° LE PLAN SALVIFIQUE DE DIEU ETAIT UNE ECONOMIE DE FILIATION.

Parce que c'est la Personne même du Christ qui apporte le salut à l'Humanité, elle est aussi, comme telle, Révélation de l'économie salvifique du Père, de ce plan dont il est dit qu'il n'a été révélé au monde et aux anges qu'à la fin des temps. Cette économie était en réalité une économie de filiation. L'évêque de Lyon est formel sur ce point :

> *" Certes, selon sa grandeur et son inénarrable gloire, "nul ne verra Dieu et vivra (Ex.33/20)", car le Père est insaisissable ; mais selon son amour(..) Il va jusqu'à accorder, à ceux qui l'aiment, le privilège de voir Dieu - ce que prophétisaient les prophètes - car,"ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu" (Lc.18/27). Par lui-même, en effet, l'homme ne pourra jamais voir Dieu ; mais Dieu s'Il le veut, sera vu des hommes, de ceux qu'Il veut, quand Il veut et comme Il veut. Car Dieu peut tout : vu autrefois par l'entremise de l'Esprit, selon le mode prophétique, puis vu par l'entremise du Fils, selon l'adoption, Il sera vu encore dans le Royaume des cieux, selon la Paternité (visus est autem et PER FILIUM ADOPTIVE, videbitur autem et in regno cœlorum PATERNALITER), l'Esprit préparant d'avance l'homme pour le Fils de Dieu, le Fils le conduisant au Père et le Père lui donnant l'incorruptibilité et la vie éternelle, laquelle résulte de la vue de Dieu, pour ceux qui le voient".*
>
> *(IV,20/5) (1)*

---

1. " Avant d'être le type d'une humanité régénérée, le Christ est le " prototype d'une humanité parfaite selon Dieu".
(A.D'Alès, op.cit.p.191).

C'est écrit explicitement, à partir du Christ, dans la dernière "montée de l'homme vers le Seigneur" (III,19/1), Irénée distingue deux stades bien séparés. Dans le Christ, l'homme actuel est, avec le Père, en rapport d'adoption filiale (adoptive). Ce n'est qu'à la fin, dans le royaume des cieux, qu'il sera avec Lui en rapport de filiation (paternaliter). La différence entre ces deux statuts nous donne l'occasion, dans la mesure où il nous est permis et possible de scruter le plan divin, d'approfondir les deux économies que Dieu pouvait choisir, pour nous faire vivre éternellement.

Première solution. Il lui était possible d'assurer la permanence de sa création, en la renouvelant périodiquement. Il pouvait conférer à l'homme arrivé à la limite de ses possibilités vitales naturelles, un nouveau souffle de vie (flatus vitae), à l'exemple du Christ qui ressuscita Lazare, lequel est néanmoins resté sujet à la mort. En répétant indéfiniment l'opération, l'homme serait resté en vie éternellement. C'était la solution proposée par les Stoïciens, c'était celle aussi envisagée par Origène, avant l'Apocatastase finale.

Deuxième solution. Dieu pouvait faire participer l'homme à sa vie personnelle. L'homme sera ainsi maintenu dans l'existence, non plus de "l'extérieur", mais de "l'intérieur". "L'Esprit, après avoir enveloppé l'homme du dedans et du dehors, demeurant toujours avec lui, ne l'abandonnera dès lors jamais" (V,12/2).

La différence entre les deux solutions est marquante. La première relève de la puissance créatrice ; la seconde de l'amour du Père, puisqu'elle nous propose de participer à sa vie incorruptible, de ne plus être des amis que l'on "soutient", mais des membres de la même famille et du même sang que Lui (1). Cette différence est celle qui sépare les deux adverbes qu'Irénée a soin d'employer : "adoptive" et "paternaliter".

Par l'adoption, l'enfant vit d'un sang qui est différent de celui de ses parents adoptifs. Il jouit toutefois de leur condition, de leur rang et de leurs possibilités vitales extérieures. Pareillement, Dieu aurait pu décider de nous maintenir en vie, perpétuellement et par interven-

---

1. C'est pourquoi en parlant de Dieu, la catéchèse romaine juxtaposait souvent les deux vocables "Créateur et Père" (Pater kai dèmiourgos ou ktistè) :
   I° Clém. : 19/2 ; 35/3 ; 62/2.
   Epid. : 8 et 21.
   Livre IV : 16/5 ; 20/1 ; 20/4.

tion cyclique. Nous aurions alors bénéficié de la durée éternelle, du rang et de la condition existentielle divine, sans toutefois participer directement à sa propre vie. Ce statut d'adoption est le statut actuel des croyants dans le Christ. Néanmoins en vertu des arrhes de l'Esprit, ils savent et vivent dans la certitude d'être, à la fin des temps, totalement "renouvelés". C'est pourquoi ce statut est appelé "adoption filiale" ou "adoption en vue de la filiation". Pourtant ils restent encore soumis aux impératifs du statut existentiel issu de leur création.

En vertu de la filiation, au contraire, l'enfant possède la vie même de ses parents. C'est cette solution que le Père a choisie pour être notre salut final.

2° CETTE ECONOMIE DE FILIATION EXIGEAIT L'INCARNATION DU FILS DE DIEU.

Ce plan de filiation posait à l'homme un obstacle infranchissable pour ses forces. Irénée le souligne au début du texte IV,20/5 cité plus haut : " *Par lui-même, en effet, l'homme ne pourra jamais voir Dieu*". De par sa condition, il y a entre la nature humaine et la nature divine, une absence de continuité telle que l'homme est dans l'impossibilité totale d'entrer personnellement en relation avec elle. L'être créé fini ne peut entrer en communication directe avec l'Etre incréé infini. Les deux sont d'un ordre totalement différent. De la part de l'homme, l'impossibilité est comparable à celle que rencontrerait un morceau de bois pour entrer en relation avec l'intelligence humaine. Pour cela, il lui faudrait commencer par perdre sa nature et n'être plus lui-même. C'est vraisemblablement cette vérité que l'Ecriture avait en vue dans son axiome *"nul ne verra Dieu et vivra" (Ex.33/20 cité IV,20/5) (1).*

Toutefois, continue le texte, " *ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu (Lc.18/27)(...) Dieu, s'Il le veut, sera vu des hommes, de ceux qu'Il veut; quand Il veut et comme Il veut. Car Dieu peut tout" (IV,20/5).*

---

1. Ce qui est vrai pour l'homme vaut pour tous les êtres, les anges y compris :

" Tel est Celui qui est le Père de N.S.J.C. /connu/ par son Verbe,
" qui est /aussi/ son Fils. C'est par Lui qu'Il est révélé et manifes-
" té à tous ceux auxquels Il veut se révéler. Ne le connaissent, en
" effet, que ceux auxquels le Fils l'aura révélé. Ainsi le Fils éter-
" nellement coexistant au Père révèle continuellement, depuis l'ori-
" gine, le Père aux anges (...) à tous ceux auxquels Dieu veut se
" révéler". (II,30/9).

Pour nous permettre de participer à sa vie, Dieu devait en prendre l'initiative et surtout mettre sa propre vie, c'est-à-dire l'Esprit Saint, à notre portée. La vie divine devait se rendre humaine pour être accessible à chacun de nous :

" Il nous faut donc garder notre chair, comme un temple de Dieu. Comme le Christ vous a appelés dans la chair, vous viendrez /à Lui/ dans la chair. Si le Christ Notre Seigneur, d'Esprit qu'Il était (ôn men to prôton pneuma), s'est fait chair (egeneto sarx) et nous a appelés ainsi, de même aussi, c'est dans cette chair que nous recevons le salut en retour". (2°Hom.9/5).

Un corps ne vit que dans la mesure où son âme est incorporée à lui. Ce ne sont pas les bonnes paroles, ni une bonne conduite, ni même une médication ou un traitement externe qui le feront vivre sans âme. De même l'âme animatrice de l'homme de par sa fonction, ne peut dépasser les limites temporelles qui lui sont imparties. Ce n'est même pas en écoutant la Parole de Dieu et en y conformant sa conduite qu'elle transformera sa temporalité naturelle en durée sans fin. Comme le corps a besoin d'être animé par l'âme de l'intérieur, ainsi l'âme a besoin que son souffle de vie initial "temporaire" soit assumé par l'Esprit éternel. Pour reprendre le même vocabulaire, si l'âme veut durer éternellement, l'Esprit doit s'incorporer à elle "du dedans et du dehors" (cf.V,12/2) (1). Nous sommes là en face d'une nécessité d'ordre ontologique et non seulement d'ordre moral ou psychologique :

" La connaissance du salut, c'est la connaissance du Fils de Dieu

---

1. C'est pourquoi la jeune Eglise appelait souvent le Christ "l'Esprit" ainsi que nous le prouvent les quelques témoignages suivants :

" Or si nous disons que la chair est l'Eglise et que l'Esprit est le
" Christ, il s'ensuit que celui qui outrage la chair outrage l'Eglise.
" Un tel homme n'aura point part à l'Esprit, qui est le Christ".
(2°Hom.14/4).

" Portez-vous bien dans la concorde de Dieu, possédant cet Esprit
" inséparable qu'est Jésus-Christ". (Ignace, Magn.15).

" On appelle /le Verbe/ Principe (...) C'est Lui, Esprit de Dieu".
(Ad Autol.II,10).

" Je veux te montrer tout ce que t'a montré l'Esprit Saint qui t'a
" parlé sous la forme de l'Eglise. Car cet Esprit est le Fils de
" Dieu". (Pasteur,78/1, cf.aussi 58/2).

" Supposons que sans être homme, Il se soit montré sous les dehors
" d'un homme ; en ce cas, il n'est pas réellement demeuré ce qu'Il
" était, à savoir Esprit de Dieu, puisque l'Esprit est invisible".
(V,1/2) (cf.III,10/3 cité ci-dessus et Epid.71).

" qui, en toute vérité, est appelé "SALUT, SAUVEUR, ACTION SALUTAIRE" et qui est effectivement tout cela (...) Il est Sauveur, en effet, puisqu'Il est Fils et Verbe de Dieu. Il est Action salutaire, puisqu'il est Spiritus (Esprit) (...) Il est enfin Salut, puisqu'Il est "chair" (caro). Car le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous"". *(III,10/3). (1)*

Pour que l'homme, originellement de nature mortelle, soit sauvé, il faut :

1/ qu'il participe à la vie divine qui seule est éternelle ;

2/ que cette vie vienne à lui

3/ et lui soit rendue accessible.

C'est pourquoi le Christ est

---

1. Au Moyen Age, l"école scotiste préconisait aussi la nécessité de l'Incarnation. Mais la différence est grande entre les deux positions.

Pour Scot, la nécessité de l'Incarnation tenait à Dieu. Sans elle, sans le Christ, Dieu n'aurait jamais trouvé, même parmi les meilleures créatures, la perfection d'amour et d'adoration qui lui est due.

Pour la catéchèse romaine, la nécessité de l'Incarnation tient au salut de l'homme. Même sans péché, pour entrer en relation personnelle avec la vie divine et son incorruptibilité, l'homme a besoin d'un Médiateur, Homme-Dieu.

Pour Scot comme pour les thomistes, Dieu a créé l'homme pour sa gloire.

Pour Irénée, Dieu a créé l'homme pour avoir la joie de le faire bénéficier à sa gloire. "Non quasi indigens Deus hominis, plasmavit Adam, sed ut haberet in quem collocaret sua beneficia" (IV,14/1).

Paul, dans ses épitres aux Ephésiens et aux Colossiens, affirme clairement que le Christ "Premier-né de la création tout entière" (Col.1/15) a toujours été prévu comme centre de la création :

" Tout se trouve créé par Lui et pour Lui" (Col.1/16).

" C'est le projet éternel que Dieu a réalisé dans le Christ " Jésus Notre Seigneur". (Eph.3/11).

C'était le point de vue repris par Irénée, quand il affirme que le Christ avait toujours été prévu comme couronnement de l'Humanité, puisque le premier Adam n'avait été créé que sur le modèle et en vue du Christ, Second Adam et Homme teleios.

" Ils auront donc part à la vie ceux qui voient Dieu. Tel est " le motif pour lequel Celui qui est insaisissable, incompré- " hensible et invisible s'offre à être vu, compris et saisi " par les hommes, c'est afin de vivifier ceux qui le saisissent " et qui le voient".

(IV,20/5).

1/ SAUVEUR : Fils de Dieu, Il est vie éternelle ;

2/ ACTION SALUTAIRE : Il est venu pour nous communiquer sa Vie(Esprit)

3/ SALUT : sa Vie à laquelle nous pouvons participer, puisqu'Il s'est fait chair comme nous (cf.III,9/1 - 10/2 - 20/4 ; Epid.97).

Ce plan de filiation ne pouvait se réaliser que dans la Personne du Fils de Dieu devenu homme :

> *" Puisqu'en effet le Sauveur préexistait, Il lui fallait devenir cela même qu'Il allait sauver, pour que ce salut ne fût pas sans objet" (Cum enim paeexisteret salvans, oportebat et quod salvaretur fieri uti non vacuum sit salvans). (III,22/3).*

Tout en demeurant profondément mystérieuse, l'Incarnation du Verbe ne pose pas de contradiction à la raison humaine. Le Christ, en effet, n'est pas "poièma", mais "gennèma" du Père. C'est la vie même du Père qui l'a engendré ; c'est elle qui a animé la nature humaine qu'il a prise dans le sein de la Vierge Marie. C'est naturellement, en vertu d'une génération vraie, que le Christ est Fils de Dieu, comme Il est fils de Marie. *"Tu es mon Fils,* dit le psaume, *aujourd'hui, Je t'ai engendré" (ps.2/7).* Le problème de notre filiation en Dieu est totalement différent. De par notre création, nous ne sommes que des "poièma". Nous ne pouvons, dès lors, espérer devenir enfants de Dieu qu'en vertu d'une insertion en la Personne même du Fils de Dieu. Encore fallait-il que le Fils de Dieu devînt homme pour que notre humanité pût communier à son humanité. Cette nécessité de l'Incarnation était une évidence pour la jeune Eglise. Les verbes employés en font foi : "il fallait, il devait" (oportebat, oportuerat)

> *" Car il n'y a rien d'intempestif en Lui (le Fils) ou de désordonné, de même qu'il n'y a rien d'incohérent, chez son Père. Toutes choses sont connues d'avance par le Père, elles sont accomplies ensuite par le Fils, selon toute convenance, tout naturellement, au temps opportun (apto tempore) (...) Tout ce qui était connu d'avance par le Père, Notre Seigneur l'a accompli selon l'ordre, le temps, l'heure prévue et convenable. Lui (...) qui s'est incarné, lorsqu'est venue la plénitude du temps où il fallait que le Fils de Dieu devînt le fils de l'homme (Et Verbum Dei incarnatus cum advenisset plenitudo temporis in quo Filium hominis fieri oportebat Filium Dei). (III,16/7 ; cf.aussi III,22/3).*

Si le Père n'avait prévu pour l'homme qu'un plan de conservation par un renouvellement périodique, l'Incarnation, semble-t-il, n'aurait pas été nécessaire. La toute-puissance divine aurait largement suffit. Quant à la réparation morale, à la rigueur, une délégation juri-

dique aurait peut-être été suffisante. Parce que Dieu, au contraire, avait décidé de nous faire accéder à la filiation vraie en nous faisant participer à sa propre vie, il était obligatoire que la vie divine s'incarnât pour que nous fussions capables, au niveau de l'humanité, d'entrer personnellement en relation avec elle et qu'elle-même assumât, désormais, notre vitalisation comme l'âme assume et vitalise le corps :

> *" Le Dieu Très-Haut qui, par la Loi et les Prophètes, a promis de rendre visible à toute chair son Sauveur, de sorte que celui-ci deviendrait fils de l'homme, pour que l'homme à son tour devînt fils de Dieu (ut fieret filius hominis ad hoc ut homo fieret filius Dei). (III,10/2).*

C'est toute l'idée du Christ "Médiateur" ou "Grand-Prêtre éternel" que nous ne faisons qu'effleurer ici. Nous entrevoyons la portée ontologique qui lui était alors accordée. Le Christ n'est pas simplement le médiateur nécessaire, au niveau moral, pour effacer l'offense que la créature avait commise à l'encontre de son Créateur. Il est, avant tout, le médiateur indispensable pour assurer un pont vital entre le monde créé et le monde Incréé et pour assumer la vie temporelle humaine dans sa vie divine éternelle. Des êtres issus de la création ex nihilo ne sont et ne peuvent être que des êtres temporels. Seul un Etre issu directement de Dieu par génération, possède en lui et naturellement la vie divine incorruptible. Dès lors, pour participer à cette vie, les hommes créatures n'ont qu'une issue de salut, celle d'entrer en relation avec le Christ qui, comme fils de Marie est à notre niveau et qui est VIE, comme Fils de Dieu

Pour énoncer cette vérité, l'évêque de Lyon a trouvé des formules et des expressions dont la clarté et la précision seront difficilement dépassées :

> *" Si enfin l'homme n'avait pas été constitué en étroite Unité (sunènôthè), il n'aurait pas pu avoir part à l'incorruptibilité (et nisi homo connitus fuisset Deo non potuisset particeps fieri incorruptibilitatis). Il fallait que le Médiateur de Dieu et des hommes, par sa parenté avec chacune des deux parties, rétablît entre elles l'amitié et la concorde et que de l'autre l'homme se livrât à Dieu. (Oportuerat enim mediatorem Dei et hominum per suam ad utrosque domesticitatem in amicitiam et concordiam utrosque reducere et facere ut et Deus adsumeret hominem et homo se dederet Deo).*
>
> *Comment, en effet, aurions-nous pu participer par l'adoption à sa filiation si, par le Fils, nous n'avions pas reçu de Dieu*

la communion avec Lui, si son Verbe n'avait pas communié avec nous *en se faisant chair ? C'est d'ailleurs aussi pour cette raison qu'Il a traversé tous les âges, pour leur restituer à tous la communion avec Dieu".* (III,18/7)

(cf.aussi Epid.31 cité p.591 ; IV,20/4 cité p.592 ; IV,20/5 cité p.606).

Pour bien prouver que nous sommes ici sur le plan vital proprement dit et non seulement sur un plan moral, Irénée tire les conséquences logiques : ceux qui refuseront l'union au Verbe incarné, n'accèderont pas à l'incorruptibilité. Ayant volontairement refusé le parachèvement existentiel prévu pour eux par le Père dans son Fils, tels des fœtus, ils retourneront progressivement à leur point de départ d'où ils étaient sortis : *"Poussière, tu retourneras à la poussière" (Gen.3/19).* Irénée parle aussi volontiers des "ténèbres". Peut-être pensait-il à ces ténèbres dont il est dit qu'elles étaient un des éléments de la création encore informe et déserte (Gen.1/2)?:

" Ceux qui disent que /Jésus/ est purement et simplement un homme engendré de Joseph, demeurent dans l'esclavage de l'antique désobéissance et y MEURENT. Ils ne sont pas entrés en communion avec le Verbe de Dieu le Père, ils ne reçoivent pas la liberté par le Fils (MORIUNTUR, nodum commixti Verbo Dei Patris) (...)

" Parce qu'ils ne connaissent pas l'Emmanuel, né de la Vierge, ils sont privés du don qu'Il nous a fait de la vie éternelle. Parce qu'ils ne reçoivent pas le Verbe d'incorruptibilité, ils demeurent DANS LA CHAIR DE MORT, ILS SONT DEBITEURS DE LA MORT, faute de recevoir le remède de vie (PRIVANTUR munere quo est vita æterna perseverant CARNE MORTALI ET SUNT DEBITORES MORTIS, antidotum vitae non accipientes) (...)

" Car c'est là le motif pour lequel le Verbe de Dieu s'est fait homme et le Fils de Dieu, fils de l'homme : c'est pour que l'homme entre en communion avec le Verbe de Dieu et que, recevant l'adoption filiale, il devienne fils de Dieu (adoptionem accipiens, fiat filius Dei). Nous ne pouvions pas, en effet, recevoir l'incorruptibilité et l'immortalité sans une union étroite avec l'Immortalité et l'Incorruptibilité ; mais comment aurions-nous pu nous unir à l'immortalité et à l'incorruptibilité si d'abord cette Incorruptibilité, cette Immortalité ne s'était faite ce que nous sommes, pour que ce qui est corruptible fût absorbé par l'Incorruptibilité et ce qui est mortel par l'Immortalité et qu'ainsi nous re-

cevions l'adoption en vue de la filiation (uti filiorum adoptionem perciperemus) ? (1°Cor.,15/53-54) (III,19/1).

Voici deux autres textes que nous avons déjà vus et que nous reverrons, mais qu'il n'est pas inutile de citer ici pour bien prouver que sur ce point Irénée est catégorique :

"C'est pourquoi le Verbe s'est fait le dispensateur de la grâce du Père pour le profit des hommes, pour lesquels Il a accompli de si grandes économies, montrant Dieu aux hommes par de multiples économies (...) rendant Dieu visible aux hommes et présentant l'homme à Dieu, de peur que, privé totalement de Dieu, l'homme ne PERDIT JUSQU'A L'EXISTENCE. Car la gloire de Dieu c'est l'homme vivant et la vie de l'homme, c'est la vision de Dieu : si déjà la révélation de Dieu par la création donne la vie à tous les êtres qui vivent sur la terre, combien plus la manifestation du Père par le Verbe donne-t-elle la vie à ceux qui voient Dieu".
(IV,20/7).

"La communion à Dieu, c'est la vie, la lumière et la jouissance des biens venant de Lui (...) La séparation de Dieu, C'EST LA MORT ; la séparation de la lumière, ce sont les ténèbres (...).
C'est pourquoi le Seigneur disait : "Celui qui croit en moi n'est pas jugé" (Jn.,3/18). Autrement dit, il n'est pas séparé de Dieu puisqu'il est uni à Dieu par la foi. "Mais, ajoute-t-il, celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu". *(V,27/2).*

B) LE CHRIST RECAPITULE L'HUMANITE DANS SA PROPRE HUMANITE.

L' ASPECT "REDEMPTEUR" DE LA RECAPITULATION.

1° EN TANT QUE "TETE" ET "CHEF" DE L'HUMANITE; LE CHRIST ETAIT RESPONSABLE DE NOTRE PASSIF COMME DE NOTRE ACTIF.

Vrai homme, le Christ a récapitulé en Lui toute l'Humanité. Pour la Tradition, cette vérité était une déduction logique de sa conception communautaire de l'Homme. Parce que l'Humanité forme une entité vivante, l'Homme-Humanité, son évolution obéit aux lois qui sont celles de tous les êtres vivants. Dans un être vivant, chaque cellule suit un processus déterminé. Elle prend la place qui lui revient et pour laquelle elle a reçu les capacités indispensables. De même dans l'Humanité, chaque individualité a sa place spécifique prévue par Dieu et qu'elle doit tenir sous peine d'être un foyer de perturbation. Chacun a sa fonction. Nous retrouvons ici la conception biblique du "Nom". Comme telle, l'Humanité devait avoir une tête. C'est ce rôle que le Père, de toute éternité, avait dévolu à l'Homme qui a "Nom" "Jésus-Christ". Comme la tête d'un corps assume celui-ci totalement, ainsi le Christ, tête de l'Humanité, assume celle-ci tout entière. Or, en grec comme en latin (kephalè et caput) le mot "récapitulation" dérive du mot "tête".

Pour exposer cette place unique du Christ, Irénée ne s'est pas perdu dans de longues considérations. Partant du fait qu'Adam est celui qui a été le "principe" de l'humanité, il lui suffisait de démontrer que le Christ a récapitulé Adam et, en Adam, tous les hommes. Ce qui est vrai du père commun est vrai de tous ceux qui sont issus de lui.

Mais, dans un corps, la tête n'assume pas simplement le complexe physiologique, elle en assume aussi la responsabilité morale devant Dieu et devant les hommes. Ainsi le Christ, tête de l'Humanité, a repris sur Lui la charge de tout l'actif mais aussi de tout le passif de celle-ci. Devant son Père, Il portait effectivement tous nos péchés, comme le chef d'une société porte la responsabilité des dettes de celle-ci, même si personnellement lui-même est intègre. Toutefois ce qui est vrai du passif l'est aussi de l'actif. Tous les hommes peuvent bénéficier de l'interven-

tion de leur chef. La réparation de Celui-ci, toute individuelle qu'elle ait été, avait une valeur universelle. Tel un président qui aurait pris sur ses propres deniers pour régler le "passé" de sa société, ainsi le Sauveur exempt de toute souillure, a tout payé de sa propre Personne et son expiation, en justice, vaut pour tous. Nous découvrons l'aspect rédempteur de la Récapitulation.

Pour expliquer cette action morale et juridique, en vertu de l'axiome déjà cité, Irénée centre son argumentation sur la réparation de l'apostasie d'Eve et la désobéissance d'Adam, par la foi de Marie et l'obéissance du Christ. A ce sujet, on le notera, dans tous les textes cités, la tradition romaine avait à coeur d'unir Marie à son Fils dans la rédemption aussi étroitement que l'Ecriture avait uni Eve à Adam dans le péché.

Cette volonté permanente de mettre en parallèle l'unité "Adam/Eve" et l'unité "Jesus/Marie" n'est-elle pas une preuve que le rôle de Marie, au niveau du salut, était pour la Tradition étroitement lié à celui de son Fils ? Qu'on en juge :

" Si donc Eve se fit désobéissante et devint, pour elle et pour tout le genre humain, cause de mort, Marie, elle, épouse d'un homme prédestiné, et cependant vierge, est devenue par son obéissance, pour elle et pour tout le genre humain, cause de Salut.(...)

" La vie remonte dans le sens de Marie à Eve ; car on ne peut délier ce qui a été lié qu'en défaisant en sens inverse l'assemblage des noeuds, en sorte que les premiers soient déliés grâce aux seconds, ou qu'en d'autres termes les seconds libèrent les premiers (...).

" Car le Seigneur né/de nos pères/ "Premier-né d'entre les morts" (Col.1/18) a recueilli en son sein ses anciens "pères", les a fait naître à nouveau à la vie de Dieu, devenu ainsi Lui-même le "principe des vivants" puisqu'Adam était devenu le "principe des morts" (...).

Le noeud que la désobéissance d'Eve avait noué a été dénoué par l'obéissance de Marie : ce qu'en effet la vierge Eve avait lié par son incrédulité, la vierge Marie l'a délié par sa foi". (III,22/4).

" Si le Seigneur a été porté par sa propre création qu'Il porte Lui-même ; s'Il a récapitulé, par son obéissance sur le bois, la désobéissance qui avait été perpétrée par le bois ; si cette séduction

" dont avait été misérablement victime Eve, vierge en pouvoir de mari, a été dissipée par la bonne nouvelle de vérité magnifiquement annoncée par l'Ange à Marie, elle aussi vierge en pouvoir de mari, car, de même que celle-là avait été séduite par le discours d'un ange, de manière à se soustraire à Dieu en transgressant sa Parole, de même celle-ci fut instruite de la bonne nouvelle par le discours d'un ange, de manière à porter Dieu en obéissant à sa Parole (...)

" De même que le genre humain avait été assujetti à la mort par une vierge, il en fut libéré par une vierge, la désobéissance d'une vierge ayant été contrebalancéepar l'obéissance d'une vierge (...) Ils sont stupides tous les hérétiques et ignorants de l'économie de Dieu et bien peu au courant de son oeuvre relative à l'Homme".

(V,19/1).

(voir aussi III,21/10 cité p.577-578 et Epid.33 cité p.579)

2° LE CHRIST A RECAPITULE L'HUMANITE.

Cet aspect "rédempteur" de la Récapitulation a toujours été mis en relief par les connaisseurs d'Irénée. Point n'est besoin de nous appesantir sur les textes.

a) *AU NIVEAU PHYSIQUE.*

Dans une première série d'affirmations, Irénée démontre comment, par sa naissance, *"le Fils de Dieu récapitulant en Lui-même la plasmatio"* (IV,6/2), a repris à son compte le complexe humain dans sa totalité, c'est-à-dire le corps, l'âme et le souffle de vie :

" Que nous soyons un corps tiré de la terre et une âme qui reçoit de Dieu son esprit, tout homme quel qu'il soit le confessera. Et c'est cela précisément qu'est devenu le Verbe de Dieu, récapitulant en Lui-même l'oeuvre par Lui modelée.C'est pourquoi Il se proclame fils de l'homme". *(III,22/1).* (I)

Ce complexe,Il l'a pris suivant un processus dont le mode a été, sinon identique, du moins semblable à celui de nos premiers parents :

" Et toute son oeuvre qu'Il avait jadis modelée, Il l'a récapitulée en Lui-même (...) De même qu'Adam, le premier /homme/ modelé, a eu

---

1. Le fait que le Christ récapitule l'humanité dès ses débuts et qu'Il soit né sur cette terre, représentait pour Irénée le meilleur argument prouvant que le paradis originel était terrestre et non pas extra-terrestre.

comme substance la terre intacte et vierge encore (...) il a été façonné par la Main de Dieu, c'est-à-dire par le Verbe de Dieu (...) de même récapitulant en Lui-même Adam, c'est de Marie encore " vierge" qu'à juste titre, Lui le Verbe a été engendré d'une manière qui récapitule la formation d'Adam" (III,21/10) (1).

Récapitulant Adam, le père de tous les hommes, le Christ a récapitulé par le fait même tous les hommes aussi :

" Luc souligne ainsi que c'est Lui qui a récapitulé en Lui-même tous les peuples dispersés depuis Adam, toutes les langues, toute la génération des hommes, y compris Adam lui-même".(III,22/3).

b) *AU NIVEAU MORAL.*

Dans une seconde série de textes, Irénée décrit non plus l'aspect physiologique, si l'on peut ainsi parler, de la Récapitulation, mais son aspect moral et juridique. Ses affirmations ne sont pas moins nombreuses. Elles s'étendent cette fois, depuis la conception du Christ, en commençant par le "OUI" de Marie, jusqu'à l'obéissance du Sauveur sur la Croix. Dans une série d'antithèses, il expose ce que le Christ a fait de bien pour réparer et assumer ce que l'homme pécheur avait fait de mal.

Par son obéissance, Il a effacé la désobéissance de nos premiers parents :

" Il a lutté, en effet, et Il a vaincu. C'était un homme qui combattait pour ses pères. Par son obéissance, Il rachetait leur désobéissance". (III,18/6).

" Et toute son oeuvre qu'Il avait jadis modelée, Il l'a récapitulée en Lui-même" (Eph.1/10). "De même, en effet, que par la désobéissance d'un seul homme, le péché a fait son entrée" (Rom. 5/19 et 12), "et que, par le péché, la mort a prévalu" (Rom.5/12) "de même par l'obéissance d'un seul homme" (Rom.5/19), la justice a été introduite et elle produit des fruits de vie chez ces hommes qui autrefois étaient morts". (III,21/10).

---

1. La même idée est reprise par Méthode d'Olympe :

" Ainsi reproduisant son ouvrage initial et remodelant de nouveau
" d'une vierge et de l'Esprit, il construit le même homme, tout ainsi
" que dans le commencement, quand la terre était vierge encore de
" tout labour, Dieu avait pris de la glèbe pour en former, sans
" nulle semence, le plus raisonnable des vivants". (Le Banquet.61).

" C'est pourquoi le Seigneur se reconnaissait Lui-même pour fils de l'homme, récapitulant en Lui cet homme des origines à partir duquel le modelage de la femme avait été effectué : de la sorte, de même que par la défaite d'un homme, notre race était descendue dans la mort, de même par la victoire d'un homme nous sommes remontés vers la vie ; et de même que la mort avait triomphé de nous par un homme, de même à notre tour nous avons triomphé de la mort par un homme". *(V,21/1).*

Irénée rappelle aussi comment le Sauveur, placé devant les occasions de péché (ou devant le démon), a vaincu et réparé le péché dans un dépassement d'humilité, de soumission et d'attachement indéfectible à la volonté du Père telle que l'Ecriture l'avait exprimée :

" C'est un seul et le même qui nous a modelés au commencement et a envoyé son Fils à la fin, c'est aussi son commandement à Lui qu'a exécuté le Seigneur "en naissant d'une femme" (Gal.4/4), en réduisant à néant notre adversaire et en parachevant l'homme à l'image et à la ressemblance de Dieu. Voilà pourquoi Il n'a pas anéanti cet Adversaire à partir d'autre moyen que des énoncés de la Loi, mais Il s'est servi du commandement même de son Père comme d'une aide pour anéantir et démasquer l'ange apostat". *(V,21/2).*

Dans la suite de ce texte, prenant comme exemple la tentation de Jésus au désert, il explique comment le Christ a repoussé chaque proposition de l'adversaire au nom de sa fidèlité à l'Ecriture et comment son obéissance avait dépassé chaque fois le péché de désobéissance. (cf.V,21/2-3).

c) *C'EST SURTOUT PAR LA CROIX QUE LE CHRIST A RACHETE L'HUMANITE.*

Enfin dans une troisième série de déclarations, Irénée aborde l'aspect rédempteur le plus tangible de la Récapitulation : celui de la rédemption par son sang : *" Car le Seigneur nous a rachetés de son sang et a donné son âme pour notre âme et sa chair pour notre chair"(V,1/1)* C'est ce sacrifice qui a amené la réparation à la perfection, puisqu'il a été entièrement liberté et amour. Rappelons les données de l'anthropogenèse. L'homme, créé selon l'image et la ressemblance de Dieu l'Immortel, ne devait pas, conformément au plan initial, entrer dans le processus de la mort. Après sa volonté de rupture, pour l'empêcher de s'enfoncer et de s'endurcir dans le mal et dans l'apostasie et aussi pour lui faire prendre conscience des limites de sa nature, Dieu, après lui avoir retiré la présence et l'aide exceptionnelles de son Verbe, l'avait abandonné à ses propres forces.

Le Christ fidèle à son Incarnation, jusqu'à ses dernières exigences, a accepté de venir *" avec une chair semblable à celle du péché et en vue du péché, pour condamner le péché dans la chair" (Rom.8/3 cité III,20/2 et IV,2/7).* Pour dépasser la haine et l'égoïsme, par amour, Il avait décidé d'aller jusqu'à la mort et la mort du péché, c'est-à-dire la mort enlaidie et défigurée par le mal. Il voulait assumer la mort elle-même dans sa vie de ressuscité. Au matin de Pâques, l'Humanité pouvait chanter victoire. Le péché et la mort étaient vaincus. Le premier Adam avait repris vie dans le second.

Bien entendu, la place nous manque pour citer ici les magnifiques passages que l'évêque des Gaules a consacré à ce sujet. Voici au moins ceux qui nous semblent plus explicites.Ils nous donneront une idée de la richesse théologique qu'avait atteinte l'enseignement romain et de son enracinement dans l'enseignement des Apôtres :

" C'est donc de cette terre, alors qu'elle était encore vierge, que Dieu prit du limon et façonna l'homme, principe de notre humanité. Récapitulant donc /en Lui/ cet homme, le Seigneur assuma la même économie de "corporéité" que lui, en naissant de la vierge par la volonté et la sagesse de Dieu, afin de montrer, Lui aussi, l'identité de sa "corporéité" par rapport à Adam et de se faire Celui qui était décrit au début, l'homme selon l'image et la ressemblance de Dieu" (Epid.32).

" De même que /ce fut/ par le fait d'une vierge qui avait désobéi /que/ l'homme fut frappé, tomba et mourut, de même aussi /c'est/ par le fait de la vierge qui a obéi à la parole de Dieu /que/ l'homme ranimé a, par la Vie, reçu la Vie. Car le Seigneur est venu rechercher la brebis qui avait péri, et c'est l'homme qui avait péri ; et s'Il ne s'est pas fait autre chair façonnée quelle qu'elle soit, mais si par cette même (?) /vierge/ qui tenait sa race d'Adam, Il a conservé la ressemblance de cette chair façonnée, c'est parce qu'il fallait qu'Adam fût récapitulé dans le Christ - afin que ce qui est mortel fût absorbé et englouti par l'immortalité et qu'Eve /fût récapitulée/ en Marie - afin qu'une vierge se faisant l'avocate d'une vierge, détruisît et abolît la désobéissance d'une vierge par l'obéissance d'une vierge. Et la transgression qui avait été commise par le moyen du bois fut détruite par le moyen de l'obéissance sur le bois, selon laquelle, par obéissance à Dieu, le Fils de l'homme fut cloué sur le bois, abolissant la science du mal et introduisant et procurant la science du bien, car désobéir à Dieu c'est le mal alors qu'obéir à Dieu c'est le bien." (Epid.33).

"(...) Le Verbe, dis-je, s'exprime ainsi par Isaïe : "Je ne refuse pas et je ne désapprouve pas ; mes épaules, Je les ai livrées aux coups et mes joues aux soufflets, et mon visage, Je ne l'ai pas détourné de l'ignominie des crachats" (Is.50/6). Donc, par l'obéissance à laquelle Il s'est soumis jusqu'à la mort en pendant au bois, Il a détruit l'antique désobéissance commise sur le bois, et parce que le Verbe du Dieu tout-puissant lui-même qui selon sa condition invisible est répandu chez nous dans tout cet univers et qui embrasse et sa longueur et sa largeur et sa hauteur et sa profondeur - car c'est par le Verbe de Dieu que toutes choses ici-bas ont été disposées et sont régies - la crucifixion du Fils de Dieu s'est faite aussi en ces /dimensions/ quand Il a tracé la forme de la Croix sur l'univers - car en devenant visible, Il a dû faire apparaître la participation de cet univers à sa crucifixion - afin de montrer, grâce à sa forme visible, l'action /qu'Il exerce/ sur le visible, à savoir que c'est Lui

1/ qui illumine la hauteur, c'est-à-dire ce qui est dans les cieux,

2/ qui pénètre les profondeurs des lieux inférieurs (traduction Barthoulot).

3/ qui étend la longueur du levant jusqu'au couchant et qui gouverne comme un pilote la région de l'Arcturus et la largeur du Midi et qui convoque de toutes parts à la connaissance du Père ceux qui sont dispersés. (Epid.34).

Nous retrouvons un développement analogue tout au long du chap.V,14. Pour défendre contre les gnostiques la résurrection des corps, le défenseur du "Dépôt" relève les principaux titres de noblesse que Paul en particulier reconnaissait à la chair et au sang. Il les résume ainsi : pour sauver la chair et le sang, le Fils de l'homme n'a-t-il pas pris une chair et un sang semblables aux nôtres et n'est-ce pas par sa chair et son sang qu'Il nous a rachetés ? :

" L'Apôtre s'est servi constamment, à propos de N.S.J.C., des termes "chair et sang". Il entendait par là, d'une part mettre en lumière l'humanité de Celui-ci - car le Seigneur Lui-même se disait "fils de l'homme" - d'autre part affirmer énergiquement le salut de notre chair - car si la chair ne devait pas être sauvée, le Verbe de Dieu ne se serait pas fait chair, et, s'il ne devait pas être demandé compte du sang des justes, le Seigneur n'aurait pas eu de sang - (...) Le Seigneur n'aurait pas non plus récapitulé en Lui-même tout cela, s'Il ne s'était fait Lui aussi chair et sang conformément à l'ouvrage modelé aux origines, sauvant ainsi Lui-même à la fin

ce qui avait péri au commencement en Adam" (V,14/1)

" Par contre, si le Seigneur s'est incarné au moyen d'une autre économie, s'Il a pris chair d'une autre substance, il s'ensuit qu'Il n'a pas récapitulé l'Homme en lui-même : on ne peut même plus dire qu'Il est chair, puisque la chair, à proprement parler, c'est ce qui succède à l'ouvrage modelé originellement avec du limon. Si le Seigneur avait dû tirer d'une autre substance la matière de sa chair, le Père aurait pris, à l'origine, une autre substance pour en pétrir son ouvrage. Mais en fait, le Verbe sauveur s'est fait cela même qu' était l'homme perdu, effectuant ainsi par Lui-même la communion avec Lui-même et l'obtention du salut de l'homme. Or ce qui était perdu possédait "chair et sang", car c'est en prenant du limon de la terre que Dieu avait modelé l'homme et c'est pour cet homme-là qu'eut lieu toute l'économie de la venue du Seigneur". (V,14/2).

" Qui dit réconciliation, dit réconciliation de ce qui s'est trouvé autrefois dans l'inimitié. Or, si le Seigneur a pris chair d'une autre substance, il n'y a pas eu réconciliation avec Dieu de celui-là même qui était devenu ennemi de Dieu par la transgression. Mais en fait, par la communion que nous avons avec Lui, le Seigneur a réconcilié l'Homme avec le Père, nous reconciliant avec Lui-même par son corps de chair et nous rachetant par son sang, selon ce que l'Apôtre dit aux Ephésiens" (Eph.1/7 - 2/13 - 2/14-15). (V,14/3)

Pour nier la résurrection des corps, les gnostiques déclaraient que la matière, de par sa nature même, était dans l'impossibilité de participer à la vie. L'évêque leur objecte la contradiction de leur position : comment osez-vous soutenir que la chair et le sang sont irréductibles à la vie, alors que c'est par eux que les parents communiquent la vie à leur enfant et que c'est aussi par eux que le Christ nous a communiqué la vie éternelle :

" Si donc la chair et le sang sont /les instruments/ qui nous procurent *la vie (quae faciunt nobis vitam), ce n'est pas à proprement parler de la chair et du sang qu'il a été dit qu'ils ne peuvent hériter du royaume de Dieu, mais des actions charnelles dont nous avons parlé : car ce sont elles qui, en détournant l'homme vers le péché, le privent de la vie (...) Souviens-toi donc, ami très cher, que tu as été racheté par la chair de Notre Seigneur, etacquis par son sang; "tiens-toi attaché à la tête, de laquelle le corps tout entier" de l'Eglise "reçoit cohésion et accroissement" (Col.2/19), c'est-à-dire*

à la venue charnelle du Fils de Dieu ; confesse sa divinité et adhère inébranlablement à son humanité ; utilise aussi les preuves tirées de l'Ecriture". *(V,14/4).*

d) *DANS LE CHRIST, TOUT LE DESORDRE ORIGINEL A ETE EFFACE.*

En résumé, dans le Christ et par le Christ, grâce à son Incarnation et à sa rédemption, l'Humanité a été rétablie dans le rythme ascensionnel de promotion dans lequel Dieu l'avait créée et qui devait la conduire jusqu'à la ressemblance définitive avec Dieu :

" Lorsqu'Il s'est incarné et qu'Il est devenu homme, Il a récapitulé en Lui-même la longue série des hommes et nous a procuré le salut en "raccourci" /dans sa chair/, de sorte que ce que nous avions perdu en Adam - c'est-à-dire le fait d'être selon l'image et la ressemblance de Dieu - même cela nous pourrions le recouvrer dans le Christ" *(III,18/1).*

" En fait, Il a restauré dans l'ouvrage par Lui modelé, le privilège originel de l'homme qui est d'avoir été fait selon l'image et la ressemblance de Dieu". *(V,2/1).*

Le privilège originel, nous l'avons vu, n'était pas un "état" mais un processus qui devait conduire l'homme à être définitivement à l'image et à la ressemblance du Père. Le Péché, tout en dégradant l'homme, l'avait mis en état de rupture avec ses frères, avec Dieu et, par voie de conséquence, avec la VIE. La restauration du Christ a fait disparaître ce désordre et a remis l'homme en communion avec ses frères, avec Dieu et avec la vie :

1/ *" En Lui, nous avons la rédemption, la rémission des péchés (Col.1/14) commenté en V,2/1).*

" Quand fut venue la plénitude du temps de la liberté, le Verbe en Personne a par Lui-même purifié la souillure des filles de Sion en lavant de ses propres mains les pieds de ses disciples c'est-à-dire de l'humanité recevant à la fin Dieu en héritage (...) Car Celui qui a lavé les pieds des disciples a sanctifié et amené à la purification le corps tout entier". *(IV,22/1). (1)*

---

1. cf.III,12/7 - 16/9 ; IV,2/7 - 5/4 - 20/2 - 27/1 ; V,1/1 - 2.1 - 2/2 V,16/3 - 17/3 - 19/1. Epid.67 - 68 - 69.

2/ *" Pour tous ceux qui se repentent et se tournent vers Lui, Il fait la paix et l'amitié et Il rétablit l'unité" (IV,40/1).(1)*

3/ *" Appelant /ainsi/ de nouveau l'homme à la communion avec Dieu, afin que par le moyen de cette communion avec Lui, nous recevions la participation à l'incorruptibilité" (Epid.40).*

" Il se manifestait Lui-même, venu pour restaurer la liberté de l'homme et lui donner en héritage l'incorruptibilité" (III,5/3) (2)

En Lui, enfin, (par son Incarnation) et par Lui (grâce à sa rédemption), justice a été faite : l'homme avait péché, c'est un homme qui a réparé ; l'homme avait été vaincu, c'est un homme qui a vaincu. Irénée aimait souligner cette équivalence, parce qu'il était profondément sensibilisé par l'injustice issue du péché, injustice vis-à-vis de Dieu (l'apostasie) qui exigeait que l'homme fautif, dans les limites de sa responsabilité, réparât lui-même sa faute ; injustice aussi en vertu de laquelle le démon avait abusé de la faiblesse de l'homme pour en faire sa victime. L'équité demandait que l'adversaire fût vaincu par celui-là même qu'il avait dominé par ruse et par force :

" Verbe de Dieu le Père, devenu fils de l'homme, Il a lutté et Il a vaincu. C'était un homme qui combattait pour ses pères,par son obéissance, Il rachetait leur désobéissance. Il a lié le "fort", libéré les infirmes, donné le salut à l'oeuvre de ses mains, en détruisant le péché (...).

Il a donc fait adhérer et étroitement uni, comme nous l'avons déjà dit, l'homme à Dieu, car si ce n'était pas un homme qui avait vaincu l'ennemi de l'homme, la défaite de cet ennemi n'eût pas été juste" (III,18/7) (3).

(réf.III,18/2 ; IV,24/1 ; V,13/4 ; V,21/1,cit.p.578 & Epid.31)

---

1. cf. III,5/3 ; V,17/4.
2. cf. III,16/9 - 18/7 et V,14/2-3 - 17/3 ; Epid.31.
3. La même idée est reprise par Méthode d'Olympe :

" Voilà pourquoi le Verbe a endossé l'homme pour annuler, " en triomphant du serpent, le verdict de perdition qui était intervenu. Il convenait, en effet, que le malin ne fût pas vaincu par un " autre, mais par celui-là même qu'il s'était vanté d'avoir dupé et " réduit sous sa loi ; il était impossible que le péché et la condamnation fussent effacés autrement qu'à cette condition ; que ce même " homme qui avait donné motif au "tu es terre et tu t'en iras en terre", reprenant de nouveau la lutte, abolît la sentence qui, à cause de lui, avait été prononcée contre tous ; en sorte que, comme auparavant "en Adam tous sont voués à la mort", ainsi à présent, dans le " Christ, qui a assumé Adam, "tous soient appelés à la vie" (Banquet. 65-66).

e) DANS LE CHRIST, L'HOMME A RETROUVE SA DIGNITE ET SA NOBLESSE.

Enfin le Christ, dit Irénée, *"parfait en tout, puisqu' Il est à la fois Verbe puissant et homme véritable, en nous rachetant par son sang de la manière qui convient à la raison (qui convenait au Verbe,* traduit Rousseau qui s'en explique en note) *s'est donné Lui-même en rançon pour ceux qui avaient été captifs" (Verbum potens et homo verus, sanguine suo rationabiliter redimens nos) (V,1/1).*

Dans ce passage, on l'aura remarqué, l'évêque de Lyon met un lien étroit entre la rédemption et la raison humaine. Ce lien lui tenait à coeur (cf.J.PLagnieux, Heil und Heiland, p.25-39). Il y revient ailleurs :

> *" Afin que nous, les hommes, instruits de toutes manières, nous soyons désormais scrupuleusement fidèles en toutes choses et demeurions dans son amour, ayant appris à aimer Dieu en hommes doués de raison (rationabiliter edocti diligere Deum)". (IV,37/7).*

Quel lien voyait-il entre la rédemption et la raison ?

C'est dans le dernier chapitre 41 du livre IV et le premier chap. du livre V que nous trouvons, semble-t-il, l'explication de sa pensée. Au chap.IV,41, il explique pourquoi l'homme, tout en étant chose faite (poièma) et non fils de Dieu, dans le vrai sens du terme, peut malgré tout, être appelé fils de Dieu. Sa nature propre (natura nascitura), en vertu de son origine, ex nihilo, n'a aucune parenté avec Dieu. Néanmoins, elle a été faite par Lui :

> *" Encore qu'entre enfant et ouvrage il y ait cette différence que le premier a été engendré par lui (le père) et que le second a été fait par lui (...) Selon la nature, sous un certain angle, nous sommes tous fils de Dieu, pour cette raison que nous avons tous été faits par Lui". (IV,41/2).*

Non seulement notre nature a été faite par Lui, mais elle ne trouvera son apogée et son incorruptibilité qu'en Dieu. Si Dieu est l'auteur de notre nature, Il en est aussi la fin.

D'autre part, c'est encore en vertu de sa nature que l'homme, par son intelligence, doit découvrir son Bien en Dieu et que sa volonté doit le pousser à se donner librement à Celui qui seul peut l'épanouir pleinement.

Le péché, en nous aliénant loin de Dieu, nous a aliénés de Celui qui a été à l'origine de notre nature et en qui celle-ci doit

trouver son parachèvement :

" L'apostasie avait injustement dominé sur nous, et, alors que nous appartenions à Dieu PAR NOTRE NATURE, nous avait aliénés CONTRE NOTRE NATURE, en faisant de nous ses disciples (Dei omnipotentis alienavit nos contra naturam, suos proprios faciens discipulos)" *(V,1/1).*

Ainsi, c'est la nature humaine elle-même, ainsi que ses facultés les plus nobles, la raison et la liberté, que l'adversaire a tenté de détruire par le péché, pour nous ravaler au niveau de la bête (cf.V,8/2 et IV,4/3). N'oublions pas que pour la Tradition, l'âme est naturellement mortelle. Dès lors le fait pour celle-ci de refuser Dieu, la conduit à la mort. Le péché la réduit donc effectivement au rang d'une bête puisque finalement les deux auront pareillement disparues.

On comprend mieux maintenant pourquoi Irénée résume tout l'aspect "rédempteur" de la Récapitulation par cette phrase très explicite:

" Le Christ a voulu que les hommes reviennent à leur nature primitive, celle qui fut créée selon l'image et la ressemblance de Dieu". *(V,10/1).*

Qu'ils reviennent, est-il dit, à leur nature primitive, celle qui fut créée, c'est-à-dire dont Dieu est l'auteur et dont Il est aussi la fin, puisqu'elle a été créée selon son image et sa ressemblance. C'est ainsi que le Christ a redonné aux hommes la dignité et la noblesse de leur nature douée de raison et de liberté, cette dignité qui doit les pousser à se créer incorruptibles en Dieu, cette dignité et cette noblesse que Lui-même leur avait communiquées, à l'origine, alors qu'Il était leur Verbe Créateur.

C) LE CHRIST ASSUME L'HUMANITE DANS SA PROPRE DIVINITE:

L'ASPECT "DIVINISATEUR" DE LA RECAPITULATION.

1° DANS LA RECAPITULATION, IRENEE SEPARE NETTEMENT L' ASPECT DIVINISATEUR DE L' ASPECT REDEMPTEUR.

En vertu de sa conception virginale, l'Emmanuel n'était pas simplement homme, Il était aussi vrai Dieu. Puisque la doctrine de la Récapitulation entend expliciter les différentes richesses de l'Incarnation, à côté de son aspect "rédempteur", elle met tout spécialement en relief son aspect "sanctificateur". "Pierre d'angle", le Christ ne l'est pas seulement parce qu'en Lui l'Humanité déchirée retrouve son unité à l'intérieur d'elle-même, entre ses membres dispersés, et avec Dieu, Il l'est aussi parce qu'Il refait cette Unité entre les hommes et son Père sur des bases entièrement nouvelles :

> *" Le Christ est Fils de Dieu (...) Il se manifestait Lui-même, venu pour restaurer la liberté de l'homme et lui donner en héritage l'incorruptibilité (...) C'est Lui qui apparaissant en ces temps ultimes "pierre du sommet de l'angle", a rassemblé tout en UN, réuni ceux qui étaient loin et ceux qui étaient près".*
>
> *(III,5/3).*

Autrement dit, en Lui, l'homme a reçu une dignité inespérée et a trouvé une apogée (perficio) qu'il n'avait pas à l'origine. C'est l'aspect "divinisateur" de la Récapitulation :

> *" Le Verbe de Dieu (...) à la fin des temps, pour récapituler toutes choses, s'est fait homme parmi les hommes, visible et palpable, pour détruire la mort, faire apparaître la vie et opérer une communion de Dieu et d'homme".* *(Epid.6).*

Autant les spécialistes sont d'accord pour admettre l'aspect rédempteur de la Récapitulation, autant il y a divergence à propos de ce deuxième aspect divinisateur.

Parmi ceux qui le récusent, les uns nient la divinité du Christ. Logiquement, ceux-là ignorent aussi le problème de la divinisation de l'homme. Les autres reconnaissent la divinité du Sauveur ;

pour des raisons différentes toutefois, ils admettent le postulat selon lequel, à l'origine, l'homme sans être un dieu, aurait été apparenté au divin et aurait bénéficié, en son âme, de certains attributs divins, en vertu d'une participation originelle au niveau des natures. Ces auteurs voient, dans la Récapitulation, une économie selon laquelle le Christ aurait rétabli l'Homme dans son état de "sur-homme" originel. A cause de sa divinité, l'Homme-Dieu aurait simplement conféré à cet état une intensité plus grande, mais non différente de celle qui était la sienne, au début.

Pour définir la position d'Irénée, il est indispensable, on le voit, de rappeler le rapport qu'il mettait entre le premier Adam et le Christ, second Adam. Ce rapport reposait sur trois données essentielles :

1/ La condition initiale de l'homme était belle et bonne. Elle était même exceptionnelle à cause de la présence du Verbe qui devait lui apporter une aide extraordinaire.

2/ Néanmoins son rapport avec le divin était encore limité, si on le compare à celui que nous connaissons maintenant dans le Christ. Le Verbe était alors invisible (V,16/2). Il n'était présent à l'homme que sous forme de Parole. La communion entre l'homme et cette Parole était évidemment différente de celle que la Personne du Verbe fait chair nous offre actuellement. La première n'était qu'une communion d'amitié (cf. V,14/3 cité p.581). Elle préparait la seconde qui est communion de vie, comme les fiançailles (union des esprits et des coeurs) préparent le mariage (union vitale des personnes).

4/ Par le péché, l'homme a rompu cette communion d'amitié avec le Verbe Par là, il s'est exclu de l'aide du Verbe, préparée par le Père, et il a quitté le mouvement ascensionnel vers Dieu, dans lequel il devait s'engager. C'est le Christ qui l'a replacé dans ce rythme originel.

Mais vrai homme, le Rédempteur était aussi vrai Dieu. Au début de ce chapitre, nous avons insisté sur le mystère de l'Incarnation, pour montrer que la catéchèse romaine nous avait retransmis sur ce mystère une croyance indiscutée et indiscutable. Or *" le Fils de Dieu s'est fait homme, pour que l'homme devînt fils de Dieu"* (III,10/2 - 16/3 - 19/1 et 20/2; V, préf). Son objectif final était de conférer à l'humanité une dignité nouvelle qu'elle n'avait jamais eue et qu'elle ne pouvait même jamais espérer atteindre par ses propres forces. L'homme, en Lui, devient un "Homme Nouveau" (kainos anthrôpos) (Ign.Eph.20/1), étant bien entendu que cet apport nouveau réside dans la communion à sa Personne même :

" Qu'est-ce que le Seigneur a donc apporté de nouveau par sa venue ? Eh bien ! sachez qu'Il a apporté toute nouveauté en apportant sa propre Personne annoncée par avance : car ce qui avait été annoncé par avance, c'était précisément que la Nouveauté viendrait Renouveler et Revivifier l'Homme (quoniam Novitas veniet Innovatura et Vivificatura hominem) (...) Ce que le Roi a apporté de nouveau par rapport à ceux qui annoncèrent sa venue : Il a apporté sa propre Personne (semetipsum enim attulit)" *(IV,34/1) (cf.Epid.97).*

Les gnostiques proclamaient que le Christ était venu pour annoncer un dieu nouveau, inconnu jusque là et pour aider les âmes à recouvrer leur condition divine originelle. Irénée précise que le Christ n'avait annoncé qu'un seul et même Dieu, mais un Dieu qui désirait établir, avec ses créatures, en la Personne de son Fils, un rapport nouveau, celui de l'adoption en vue de la filiation. Si l'Homme-Dieu avait d'abord rétabli l'ordre en l'homme, c'était pour le mettre ensuite en communion avec la vie divine.

Pour faire ressortir, à côté du premier, ce second aspect de l'action salvatrice du Christ, l'évêque de Lyon fait souvent appel à la juxtaposition de deux termes. L'un mentionne la réparation ou la guérison, bref la remise à neuf (innovatura novitas) ; l'autre énonce une régénération dans la vie divine (novitas vivificatura).. Cette juxtaposition est si fréquente qu'il est difficile de ne pas y voir l'écho d'une catéchèse précise. Nous n'en donnerons que quelques exemples :

" Quand Il les mena à leur accomplissement et les récapitula en Lui-même, afin de nous procurer la vie, le Verbe de Dieu se fit chair, conformément à l'économie de la Vierge
1/ pour détruire la mort et
2/ pour vivifier l'homme" *(Epid.37) (cf. Epid.3) (1)*

---

1. Le pronom "les" désigne tous les Pères qui se sont succédé depuis Adam jusqu'au Christ et auxquels l'auteur avait fait allusion immédiatement avant.

Par ailleurs le même contraste est réaffirmé en Epid.86
" Le Fils de Dieu était venu à la Passion et l'avait supportée pour
" 1/ détruire la mort et
" 2/ vivifier la chair" (Epid.86).

Pour N.Brox, la doctrine de la Récapitulation est un tableau qui offre l'harmonie et l'art des contrastes :

" L'un complète l'autre, il y a harmonie et surtout harmonie entre la Création et le Christ. Donc aussi bien contraste négatif/positif que contraste positif/négatif. Le Christ amène à la perfection ce qui était bon et complète ce qui manquait" (op.cit.p.187).

La même idée est réaffirmée vigoureusement dans la citation et le commentaire d'une phrase de l'épitre aux Romains (5/8-10) :

" 1/ Si, en effet, lorsque nous étions des ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils,

" 2/ à bien plus forte raison, maintenant que nous sommes réconciliés, sommes-nous sauvés dans sa vie" (III,16/9). (1).

L'évêque explique d'ailleurs clairement sa position dans sa conclusion sur le commentaire du récit de la guérison de l'aveugle-né :

" (...) Le verbe de Dieu (...) ayant trouvé son ouvrage abîmé par le mal

1/ l'a guéri de toutes les manières possibles, tantôt en restaurant tel ou tel membre particulier (...), tantôt en rendant d'un seul coup à l'homme une parfaite santé et intégrité afin

2/ de se le préparer en vue de la résurrection. En vérité, quel motif aurait-il eu de guérir les membres de chair et de les rétablir dans leur forme première, si ce qu'il guérissait ne devait pas être sauvé ? Car, si l'avantage ainsi octroyé par Lui n'était que temporaire, Il n'accordait pas une bien grande faveur à ceux qu'Il guérissait. (2)

---

1. Quelques lignes plus haut, il avait aussi cité Rom.6/3-4 qui fait ressortir les deux aspects :

" An ignoratis quoniam quotquot baptizati sumus in Christo Jesus,
" 1/ in morte ejus baptizati sumus ?
" 2/ uti quemadmodum resurrexit Christus a mortuis
" sic et nos in novitate vitae ambulemus" (Rom.6/3-4).

Ce que confirment les quelques autres affirmations suivantes :

" Ce qu'Il paraissait être, Il l'était vraiment, à savoir Dieu récapitulant en Lui cette chair de l'homme par Lui jadis modelée
" 1/ afin de tuer le péché, d'anéantir la mort et
" 2/ de vivifier l'homme". (III,18/7)

" De toute évidence
" 1/ Il délivrait et
" 2/ Il vivifiait ceux qui, à la ressemblance d'Abraham, croyaient en Lui (credebant Ei solvit et vivificavit) (IV,8/2).

" Le Verbe se montra aussi dans les derniers temps suspendu au bois
" 1/ pour nous racheter et
" 2/ nous vivifier". (IV,10/2).

2. Nous retrouvons la même juxtaposition des deux aspects de la mission du Christ dans l'expression suivante :

" Premier-né des morts et initiateur de la vie en Dieu" (prôtotokos ek tôn nekrôn (...) archègos tès zôès)"
(citée II,22/4 ; III,22/4 ; IV,24/1 ; Epid.39).

.../...

" Ou encore comment les hérétiques peuvent-ils dire que la chair

2/ ne peut recevoir la vie, alors qu'elle a reçue de Lui

1/ la guérison ? Car la vie s'acquiert

1/ par la guérison et

2/ l'incorruptibilité par la vie. Celui qui donne

1/ la guérison, donne aussi

2/ la vie, et Celui qui donne VIE procure aussi l'incorruptibilité à sa plasmatio". *(V,12/6)*

(confirmation V,13/1 et Epid.53).

Tout ceci nous permet de comprendre maintenant la portée donnée par Irénée aux mots "novitas" (nouveauté) et "renovare" (renouveler). Pour lui, ces vocables comme habituellement ses mots composés avec la particule "re" (recapitulare, restaurare...) ne signifient pas simplement "rétablir" l'homme dans sa condition originelle. La mission du Christ offre un double visage, celui de guérir, pour ensuite parachever, ainsi les mots qui décrivent sa mission possèdent, eux aussi, cette dualité de sens. Témoin le texte IV,34/1 cité p.588 : *"quoniam novitas veniet 1/ innovatura et 2/ vivificatura hominem".*

Un passage magnifique à cause de la richesse de ses précisions suffira, certainement, à trancher le débat, le § 31 de l'Epideixis. Explicitement il proclame la double action du Sauveur. Dans sa seconde partie, il résume tout ce que nous avons dit sur la "rédemption" ; dans sa première partie, il précise l'aspect "divinisation" que nous allons explorer :

2/ *" Il unit donc l'homme avec Dieu et opéra une communion de Dieu et de l'homme, car nous n'aurions pas pu d'aucune autre manière recevoir une participation à l'incorruptibilité, s'Il n'était venu chez nous. Car si l'incorruptibilité était restée invisible et cachée, elle ne nous aurait été d'aucune utilité : elle se fit donc visible afin que, à tous égards, nous recevions une participation à cette incorruptibilité.*

... Dans l'étude que A.Rousseau consacre à cette expression (Livre IV,p.258-261), l'auteur émet l'hypothèse que l'évêque de Lyon aurait tiré la formule de Col.1/18.

Il souligne aussi que cette formule se retrouve identique dans "La lettre des Eglises de Vienne et de Lyon aux Eglises d'Asie et de Phrygie" (Eus.Hist.Ecc.V,2/3). En vertu de quoi, le Père se demande si la paternité de cette lettre ne serait pas à attribuer à Irénée lui-même.

1/ *" Et parce que dans la première créature, Adam, nous avions tous été enchaînés à la mort du fait de la désobéissance, il fallait que les chaînes de la mort fussent rompues par l'obéissance de Celui qui s'était fait homme, pour nous. Parce que la mort avait régné sur la chair, c'est par l'intermédiaire de la chair qu'il fallait qu' elle fût abolie et que l'homme fût affranchi de son oppression".* *(Epid.31).*

2° LE CHRIST (SECOND ADAM), HOMME PARFAIT (TELEIOS), A PARACHEVE L'HOMME ORIGINEL (PREMIER ADAM).

La confrontation faite par Irénée entre le premier Adam et le second, entre celui qui fut le début de l'Humanité et Celui qui doit en être l'apogée, présente un double volet. Le premier fait ressortir la différence qui sépare les deux Adams. Ce premier volet est surtout développé dans les chap.V,1/3 et V,12/2 que nous avons analysés au cours du chapitre V sur l'anthropogenèse, p.468 à 473.

Le second volet souligne, au contraire, la complémentarité qui unit les deux chefs et comment le second était appelé à parfaire le premier :

" Il ne faut pas chercher la Main de Dieu en dehors de Celle qui nous forme "du commencement à la fin" et nous adapte à la vie et est présente à sa plasmatio, pour la parfaire selon l'image et la ressemblance de Dieu". *(V,16/1).*

Comme nous venons de le lire, cet aspect de complémentarité est aussi mis en évidence dans les passages où il est dit que "la fin rejoint le commencement". Ces formulations réclament une explication. Les textes, à première vue, pourraient faire penser, en effet, soit au mouvement cyclique stoïcien de l'éternel retour ou recommencement soit à la synthèse néo-platonicienne du "retour" défini par la trilogie : " exitus, conversio, reditus" (émanation, conversion, retour).

Cette dernière synthèse ne se préoccupe que de l'âme et non pas de l'homme dans son intégralité. Issue de Dieu, de parenté divine en vertu d'une participation originelle de sa nature à la nature divine, l'âme, par sa descente dans la matière, se serait éloignée de Dieu ; après sa conversion, en retrouvant Dieu et en recouvrant sa parenté, elle ne ferait que retrouver sa condition originelle. Cette conception on le sait,

Le Christ ressuscitant Lazare — Cimetière de Calliste

La Resurrection de Lazare

La Récapitulation du Christ.

Fin du 2ème siècle

Explication p.956

a été reprise ultérieurement par la pensée chrétienne dans une perspective christologique.(1)

Dans le contexte irénéen de la Récapitulation, au contraire, le mot "commencement" signifie l'homme dans ses débuts (le premier Adam, l'homme ateleios ou simplement "psychique"), et le mot "fin" signifie le Christ (le second Adam, l'Homme teleios), en sa qualité d'Homme-Dieu. En réalité, cette expression n'est qu'une formulation différente du plan divin de la promotion humaine ou du processus de la notion d'image vers la ressemblance. Elle veut dire : l'homme originel (celui qui a commencé) trouve son achèvement et sa perfection dans le Christ (l'homme en qui l'humanité trouvera son parachèvement), du fait de sa communion, en Lui, avec la vie divine :

> *" Selon son amour, Dieu est connu de tous temps, grâce à Celui par qui Il a créé l'univers. Celui-ci n'est autre que son Verbe, N.S. J.C. qui, dans les derniers temps, s'est fait homme parmi les hommes, afin de rattacher la fin au commencement, c'est-à-dire l'HOMME à DIEU. Voilà pourquoi les prophètes ont prêché, à l'avance, sa venue selon la chair, par laquelle l'alliage et la communion de Dieu et de l'homme ont été réalisés selon le bon plaisir du Père (...) afin que, enlacé à l'Esprit de Dieu, l'homme accède à la gloire de Dieu".* *(IV,20/4)* (2)

---

1. " Bien que dans les prologues de la Somme - nous ne parlons pas ici " de la Somme dans son ensemble - il ne soit pas question d'exitus, " de reditus et de circulatio, l'avis cependant qui prédomine largement dans la littérature spécialisée est que le schéma "émanation, retour" provenant du néo-platonisme, est à la base du plan d'organisation de la Somme" (M.Scekler, le Salut et l'histoire, p.30 ; voir aussi pp.24 ; 26 ; 32).

"C'est le fameux retour à Dieu, cher à l'école d'Alexandrie et qui a fourni le plan de la Somme Théologique"
(A.D.Sertillanges, op.cit.p.100).

2. Cf. aussi IV,34/4 ; V,12/2 - 21/2.

Il faudrait ajouter ici les textes où il est dit que c'est le Verbe qui conduit tout depuis le commencement jusqu'à la fin :
IV,6/7 - 12/4 - 25/1.

De son côté, Méliton termine son homélie sur la Pâque en décrivant l'apothéose finale du Christ :

" Tel est Celui (...) qui, de par la volonté du Père, fit ce " qui est depuis le commencement /et/ jusque dans les siècles /des " siècles/. C'est Lui "l'Alpha et l'Oméga", c'est Lui "le commencement et la fin" - commencement inexprimable et fin insaisissable - " C'est Lui le Christ, c'est Lui Jésus". (Pâque .105).

" Car Celui qui a amené la fin est aussi Celui qui a réalisé le Principe" (IV,12/4). " Toutes choses, depuis le commencement jusqu'à la fin, le Fils les conduit à leur perfection, en servant le Père et, sans Lui, personne ne peut connaître le Père" (IV,6/7). Le chapitre III, 22/3 précise cette position. L'homme, y est-il dit, créé initialement rationnel (psychique), n'était appelé à trouver son achèvement spirituel que dans le second Adam :

> *" Luc montre que la généalogie qui va de la naissance de Notre Seigneur jusqu'Adam (...) UNIT LA FIN A L'ORIGINE ; il souligne ainsi que c'est Lui qui a récapitulé, en Lui-même, tous les peuples dispersés depuis Adam (...) y compris Adam lui-même. De là vient encore que Paul appelle Adam lui-même "la figure de Celui qui doit venir" (Rom.5/14). Car le Verbe artisan de toutes choses, avait ébauché à l'avance ce qui s'accomplirait en Lui-même, l'Economie d'Incarnation concernant le Fils de Dieu - Dieu formant d'abord l'homme psychique (Adam) dans le dessein évident de le sauver par l'Homme Spirituel (le Christ)". (III,22/3).*

Dans le but d'illustrer la dignité nouvelle apportée par le Christ, par deux fois, Irénée utilise aussi la comparaison de l'eau changée en vin. Il faisait ainsi allusion au premier miracle par lequel Jésus tint à souligner la nouveauté et la supériorité de sa mission. L'eau représente la condition humaine reçue à la création et le vin, la nouvelle condition reçue dans le Christ :

> *" Les Ebionites ne sont que vanité, eux qui refusent l'union qui, par la foi, est réalisée dans l'âme entre Dieu et l'homme (...) /eux/ qui ne veulent pas comprendre que le Saint Esprit est venu en Marie (...) et a rendu visible une nouvelle génération afin que, comme nous avions hérité de la mort par la naissance antérieure, nous héritions de la vie par cette naissance-ci. Ils repoussent donc le mélange du vin céleste et ne veulent être que l'eau de ce monde, n'acceptant pas que Dieu se mélange à eux. (V,1/3).*

La même image est reprise au chap.III,11/5. L'auteur précise que le Christ à Cana aurait pu créer directement du vin nouveau, sans aucune matière préexistante. Il a préféré utiliser l'eau qui était présente, pour nous révéler qu'Il n'était pas venu commencer une lignée nouvelle parallèle à la première, mais reprendre et récapituler la plasmatio originelle, de façon à la promouvoir "en raccourci et simplement" (compendialiter et simpliciter) :

> *" Il était bon aussi ce vin qui, suivant les lois de la création,*

fut fait par Dieu dans la vigne et que l'on but en premier lieu. Mais meilleur fut celui que le Verbe, comme en raccourci et tout simplement, fit à partir de l'eau à l'usage des invités de la noce". *(III,11/5).*

Toutefois, comme à Cana, le Christ a apporté à l'eau du miracle une qualité nouvelle, en la transformant en vin, ainsi Il a communiqué en sa Personne, à la plasmatio originelle d'Adam, une nouveauté de vie. Il a voulu reprendre ou récapitulé Adam, non seulement pour le rétablir dans son rythme de vie originelle, mais pour lui conférer un "supplément" une "nouveauté" de vie :

" Dans le Nouveau Testament, la foi des hommes envers Dieu s'est accrue, en recevant, EN SUPPLEMENT, le Fils de Dieu (addidamentum accipiens Filium Dei, ut et homo fieret particeps Dei), pour que l'homme devînt participant de Dieu". *(IV,28/2).*

" Luc a commencé sa généalogie par le Seigneur, en remontant vers Adam, pour bien marquer que ce ne sont pas nos pères qui ont donné la vie au Seigneur, mais Lui, au contraire, qui les a "FAIT NAITRE NOUVEAUX" dans l'Evangile de VIE" (sed HIC illos in Evangelium VITAE regeneravit". *(III,22/4).*

" Le Verbe (...) libérant l'esclave et l'adoptant en vue de la filiation,enfin au temps opportun, lui accordant l'héritage de l'incorruptibilité, en vue d'une CROISSANCE ET D'UNE MATURITE, selon le mot de l'Ecriture : croissez et multipliez-vous (et apto tempore incorruptelae haereditatem praestante ad perfectionem hominis ; plasmavit enim eum in augmentum et incrementum ...). *(IV,11/1).*

Méliton de Sardes, en trois formules lapidaires, résume la place tenue par le Second Adam auprès de l'Humanité issue du premier

le premier Adam avant été	le Second Adam fut
Ho palaios	kainos
kai ho tupos	alètheia
kai ho anthrôpos	Theos (sur la Pâque 7/ 7/46 ; 49 ; 56)

L'homme en Adam, dans sa condition originelle de débutant (palaios), est l'homme-type (anthrôpos-tupos) du Second Adam qui est, Lui, l'Homme Nouveau (kainos), celui qui est VRAI (alètheia), c'est-à-dire celui qui a réalisé en Lui les vues créatrices de l'homme selon Dieu, parce qu'Il est Dieu-Homme.

3° LE CHRIST A PARACHEVE L'HOMME EN LUI COMMUNIQUANT L'ESPRIT SAINT.

a) *EN LUI, NOUS PARTICIPONS A L'ESPRIT D'UNE MANIERE NOUVELLE.*

" Dieu apparut en forme d'homme, pour une nouveauté de vie éternelle" (Rom.6/4), affirme Ignace (Eph.19/3). Cette nouveauté que l'Humanité trouve dans la Personne du Christ, est en réalité l'ESPRIT SAINT. Certes, il n'y a qu'un Esprit (III,21/4 ; IV,6/7 - 31/2 cités p.227) : *" Unus dispensator, UNUS enim Spiritus qui disponit omnia, IV,36/7).* L'Esprit, souffle créateur est bien le même que l'Esprit Saint divinisateur. Dans le Christ toutefois, le mode de participation à l'Esprit est profondément changé :

> *" Il va de l'Eglise comme des anciens prophètes, qui souffrirent persécution, selon ce que dit le Seigneur : "C'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui furent avant vous" (Mt.5/12), parce que - encore que d'une MANIERE NOUVELLE - LE MEME ESPRIT repose sur elle" (NOVE QUIDEM SED EODEM SPIRITU requiescente super eam).*
>
> *(IV,33/9 ; cf. aussi IV,33/15).*
>
> *" Le Saint Esprit (...) qui, à la fin des temps, a été répandu d'UNE MANIERE NOUVELLE, sur notre Humanité, pour RENOUVELER l'homme sur toute la terre".* *(Epid.6).*

> *" Et déserte et aride était antérieurement la vocation des gentils, car le Verbe ne passait pas parmi eux ni l'Esprit Saint ne les abreuvait. /Le Verbe/ qui a préparé LA VOIE NOUVELLE (...) et qui a fait jaillir des fleuves en abondance, /ce qui consiste/ à disséminer l'Esprit Saint sur la terre, selon qu'Il avait promis par les prophètes de répandre l'Esprit à la fin sur la vaste terre"*
>
> *(Epid.89)*
>
> *" (...) C'est donc dans le RENOUVELLEMENT DE L'ESPRIT que se fait notre vocation".* *(Epid.90).*

Le mode de participation à l'Esprit, souffle créateur, appelé "flatus vitae" est commun à toutes les créatures *(afflatum autem communiter in conditionem et facturam ostendens illum, V,12/2).* Dans le Christ le mode de participation à l'Esprit Saint confère aux hommes seuls,

un mode de participation à l'Esprit qui leur communique un statut existentiel d'adoption en vue de la filiation *(Spiritum quidem proprie in Deo deputans quem, in novissimis temporibus, effudit, per adoptionem filiorum, in genus humanum) (V,12/2).*

> *" Le Verbe, porté par le Père, communique l'Esprit à tous, de la manière que veut le Père :*
>
> *1/ à certains, certes, selon le mode propre à la création, un mode qui est lié au créé, qui est du domaine des choses faites,*
> *2/ à d'autres, au contraire, selon le mode propre à l'adoption, mode qui relève de Dieu, qui est du domaine de la génération".*
>
> *(V,18/2).*

b) *C'EST DANS LE CHRIST SEUL QUE L'HOMME ACCEDE AU STATUT DE L'ADOPTION.*

A noter que ce statut d'adoption filiale n'avait jamais été partagé par l'homme, pas même en Adam, avant la venue du Christ. Seul le Christ a réalisé en Lui les deux conditions indispensables pour sa réalisation et qui toutes les deux étaient dépendantes de Dieu.

En Lui, la vie divine (L'Esprit Saint) est venue jusqu'à nous et s'est mise à notre portée, c'est-à-dire s'est faite homme. C'est pourquoi nous ne bénéficions du statut de l'adoption filiale que dans la mesure où, personnellement, nous sommes unis à la Personne même de Jésus. L'adoption en vue de la filiation ne se fait que par Lui et en Lui *" per Filium Dei eam quae est per ipsum percipiens adoptionem" (III,20/2). "Per se eam quae est ad Patrem adoptio filiorum" (II,11/1, cité p.610).*

> *" Car c'est là le motif pour lequel le Verbe de Dieu s'est fait homme et le Fils de Dieu fils de l'homme : "c'est pour que l'homme entre en communion avec le Verbe de Dieu et que "recevant l'adoption" il devienne fils de Dieu". (III,19/1).*
>
> *(cf.aussi Gal.4/4 ; Rom.8/15 ; Eph.1/5).*
>
> *" Le Fils de Dieu qui s'est fait homme pour que par Lui nous recevions l'adoption filiale, l'homme portant et contenant et embrassant le Fils de Dieu". (III,16/3).*

Quand *" La plénitude du temps de l'adoption filiale est arrivée" (III,21/4),* le Christ a ouvert, en Lui, le statut de l'adoption filiale qu'Adam lui-même, à sa création, n'avait pas connu :

> *" Dieu est Lui-même, c'est-à-dire Créateur (...) de tout cet univers*

(...) des anges et des hommes.

Mais des croyants, Il est comme Père, car à la fin des temps, Il a ouvert le Testament de l'adoption" (Epid.8).

(cf. aussi.III,6.1 ; III,16/3).

c) CAR CE N'EST QUE DANS LE CHRIST QUE NOUS PARTICIPONS A L'ESPRIT SAINT.

C'est surtout dans le chapitre III,17 que l'évêque des Gaules précise le lien nécessaire qui unit le Christ à l'Esprit Saint et décrit le rôle que Celui-ci tient en nous. Nous ne pouvons mieux faire que de suivre le développement de la pensée de l'auteur qui chaque fois revient sur le même thème : l'Esprit Saint donné aux Apôtres et qu'ils avaient reçu mission de communiquer aux hommes, pour leur donner la vie, n'était autre que Celui que les prophètes avaient annoncé pour les temps messianiques et que le Christ affirme avoir reçu Lui-même :

II,17/1 *" Les Apôtres ont dit ce qui était : l'Esprit de Dieu descendit " sur Lui comme une colombe" (Mt.3/16 ...)*

C'est cet Esprit dont les prophètes avaient annoncé qu'Il reposerait d'abord sur le Christ (Is.11/2) et ensuite sur le peuple nouveau (Joel 3/1). C'est Lui que le Christ affirme avoir reçu (Is.11/2 et Lc. 4/18) et qu'Il a ordonné aux Apôtres de transmettre aux hommes, en leur donnant *"puissance de régénération" (Mt.28/19) :*

" Voilà pourquoi cet Esprit est aussi descendu sur le Fils de Dieu devenu fils de l'homme, s'habituant avec Lui à habiter dans le genre humain, à se reposer parmi les hommes, à habiter dans la plasmatio de Dieu - opérant en ces hommes la volonté du Père et les renouvelant de leur vétusté dans la nouveauté du Christ (operans in ipsis et renovans eos a vetustate in novitatem Christi) (III,17/1).

III,17/2 *" Cet Esprit que David a demandé pour le genre humain (ps.50/13) " c'est Lui encore dont Luc nous dit*

qu'après l'Ascension du Seigneur, Il est descendu sur les disciples , à la Pentecôte, car c'est Lui qui a pouvoir sur toutes les nations, pour les introduire à la VIE et pour leur ouvrir le NOUVEAU TESTAMENT"

Il est descendu, en effet, sur les disciples conformément à la volonté du Seigneur, qui avait promis d'envoyer le "Paraclet" :

pour nous adapter à Dieu. Car, comme la farine sèche ne peut, sans eau, devenir une seule pâte, un seul pain, ainsi nous tous, nous ne

" pouvions non plus devenir "UN" dans le Christ Jésus sans l' "EAU" qui vient du ciel. Et comme la terre aride, si elle ne reçoit l'eau, ne fructifie point, ainsi nous-mêmes, qui d'abord étions du bois sec, nous n'aurions jamais porté de fruits de vie sans la pluie librement donnée d'en haut.

" Car nos corps par le bain /du baptême/ ont reçu l'unité qui les rend incorruptibles ; mais nos âmes l'ont reçue par l'Esprit. C'est pourquoi l'un et l'autre sont nécessaires, car l'un et l'autre procurent la VIE de Dieu". (III,17/2).

Notre Seigneur n'avait-Il pas promis à la Samaritaine le "DON de DIEU" qui n'était autre que l'Esprit, *" l'Eau qui donne vie (...) jaillissant pour la vie éternelle" ? (Jn.4/10-14).*

III,17/3 C'est cet Esprit qui avait été préfiguré par la rosée demandée comme signe à Dieu par Gédéon (Juges 6/36-40).
C'est Lui que le prophète Isaïe a annoncé et décrit (Is.11/2-3).
C'est Lui que le Seigneur, à son tour, a donné à l'Eglise, en envoyant des cieux le "Paraclet" sur la terre :

" C'est pourquoi cette rosée de Dieu nous est nécessaire, pour que nous ne soyons pas consumés ni rendus stériles et pour que là où nous avons un "accusateur", nous ayons aussi un "Defenseur".

Le Seigneur, en effet, *" a confié à l'Esprit Saint l'homme qui est sien"*, pour que l'Esprit soit pour lui le *"BON SAMARITAIN"* lui que le péché a blessé à mort et abandonné dans sa solitude.

III,17/4 Après ces différentes preuves scripturaires, Irénée conclut : *" Ainsi l'Esprit est descendu selon l'économie qui vient d'être indiquée"*, c'est-à-dire selon "l'ECONOMIE D'INCARNATION" du Fils. Car l'Esprit Saint qui est engendré (gennèma) du Père ne pouvait parvenir jusqu'à l'homme que dans le Verbe incarné qui, lui aussi, est "gennèma" du Père. L'Homme dès lors ne pouvait vraiment devenir fils de Dieu, à son image et à sa ressemblance, que dans le Fils de Dieu fait homme :

" Le Fils unique de Dieu, qui est aussi le Verbe du Père, lorsqu'est venue la plénitude des temps, s'est incarné dans l'homme à cause de l'homme. TOUTE L'ECONOMIE QUI CONCERNE L'HOMME A ETE ACCOMPLIE (EKPLEROSANTOS) PAR JESUS CHRIST Notre Seigneur qui est UN et toujours le même". (III,17/4).

Or toute l'économie relative à l'homme n'a été parachevée (explèrôsantos) et ne le sera pour chacun de nous que dans l'Esprit Saint,

puisque seul l'Esprit Saint nous fait participer à la vie divine et nous communique ainsi l'UNITE capable de rendre incorruptibles nos corps comme nos âmes :

> *"/Le Verbe fait chair/ a répandu l'Esprit du Père pour opérer l'union et la communion de Dieu et des hommes, faisant descendre Dieu dans les hommes par l'Esprit et faisant monter l'homme jusqu'à Dieu par son Incarnation (...). En toute certitude et vérité, lors de sa venue, Il nous a gratifiés de l'incorruptibilité par la communion que nous avons avec Lui-même" (cf.aussi Epid.7) (V,1/1).*

C'est en ces termes que l'évêque de Lyon résume le lien qui unit le Christ à l'Esprit Saint et qu'il décrit le rôle que ce dernier joue en nous. Nous retrouvons l'ensemble de ces idées dans les chapitres 40 à 42 de l'Epideixis :

> *" /Le Verbe fait chair/ appelant de nouveau l'Homme à la communion avec Dieu, afin que, par le moyen de cette communion avec Lui, nous recevions la participation à l'incorruptibilité (...) Engendré de Dieu par l'Esprit Saint (...) Jésus l'Oint de Dieu, qui a montré que c'était Lui-même qui avait été annoncé d'avance par les prophètes. (40)*
>
> *" Son précurseur, Jean Baptiste (...) fit savoir que Celui-ci est le Christ sur lequel l'Esprit de Dieu avait reposé, uni à sa chair. (...) Les Apôtres, avec la Puissance de l'Esprit Saint, envoyés par Lui sur toute la terre, réalisèrent l'appel des gentils, en montrant aux hommes le chemin de la vie (...) purifiant leurs âmes et leurs corps par le moyen du baptême d'eau et d'Esprit Saint" (41).*
>
> *" Car la résurrection des croyants est aussi l'oeuvre de cet Esprit, le corps recevant de nouveau l'âme et, avec elle, par la force de l'Esprit Saint, ressuscitant et étant introduit dans le royaume de Dieu". (42).*

La transformation, dans le Christ, de notre mode de participation à l'Esprit est explicitement exprimée en III,24/1 qui expose comment notre souffle originel (adinspiratio) a été commué dans le Christ (commutatio), en recevant communication (communicatio) de l'Esprit Saint gage d'incorruptibilité :

> *" L'Eglise, en effet, s'est vu confier le "don de Dieu" (la foi) (ou l'Esprit, cf.III,17/2, cit.p.598). De même que Dieu /a confié/ le souffle à la chair (adinspirationem), pour que tous les membres en reçoivent la vie ; et dans ce /don/ se trouve déposé la commuta-*

tion (ou la communication) *que le Christ /lui a donnée/, à savoir le Saint esprit, gage d'incorruptibilité, affermissement de notre foi, échelle de notre ascension vers Dieu". (III,24/1)*

" Hoc enim Ecclesiae creditum est Dei munus quemadmodum adinspirationem plasmationi ad hoc ut omnia membra percipientia vivificentur et in Eo disposita commutatio (communicatio) Christi, id est Spiritus Sanctus, arrha incorruptelae et confirmatio fidei nostrae et scala ascensionis ad Deum". (III,24/1).(1)

C'est le Christ, *"c'est Lui-même qui, par Lui, unit l'homme à Dieu" (Ipse, per se, hominem adunans Deo,III,4/2),* Il opère cette union en le faisant participer à l'Esprit Saint. C'est pourquoi le mode de participation à l'Esprit, souffle créateur, est totalement différent du mode de participation à l'Esprit, dans la Personne du Christ. Le premier relève de la création ex nihilo , le second relève, lui, de la génération. C'est toute la différence qui existe entre un ouvrage et un enfant : *" entre enfant et ouvrage, il y a cette différence que le premier a été engendré que le second a été fait" (IV,41/2).* C'est toute la différence que le symbole de Nicée a soulignée avec concision dans la formule " ENGENDRE NON PAS CREE ". Cette formule vraie intégralement pour le Christ, est vraie, par mode de participation, pour ceux qui s'uniront au Fils de Dieu.

d) *LE STATUT ACTUEL DE L'ADOPTION CONDUIT AU STATUT DE LA FILIATION.*

Toutefois, le statut de filiation ne sera possible, pour l'ensemble de l'Humanité, qu'à la fin des temps. Il coïncidera avec la résurrection générale. La raison en est simple. Vis-à-vis de ses créatures, le Créateur ne peut que suivre les lois naturelles que Lui-même a instituées et dont la plus fondamentale est celle du devenir :

" Mais présentement, c'est une partie seulement de son Esprit que nous recevons, pour nous disposer à l'avance et nous préparer à

---

1. Le texte de Massuet porte "commutatio", celui de Harvey "communicatio". Les deux mots expriment, semble-t-il, la richesse de la pensée de l'auteur. L'Esprit Saint, en effet, transforme (commutatio) l'esprit, souffle de vie (adinspiratio) non pas en se substituant à lui, mais en l'assumant (communicatio). L'Esprit Saint ne supprime pas l'Unité de l'homme et la personnalité que lui confère son "esprit". Il ne fait que lui conférer l'incorruptibilité qu'il n'avait pas.

l'*incorruptibilité, en nous accoutumant peu à peu à saisir et à porter Dieu. C'est ce que l'Apôtre nomme arrhes" (V,8/1).*

La résurrection générale ne sera que le parachèvement d'un double devenir. D'une part, chaque homme pris individuellement doit donner à Dieu une réponse vitale, c'est-à-dire une réponse portant sur toute sa vie. D'autre part, puisque l'humanité forme une Unité vivante, les différents éléments qui la composent sont obligés de s'attendre mutuellement pour participer, tous ensemble, et en même temps, au même statut existentiel du Christ ressuscité. Certes le Christ comme Tête, forme un "tout" qui se suffit. Il Lui était possible de ressusciter seul.(1). Le "corps" du Christ (c'est-à-dire tous les élus), au contraire, ne sera en mesure de participer à la vie divine de sa tête que lorsqu'il aura atteint sa stature d'Homme achevé ou de "Plérôme" (Eph.4/13), autrement dit lorsque l'Humanité aura atteint son "plenum" et qu'elle *" aura purgé le temps de sa condamnation due à la désobéissance" (cf.III,19/3 cité p.604)*

Le Christ Lui-même, en tant qu'homme, n'est devenu vrai Fils de Dieu qu'à sa résurrection, quand la mort, en Lui, a été vaincue (Rom.1/3-4 cité III,16/3 et III,22/1). Le statut de l'adoption filiale n'est donc que temporaire ; il doit nous conduire vers l'apothéose finale qui nous rendra "fils de Dieu semblable au Père" :

" Si, dès à présent, pour avoir reçu ces arrhes, nous crions : Abba Père, que sera-ce lorsque, réssuscités, nous le verrons face à face ? Lorsque tous les membres, à flots débordants, feront jaillir un hymne d'exultation, glorifiant Celui qui les aura ressuscités d'entre les morts et gratifiés de l'éternelle vie ? Car, si déjà de simples arrhes, en enveloppant l'homme de toutes parts en elles-mêmes, le font crier : "Abba, Père", que ne fera pas la grâce entière de l'Esprit une fois donnée aux hommes par Dieu ? Elle nous rendra semblables

---

1. L'Assomption de Marie ne représente pas une contradiction au principe énoncé. Aux pages 575-576, nous avons souligné l'union étroite que la Tradition met, dans l'histoire du salut, entre Marie et son Fils. Une union qui est toujours présentée comme aussi inséparable que celle du couple "Eve/Adam". C'est en fonction de cette unité que s'explique l'Assomption de Marie.

En outre, Irénée oppose plusieurs fois Marie à Eve pour déclarer que si les deux étaient vierges, Marie, par sa foi, a réparé, elle, l'incrédulité d'Eve. Autrement dit,il affirme que Marie était sans péché comme nos premiers parents avant leur faute. Dès lors, dans la mesure où Dieu est vrai et fidèle aux promesses qu'Il avait faites à nos premiers parents de ne pas les abandonner à la corruption, Il ne devait pas non plus abandonner à la corruption,Marie qui fut la croyante par excellence et qui, ne s'étant pas laissée séduire par le serpent, est restée vierge".(cf.A Diognète,note p.488)

à Lui etaccomplira la volonté du Père, car elle fera l'homme à l'image et à la ressemblance de Dieu" *(V,8/1 ;id.cf.V,13/3).*

En bref, il est donc bien vrai que, dans le Christ, l'Esprit a été répandu sur nous d'une manière nouvelle (cf.IV,33/9 ; IV,33/15 ; Epid.6 cités et commentés p.595-596), puisque c'est selon un mode nouveau que nous participons à Lui. Nous retrouvons ce que nous avons longuement développé dans le chapitre sur la création des pages 225 à 250. En vertu de la création, nous ne pouvons participer à l'Esprit (Exister divin) que suivant le mode limité de notre nature créée ; ce mode est appelé par Irénée "souffle de vie" qui, en réalité, veut dire "animation vitale". Dans le Christ, au contraire, nous participons toujours au même Esprit certes, mais suivant le mode personnel propre à Dieu, appelé l'Esprit Saint, qui nous communiquera alors son incorruptibilité :

" (...) La semence vitale du Père de toutes choses, c'est-à-dire l'Esprit de Dieu, par l'entremise de qui toutes choses ont été faites (Spiritus Dei per quem facta sunt omnia) s'est mélangée et unie à la chair, c'est-à-dire l'ouvrage par Lui modelé, et c'est par ce mélange et cette union (cf.V,6/1) que les deux assemblées ont fructifié, du fait de leur Père, des fils vivants pour le Dieu vivant". *(IV,31/2).*

D) LE CHRIST EST LA "TETE" DE LA CREATION ENTIERE:

L'ASPECT UNIVERSEL DE LA RECAPITULATION.

1° EN LUI, LES CROYANTS (HOMMES ET ANGES) TROUVERONT LEUR EPANOUISSEMENT.

En terminant l'analyse des différentes harmoniques de cette symphonie que représente la doctrine de la Récapitulation chez Irénée, on s'aperçoit que le mot "TETE" est en définitive le mot-clef qui en donne la signification la plus totale.

Irénée n'est pas le père de cette doctrine. Plusieurs fois elle est mentionnée par Justin. Elle nous vient directement de Paul qui l'a surtout développée dans son épitre aux Ephésiens (I/10). Là encore, le défenseur de la Tradition n'a pas innové. Il n'a fait que redonner fidèlement l'enseignement apostolique retransmis et conservé à Rome, plus jalousement qu'ailleurs.

Pour sa part, il lui a donné la divulgation que nous lui connaissons, parce qu'elle réfutait merveilleusement la synthèse anthropologique gnostique. Celle-ci affirmait que chaque homme (du moins parmi les "pneumatiques") était un "microcosme" qui résume en lui l'éventail de l'être, depuis l'être matériel jusqu'à l'être divin. La meilleure réponse à faire était de rappeler qu'en réalité les deux mondes, le créé et l'Incréé, étaient effectivement réunis dans un homme , mais dans un seul, le Christ, l'Homme-Dieu.

> *" Notre Seigneur Jésus Christ (...) selon l'Esprit, Fils de Dieu préexistant auprès du Père, engendré avant toute création du monde, auprès du Père, se manifestant au monde entier, à la fin de ce siècle, comme homme, le Verbe de Dieu récapitulant en Lui-même toutes choses, celles du ciel et celles de la terre". (Epid.30).*

Le Christ est bien l' "abrégé" (conpendium,III,16/7 - 18/1), la "Tête" de l'Unité vivante que représente l'Humanité. C'est pourquoi tous ceux qui le rejetteront, seront rejetés de la vie, comme des inachevés (projiciamur de paradiso vitae) (V,20/2). Comme la tête, par contre, est animatrice du corps, ainsi le Christ communique son Esprit de vie à tous ceux qui librement s'uniront à Lui. Il est pour eux comme un "fixateur" de vie :

" C'est en celui-ci (le paradis de vie) que le Seigneur introduit ceux qui obéissent à sa prédication, "ayant récapitulé en Lui-même toutes choses, celles qui sont aux cieux et celles qui sont sur la terre" (Eph.1/10). Or, celles qui sont aux cieux sont spirituelles, tandis que celles qui sont sur la terre sont cet ouvrage qu'est l'homme. Ce sont donc ces êtres mêmes qu'Il a récapitulés en Lui, unissant l'homme à l'Esprit et faisant habiter l'Esprit dans l'homme, devenant Lui-même la Tête de l'Esprit et donnant l'Esprit pour qu'il soit la tête de l'homme : car c'est par cet esprit que nous voyons, entendons et parlons" *(V,20/2)*

" Car au-dessus de toutes choses, il y a le Père et c'est Lui la Tête du Christ ; à travers toutes choses, il y a le Verbe et c'est Lui la Tête de l'Eglise ; en nous tous, il y a l'Esprit et c'est Lui l'eau vive octroyée par le Seigneur à ceux qui croient en Lui avec rectitude, qui l'aiment et qui savent qu'il n'y a qu' "un seul Dieu Père, qui est au-dessus de toutes choses, à travers toutes choses et en nous tous" *(V,18/2).*

Cette récapitulation trouvera sa consommation et son épanouissement dans une apothéose finale qui sera aussi l'apothéose de l'Humanité :

" Le corps suivant la tête" (consequente corpore suum caput,IV,34/4) - - " Comme la tête est ressuscitée d'entre les morts, ainsi ressuscitera le reste du corps, à savoir tout homme trouvé en vie une fois purgée le temps de sa condamnation due à la désobéissance" *(III,19/3) (1).*

Comme Il était déjà dans le ciel à la tête des anges (IV,20/2), par son Incarnation, le Christ est devenu la "TETE" de l'Humanité. C'est bien par Lui, avec Lui et en Lui que l'homme déchiré par le péché est guéri, que l'humanité désunie est réunie, que l'humanité refait une seule et même famille avec les Esprits célestes, qu'enfin, l'ensemble des êtres doués de raison et de liberté (l'homme ayant assumé en lui la création matérielle) sont réunis intimement à Dieu :

---

1. Il serait intéressant de citer ici les "similitudes" du Pasteur relatives à la construction de la Tour :

" C'est pourquoi tu vois la tour ne faire qu'une pierre avec " le rocher : de même, ceux qui ont cru au Seigneur par son Fils " (Jn.1/7) et sont revêtus de ces esprits, formeront un seul Esprit, " un seul corps (Eph.4/4) (Pasteur 90/5 ; id.cf.86/7).

" Un seul Jesus Christ Notre Seigneur, venant tout le long de l'économie universelle et récapitulant "tout" en Lui-même. Dans ce "tout" est aussi compris l'homme modelé par Dieu. Donc Il récapitule l'Homme aussi en Lui-même, d'invisible devenu visible, d'Incompréhensible devenu compréhensible, d'Impassible passible, de Verbe homme, récapitulant tout en Lui-même, de sorte que, comme le Verbe de Dieu est à la tête du monde supra-céleste, spirituel, invisible, ainsi a-t-il la souveraineté sur le monde visible et corporel, assumant en Lui-même la "primauté" ; et tandis qu'Il se pose Lui-même comme "Tête" de l'Eglise, Il attire tout à Lui au moment opportun" (III,16/6).

(cf.aussi IV,20/2 et Epid.39).

On l'aura remarqué, quand Irénée affirme que le Christ récapitulera "toutes choses" *celles qui sont aux cieux et celles qui sont sur la terre" (V,20/2)*, il n'est question que des êtres libres et conscients qui sont aux cieux (les anges, qualifiés de "spirituels") et sur la terre (l'homme). Jamais l'auteur ne dit une seule fois que la récapitulation s'étendra à la création matérielle comme telle. Au contraire, plusieurs fois, il a soin de préciser explicitement que ne sera récapitulée que l'humanité, qui est certes issue de cette terre et qui habite sur elle :

" Celles qui sont dans les cieux sont spirituelles (il ne s'agit donc pas des astres) *tandis que celles qui sont sur la terre sont cet ouvrage qu'est l'homme" (V,20/2).*

"Dans ce même Verbe par qui Dieu a accompli la création, Dieu accorde aussi le salut aux hommes qui sont dans cette création" (III,11/1).

" La venue du Fils de Dieu et l'économie de son Incarnation (...) dont les prophètes avaient fait connaître à l'avance qu'elle serait la récapitulation de notre Humanité"? (Epid.99).

En réalité, pour l'évêque, le processus de la Récapitulation est le suivant : c'est l'homme qui récapitule la terre et c'est le Christ qui récapitule l'homme. Mais, en récapitulant l'Homme, le Christ, il est vrai, récapitulera aussi la terre parce que, présente dans le corps des ressuscités, celle-ci sera transfigurée et participera à la gloire des enfants de Dieu (Rom.8/21). C'est en ce sens précis qu'il est permis de dire que toute la création, depuis la terre jusqu'aux anges, sera effectivement récapitulée dans le Fils de Dieu fait homme.

2° CEUX QUI LE REFUSERONT IRONT A LEUR RUINE DEFINITIVE.

Parce que le Christ est la "TETE" animatrice des êtres créés, tous ceux qui volontairement refuseront de s'engager avec Lui feront l'expérience de leur temporalité naturelle ; ils connaîtront la mort véritable :

> *" Le Seigneur a exécuté le commandement de Dieu, en naissant d'une femme, en réduisant à néant notre adversaire et en parachevant l'homme à l'image et à la ressemblance de Dieu "destruens adversarium nostrum et perficiens hominem ...)* *(V,21/2).*

Seul médiateur possible, le Sauveur sera cause indirecte de leur perte définitive, en ce sens qu'Il était pour eux la seule issue possible de survie, la porte de leur salut. En le rejetant ils s'excluront eux-mêmes de la vie :

> *" Si la grandeur de Dieu est inscrutable, sa bonté aussi est inexprimable, et c'est grâce à elle qu'Il se fait voir et qu'Il donne la vie à ceux qui le voient. Car il est impossible de vivre sans la vie, et il n'y a de vie que par la participation à Dieu, et cette participation à Dieu consiste à voir Dieu et à jouir de sa bonté".* *(IV,20/5).*

Parce qu'Il a tout assumé en sa Personne, notre Chef a repris à son compte l'inimitié originelle que le péché a creusée entre Dieu et tous ceux qui personnalisent le mal. Il a commencé par assumer l'inimitié à l'encontre de Satan, le Prince de l'Apostasie (princeps apostasiae) qui récapitule en lui tous les apostats, comme Adam récapitule tous les repentants :

> *" Or le Seigneur n'aurait pas récapitulé en Lui-même cette inimitié originelle contre le serpent si..."* *(V,21/2).*

Certes, l'offre de promotion, "l'échelle d'ascension" (scala ascensionis), pour reprendre le vocabulaire d'Irénée, s'adresse "à tous les hommes sans exception" (IV,22/2). Néanmoins, venant de Dieu, elle n'est pas "contrainte", elle est proposition faite avec amour qui se refuse à passer outre la liberté humaine. Elle doit être "le fruit de la liberté" (IV,4/1), affirme Irénée. N'y participeront que *" ceux qui depuis le commencement, selon leurs capacités et en leur temps, auront craint et aimé Dieu, auront pratiqué la justice et la bonté envers le prochain" (IV,22/2).*

Le salut ne s'étend qu'à la récapitulation "(...) du sang de tous les justes et des prophètes et au rachat de leur sang en Lui-même" (V,14/1). Quant au démon et à tous les siens, loin de leur communiquer sa vie éternelle, le Christ *"a récapitulé en Lui-même cette inimitié originelle, en se faisant homme, "né d'une femme" et en foulant aux pieds la tête de celui-ci" (IV,40/3) :*

Dans le Christ, le mal ne trouvera pas, comme le bien, sa consécration ou sa consommation, en devenant éternel. Il trouvera, au contraire, la cause indirecte de sa résorption et de sa néantisation. Ce qu'Irénée exprime avec vigueur à l'aide des formules scripturaires :

> *" Si le Fils a assumé les Justes (assumpsit Filius dignos), Lui-même a aussi préparé la fournaise de feu en laquelle ceux qui en sont dignes seront jetés". (IV,40/2).*

Ainsi, en Lui, tout aura trouvé son achèvement définitif et éternel, les uns dans un épanouissement, et les autres, hors de Lui, dans une désagrégation progressive mais implacable : *"En Lui a été vivifié l'homme qui /injustement/ avait été mis à mort, et (...) la mort a été évacuée (evacuavit mortem)" (III,23/1) :*

> *" C'est parce que le Seigneur a vivifié l'Homme, c'est-à-dire Adam, que la mort par surcroît a été anéantie. (Illius enim salus evacuatio est mortis ; Domino igitur vivificante Hominem, id est Adam, evacuata est et mors)" (III,23/7).*

3° PARCE QU'IL EST "MEDIATEUR", LE CHRIST EST LE "GRAND-PRETRE ETERNEL.

Commentant les symboles de la vision apocalyptique de la venue en gloire du Fils de l'homme, décrite par Jean (Apoc.1/12-16), Irénée écrit :

> *" Jean, le disciple du Seigneur, vit, lui aussi, dans l'Apocalypse, la venue pontificale et glorieuse de son royaume (il cite Apoc. 1/12-16). Parmi toutes ces choses, en effet, il en est une qui signifie la splendeur qu'Il reçoit du Père, à savoir la tête ; une autre signifie le pontificat, à savoir la tunique descendant jusqu'aux pieds" (IV,20/11).*

C'est le rôle rempli par le Christ dans l'Humanité qui fait de Lui le "MEDIATEUR-NE" (cf.III,18/7 ; V,17/1). *" C'est Lui qui conduit l'homme à la communion et à l'union avec Dieu" (IV,13/1)* (1) C'est pourquoi l'Incarnation a fait du Verbe de Dieu, le Prêtre par excellence, l'Unique "Grand-Prêtre éternel". La jeune Eglise aimait donner ce titre au Christ. Plusieurs allusions en témoignent, entre autres cette émouvante prière que fit Polycarpe, avant de s'offrir en holocauste sur le bûcher :

> *" Seigneur, Dieu Tout-Puissant (...) Je te bénis pour m'avoir jugé digne de ce jour et de cette heure, de prendre part au nombre de tes martyrs, au calice de ton Fils, pour la résurrection de la vie éternelle de l'âme et du corps, dans l'incorruptibilité de l'Esprit Saint (...) Je te loue, je te bénis, je te glorifie, par le Grand-Prêtre éternel et céleste Jésus Christ, ton enfant bien-aimé, par qui soit la gloire à Toi avec Lui et l'Esprit Saint, maintenant et dans les siècles à venir. Amen". (Mart.Pol.14/2). (2).*

Telle se présente la doctrine de la Récapitulation chez Irénée. Nous l'avons dit, l'évêque n'en est pas l'auteur bien qu'il l'ait exploitée et développée. En réalité, défenseur de la Tradition, il l'aimait parce qu'elle correspondait à la grande vision des êtres et du monde (Weltanschauung) que partageait la jeune pensée chrétienne et qu'elle avait reprise du prologue de Jean et surtout des magnifiques épitres de la captivité de Paul.

---

1. Cf. III,4/2 ; V,14/2 ; V,16/2 ; Ignace, Phil.9.
2. Cf. III,11/8 ; IV,8/2 ; Epid.48.
   1° Clém.36/1 ; 51/3 ; 61/3 ; 64 ; Polycarpe, Philip.12/2.

EXCURSUS A

L'EUCHARISTIE.

Le chapitre sur la Récapitulation du Christ devrait normalement se terminer par une étude sur l'Eucharistie. Nous n'avons pas ici à entreprendre cette recherche qui mériterait pourtant un long exposé tant sont clairs les textes qui attestent que la croyance en la présence réelle eucharistique était partagée par toutes les jeunes communautés chrétiennes. En font foi les témoignages d'Ignace d'Antioche pour les églises d'Orient et ceux de Justin et d'Irénée pour les églises d'Occident et spécialement pour celle de Rome. Nous nous contenterons de citer les passages les plus explicites et de souligner les principales idées qu'ils évoquent parce que nous retrouvons sur l'Eucharistie une explication qui est donnée dans le cadre de l'"ONTOLOGIE SELON L'ESPRIT".

" Ayez donc soin de ne participer qu'à une seule Eucharistie ; car il " n'y a qu'une seule chair de N.S.J.C. et un seul calice pour nous u- " nir en son sang, un seul autel comme un seul évêque". (Philad.4).

" Ils s'abstiennent de l'Eucharistie et de la prière, parce qu'ils ne confessent pas que l'Eucharistie est la chair de notre Sauveur J.C. et que dans sa bonté, le Père a ressuscité". (Smyrn.7/1)(cf.Rom.7)

" Le pain qui provient de la création, Il le prit et Il rendit grâces, disant : "Ceci est mon corps", et la coupe pareillement qui provient de la création faite pour nous, Il la déclara son sang et Il enseigna qu'elle était l'oblation nouvelle de la nouvelle alliance. C'est cette oblation même que l'Eglise a reçue des Apôtres et que, dans le monde entier, elle offre au Dieu qui nous donne nourriture, comme prémices des propres dons de Dieu sous la Nouvelle Alliance". (IV,17/5).

" Au surplus, comment auront-ils la certitude que le pain eucharistié est le corps de leur Seigneur, et la coupe, son sang, s'ils ne disent pas qu'Il est le Fils de l'Auteur du monde, c'est-à-dire son Verbe, par qui le bois "fructifie", les sources coulent..." (IV,18/4)
(cf.aussi IV,18/5 ; V,2/2 - 2/3 cités en cours d'étude).

Pour l'évêque de Lyon, l'Eucharistie nous confirme et nous

explique même le dogme de la résurrection des corps. Son argumentation mérite d'être citée car elle nous éclaire sur le rapport que la Tradition mettait entre la Personne du Christ et le pain et le vin eucharistiés :

" Comment peuvent-ils dire que la chair s'en va à la corruption et n'a point part à la vie, alors qu'elle est nourrie du Corps du Seigneur et de son Sang ? Qu'ils changent donc leur manière de penser, ou qu'ils s'abstiennent d'offrir ce que nous venons de dire ! Pour nous, NOTRE FACON DE PENSER S'ACCORDE AVEC L'EUCHARISTIE ET L'EUCHARISTIE EN RETOUR CONFIRME NOTRE FACON DE PENSER, car nous Lui offrons ce qui est sien, proclamant d'une façon harmonieuse la communion et l'union de la chair et de l'Esprit : car de même que le pain qui vient de la terre, après avoir reçu l'invocation de Dieu, n'est plus du pain ordinaire mais eucharistié, constitué de deux réalités, l'une terrestre et l'autre céleste, ainsi nos corps qui participent à l'eucharistie ne sont-ils plus corruptibles, puisqu'ils ont l'espérance de la résurrection.

(IV,18/5).

" Vains de toutes manières ceux qui rejettent TOUTE L'ECONOMIE DE DIEU, nient le salut de la chair, méprisent sa régénération, en déclarant qu'elle n'est pas capable de recevoir l'incorruptibilité. S'il n'y a pas de salut pour la chair, alors le Seigneur ne nous a pas rachetés · non plus par son sang, la coupe de l'eucharistie n'est pas une communion à son sang et le pain que nous rompons n'est pas une communion à son corps (...). Parce que nous sommes ses membres et sommes nourris par le moyen de la création (...), la coupe tirée de la création, Il l'a déclarée son propre sang, par lequel se fortifie notre sang, et le pain tiré de la création, Il l'a proclamé son propre corps, par lequel se fortifient nos corps". *(V,2/2).*

Dans ces deux déclarations, Irénée explique donc, à la lumière de l'Eucharistie, la possibilité de la résurrection des corps. Nous allons faire l'inverse et expliquer l'eucharistie, à la lumière de la résurrection des corps. Nos corps ressusciteront avec une vraie chair issue de cette terre, mais ils seront soutenus dans l'existence et vivifiés directement par la vie même du Christ. Or, nous dit l'évêque ; *"notre façon de penser s'accorde avec l'eucharistie et, en retour, l'eucharistie confirme notre façon le penser"*. Si l'on veut respecter ce parallélisme, il faut admettre que le pain et le vin, une fois consacrés par la Parole de Dieu, conservent leur nature propre, tout en étant désormais soutenus dans l'existence par la Personne même du Christ. S'ils n'étaient plus du vin ou du pain, il faudrait aussi admettre que le corps des ressuscités n'est plus un vrai corps, mais une simple "apparence" de corps. Puisque les corps glorieux seront de vrais

corps, alors le pain et le vin eucharistiés sont toujours aussi du vrai pain et du vrai vin ; ils n'ont pas été "vidés" de leur nature. *"Toute l'Economie salvifique de Dieu"* a pour but de "sauvegarder" sa création et non pas de la "tronquer" ou de la "dénaturer". Par contre, comme les élus sont réellement *"les membres du corps du Christ"* , ainsi le pain et le vin eucharistiés font partie intégrante de l'Humanité du Christ et de sa Personne. Nous retrouvons, pour expliquer la présence réelle eucharistique et la résurrection des corps, le cadre de "L'ONTOLOGIE SELON L'ESPRIT" et celui de "L'ANTHROPOLOGIE SELON L'ESPRIT" qui éclairent respectivement l'un et l'autre dogme. Cette vision des êtres et de l'homme en particulier exige, en effet, qu'une nette distinction soit faite dans tous les êtres créés, entre leur nature et leur existence (cf.p.235-238). C'est cette distinction qui explique le mécanisme du salut (cf.p.306-310), depuis l'Incarnation jusqu'à la résurrection des corps (cf.p.735-739). C'est cette distinction, affirme Irénée, qui explique aussi l'Eucharistie : *" Nous offrons /à Dieu/ ce qui est sien, proclamant d'une façon harmonieuse la COMMUNION et l'UNION DE LA CHAIR* (les natures terrestres) *ET DE L'ESPRIT* (l'Exister et la Vie de Dieu) *; car (...) le pain qui vient de la terre, après avoir reçu l'invocation de Dieu, n'est plus du pain ordinaire mais eucharistié, constitué DE DEUX REALITES, L'UNE TERRESTRE* (celle de sa nature terrestre spécifique) *ET L'AUTRE CELESTE* (celle de sa nouvelle existence dans la Personne du Christ).

En clair, l'Eucharistie est le prolongement direct de l'Incarnation. L'UNITE entre le pain et la Personne du Christ prolonge l'UNITE qui existe entre la Personne du Fils de Dieu et son humanité. C'est Justin qui est le plus explicite pour affirmer que la consécration eucharistique est comparable à l'union hypostatique :

> *" Nous ne prenons pas cet aliment /eucharistique/ comme un pain commun et une boisson commune. DE MEME QUE PAR LE VERBE (LA PAROLE) DE DIEU, JESUS CHRIST S'EST FAIT CHAIR (hon tropon dia Logou Theou sarkopoiètheis Jèsous Christos) et qu'en vue de notre salut Il a pris chair et sang, DE MEME L'ALIMENT CONSACRE PAR LA PRIERE COMPOSEE DES PAROLES MEMES /du Christ/, cet aliment qui doit nourrir par assimilation notre sang et notre chair, EST LA CHAIR ET LE SANG DE JESUS INCARNE. Telle est notre doctrine.(houtôs kai tèn di'euchès logou tou par'autou eucharistètheisan trophèn (...), ekeinou tou sarkopoièthentos Ièsou kai sarka kai haima edidachthèmen einai).* (1°Apol.66).

La pensée du maître romain peut s'exprimer ainsi : au niveau de la Personne et dans le respect des natures, il existe une UNITE

entre la Personne du Fils de Dieu et l'humanité qu'Il a choisie dans le sein de la vierge Marie. Cette UNITE se retrouve entre son humanité et le pain et le vin eucharistiés. Comme la Personne du Fils de Dieu a assumé son humanité, tout en sauvegardant la nature spécifique de cette dernière, de même Elle assume le pain et le vin eucharistiés, sans les "dénaturer", au point que là où est l'Eucharistie, là aussi est réellement le Fils de Dieu fait homme, comme là où est l'humanité du Christ, dont l'eucharistie fait partie intégrante, là est le Fils de Dieu.

Une dernière explication d'Irénée va nous permettre de découvrir quelle place la Tradition donnait à l'Eucharistie dans le plan de l'Economie prévue par Dieu pour le salut de l'homme :

" Si donc la coupe qui a été mélangée et le pain qui a été confectionné reçoivent la Parole de Dieu et deviennent l'Eucharistie, c'est-à-dire le sang et le corps du Christ, et si par ceux-ci se fortifie et s'affermit la substance de notre chair, comment ces gens peuvent-ils prétendre que la chair est incapable de recevoir le don de Dieu consistant dans la vie éternelle, alors qu'elle est nourrie du sang et du corps du Christ et qu'elle est membre de Celui-ci, comme le dit le bienheureux Apôtre dans son épitre aux Ephésiens : "nous sommes les membres de son corps, formés de sa chair et de ses os" (Eph.5/30). Ce n'est pas de je ne sais quel homme "pneumatique" et invisible qu'il dit cela, "car l'Esprit n'a ni os ni chair" (Lc.24/39), mais il parle de l'organisme authentiquement humain, composé de chair, de nerfs et d'os : c'est cet organisme même qui est nourri de la coupe, qui est le sang du Christ, et fortifié par le pain qui est son corps.

De même que le grain de froment, après être tombé en terre et y être dissous, résurgit multiplié par l'Esprit de Dieu qui soutient toutes choses ; ensuite, grâce au savoir faire, ils viennent en l'usage des hommes ; puis, recevant la Parole de Dieu, ils deviennent l'Eucharistie, c'est-à-dire le corps et le sang du Christ.

De même nos corps qui sont nourris par cette eucharistie, après avoir été couchés dans la terre et s'y être dissous, ressusciteront en leur temps, lorsque le Verbe de Dieu les gratifiera de la résurrection "pour la gloire du Père". Car Il procurera l'immortalité à ce qui est mortel et gratifiera d'incorruptibilité ce qui est corruptible, parce que la puissance de Dieu (sa Parole) se déploie dans la faiblesse". (V,2/3).

Pour Irénée, l'Eucharistie illustre toute l'économie salvifique du Père. Voici comment . Le grain tombé en terre y meurt, puis résurgit sous l'action vivificatrice de l'Esprit, souffle créateur. A ce titre, il nous offre une image de la résurrection finale. Puis il donne l'épi, qui à son tour, nourrit l'homme. C'est la première phase, celle de la création. Voulant parachever et récapituler cette première phase, le Christ, Parole créatrice de Dieu devenue homme, consacre le pain qui, devenu son corps, se présente aussi comme nourriture d'immortalité pour l'homme. Ainsi le pain symbolise déjà le premier don du Père, celui de la vie temporelle accordée originellement. Il symbolise ensuite la création nouvelle, celle qui engage dans l'éternité, celle que le Christ offre à ses frères en sa Personne devenue Pain de vie. La première création, vivante dans l'épi, accède déjà à la dignité de l'homme en lui servant de milieu nourricier. Le pain et le vin eucharistiés chantent ensuite, dans leur magnifique promotion privilégiée, la bonté et la puissance du Père parce que, tout en respectant jalousement leur nature, Il les sauve et les élève jusqu'à les faire participer à la dignité suprême de sa divinité.

C'est pourquoi l'Eucharistie constitue vraiment le nouveau culte de la Nouvelle Alliance : " *c'est cette oblation même que l'Eglise a reçue des Apôtres et que, dans le monde entier, elle offre au Dieu qui nous donne nourriture, comme prémices des propres dons de Dieu sous la Nouvelle Alliance" (IV,17/5).* " *Tous les sacrifices faits au nom de cet Homme, sacrifices que Jesus-Christ nous a prescrits de faire, c'est-à-dire CEUX DE L'ACTION DE GRACES DU PAIN ET DE LA COUPE, et que les chrétiens offrent en tous lieux de la terre; Dieu témoigne par avance qu'ils Lui étaient agréables" (Justin,Dial.117).* Par l'Eucharistie, en effet, l'Eglise offre au Père l'hymne de sa reconnaissance,déjà pour la première vie accordée initialement, et surtout pour la seconde et nouvelle Création accordée dans le Christ devenu pour nous à la fois victime pure et Pain de vie. C'est ainsi que le pain et le vin eucharistiés ont été choisis à bon droit pour le culte nouveau : n'ont-ils pas été eux-mêmes l'objet d'une magnifique promotion qui est, en outre, l'image de la promotion humaine à laquelle d'ailleurs ils contribuent doublement en étant tout ensemble aliment de vie temporelle et aliment de vie éternelle ?

Telles sont, rapidement esquissées, les principales données de la Tradition sur l'Eucharistie, du moins celles qui sont consignées dans les écrits de Justin et d'Irénée. Il va sans dire qu'elles ne veulent en rien préjuger des explications qui ont été avancées par la suite. Elles méritaient cependant d'être mises en relief pour être versées au dossier de la recherche.

Chapitre VII

LA LIBERTÉ

ET SA

PROMOTION

CHAPITRE VII

" L'homme est raisonnable et il est semblable à Dieu en ceci : créé avec le libre arbitre et maître de choisir sa destinée, il est pour lui-même cause qu'il devient tantôt froment et tantôt paille" (IV,4/3).

" Ainsi donc, il n'y a qu'un seul et même Dieu (...).C'est Lui qui a fait les choses temporelles pour l'homme, afin que, croissant parmi elles, il produise pour fruit l'immortalité, et /c'est Lui/ qui fait venir les éternelles à cause de son amour pour l'homme, "afin de montrer aux siècles à venir l'insondable richesse de sa bonté"(IV,5/1)

" L'homme modelé au commencement par les Mains de Dieu ; je veux dire par le Fils et par l'Esprit, devient à l'image et à la ressemblance de Dieu : la paille - c'est-à-dire l'apostasie - est enlevée, tandis que le froment - c'est-à-dire ceux qui portent comme fruit la foi en Dieu est introduit dans le grenier" (V,28/4). (...) Tous les évènements de cette sorte se sont accomplis au bénéfice de l'homme qui est sauvé, faisant mûrir le pouvoir qu'il a de choisir sa destinée en vue de l'immortalité et rendant l'homme plus apte à l'éternelle soumission à Dieu".

(V,32/1).

ARTICLE I

LA LIBERTÉ ET SA PROMOTION

Irénée nous a montré l'homme tel qu'il est sorti "printanier" des "Mains" du Créateur; il nous l'a décrit dans sa condition de pécheur ; il nous a fait entrevoir la réparation et la magnifique promotion qui lui étaient offertes dans la personne du Christ.

Il est indispensable, maintenant, d'analyser à travers l'oeuvre du grand évêque, la réponse que cette proposition divine attend de l'homme. Face aux erreurs gnostiques, Irénée - comme aussi toute la tradition primitive - centre cette réponse sur la liberté. Conformément à sa conception anthropologique, nous allons le voir donner à la liberté une dimension que les pensées dualistes ignoraient, alors qu'elle apparaît comme centrale dans la vision chrétienne de l'homme. C'est un des mérites d'Irénée, et non des moindres, de l'avoir fortement mise en lumière dans sa catéchèse.

A) LES TÉMOIGNAGES D'IRÉNÉE SUR LA LIBERTÉ.

Dans les derniers chapitres du livre IV (chap. 36 à 41), Irénée termine son exposé sur l'unité et la complémentarité des deux Testaments. Il parle alors de la promotion de l'homme, telle qu'elle ressort de l'Ecriture, depuis ses débuts jusqu'à sa phase ultime. C'est au cours du chap.37 qu'il étudie plus particulièrement le problème de la liberté, parce qu'elle est une des données essentielles de cette promotion. Voici les principaux passages de son étude. Il importe de les grouper, nous semble-t-il, parce qu'ils nous donnent un résumé complet des différents aspects de la conception que la jeune pensée chrétienne se faisait de la liberté.

Au § 1, l'évêque des Gaules expose la liberté originelle accordée par Dieu à l'homme :

> *"Cette parole : "que de fois ai-je voulu rassembler tes enfants et vous n'avez pas voulu" (Mt.,23/37) - illustrait bien la loi originelle de la liberté de l'homme (veterem legem libertatis hominis ma-*

nifestavit). Car Dieu l'a fait libre, lui ayant donné, dès le début, le pouvoir de choisir sa destinée, tout comme son âme à lui (quia liberum eum Deus fecit, ab initio, habentem suam potestatem sicut et suam animam), pour user du conseil de Dieu, d'une façon volontaire et sans être contraint par Celui-ci. La violence, en effet, ne se tient pas aux côtés de Dieu, mais le bon conseil l'assiste toujours. Et c'est pourquoi, d'une part, il donne le bon conseil à tous ; d'autre part, Il a mis dans l'homme le pouvoir de choix (posuit autem in homine potestatem electionis), comme Il l'avait déjà fait pour les anges - car ceux-ci sont raisonnables - afin que ceux qui auront obéi, possèdent en toute justice, le bien donné par Dieu et conservé par eux, tandis que les désobéissants seront, en toute justice, frustrés de ce bien et subiront le châtiment mérité (...) Dieu a donc donné le bien, comme en témoigne l'Apôtre, et ceux qui le font, recevront gloire et honneur, pour avoir fait le bien, alors qu'ils pouvaient ne pas le faire, tandis que ceux qui ne le font pas, subiront le juste jugement de Dieu, pour n'avoir pas fait le bien, alors qu'ils pouvaient le faire".

(IV,37/1).

"Si au contraire, c'était par nature que les uns étaient mauvais et les autres bons, ni ceux-ci ne seraient louables du fait qu'ils seraient bons, puisque tels, ils auraient été créés, ni ceux-là blamâbles, puisqu'ils auraient été ainsi faits. Mais, en fait, tous sont de même nature, capables de retenir et de faire le bien, capables aussi de le rejeter et de ne pas le faire : aussi est-ce en toute justice - déjà devant les hommes régis par de bonnes lois, et bien davantage encore devant Dieu - que les uns sont loués et reçoivent un digne témoignage, pour avoir choisi le bien et y avoir persévéré, tandis que les autres sont blâmés et subissent un équitable préjudice, pour avoir rejeté le bien".

(IV,37/2).

A l'appui de cette conception de la liberté, l'auteur cite ensuite de nombreux textes de l'Ecriture dont il tire la conclusion suivante :

" (...) Et tous les textes /scripturaires/ analogues qui montrent le pouvoir que l'homme a de choisir sa destinée (suae potestatis ostendunt hominem) et le conseil de Dieu : car Dieu nous exhorte à la soumission envers Lui et nous invite à ne pas lui être infidèles, mais Il ne nous fait pas violence pour autant".

(IV,37/3).

Après avoir encore cité quelques textes, il termine ainsi :

"L'homme est libre depuis le commencement (libere sententiae ab initio est homo) - car libre aussi est Dieu, à la ressemblance de qui, l'homme a été fait (et liberae sententiae est Deus cujus ad similitudinem factus est) - aussi, de tous temps, lui est-il donné le conseil de garder le bien, ce qui se réalise par l'obéissance envers Dieu".

(IV,37/4).

Jusque là, Irénée a parlé de la liberté de l'homme vis-à-vis du bien et du mal, en général. A partir du § 5, il précise sa pensée, en spécifiant que le bien proposé à l'homme par Dieu doit finalement se concrétiser dans une communion à la vie divine et que le mal équivaut à un rejet de cette communion et par conséquent à un rejet de la vie. Il explique alors le lien qui existe entre la liberté et la vie éternelle que le Christ nous offre et que nous pouvons soit refuser, soit accepter par la foi :

"Et ce n'est pas seulement dans les actes, mais jusque dans la foi, que le Seigneur a sauvegardé la liberté de l'homme et le pouvoir qu'il a de choisir sa destinée (etiam infide liberum et suae potestatis arbitrium hominis servavit Dominus) en disant : "qu'il te soit fait selon ta foi" (Mt.,9/29), déclarant ainsi que la foi appartient en propre à l'homme par là même que celui-ci possède sa décision en propre. Et encore "Tout est possible à celui qui croit" (Mc.,9/23). Et encore : "Va, qu'il te soit fait selon ta foi" (Mt.,8/13). Et tous les textes analogues qui montrent que l'homme, selon la foi, jouit du pouvoir de choisir sa destinée (et omnia talia suae potestatis secundum fidem ostendit hominem). Et c'est pourquoi celui qui croit en Lui a la vie éternelle, tandis que celui qui ne croit pas au Fils, ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui"(Jn.,3/36). C'est donc en ce sens que le Seigneur, tant pour montrer son bien à Lui que pour signifier la liberté qu'il a de choisir sa destinée (et sui arbitrii ac suae potestatis hominem significans), disait à l'adresse de Jérusalem : que de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule ses poussins, sous ses ailes, et vous n'avez pas voulu ! C'est pourquoi votre maison va vous être abandonnée".(Mt.,23/37-38; Lc.,13/34-35).

(IV,37/5).

Les gnostiques, continue l'évêque, n'admettent pas qu'une nature matérielle (choïque) puisse devenir incorruptible (spirituelle). Il les

dénonce et affirme que la liberté, pour l'homme, consiste précisément dans le pouvoir qui lui est donné, contrairement aux animaux, de coopérer librement à l'action divine, de façon à devenir en fin de promotion, "autre" qu'il était à la création.

> *"Mais, objecte-t-on, Il n'aurait pas dû faire les anges tels qu'ils pussent désobéir, ni les hommes pour qu'ils devinssent aussitôt ingrats envers Lui, par là même qu'ils seraient doués de raison, capables d'examen et de jugement, et non - comme les êtres dépourvus de raison et de vie qui ne peuvent rien faire par leur propre volonté, mais sont traînés au bien, par nécessité et par contrainte, - assujettis à une unique tendance et à un unique comportement, inflexibles et privés de réflexion, incapables d'être jamais autre chose que ce qu'ils auraient été faits (qui nihil aliud esse possunt praeterquam quod facti sunt)".*
>
> *(IV,37/6).*

Irénée termine enfin son exposé, en clarifiant davantage encore sa pensée. La communion de vie avec Dieu et l'incorruptibilité qui lui est annexe, n'étaient pas innées à l'homme. Les deux ne sont que le fruit d'un choix libre et même d'une lutte violente de sa part :

> *"Dans une telle hypothèse, répondrons-nous, le bien, dit-il, à la suite du texte précédent, n'aurait aucun charme pour eux, la communion avec Dieu serait sans valeur, et il n'y aurait rien d'estimable dans un bien qui leur serait acquis sans mouvement ni souci ni application de leur part et aurait surgi automatiquement et sans effort (ultro et otiose insitum) ; par suite, les bons n'auraient aucune supériorité, puisqu'ils seraient tels, par nature, plus que par volonté, et qu'ils possèderaient le bien automatiquement et non par libre choix (et ultroneum haberent bonum, sed non secundum electionem) ; aussi ne comprendraient-ils pas même l'excellence du bien et ne pourraient-ils en jouir" (...)*
>
> *(IV,37/6).*

> *"Et c'est pourquoi le Seigneur a dit que le royaume des cieux est objet de violence : "et ce sont les violents, dit-il, qui s'en emparent" (Mt.,11/12) (...) Aussi, /Paul/, cet excellent athlète nous invite au combat de l'incorruptibilité pour que nous soyons couronnés et estimions précieuse cette couronne acquise de haute lutte et non surgie automatiquement (quae per agonem nobis acquiritur, sed non ul-*

tro coalitam) et plus elle résultera pour nous de la lutte, plus elle aura de prix, et plus elle aura de prix, plus nous l'aimerons éternellement. Car on n'aime pas de la même manière ce qui s'offre automatiquement et ce qui ne se trouve qu'à grand peine".

(IV,37/7).

"C'est donc pour nous que Dieu a permis tout cela afin que, instruits de toutes manières nous soyons désormais scrupuleusement fidèles en toutes choses et demeurions dans son amour, ayant appris à aimer Dieu en hommes doués de raison : car Dieu s'est montré magnanime en présence de l'apostasie de l'homme, et l'homme, de son côté, a été instruit par elle, selon la parole du prophète : "ton apostasie t'instruira" (Jér.,2/19). Aussi Dieu a-t-il fixé toutes choses par avance, en vue de l'achèvement de l'homme et de la réalisation et de la manifestation de ses économies, afin que sa bonté éclate et que sa justice s'accomplisse, que l'Eglise soit "configurée à l'image de son Fils" (Rom.,8/29) et qu'un jour, enfin, l'homme en vienne à être assez parfaitement mûr pour voir et saisir Dieu".

(IV,37/7).

B) LA CONCEPTION CHRÉTIENNE DE LA LIBERTÉ : LA LIBERTÉ CRÉATRICE.

1° LES DEUX DONNEES DE LA LIBERTE : LIBER & SUAE POTESTATIS.

Quand Irénée parle de la liberté, on l'aura noté, il unit, souvent les deux mots : liber et suae potestatis. Le mot "liber" (eleutheros) est mentionné : chap. 37, § 1 ; 4 ; 5 (2 fois). L'expression "suae potestatis" (autexousios) : chap. 37, § 1 ; 3 ; 5 (2 fois).

Nous retrouvons cette juxtaposition dans Adv. Her.,IV,4/3 - 15/2 IV,39/3 ; V,29/1 que nous aurons l'occasion de citer et aussi au chap. 11 de l'Epideixis (cité p.489) et dans l'Ad Aut.,II,27 cité p.642.

Quelle portée avaient ces deux mots : "liber" (eleutheros) et "suae potestatis" (autexousios) ? Les passages cités vont nous permettre de la définir.

L'"eleutheria", c'est la liberté de choix ou le libre arbitre (liber in arbitrio, IV,4/3 et IV,37/5). Elle est naturelle à l'homme puis-

qu'elle est liée à son intelligence. Parce que les hommes, comme les anges, sont "rationabiles" (IV,4/3 et IV,37/1), ils possèdent ce pouvoir de choix (potestas electionis, IV,37/1). (1). L'homme qui,par son intelligence, peut connaître le bien et le mal, peut aussi, grâce à sa liberté, choisir l'un ou l'autre ; cela à la lumière des conseils de Dieu mais loin de toute contrainte et de toute violence de sa part (voir les textes p.624).

Avant lui, Justin martyr, avait déjà exposé une semblable position :

"Dieu a créé l'homme intelligent et capable de choisir librement le vrai et le bien, de sorte qu'il n'y aura d'excuse pour personne devant Dieu ; car les hommes sont raisonnables et intelligents. Prétendre que Dieu ne se met pas en peine des choses humaines, c'est nier Dieu d'une façon détournée ou dire que, s'il existe, Il aime le mal ou reste insensible comme la pierre, et que la vertu et le vice ne sont rien et qu'il n'y a de distinction entre le bien et le mal que dans l'opinion des hommes. Or c'est là une impiété et une injustice odieuse".

(1° Apol.,28).

Nous retrouvons toutes ces idées développées dans le chap. V,27 que nous analyserons dans le chapitre VIII en étudiant la catéchèse sur la doctrine du jugement général. Mais c'est surtout dans les chap. IV,38-39 que l'évêque de Lyon développe jusque dans les détails la pensée du maître romain, quand il déclare que la dignité spécifique de l'homme se trouve avant tout dans la faculté qu'il a de choisir entre le bien et le mal, autrement dit dans sa liberté. Dans ces chapitres, l'auteur expose la condition originelle de l'homme et explique sa faute. A première vue on peut être surpris par la position qu'il y développe. Il semble, en effet, que pour lui la faute était sinon inévitable, du moins normale. En réalité, ce que l'évêque veut souligner, ce n'est pas que l'homme devait "normalement" fauter, mais que "nécessairement" sa condition originelle devait comporter un choix conscient et libre. Dieu, certes, avait prévu de rendre

---

1. " La personne se définit uniquement par ce qui la distingue des choses
" ou des vivants dépourvus d'intelligence. La caractéristique propre
" en est la conscience, c'est-à-dire le pouvoir de se connaître soi-
" même comme un tout distinct, de distinguer le vrai du faux ou le
" bien du mal (...) Tout homme est donc une personne et il l'est à
" proprement parler par ce qui le fait homme".
(P. Gallien, L'unité du Christ, p. 124, cité par C. Chopin, op. cit., p. 80).

ses enfants heureux, mais Il n'avait entrevu et voulu ce bonheur que ratifié par eux. Ils ne devaient l'atteindre qu'après l'avoir choisi, tant il est vrai qu'un bonheur "imposé", si grand soit-il, ne pourra jamais combler l'homme. Sa dignité, en effet, demande que finalement tout ce qui le concerne soit librement accepté par lui. Sans liberté, sans faculté de choix, ne parlons plus de dignité humaine, ne parlons même plus d'homme, déclare Irénée :

> *"Si tu répudies cette connaissance de l'un et de l'autre (du bien et du mal) et cette double faculté de perception, sans le savoir, tu te supprimeras toi-même en tant qu'homme".*
>
> *(IV,39/1).*

On le comprend mieux maintenant, la révélation sur les deux arbres - celui de la vie et celui de la connaissance - et sur le choix qu'ils impliquaient était une des données essentielles du paradis, car le vrai bonheur, pour l'homme, tel que Dieu l'a prévu et voulu, comporte la dignité d'une option libre de sa part :

> *"Dans une telle hypothèse (celle d'être bon ou mauvais par nature) répondrons-nous, le bien n'aurait aucun charme pour eux, la communion avec Dieu serait sans valeur, et il n'y aurait rien d'estimable dans un bien qui leur serait acquis sans mouvement ni souci ni application de leur part et aurait surgi automatiquement et sans effort".*
>
> *(IV,37/6).*

> *"On n'aime pas de la même manière ce qui s'offre automatiquement et ce qui ne se trouve qu'à grand peine".*
>
> *(IV,37/7).*

On trouve pareillement les expressions "ex sua sententia" ou "propter sententiam" :

> *"Car c'est de leur propre décision que les croyants font sa volonté (celle de Dieu), comme c'est aussi de leur propre décision que les incrédules ne reçoivent pas son enseignement . Il est clair que son Père aussi a créé pareillement tous les hommes possédant chacun sa propre capacité de décision et son libre arbitre".*
>
> *(V,27/1).*

Cette analyse de la liberté d'option appelée communément libre arbitre nous ouvre tout naturellement sur un des aspects les plus importants de son application : la liberté dite "autexousia". Cette liberté avait une résonance particulière dans la Tradition. Elle mérite une étude

approfondie.

Déjà à la fin de 37/1, Irénée dit avec une insistance particulière que du libre choix de l'homme, dépend pour lui une vie de gloire ou un juste jugement :

> *"Dieu a donné le bien, comme en témoigne l'Apôtre, et ceux qui le feront recevront gloire et honneur pour avoir fait le bien, alors qu'ils pouvaient ne pas le faire, tandis que ceux qui ne le font pas, subiront le juste jugement de Dieu, pour n'avoir pas fait le bien, alors qu'ils pouvaient le faire".*
>
> *(IV,37/1).*

Il y revient au § 37/4 :

> *"La désobéissance à Dieu et le rejet du bien sont au pouvoir de l'homme, mais comportent un préjudice et un châtiment qui sont loin d'être quelconques. Et c'est pourquoi Paul dit : "Tout est loisible, mais tout n'est pas profitable" (1° Cor.,8/12).*
>
> *(IV,37/4).*

Mais sa pensée est plus concrète encore au § 5, quand il aborde le rapport qui existe entre la liberté et la foi et qu'il trouve dans ce rapport la valeur à donner au mot "bien". En fait, la liberté que l'homme a de donner sa foi au Christ ou de la lui refuser, est à identifier à la liberté qu'il a de persévérer (permanentia) dans la vie ou de s'enfoncer dans la mort :

> *"Celui qui croit en Lui a la vie éternelle, tandis que celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui" (Jn.,3/36).*
>
> *(IV,37/5).*

En clair l'objet de l'autexousia porte sur la faculté que l'homme a de faire de sa destinée soit une vie (froment) soit une mort (paille) :

> *"L'homme est doué de raison, et il est semblable à Dieu en ceci : créé avec le libre arbitre et maître de sa destinée, il est pour lui-même cause de son devenir soit comme froment soit comme paille" (Homo vero rationabilis, et secundum hoc similis Deo : liber in arbitrio factus et suae potestatis, ipse sibi causa est ut aliquando quidem frumentum, aliquando autem palea fit). (IV,4/3). (1).*

---

1. A. Rousseau traduit : "L'homme au contraire est raisonnable, et, par là, semblable à Dieu". Nous n'avons pas suivi cette traduction.

...

Dieu a voulu que l'homme soit, en fin de promotion, "autre" qu'il a été fait /à sa création/ *(aliud esse (...) praeterquam quod facti sunt, 37/6).* Dans ce passage, Irénée reprend le raisonnement que Justin développe dans le chap. 43 de sa Ire Apol. On retrouve chez les deux auteurs une conclusion identique : *"alla ouden dunamenos einai heteron par'ho egegonei (1° Apol.,43 ; mèden allo einai dunamenoi par'ho gegonasin (IV,37/6).* Pour Justin, en effet, l'une des preuves de la liberté de l'homme réside dans le fait que nous le voyons passer d'un extrême à l'autre :

> *"Voici qui prouve que l'homme fait librement le bien et le mal. Nous voyons le même homme passer d'un extrême à l'autre. S'il était fatalement bon ou mauvais, il n'y aurait pas de ces contradictions dans sa conduite et il ne changerait pas constamment. Il n'y aurait ni hommes vertueux ni hommes dépravés, puisque le destin serait cause en même temps du bien et du mal, et qu'il serait contradictoire à lui-même. Ou bien encore il faudrait admettre, comme nous l'avons dit plus haut, que le bien et le mal ne sont rien et que la vertu et le vice sont objet d'opinion. Or la saine raison nous dit que c'est là une impiété et une injustice odieuse. A nos yeux, le vrai destin inévitable, c'est la juste récompense du bien et le juste châtiment du mal".*
>
> *(1° Apol.,43).*

Mais comme cette dernière phrase nous le laisse supposer, pour Justin comme pour Irénée, le bien c'est la vie et le mal c'est la mort :

> *"Or le bien consiste à obéir à Dieu, à Lui être docile, à garder son commandement : c'est la vie de l'homme ; de même désobéir à Dieu est mal : c'est la mort de l'homme".*
>
> *(IV,39/1).*

Dès lors, en donnant à l'homme le pouvoir de choisir librement le bien et le mal, cela revient à dire que Dieu lui a effectivement donné, au niveau de l'existence, la possibilité de devenir, en fin de promotion "autre" (immortel en Dieu) qu'il a été fait à sa création (mortel).

L'autexousia n'est autre que la liberté de choix (le libre arbitre) mais dont l'option porte sur la vie en Dieu ou sur la mort en de-

---

Jamais Irénée ne dit que l'homme est semblable à Dieu par sa raison Il affirme même le contraire en II,13/4 (p. 401). Par contre, trois fois au moins il déclare que l'homme a été créé libre comme Dieu. Voir les textes p. 626.

hors de Dieu et non plus simplement sur le bien et le mal en général. Elle est essentiellement liée à la possibilité que Dieu offre à l'homme de participer à son immortalité. C'est ce qu'Irénée dit explicitement dans le paragraphe 37/7 :

> *"Le royaume des cieux est objet de violence et ce sont les violents qui s'en emparent (...) Ainsi /Paul/ cet excellent athlète nous invite au combat de l'incorruptibilité, pour que nous soyons couronnés et estimions précieuse cette couronne conquise de haute lutte et non surgie automatiquement, et plus elle résultera pour nous de la lutte, plus elle aura de prix ; et plus elle aura de prix, plus nous l'aimerons éternellement. Car on n'aime pas de la même manière ce qui s'offre automatiquement et ce qui ne se trouve qu'à grand peine".*
>
> *(IV,37/7).*

Quatre autres textes relient aussi étroitement l'autexousia à l'incorruptibilité :

> *"Dieu a toujours sauvegardé et le pouvoir de l'homme de choisir sa destinée (to tou anthrôpou autexousion) et son exhortation à Lui, afin que ceux qui ont désobéi soient jugés justement pour avoir désobéi, et que ceux qui ont obéi et cru en Lui soient couronnés d'incorruptibilité".*
>
> *(IV,15/2).*
>
> *"Ceux qui se sont séparés de la lumière du Père et ont transgressé la loi de liberté se sont donc séparés par leur faute, puisqu'ils avaient été faits libres et maîtres de leur destinée (eleuthera kai autexousia tèn gnômèn gegonota) (39/3). Et Dieu qui sait toutes choses par avance, apréparé aux uns et aux autres des demeures appropriées : à ceux qui recherchent la lumière de l'incorruptibilité et courent vers elle, Il donne avec bonté cette lumière qu'ils désirent".*
>
> *(IV,39/4 ; voir aussi IV,4/3 cité p.620 et V,29/1 cité p.629).*

Ainsi exposée la notion de l'autexousia est nécessairement liée à la conception que l'on se fait de l'homme. Les conceptions dualistes ne peuvent la connaître puisque pour elles, l'homme dès sa naissance et par son âme, est définitivement engagé dans l'existence. Par contre, dans la conception postbiblique, c'est parce que l'homme, en vertu de la création, est originellement temporel que Dieu lui a donné l'autexousia, en proposant à la faculté qu'il a de choisir, la possibilité de trouver en Lui

Daniel dans la fosse aux lions — Cimetière de Domitille

Daniel aux lions

Le combat pour l'incorruptibilité

2ème moitié du 4ème siècle

Explication p.966

l'immortalité de grâce qui ne pouvait être innée à sa nature.

C'est pourquoi d'ailleurs cette autexousia est l'un des plus beaux dons que Dieu ait fait à l'homme, elle est "de grâce" comme l'immortalité définitive offerte à son choix :

> *"C'est également Lui (le Christ) qui nous a rendu la liberté dans la nouveauté, c'est-à-dire qui a multiplié la grâce venant de Lui".*
>
> *(IV,9/1).*

> *"La grâce de la liberté est donc supérieure à la loi de la servitude, et c'est pour ce motif que, débordant les limites d'un seul peuple, elle s'est répandue dans le monde entier".*
>
> *(IV,9/2).*

A. Rousseau explique ainsi sa traduction. (meizôn oun eleutherias charis è douleias nomothesia). Elle est tirée de l'arménien. Cette opposition entre la loi et la grâce, qui est sans doute une réminiscence de Jn.,1/17, se retrouve en III,12/11 :*"congnoscens et eam quae est secundum Moysen legem et gratiam Novi Testamenti".*

A la racine, l'autexousia est liée à la nature raisonnable de l'homme, comme le libre arbitre dont elle n'est pratiquement que l'application la plus importante. Toutefois, elle dépend en outre de la liberté et de l'amour du Père qui a envoyé son Fils lequel avec autant de liberté et d'amour propose à l'homme de participer à son Esprit de vie. Dès lors, l'autexousia consiste pour l'homme,aujourd'hui,à répondre consciemment et généreusement à cette proposition du Fils :

> *"Et celui-ci n'est autre que notre Seigneur, le Verbe de Dieu, qui a d'abord conduit les hommes à une servitude à l'égard de Dieu, et qui a ensuite libéré ceux qui lui étaient soumis. Comme Il le dit Lui-même à ses disciples : "Je ne vous appelle plus esclaves, car l'esclave ne sait pas ce que fait son Seigneur ; mais je vous ai appelés amis, parce que tout ce que j'ai appris du Père, je vous l'ai fait connaître" (Jn.,15/15). En disant : "Je ne vous appelle plus esclaves", il indique très clairement que c'est Lui qui a d'abord imposé aux hommes, par la Loi, une servitude à l'égard de Dieu, et qui leur a ensuite donné la liberté. En disant : "car l'esclave ne sait pas ce que fait son Seigneur", il souligne l'ignorance du peuple esclave relativement à sa venue (et à la Vie que sa Venue devait apporter)".*
>
> *(IV,13/4).*

C'est parce qu'elle est "de grâce" que l'autexousia suppose que Dieu l'offre à l'homme en dehors de toute violence et de toute contrainte, soit physique soit morale. Tout au long du chapitre IV,37, Irénée revient sur ce soin jaloux que Dieu a toujours mis et met encore à proposer son alliance de Vie sans jamais l'imposer :

> *"Car Dieu l'a fait libre, ayant dès le début la maîtrise de sa destinée tout comme son âme à soi, pour user du conseil de Dieu d'une façon volontaire et sans être contraint par celui-ci, la violence, en effet, ne se tient pas aux côtés de Dieu, mais le bon conseil l'assiste toujours. Et c'est pourquoi, d'une part, Il donne le bon conseil à tous ; d'autre part, Il a mis dans l'homme le pouvoir de choix, comme Il l'avait déjà fait pour les anges - car ceux-ci sont raisonnables -".*
>
> *(IV,37/1).*
>
> *"Une telle conduite était à notre portée, mais nous étions plongés dans l'oubli par suite de notre négligence et nous avions besoin d'un bon conseil : ce bon conseil, Dieu, dans sa bonté, nous le donnait par les prophètes".*
>
> *(IV,37/2).*
>
> *"Non cogente eum Deo"* *(IV,37/3).*
>
> *"S'il n'était pas en notre pouvoir de faire ou de ne pas faire ces choses, quelle raison aurait donc eue l'Apôtre et bien avant lui le Seigneur Lui-même de nous conseiller de poser certains actes et de nous abstenir d'autres".*
>
> *(IV,37/5). (1).*

L'autexousia est uniquement le fruit d'une alliance entre deux libertés et deux amours, ceux de Dieu et ceux de l'homme, qui se rejoignent dans la personne du Christ lequel, à ce titre, est appelé le "Fruit de la liberté" (IV,4/1). Si l'homme refuse la vie éternelle, celle-ci ne lui sera pas imposée ; il restera simplement sous l'esclavage de la loi qui est propre à sa nature : il s'enfoncera dans la mort.

Cette liberté (autexousia) est aussi exprimée par les expres-

---

1. Pour ceux qui enseignent que l'homme est définitivement engagé dans l'existence, la proposition divine s'accompagne, en fait, d'un contexte de violence : l'homme qui aura dit non doit savoir que son refus entraîne une éternité de souffrances. Dans la catéchèse romaine, au contraire, en cas de refus, l'homme sait qu'il reste lui-même, c'est-à-dire sujet à la mort dans des souffrances proportionnelles au mal commis.

sions : *"ipse sibi causa" (IV,4/3 et IV,39/4)*. L'homme est sa propre cause à lui-même s'il devient froment (vie) ou paille (mort) (IV,4/3). Il est,dit Théophile *"autos heautô (i) aitios" (Ad Aut.,II,27)*. Nous citons aussi plus loin deux affirmations de Justin (p.641). Ignace d'Antioche,lui aussi, écrit dans le même sens :

> *"Car les choses ont une fin et voici devant nous, toutes deux également : la mort et la vie, et chacun doit aller dans son lieu propre" (A.A.1/25)*

> *" (...) Si nous ne choisissons pas librement, grâce à Lui, de mourir pour avoir part à sa passion, sa Vie n'est pas en nous".*
> *(Ignace, Magn.,5/2).*

L'autexousia donne à l'homme la possibilité de choisir entre la vie et la mort. A lui qui est temporel et corruptible de nature, elle offre gratuitement la possibilité de se créer immortel et incorruptible en Dieu. Pour respecter la pensée de la Tradition, nous pourrions l'appeler la "liberté existentielle", puisqu'elle nous donne la possibilité d'accéder à un statut existentiel supérieur. Nous préférons l'appeler la liberté "de grâce créatrice" puisqu'elle est la réponse de l'homme à la grâce que Dieu lui offre de se créer immortel en Lui.

2° L'EXCELLENCE DE CETTE LIBERTE DE GRACE CREATRICE.

Cette liberté "de grâce créatrice" est en fait le sommet de la dignité de l'homme. La promotion au niveau physique sera pour lui l'incorruptibilité. Mais, comme l'incorruptibilité dépend de notre union à l'intimité divine et que cette communion elle-même ne peut se réaliser qu'en vertu d'une alliance libre, pratiquement la promotion de l'homme dans l'incorruptibilité sera le fruit de la promotion de sa liberté.

C'est au niveau de cette liberté que l'homme ressemble à Dieu. Pour Irénée, si Dieu est libre et s'Il est son maître, c'est surtout parce qu'Il a le pouvoir de communiquer son existence à qui Il veut, quand Il veut et comme Il veut :

> *"Si donc, à raison de quelqu'autre nécessité ou cause, ce qui est capable d'avoir part à la vie n'est pas vivifié, leur père se trouvera asservi à cette nécessité et à cette cause : il ne sera plus libre ni maître de ses décisions (non jam liber et suae potestatis in sententia)".* *(V,4/2).*

L'homme est le plus profondément libre, dans la grâce que Dieu lui propose, en dehors de toute contrainte et de toute violence, de participer à sa vie divine ou de la refuser.

Ainsi que ce soit en Dieu qui offre de faire vivre ou en l'homme qui accepte de vivre, de part et d'autre l'autexousia porte sur la vie. C'est donc bien en pensant à cette liberté de grâce créatrice qu'Irénée, par trois fois, déclare que c'est au niveau de cette liberté que l'homme ressemble à Dieu. C'est cette liberté, en effet, qui lui donne la possibilité de devenir incorruptible à l'image et à la ressemblance de Dieu son Père. Nous avons déjà lu le texte très fort IV,4/3 cité p.620. Voici les deux autres témoignages :

"Mais l'homme est libre depuis le commencement - car libre aussi est Dieu à la ressemblance de qui l'homme a été fait - (37/4) (...) Et ce n'est pas seulement dans les actes, mais jusque dans la foi que le Seigneur a sauvegardé la liberté de l'homme et le pouvoir qu'il a de choisir sa destinée (...) Et c'est pourquoi celui qui croit en Lui a la vie éternelle, tandis que celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie".
(IV,37/5).

"Il exprimait (Dieu) par là (l'offre faite à l'homme de participer à la divinité, malgré sa condition mortelle par nature) ces deux choses : la générosité de son don, d'une part, notre faiblesse et notre liberté d'autre part. Dans sa générosité, en effet, Il a donné magnifiquement le bien et a fait les hommes libres à sa ressemblance (...) Ainsi fallait-il que d'abord apparût cette nature, puis qu'ensuite ce qui est mortel fût vaincu et englouti par l'immortalité, et ce qui est corruptible, par l'incorruptibilité et que l'homme devînt à l'image et à la ressemblance de Dieu, après avoir reçu la connaissance du bien et du mal" (et avoir librement choisi le bien qui est Vie en Dieu).
(IV,38/4).

La liberté est donc pour l'homme "dynamique" de sa promotion dans la vie. Mais elle est aussi dynamique de sa promotion dans l'amour :

"Dieu créa l'homme à son image,
à l'image de Dieu, Il le créa,
homme et femme, Il les créa". (Gen.,1/27).

Ce verset mystérieux nous révèle précisément cette liberté de grâce créatrice que Dieu, dès le début, a voulu communiquer à l'homme,

pour qu'il devienne selon son image et sa ressemblance.

La vie, en l'homme, est aussi amour. Elle est cet amour mutuel entre mari et femme qui doit les soutenir, mais qui ne sera fécond et créateur que s'il s'épanouit et se prolonge dans l'enfant. C'est là où nous découvrons comment le plan d'interférence et d'intercommunion vitales des hommes, dans les deux Adams (cf. p.517 à 534) était, de la part de Dieu, un plan d'amour. Si les hommes avaient été créés indépendants les uns des autres, comme les pierres d'un tas de cailloux, il n'y aurait pas eu de solidarité dans le mal ; mais jamais non plus l'homme n'aurait connu sur terre la joie d'un amour vrai, celui qui est responsabilité vitale de l'un vis-à-vis de l'autre et qui est créateur, l'homme pouvant déjà grâce à lui dépasser la mort et démultiplier sa vie en la communiquant à d'autres.

Pour toutes ces raisons, la liberté de grâce créatrice est joie pour l'homme. L'animal, parce qu'il est figé dans la nécessité, ne sourit jamais. Le sourire est le propre de l'homme parce que l'homme, seul, est libre. Seul, par sa liberté de choix et surtout par sa liberté de grâce créatrice, il peut enfin sortir du carcan des limites de la nécessité, pour s'engager dans la joie de la création infinie en Dieu.

C'est cette liberté de grâce créatrice que l'Ecriture appelle la liberté de la gloire des enfants de Dieu. (Rom.,8/21).

Voulant retourner en Egypte et refusant par le fait même d'unir leur destinée à celle de Dieu, c'est cette liberté à laquelle les juifs ne voulaient plus parvenir *"désirant être esclaves plutôt que libres" (IV,15/1)*. Fils endurcis de leurs pères, c'est cette liberté que les juifs ont refusée en repoussant le Christ :

> *"L'Esprit Saint juge aussi les juifs; ils n'ont pas reçu le Verbe de la liberté ni voulu être affranchis, alors qu'ils avaient au milieu d'eux le Libérateur".*
>
> *(IV,33/1).*

Il est facile, en effet, de le constater, l'Ecriture, en parlant de liberté se place en général, non pas sur le plan psychologique (celui où chaque homme est libre de choisir ; celui aussi où tous les hommes, en vertu de leur nature, sont libres) mais sur le plan social (celui où chaque homme est capable d'exercer ou non sa liberté). Souvent elle oppose l'état de l'homme libre à l'état de l'homme esclave, précisément

parce que ces deux états sont différents, non pas au niveau psychologique des natures, mais au niveau de la conduite pratique. L'homme libre est celui qui est maître d'organiser sa vie comme bon lui semble, alors que la vie de l'esclave est toujours soumise à l'autorité de son maître qui lui dicte la voie à suivre, le travail à faire et qui peut même aller jusqu'à décider de son mariage.

C'est pourquoi le Christ nous ayant libérés de la domination de la mort qui tyrannisait l'humanité depuis le péché, nous pouvons maintenant nous donner à Lui, et en Lui, nous mettre au service de nos frères avec une générosité libératrice et ennoblissante :

> *"Car si la piété et l'obéissance à l'égard du maître de maison sont les mêmes chez les esclaves et chez les hommes libres (...) le service de la liberté est plus grand et plus glorieux que la docilité de la servitude".*
>
> *(IV,13/2).*

Cette grande liberté que les prophètes avaient annoncée, mais n'avaient pas pu donner :

> *"Comment les prophètes eussent-ils pu prédire la venue du Roi, proclamer à l'avance la bonne nouvelle de la liberté qui devait être donnée par Lui (...) s'ils avaient reçu l'inspiration prophétique d'un autre Dieu (...) /Pourtant/ nul d'entre eux, en mourant et en ressuscitant, n'ouvrit le Nouveau Testament de la liberté".*
>
> *(IV,34/3).*

C'est cette liberté, comme nous le verrons plus en détail, que le Christ, au nom de son Père, est venu nous apporter en plénitude :

> *"Mais dans les derniers temps, quand fut venue la plénitude du temps de la liberté, le Verbe en personne a, par Lui-même, purifié la souillure des filles de Sion, en lavant de ses propres mains les pieds de ses disciples, c'est-à-dire de l'Humanité recevant à la fin Dieu en héritage".*
>
> *(IV,22/1).*

> *"Il (le Seigneur) montrait que le Christ prédit par les prophètes est le Fils de Dieu, c'est-à-dire qu'Il se manifestait lui-même, venu pour restaurer la liberté de l'homme et lui donner en héritage l'incorruptibilité".*
>
> *(III,[illegible]).*

C'est bien en effet cette grande et noble liberté qu'il nous faut mainte-

nant développer en nous de façon à la hausser à sa pleine maturité qui sera communion à l'intimité et à l'immortalité divines (la liberté de la gloire des enfants de Dieu, Rom.,8/21) :

> *"Tous les évènements de cette sorte se sont accomplis au bénéfice de l'homme qui est sauvé, faisant mûrir son libre arbitre et le pouvoir qu'il a de choisir sa destinée en vue de l'immortalité et mettant l'homme en mesure d' être en éternelle communion avec Dieu (omnia quae sunt talia pro eo qui salvatur homine facta sunt, illud quod est sui arbitrii et suae potestatis maturantia immortalitatem et aptabiliorem eum ad aeternam subjectionem Deo praeparantia)".*
>
> *(V,29/1).*

C) LA LIBERTÉ ET LA NOTION DE CRÉATION.

En vertu de sa liberté de grâce, l'homme est capable de devenir "autre" que ce qu'il a été fait non seulement au plan moral mais même au niveau de l'existence (IV,37/6). Cette liberté avait été communiquée à l'homme dès le début (cf. IV,37/1 cité p.614).

L'Ecriture a toujours défendu cette liberté *(sui arbitrii ac suae potestatis hominem significans, IV,37/5)*. C'est pourquoi à l'adresse des gnostiques qui la niaient, Irénée spécifie :

> *"Ceux qui contredisent cela introduisent un Seigneur qui serait impuissant ou incapable de parachever (perficere) ce qu'Il aurait décidé, ou qui ignorerait ceux qui sont "choïques" par nature et ne peuvent recevoir son incorruptibilité".*
>
> *(IV,37/6).*

C'est au nom de leur notion de création par émanation que les gnostiques, d'une part affirmaient l'incorruptibilité naturelle de l'âme et, de l'autre niaient la liberté créatrice. A l'inverse, c'est au nom de l'Ecriture et de la notion de création ex nihilo qu'Irénée refusait l'incorruptibilité naturelle à l'âme et défendait sa liberté créatrice. La notion de liberté est étroitement liée à celle de la création, parce que c'est la notion de création qui détermine le rapport de dépendance qui relie les hommes (créatures) à Dieu (leur Créateur).

Dans la notion de création-émanation, cette dépendance conserve toujours le même visage : elle est et ne peut être que perpétuellement une nécessité. Dans la notion de création ex nihilo, la dépendance de l'homme vis-à-vis de Dieu est d'un caractère nécessaire au cours de sa vie temporelle mais cette vie ne se maintiendra éternellement que si la dépendance initiale est changée en une alliance consentie avec liberté et amour.

1° LA LOI DE "NECESSITE" DANS LA NOTION DE CREATION-EMANATION.

Nous l'avons vu dans l'analyse du livre II et spécialement dans celle du chap. 17 (cf. excursus A du chap. III), dans la notion de création-émanation, au niveau de la nature, les êtres émis ne peuvent pas jouir d'une nature spécifique et personnelle. Leur nature ne peut être qu'identique ou semblable à celle de leur principe émetteur. Même dans l'hypothèse d'une émanation-dégradation, (hypothèse invraisemblable, par ailleurs), la nature des êtres "dégradés" ne peut qu'avoir conservé une parenté étroite avec celle de leur source première.

Pareillement au niveau de l'existence, l'être émis n'a pas une existence ou un mode d'existence à lui. Son existence n'est en réalité que la prolongation de l'existence de son premier principe en qui il préexistait déjà.

Ainsi tout être émis ne possède ni une nature spécifique, ni un mode spécifique d'exister. Il dépend entièrement de sa source. Sa dépendance est nécessité.

C'est pourquoi, pour les gnoses, c'est de nature que les êtres sont bons ou mauvais (cf. I,7/5 et IV,37/2 cité p.614), et c'est de nature aussi qu'ils sont corruptibles ou incorruptibles, Les "choïques" par exemple, ne peuvent être que mauvais et voués à la disparition (cf. I,7/5 et IV,37/6 cité p.629). Quant aux "pneumatiques", ils sont nécessairement incorruptibles au plan moral et au plan physique (cf. I,6/2 et 7/3), comme l'or qui reste incorruptible même au milieu de la boue.

Avec une telle vision des êtres et de l'homme, il est compréhensible que le problème de la liberté ne hantait pas la conscience du

gnostique. Pour la gnose, Dieu Lui-même était soumis à la nécessité. Nullement supérieur aux natures émises, il était incapable de changer leur statut existentiel (cf. V,4/2 p.625 ; V,4/1 p.369). Seuls les valentiniens avaient prévu, pour les âmes, une classe intermédiaire, les "psychiques" dont le sort final aurait été dépendant de leur liberté. Dans le chap. II,29 commenté p.372 , Irénée démontre facilement les contradictions que soulève une telle exception.

Il reste que dans la notion de création-émanation, pour les êtres émis, tout est nécessité, leur condition morale comme leur condition existentielle. A ces deux niveaux, ils font partie intégrante du domaine de leur principe premier (qu'il soit bon ou mauvais) dont ils ne sont, pratiquement qu'une "excroissance".

Pour saisir sur le vif la notion de liberté qui se dégage de la notion de création par émanation, il nous a semblé plus éclairant pour le lecteur moderne de nous référer à un auteur chrétien actuel plutôt qu'à un gnostique du temps d'Irénée. C'est le livre de A.D. Sertillanges "L'idée de création et ses retentissements en philosophie" que nous avons choisi, parce qu'il est un des derniers en date sur la création. Nous ne le citons que pour mieux "situer" par contraste la position de la Tradition romaine.

a) *LA CONDITION DE L'HOMME DANS LE CONTEXTE DE LA NOTION DE CREATION-EMANATION.*

Avant de voir quelle liberté, la notion de création-émanation accorde à l'homme, il nous faut connaître quelle condition, elle lui assigne, au titre de créature.

1/ L'homme est totalement dépendant de Dieu à sa création :

> " La création n'est donc pas une venue à l'être" (p.43) (...) "Si
> " l'on regarde du côté de Dieu, on la conçoit comme une action d'un
> " certain genre, qu'on appelle aussi une émanation, une communica-
> " tion d'être" (p.44). (...)Nous appellerons la création, une dépendance totale par rapport à Dieu, somme toute, une pure relation"
> " (p.45) (...) "C'est ce qu'exprime saint Thomas, dans cette phrase
> " du "Contra gentes, II, c 18" : la création n'est pas un changement ;
> " c'est la dépendance même de l'être créé par rapport à son prin-
> " cipe" (p.49).

2/ Cette dépendance totale de l'homme vis-à-vis de Dieu reste identique tout au long de sa vie terrestre :

" Dieu n'est pas cause seulement que les êtres viennent au monde,
" mais encore qu'ils subsistent, parce qu'Il est le propriétaire de
" l'être et que être et dépendre de Lui, disions-nous, ne sont qu'une
" seule et même chose. Une telle proposition ne permet pas de distin-
" guer entre naître et durer. Naître, c'est être une première fois ;
" durer,c'est être ensuite. Si donc c'est selon l'être même qu'on
" dépend de Dieu, c'est pour tout le temps, et il n'y a d'exception
" aucune" (p.71).

" L'être des créatures, ne faisant pas addition à celui de Dieu, Lui
" appartient au même titre que le sien propre". (p.77).

3/ Et cette dépendance se poursuivra dans la vie éternelle :

" Des penseurs bien intentionnés, mais mal inspirés en cela, ont dit
" qu'un être une fois créé ne pouvait cesser d'être que par une ac-
" tion positive de Dieu, visant à sa destruction. C'était un hommage
" à l'autonomie de la créature, mais excessif ; car Dieu peut bien
" donner à ses créatures d'être et d'être autonomes ; mais Il ne
" peut pas leur donner de se passer de Lui, pas plus que la source,
" si généreuse qu'elle soit, ne peut donner au ruisseau de couler,
" en se coupant de communication avec elle" (p.69).

4/ Enfin cette dépendance est inscrite au plus profond de chaque être et de l'homme en particulier, sous forme d'un dynamisme nécessaire propre à chacun :

" L'être divin se trouvant comme émietté dans sa création, ce qui
" est UN en Dieu se manifestant dans l'univers varié et multiforme,
" il arrive que la tendance à la communication se diversifie dans
" les créatures de la même manière. Chacune agit, selon ce qu'elle
" est, c'est-à-dire que chacune participe à l'activité divine, se-
" lon ce qu'elle emprunte à l'être divin" (p.92).

" Par la création, puisqu'elle est une participation, une assimila-
" tion, une parenté, en somme, chaque être créé réalise une nature
" parente de Dieu et qui doit être animée d'un dynamisme semblable.
" Comme l'arbre produit la graine et tend à reproduire l'arbre,
" ainsi toute créature émanée de Dieu tend à imiter Dieu, sous la
" forme de l'Idée qui lui a donné naissance et qui, dans sa réalité,
" est identique à Dieu même" (p.97).

Bref, dans la notion de création-émanation, la dépendance qui unit l'homme-créature à Dieu, son Créateur, est d'une nécessité telle qu'on serait tenté de l'appeler "mécanique". C'est pourquoi l'auteur logique avec lui-même, après avoir défendu l'éternité de la création, se refuse à entrevoir une fin possible pour l'univers et pour l'homme en particulier : une destruction qui ne serait, en fait, qu'une cessation d'être :

" La destruction d'une de ses oeuvres, à plus forte raison de toutes,
" serait, de la part de Dieu, un désaveu de sa Sagesse créatrice que
" rien ne permet seulement d'entrevoir" (p.79).

b) LA LIBERTE DE L'HOMME DANS LA NOTION DE CREATION-EMANATION.

Dans le cadre de cette notion de création-émanation, que devient la liberté de l'homme, en regard de Dieu et de la vie ?

1/ L'homme sait que Dieu l'a engagé dans la vie, et cela d'une façon définitive.

2/ Vu la grandeur de l'existence accordée et sa durée illimitée, il admet volontiers que cette existence soit le don suprême que Dieu pouvait lui faire.

3/ Toutefois, il est obligé de reconnaître que ce don lui a été accordé d'autorité et d'une façon unilatérale. Il se trouve devant une situation de fait qu'il n'a jamais désirée ni voulue et qui, pourtant, l'engage pour l'éternité.

4/ Il lui reste une certaine autonomie. Mais, qu'il le veuille ou non, il restera lié à Dieu et à la vie ; son autonomie ne s'étend qu'aux modalités de ce rapport nécessaire. Par son intelligence, il peut prendre conscience des lois du dynamisme qui est inscrit dans sa nature et s'y opposer. Toutefois s'il les refuse, il sait qu'il s'engage dans un désordre permanent, source d'une souffrance éternelle au plus profond de son être, puisqu'éternellement il se trouvera en antinomie avec ce qu'il doit être.

C'est pourquoi A.D. Sertillanges, sans avoir traité directement du problème de la liberté, laisse parfois passer quelques phrases qui, loyalement, en soulignent la difficulté. En réponse à Renouvier, par exemple, qui cherchait selon son expression, à "prendre au sérieux la liberté" (p.183), il avait répondu dans une des pages précédentes, en citant une phrase du même auteur :

> " N'est-ce pas Renouvier lui-même qui a dit : "il y a des problèmes
> " légitimement insolubles" ? (...) Celui de la compossibilité de
> " l'activité créatrice maîtresse de tout ce qui se meut, et de l'ac-
> " tivité créée aussi autonome que si elle ne dépendait que d'elle-
> " même, est précisément un de ces problèmes-là" (p.96).

2° LA LIBERTE DANS LA NOTION DE CREATION EX NIHILO PARACHEVEE DANS LE CHRIST.

a) *PAR LA CREATION, DIEU A FAIT DE L'HOMME UN PARTENAIRE DIGNE ET LIBRE, CAPABLE DE CONCLURE UNE ALLIANCE AVEC LUI.*

La notion révélée de création ex nihilo donne à l'homme une tout autre perspective sur sa condition de créature, en regard de Dieu et en regard de la vie éternelle.

Ce dogme en effet, nous rappelle qu'il existe une absence radicale de continuité entre la nature du monde divin, source de vie, et les natures du monde créé dont l'homme dans sa totalité, fait partie. Il rappelle tout spécialement que la durée définitive des êtres n'est pas inscrite dans leur nature originelle, mais qu'elle dépend de Dieu seul (cf. chap. III, p.264-267).

Dieu jouit d'une nature spécifique qui n'est propre qu'à Lui. Il jouit aussi de l'Exister d'une façon telle que, chez Lui, l'Exister ne fait qu'un avec la nature : *"Je suis Celui qui suis"*.

Quant aux êtres créés, loin d'être un "émiettement du divin", ils possèdent, eux-aussi, leur nature spécifique qui n'est en rien semblable à celle de Dieu. Elle est "ex nihilo" et non pas "ex Deo" ou "de Deo". Ils ne participent en outre, à l'exister divin que suivant un mode créé qui leur est spécifique également. Dieu ne possède pas leur être "au même titre que le sien propre". Ce sont les êtres créés qui sont eux-mêmes les "propriétaires" de leur existence, en ce sens qu'ils participent à l'unique Exister divin, certes, mais selon un mode créé qui n'a rien de commun avec le mode selon lequel Dieu se possède.

Autant la notion de création-émanation insiste sur la dépendance inconditionnelle, autant la notion de création ex nihilo fait ressortir l'altérité des êtres créés : *"Ce qui a été fait est AUTRE que Celui qui l'a fait" (V,12/2)*. Tout être créé a sa nature, son mode d'exister, ses lois, son dynamisme qui lui sont propres et qui sont totalement différents de ceux de Dieu. Toutefois, l'homme n'a pas été simplement créé ex nihilo, il a aussi été créé *"secundum imaginem et similitudinem Dei"*. Parce qu'il a été créé ex nihilo, l'homme originellement est temporel. La mort est la

condition normale de sa nature. Mais, parce qu'il a été créé selon l'image et la ressemblance de Dieu, il sait aussi que tout son être peut se maintenir et s'épanouir dans une alliance de vie avec son Créateur et Père. Toutefois, cette alliance de vie ne pouvait être, de la part de Dieu, que liberté et amour du Père s'offrant en la personne de son Fils ; et de la part de l'homme elle ne peut être aussi que liberté et amour puisqu'il lui faut, en quelque sorte, renoncer à se posséder, pour se donner au Fils de Dieu. Il lui faut abandonner son mode propre d'exister, pour accepter de vivre, selon le mode divin.

b) *DANS LE CHRIST, L'HOMME PEUT TRANSFORMER SA DEPENDANCE ORIGINELLE ET TEMPORAIRE DE CREATURE EN UNE ALLIANCE ETERNELLE D'AMOUR FILIAL.*

De son côté, en effet, Dieu est éminemment *"libre et maître de son existence" (eleutheros kai autexousios)*. La tradition romaine aimait à rappeler ce point. Contre les gnoses, Irénée précise que c'est en vertu de cette liberté totale que le Créateur a tout fait et gouverne tout sans être soumis à la moindre nécessité :

> *"Il ne convient pas à Celui qui est au dessus de tout, puisqu'Il est libre et maître de son existence, de dire qu'Il est soumis à la nécessité (non decet autem Eum qui super omnia sit Deus, cum sit liber et suae potestatis, necessitatem servisse dicere)". (II,5/4 ; cf. aussi : II,1/1 ; II,30/9 ; IV,20/1 ; V,4/2).*

Il a créé l'homme, non pas par nécessité, pour assouvir une bonté débordante mais par amour *(libere et sponte, IV,20/1 et II,1/1)*. Il ne l'a pas créé pour le plaisir et la gloire de manifester sa puissance et d'avoir des êtres à son service. Il ne l'a créé que dans le but de susciter et ensuite de promouvoir un "AUTRE" qui serait le réceptacle conscient et libre de ses bienfaits *(in quem collocaret sua beneficia, IV,14/1)*.

Il a même tellement aimé l'homme pour l'homme qu'Il lui a envoyé son propre Fils et que ce Fils a poussé le don de Lui-même à ses frères jusqu'à la mort sur la croix. C'est bien jusqu'à la folie (1° Cor., 1/23) que Dieu a poussé le désintéressement pour l'homme, cet "AUTRE" auquel Il a donné l'existence.

Or, affirme non moins vigoureusement la tradition, *"c'est à*

sa ressemblance que/Dieu/ a fait les hommes capables de choisir librement leur destinée (et similes Sibi suae potestatis homines fecit, IV,38/4 cf. aussi IV,37/4 et IV,4/3 cités p.620)". C'est pourquoi, c'est sans contrainte et sans violence que le Christ offre à l'homme temporel de participer, en sa personne, à la vie éternelle :

> *"Ce n'est pas par une violence comparable à celle qui nous a dominés, au début, et qui a usurpé, dans son appétit inassouvi, ce qui ne lui appartenait pas, mais par la persuasion, comme il convenait que Dieu fît, que /le Verbe/ a reçu, par persuasion et non par violence, ce qu'Il voulait, afin que tout à la fois la justice fût sauvegardée et que la plasmatio originelle ne périt point".*
>
> *(V,1/1 ; cf. aussi IV,37/3).*

La dépendance actuelle de l'homme vis-à-vis de la vie, comme vis-à-vis de Dieu, est nécessité. Mais cette nécessité doit avoir un terme. Pour l'assumer, l'homme peut se donner librement au Christ qui lui offre une communion de vie éternelle. Il peut aussi refuser cette communion. Dieu ne la remplacera pas, en lui imposant une vie éternelle de souffrance. L'homme sait alors que suivant sa loi propre il s'enfoncera dans la mort définitive, avec des souffrances proportionnelles au mal qu'il aura commis.

Dans le cadre de la notion de création-émanation, tout est dépendance et une dépendance qui est et sera toujours nécessité.

Dans le cadre de la création ex nihilo parachevée dans le Christ, la vie de l'homme est aussi dépendance vis-à-vis de Dieu. Toutefois cette dépendance,qui ne pouvait être originellement que nécessaire et temporaire, ne se maintiendra éternellement que si elle est transformée en une alliance libre et aimante.

Certes, tout est grâce de la part du Père. C'est Lui qui a donné à l'homme, avec une nature raisonnable, la possibilité d'avoir une liberté de choix. C'est Lui, ensuite, qui lui propose, en la personne de son Fils, d'accéder à l'immortalité et de changer ainsi sa première liberté de choix en une liberté créatrice. C'est donc par grâce que Dieu a voulu que l'homme ait son domaine à lui, sa nature à lui, son mode d'exister à lui pour que, dans ce domaine qui lui est propre l'homme ait le pouvoir, en dehors de toute présence contraignante de choisir sa destinée (suae potestatis).

Pour bien souligner cette gratuité, Irénée présente toujours Dieu comme étant, dans son immense bonté, le premier à offrir ses biens à l'homme. Pour celui-ci dès lors, la liberté consiste dans le choix qu'il a d'accepter et de garder ces bienfaits, ou de les refuser :

"D'une part, Dieu donne le bon conseil à tous ; d'autre part, Il a mis dans l'homme le pouvoir de choix, comme Il l'avait fait déjà pour les anges - car ceux-ci sont raisonnables - afin que ceux qui auront obéi possèdent en toute justice le bien donné par Dieu et conservé par eux, tandis que les désobéissants seront en toute justice frustrés de ce bien et subiront le châtiment mérité. Car Dieu, dans sa bonté, leur avait donné le bien ; mais eux, au lieu de le garder avec un soin scrupuleux et de l'estimer à sa valeur, ont méprisé la suréminente bonté de Dieu. Pour avoir rejeté le bien et l'avoir en quelque sorte craché loin d'eux, ils encourront donc le juste jugement de Dieu, comme l'a attesté l'apôtre Paul dans l'épître aux Romains, lorsqu'il dit : "Méprises-tu les richesses de sa bonté, de sa patience et de sa longanimité, ignorant que la bonté de Dieu te pousse à la pénitence ?"

(IV,37/1).

"En fait tous sont de même nature, capables de retenir et de faire le bien, capables aussi de le rejeter et de ne pas le faire".

(IV,37/2 ; voir aussi IV,39/3 - 39/4 et V,27/2).

C'est surtout dans le don que le Christ nous fait de sa personne que notre liberté trouve sa promotion et son apogée. C'est pourquoi la tradition romaine présentait la foi, non pas comme un acte de soumission ou de subordination, mais comme une source d'ennoblissement : à l'homme qui, de par son origine, n'est qu'une créature soumise à son Créateur, elle offre la possibilité d'accéder, dans la liberté et la générosité, à la dignité d'enfant du Père. Nous avons lu, à ce sujet, la déclaration de IV,37/5 où Irénée traite du lien qui unit la liberté à la foi et à la vie éternelle dans le Christ. Il avait déjà souligné ce rapport en IV,16/5 :

"C'est pourquoi les préceptes qu'Il leur avait donnés (par Moïse) pour la servitude et comme des signes, Il les a abolis par la nouvelle alliance de liberté ; mais les préceptes naturels qui conviennent à des hommes libres et qui sont communs à tous, Il les a accrus, accordant aux hommes, avec libéralité, de connaître Dieu comme Père par l'adoption et de l'aimer de tout coeur et de suivre

son Verbe sans s'en détourner, en s'abstenant non seulement des actes mauvais, mais même de leur désir (...) comme des gens qui ont reçu le pouvoir de la liberté : car c'est surtout DANS L'EXERCICE DE CELLE-CI QU'ON EPROUVE SI L'HOMME RESPECTE ET AIME LE SEIGNEUR ; c'est pourquoi Paul dit que nous n'avons pas la liberté pour servir de voile à notre malice, mais pour l'épreuve et la manifestation de notre foi".

(IV,16/5).

En défendant le lien étroit entre la liberté et la Vie par la foi au Christ, l'évêque de Lyon ne faisait que redonner l'enseignement apostolique tel que nous le voyons consigné, vers le milieu du siècle, dans la tradition romaine. Dans le chapitre 61 de sa Ière Apologie, en effet, Justin donne un exposé sur le baptême qui confirme en tous points cette promotion dans la vie et la dignité à laquelle l'homme accède par l'alliance qu'il fait avec le Christ dans le baptême :

" Et voici la doctrine que les Apôtres nous ont transmise sur ce sujet. Dans notre première génération, nous naissons SANS LE SAVOIR ET PAR NECESSITE, d'une semence humide, grâce à l'union mutuelle de nos parents. Nous vivons ensuite avec des habitudes mauvaises et des inclinations perverses. Pour que nous ne restions pas ainsi les enfants de la nécessité et de l'ignorance, mais de l'élection et de la connaissance, pour que nous obtenions la rémission de nos fautes passées, on invoque dans l'eau sur celui qui veut être régénéré et qui se repent de ses péchés, le Nom de Dieu le Père (...) de Jésus-Christ (...) et de l'Esprit Saint". *(1°Apol.,61).*

Dans l'excursus A nous approfondissons un peu plus ce problème du baptême et celui de la relation qui existe entre la "nouvelle naissance" et la liberté. (cf. p.669 à 687).

D) LES TROIS GRANDES ÉTAPES DE LA PROMOTION DE LA LIBERTÉ.

Parce que la promotion de l'homme vers l'intimité divine, source d'incorruptibilité, est liée à la promotion de la liberté elle-même, celle-ci a suivi les mêmes étapes historiques : doté originellement, quoique d'une façon encore instable, de la liberté créatrice, l'homme l'a perdue par sa faute ; c'est le Christ qui la lui a rendue, en la confirmant et en la rendant éternelle. Ces grandes étapes historiques sont nettement soulignées par Irénée dans le chap. 37. Après avoir parlé de la liberté originelle (§ 1), il insiste tout particulièrement sur la liberté de la foi dans le Christ (§ 5) et il termine par cette belle conclusion sur la pédagogie divine :

> *"Ainsi Dieu a-t-il fixé toutes choses à l'avance, en vue de l'achèvement de l'homme, et de la réalisation et de la manifestation de ses économies, afin que sa bonté éclate et que sa justice s'accomplisse, que l'Eglise soit "configurée à l'image de son Fils" (Rom., 8/29) et qu'un jour, enfin, l'homme en vienne à être assez parfaitement mûr pour voir et saisir Dieu".*
>
> *(IV,37/7).*

1° LA LIBERTE ORIGINELLE.

Nous avons vu au chap. V, en analysant IV,39/2-3, cité p.484, comment l'évêque des Gaules concevait la condition originelle de l'homme. L'homme-Adam n'était pas achevé, il était "ateleios". Toutefois dès le début Dieu avait tout mis en oeuvre pour qu'il ne restât pas prisonnier de la nécessité (comme le sont les animaux). Il l'avait doté avec la raison d'une liberté de choix. Surtout la présence exceptionnelle du Verbe lui offrait la possibilité de créer une communion entre lui et Dieu. Le mot latin est "communicatio" et non communio. S'il ne s'agissait pas d'une communion de vie comparable à celle que nous offre actuellement le Verbe fait chair, néanmoins, il s'agissait d'une réelle communion d'amitié :

> *"Mais, objecte-t-on, Dieu n'aurait pas dû faire les anges tels qu'ils pussent désobéir, ni les hommes pour qu'ils devinssent aussitôt in-*

grats envers Lui, par là même qu'ils seraient doués de raison, capables d'examen et de jugement, et non - comme les êtres dépourvus de raison et de vie qui ne peuvent rien faire par leur propre volonté, mais sont traînés au bien par nécessité et par contrainte - assujettis à une unique tendance et à un unique comportement, inflexibles et privés de réflexion, incapables d'être jamais autre chose que ce qu'ils auraient été faits.

Dans une telle hypothèse, répondrons-nous, le bien n'aurait aucun charme pour eux ; la communion avec Dieu serait sans valeur et il n'y aurait rien d'estimable dans un bien qui leur serait acquis sans tension, ni souci, ni application de leur part et aurait surgi automatiquement et sans effort (Sic autem nec suave esset eis quod est bonum, neque pretiosa communicatio Dei, neque magnopere appetendum bonum quod sine proprio motu et cura et studio provenisset, sed ultro et otiose insitum)".

(IV,37/6).

La communion d'amitié de l'homme avec Dieu *(communicatio Dei)*, est-il précisé, n'était nullement innée. Elle n'était pas inscrite dans la nature originelle de l'homme et ne découlait pas de source, d'une façon automatique et sans effort *(ultro et otiose insitum)*. Au contraire, de la part de l'homme, elle devait être le résultat d'une tension personnelle, faite de souci et d'application *(suo proprio motu et cura et studio)*.

C'est pourquoi le Verbe était présent à l'homme ; Il l'était même d'une façon exceptionnelle pour permettre à l'homme de réaliser cette communion d'amitié et l'aider par ses conseils à dominer les forces naturelles de la création. C'est ainsi que l'homme devait entrer dans un processus d'immortalité. Au regard de cette condition originelle, on peut dire que nos premiers parents jouissaient de cette grande liberté qui est liée à l'immortalité et que nous avons appelée "liberté de grâce créatrice".

"Cette parole : "Que de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, et vous n'avez pas voulu !" (Mt.,23/37) - illustrait bien la loi originelle de la liberté de l'homme. Car Dieu l'a fait libre, ayant dès le début la maîtrise de sa destinée (ab initio habentem suam potestatem), tout comme son âme à soi, pour user du conseil de Dieu d'une façon volontaire et sans être contraint par Celui-ci".

(IV,37/1).

"Et pour qu'il devînt vivant, /Dieu/ souffla sur son visage un souffle de vie, de telle sorte que et selon le souffle et selon la chair façonnée, l'homme fût semblable à Dieu. Donc il était libre et maître de sa destinée, ayant été fait par Dieu pour avoir autorité sur tous les/êtres/ qui seraient sur la terre".

(Epid.,11).

A Rome d'ailleurs, quelques décades plus tôt, Justin exposait une doctrine identique :

"Dieu voulant que les anges et les hommes aient le libre arbitre et soient maîtres de leur destinée (toutous en eleutheria proairesei kai autexousious), les avait façonnés de telle sorte qu'ils devaient faire selon le pouvoir d'action qu'Il avait donné à chacun, avec l'intention de les garder à l'abri de la corruption et du châtiment s'ils choisissaient ce qui Lui plaît (kai aphthartous kai atimôrètous autous tèrèsai), et s'ils commettaient le mal de les châtier chacun comme il Lui semblerait bon".

(Dial.,88).

"Voulant que les anges et les hommes suivent sa volonté, Dieu a décidé de les faire maîtres de leur destinée par la pratique de la justice (autexousious pros dikaiopraxian), dans le but qu'ils sachent par qui ils ont été faits et par qui ils existent encore maintenant, alors qu'ils n'existaient pas auparavant (meta logou tou epistasthai autous huph'hou gegonasi kai di'hon eisi, proteron ouk ontes), avec l'obligation naturelle d'être jugés par Lui s'ils agissaient contrairement à la droite raison".

(Dial.,141).

La Tradition d'Antioche n'était pas moins affirmative sur cette liberté qui devait permettre à l'homme d'atteindre l'immortalité :

"Dieu transporta l'homme de la terre, dont il était fait, dans le paradis, et lui donna un principe de progrès suivant lequel il pût se développer et arriver à la perfection, voire même participer à la divinité et ainsi monter au ciel - en effet, l'homme fut établi dans une situation intermédiaire, ni complètement mortel ni complètement immortel, mais capable des deux ; de même cette région du paradis, par sa beauté, était intermédiaire entre le monde et le ciel - monter au ciel, dis-je, en possession de l'immortalité".

(Ad Aut.,II,24).

" (...) Par nature, l'homme n'était pas plus mortel qu'immortel (...) Ainsi, penchait-il vers la voie d'immortalité en suivant le commandement de Dieu ? Il en devait recevoir l'immortalité pour récompense et être divinisé. Se tournait-il vers les oeuvres de mort, en désobéissant à Dieu ? Lui-même devenait cause de sa propre mort. En effet, Dieu avait créé l'homme libre et maître de sa destinée (eleutheron gar kai autexousion epoièsen ho Theos anthrôpon)".

(Ad Aut.,II,27).

Ainsi l'homme originel "inachevé" se trouvait devant le choix, ou bien de se parachever progressivement dans l'amour et l'union aux autres et à Dieu en écoutant les conseils du Verbe ou de refuser ce parachèvement et de disparaître, non moins progressivement. Il était effectivement *"ipse sibi causa, IV,4/3"*. C'est unitéralement que Dieu Lui avait communiqué sa première existence temporelle mais, par dignité pour Lui-même et pour sa créature, le Père avait décidé que l'homme ne participerait à la vie éternelle - qui est foi et soumission au Verbe, IV,39/3 - qu'à la suite d'une alliance libre et affectueuse de sa part.

2° LA LIBERTE PERDUE PAR LE PECHE.

a) *LA MORT A ETOUFFE LA LIBERTE DE L'HOMME.*

L'alternative posée originellement à l'homme, nous laisse entrevoir la blessure mortelle que le péché a portée à sa liberté. Par l'apostasie, en refusant sa promotion en Dieu, l'homme s'est condamné à ne pas persévérer dans la vie. Il a choisi de demeurer inachevé : *"si tu Lui résistes et si tu fuis ses Mains, la cause de ton inachèvement résidera en toi qui n'as pas obéi, non en Lui qui t'a appelé" (IV,39/3)*. Les horizons immenses et infinis offerts par l'économie divine se sont fermés. L'homme s'est lui-même emmuré dans une prison dont les limites sont la mort. Quoiqu'il fasse et quel que soit le bien réalisé, tout ne peut que se briser contre les murs de celle-ci. C'est bien cela que les Anciens avaient compris dans ce qu'ils appelaient le "fatum" ou la "destinée" : "la mort change la vie en destin, parce qu'elle limite définitivement, parce qu'elle fixe à jamais l'inachevé" (S. Pétrement, op. cit.,p.179). Le péché n'a pas enlevé à l'homme sa liberté psychologique de choix qui est liée à sa nature. L'homme conserve et conservera toujours le libre

arbitre. Mais, c'est le champ d'action et d'expansion créatrice de cette liberté qui, alors qu'il était illimité auparavant, s'est trouvé limité par la mort. L'homme s'est livré à celle-ci, en se livrant à Satan. Elle est devenue sa reine implacable. Nous retrouvons toutes les expressions irénéennes sur notre condition d'esclaves et de captifs. L'homme peut entreprendre ce qu'il veut, il peut même tenter de se dépasser dans l'héroïsme, tout sera repris par la mort, son ennemie qui ne lui rendra, comme salaire, que la souffrance.

Par voie de conséquence, sous l'empire et à l'ombre de la mort, l'homme est amené obligatoirement à découvrir le monde sous un angle très différent. Quand le définitif et l'immortel sont devenus inaccessibles, le temporel et le passager deviennent les seuls biens désirables, tout en n'étant pas et de loin, la solution la meilleure, ils restent seuls à la portée de l'homme.

Le bonheur immédiat et palpable, malgré ses limites, malgré le vide profond qu'il laissera par la suite pour n'avoir fait sans l'avoir comblé qu'aviver un désir d'infini, devient malgré tout le seul désirable parce qu'il est le seul accessible. Puisque les cieux lui sont fermés l'homme n'a plus que la terre, avec ses joies fugaces et fragiles, pour connaître un peu de bonheur. Les biens matériels pourtant si trompeurs, ont pris pour lui une valeur et un poids déséquilibrants.

L'homme, par le péché, a refusé l'éternel ; il a fait ainsi du bien passager et terrestre, un centre de gravité qui le désaxe, parce que ce bien est le seul qu'il puisse atteindre.

b) *SOUS L'EMPIRE DE LA MORT, LA LIBERTE EST DEVENUE CORRUPTRICE.*

Ainsi est née la concupiscence. Elle n'était pas à l'origine du péché ; elle en est plutôt, du moins au départ, une conséquence. C'est pourquoi, elle aliène l'homme plus intensément. Lui dont la nature est ouverte sur l'immortalité divine, il s'est trouvé dans la condition instable de ne plus pouvoir tenter son parachèvement que dans la possession de biens terrestres qui l'alourdissent toujours davantage.

La chair a pris le dessus sur l'Esprit, comme l'affirme Paul dans l'épître aux Romains 7/14-20 (cf.III,20/3 cité p.649). Psychologiquement, l'homme reste libre de son choix. Mais sous la domination et à l'ombre de la mort, il n'est plus en mesure d'apprécier la juste valeur

des choses et donne aux biens terrestres, la proportion déformée et démesurée que le moindre bruit prend dans la nuit. Ceci éclaire et confirme ce que nous avons dit sur l'état de l'homme, après le péché. Toute la gravité du péché résidait effectivement, dans l'apostasie. Grave, cette rupture l'était à cause de l'ingratitude qu'elle manifestait à Dieu. Grave, elle l'était aussi par le processus de mort qu'elle a engendré car la mort, non seulement a fait peser sur sa victime son cortège de souffrances et de maladies, mais elle l'a troublée profondément au niveau psychique et moral. C'est bien mortellement qu'elle a blessé la liberté qui donnait à l'homme la faculté de se créer dans une communion avec Dieu et qui, après le péché, s'est trouvée dans l'impossibilité d'atteindre sa plénitude. La voilà comme prise dans le cercle vicieux de ne pouvoir se réaliser que dans les biens qui l'enlisent toujours plus. De créatrice qu'elle était, la liberté est devenue corruptrice. Elle est devenue désormais pour l'homme *"une liberté qui voile sa malice".(1° Pi., 2/16 cité IV,16/5 (p.638) ; cf. IV,37/4 (p.620).*

3° NOTRE LIBERTE RETROUVEE ET ENNOBLIE DANS LE CHRIST.

a) LES TEMOIGNAGES SUR CETTE LIBERTE DE GRACE RETROUVEE ET ENNOBLIE.

Par son apostasie, l'homme avait perdu sa condition originelle d'homme libre. Il était devenu l'esclave de la mort et du démon. Ce sont *"ces liens qui nous assujettissaient à la mort que le Christ a brisés" (V,19/1) :*

> *"Il appelait à Lui tous les hommes qui gémissent ; Il apportait la délivrance à ceux que leurs péchés avaient rendus captifs, les dégageant de ces liens dont Salomon a dit : "Chacun est garotté par les liens de ses péchés" (Prov.,5/22).*
> *(III,9/3).*

> *"En effet, à l'origine /l'ange apostat/ avait persuadé à l'homme de transgresser le commandement du Créateur et l'avait réduit sous son pouvoir, car son pouvoir consiste dans la transgression et l'apostasie, et c'est précisément par celles-ci qu'il avait enchaîné l'homme. Aussi fallait-il qu'il fût à son tour vaincu par le moyen de l'homme et enchaîné par les liens mêmes par lesquels il avait*

enchaîné l'homme, afin que l'homme ainsi libéré pût revenir à son Seigneur (...) Car c'est l'enchaînement de celui-là qui fut la libération de l'homme.(...) Quant à l'homme auparavant réduit en captivité, il échappa au pouvoir de son possesseur par la miséricorde de Dieu le Père, qui eut pitié de l'ouvrage par Lui modelé et lui octroya le salut en le restaurant par le Verbe, c'est-à-dire par le Christ, afin que l'homme sache par expérience que ce n'est pas de lui-même, mais par un pur don de Dieu qu'il reçoit l'incorruptibilité".

(V,21/3).

Par le fait même, cette liberté de grâce créatrice qui avait été perdue en Adam, Irénée aime rappeler que le Christ l'a rendue, *"Lui qui est venu au secours de l'homme et l'a restauré dans la liberté" (III,23/2) :*

"Qui libertatem hominibus restauraverit et adtribuerit incorruptelae hereditatem".

(III,5/3 cité p. 628).

C'est précisément en nous délivrant du péché et de la mort (III,19/1 et IV,22/1) qu'Il s'est manifesté au monde comme le *"Verbe de la liberté" (Verbum libertatis, IV,33/1)*, venu en libérateur de l'homme *(liberatorem, IV,33/1) :*

"Mais le Verbe,en libérant l'âme, enseignait aussi à purifier le corps par elle, d'une manière volontaire. Cela fait, il fallut que fussent supprimées les chaînes de la servitude auxquelles l'homme était désormais accoutumé, et qu'il suivît Dieu sans chaînes, mais qu'en même temps fussent amplifiés les préceptes de la liberté et que fût accrue la soumission au Roi, pour que nul, en revenant en arrière, ne se montrât indigne de son Libérateur".

(IV,13/2 ; cf. aussi IV,13/3-4 et Epid.,25).

La mission du Christ, toutefois, n'était pas simplement de remettre l'humanité dans la voie qui devait la conduire vers Dieu ; son but était surtout de lui révéler l'épanouissement où conduit cette voie. C'est pourquoi, correspondante à la plénitude des temps, le Christ est venu apporter aussi une plénitude de liberté :

"Venu dans les derniers temps, Il a inauguré aussi la plénitude de la liberté (in novissimis autem temporibus, venit plenitudo temporis libertatis)"

(commentaire de IV,22/1).

La liberté inaugurée en Lui était aussi nouvelle que notre statut actuel d'adoption filiale est nouveau par rapport au statut originel : *"Il a ouvert et scellé la Nouvelle Alliance de Liberté, entre l'homme et Dieu"* (On trouve l'expression Novi Testamenti libertas : III,10/5 ; III,12/14 ; IV,9/1 - 16/5 - 33/14 - 34/3). Ce que nous avons dit à propos des mots composés avec la particule "re" : recapitulare, restituere, recapitulare ... est vrai aussi pour la liberté que le Christ a restaurée. A la liberté originelle, Il a apporté une nouveauté : *"C'est également Lui qui nous a rendu la liberté dans la nouveauté, c'est-à-dire qui a multiplié la grâce venant de Lui" (IV,9/1)*. Cette nouveauté, bien entendu, est liée à l'alliance nouvelle qu'Il a instaurée et qui trouve sa consommation dans sa propre personne, car, en elle, *"Le Dieu unique a ouvert aux hommes une économie nouvelle de Liberté par l'alliance nouvelle de la venue de son Fils" (III,10/5 ; cf. aussi IV,34/3)*.

C'est cette loi nouvelle de liberté *(lex libertatis, III,15/3), "annonciatrice d'une alliance nouvelle, conciliatrice de paix et loi vivifiante" (IV,34/4)* qu'après le Christ et envoyés par Lui, les Apôtres de la liberté *(Apostoli libertatis, III,15/3)* ont diffusée par le monde (cf. III,1/1 ; IV,34/4 et 1° Clém.,2/2). Ils sont partis pour annoncer partout l'Evangile qui doit faire de nous des hommes *"qui ont reçu le pouvoir de la liberté : car c'est surtout dans l'exercice de celle-ci qu'on éprouve si l'homme respecte et aime le Seigneur. C'est pourquoi Paul (Pierre) dit que nous avons (...) la liberté (...) pour l'épreuve et la manifestation de notre foi" (IV,16/5)*.

C'est donc bien cette liberté de grâce créatrice que le Christ a redonnée aux hommes, en leur offrant de participer en Lui à son Esprit de vie :

> *"Les Apôtres donnaient un Testament nouveau de liberté à ceux qui avaient reçu par l'Esprit Saint une foi nouvelle en Dieu". (III,12/15).*

En la personne du Christ, en effet, les hommes peuvent devenir librement l'héritage de l'Esprit et connaître finalement son incorruptibilité :

> *"C'est d'ailleurs pour cela que le Christ est mort, pour que le Testament de l'Evangile, ouvert et lu au monde entier, rende d'abord libres ses esclaves, puis les constitue héritiers de ses biens, par là même que l'Esprit les recevrait en héritage, comme nous l'avons montré : car c'est le Vivant (l'Esprit Saint) qui hérite et c'est la chair qui est possédée en héritage". (V,9/4).*

b) *C'EST MARIE QUI, LA PREMIERE, A OUVERT LA VOIE DE LA NOUVELLE LIBERTE DE GRACE CREATRICE.*

Il nous faut comprendre maintenant pourquoi et comment le Christ a redonné à l'homme une liberté ennoblie. C'est Marie qui a inauguré cette nouvelle liberté, lors de l'Annonciation. C'est elle qui nous donne la réponse à la question posée et qui nous révèle le lien étroit qui unit cette liberté avec la foi (cf. p.637-638).

En étudiant les différents aspects de la Récapitulation, Irénée confronte Eve et Marie. Il termine ainsi :

> *"Pareillement aussi, le noeud que la désobéissance d'Eve avait noué a été dénoué par l'obéissance de Marie : ce qu'en effet la vierge Eve avait lié par son incrédulité, la Vierge Marie l'a délié par sa foi" (quod enim alligavit virgo Eva per incredulitatem, hoc virgo Maria soluit per fidem).*
>
> *(III,22/4).*

Justin avait déjà fait le même parallèle :

> *"Ainsi le Christ reprenait la voie qui fut celle du début quand, issue du démon, la désobéissance s'élança dans le monde et ouvrit la porte de la dissolution. En effet, Eve créée vierge et alors qu'elle n'avait pas encore conçu, devint grosse de la parole du serpent et engendra la désobéissance et la mort. A l'opposé Marie, vierge aussi, conçut la joie et la foi, lors de l'annonce que lui fit l'ange Gabriel, en lui annonçant que l'Esprit du Seigneur viendrait sur elle et que la Puissance du Très-Haut la couvrirait de son ombre, et qu'à cause de cela l'Etre saint qui devait naître d'elle serait le Fils de Dieu ; et elle répondit : "Qu'il m'arrive selon ta Parole".*
>
> *(Dial.,100).*

C'est en refusant leur foi et leur soumission au Verbe (l'arbre de vie) que nos premiers parents avaient lié la condition humaine à la nécessité et à la mort. Trompés, certes, mais aussi par manque de foi au Verbe, leur conseiller et guide, ils avaient cru conserver la jeunesse éternelle au moyen de leurs propres forces personnelles jointes à celles de la création (l'arbre de la connaissance du bien et du mal). Sur ce point Irénée est formel. Par trois fois il répète explicitement que c'est bien sous le prétexte d'immortalité que le démon les séduisit : III,23/1 ;

III,23/5 ; IV, préf. 4 cités p.425. Ils ont cru en l'immortalité de l'homme par l'homme. En fait, ils n'ont engendré que la mort.

Puisque le mensonge luciférien avait porté sur l'immortalité de l'homme par l'homme (immortalité naturelle), le salut ne pouvait venir que de la vérité, c'est-à-dire de l'immortalité de l'homme par Dieu. C'est ce que les prophètes avaient annoncé. Pour la jeune Eglise, en effet, la grande prophétie d'Isaïe, le "signe de l'Emmanuel" ne pouvait être un "signe" que dans la mesure où l'Emmanuel devait naître directement d'une vierge, sans le concours d'un homme. C'est avec vigueur qu'Irénée défend cette interprétation tout au long de III,21. Voici l'essentiel de son argumentation :

> *"Qu'aurait eu d'extraordinaire et quel signe eût constitué le fait qu'une jeune femme conçût d'un homme et enfantât, ce qui est le cas de toutes les femmes qui ont eu des enfants ? Mais, puisque le salut, pour les hommes, devait se faire d'une façon inattendue, par le secours de Dieu, ainsi l'enfantement de la part d'une vierge était aussi inattendu ; Dieu /seul/ pouvant donner ce "signe", sans nulle intervention humaine".*
>
> *(III,21/6).*

C'est d'ailleurs à l'aide de cette prophétie que l'ange disculpa Marie aux yeux de Joseph (Mt.,1/23 cité III,16/2 et 21/4 et 9/2) en lui annonçant que l'enfant était né selon la prédiction d'Isaïe :

> *"Par ces paroles du prophète, il persuadait Joseph et disculpait Marie (cf. Justin, Dial.,78) en montrant qu'elle était cette vierge même qu'Isaïe avait annoncée à l'avance comme devant enfanter l'Emmanuel".*
>
> *(IV,23/1).*

Si l'Eglise naissante avait ainsi compris le "Signe de l'Emmanuel" prédit par Isaïe, c'est que Marie, elle aussi, l'avait ainsi compris, mieux préparée qu'elle était à découvrir le sens exact voulu par l'Esprit.

Cela nous explique la réponse mystérieuse qu'elle fit à l'ange venu lui annoncer qu'elle avait été choisie, entre toutes, pour être la mère du Messie-Sauveur. Pour lui signifier ce que Dieu attendait d'elle, le Messager lui révèle qu'elle est la vierge dont Isaïe avait parlé : *"Voici que tu concevras et enfanteras un Fils et tu lui donneras le nom de Jésus"* (Le prophète avait dit *"Emmanuel"*). Or Marie répond : *Comment cela se fera-t-il car je ne connais pas l'homme" ?*

Confrontée au récit de la faute ainsi que le demande la doctrine de la Récapitulation, cette phrase prend un éclairage très significatif. Marie avait compris que le péché de l'homme (et sa mort) avait été de croire en l'immortalité de l'homme par l'homme. C'est pourquoi le "Signe de l'Emmanuel" ne pouvait être, pour elle, que le "Signe de la Vierge", en ce sens qu'elle était convaincue que le salut pour l'homme (son immortalité définitive) ne pouvait pas venir de l'homme ; il ne pouvait être que le fruit d'une alliance entre les forces humaines et le secours de l'intervention divine.

Sur ce point la catéchèse romaine est très explicite :

> *"Voilà pourquoi "le signe" de notre salut, l'Emmanuel, né de la Vierge est le Seigneur Lui-même* (Sagnard pense devoir traduire ici par *"est /donné par/ le Seigneur Lui-même") car c'était le Seigneur Lui-même qui sauvait les hommes, puisque ceux-ci, par eux-mêmes, ne pouvaient se sauver. Cette infirmité de l'homme, Paul la proclame en ces termes : "Je sais que le bien n'habite pas en ma chair" (Rom., 7/18), indiquant par là que le "bien" de notre salut ne vient pas de nous, mais de Dieu ; et encore "malheureux que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ?" après quoi, il présente ce Libérateur : c'est la grâce de J.C.N.S.".*
>
> *(III,20/3).*

L'auteur continue dans le même paragraphe et dans le suivant à citer les prophètes pour appuyer son thème :

> *"Aussi bien est-ce du secours de Dieu et non de nous-mêmes que nous pouvions tenir notre salut".*
>
> *(III,20/3).*

C'est pourquoi, conclut-il au chap. suivant, le "Signe de l'Emmanuel" c'est-à-dire le signe du salut de l'homme, ne pouvait être que le "Signe de la Vierge" :

> *"Donc Dieu s'est fait homme et le Seigneur Lui-même nous a sauvés, en nous donnant le "Signe de la Vierge".*
>
> *(III,21/1).*

Dans cet éclairage, qui est celui de la Tradition apostolique elle-même, on comprend la réponse de Marie : si je dois être la mère du Sauveur (Jésus = Dieu sauve), ce Sauveur ne peut pas être le fruit de l'homme, comme le dit l'Apôtre Jean - or qui, mieux que lui, connaissait Marie

et sa pensée ? -, le Sauveur ne pouvait être engendré *"ni du sang, ni du vouloir de chair, ni du vouloir d'homme, mais de Dieu"* (cf. Jn.,1/13 cité III,16/2 - 19/2 - 21/5 - 21/7 ; V,1/3). D'où la réponse de Marie : *"Je ne connais pas l'homme"*. Cette réponse n'était donc pas un refus. Elle n'était, au contraire, que l'expression de sa conviction profonde que le salut, pour l'homme, ne pouvait être que le fruit d'une alliance libre entre les capacités vierges de l'humaine nature et une intervention directe de Dieu. Un seul point d'interrogation restait : quelle devait être la nature de cette intervention divine et comment y répondre. L'ange alors lui expliqua que l'enfant qui naîtrait d'elle ne serait pas simplement un enfant né par miracle d'une vierge uniquement (parthenogenèse), mais qu'il serait vraiment le "Fils de Dieu" parce que ce serait la Puissance vitale même de Dieu, l'Esprit Saint, qui viendrait animer la cellule humaine qu'elle-même pouvait offrir :

> *"L'ange lui répondit : "l'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance (vitale) du Très-Haut te couvrira ; c'est pourquoi l'enfant sera saint et sera appelé Fils de Dieu.*
>
> *Marie dit alors : "Je suis à la disposition du Seigneur, qu'Il fasse en moi selon sa Parole (son Verbe)".*
>
> *(Lc.,1/35-38).*

"Le serpent trompa Eve, en lui promettant ce qu'il n'avait pas lui-même" (à savoir l'immortalité) (IV,préf.,4). Séduite, Eve refusa sa foi au Verbe. Elle avait cru au mythe luciférien de l'immortalité de l'homme par l'homme. Elle n'avait alors conçu et enfanté que tristesse et mort (cf. Dial.,100). Au contraire, c'est avec une lucidité parfaite - sa réponse le prouve assez - que Marie a donné sa foi, non plus à l'homme, mais au Verbe de vie. Dieu, en la circonstance, avait tenu à l'éclairer par la prophétie d'Isaïe et par les explications de l'ange sur la conception du Saint Esprit. Dieu avait voulu tous ces éclaircissements pour permettre à Marie de dire son "Fiat" en toute liberté et avec un amour total, car la Nouvelle Alliance qu'elle a inaugurée n'est plus un contrat passé avec des esclaves qui ne sont pas mis au courant, mais une alliance d'amour nouée par ceux qui s'aiment. (cf. IV,13/4 cité p.623 et les textes des p. 637-638). C'est pourquoi Marie s'est engagée *"avec cette liberté de ceux qui entendent servir loyalement, avec empressement et de tout coeur" (legitime et prono animo et toto corde) (IV,11/4) :*

> *"En connexion étroite, nous trouvons Marie obéissante et disant : "Voici Seigneur, votre servante, qu'il me soit fait selon votre Parole".* *(III,22/4)*

"Vierge, elle a alors conçu Vie et Joie" (Dial.,100).

Marie, en effet, c'était l'enfant de l'humanité éclairée et éduquée par le Verbe tout au long de l'histoire du peuple élu. En elle, l'humanité avait enfin compris que son salut, c'est-à-dire sa jeunesse éternelle, ne peut être que le fruit d'une alliance libre entre la nature humaine et la vie divine. Eclairée, c'est en toute liberté qu'Elle a dit "Oui" à cette alliance ; c'est en toute liberté et amour qu'elle a dit "Oui" au Verbe et à son immortalité. *"En elle l'humanité était devenue apte à la liberté (habilis factus est ad libertatem) (IV,4/1).* Jésus, son enfant, Sauveur de l'Homme, a effectivement été le *"Fruit de la liberté" (IV,4/1).*

Or, ce que le Christ a été pour Marie représentante de l'Humanité, Il l'est pour chacun de nous, Il est "Jésus", c'est-à-dire "Dieu qui sauve" ; Il est l'immortalité qui s'offre à la liberté et à l'amour de chacun. Comme le soulignent tous les passages cités p.637-638 c'est surtout par et dans la foi au Christ - exprimée dans le baptême - que Dieu tient à sauvegarder et à développer la liberté de l'homme, sa liberté de libre arbitre, comme la faculté qu'il a de choisir librement entre la vie et la mort *(suae potestatis secundum fidem, IV,37/5).* Pour chaque homme, le salut, autrement dit l'immortalité ne sera et ne se maintiendra que dans la mesure où il sera le *"Fruit de sa liberté"*, précisément parce que la vie éternelle n'est plus nécessité imposée unilatéralement, mais alliance entre deux libertés et deux amours.

Cette rapide étude sur la liberté, à la lumière de l'enseignement d'Irénée, fait apparaître l'importance capitale que lui attribuait la Tradition et celle qu'elle réservait tout spécialement à la liberté de grâce créatrice (autexousia). A la fin de son Adversus Hereses, Irénée le confirme encore.

Après avoir déclaré que tout le processus de la création a pour but d'amener l'homme, créature, à être un enfant *"à l'image et à la ressemblance"* de Dieu, son Père :

> *"C'est pourquoi durant tout ce temps (celui de la création) l'homme modelé au commencement par les Mains de Dieu, devient (fit) "à l'image et à la ressemblance de Dieu".*
>
> *(V,28/4).*

L'évêque de Lyon continue : de toute évidence, le but du long déroulement

de l'économie salvifique est de faire mûrir en l'homme son "autexousia" afin qu'il soit finalement capable, par un don total de lui-même, d'accéder à l'immortalité du Père, par le Fils et dans l'Esprit :

"Dans les livres précédents, en effet, nous avons donné les motifs pour lesquels Dieu a permis qu'il en fût ainsi, et nous avons montré que tous les évènements de cette sorte se sont accomplis au bénéfice de l'homme sauvé faisant mûrir en lui le pouvoir qu'il a de choisir librement sa destinée (to autexousion autou) en vue de l'immortalité et rendant l'homme plus apte à l'éternelle soumission à Dieu. Voilà pourquoi la création est dépensée au bénéfice de l'homme: car ce n'est pas l'homme qui a été fait pour elle mais elle pour l'homme (et lui pour Dieu, est-il dit à la fin) *(...) Et c'est pourquoi, à la fin, lorsque l'Eglise sera enlevée (repente hinc Ecclesia assumetur) d'un seul coup d'ici-bas,"il y aura, est-il dit, une tribulation telle qu'il n'y en a pas eu depuis le commencement et qu'il n'y en aura plus" . Car ce sera le dernier combat des justes où les vainqueurs seront couronnés de l'incorruptibilité".*

(V,29/1).

ARTICLE II

LA RÉPONSE DE L'HOMME SAUVÉ : LA RECONNAISSANCE

".LE GRAND SERVICE DE LA LIBERTÉ" (IV,13/3)

La réponse de l'homme au Christ, nous venons de le voir, doit être une réponse libre. Comment la jeune Eglise concevait-elle cette réponse ? Autrement dit, quelle était sa spiritualité ? A son sujet, peut-on même parler d'une spiritualité ? Les auteurs intéressés n'en parlent jamais directement. Ce n'était pas le but de leurs oeuvres qui étaient polémiques avant tout ; toutefois, elle affleure dans leurs écrits et c'est peut-être mieux ainsi. Leurs allusions sont plus révélatrices, parce que plus spontanées.

Les témoignages, en effet, sont nombreux qui permettent de résumer cette spiritualité d'un mot : celui de reconnaissance. (1) Reconnaissance vis-à-vis de Dieu : elle est la seule réponse que l'homme puisse offrir à Dieu, son Créateur et Père, en échange de la gratuité et de la plénitude des bienfaits dont il a pris conscience (qu'il a re-connus), dans la personne du Christ, et que la foi lui fait découvrir (III,12/14). (2) Reconnaissance exprimée au prochain, dans la mesure où le croyant,

---

1. J.P. Audet, dans son étude sur la Didaché, est assez réticent quant à la traduction du mot grec "eucharistein" par "gratitude". Toutefois, au cours de son argumentation, il revient pratiquement sur ses premières déclarations et admet que le verbe "exprime l'admiration et la gratitude de l'homme devant l'intervention divine" (p.378 et 384).
   Une chose est certaine, dans les écrits auxquels nous nous référons, ce verbe a nettement le sens de gratitude et d'action de grâces : cf. 1° Clém.,38/3-4 ; 52/3 ; 2° Clém.,1/3 ; 3/3 ; 9/7-9 ; 15/2 ; 18/1. Ignace la mentionne aussi surtout en parlant de l'Eucharistie, cf. Eph.,chap.4-5 et 13.

2. " Nous aussi, par conséquent, qui avons été appelés en J.C., par cette
   " même volonté, ce n'est point par nous-mêmes que nous sommes justi-
   " fiés, ni par notre sagesse ou notre intelligence, ou par notre pié-
   " té, ni par les oeuvres accomplies dans la sainteté de notre coeur ;
   " c'est par la foi et c'est par elle que le Dieu tout-puissant a jus-
   " tifié tous les hommes, depuis le commencement".
   (1° Clém.,32/4).

en réponse aux dons reçus, se donne lui-même sincèrement et d'une façon désintéressée à ses frères. Ces deux formes de reconnaissance trouvent leur expression la plus complète dans l'Eucharistie où tous, en union avec le Christ réellement présent, s'offrent à Dieu, en hostie d'action de grâces.

1° LA RECONNAISSANCE : LA SEULE REPONSE POSSIBLE DE L'HOMME AUX DONS DU CHRIST. (La spiritualité de la Jeune Eglise).

Là encore, nous ne pouvons vraiment comprendre la position romaine qu'en la confrontant aux positions issues des doctrines dualistes.

Dans le cadre des anthropologies dualistes où l'âme est incorruptible, l'homme, une fois créé, est définitivement engagé dans la vie. Comme on l'a dit : "il est condamné à vivre". Il ne prend conscience de sa personnalité que pour découvrir qu'il est lié nécessairement à la vie et à Dieu. Il se trouve devant une situation de fait qui lui a été imposée d'autorité et unilatéralement et de laquelle il ne peut plus sortir. Il en est prisonnier. Dans cette perspective le mal est mis pratiquement, au même niveau que le bien, en ce sens tout au moins qu'il est censé être sans fin comme le bien. Dès lors, que l'homme se donne au bien ou au mal, il ne peut se détacher de l'un que pour être lié à l'autre.

Dans le contexte de l'anthropologie postbiblique, la relation entre l'homme et la vie (autrement dit, entre l'homme et Dieu) est totalement différente. La liberté de l'homme peut et doit changer cette relation. Nécessaire au début, elle ne se maintiendra que si elle devient une alliance librement conclue.

Au fur et à mesure qu'il prend conscience de lui l'homme, en effet, découvre qu'il n'est lié à la vie et à Dieu que pour un certain temps. Au cours de cette première étape, il a les devoirs précis et impérieux qu'un homme a vis-à-vis de son prochain. A Dieu, il doit respect et attachement ; à ses frères il doit rendre les dons qu'il a reçus pour eux. Comme une cellule qui, après avoir tout reçu du corps qui l'a suscitée doit tout rendre, sous peine d'être un foyer de perturbation, l'homme aussi doit rendre à ses frères ce qu'il a reçu de Dieu, à travers l'humanité.

C'est sur ces deux points qu'en justice, à la fin de sa vie,

il sera jugé. Sa première vie en effet, ne peut naturellement que trouver un terme. Dans la mesure où le Créateur est sage, ordonné et juste, l'homme doit être soumis à un jugement et expier le mal commis, avant de disparaître. Cette obligation de se donner paraît dure. Nous l'acceptons cependant pour les animaux, alors que nous sommes des créatures, au même titre qu'eux. Combien d'animaux par exemple meurent en se sacrifiant pour leur espèce, et combien sont sacrifiés à l'homme, sans qu'il y ait pour eux la moindre contre-partie. L'animal, dira-t-on, est créé pour cela ! Précisément, l'homme ne devrait-il pas mieux remplir son devoir, puisqu'il est capable d'en saisir et d'en apprécier la nécessité et la beauté ?

Telle est la condition naturelle à toute créature et qui revient, en justice, à l'homme. La catéchèse le rappelait, avec une vigueur très particulière. Nous l'avons vu au chap. IV, p.419-425. C'est l'oubli de cette condition véritable, disait-elle, qui donne à l'homme une mentalité d'enfant gâté et qui le pousse à considérer comme un dû, les dons que Dieu lui a faits à titre gracieux. C'est cet oubli qui le conduit à l'ingratitude que Dieu considère avec une particulière exécration.

Par contre, c'est en prenant une nette conscience des limites de sa condition que l'homme découvre la gratuité des dons que le Christ lui apporte. Il en apprécie alors tout le bienfait. Il reste même confondu devant la richesse de ces dons, comme devant le désintéressement avec lequel ils sont offerts.

Il sait déjà que le Christ, chef et tête de l'humanité, a expié en justice tous les péchés. Pour les pensées dualistes, le Christ a aussi obtenu le pardon aux hommes et a renoué l'amitié entre eux et Dieu. Toutefois, quoique pardonné, chacun doit expier intégralement ses péchés, parce que chacun formant un tout en lui-même, doit se purifier personnellement de ses fautes. Dans l'anthropologie "selon l'Esprit", au contraire, les hommes, simples cellules du corps, sont parachevés dans le Christ qui est leur chef et leur tête. A ce titre, le pardon et l'expiation que Lui-même a obtenus sont leurs (cf. chap. VI, p.574-585) (1). Certes, ce pardon et cette expiation ne sont pas accordés automatiquement. N'y participent que

---

1. La pseudo-épître de Barnabé ne craint même pas de dire :
"Il choisit (le Christ) pour ses Apôtres, pour les futurs prédica-
" teurs de son Evangile, des hommes coupables des pires péchés, afin
" de montrer qu'Il n'est point venu appeler les justes, mais les pé-
" cheurs" (Mt.,9/13).
(Barn.,5/9).

ceux qui, librement et avec amour, ont choisi de faire partie de son corps c'est-à-dire ceux qui, loyalement, auront accepté de vivre généreusement leur relation à Dieu et de se donner au service des autres en contribuant à la vie du corps. (1).

Libéré du péché, le croyant sincère sait aussi qu'il est libéré de la mort. Dans la personne du Christ, chaque homme ne trouve pas simplement l'expiation de ses faiblesses morales, il trouve surtout le complément de vie qui lui fait défaut. Uni à la personne du Ressuscité, *"comment encore peuvent-ils dire que la chair s'en va à la corruption et n'a point part à la vie, alors qu'elle est nourrie du corps du Seigneur et de son sang" (IV,18/5) (2)*, il attend, lui aussi, avec certitude la résurrection. Par le fait même, il est libéré de la peur de la mort (cf. chap. VI, p.586-602 ; et chap. VIII, p. 717). Une fois dégagé des doutes sur l'au-delà et de la paralysie de la crainte du jugement, la mort n'est plus une impasse assombrie et redoutée par la perspective des comptes à rendre. (3). Elle apparaît, au contraire, sous le jour d'une nouvelle naissance, le jour où l'enfant découvrira, enfin, sa famille et où, dans sa rencontre avec la personne du Christ, il connaîtra une première réalisation des promesses faites par le Père :

> *"Il est bon pour moi de mourir (1° Cor.,9/15) /pour m'unir/ au Christ Jésus, plus que de régner sur les extrémités de la terre. C'est Lui que je cherche, qui est mort pour nous ; Lui que je veux, qui est ressuscité pour nous. Mon enfantement approche. Pardonnez-*

---

1. Suite au texte 1° Clém.,32/4, cité en note p.653, Clément enchaîne aussitôt :

   " Que ferons-nous donc, frères ? Allons-nous cesser de faire le bien, " délaisser la charité ? Le Maître nous en préserve ! Empressons-nous, " au contraire, d'accomplir avec zèle et ardeur toutes sortes d'oeu- " vres bonnes". (1° Clém.,33/1).

2. " Rompant un même pain qui est remède d'immortalité, antidote pour " ne pas mourir, mais pour vivre en Jésus Christ pour toujours".

   (Ignace, Eph.,20/2).

3. " Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner le " monde, mais pour que le monde soit sauvé par Lui. Qui croit en " Lui n'est pas condamné ; qui ne croit pas, est déjà condamné, " parce qu'il n'a pas cru au Nom du Fils unique de Dieu".

   (Jn.,3/17-18).

moi, frères, ne m'empêchez pas de vivre, ne veuillez pas ma mort".

(Ignace, Rom.,6). (1).

C'est pourquoi les martyrs étaient nombreux et allaient joyeux, au devant des supplices. C'est encore Ignace qui écrit :

"Ne me procurez rien de plus que d'être offert en libation à Dieu (cf. Phil.,2/17 ; 2° Tim.,4/6), tandis que l'autel est encore prêt, afin que réunis en choeur dans la charité, vous chantiez au Père, dans le Christ Jésus, parce que Dieu a daigné faire que l'évêque de Syrie fût trouvé /vers Lui/, l'ayant fait venir du Levant au Couchant. Il est bon de se coucher loin du monde vers Dieu, pour se lever en Lui".

(Rom.,2). (2).

Ainsi, dans le Christ, l'homme découvre une libération aussi totale qu'inespérée : la libération du mal, du péché et de la mort. Sa vie libérée peut devenir, dès lors, une création. Dans la conception d'une création-émanation, le temps use et dégrade. Dans la conception de création ex nihilo, il construit, d'autant plus qu'il est appelé à être assumé dans l'éternité (cf. chap. III,p.316). Certes, l'homme ne peut compter sur la vie du Christ que dans la mesure où, loyalement, il

---

1. Ignace parlant des Apôtres après la résurrection, ajoute :

" C'est pour cela qu'ils méprisèrent la mort et qu'ils furent trou-
" vés supérieurs à la mort". (Smyrn.,3/2).

La 2me Hom., ne s'exprime pas autrement :

" C'est pourquoi, frères, laissant le séjour de ce monde, ne crai-
" gnons pas de sortir de ce monde". (2me Hom.,5/1).

Pareillement l'Adv. Her.,IV,7/1, rappelle la joie du vieillard Siméon heureux de pouvoir, désormais, quitter ce monde dans la paix :

" C'est pourquoi Siméon (...) accomplissait la joie du Patriarche
" (Abraham) et disait : "maintenant, Seigneur, laisse ton serviteur
" aller, selon ta parole, dans la paix, car mes yeux ont vu ton
" salut". (IV,7/1).

2. Au chap.V,28/4, Irénée cite la célèbre phrase d'Ignace :

"Je suis le froment du Christ et je suis moulu par la dent des bêtes,
"pour être trouvé un pur froment (pain de Dieu).
(Rom.,4/1, cité V,28/4).

Lui-même énonce : "Voilà pourquoi l'Eglise, dans son amour pour Dieu
" envoie, en tout lieu et en tout temps, une multitude de martyrs,
" au devant du Père". (IV,33/9).

Dans le même § il précise que les gnostiques niaient la valeur du martyre : "Quant à tous les autres, non seulement ils sont incapables
" de montrer cela chez eux, mais ils nient qu'un tel témoignage soit
" même nécessaire".

se donne aux autres, suivant les capacités qu'il a reçues. La Nouvelle Alliance est une alliance de liberté, de générosité et d'amour. N'y participent effectivement que ceux qui sont décidés de répondre à la générosité gratuite du Père et du Fils, par la générosité et l'amour vis-à-vis des autres. Tous ceux qui voudraient la contracter dans un esprit de calcul et de profit doivent savoir qu'ils en sont exclus. Le Christ leur dira comme aux pharisiens : *"Jamais je ne vous ai connus ; écartez-vous de Moi vous qui faites l'iniquité" (Mt.,7/23 ; Ic.,6/27).* Autant le don du Christ est sans arrière-pensée et sans calcul, autant il ne s'adresse qu'à ceux qui, comme Lui, seront sans arrière-pensée et sans calcul. Mais, en se sacrifiant pour le corps du Christ, c'est à l'édification aussi bien physique que spirituelle de ce corps que le croyant travaille. Et comme tout le corps doit ressusciter, quiconque aura contribué à son édification et à sa création, aura, par le fait même, édifié et créé sa propre vie.

LIBERATION ... CREATION ... ces deux mots résument le don gratuit par lequel le Christ, en sa personne, transforme la vie de chaque croyant. Ce don est absolument inespéré et gratuit pour l'homme qui, laissé à ses seules forces naturelles, ne peut que mourir et mourir dans les châtiments. Ce don est en outre désintéressé, en ce sens que Dieu ne maintiendra pas en vie, pour le faire souffrir, celui qui l'aura refusé. Celui-ci connaîtra le sort qui lui revient et qu'il avait choisi, la mort. Cette mort, toutefois, sera jugement dans une souffrance proportionnelle au mal commis. C'est justice !

On le comprend, la découverte de cette vision de foi solidement appuyée sur la Parole de Dieu, ne peut que soulever les hommes d'une espérance nouvelle et d'une paix rayonnante révélant *"l'allégresse du salut" (Ps.,51/14 cité 1° Clém.,18/12-15).* Une espérance et une paix qui sont d'autant plus fermes qu'elles reposent sur la seule personne du Christ et non sur les forces de l'homme et sur ses mérites. C'est pourquoi l'espérance et la paix partagées par les jeunes communautés chrétiennes, rejoignaient celles qui avaient soulevé les disciples du Seigneur :

> *"Le Seigneur Lui-même a donné le "Signe de la Vierge", c'est-à-dire de l'Emmanuel, qui précisément rend joyeux ceux qui le boivent,*

c'est-à-dire ceux qui reçoivent son Esprit, joie éternelle".

(Epid.,57) (1).

Naturellement, dans la mesure où elle émanait d'une espérance appuyée sur la seule gratuité divine, cette joie s'épanouissait dans une profonde gratitude. Les chrétiens, avant tout, sont *"ceux qui rendent grâce" (ek tôn eucharistountôn, 2° Hom.,18/1).* Pour Irénée, être religieux c'est être reconnaissant *(religiosos nos et gratos, III,10/4),* l'ingratitude par contre équivaut à l'apostasie :

"Pratiquement tous les hérétiques, autant qu'ils sont (...) sont ingrats vis-à-vis de leur Créateur, exactement comme le sont des idolâtres".

(I,22/1).

Avec la reconnaissance, nous sommes ainsi au coeur de la spiritualité de la jeune pensée chrétienne. Nous touchons à ce qu'elle avait de plus noble. La gratitude était alors le critère le plus authentique de la vraie foi :

"Dieu ne cessera pas plus de combler et d'enrichir l'homme, que l'homme d'être comblé et enrichi par Dieu. Car il sera le réceptacle de sa bonté et l'instrument de sa glorification, l'homme reconnaissant envers Celui qui l'a fait ; en revanche, il sera le réceptacle de son juste jugement, l'homme ingrat qui méprise Celui qui l'a modelé et ne se soumet pas à son Verbe".

(IV,11/2).

"Quiconque aura respecté le don de la vie et en aura rendu grâce à Celui qui la lui aura donnée, sera gratifié aussi de jours qui se perpétueront dans les siècles des siècles.

Mais celui qui l'aura méprisée (cette vie), en ne témoignant qu'ingratitude au Créateur, pour le fait d'avoir été créé, et sans lui en témoigner aucune action de grâces, celui-là se privera lui-même de la permanence dans les siècles des siècles".

(II,34/3).

---

1. Cf. aussi IV,34/1 ; IV,11/3 ; 1° Clém.,2/2.

De son côté, le Pasteur qui revient souvent sur la joie, énonce :

"Revêts-toi de la gaieté (Eccl.,26/4) qui plaît toujours à Dieu et " qu'il accueille favorablement : fais-en tes délices. Tout homme " gai fait le bien, pense le bien et méprise la tristesse".

(Past.,42/1).

"Ceux qui n'auront pas levé les yeux vers le ciel ni rendu grâce à leur Créateur (...) ont été justement considérés par l'Ecriture comme une goutte d'eau suspendue à une cruche, comme un grain de poussière dans une balance, comme un pur néant (sicut nihil deputavit) : ils sont utiles aux justes, autant que la tige est utile pour la croissance du blé, et la paille pour la combustion en vue du travail de l'or". (V,29/1) (cf. aussi III,10/4 - 19/1 - 20/2 ; IV,33/14 - 36/6 - 37/1 ; V,28/4 ; Epid.,97).

Une foi qui n'engendre pas cette reconnaissance avec la paix qui l'accompagne, n'est pas ou n'est pas encore la foi en la Bonne Nouvelle apportée par l'Emmanuel, annoncée par les Apôtres et retransmise fidèlement par la tradition apostolique. Il est normal qu'en réponse aux bienfaits divins, *"nous ayons le devoir de Lui rendre grâce de toutes choses, puisque nous tenons tout de Lui" (1° Clém.,38/4).* La 2me Hom. tient un langage identique :

"Quel don Lui offrirons-nous donc en retour ? Ou quel fruit qui soit digne de ce qu'Il nous a donné ? De quels bienfaits ne Lui sommes-nous pas redevables ? Il nous a donné la lumière ; comme un Père, Il nous a appelés ses fils ; Il nous a sauvés alors que nous périssions".

(2° Hom.,1/3-5) (1).

C'est l'économie des largesses divines dispensées progressivement, au cours des siècles, par les trois Personnes de la Sainte Trinité, qu'Irénée appelait la "SYMPHONIE DU SALUT" *(consonantia salutis, IV,14/2).* C'est à cette "symphonie" que l'homme est convié à joindre sa voix reconnaissante :

"Ainsi Dieu, dès le commencement, a modelé l'homme, en vue de ses dons (...) Lui qui n'a besoin de rien, Il accordait sa communion à ceux qui avaient besoin de Lui (...) Ainsi, de multiples manières,

---

1. Cf. aussi le début du § 1/1 à 3 de la 1° Clém. D'une façon plus hardie, la Pseudo-épître de Barnabé écrit :

" Tu n'auras pas de liaison avec les hommes qui ressemblent aux
" porcs, c'est-à-dire qui oublient le Seigneur quand ils vivent
" dans les délices et se souviennent de Lui, dans le besoin, comme
" fait le porc qui, lorsqu'il dévore ne connaît pas son maître, mais
" qui grogne dès qu'il a faim et se tait de nouveau après avoir reçu sa nourriture".

(Barn.,10/3 ; cf. aussi 2° Hom.,20/4).

disposait-Il le genre humain en vue de la "SYMPHONIE DU SALUT". C'est pourquoi Jean dit dans l'Apocalypse : et sa voix était comme la voix de multiples eaux (Apoc.,1/15). Car elles sont vraiment multiples, les Eaux de l'Esprit Saint, parce que riche et multiple est le Père. Et, passant à travers elles toutes, le Verbe accordait libéralement son assistance à ceux qui Lui étaient soumis, prescrivant à toute créature la loi adaptée et appropriée".

(IV,14/2).

2° Le "SERVICE DE LA LIBERTE" OU LE NOUVEAU "SERVICE DE L'AUTEL".

Vis-à-vis de Dieu et de la magnificence de ses dons, l'homme ne peut exprimer que sa reconnaissance. Vis-à-vis des autres, au contraire, il a la possibilité cette fois, de prouver la loyauté de sa reconnaissance par la loyauté du don de sa personne :

" Nous n'avons pas besoin des hommes pour les aimer gratuitement, " chose que nous ne pouvons faire, à l'égard de notre Dieu, dont " l'amour nous devance et nous rend insolvables. C'est en aimant le " prochain, comme Dieu l'a fait, c'est-à-dire le premier, que nous " pouvons peut-être seulement acquitter notre dette envers la Divi- " nité".

(M. Nédoncelle, La réciprocité des consciences, p.93).

L'hymne de la gratitude chrétienne comporte harmonie avec Dieu, mais aussi harmonie avec les autres :

"Que chacun de vous aussi, vous deveniez un choeur, afin que dans l'harmonie de votre accord, prenant le ton de Dieu dans l'unité, vous chantiez d'une seule voix par J.C. /un hymne/ au Père, afin qu'Il vous écoute et qu'Il vous reconnaisse par vos bonnes oeuvres, comme les membres de son Fils. Il est donc utile pour vous d'être dans une inséparable unité afin de participer toujours à Dieu".

(Ign. Eph.,4).

La foi n'aurait pas de sens, si elle ne suscitait pas l'espérance et ne s'épanouissait en définitive dans la charité :

"La foi et la charité qui sont le commencement et la fin de la vie : le commencement, c'est la foi ; et la fin, la charité".

(Ignace, Eph.,14/1) (1). (cf.1°Tim.,1/5).

---

1. P. Camelot note à propos de ce texte : "Il est excessif de dire

.../...

"Suivez l'exemple du Seigneur, fermes et inébranlables dans la foi, aimant vos frères, vous aimant les uns les autres".

(Polycarpe, Phil.,10/1).

"Les maximes du Seigneur sont au nombre de trois : l'espérance de la vie, commencement et fin de notre foi ; la justice, commencement et fin du jugement ; l'amour agissant dans la joie et dans l'allégresse, attestation de la justice".

(Barnabé,1/6).

L'évêque de Lyon est encore plus explicite. A la gnose, il reproche la fatuité de sa connaissance et son mépris encore plus grand de la charité :

"Ils étaient vides d'amour, dit-il, et à cause de cela, violateurs de la loi à l'égard de Dieu et du prochain".

(IV,12/4).

Contre les gnostiques, il exalte, en le commentant, IV,12/1 à 5, l'hymne à la charité de Paul (1° Cor.,13) et écarte impitoyablement ceux qui voudraient bénéficier du don gratuit de Dieu, tout en exploitant leur prochain. Il est matériellement impossible de citer les textes et même les références, tant ils sont nombreux (cf. par exemple : les deux chapitres II,26 et surtout IV,12). (1).

Mais un point surtout doit être souligné, parce qu'il est très spécifique à la jeune pensée chrétienne. Pour Irénée, c'est la charité envers les autres qui constituait le culte nouveau que l'homme doit rendre à Dieu et qui trouve son expression, dans l'Eucharistie. C'est en parlant de la charité qu'il dit :

"Celui qui a pitié du pauvre prête à Dieu" (Prov.,19/17). (...) Le

---

"qu'Ignace parle rarement de la foi sans parler de charité (Kleist). " En fait, les deux vertus "pistis et agapè" sont associées comme les " deux pôles de la vie chrétienne" (Eph.,Eph.,1/1 ; 9/1 ; 14/1-2 ; 20/1 ; Magn.,13/1 ; Trall.,8/1 ; Philad.,11/2 ; Smyrn.,1/1; 6/1 ; 13/2 ; Polyc.,6/2).

1. Voici quelques réf. des passages où il est question de la charité qui était recommandée et qui était mise en pratique dans les communautés :
   Adv. Her.,II,31/3 et 32/4.
   Pasteur, chap.17 ; 27 et surtout 38 ; 50 ; 51 ; 56.
   1° Clém.,chap.49 et 50.
   2° Hom.,chap.4.
   Didaché, chap.4.

Verbe veut que nous offrions notre présent à l'autel continuellement".

(IV,18/6).

"Par ces dons (de la charité) nous érigeons en nous-mêmes, le tabernacle de Dieu, puisque Dieu habite en ceux qui font le bien".

(IV,30/3).

Une des vérités fondamentales de la tradition romaine était de proclamer hautement ce qui suit : le Christ, en récapitulant la création et l'humanité entière, a bouleversé l'échelle des valeurs anciennes. Dans la nouvelle Alliance, c'est l'homme qui est devenu le nouveau temple de Dieu et qui a remplacé le temple de pierre. Pareillement, le service aux hommes devenus, dans le Christ, enfants de Dieu, est le nouveau service de l'autel, le seul qui soit désormais agréable au Père. L'"agapè" a remplacé la loi cultuelle mosaïque, le sabbat compris :

"Il n'y aura pas d'injonction de rester sans rien faire pendant un jour de repos pour celui qui observe le sabbat tous les jours, c'est-à-dire qui rend à Dieu un culte dans le temple de Dieu, qui est le corps de l'homme, et qui pratique la justice en tous temps".

(Epid.,96) (1).

C'est ce culte nouveau ou cette spiritualité nouvelle qui était appelée du beau nom de "SERVICE DE LA LIBERTE". Faute de pouvoir retranscrire tout le chap.IV,13, en voici les plus beaux extraits :

"Si la piété et l'obéissance à l'égard du Maître de maison sont les mêmes chez les esclaves et chez les hommes libres, ces derniers n'en ont pas moins une assurance plus grande, parce que le SERVICE DE LA LIBERTE est plus grand et plus glorieux que la docilité de la servitude (...) C'est pourquoi le Seigneur nous a donné pour mot d'ordre (...) : "ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux" (Mt.,5/40 et Lc.,6/30). De la sorte, ne nous attristons pas comme des gens qu'on aurait dépossédés contre leur

---

1. C'est pourquoi, malgré les persécutions, les chrétiens, au lieu de quitter le monde, considéraient leur "poste", leurs responsabilités professionnelles et sociales comme sacrées, selon la belle phrase de l'A Diognète :

" Si noble est le poste que Dieu leur a assigné qu'il ne leur est " pas permis de déserter".

(A Diog.,6/10).

gré ; nous nous réjouirons, au contraire, comme des gens qui auraient donné de bon coeur, puisque nous ferons un don gratuit au prochain plus que nous ne cèderont à la nécessité (...) afin de ne pas suivre le prochain comme un esclave, mais de le précéder en homme libre, te rendant en toutes choses utile à ton prochain, ne considérant pas sa méchanceté, mais mettant le comble à ta bonté, en te configurant au Père"qui fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons et pleuvoir sur les justes et sur les injustes" (Mt.,5/45). Autant dire qu'il est plus grand le SERVICE DE LA LIBERTE".

(IV,13/1 à 3).

Ce texte magnifique, joint à ceux d'Ignace, nous permettent de comprendre pourquoi le martyre était considéré par la Tradition comme l'expression suprême de l'amour de Dieu et de l'amour pour les autres : *"Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime". (Jn.,15).*

"Je suis votre victime expiatoire, et je m'offre en sacrifice pour votre Eglise".

(Ignace, Eph.,8). (1). (2)

---

1. " C'est par la charité que le Maître nous a élevés à Lui, écrit
" Clément de Rome, c'est à cause de la charité qu'Il a eue pour
" nous que J.C.N.S. docile à la volonté de Dieu, a donné son sang
" pour nous, sa chair pour notre chair, son âme pour nos âmes".
(1° Clém.,49/6).

" Dante animam suam pro anima nostra et carnem suam pro nostris
" carnibus", reprend Irénée, V,1/1.

Pour avoir le bonheur "d'être le vrai disciple" du Christ (Eph., 1/2 ; Tal.,5/2 ; Rom.,4/2 et 5/3 ; Polyc.,7/1), plusieurs fois, l'évêque d'Antioche exprime le désir de parvenir, à l'exemple de son Maître, au don total de sa vie pour ses frères. C'est toute la portée des mots "peripsèma" (être la victime expiatoire, Eph., 8/1 ; 18/1) ; ou "antipsuchon" (être la rançon, Eph.,21/1 ; Smyrn., 10/2 ; Polyc.,2/3 et 6/1 :

" C'est ainsi, précise Irénée, en parlant d'Etienne, qu'il accomplit
" "l'enseignement parfait", imitant, en tous points, le Maître qui
" nous a donné la leçon du Martyre et priant pour ceux qui le met-
" taient à mort".
(III,12/13).

2 Pour démontrer que le Millénarium des chap.V,32-36 n'est pas d'Irénée, nous avons été amené à développer différents aspects importants de la spiritualité d'Irénée qui complètent le trop rapide exposé que nous venons de brosser.Des pages 833 à 855, nous analysons spécialement la conception qu'il avait sur la foi, sur l'homme "temple de l'Esprit", sur le "sacerdoce royal" et sur le "festin royal".

L'Orante Cimetière de Calliste

L' O R A N T E

La spiritualité de la gratitude

2ème moitié du 3ème siècle *Explication p.972*

3° L'EUCHARISTIE, CENTRE ET EXPRESSION DU CULTE NOUVEAU.

La réponse de l'homme au Christ doit être l'hymne même de sa liberté, *"pour que, jusque dans les oblations, se manifeste la marque distinctive de la liberté" (IV,18/2).* Elle ne pouvait s'exprimer que dans un culte nouveau. L'évêque de Lyon le fait dire par Zacharie :

> *"Zacharie voyant cesser le mutisme qu'il avait subi pour son incrédulité et rempli dès lors d'un esprit novelet, faisait monter vers Dieu une bénédiction neuve. Tout était "neuf", en effet : le Verbe tout nouvellement disposait sa venue dans la chair, afin que l'homme, qui s'en était allé hors de Dieu, fût remis en grâce avec Dieu. C'est pourquoi cet homme apprenait à rendre à Dieu un culte nouveau".*
>
> *(III,10/2).*

Ce "culte nouveau" trouvait son expression la plus complète dans l'Eucharistie. Quiconque parcourt les écrits des auteurs chrétiens du 2me siècle est toujours impressionné par la place unique accordée à l'Eucharistie. Il y aurait beaucoup à dire sur elle. Pour rester dans les limites de notre sujet, nous ne citerons que quelques textes. Mieux que toutes les explications, ils nous révèleront combien l'eucharistie était au centre de la spiritualité de l'Eglise.

En premier lieu, l'eucharistie représente la plus belle offrande que l'homme soit heureux d'offrir en reconnaissance au Créateur, pour tous les bienfaits de sa création :

> *"Car il nous faut présenter une offrande à Dieu et témoigner en tout notre reconnaissance au Créateur, en Lui offrant, dans des dispositions pures et une foi sans hypocrisie, dans une espérance ferme, dans une charité ardente, les prémices de ses propres créatures. Et cette oblation, l'Eglise seule l'offre, pure au Créateur, en Lui offrant avec action de grâces ce qui provient de la création".*
>
> *(IV,18/4).*
>
> *(cf. aussi IV,17/5 ; V,2/2-3 ; Ignace, Eph.,13/1 ; Didaché,10).*

L'Eucharistie est aussi le sacrifice où l'homme réalise, dans son union au Christ, la communion avec Dieu et avec sa vie divine éternelle :

> *"Pour nous, notre façon de penser s'accorde avec l'Eucharistie et*

l'Eucharistie confirme notre façon de penser. Car nous Lui offrons ce qui est sien, proclamant d'une façon harmonieuse la communion et l'union de la chair et de l'Esprit : car, de même que le pain qui vient de la terre après avoir reçu l'invocation de Dieu n'est plus du pain ordinaire, mais l'Eucharistie constituée de deux choses, l'une terrestre et l'autre céleste, ainsi nos corps qui participent à l'Eucharistie ne sont-ils plus corruptibles, puisqu'ils ont l'espérance de la résurrection".

(IV,18/5).

L'Eucharistie réalise, enfin, la communion des membres du Christ entre eux :

"Vous vous réunissez dans une même foi, en J.C., pour obéir à l'évêque et au presbyterium, dans une concorde sans tiraillement, rompant un même pain".

(Ignace, Eph., 20/2) (1).

Cette spiritualité de la reconnaissance était-elle spéciale à Irénée et à Ignace d'Antioche ou était-elle partagée par l'ensemble des communautés chrétiennes ? Un fait est certain et qui donne à la question posée une réponse plus éloquente que tous les témoignages. Au 2me siècle, malgré les difficultés au moins égales, sinon supérieures à celles d'aujourd'hui, difficultés extérieures - persécutions, sarcasmes des classes libérales souvent suscités par les philosophes (les directeurs de conscience de l'époque), haine des foules attisée par les calomnies - difficultés intérieures aussi - avec toutes les sectes souvent issues de ses rangs et formant l'ensemble immense et disparate de la gnose - au 2me siècle donc, un pourcentage du monde romain s'est tourné vers le Christ non par devoir mais par conviction et, si l'on regarde les actes des martyrs, souvent avec héroïsme. Or, on parlait moins que maintenant du "devoir missionnaire" (2). Si la nécessité ne s'en faisait pas autant sentir,

---

1. Dans les lettres du même auteur, l'Eucharistie est présentée comme "signe" d'Unité, mais aussi comme "moyen", pour les chrétiens, de resserrer leur unité autour du Seigneur et autour de la hiérarchie : Smyrn.,7/1 et 8/1. C'était tellement vrai que ceux qui, par orgueil ou par hérésie, désiraient rompre leur union avec leurs frères et leurs chefs s'écartaient d'eux-mêmes de l'Eucharistie : Eph.,5/2 ; Smyrn.,7/1 ; Philad.,chap.2 ; 3 ; 4.

2. Plus que maintenant, les chrétiens avaient à coeur d'être missionnaires. Malgré tout, on trouve quelques fois des rappels sur la responsabilité qu'ils avaient vis-à-vis des autres :

   cf. 1° Clém.,2/4 ; 2° Clém.,15/1 ; 17/1 ; 17/2 ; 19/1.
   Ignace : Eph.,10/1 ; Philad.,11/1 ; Polyc.,3/2 et 7/3.
   Pasteur : 114/1 et 114/3.

c'est que la majorité des chrétiens, aussi bien laïcs que prêtres, heureux d'avoir découvert un sens à leur vie et d'être libérés du péché et de la mort, étaient heureux de communiquer la "paix" autour d'eux. Le devoir paralyse, la joie est rayonnante et dynamique. La foi n'aurait pas rayonné aussi vite et partout, si elle n'avait pas eu un élan spécial et spécifique. Ce dynamisme résidait dans le fait qu'elle apportait ni un "devoir", ni un "ordre" à rétablir et à imposer, mais la nouveauté d'une joie qui libère de la nécessité première et qui appelle à créer un homme "nouveau", dans un monde "nouveau", celui de la création et de l'humanité assumées et récapitulées dans le Christ.

EXCURSUS A

L'INITIATION CHRETIENNE

Nous avons lu l'enseignement d'Irénée sur les deux phases de la promotion de l'homme, sa rédemption et sa divinisation dans la Personne du Christ et sur la promotion de sa liberté. Il serait intéressant de rechercher maintenant les allusions qu'il fait, dans ses écrits, sur les sacrements liés à cette économie du salut et de découvrir, à travers elles, ce qu'il pensait sur chacun d'eux.

Tel n'est pas le but direct de notre étude. En outre, il faut l'avouer, ces passages ne sont pas assez nombreux. Ils ne nous autorisent qu'à délimiter quelques pistes de recherche.

Malgré tout, nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de les mettre en relief, parce qu'ils confirmeront ce que nous avons dit sur la doctrine du héraut de la Tradition. Dans ce but, nous allons approfondir les deux problèmes suivants :

1/ Dans l'initiation chrétienne, quelle valeur était donnée respectivement au sacrement du baptême et à celui de l'imposition des mains.

2/ Comment la seconde naissance dans le Christ représente pour l'homme une véritable promotion par rapport à la première.

Pour ne pas surcharger cet excursus et pour éclairer la seule pensée d'Irénée à la lumière du Nouveau Testament, nous nous bornerons à citer, avec les témoignages de celui-ci, ceux de la tradition du deuxième siècle.

A) LES DEUX SACREMENTS DE L'INITIATION CHRETIENNE.

La nouvelle naissance dans le Christ, Irénée le fait ressortir, présente une double phase : crucifié, le Sauveur nous offre de bénéficier en Lui de la rémission des péchés ; ressuscité, Il nous offre de participer, toujours en Lui, à la vie divine de l'Esprit Saint. Ces deux phases ne sont en réalité que l'expression de celles que le Seigneur a suivies pour nous réconcilier et nous vivifier : la première, accomplie sur la Croix, a trouvé son terme dans l'ensevelissement au tombeau ; quant à la seconde, elle a commencé avec la résurrection.

Dès lors on peut se demander si le baptême à lui seul fait bénéficier de la rémission des péchés et participer à la vie de l'Esprit Saint ou si cette participation à l'Esprit est réservée au rite de l'imposition des mains, c'est-à-dire au sacrement de confirmation.

Pour ceux qui pensent qu'Adam aurait déjà communié à la vie divine et que le péché originel aurait consisté essentiellement dans la perte de la grâce sanctifiante, il va de soi que le baptême, en rétablissant l'homme dans son état d'origine, lui redonnerait aussi la communion à la vie divine. Pour Irénée, au contraire, Adam n'avait pas la grâce sanctifiante (cf.p.468-480). C'est pourquoi le Christ a d'abord rétabli l'homme dans sa condition originelle, pour lui communiquer ensuite l'Esprit Saint auquel les hommes n'avaient jamais participé. Dans cette perspective, normalement le sacrement du baptême ne devrait nous donner que la réconciliation avec Dieu, alors que la divinisation dans l'Esprit serait liée au seul rite de l'imposition des mains. On voit l'importance du problème. La recherche qu'il impose permet de retrouver la valeur qui était alors accordée au sacrement de confirmation et qui, par la suite, semble s'être estompée au profit du baptême.

1° LES TEMOIGNAGES DU NOUVEAU TESTAMENT.

Que nous dit le Nouveau Testament ?

Jean Baptiste convoquait les Juifs à un baptême de pénitence pour la rémission des péchés (Mt.3/11 ; Mc.1/4 ; Lc.3/3 ; A.A.13/24 - 19/4).

Le Christ avait tenu à recevoir ce baptême (Mt.3/16 ; Mc.1/9; Lc.3/24). Devant les pharisiens, Il était même décidé à en défendre la valeur comme d'une "réalité venant d'en haut" (Mt.21/25 ; Mc.11/30 ; Lc.20/4).

Pourtant Jean Baptiste ,déjà, avait annoncé que le Christ Lui-même inaugurerait un nouveau baptême, lequel ne serait plus simplement un rite de purification, mais une participation à l'Esprit (Mt.3/11 ; Mc.1/8 ; Lc.3/16).

Le Christ a effectivement inauguré ce baptême dans l'Esprit (Mt.3/16 ; Mc.1/10 ; Lc.3/22 ; Jn.1/33-34).

Quant aux Apôtres, qui attendaient le baptême "dans le feu et l'Esprit", après avoir prié au Cénacle, ils le reçurent le jour de la Pentecôte (A.A.2/1-4).

Voyons maintenant ce que les Actes nous rapportent sur la pratique rituelle des Apôtres. Ils sont formels et attestent que l'initiation chrétienne intégrale comportait le baptême suivi de l'imposition des mains.

Le baptême chrétien était la continuation du baptême de pénitence de Jean. Pourtant ceux qui avaient reçu ce dernier devaient se faire rebaptiser "au nom du Seigneur Jésus" :

> " *Quel baptême*, demanda Paul aux disciples d'Ephèse , *avez-vous reçu ?* - *"Le baptême de Jean", répondirent-ils. Paul dit alors : "Jean a baptisé d'un baptême de repentance, en disant au peuple de croire en Celui qui viendrait après lui, c'est-à-dire en Jésus". A ces mots, ils se firent baptiser "au nom du Seigneur Jésus" ; et quand Paul leur eut imposé les mains, l'Esprit Saint vint sur eux".(A.A.19/3-6).*

En substituant au baptême de Jean donné en vue de la rémission des péchés, celui qui était donné "au nom du Seigneur Jésus", les Apôtres se laissaient guider par une raison doctrinale que nous verrons plus loin.

> " *Allons ! Reçois le baptême et purifie-toi en invoquant le Nom du Christ*", dit Ananie à Paul. (A.A.22/16).

Mais - et ceci est très important à signaler - aucun des textes cités ne dit que ce baptême de purification accordait en même temps la participation à l'Esprit. Au contraire, le don de l'Esprit, est-il toujours précisé, était lié expressément au rite de l'imposition des mains. Et les Apôtres, quant à eux, séparaient nettement les deux rites :

1/ Nous venons de retranscrire le cas des disciples d'Ephèse qui furent rebaptisés "au nom du Seigneur Jésus" et auxquels Paul imposa les mains, pour leur donner l'Esprit Saint (A.A.19/3-6).

2/ Philippe avait converti beaucoup de Samaritains. Comme *"ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus, alors Pierre et Jean se mirent à leur imposer les mains et ils reçurent l'Esprit Saint".* *(A.A.8/16-17).*

3/ Simon le magicien, qui pourtant avait reçu le baptême (8/13), s'est vu refuser catégoriquement le don de l'Esprit et surtout le pouvoir d'imposer les mains et de communiquer ainsi l'Esprit.

Exceptionnellement, dans le but d'éclairer Pierre et Paul sur la marche à suivre à propos du baptême des païens, Dieu tint même, par deux fois, à faire descendre son Esprit sur des non-baptisés afin de montrer qu'ils étaient dignes du baptême donné au nom du Seigneur Jésus.

1/ Ce fut le cas pour Paul :

" Alors Ananie partit, entra dans la maison, imposa les mains à Saul et lui dit : "Saul, mon frère, Celui qui m'envoie, c'est le Seigneur, (...) afin que tu recouvres la vue et sois rempli de l'Esprit Saint" (...) Sur le champ il fut baptisé".(A.A.9/17-18 cité III,12/19).

2/ Ce fut aussi le cas pour Corneille :

" Pierre parlait encore quand l'Esprit Saint tomba sur tous ceux qui écoutaient la parole (...). Alors Pierre déclara : "peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu l'Esprit Saint aussi bien que nous"? Et il ordonna de les baptiser au nom du Seigneur Jésus". *(A.A.10/44-48 et 11/15-18 cité III,12/7 et 12/15).*

Ces témoignages sont explicites. Ils éclairent les autres, comme l'exhortation de Pierre où il n'est question que du baptême et du don de l'Esprit sans qu'il soit fait mention de l'imposition des mains :

" Frères, dit Pierre le jour de la Pentecôte, *repentez-vous et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ, pour la rémission des péchés et vous recevrez alors le don de l'Esprit Saint" (A.A.2/38) (...) Eux donc accueillant sa parole se firent baptiser"* *(A.A.2/41 cité III,12/2 et 12/7).*

Ainsi, à lire ces témoignages, les Apôtres distinguaient nettement le rite du baptême de celui de l'imposition des mains. Etaient liés, au premier la rémission des péchés et la réconciliation avec Dieu, et au second, le don de l'Esprit Saint.

Analysons maintenant leur doctrine. C'est Paul qui l'expose le mieux dans les deux passages suivants : Rom.6/4-11 et Col.2/12-13 :

" Baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que tous nous avons été baptisés. Nous avons donc été ensevelis avec Lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous vivions, nous aussi, dans une vie nouvelle".

" Car si c'est un même être avec le Christ que nous sommes devenus par une mort semblable à la sienne, nous le serons aussi par une résurrection semblable" (...).

" Mais si nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec Lui, sachant que le Christ une fois ressuscité des morts ne meurt plus (...). Vous de même regardez-vous comme morts au péché et vivant pour Dieu dans le Christ Jésus".
(Rom.6/4-11).

" Ensevelis avec Lui lors du baptême, vous êtes aussi ressuscités avec Lui, parce que vous avez cru en la force de Dieu qui l'a ressuscité des morts. Vous qui étiez morts du fait de vos fautes et de votre chair incirconcise, Il vous a fait revivre avec Lui".
(Col.2/12-13).

Nous retrouvons les deux aspects du salut : d'une part, la rémission des péchés et, l'accompagnant, la libération du mal et de la mort ; de l'autre, la participation à la vie de l'Esprit dans le Christ Jésus ressuscité.

La rémission des péchés est liée directement au baptême. Par lui nous sommes en quelque sorte ensevelis avec le Christ dans la mort due au péché et dans la mort au péché (idée reprise par Irénée en III,16/9). Nous découvrons ici la raison pour laquelle Paul avait demandé aux disciples d'Ephèse, déjà baptisés par Jean, de se faire rebaptiser " au nom du Seigneur Jésus ". Le baptême de Jean, en effet, était surtout une démarche humaine de pénitence. A cette démarche, le baptême chrétien apporte la réponse divine : le pénitent sait que son péché est pardonné et expié par la Croix et dans la mort du Christ, dans laquelle il est comme enseveli, en s'enfonçant dans l'eau.

Mais cette phase, cet ensevelissement n'est pas un terme. Elle prépare l'homme purifié à participer à la vie de l'Esprit Saint exactement comme l'ensevelissement du Christ avait préparé sa résurrection dans la puissance de l'Esprit Saint.

Il est vrai, Paul ne fait pas mention ici du rite de l'imposition des mains. Il ne parle pas non plus de l'Esprit. Mais on pourrait multiplier les témoignages où il attribue expressément à la puissance de l'Esprit, la résurrection du Christ et notre vie éternelle dans le Christ ressuscité (cf. pour le lien "Esprit-résurrection", Rom.1/4 cité III,16/3 et III,22/1 ; et Gal.5/25 et 6/8 où l'Apôtre précise que l'Esprit *"étant notre vie" (Gal.5/25), (...) "Celui qui sème dans l'Esprit récoltera de l'Esprit, la vie éternelle" (Gal.6/8).*

A nous en tenir à Rom.6/4-11, la doctrine des Apôtres rejoignait ainsi et recoupait exactement leur pratique cultuelle. Ils enseignaient que l'initiation chrétienne comportait deux phases ; ce qui se traduisait dans la pratique par deux rites bien distincts : le baptême pour la réconciliation avec Dieu et l'imposition des mains pour le don de l'Esprit.

Pourtant, il faut le noter, souvent ils désignaient les deux rites de l'initiation sous le seul nom du baptême. Cela, tout simplement parce que les deux sacrements étaient généralement donnés ensemble, l'imposition des mains suivant immédiatement le baptême, et aussi parce que les deux exprimaient un seul passage : le passage de la mort à la vie, comme le Christ n'avait connu qu'une seule "PAQUE", celle qui l'avait conduit de la mort sur la Croix à la résurrection.

2° LA POSITION D'IRENEE.

Dans Irénée, nous retrouvons exactement la même pensée et la même façon de s'exprimer. Il connaissait la distinction que faisaient les Apôtres entre le rite du baptême et celui de l'imposition des mains. Ce n'est qu'à ce dernier aussi qu'il attribue le don du Saint Esprit. Dans le chapitre I,23/1 où il parle de Simon le magicien, s'inspirant des Actes 8/9-23, il précise qu'après avoir simulé la foi pour recevoir le baptême, celui-ci s'était vu énergiquement refuser par les Apôtres le pouvoir d'imposer les mains qui, explique-t-il, *" rempli de l'Esprit Saint ceux qui croient en Dieu" (et per impositionem manuum Spiritu Sancto adimplere credentes Deo) (...). " Simon leur avait offert de l'argent*, continue-t-il, *pour recevoir le pouvoir de donner l'Esprit Saint à qui il voudrait" (et offerens pecunias Apostolis, ut acciperet et ipse hanc potestatem quibuscumque velit dandi Spiritum Sanctum).* Au chapitre IV,38/2, il réaffirme que *" tous ceux à qui les Apôtres imposaient les mains recevaient le Saint Esprit qui est la nourriture de vie".*

Un troisième texte, enfin, nous donne un indice sérieux de la distinction qu'il faisait entre la purification reçue au baptême et l'Esprit Saint communiqué par l'imposition des mains :

> " *Car nos corps, par le bain /du baptême/, ont reçu l'unité qui les rend incorruptibles ; mais nos âmes l'ont reçue par l'Esprit /communiqué par l'imposition des mains/. C'est pourquoi l'un et l'autre sont nécessaires, car l'un et l'autre procurent la vie de Dieu"*
> *(III,17/2 ; cf.aussi Epid.cité p.599).*

Ce dernier témoignage, il est vrai, ne tranche pas d'une façon assez claire la question qui nous préoccupe. Mais il se comprend mieux dans la perspective d'un double rite : celui de la purification dans le bain du baptême et celui du don de l'Esprit par l'imposition des mains, les deux étant appelés *"baptême d'eau et d'Esprit Saint"(Epid.41) (cit.p.599).*

Nous n'avons d'Irénée que ces trois affirmations relatives au don de l'Esprit Saint lié à l'imposition des mains ; néanmoins (sauf le 3ème qui pourtantest bien dans la ligne des deux autres), les deux premières surtout sont très explicites et ne sont contredites ou minimisées par aucune autre. En plus elles sont explicitement complètées et approuvées par celles que nous avons citées en étudiant les deux aspects fondamentaux que l'évêque reconnaît à la Récapitulation du Christ (*quoniam novitas veniet innovatura et vivificatura hominem"*(cf.p.574 à 602).

Il nous reste à connaître ce qu'il pensait de la condition de celui qui, ayant été baptisé, n'avait pas encore reçu l'imposition des mains. La réponse à cette question est facile à donner grâce aux nombreux témoignages sur lesquels elle peut s'appuyer.

Puisque le baptême efface le péché originel, la condition du baptisé doit correspondre à celle de nos premiers parents avant leur faute. Or, sur ce point, tous nos auteurs sont unanimes et emploient le même vocabulaire : ils qualifient ces derniers d'"innocents", ou, s'il s'agit d'Eve, de "vierge", c'est-à-dire qu'ils étaient en état de disponibilité, soit pour obéir à la Parole et se donner ainsi à la vie, soit pour refuser cette Parole et se livrer ainsi à la mort.

L'Auteur de l'A Diognète.

Nous avons lu son témoignage en note p.488. En pensant à Marie, mais aussi, semble-t-il, à l'Eglise, il conclut : *Eve n'est plus séduite, mais demeurant vierge, proclame sa foi".*

Justin :

" Nous comprenons enfin qu'Il s'est fait homme par la Vierge, de sorte que c'est par la voie par laquelle elle avait commencé que prit fin aussi la désobéissance venue du serpent. Eve était vierge et sans corruption ; en concevant du serpent, elle enfantait désobéissance et mort. Or la vierge Marie conçut foi et joie lorsque l'ange Gabriel lui annonça la bonne Nouvelle que l'Esprit du Seigneur viendrait sur elle et que la puissance du Très-Haut la couvrirait de son ombre et qu'à cause de cela l'Etre Saint qui devait naître d'elle serait Fils de Dieu. Et elle répondit : "qu'il m'arrive selon ta Parole". *(Dial.100).*

Irénée :

Nous avons lu ses témoignages explicites des pages 575 à 579.

Ainsi le baptisé, en demandant et en acceptant le baptême, s'est comme enseveli avec le Christ dans la mort due au péché comme dans la mort au péché (Rom.6/1-3). Et cela, continue l'Apôtre, *"afin que, comme le Christ /après son ensevelissement/ est ressuscité des morts par la gloire du Père, ainsi nous (hina hôsper (...) houtôs kai humeis) /les baptisés/ nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle" (Rom.6/4).* C'est pourquoi - les fresques des catacombes en font foi - la nudité était de rigueur pour les baptisés. Cette nudité devait leur rappeler l'innocence qui était celle de l'Homme avant la faute et dont le symbole était précisément leur nudité (cf. p. 481 à 483).

En d'autres termes, la condition des baptisés était comparable, pour la tradition romaine, à celle de la Vierge Marie avant sa conception virginale. Là encore les auteurs sont formels. Ils affirment que Marie, avant la visite de l'Ange, était vierge comme Eve avant son apostasie. En clair, ils enseignent avant la lettre ce que l'Eglise a défini plus tard comme étant le dogme de l'Immaculée Conception. Par contre, tous précisent aussi que Marie n'a participé à l'Esprit Saint que le jour de l'Annonciation, après que l'Esprit l'ait couverte de sa nuée.

Toutes ces considérations nous permettent de conclure ainsi : comme le Christ et les Apôtres l'avaient déjà fait avant lui, Irénée certes, désigne souvent les deux rites de l'initiation chrétienne sous une seule appellation, soit celle du baptême, soit celle de la régénération. Mais cette question de vocabulaire mise à part, à lire ses

Le Baptême — Cimetière de Calliste

Le Baptême

La Régénération de l'homme

2ème moitié du 3ème siècle

Explication p.961

témoignages et à nous en tenir à leur contenu, le rite proprement dit du baptême ne conférait au chrétien repentant que la rémission de ses fautes et la peine due à ses fautes, c'était le sacrement de réconciliation. Quant au don de l'Esprit (la participation, dans le Christ, à la vie divine), il était lié spécifiquement au rite de l'imposition des mains. De ce fait, on peut dire que le sacrement de confirmation avait pour l'Eglise apostolique une valeur propre qui s'est estompée par la suite

B) COMMENT LA SECONDE NAISSANCE, DANS LE CHRIST, REPRESENTE POUR L'HOMME, UNE PROMOTION PAR RAPPORT À LA PREMIERE.

Le second sujet annoncé "Comment la seconde naissance représente pour l'homme une véritable promotion par rapport à la première ?" va nous permettre de résoudre une question importante. Puisque notre unité dans le Christ, dit-on, est la continuation directe de notre unité en Adam, comme nous participons, lors de notre première naissance, au péché de notre père commun, pourquoi ne participons-nous pas aussi, en même temps, à l'action rédemptrice et divinisatrice du second Adam ? Autrement dit, pourquoi notre insertion dans le Christ ne se réalise-t-elle pas dans les mêmes conditions que notre insertion en Adam lors de notre première naissance ?

1° LA REPONSE DONNEE PAR LE PLAN DE PROMOTION PREVU PAR DIEU POUR L'HOMME.

L'histoire même de l'Economie divine, telle qu'elle nous est relatée par la Révélation, nous apporte une première réponse ; car elle nous montre que, dans le plan éternel de Dieu, l'homme devait trouver sa promotion dans une seconde naissance, la faute consistant précisément dans son refus de renaître en Dieu.

Nos premiers parents étaient nécessairement inachevés à leur création. Pour leur permettre de se parachever, Dieu les avait placés dans un paradis et leur avait donné un protecteur et conseiller en la Personne de son Verbe (cf.p.450-461 ; 487-91 ; 539-44) ; en plus, par respect pour leur dignité, Il avait décidé qu'ils ne se parachèveraient en Lui que dans la connaissance et la liberté (cf.p.491-93); c'est pourquoi Il les avait créés libres (eleuthèroi) et avait fait dépendre de cette liberté, leur maintien dans la "communion d'amitié" avec le Verbe, qui était leur dès le début (autexousioi) (cf.p.496-97 ; 620-29). Ainsi, si Dieu fut le seul responsable de l'entrée de l'homme dans l'existence, par contre Il a voulu expressément que la qualité et surtout la durée de cette existence fussent dépendantes de la liberté humaine. En cela, dès le début, Il nous révélait que l'homme, après être entré

dans une vie imposée mais temporaire, ne persévèrerait éternellement qu'en vertu d'une seconde naissance réalisée cette fois dans une libre alliance avec l'Eternel.

Si Adam avait ratifié l'alliance proposée par le Verbe, son Oui aurait été pour lui comme une nouvelle naissance, puisqu'il l'aurait établi dans l'immortalité définitive, alors que son refus l'entraîna dans la mort. L'homme, en effet, refusa de se promouvoir en Dieu; respectueux de sa liberté, le Verbe se retira et l'humanité demeura dans son état originel d'inachèvement désormais dominé par la mort. C'est celui que nous recevons naturellement à notre première naissance (cf.p.511-16).

Quand la plénitude des temps fut arrivée, Dieu proposa à Marie d'être la mère du Verbe, qui désirait "se faire chair" non plus seulement pour renouer avec les hommes la "communion d'amitié" des origines, mais pour être leur "Tête" et leur apporter en sa vie propre, une "régénération". Marie accepta. Or là encore, c'est en toute conscience et liberté qu'elle dit Oui (cf.p.644-52). Ce n'est donc que dans la liberté qu'elle devint la première créature humaine à participer à l'Esprit Saint. De même, ce n'est que dans une liberté éclairée que Dieu veut que se réalise notre seconde naissance.

Tels sont les faits. Ce sont eux qui éclairent le mieux notre problème. Pour que sa condition originelle soit parachevée et définitive, Adam devait la "ratifier" par un engagement éclairé et libre ; Marie n'est devenue la mère du Fils de Dieu fait homme qu'après un engagement éclairé et libre. Pareillement notre condition initiale ne se parachèvera dans la qualité et la durée qu'à la suite d'une démarche personnelle, consciente et libre de notre part. Car le plan de l'Economie divine a toujours été un plan de promotion, en ce sens que la vie originelle qui nécessairement est donnée en vertu d'une décision unilatérale de la part soit de Dieu soit des parents, et qui non moins nécessairement est inachevée et temporaire, ne doit s'épanouir et devenir définitive qu'en vertu d'un engagement libre de notre part en la Personne du Christ.

2° LES TEMOIGNAGES DU CHRIST ET DE LA TRADITION ROMAINE.

Regardons maintenant ce qui est écrit dans le Nouveau Testament et ce que la Tradition romaine enseignait.

Le Christ Lui-même a défini le caractère spécifique de la 1ère naissance et celui de la seconde. Il appelle la 1ère, "naissance selon la chair" et la seconde, "naissance selon l'Esprit" : *"En vérité, en vérité, Je vous le dis, à moins de naître d'eau et d'Esprit, nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né chair est chair et ce qui est né Esprit*

est Esprit" (Jn.3/5-6). Quelle portée avaient ces formules ?

Pour l'Ecriture, la chair est le symbole du monde terrestre, et l'Esprit, celui du monde céleste, du monde de Dieu. Naître selon la chair voulait donc signifier naître de parents de chair pour vivre sur cette terre et de cette terre, cela d'une façon temporaire avant de connaître la mort et la corruption. Par contre naître à l'Esprit signifiait entrer en relation avec la vie personnelle de Dieu, dans le but de trouver en Lui sa survie définitive.

Or, au deuxième siècle, Justin et Irénée confrontaient aussi la seconde naissance à la première. Pour ce faire, le maître romain se plaçait surtout au niveau de la liberté

" Et voici la doctrine que les Apôtres nous ont transmise sur ce sujet :

" Dans notre 1ère génération, nous naissons sans le savoir et par nécessité (...) Nous vivons ensuite avec des habitudes mauvaises et des inclinations perverses.

" Pour que nous ne restions pas ainsi LES ENFANTS DE LA NECESSITE ET DE L'IGNORANCE, mais du CHOIX LIBRE ET DE LA CONNAISSANCE, pour que nous obtenions la rémission de nos fautes passées, on invoque dans l'eau sur celui qui veut être "régénéré" et qui se repent de ses péchés, le Nom de Dieu le Père (...), de Jésus-Christ (...),et de l'Esprit Saint".
(1°Apol.61).

Irénée, quant à lui, voit surtout dans la première naissance, celle qui conduit à la mort, alors que la seconde ouvre sur la vie :

" Comment les hommes déposeront-ils la naissance de mort, si ce n'est dans une naissance nouvelle ? (...), celle qui eut lieu du sein de la Vierge, lorsqu'ils sont régénérés grâce à la foi" (IV,33/4).

" (...) refusant d'accueillir dans leurs âmes, PAR LA FOI, l'union de Dieu et de l'homme (...), les Ebionites ne veulent pas comprendre que l'Esprit Saint est survenu en Marie (...), ayant fait apparaître ainsi une naissance nouvelle afin que, comme nous avons hérité de la mort, par la naissance antérieure, nous héritions de la VIE par cette naissance-ci".
(V,1/3 ; cf. aussi V,15/3).

Puisqu'Irénée met un lien essentiel entre la foi et la seconde naissance, il est indispensable de compléter ses deux affirmations par la suivante où il précise ce qu'est la foi pour lui et ce qu'elle exige comme condition pour être génératrice d'une seconde naissance :

" Ce n'est pas seulement dans les actes, mais jusque dans la FOI que le Seigneur a sauvegardé la liberté et le pouvoir que l'homme possède de choisir sa destinée : " qu'il te soit fait selon ta foi ", dit-il,

déclarant ainsi que la foi APPARTIENT EN PROPRE A L'HOMME par là-même que celui-ci POSSEDE EN PROPRE SA DECISION et tous les textes analogues qui montrent que l'homme possède LE POUVOIR DE CHOISIR SA DESTINEE SELON LA FOI, tandis que celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la Vie". *(IV,37/5).*

3° EXPLICATION DE CES TEMOIGNAGES.

Pour bien comprendre la valeur de ces déclarations, il faut avant tout nous rappeler que la catéchèse romaine pensait dans des catégories précises issues du dogme de la création ex nihilo qui n'ont plus été suivies par la suite.

La théologie classique, depuis longtemps, a recours, en parlant de la vie de l'homme, aux catégories de "nature" et de "surnature". La vie naturelle serait celle que nous aurions reçue en vertu de notre création et la vie surnaturelle, celle que Dieu nous communiquerait directement. Cette dernière, comme son nom l'indique, serait en quelque sorte surajoutée ou superposée à la première.

Irénée, quant à lui, posait le problème dans une tout autre perspective, nous l'avons longuement démontré des pages 264 à 267. En réalité, pour la Tradition, l'homme possède et ne peut posséder qu'une seule vie, puisque la vie est participation à l'unique Exister divin. Mais, en vertu de la création qui se prolonge à chaque naissance, il ne participe à l'Exister divin que suivant le mode créé qui est spécifique à sa nature et qui ne peut être que limité. Il ne peut dès lors survivre éternellement que s'il participe, dans le Christ, à la vie divine elle-même, selon le mode de filiation.

La première vie est pur don du Père, puisqu'elle est participation à l'Exister divin, toutefois cette participation étant donnée unilatéralement par Dieu avec le concours des parents, l'enfant peut la recevoir sans être ni conscient ni libre. La participation à la vie divine est aussi pur don du Père, par contre, déclare avec insistance la tradition romaine, le Père ne la donne qu'en vertu d'une alliance libre et aimante de notre part et donc consciente, comme une amitié existe et ne peut exister que là où il y a connaissance mutuelle et amour réciproque.

Nous allons découvrir les raisons qui motivent sa position, en analysant plus à fond les textes déjà cités et en les confirmant par ceux où il est affirmé que l'homme "nouvellement né" est incapable de participer à la vie divine comme telle.

a) *COMME ADAM A SA CREATION, TOUT HOMME A SA NAISSANCE EST INCAPABLE DE RECEVOIR LA PERFECTION EN PARTICIPANT A L'ESPRIT SAINT.*

On pourra certes invoquer que le Père est libre de communiquer sa VIE " àqui Il veut, quand Il veut et comme Il veut " (IV,20/5). Oui, répond Irénée, Dieu, quant à Lui, peut tout et veut généreusement le bonheur de l'homme et cela avec un désintéressement total. Mais la question est de savoir si ce dernier est capable de recevoir ce don :

" Dieu pouvait, quant à Lui, donner dès le commencement, la perfection à l'homme, mais l'homme était incapable de la recevoir, car il n'était qu'un petit enfant" (IV,38/1)

(la perfection désigne ici l'homme "teleios" dans l'Esprit Saint)

" De même donc que l'Apôtre avait le pouvoir de donner aux chrétiens de Corinthe la nourriture solide - car tous ceux à qui les Apôtres imposaient les mains recevaient l'Esprit Saint qui est nourriture de vie - mais qu'ils étaient INCAPABLES de la recevoir, parce que faibles et inéxercées étaient encore les facultés leur permettant de tendre vers Dieu, ainsi dès le commencement, Dieu avait-Il le pouvoir de donner la perfection à l'homme, mais celui-ci à peine créé était INCAPABLE de la recevoir, ou l'eût-il reçue, de la contenir, ou l'eût-il même contenue, de la garder (...) Ce n'est donc pas du côté de Dieu qu'était l'impuissance et l'indigence, mais du côté de l'homme nouvellement créé". (IV,38/1).

On ne dépose pas, en effet, une graine si bonne soit-elle sur un terrain non préparé et qui n'est pas en mesure de la recevoir. Cette vérité élémentaire, Irénée l'avait appliquée à Adam pour déclarer que même si Dieu avait voulu le faire participer à l'Esprit Saint, il était, lui, avec sa faiblesse, incapable de le recevoir et même l'ayant reçu, de le garder. Or ce qui est vrai d'Adam ne serait-il pas vrai pour chaque homme nouvellement né : *"nobis autem potestatem divinitatis bajulare non sustinentibus" (IV,38/4). ?*

b) *LA PARTICIPATION A LA VIE DIVINE, QUI NOUS FAIT HOMMES"TELEIOI" ET ENFANTS DE DIEU, SUPPOSE, EN EFFET, CONSCIENCE ET LIBERTE.*

Parmi "les facultés encore faibles et inexercées", il y a chez l'homme-enfant, la faculté de choix qui ne s'est pas encore développée, or elle est essentielle pour participer à l'Esprit Saint. A ce sujet, Irénée se fait l'écho de ceux qui, au mépris de la dignité humaine la plus fondamentale, faisaient un reproche à Dieu d'avoir fait l'homme libre et capable de Lui faire échec, alors qu'Il lui aurait été si facile de le traiter à l'instar des animaux ou comme un "mineur". Dès son origine, répond l'évêque, malgré les conséquences incalculables que devait entraîner une telle décision, le Créateur et Père avait tenu à prouver à l'homme qu'Il n'entendait l'engager définitivement avec Lui qu'en vertu d'une alliance faite en toute li-

berté et amour :

" Mais, objecte-t-on, Il n'aurait pas dû faire les anges tels qu'ils pussent désobéir, ni les hommes pour qu'ils devinssent aussitôt ingrats envers Lui, par là-même qu'ils seraient doués de raison, capables d'examen et de jugement, et non - comme les êtres dépourvus de raison et de vie qui ne peuvent rien faire par leur propre volonté mais sont traînés au bien par nécessité et par contrainte - assujettis à une unique tendance et à un unique comportement, inflexibles et privés de réflexion, incapables d'être à jamais "autres" que ce qu'ils auraient été faits". (IV,37/6).

Or ce qui avait été vrai pour la communion d'amitié que le Verbe proposait à Adam de ratifier, Dieu a tenu à l'appliquer à Marie pour la "naissance nouvelle" qui eut lieu en son sein (cf.IV,33/4). Et Irénée nous dit que la nouvelle naissance pour chacun de nous doit se faire dans les mêmes conditions (cf.IV,33/4 ; V,1/3 ; IV,37/5 cités p.679-680).

L'évêque de Lyon avait même une telle idée du rôle primordial de la liberté que, pour lui, tout acte humain exécuté en dehors d'un choix conscient et libre ne pouvait être qu'une négation de l'homme :

" Si tu répudies cette connaissance de l'un et de l'autre (le choix du bien et du mal) *et cette double faculté de perception* (la liberté), *sans le savoir, tu te supprimeras toi-même en tant qu'homme" (IV,39/1).*

Or l'homme-enfant n'est pas encore HOMME selon la volonté créatrice divine *(qui nondum factus est homo ? quomodo autem perfectus -teleios- nuper effectus ?)(IV,39/2).* Il ne devient HOMME que par la participation à l'Esprit Saint qui le rend "selon l'image et la ressemblance de Dieu" (V,6/1). Comment dès lors pourrait-il le devenir alors qu'il lui manque encore, pour répondre au don de Dieu, l'exercice des deux facultés humaines par excellence, la conscience et la liberté ? C'est pourquoi le défenseur du "Dépôt" exigeait que la foi, condition essentielle et nécessaire à la nouvelle naissance, soit une foi personnelle, éclairée et librement engagée : *"LA FOI APPARTIENT EN PROPRE A L'HOMME" (IV,37/5).*

D'ailleurs, continue l'évêque, Dieu ayant créé l'homme libre à son image (IV,4/3 ; IV,37/4 et 38/4 cités p.626), il est compréhensible qu'Il ne peut juger dignes de Lui et de la "nouvelle naissance" que des êtres capables de le servir en hommes "doués de raison" et jouissant du "pouvoir de la liberté" :

" C'est donc pour nous que Dieu a permis cela, afin que, instruits de toutes manières, nous soyons désormais scrupuleusement fidèles en toutes

choses et demeurions en son amour, ayant appris à aimer Dieu en HOMMES DOUES DE RAISON". (IV,37/7).

" Comme des gens qui ont reçu le pouvoir de la liberté, car c'est dans l'exercice de celle-ci qu'on éprouve si l'homme RESPECTE ET AIME LE SEIGNEUR". (IV,16/5).

Enfin, comme Irénée le déclare explicitement, Dieu a créé l'homme, non pas pour en faire un esclave qui agit dans l'ignorance (cf.Jn.15/15 cité IV,13.4), mais pour qu'il soit un réceptacle de sa bonté et l'instrument chantant sa glorification *(exceptorium bonitatis et organum clarificationis ; cf.IV,11/2 cité p.270 et IV,14/1 cité et commenté p.313-317).* S'Il l'a créé c'est pour qu'il trouve et chante son bonheur en Lui. C'est pourquoi, en se plaçant cette fois au niveau psychologique, l'évêque continue le passage IV,37/6 cité p.682, en précisant que c'est dans le but de l'épanouir pleinement que le Père propose généreusement à son enfant d'entrer en communion avec Lui, mais qu'Il ne propose cette communion qu'à son choix libre et aimant :

" Dans une telle hypothèse (celle de vivre dans la nécessité comme mus par un instinct à l'instar des animaux), *répondrons-nous, le bien n'aurait aucun charme pour eux, la communion avec Dieu serait sans valeur et il n'y aurait rien d'estimable dans un bien qui leur serait acquis sans mouvement ni souci ni application de leur part et aurait surgi automatiquement et sans effort". (IV,37/6)*

Actuellement, le rejet de leur foi par une bonne majorité de baptisés et cela dès leur adolescence, ne confirme-t-il pas ce que vient de dire le pasteur d'âmes ? Le fait d'avoir été engagés dans la communion avec Dieu en dehors d'un choix libre et éclairé de leur part, ne les pousse-t-il pas à dévaloriser le don du Père qui, à leurs yeux, apparaît comme "étranger" et lié, non pas à une promotion, mais à un état d'enfance et de sujétion.

c) LA PARTICIPATION A LA VIE DIVINE EXIGE MEME DE CHACUN UN CHOIX LIBRE ET CONSCIENT, PARCE QU'ELLE ENGAGE NON PAS SON PRESENT, MAIS SON AVENIR.

L'homme a sa première naissance qui est "selon la chair" a reçu de ses parents selon la chair, la vie selon la chair. C'est sans le savoir ni le vouloir qu'il est entré dans la vie et dans un milieu donné. A cause de cette inconscience, ses parents, après lui avoir donné la vie, doivent aussi lui donner ce qu'il faut pour épanouir, dès les premiers instants, cette vie et dans les conditions exigées par le milieu dans lequel il se trouve. Ils ont le devoir de lui assurer la nourriture, le vêtement ainsi que

tout le contexte vital nécessaire à son développement immédiat : une langue, une nationalité, une éducation ....

Malgré tout, même dans les limites de cette première naissance, petit à petit la conscience humaine, pourtant de plus en plus sévère sur le devoir des parents d'assurer à leur enfant l'ensemble des conditions nécessaires à la vie, trouve maintenant conforme à la dignité de l'homme que les parents ne prennent unilatéralement aucune option à la place de leur enfant, en ce qui regarde son avenir. Par exemple, le droit de l'enfant à choisir plus tard la partenaire de sa vie, est considéré comme "inaliénable".

Or, nous l'avons dit, pour la tradition romaine, la seconde naissance regarde avant tout la survie de l'homme en Dieu et non cette vie présente sur la terre. C'est pourquoi elle ne concevait pas cette nouvelle naissance - qui en outre est une alliance entre Dieu et l'homme - en dehors d'un accord personnel, conscient et libre de la part de ce dernier.

Sur ce point, Justin est explicite et Irénée formel :

> *" Pour que nous ne restions pas ainsi,* dit le premier, *les enfants de la nécessité et de l'ignorance, mais du CHOIX DANS LA LIBERTE ET DE LA CONNAISSANCE".* *(1°Apol.61).*
>
> *" Le Christ,* confirme le second, *déclarant ainsi que LA FOI APPARTIENT EN PROPRE à l'homme, par là même que celui-ci POSSEDE SA DECISION EN PROPRE et tous les textes analogues qui montrent que l'homme possède le POUVOIR DE CHOISIR SA DESTINEE SELON LA FOI" (IV,37/5).*

d) C'EST POURQUOI LA SECONDE NAISSANCE EST PROMOTION POUR L'HOMME.

Les témoignages cités nous l'ont suffisamment démontré : pour la tradition apostolique, la seconde naissance n'était pas du tout une "réparation" due à la faute originelle et qui n'aurait pas existé si Adam n'avait pas péché. Au contraire, c'est pour avoir refusé d'entrer dans le processus d'une "nouvelle naissance" ou d'une "nouvelle création" que nos premiers parents ont commis LA FAUTE, celle d'être restés dans leur condition originelle "terrestre" et de ne pouvoir ainsi communiquer à leurs descendants que cette condition inachevée. Ils ont écarté la MAIN (le Verbe) que Dieu leur tendait pour les faire monter jusqu'à son intimité et son incorruptibilité.

Le mot PROMOTION, on le comprend maintenant, n'est-il pas celui qui exprime au mieux, en effet, la condition "nouvelle" que l'homme obtient dans la seconde naissance ?

Cette nouvelle naissance donne à Dieu l'occasion d'exprimer son amour de Père en nous offrant, en la Personne de son Fils, sa propre Vie, c'est-à-dire son Esprit. Or loin d'être une imposition de sa part, Il veut que cette proposition faite par Lui ne s'adresse qu'à notre liberté aimante.

Pour l'homme, cette nouvelle naissance est promotion, car en elle sa vie humaine et temporelle participe à la gloire de la divinité et à son incorruptibilité. Elle est promotion aussi parce qu'elle n'existe que si elle a été le "fruit de sa liberté". Dieu ne pouvait pas nous demander notre accord pour le don de la première vie ; par contre Il s'est fait un devoir de ne parachever cette première vie dans son éternité qu'avec notre assentiment éclairé et libre. Sur ce point, nous l'avons vu, la tradition romaine est formelle : le droit de *"pouvoir choisir sa destinée"* est personnel et inaliénable ; puisque la seconde naissance porte avant tout sur l'avenir de chacun, et qu'il revient à chacun, dans ce cas, *"de posséder sa décision en propre"* il relève du strict respect dû à la dignité humaine que chacun jouisse *"du pouvoir de choisir sa destinée selon la foi" "dans la liberté et la connaissance" (cf. tex.p.681).* C'est ce que Dieu nous a révélé en Adam et en Marie(cf.p.677-678).

Maintenant nous sommes en mesure de répondre à la question posée : pourquoi notre insertion dans le Christ ne se réalise-t-elle pas dans les mêmes conditions que notre insertion en Adam ? Dans le cadre de l'universelle création ex nihilo, tout être créé ne jouit initialement que d'une existence limitée, sa survie exige une seconde décision de Dieu. Au nom de ce principe, nos premiers parents, en vertu de leur création - qui s'était faite en dehors d'un accord éclairé et libre de leur part - ne jouissaient que d'une existence limitée et ne participaient pas à la vie divine. Il en va de même pour nous, puisque notre première naissance ne fait que prolonger la création originelle, en vertu de cette naissance, nous venons au monde dans l'ignorance et la nécessité, nous ne pouvons pas participer à la vie divine et nous ne jouissons que d'une existence limitée. Pour devenir immortels, nos premiers parents devaient transformer leur communion d'amitié originelle avec le Christ en une alliance libre et éclairée ; pour que la vie divine se fît homme, il a fallu le OUI éclairé et libre de Marie ; de même chacun de nous ne peut connaître la nouvelle naissance qui doit lui ouvrir l'immortalité que dans un engagement éclairé et libre au Christ.

4° LE BAPTEME DES ENFANTS.

En corollaire de ce problème sur l'initiation chrétienne dans la tradition romaine, on peut se demander si l'Eglise, à cette époque, baptisait les enfants. Irénée, dans ses écrits connus, n'a jamais abordé directement la question. Nous en sommes réduits à déduire sa position de ce qui vient d'être analysé. Or, si dans l'article B, nous avons parlé de la nouvelle naissance, sans faire allusion à aucun sacrement, dans l'article A, nous avons vu

que, dans l'initiation chrétienne, l'évêque distinguait nettement la part réservée au bain du baptême, le sacrement de la purification et de la réconciliation, et celle attribuée à l'imposition des mains, le sacrement proprement dit de la régénération. Pour résoudre la question posée, nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de cette distinction importante pour la Tradition.

En ce qui concerne la régénération dans l'Esprit Saint par le sacrement de confirmation, l'étude précédente nous prouve que pour Justin et Irénée, la "seconde naissance" n'est possible que pour ceux qui sciemment et librement jouissent *"du pouvoir de choisir leur destinée selon la foi, dans la liberté et la connaissance"* . Dans ce contexte, il est difficile d'admettre que la foi des parents soit capable de remplacer celle de leur enfant et de se substituer ainsi à la foi personnelle exigée dans le texte IV,37/5.

Par contre, en ce qui concerne le bain du baptême, le problème est plus complexe. En vertu de notre unité vitale en Adam, les parents ne peuvent communiquer à leur enfant qu'une vie inachevée comparable à celle dont jouissait l'homme à sa création. En outre, en vertu de notre unité morale en Adam, tout enfant naît en état d'inimitié avec Dieu. Toutefois, s'il existe une unité morale entre chacun de nous et nos "premiers parents", la même unité doit exister aussi entre les "parents" et leurs enfants. Dès lors, dans le cas de parents sincèrement croyants qui non seulement se sont engagés dans la voie de l'amitié avec Dieu, mais désirent, dès le début, élever leur enfant dans cette amitié, on peut se demander si leur volonté ne peut se substituer à celle encore inexistante de leur "fruit". Dans cette perspective, en demandant le baptême pour ce dernier, l'engagement de l'établir le plus rapidement possible, sinon dans une communion de vie, du moins dans une communion d'amitié avec le Christ, doit être valable et suffisant pour que Dieu, de son côté, accorde sa purification et sa réconciliation.

C'est pourquoi, faute de textes explicites, il est difficile de répondre à la question posée ci-dessus. On ne peut que verser au dossier de ce problème, qui touche à tant de domaines, les différents éléments que nous avons cherché à mettre en relief.

B.Altaner (op.cit.p.217), il est vrai, écrit : "le baptême des enfants est attesté pour la première fois chez Irénée,II,22/4". A la page 813, nous prouvons que le paragraphe 5 tout au moins de ce chap.22 a été certainement altéré par une main étrangère. Mais admettons volontiers que ce paragraphe 4 soit authentique. Voici le texte :

> *" Le Christ est venu en Personne sauver tous les hommes, tous ceux, dis-je, qui renaissent par Lui en Dieu, les petits enfants, les enfants, les jeunes gens, les adultes et les vieillards ". (II,22/4).*

Irénée explique ensuite que le Christ, ayant connu tous les âges, leur a offert un modèle et les a sanctifiés. En III,18/7, il avait précisé que c'est par son Incarnation qu'Il les avait tous sanctifiés :

> *" Comment, en effet, aurions-nous pu participer par l'adoption à sa filiation /divine/, si par le Fils nous n'avions pas reçu de Dieu la communion avec Lui, si son Verbe n'avait pas communié avec nous en se faisant chair ? - C'est d'ailleurs aussi pour cette raison qu'Il a traversé tous les âges, pour leur restituer à tous la communion avec Dieu".* *(III,18/7).*

Nous lirons aussi, p. 714, le texte III,22/4 où il précise que le Christ, en descendant dans le royaume des morts *" a fait naître de nouveau à la vie tous les anciens Pères qu'Il a recueillis en son sein".*

Compte tenu de ces trois affirmations et de leur contexte, la pensée de l'évêque est la suivante : en s'incarnant dans une vraie chair, le Christ s'est inséré dans toutes les générations (III,22/4) et aussi dans tous les âges (II,22/4 ; III,18/7). Tous les membres du genre humain (II,22/4 ; III,18/7 ; III,22/4), depuis les premiers jusqu'aux derniers, depuis les plus jeunes jusqu'aux plus vieux, peuvent en Lui renaître à la vie en Dieu. C'est ce que signifie la formule *"qui per Eum renascuntur in Deum" (II,22/4)* qui rejoint l'autre *"regeneravit eos in vitam" (III,22/4).*

Les textes nous le prouvent, la régénération dont parle Irénée, pouvait être réalisée soit dans les sacrements de l'initiation chrétienne (cf.IV,33/4 et V,1/3 cité p.679), soit aussi, comme nous allons le voir, dans le royaume des morts, en vertu de la présence personnelle du Christ dans ce royaume (cf.III,22/4).

C'est ce dogme précisément qui explique peut-être pourquoi l'Eglise apostolique ne parlait pratiquement que de la "régénération" des adultes et qu'elle exigeait, pour les y admettre, une foi personnelle et éclairée (cf.Justin, I°Apol.61). Elle pouvait être exigeante, Car elle savait qu'à tous ceux qui, pour une raison valable telle que l'âge, seraient dans l'impossibilité d'entrer en contact personnel avec le Christ sur cette terre, le Sauveur avait prévu d'être mystérieusement présent dans le royaume des morts, pour que tous les "inachevés" de la création, tels qu'Irénée les nomme (IV,22/1), aient aussi l'occasion de faire une alliance éclairée et libre avec Lui, puisqu'Il est le seul Sauveur et qu'en dehors de Lui, il n'y a pas de salut possible.

Chapitre VIII

L'HOMME

en fin de promotion

sa communion

au DIEU de VIE

CHAPITRE VIII

" Il est impossible de vivre sans la vie, et il n'y a de vie que par la participation à Dieu, et cette participation à Dieu consiste à voir Dieu et à jouir de sa bonté" (IV,20/5). "Ainsi donc les hommes verront Dieu, afin de vivre, devenant immortels par cette vue et atteignant jusqu'à Dieu". (IV,20/6) (...).

" C'est pourquoi le Verbe s'est fait le dispensateur de la grâce du Père pour le profit des hommes,pour lesquels Il a accompli de si grandes "économies", montrant Dieu aux hommes et présentant l'homme à Dieu (...) de peur que, privé totalement de Dieu, l'homme ne perdît jusqu'à l'existence. Car la gloire de Dieu,c'est l'homme vivant, et la vie de l'homme c'est la vision de Dieu: si déjà la Révélation de Dieu par la création donne la vie à tous les êtres qui vivent sur la terre, combien plus la manifestation du Père par le Verbe donne-t-elle la vie à ceux qui voient Dieu". (IV,20/7).

CHAPITRE VIII

L'HOMME EN FIN DE PROMOTION.

INTRODUCTION

En abordant ce dernier chapitre, nous ne sommes que trop conscient des réactions qu'il risque de susciter. Avons-nous pour autant le droit de taire certains points difficiles ? Cette étude est une recherche. Elle doit rester fidèle aux exigences de toute recherche qui demande que les pistes d'investigation soient explorées en dépassant les vérités partielles pour atteindre le plus possible la vérité globale.

A propos du chap.31 du livre V, dont nous allons parler, A.Rousseau dans une de ses notes, souligne "la continuité de formules et d'expressions qu'on peut observer à travers toute l'oeuvre d'Irénée et qui dénote le caractère singulièrement cohérent et réfléchi de cette oeuvre". (op.cit.p.336).

Tout au long de ce travail, nous avons voulu faire surgir la riche originalité de la pensée de l'évêque des Gaules, surtout celle de sa conception anthropologique et des conséquences que celle-ci entraîne, pour la compréhension des rapports de l'homme avec Dieu. Cette originalité, aux contours souvent bien définis et dont l'assise s'appuie sur le roc du dogme de l'universelle création ex nihilo, s'est trouvée identique à elle-même tout au long des premières étapes de la promotion humaine. Il serait étonnant qu'elle ait disparu au cours de la dernière étape. Dès le début, nous avons découvert le fossé qui sépare l'anthropologie romaine de l'anthropologie dualiste adoptée par les gnoses et reprise ensuite, avec de sérieuses améliorations, il est vrai, par le néo-platonisme chrétien. Ce fossé, nous l'avons vu s'élargir au cours des chapitres suivants. Comment se serait-il résorbé à la fin ? Cela supposerait une contradiction dans la pensée d'Irénée.

C'est donc avec le souci de rester fidèle à la vérité historique, fidèle à la pensée d'Irénée, fidèle à la tradition ecclésiale et ro-

maine que nous livrons les conclusions de ce chapitre. Ces conclusions sont clairement énoncées dans le Texte. Elles sont en outre l'aboutissement logique des positions défendues dans les chapitres précédents. Elles poseront des problèmes qui n'ont pas à être majorés. La vérité est lumière et le dogme chrétien n'a pas peur de la lumière. Le "Dépôt" dont Rome avant tout doit être la gardienne, ne peut que sortir agrandi d'une recherche à ses sources, mêmes si certaines interprétations ultérieures devaient être remises en cause.

ARTICLE I

LE STATUT "POST MORTEM" (LEX MORTUORUM)

REVELE PAR LE CHRIST LUI-MEME

A) LE STATUT D'ATTENTE IMPOSE A TOUS AVANT LA RESURRECTION.

1° AUCUN DOUTE SUR LA SURVIE CONSCIENTE ET PERSONNELLE DES AMES.

Avant de parler de la phase ultime du monde et de l'humanité, il est naturel de commencer par mettre au clair la catéchèse relative à la condition de l'homme, de sa mort au jugement général.

Nous n'avons pas à revenir sur la certitude que partageait la tradition romaine concernant l'immortalité relative de l'âme par rapport au corps (cf.chap.IV, p.373-378).

Quant au mode de survie des âmes, sa position était aussi ferme que simple :

> *" Les âmes iront donc DANS UN LIEU INVISIBLE qui leur est assigné par Dieu et elles Y SEJOURNERONT JUSQU'A LA RESURRECTION, dans l'attente de cette résurrection " (animae abibunt in invisibilem locum definitum eis a Deo et ibi usque ad resurrectionem commorabuntur, sustinentes resurrectionem).* *(V,31/2).*

Sont-elles conscientes et conservent-elles leur personnalité ? La question se pose, puisque couramment, en conformité d'ailleurs avec l'Ecriture, la tradition apostolique parle du sommeil des défunts. La réponse est donnée par Irénée lui-même. L'allusion au sommeil, en effet, loin d'être une négation de la survie consciente des âmes, voulait surtout faire ressortir la croyance en la résurrection finale des corps.

Pour les Anciens, durant le sommeil, l'âme en quelque sorte se retirait du corps, le laissant comme mort (*soporati et requiescente corpore)*, pour se concentrer et continuer son activité propre. Presque toute l'antiquité croyait même que c'est au cours du sommeil que l'âme dégagée des préoccupations terrestres, était plus proche de la divinité et plus réceptive aux communications que celle-ci pouvait lui faire, grâce aux songes. Au réveil, comparable à l'eau qui imprègne une éponge, elle était censée s'unir à nouveau au corps, pour le réanimer et raviver ses facultés sensorielles et psychiques *(postquam commista sit corpori et in universum membrum dispersa, commemoratur)(II,33/1)*.

Dès lors, à l'époque, le fait de comparer l'état des morts à un état de sommeil ne voulait nullement signifier une léthargie des âmes. Dégagées du corps et de ses soucis matériels, on les croyait au contraire plus proches et plus présentes à Dieu. L'allusion au sommeil ne valait que pour les corps. C'est ainsi que, parlant des prophéties sur la mort et la résurrection du Christ, Irénée cite le ps.3/6 :*"Moi je me suis couché et je me suis endormi, je me suis réveillé, puis le Seigneur m'a saisi"(cité Epid.73 ; IV,31/2 - 33/13 ; I°Clem.26/2 ; Justin, Dial.97/1 et 1°Apol.38/5). Ensuite l'auteur a soin d'ajouter :*

" Il appelle la mort un sommeil, parce qu'il réssuscita" (Epid.73).

Ainsi le mot "sommeil" ne concerne pas l'âme. Il signifie que chaque homme, à la résurrection, retrouvera son corps et redeviendra lui-même, comme chacun de nous redevient lui-même au réveil.(1).

---

1. Une analyse grammaticale des chap.92 & 93 du Pasteur, nous révèle un emploi judicieusement étudié et une alternance précise entre les mots "nekrôsis" et "koimèsis".

   "Nekrôsis" désigne l'entrée dans le processus de mort dans lequel se sont enfonçés et s'enfoncent toujours ceux qui doivent connaître un jour la mort véritable, sauf intervention du Christ.

   "Koimèsis", au contraire, est uniquement réservé à ceux qui ne sont entrés que provisoirement dans la mort, avant de connaître la résurrection glorieuse :

   " Avant de porter le nom du Fils de Dieu, dit-il, l'homme est
   " mort (nekros estin) ; et, lorsqu'il reçoit le sceau, il rejette
   " la mort (tès nekrôsin) et reçoit la vie" (93/3).

   " Et le sceau, c'est l'eau : ils descendent donc dans l'eau morts
   " (katabainousi nekroi), et ils en sortent vivants" (93/4).

   " Elles (les pierres représentant les justes de l'A.T.) ne pou-
   " vaient entrer dans le royaume de Dieu qu'en rejetant la mort
   " (tèn nekrôsin) qu'était leur vie antérieure". (93/2).

D'ailleurs, dans un autre passage, l'évêque de Lyon insiste particulièrement sur la survie consciente et personnelle de l'âme après la mort :

" C'est avec une complète évidence que le Seigneur a enseigné que les " âmes, non seulement demeurent, sans passer de corps en corps, mais " qu'elles conservent ce "cachet personnel corporel" qui était le " leur (characterem corporis, in quo etiam adaptantur) et qu' elles " se souviennent des oeuvres accomplies ici-bas et qu'elles ont dû " quitter". (II,34/1).

Il fait alors le commentaire du récit de Lazare et du mauvais riche(Lc.16), pour faire ressortir qu'après leur mort, les deux se sont reconnus, qu'Abraham, lui aussi, les a reconnus, que tous se sont rappelé ce qui s'était passé sur la terre et qu'ils avaient présentes à la mémoire leur parenté ainsi que les Paroles de l'Ecriture.

2° TOUTES LES AMES, LES ELUES COMME LES REPROUVEES, DOIVENT DEMEURER DANS LE LIEU D'ATTENTE.

a) *CE LIEU D'ATTENTE REPOND A L'ANTHROPOLOGIE "SELON L'ESPRIT".*

Ce premier point acquis, il en reste un autre qui nous est moins familier. Pourtant la catéchèse romaine l'atteste formellement.

La majorité des gnoses soutenaient que l'âme une fois séparée du corps, devait remonter à travers les sphères et retrouver la divinité, source première de son être (cf.chap.II, p.109). J.Daniélou confirme qu'une

---

... Par contre, le verbe "Koiman" et ses dérivés sont employés pour les Apôtres et les justes de l'A.T., dans la mesure où ceux-ci sont, depuis la venue du Christ, appelés à revivre :

" Ces Apôtres et ces docteurs qui ont prêché le Nom du Fils de " Dieu, après être morts (koimèthentes), dans la vertu et la foi " du Fils de Dieu, l'ont prêché aussi à ceux qui étaient morts "(prokekoimèmenois) avant eux et leur ont donné le sceau qu'ils " annonçaient". (93/5).

" C'est vivants qu'ils sont descendus, pour ensuite remonter vi- " vants, alors que ceux qui étaient morts (hoi prokekoimenoi) " avant eux sont descendus morts (nekroi) et sont remontés vivants" " (93/6) ... Car ils étaient morts (ekoimèthèsan) dans la justice " et dans une grande pureté". (93/7).

croyance similaire était partagée par beaucoup de courants judéo-chrétiens :

> " Nous retrouvons, dit-il, le thème classique dans le judéo-christia-
> " nisme de l'ascension de l'âme à travers les sphères angéliques et
> " la possibilité de leur échapper, au cours de sa traversée, grâce à
> " une puissance qui leur est donnée. L'idée, nous l'avons vu, n'a
> " rien de gnostique et constitue une donnée judéo-chrétienne".
> (Théologie du Judéo-Christianisme, p.97).

Au nom de la Tradition ecclésiale et romaine, Irénée quant à lui, considérait cette position comme une hérésie. Pour lui, toutes les âmes sans exception, les justes comme les réprouvées, doivent aller et demeurer dans un lieu d'attente prévu pour elles par Dieu.

Pour comprendre cette solution, il est nécessaire, comme toujours, de la replacer dans son cadre anthropologique. L'anthropologie dualiste met une rupture de continuité entre le corps matériel, d'origine terrestre, et l'âme immatérielle, incorruptible et de parenté divine. Elle oppose les deux composantes de la nature humaine. L'anthropologie "selon l'esprit", au contraire, ne connaît et ne veut connaître l'homme qu'à travers son centre coordinateur, sa personne, qui est unique et qui unifie tout en elle.

Certes, l'homme possède une nature composée de deux réalités. L'une, le corps, tombe dans le champ limité de nos facultés sensorielles. L'autre, l'âme, y échappe. L'âme est différente du corps par sa fonction. A ce titre, elle jouit d'une nature différente. En comparaison du corps *(ad comparationem mortalium corporum) (V,7/1)*, l'âme est incorporelle et jouit d'une immortalité relative. Néanmoins, sa nature n'est pas opposée à celle du corps. Elle est créée au même titre que celle du corps et possède un statut existentiel semblable au sien. Par la mort du corps, la personne humaine se trouve tronquée de sa réalité visible. Elle n'en reste pas moins humaine. L'âme conserve son *" cachet personnel corporel" (figura corporis)* (cf.chap.IV,p.355-358). C'est pourquoi, à la résurrection, sous l'action de la puissance vivificatrice de l'Esprit Saint, elle retrouvera son "développement" corporel premier. Toute proportion gardée (cf.p.359-360), la condition de la personne d'un défunt est comparable à celle d'une plante réduite à l'état de graine. Cette graine remise dans un milieu nourricier adéquat reprend vigueur et redevient la plante qu'elle était auparavant. De même la personne du défunt revivifiée par la puissance de l'Esprit, retrouvera son développement corporel premier. La personne humaine n'est pas double. Sa revitalisation implique, chez elle, un retour à l'intégralité corporelle.

Par ailleurs, n'oublions pas le sens profondément "vital" que possèdent, dans la langue hébraïque, les mots "voir" ou "connaître". Ils postulent finalement une intercommunion vitale entre le connaissant et le connu.

Dès lors, pour la tradition romaine, affirmer qu'un homme "voit" Dieu directement, revient à dire qu'il entre en communion vitale avec Lui, autrement dit qu'il participe à la puissance régénératrice de l'Esprit Saint qui ne peut que lui faire retrouver son "développement" corporel intégral. En clair, ce serait la résurrection. C'est pourquoi proclamer que l'âme humaine, dès sa mort, verrait Dieu "face à face" tel qu'Il est, et qu'elle participerait à sa vie, revient à affirmer la résurrection de l'homme. Déjà du temps de Paul, le problème avait été soulevé par Hyménée et Philète? On peut lire avec quelle énergie l'Apôtre avait mis en garde Timothée, son disciple préféré, contre ces perturbateurs :

" D'aucuns ont fait naufrage dans la foi, entre autres Hyménée et
" Alexandre que j'ai livrés à Satan, pour leur apprendre à ne plus
" blasphémer (1°Tim.1/19). (...) Hyménée et Philète qui se sont égarés
" loin de la vérité, en prétendant que la résurrection a déjà eu lieu,
" ruinant ainsi la foi de plus d'un". (2°Tim.2/18).

b) *LA CROYANCE EN UN LIEU D'ATTENTE EST EXPLICITEMENT AFFIRMEE PAR LES TEMOINS DE LA TRADITION.*

S'adressant à ceux qui assurent :

" qu'aussitôt après leur mort, ils monteront par dessus les cieux (...) vers le Père faussement imaginé par eux (V,31/1) (...) et que leur "homme intérieur", laissant ici-bas le corps, doit monter dans un lieu supra-céleste". (V,31/2).

Irénée, fidèle à l'enseignement paulinien, les prévient :

" Certains qui passent pour croire avec rectitude, négligent l'ordre suivant lequel devront progresser les justes et méconnaissent le rythme selon lequel ils s'exerceront à l'incorruptibilité. Ils ont ainsi, en eux, des pensées hérétiques". (V,31/1).

Mais, comme il s'adresse ici à des fidèles qui sont de bonne foi *(putantur recta credidisse)*, il consacre tout un chapitre à donner des

explications. Votre conception, leur dit-il, ne relève pas de la Tradition chrétienne authentique. Elle émane, au contraire, de principes hérétiques :

" SI DONC LE SEIGNEUR *LUI-MEME A OBSERVE LA "LOI DES MORTS" (lex mortuorum), pour devenir le "Premier-né des morts" (Col.1/18) ; s'Il a séjourné trois jours dans les régions inférieures de la terre (cf. Eph.4/9), s'Il est ensuite ressuscité dans sa chair, de façon à pouvoir montrer à ses disciples jusqu'aux marques des clous, et si après tout cela seulement, Il est monté vers son Père, comment ne rougissent-ils pas, ceux qui prétendent que les lieux inférieurs s'identifient avec notre monde qui a été fait pour l'homme (qui dicunt inferos quidem esse hunc mundum qui sit secundum nos), et que leur "homme intérieur", laissant ici-bas leur corps, doit monter dans le lieu supracéleste ?*

" Puisque le Seigneur "s'en est allé au milieu de l'ombre de la mort" (Ps.22/4), là où étaient les âmes des morts, qu'Il est ensuite ressuscité corporellement et qu'après sa résurrection seulement, Il a été enlevé au ciel, IL EST CLAIR QU'IL EN IRA EGALEMENT DE MEME POUR SES DISCIPLES, puisque c'est pour eux que le Seigneur a fait tout cela : leurs âmes iront donc au lieu invisible qui leur est assigné par Dieu et elles y SEJOURNERONT JUSQU'A LA RESURRECTION, dans l'attente de cette résurrection ; puis elles recevront leur corps et ressusciteront intégralement, c'est-à-dire corporellement, de la même manière que le Seigneur est ressuscité, et elles viendront ainsi en la présence de Dieu ; "car il n'y a pas de disciples qui soient au dessus du Maître, mais tout disciple une fois devenu parfait, sera comme son Maître" (Lc.6/40). Notre Maître ne s'est pas aussitôt envolé, mais Il a attendu d'abord le moment de sa résurrection qu'avait fixé son Père et qu'avait indiqué l'histoire de Jonas, puis Il est ressuscité après trois jours et ensuite seulement Il a été enlevé au ciel : ainsi nous-mêmes, nous devons d'abord attendre le moment de notre résurrection arrêté par Dieu et annoncé par les prophètes, puis une fois ressuscités, nous serons enlevés au ciel," (V,31/2).

Très clairement, Irénée développe ici l'enseignement de l'Eglise sur les dernières phases de la promotion des élus. A cause de son importance, il est indispensable d'expliciter toute la richesse de cet enseignement.

Nous y trouvons énoncées les étapes que doivent suivre les justes après leur mort (ordo promotionis justorum) :

1/ Après la mort de leur corps, les âmes doivent aller dans *"le lieu invisible qui leur est assigné par Dieu, où elles séjourneront jusqu'à la résurrection, dans l'attente de cette résurrection".*

2/ *"Au moment fixé par Dieu, les élus ressusciteront de la même manière que le Seigneur est ressuscité"* , c'est-à-dire d'une résurrection glorieuse dans l'incorruptibilité (dogme de la résurrection). Il n'est pas dit qu'ils connaîtront d'abord une résurrection non encore glorieuse, en vue d'un royaume de I.000 ans décrit dans les chapitres suivants par le presbytre .

3/ Aussitôt ressuscités, les élus doivent quitter cette terre pour aller vers le Père : *" une fois ressuscités, nous serons enlevés au ciel"* (dogme de l'Ascension).

Irénée considérait si peu cette catéchèse comme une hypothèse, qu' il l'appelait une "LOI", "La Loi des morts (lex mortuorum)". Sa certitude s'appuyait sur le fait que cette loi avait été celle suivie par le Christ Lui-même, "le Premier-né d'entre les morts" :

> *" Puisque le Seigneur s'en est allé au milieu de l'ombre de la mort, là où étaient les âmes des morts, qu'Il est ensuite ressuscité corporellement et qu'après sa résurrection seulement, Il a été enlevé au ciel, il est clair qu'IL EN IRA EGALEMENT DE MEME POUR SES DISCIPLES, PUISQUE C'EST POUR EUX QUE LE SEIGNEUR A FAIT TOUT CELA".*

D'ailleurs le Christ Lui-même affirme que cette loi des morts avait été explicitement annoncée dans l'Ancien Testament :

> *" En fait, trois jours durant, Il a séjourné là où étaient les morts, selon ce que le prophète dit de Lui : "Le Seigneur s'est souvenu de ses saints qui dormaient dans la terre du tombeau et Il est descendu vers eux pour les libérer, pour les sauver"* (nous étudierons cette affirmation plus loin). *Le Seigneur Lui-même dit de son côté : "De même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre" (Mt.12/40). Son apôtre dit aussi : "Que signifie "Il est monté", sinon qu'Il était descendu dans les régions inférieures de la terre" (Eph.4/9). David prophétisant de Lui, avait dit de même : "Tu as delivré mon âme des profondeurs des lieux inférieurs" (Ps.85/13) (V,31/1).*

Deux scènes de l'histoire de Jonas

N°1 cimetière de Lucine
N°2-3 cimetière de Calliste

Jonas délivré et en paix

La paix dans le séjour d'Attente

N°1 1ère moitié du 2ème siècle
N°2-3 2ème moitié du 2ème siècle

Explication p.956

Puisqu'elle était la "VOIE" que le Christ avait suivie personnellement et qui avait été confirmée par les prophéties de l'Ancien Testament, par les affirmations du Sauveur et par les déclarations des Apôtres, on comprend pourquoi l'Eglise considérait la révélation sur le statut post mortem des âmes, comme une "LOI" qui ne pouvait souffrir aucun doute ni aucune contestation.

Ceux qui nient cette loi, pour enseigner que les âmes, après la mort, vont directement vers le Père, sont des hérétiques au dire même de l'évêque, puisqu'ils vont directement contre la Révélation divine. Ils le sont aussi parce qu'ils expriment dans leurs conceptions un profond mépris de la matière. C'est au nom de ce mépris *"qu'ils rejettent catégoriquement la résurrection et, autant qu'il dépend d'eux, la suppriment" (V, 31/1)*. C'est au nom de ce mépris qu'ils faussent aussi les affirmations de Paul. Dans les textes où celui-ci parle de la descente de Jésus dans le royaume des morts (cf.Eph.4/9), ils insinuent que l'expression "lieux inférieurs" désigne notre terre. *" Comment ne rougissent-ils pas,* s'écrie alors l'évêque, *ceux qui prétendent que les lieux inférieurs s'identifient avec notre monde qui a été fait en vue de l'homme".* On sait qu'Origène a suivi cette interprétation (cf.p.187). Or, si dans les pensées gnostiques la terre est un enfer, c'est que toute relation avec la matière est, pour l'âme, source de contamination et de douleur. Dès lors, affirmer que les âmes des justes, jusqu'à leur résurrection, seraient encore en relation avec le monde, reviendrait à nier leur état de justice et de bonheur.

Irénée rappelle ici la position chrétienne. La matière en soi n'est un bien ni définitif ni absolu. Dans la mesure toutefois où elle est orientée vers l'homme, elle demeure pour lui un bien "relatif" (mundum qui sit secundum nos,31/2). Par conséquent, que les âmes des justes soient encore en relation avec ce monde, jusqu'à la résurrection, ne signifie nullement qu'elles sont en dehors de la justice et du bonheur, depuis que le Sauveur est présent mystérieusement dans le séjour des morts.

Il est fort éclairant de noter que nous retrouvons ici, dans son ton comme dans ses motivations, la démonstration en tous points identique à celle exposée par Justin (Dial.80) (cf. Excursus B, p.872-873)

Au début du siècle, Clément de Rome appelle ce lieu d'attente "Les Abîmes" (20/5 et 28/3) ou "l'Hadès", surtout pour désigner le lieu réservé aux réprouvés (4/12 et 51/4). Il désigne celui qui est réservé aux élus tout simplement sous le nom de "leur lieu" (topon) qui leur était dû

(cf.aussi Barn.19/1), ou le "séjour de gloire" (topon tès doxès,5/4), ou le "lieu saint" (agion topon,5/7), ou le "séjour des saints", le "trésor" d'où ces derniers sortiront, pour être manifestés dans la gloire de la Parousie glorieuse du Christ (cf.50/3).

Nous n'avons pas à trancher le débat. Nous sommes simplement en droit de faire la constatation suivante : au 2ème siècle, l'Eglise romaine parfaitement consciente du problème, puisqu'il était contesté par des chrétiens gnostiques, a proclamé vigoureusement, au nom de l'enseignement du Christ et de la Tradition apostolique, que toutes les âmes sans exception restent, avant la résurrection générale, dans un lieu intermédiaire *(invisibilem locum definitum eis a Deo)*. Croire que les âmes des justes n'auraient plus aucune relation avec ce monde spatio-temporel et seraient directement en Dieu, était considéré comme une grave déviation issue de principes étrangers à la Révélation chrétienne.

Malgré tout - et ceci doit être bien relevé - le séjour dans ce lieu d'attente était, en soi, considéré comme une "EXPIATION", c'est-à-dire comme une conséquence de la désobéissance originelle : *"Adam mourut (...) purgeant ainsi la peine de sa transgression" (V,23/2) :*

> *" Comme la tête est ressuscitée d'entre les morts, ainsi doit ressusciter le reste du corps /du Christ/ - à savoir tout homme trouvé en Vie, UNE FOIS PURGE LE TEMPS DE SA CONDAMNATION DUE A LA DESOBEISSANCE" (Quemadmodum caput resurrexit a mortuis, sic et reliquum corpus - id est omnis hominis qui invenitur in vita, impleto tempore condemnationis ejus quae erat propter inobaudientiam - resurgat) (III,19/3).*
>
> *(cf.III,23/6 cit.p.508 et Ad Aut.II,26, cit.p.507).* (1)

---

1. On pourra objecter les passages où il est dit que les âmes des justes spécialement celles des martyrs, sont allées vers Dieu :

   " Voilà pourquoi, dans son amour pour Dieu, l'Eglise envoie en
   " tous lieux et en tous temps, une multitude de martyrs au devant
   " du Père" (praemittit ad Patrem -pros ton Theon)
   (IV,33/9 ; cf.aussi IV,31/3).
   " Il y a en moi, dit Ignace, une eau vive qui murmure : viens
   " vers le Père" (Rom.7/2). Et tous les passages où il parle
   "d'atteindre Dieu" (Theou tuchein).

   En fait, cette objection n'est pas valable, si l'on regarde de près le vocabulaire employé. Quand Irénée, en effet, veut parler de la "vision-union" finale en Dieu, celle qui doit conférer l'incorruptibilité, il utilise la formule : "être en présence de Dieu"(ad conspectum Dei -eis tèn opsin tou Theou, V,31/2 ; IV,13/3) ou bien : "être face à face avec Dieu"(V,7/2 ; V,8/1 cités p.810).

   Il y a une nette différence entre "aller vers Dieu" et "voir Dieu face à face" : "Il est bon de se coucher loin du monde vers Dieu (pros Theon), pour se lever en Lui (hina eis Auton anateilô) (Ignace; Rom.2/2).

C'est à la suite de sa faute qu'Adam est entré dans le processus de mort et que son âme a inauguré le séjour des morts. Comme tous ont péché en Adam, par conséquent, tous doivent aller dans ce séjour et y demeurer jusqu'à la résurrection générale, c'est-à-dire jusqu'au jour où le temps de la condamnation due à la désobéissance /originelle/ sera expiée et que la mort sera vaincue. Dans son texte III,19/3, en effet, il n'est question que de la résurrection. Or jamais Irénée ne dit que certains élus doivent ressusciter avant la parousie glorieuse du Seigneur. Il affirme le contraire en V,31/2. Il ne dit pas non plus que chaque âme individuelle, une fois purgé le temps d'expiation due à sa propre désobéissance, irait près de Dieu en attendant la résurrection. Nous retrouvons ici et d'une façon explicite, l'aspect communautaire de tout ce qui touche à l'homme. Par contre, immédiatement avant, dans un passage que nous citons p.710, il précise que ce séjour, conséquence du Péché (celui de l'Humanité en Adam), a été, lui aussi, à l'intention des justifiés, illuminé par le Signe de l'Emmanuel.

c) *CETTE NOTION DU LIEU D'ATTENTE A ETE OUBLIEE AVEC L'ABANDON DE L'ANTHROPOLOGIE "SELON L'ESPRIT".*

Avec cette notion d'un lieu d'attente où toutes les âmes doivent séjourner, nous nous trouvons devant l'un des points de doctrine où s'est fait sentir l'abandon de l'anthropologie "selon l'esprit" et l'adoption de l'anthropologie dualiste. Pour celle-ci, en effet, l'âme serait, en soi, apparentée à la nature divine. Elle serait comme Dieu en dehors du temps et de l'espace. Comme telle, séparée du corps, il ne lui resterait plus qu'à s'épanouir en Dieu. Toute collusion avec ce monde correspondrait au moins à un purgatoire.

Pour l'anthropologie "selon l'esprit", au contraire, la personne humaine, même tronquée de son corps, reste liée, comme tout ce qui est créé, au temps et à l'espace (cf.chap.III, p.278-279). Cette relation, bien entendu, est différente suivant les natures. Les unes, matérielles, sont comme figées dans ces deux coordonnées ; les autres, immatérielles, en sont plus dégagées. Néanmoins, elles en restent dépendantes. Créées dans le temps, elles demeurent temporelles ; le temps n'est que la mesure de leur devenir qui est essentiel en elles. D'autre part, jusqu'à la fin, elles sont localisées, en ce sens qu'elles sont extérieures déjà les unes par rapport aux autres et que toutes ensuite sont extérieures à Dieu.

Affirmer le contraire reviendrait à affirmer leur parenté naturelle avec la nature divine qui, seule, est en dehors du temps et de l'espace,c.à.d. affirmer qu'elles sont partout comme Dieu et que toutes ne forment qu'une unité en Lui. Il n'en reste pas moins vrai que pour les âmes justifiées le fait de demeurer ainsi liées à ces coordonnées ne peut jeter une ombre quelconque sur la béatitude qu'elles ont d'être avec le Christ dans l'attente de la résurrection, sinon ce serait admettre qu'en soi, ce monde créé est intrinsèquement mauvais.

3° LA SEPARATION, DANS LE LIEU D'ATTENTE, ENTRE LES ELUS ET LES DAMNES.

Cela nous amène à rechercher comment la tradition romaine envisageait pratiquement le sort des âmes, au cours de cette période précédant la Résurrection générale . La réponse d'Irénée est aussi claire que sobre :

> *" Chaque groupe a reçu une habitation conforme, même avant le jugement" (et dignam habitationem unamquamque gentem percipere, etiam ante judicium).* *(II,34/1).*

Les damnés, à nous en tenir au seul texte où il en parle, sont dans la nécessité *(in locum pœnae (...) et postulare mitti ei ad opem ferendam Lazarum,II,34/1)*,est-il dit du mauvais riche. Quelle nécessité ? Ils sont privés des biens, est-il souvent répété. Toutefois l'auteur ne mentionne pas les flammes de la parabole. Cette absence est constante. Tous les témoins de la Tradition affirment que le jugement général se fera dans *"le feu, /qui/ doit être l'extermination des incrédules, à la fin de ce monde-ci"(Epid.69). Par contre aucun ne parle de châtiment par et dans le feu pour les damnés, dans leur abîme d'attente.* Les réprouvés sont présentés comme étant en prison (cf.1°Pi.3/19) et dans l'angoisse du jugement futur (kolasis mellôn) qui, lui, se fera dans l'embrasement de ce monde (cf.Pasteur I/8 et 105/7 ; Hippolyte, "Ad Greacos", chap.1 et 2°Pi.3/7 cité p. 771).

Pour les élus, nous retrouvons la même sobriété. Il est simplement question de

> *" la paix et du rafraîchissement de ceux qui sont endormis (pacem et refrigerium eorum qui in dormitione ierunt" (III,16/4).*

Paix et refraîchissement qui, comme nous allons le voir, sont liés à la présence du Christ, selon la prédiction de Zacharie et de Siméon (Lc.,2/29-32, cité et commenté III,10/5 ; III,16/4 et surtout IV,7/1) :

"C'est pourquoi Siméon, qui était de sa postérité, accomplissait la joie du patriarche (Abraham) et disait : "Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur s'en aller selon ta parole dans la Paix, car mes yeux ont vu ton salut que tu as préparé à la face de tous les peuples, Lumière pour éclairer les nations et Gloire de ton peuple Israël".

(IV,7/1).

"Les âmes de ceux qui ont bien rempli leur devoir demeurent dans un endroit meilleur, celles des coupables dans un endroit pire, en attendant l'heure ultérieure du jugement".

(Dial.,5).

B) LE DOGME DE LA DESCENTE DU CHRIST ET DE SA PRESENCE DANS LE ROYAUME DES MORTS EXPLIQUE LE BONHEUR DES ELUS.

1° LES TEMOIGNAGES SUR CE DOGME.

Telle qu'elle vient d'être exposée, la doctrine du lieu d'attente soulève un problème. Les âmes y sont partagées en deux groupes bien tranchés. Les élus sont tous heureux et les damnés souffrent déjà. Il n'est jamais fait mention d'une catégorie de justes qui, tout en étant sauvés, auraient encore à expier leur péché. Cette prise de position était-elle due à un manque de mûrissement de la pensée chrétienne, ou bien était-elle motivée ?

Tout concourt à démontrer qu'elle était sérieusement motivée par le dogme de la descente du Christ dans le royaume des morts. Cette article de foi a été estompé par la suite. Actuellement, on ne le considère plus que comme un "des thèmes chers à la théologie syrienne" (J.Daniélou, N.Histoire de l'Eglise, p.82). Il ferait partie, non pas de la Révélation, mais de cette "enveloppe mentale" propre aux premiers témoins de la foi et dont il est dit qu' "il faut avoir soin de dégager la foi de ce qui en avait été, dans les débuts, l'enveloppe mentale" (J.Guitton, le Problème de Jésus, t.2, p.226).

Dans la jeune Eglise, au contraire, il était effectivement un "des thèmes chers à la théologie syrienne", c'est-à-dire à la catéchèse des communautés formées par Paul et surtout par Pierre. C'est pourquoi il mérite une étude soignée, puisqu'il a subi particulièrement les contre-coups du changement d'anthropologie. Dans le cadre de la pensée romaine, on est d'ailleurs heureusement surpris de découvrir les horizons qu'il ouvrait sur le sort des défunts.

Pour plus de facilité, nous préférons retranscrire d'abord les cinq principaux textes sur lesquels nous allons nous appuyer :

IV,22/1-2 *" Dans les derniers temps, "quand fut venue la plénitude du temps" (Gal.4/4) de la liberté, le Verbe en personne a par Lui-même, "purifié la souillure des filles de Sion (Is.4/4), en lavant de ses propres mains, les pieds des disciples, c'est-à-dire de l'HUMANITE recevant, à la fin, Dieu en héritage. De la sorte, de même que, au commencement, en la personne des premiers hommes, nous avons tous été réduits en esclavage, en devenant les débiteurs de la mort, de même, à la fin, en la personne des derniers, tous ceux qui, depuis le commencement, furent ses disciples ont été purifiés et lavés de la mort et ont accédé à la vie de Dieu : car Celui qui a lavé les pieds des disciples a sanctifié et amené à la purification le CORPS TOUT ENTIER.*

C'est pourquoi aussi, Il leur servait la nourriture, tandis qu'ils étaient étendus, pour signifier ceux qui étaient étendus dans la terre et auxquels Il venait apporter la vie. Comme le dit Jérémie : "Le Seigneur, le Saint d'Israël, s'est souvenu de ses morts endormis dans la terre du tombeau, et Il est descendu vers eux, pour leur annoncer la Bonne Nouvelle de son salut, pour les sauver".

C'est pourquoi encore, les yeux des disciples étaient alourdis, quand le Christ vint à sa Passion ; les trouvant endormis, le Seigneur les laissa d'abord, pour signifier le sommeil des hommes ; mais, étant venu une seconde fois, Il les réveilla et les mit debout, pour signifier que sa passion serait le réveil de ses disciples endormis : car c'est pour eux qu' "Il descendit dans les régions inférieures de la terre" (Eph.4/9), afin de voir, de ses yeux, LES ETRES INACHEVES DE LA CREATION, au sujet desquels il disait à ses disciples : "beaucoup de prophètes et de justes ont désiré voir et entendre ce que vous voyez et entendez"(Mt.23/17).

(IV,22/1).

Car le Christ n'est pas venu pour ceux-là seuls qui, à partir du temps de l'Empereur Tibère, ont cru en Lui, et le Père n'a pas exercé sa providence en faveur des seuls hommes de maintenant, mais EN FAVEUR DE TOUS LES HOMMES SANS EXCEPTION qui, depuis le commencement, selon leurs capacités et en leur temps, ont craint et aimé Dieu, ont pratiqué la justice et la bonté envers le prochain, ont désiré voir le Christ et entendre sa voix. Tous ces hommes-là, lors de la seconde venue, Il les réveillera et les mettra debout avant les autres, c'est-à-dire avant ceux qui seront jugés, et Il les établira dans son royaume" *(IV,22/2).*

IV,27/2. *" Et c'est pourquoi le Seigneur est descendu dans les lieux inférieurs de la terre" (Eph.4/9), pour leur porter, à eux aussi, la Bonne Nouvelle de sa venue, qui est la rémission des péchés pour ceux qui croient en Lui. Or, ils ont cru en Lui, tous ceux qui par avance espéraient en Lui, c'est-à-dire ceux qui avaient annoncé, par avance, sa venue et coopéré à ses économies, les justes, les patriarches et les prophètes. Et Il leur a remis leurs péchés, comme à nous, en sorte que nous ne puissions plus leur en faire grief sans supprimer la grâce de Dieu (...) Car tous les hommes (OMNES HOMINES ENIM) "sont privés de la gloire de Dieu" (Rom.3/23), et ceux-là sontjustifiés - non par eux-mêmes, mais par la venue du Seigneur - ceux qui ont les yeux tendus vers la lumière" (Omnes enim homines egent gloria Dei, justificantur autem, non a semetipsis, sed a Domini adventu, qui intendunt lumen ejus).*

(IV,27/2).

IV,28/2. *"Il n'y a, en effet, qu'un seul et même Dieu Père, et son Verbe est DE TOUS TEMPS PRESENT A L'HUMANITE, quoique par des économies diverses et des opérations multiformes, , SAUVANT DEPUIS LE COMMENCEMENT CEUX QUI SONT SAUVES; (Verbum ejus semper assistens humano generi, variis autem dispositionibus, et multa operans et salvans a initio eos qui salvantur), c'est-à-dire ceux qui aiment Dieu et qui, selon leur époque, suivent son Verbe, et condamnant ceux qui sont condamnés, c'est-à-dire ceux qui oublient Dieu et qui blasphèment et offensent son Verbe".* (IV,28/2).

IV,33/1. *" Les prophètes avaient annoncé "DEUX VENUES" du Christ :*

1/ LA PREMIERE, lors de laquelle il fut un homme couvert de plaies et sachant supporter l'infirmité (...) par l'extension de ses mains, détruisant Amalech et rassemblant, des extrémités de la terre, dans le bercail du Père, les enfants dispersés;

SE SOUVENANT DE SES MORTS, qui s"étaient endormis dans les temps antérieurs, et descendant vers eux pour les libérer et les sauver.

2/ LA DEUXIEME, lors de laquelle Il viendra sur les Nuées(...)

(IV,33/1).

EPID. 56. *" AVANT QUE LE CHRIST SE SOIT MANIFESTE", pour ceux qui sont morts, il y a espoir au jugement du Christ ressuscité, POUR TOUS CEUX AUTANT QU'ILS SONT, qui ont craint Dieu et sont morts dans la justice et ont eu, en eux-mêmes, l'Esprit de Dieu, comme les patriarches et les prophètes et les justes".*

Mais APRES LA MANIFESTATION DU CHRIST, pour ceux qui n'ont pas cru, impitoyable est la vengeance du Jugement". (Epid.56).

A ces cinq textes fondamentaux, il convient d'ajouter celui auquel Irénée, à la suite de justin, fait souvent appel. Cette citation manque dans notre Bible actuelle. Justin accuse les Juifs de l'en avoir soustraite(cf. Dial.,72 cité p.872).

Cité par l'évêque de Lyon, il se présente sous deux formulations. Dans la première, le Christ y est présenté comme descendant vers les morts, pour leur annoncer la Bonne Nouvelle et les libérer du péché. Nous retrouvons 1°Pi.,3/19 et 4/6. La deuxième met plus l'accent sur la phase eschatologique de cette présence et annonce que les morts seront tirés et libérés de leur royaume. Nous retrouvons Paul, Rom.,10/7 et Eph.,4/9.

Ce texte est attribué, tantôt à Jérémie (IV,22/1 et Epid.,78 ; cf. Justin, Dial.,72), tantôt à Isaïe (III,20/4), tantôt aux prophètes, sans autre précision (IV,27/2 ; IV,33/12 ; V,31/1). Il devait faire partie d'un recueil de Testimonia et doit relater, effectivement, un passage de l'un ou l'autre prophète. Toutefois, il a dû être remanié et transposé, pour faire ressortir, soit l'aspect plus immédiat de la présence du Christ (conformément à la première épître de Pierre), soit son aspect final (conformément à la pensée paulinienne).

J. Daniélou (Theol. du Judéo-Christ.,p.116) pense qu'il doit être un "midrash" chrétien, c'est-à-dire une glose chrétienne sur une citation canonique.

Même s'il est permis de douter de son authenticité, il demeure un témoin de la croyance de l'Eglise au dogme de la descente du Christ dans le royaume des morts, de son sens et de l'attachement qui lui était porté. C'est peut-être pour appuyer plus solidement sa doctrine reçue des Apôtres que la Tradition, selon son habitude, a éprouvé le besoin de l'étayer sur un texte tiré de l'Ancien Testament et des prophètes. Comme sur ce seul épisode de la vie du Christ, il manquait le témoignage adéquat, elle a cru bon d'y suppléer en transposant d'autres textes à cette fin.

2° LA PRESENCE PERMANENTE DU CHRIST DANS LE ROYAUME DES MORTS.

A lire ces textes, une première conclusion saute aux yeux, c'est la portée universelle qui était alors donnée à ce dogme de la présence du Christ aux morts. Irénée déclare avec insistance que cette présence s'est étendue à tous les justes et les prophètes de l'Anc.Testament ; mais ceux-ci n'étaient en réalité que les premiers bénéficiaires de la longue série des défunts de tous

les temps, semblables à eux dans leur recherche de la vie (patriarches), de la vérité (prophètes) et de la justice (justes), et qui, comme eux, ont découvert et découvriront la présence salvatrice du Sauveur, dès leur mort :

" Son Verbe est DE TOUS TEMPS PRESENT A L'HUMANITE, quoique par des économies diverses et des opérations multiformes , sauvant depuis le commencement ceux qui sont sauvés". (IV,28/2).

Les citations parlent avec insistance des hommes pris dans leur généralité. Il s'agit de l'HUMANITE ou du corps TOUT ENTIER. Il n'est plus question d'une catégorie soit de race soit d'époque. Il s'agit

" DE TOUS LES HOMMES SANS EXCEPTION qui, depuis le commencement, selon leurs capacités et leurs coutumes ancestrales (in sua generatione) ont craint et aimé Dieu, ont pratiqué la justice et la bonté envers le prochain". (IV,22/2).

" DE TOUS CEUX,AUTANT QU'ILS SONT, qui ont craint Dieu et sont morts dans la justice et ont eu, en eux-mêmes, l'Esprit de Dieu comme les patriarches, les prophètes et les justes". (Epid.56).

" Car tous les hommes (OMNES ENIM HOMINES) sont privés de la gloire de Dieu et ceux-là sont justifiés - non par eux-mêmes, mais par la venue du Seigneur - qui ont les yeux tendus vers la lumière" (IV,27/2) (cf.aussi IV,22/1 et IV,28/2).

Une seconde donnée est à souligner dans le texte IV,33/1. Comme Justin l'avait déjà fait, Irénée distingue soigneusement dans l'intervention du Christ auprès des hommes, deux temps forts, ou mieux deux Parousies. Au cours de la première, Il est venu dans l'humilité et la souffrance, pour réaliser un double objectif :

1/ sauver les vivants, en rassemblant des extrémités de la terre, dans le bercail du Père, les enfants dispersés ;

2/ Se souvenir de ses morts, en descendant et en allant vers eux pour les libérer et les sauver.

Au cours de la seconde Parousie, Il se manifestera dans sa gloire, pour juger les vivants et les morts.

Or, détail important de construction, en IV,33/1 comme en IV,28/2, le temps des verbes employés pour décrire l'action du Christ, au cours de sa première venue, est le participe présent. Il indique une action qui dure et qui doit, dès lors, se prolonger jusqu'à la deuxième Parousie,

puisqu'il n'est pas fait mention d'une période intermédiaire partant de la résurrection jusqu'à la fin du monde. Or, avant la seconde Parousie, l'action du Sauveur est permanente et elle est double : Il sauve les vivants, pour les ramener au Père, mais, en même temps, il sauve les morts ; Il se souvient de ses morts qui se sont endormis avant de le connaître (dans les temps antérieurs à sa connaissance), et se rend présent à eux pour les sauver. Car, avant sa grande et dernière manifestation, est-il dit en Epid.56, *" tous ceux, autant qu'ils sont, qui ont craint Dieu et sont morts dans la justice et ont eu en eux-mêmes l'Esprit de Dieu (comparable à celui qui a animé les Hommes de l'Anc.Test.)"*, tous ceux-là doivent connaître le sort "des patriarches et des prophètes et des justes", tous partagent le même "espoir".

Pour la tradition romaine, la croyance au dogme de la descente et de la présence du Christ aux morts allait de pair avec les dogmes fondamentaux de l'Incarnation et de la Rédemption, d'où la portée universelle qu'elle lui donnait. Depuis son Incarnation, pour chaque croyant des générations qui se suivent, le Fils de Dieu est toujours présent en Personne, et, en vertu de sa Rédemption, Il sauve chaque homme qui a le bonheur de Lui exprimer sa foi. Cette application dans le temps vaut pour le dogme de la présence du Christ aux morts. Si, depuis son Incarnation, le Christ en Personne est présent à l'humanité vivante, depuis sa descente dans les lieux inférieurs, Il est présent en Personne à l'humanité défunte. Si, depuis sa mort sur la Croix, Il sauve en Personne l'humanité vivante qui va à Lui, depuis sa descente chez les morts, Il sauve aussi en Personne tous les défunts qui *" ont désiré et le voir et l'entendre" (IV,22/2).*

> *" Le Christ n'est pas venu pour ceux-là seuls qui, à partir du temps de l'Empereur Tibère, ont cru en Lui, et le Père n'a pas exercé sa providence en faveur des seuls hommes de maintenant, mais en faveur de TOUS LES HOMMES SANS EXCEPTION qui, depuis le commencement /jusqu'à sa seconde Parousie/ selon leurs capacités et en leur temps, ont craint et aimé Dieu, ont pratiqué la justice et la bonté envers le prochain, ont désiré voir le Christ et entendre sa voix. Tous ces hommes-là, lors de la seconde venue, Il les réveillera (...) et les établira dans son royaume". (IV,22/2)*
>
> *(cf.aussi IV,27/2 cité p.704).*

Puisque l'action salvatrice du Christ, au cours de sa première Parousie, possède un double objet : le salut des vivants et celui des morts (cf.IV,33/1), de quel droit limiterions-nous son deuxième aspect aux seuls défunts morts avant sa Passion ? Alors que pour le premier, nous l'étendons jusqu'à la fin des temps. La Tradition, quant à elle, n'avait pas cru devoir s'arroger ce droit. Ce n'est pas pour les seuls vivants de son époque que le Sauveur "est né" et qu'Il "est mort", mais pour tous ceux qui étaient avant Lui et ceux qui seront après ; de même, ce n'est pas pour les seuls morts avant sa passion qu'il "est descendu" dans leur royaume, mais pour tous, car Il est né et Il est mort pour tous. Il est Celui

> *" qui sauve depuis le commencement ceux qui doivent l'être, c'est-à-dire ceux qui aiment Dieu et qui, selon leur époque, suivent son Verbe, et condamne ceux qui doivent l'être, c'est-à-dire ceux qui oublient Dieu et qui blasphèment et offensent son Verbe".*
>
> *(IV,28/2).*

Dès lors, quand Irénée parle de "manifestation du Christ" (Epid.56), il ne réduit pas celle-ci à sa seule épiphanie dans son corps visible. Il pense, au contraire, à sa manifestation "personnelle" à tout homme de tous les temps. Il ne la réduit pas non plus aux seuls vivants, il l'étend aussi aux morts. Comme le Sauveur s'est "manifesté" une première fois aux morts, après sa Passion, Il continue toujours à le faire, et en Personne, à tous ceux qui n'ont pas eu le bonheur de Le rencontrer personnellement sur terre.

Le Christ n'est pas simplement devenu, par son incarnation, le Roi-Prêtre des vivants de la terre, le dogme de sa présence aux morts nous révèle qu'Il est aussi, comme nous allons le voir, le Roi-Prêtre des défunts.

Comme nous disons : le Christ est né pour tous, où Il est mort pour tous, aussi bien pour ceux qui étaient avant Lui que pour ceux qui viendront après, de même nous disons qu'Il est descendu dans le royaume des morts pour tous, aussi bien pour ceux qui, morts avant Lui, ne pouvaient le connaitre que pour ceux qui, venus après, auront été dans l'impossibilité de le rencontrer. L'action du Fils de Dieu fait homme est passée, certes, pour nous qui sommes dans le temps, mais, en soi et en Lui, elle ne peut avoir qu'une portée universelle. Dieu ne fait acception de personne et n'exclut personne de l'économie salvifique qu'Il a choisie.

C) LA PORTEE DOCTRINALE DE CE DOGME.

1° LE CHRIST EST PRESENT AUX MORTS.

" Si le Seigneur est mort, c'est pour devenir LE SEIGNEUR DES MORTS, comme Il l'est des vivants" (Rom.14/9 cité III,16/3 ; III,18/2 ; Epid.41), afin que tout genou fléchisse aux cieux, sur terre et dans LES LIEUX INFERIEURS" (Phil.1/10 cité I/10/1).

Pour Paul, le Christ, par sa descente chez les morts, a établi sa royauté sur le monde des défunts. Cette idée qui nous semble inhabituelle, était considérée pourtant comme normale par la jeune Eglise :

" La crucifixion du Fils de Dieu s'est faite aussi en ces /dimensions/, quand Il a tracé la forme de la Croix sur l'univers (...) afin de montrer, grâce à sa forme visible, l'action /qu'Il exerce/ sur le visible, à savoir que c'est Lui qui illumine la hauteur, c'est-à-dire ce qui est dans les cieux, QUI PENETRE LES PROFONDEURS DES LIEUX INFERIEURS, qui étend la longueur du Levant jusqu'au couchant (...) et qui convoque de toutes parts à la connaissance du Père, ceux qui sont dispersés" (Epid.34).

(cf.aussi IV,33/1 et Justin, 1°Apol.50).

Le Christ "pénètre les profondeurs des lieux inférieurs" au même titre qu'Il illumine la Hauteur. Or, ainsi que l'énonce la suite du texte, comme Il est présent sur la terre, Il "pénètre les profondeurs des lieux inférieurs" pour "convoquer de toutes parts à la connaissance du Père, ceux qui sont dispersés". Cette idée de royauté universelle du Fils de Dieu fait homme est reprise explicitement dans le commentaire qu'Irénée fait du passage V/3-13 de l'Apocalypse :

" Enfin, le Seigneur dit aussi d'une façon semblable : "toutes choses m'ont été remises par mon Père" (Mt.11/27) (...) Et, dans ce tout, rien n'est soustrait. Aussi est-il juge des vivants et des morts (A.A. 10/42) Personne, en effet, ni dans le ciel ni sur la terre ni sous terre, ne pouvait ouvrir le "Livre" du Père, ni le regarder, hormis l'Agneau qui a été immolé (...) De la sorte, tout comme Il tenait la première place au ciel, en sa qualité de Verbe de Dieu, Il l'a tenue aussi sur la terre, en étant l'homme juste (...) et Il l'a tenue PARMI CEUX QUI SONT SOUS LA TERRE, en devenant le "Premier-né d'entre

les morts". De la sorte aussi, TOUS LES ETRES, comme nous l'avons dit, ont vu leur ROI" *(IV,20/2)(id.IV,20/11*

Là encore nous retrouvons énoncés explicitement les trois domaines : le ciel, la terre, le royaume des morts. Dans les trois, la présence royale du Christ y est affirmée. Dans le dernier, toutefois, sa présence n'a commencé que lorsqu'Il y est descendu pour y règner comme "premier-né d'entre les morts". Pour que tous puissent en justice être "sauvés" ou "condamnés", suivant IV,28/2 cité p.708, tous devront l'avoir vu (cf. III,9/1 ; IV,6/5 ; V,27/1 cités p.743-744).

Ainsi, depuis la descente du Christ dans ce domaine, le principe par excellence énoncé comme fondamental pour l'économie salvifique des vivants, vaut pour les morts ; il a pris *"une portée générale et vise la totalité des temps" /et des lieux/ :*

" Nul ne connaît le Père si ce n'est le Fils, ni le Fils si ce n'est le Père et tous ceux à qui le Fils le révélera" (Mt.11/27). Car le mot "révélera" n'a pas exclusivement le sens futur, comme si le Verbe n'avait commencé à manifester le Père qu'après être né de Marie, mais il a une portée générale et vise la totalité des temps. Depuis le commencement, en effet, le Fils, présent à l'ouvrage par lui modelé, révèle le Père à tous ceux à qui le Père le veut et quand Il le veut et comme Il le veut". *(IV,6/7).*

C'est pourquoi, avait déjà dit Irénée :

" Le Seigneur nous a donné un signe (...)(Is.7/14) dans les profondeurs *et au-dessus dans les hauteurs (Is.7/11), sans que l'homme l'ait demandé, car comment aurait-il pu s'attendre à voir une Vierge concevoir, une Vierge enfanter un fils et à voir dans ce Fils un "DIEU AVEC NOUS" qui "descendrait dans les profondeurs de la terre" pour "chercher la brebis qui était perdue" (c'est-à-dire l'oeuvre qu'Il avait modelée Lui-même), et remonterait ensuite "dans les hauteurs" pour présenter et recommander à son Père cet "HOMME" ainsi retrouvé"* *(III,19/3).*

Parce que le Christ est présent dans le royaume de la mort, on comprend pourquoi les croyants déclaraient que mourir, c'était aller au devant du Seigneur, et non plus descendre dans le royaume ténébreux du Shéol, loin de la face de Dieu, comme l'Anc.Test. nous le laisse souvent entendre.

Paul avait déjà nettement déclaré : *"Je désire partir pour être avec le Christ" (Phil.1/23) (cf.aussi Rom.14/8-9 et 1°Thes.5/10).*

Sculture d'un sarcophage Rome, Sancta Maria Antiqua

Figures sculptées d'un sarcophage

"Vivant pour Dieu endormi dans le Seigneur"

Nous retrouvons le même écho sur les lèvres des hérauts de la foi : *"Ièsou Christou epituchein"*. C'est ce que disaient les martyrs de Lyon :

> *" Ceux-là marchaient vers l'ennemi, subissant outrages et tourments. Peu leur importait : ils allaient REJOINDRE LE CHRIST"*
> *(Eusèbe ; Hist. Eccl.V,1/6).*
> *" Qu'aucune créature visible ou invisible ne cherche à me ravir la possession de J.C. (...) pourvu que je possède Jésus-Christ (...) C'est Lui que je cherche (...) C'est Lui que je veux (...) Je sens déjà les souffrances de l'enfantement"*
> *(Ignace, Rom.5/6 ; cf.aussi Tral.9/1 et Magn.9/2).*
> *" Ainsi, lui (Polycarpe) accomplirait sa destinée en entrant EN COMMUNION AVEC LE CHRIST, tandis que ceux qui l'avaient livré recevraient le châtiment de Judas lui-même" (Mart.Polyc.6/2).*

2° LE CHRIST EST PRESENT AUX MORTS COMME REDEMPTEUR.

Tous les textes qui relatent la descente de Jésus dans le royaume des morts, indiquent qu'il y est descendu, non seulement pour y manifester sa royauté universelle, mais surtout pour leur apporter le bénéfice de son expiation et l'espérance soulevée par sa résurrection :

> *" Le prophète montre aussi les raisons de sa mort, car sa descente aux lieux inférieurs était le salut des défunts". (Epid.78).*

" De même que la vertu de la passion du Christ, affirme Thomas d'Aquin, est appliquée aux vivants, par le moyen des sacrements qui nous configurent à la passion du Christ, de même elle est appliquée aux morts par la descente du Christ aux enfers" (III,q.52,a.I, cité par C. Chopin, op.cit.p.167-168). La catéchèse romaine aurait ajouté : lors de leur arrivée dans le royaume de la mort, la passion du Christ est toujours appliquée à *"tous ceux, autant qu'ils sont, qui ont craint Dieu et sont morts dans la justice et ont eu en eux-mêmes l'Esprit de Dieu comme les patriarches et les prophètes et les justes" (Epid.56)* C'est dans le chap.III,19/3, cité à la page précédente qu'Irénée est le plus explicite.

On sait que pour lui, la "brebis perdue" que l'Emmanuel est venu visiter "dans les profondeurs", ne désignait pas seulement Adam, mais l' "Homme", comme il le dit lui-même plus loin, c'est-à-dire tous les hommes repentants comme Adam. C'est donc pour tous les repentants

que le Christ, le "signe de la vierge", est descendu dans le royaume des morts pour être aussi à leur égard "l'Emmanuel", c'est-à-dire le "Dieu-avec-eux", et pour leur annoncer que Lui-même leur apportait enfin le salut qu'il leur était impossible de trouver et de mériter par leurs propres forces.

Ainsi, si le Christ avait accepté de mourir, ce n'était pas simplement pour subir à notre place la peine due au Péché, mais c'était aussi pour pouvoir descendre dans le royaume des morts sauver également tous ceux qui, avant lui et après lui, y étaient ou y seraient prisonniers. C'est ce que le témoignage suivant confirme magnifiquement :

> *" C'est pourquoi le Seigneur est descendu dans les lieux inférieurs de la terre (Eph.4/9), pour leur porter à eux aussi la Bonne Nouvelle de sa venue, qui est la rémission des péchés, pour ceux qui croient en Lui. Or, ils ont cru en Lui tous ceux qui, par avance, espéraient en Lui (...) Et Il leur a remis leurs péchés, comme à nous, en sorte que nous ne puissions plus leur en faire un grief, sans supprimer la grâce de Dieu. Car tous les hommes sont privés de la gloire de Dieu. Mais ceux-là sont justifiés - non par eux-mêmes, mais par la venue du Seigneur - qui ont les yeux tendus vers la lumière" (IV,27/2).*

C'est cette déclaration qui nous éclaire le mieux sur la doctrine de la tradition romaine relative à la condition des élus dans le lieu d'attente. Tous les justes morts avant le Christ ont été sauvés, non pas en vertu de leur purification ou leur expiation personnelle ultérieure, quel que soit d'ailleurs le temps qu'ils avaient séjourné dans le shéol, mais uniquement par la venue et la présence du Crucifié. Pareillement, affirme très explicitement l'évêque de Lyon, *"tous les hommes qui ont les yeux tendus vers la lumière"* sont ou seront sauvés, non pas par eux-mêmes ou par leur purification personnelle, mais *"par la venue /du Sauveur/ qui est la rémission des péchés pour ceux qui croient en Lui".*(1). Le salut est uniquement *"GRACE DE DIEU"*, cela est vrai pour les vivants comme pour les morts." *Le salut de Dieu, c'est son Verbe"(III,9/1 cité,p.743)*

L'idée de purgatoire ou d'expiation, qui s'est développée plus tard, n'était pas étrangère à la jeune pensée chrétienne. En soi, le lieu d'attente est même un lieu d'expiation due à la désobéissance (cf. III,19/3 cité p.698 et commenté p.699). Toutefois, pour la pensée romaine, c'est la Personne même du Christ, toujours présent aux morts, qui fait bénéficier de son expiation les âmes qui ont les yeux tendus vers Lui.

---

1. Voir III,20/3 p.649 ; 1°Clém.,32/4 cité en note p.653.

" C'est la Bonne Nouvelle de sa venue qu'est la rémission des péchés pour ceux qui croient en Lui (...) Et Il leur a remis leur péché (à ceux qui étaient morts avant Lui), comme à nous (vivants ou morts qui venons après Lui) (...). Car tous les hommes sont privés de la gloire de Dieu. Mais ceux-là sont justifiés - NON PAR EUX-MEMES, MAIS PAR LA VENUE DU SEIGNEUR - qui ont les yeux tendus vers la lumière".

Ultérieurement, l' Eglise n'a plus parlé de la présence du Christ aux morts. Elle a insisté, au contraire sur l'expiation des âmes "par elles-mêmes". C'est ainsi, semble-t-il, que le dogme de la descente du Christ et de sa présence salvatrice dans le royaume des morts - la purification de l'homme par grâce - s'est estompé, pour être remplacé par la doctrine du purgatoire - la purification de l'homme par l'homme - Ce qui est sûr tout au moins, c'est que cette substitution a été pensée et enseignée à Alexandrie à partir du 3ème siècle (cf.p.186 à 188).

3° LE CHRIST EST PRESENT AUX MORTS COMME VIVIFICATEUR

Le Christ n'est pas simplement présent aux justes défunts pour arrêter leur processus de mort. Il y est aussi pour les "faire accéder à la vie de Dieu" (IV,22/1). Il leur est présent, comme "premier-né des morts" en Personne et guide de la vie de Dieu, délivrant des enfers ceux qui marchent à sa suite" (Epid.39).

" Le Seigneur (...) s'est souvenu de ses morts qui dormaient dans la terre du tombeau, et Il est descendu vers eux, pour les en tirer, pour les sauver". Les prophètes donnaient par là, la raison pour laquelle il souffrit tout cela" (IV,33/12). (1).

Ainsi le Christ, si l'on peut ainsi s'exprimer, arrête, par sa présence, le processus de mort dans lequel sont entrées les âmes, pour les faire *"renaître à la vie de Dieu" :*

1° En note p.691-692, nous avons donné des témoignages du Pasteur confirmant cette position.

En lisant sa position, on aura noté une particularité. Pour lui, ce sont les Apôtres qui ont évangélisé les justes et les prophètes. Cette originalité nous confirme l'habitude que la catéchèse primitive avait d'unir le Christ et les Apôtres en une seule personne morale. (cf.IV,36/5).

En IV,22/1 cité p.703, Irénée oppose les "premiers hommes" "aux derniers". Lire à ce sujet les notes explicatives de A.Rousseau, p.687, N°1).

" Car le Seigneur, né /de nos Pères/, "premier-né d'entre les morts" "(Col.1/18) a recueilli en son sein ses anciens Pères, les a fait " NAITRE A NOUVEAU A LA VIE DE DIEU, devenu ainsi Lui-même le prin- " cipe des vivants, puisqu'Adam était devenu le principe des morts " (...) Ce ne sont pas nos pères qui ont donné la VIE au Seigneur, " mais Lui, au contraire qui les a fait RENAITRE DE NOUVEAU dans " l'Evangile de Vie" (La Bonne Nouvelle annoncée aux morts)(III,22/4) (cf.aussi la joie d'Abraham sur le jour du Christ,IV,7/1).

C'estpourquoi Ignace d'Antioche parle même de "résurrection" pour les prophètes et les justes qui ont bénéficié de la présence du Seigneur :

" C'est pourquoi Celui que les prophètes attendaient justement les a, par sa présence, RESSUSCITES DES MORTS" (Magn.9/2).

Pour reprendre les termes mêmes d'Irénée, le Christ, en un premier temps, est descendu dans le royaume de la mort. Maintenant, il y est toujours présent en Personne, pour sauver TOUS LES INACHEVES DE LA CREATION (quod erat inoperatum conditionis, IV,22/1), c'est-à-dire, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre V, p.468-472, pour tous ceux qui y sont descendus et qui y descendront sans être achevés (teleioi). Le témoin de la Tradition emploie même intentionnellement ici le terme "Création", dont la portée est universelle. C'est qu'il pensait à la généralité des êtres humains créés et non seulement à ceux qui étaient morts avant Lui(cf.IV,22/2).

En résumé, comparé à la doctrine actuelle du purgatoire et des limbes, l'enseignement d'Irénée sur le statut post mortem se présentait comme suit : il y a effectivement un lieu intermédiaire où tous les hommes, depuis la faute originelle, vont et resteront jusqu'à la fin du monde. A ce titre, ce séjour est une expiation. Toutefois, depuis la présence du Christ, pour les justifiés, ce lieu, dès leur entrée, est paix et bonheur.

Malheureusement, avec l'abandon de l'anthropologie "selon l'Esprit" au profit de l'anthropologie dualiste, la portée de ce dogme a disparu. Les âmes étant soi disant comme Dieu en dehors du temps et de l'espace, on ne voit plus comment elles pourraient être encore soumises aux deux coordonnées du temps et de l'espace. On entrevoit la condition des défunts comme si la présence salutaire du Sauveur était inexistante pour eux. Pratiquement à leur mort et après leur mort, les hommes se retrouveraient seuls. Ils seraient seuls aussi avec leur péché à expier.

4° TOUS LES JUSTES ET LES ENFANTS MORTS SANS AVOIR ETE REGENERES ONT LA POSSIBILITE D'ETRE SAUVES.

Tous ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de rencontrer le Christ durant leur vie et qui n'auraient pas eu le bonheur d'être admis à la nouvelle naissance seraient-ils seuls ? Pour résoudre le problème que pose tous ces "inachevés de la création", on a péniblement élaboré des théories sur l'appartenance à l'âme ou au corps de l'Eglise. Pour la tradition romaine, ces problèmes n'étaient que despseudo-problèmes. Pour elle, en particulier, la question du salut des enfants morts avant le baptême ne devait présenter aucune difficulté . Commentant l'entrée du peuple élu dans la terre promise, Irénée la considère comme type de l'entrée de l'humanité dans le royaume de Dieu. Il précise :

> *" En revanche, quels sont ceux qui furent sauvés et reçurent l'héritage ? Ceux qui croyaient en Dieu et avaient gardé intact leur amour pour Lui (...) ainsi que les enfants innocents qui ne parlèrent pas contre Dieu et n'eurent pas la pensée du mal. Et quels sont ceux qui maintenant sont sauvés et reçoivent la vie ? Ne sont-ce pas ceux qui aiment Dieu, qui croient en ses promesses et qui sont de PETITS ENFANTS par la malice" (I°Cor.14/20)* *(IV,28/3).*
>
> *(cf. aussi Epid.27).*

Le raisonnement développé est le suivant : pour être sauvé, il faut 1/ aimer Dieu et croire en ses promesses de vie,
2/ n'avoir aucune malice comme les enfants.

Tous les enfants qui meurent possèdent naturellement la deuxième condition : celle de l'innocence. Quant à la première, elle leur est offerte en la Personne du Christ qui leur est présent d'une façon toute particulière puisqu'il est dit qu'Il est descendu dans le domaine de la mort spécialement pour les êtres inachevés de la création :

> *" Il descendit dans les régions inférieures de la terre (Eph.4/9, afin de voir de ses yeux les êtres inachevés de la création (quod erat inoperatum conditionis), au sujet desquels Il disait à ses disciples : beaucoup de prophètes et de justes ont désiré voir et entendre ce que vous voyez et entendez" (Mt.13/17)* *(IV,22/1).*

Les enfants morts avant l'âge de raison ne sont pas sauvés

automatiquement. Pour tous, le salut ne peut être que le fruit d'un choix conscient et libre. Mais en vertu de la présence du Christ, à sa mort, chacun a eu ou aura la possibilité d'opter pour Lui ou de le refuser. Comme ils sont sans malice et qu'ils ont déjà été frustrés de la vie terrestre par le péché des hommes, il y a tout lieu de croire que c'est avec joie qu'ils se donnent au Christ qui, seul, leur apporte justice et vie :n'a-t-Il pas proclamé ?

" Heureux les affligés, car ils seront consolés
" Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés,
" Heureux les coeurs purs, car ils verront Dieu" (Mt.5/5-6-8)

C'est pourquoi le Pasteur est catégorique en ce qui concerne le salut des enfants :

" Voici, ce que sont les croyants venus de la douzième montagne, la blanche : comme de petits enfants, au coeur de qui ne monte pas la moindre idée de mal, ils ne savent même pas ce qu'est le mal et sont toujours restés dans l'innocence. Ces hommes très certainement habiteront le royaume de Dieu, car en aucune circonstance, ils n'ont souillé les commandements de Dieu, mais ont persévéré, tous les jours de leur vie, dans l'innocence et dans le même état d'esprit. Vous tous qui persévérez ainsi et serez comme les petits enfants (Mt.18/3), sans malice, vous serez glorieux plus que tous les précédents (allusion à 68/1-4 et 69/6-8). TOUS LES PETITS ENFANTS SONT GLORIEUX AUPRES DE DIEU ET PREMIERS POUR LUI (panta gar ta brephè esti para tô Theô endoxa kai prôta par'autô). (Past.106/3).

On aura noté que la pensée d'Irénée et du Pasteur se développe en dehors de toute perspective rituelle comme le Christ l'avait fait quand il a déclaré solennellement :

" Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas, car c'est à leurs pareils qu'appartient le royaume de Dieu. En vérité, Je vous le dis, quiconque n'accueille pas le royaume de Dieu en petit enfant n'y entrera pas" (Lc.18/16-17 et Mt.18/3).

N'oublions pas l'essentiel : ce qui sauve ce ne sont pas les rites, mais uniquement la PERSONNE DU CHRIST; Les rites chrétiens n'ont été voulus par le Maître que pour prolonger sa présence parmi les vivants.Il va sans dire que s'Il est présent aux morts, sa "VENUE" ou sa "PRESENCE" est salvatrice pour ceux qui ont les yeux tendus vers Lui (cf.p.724 en bas).

D) LA PORTEE LIBERATRICE DU DOGME DE LA PRESENCE DU CHRIST AUX MORTS.

1° PAR SA REVELATION, LE CHRIST VOULAIT LIBERER LES HOMMES DE LA MORT.

Actuellement, l'impression domine, il est vrai, que le dogme de la descente et de la présence du Christ dans le domaine de la mort est un vestige vénérable du passé. Pour la tradition romaine, au contraire, c'était une vérité fondamentale, une des douze principales reçues des Apôtres. Ce dogme révèle l'un des plus beaux et des plus nobles aspects de l'action salvatrice du Sauveur et aussi l'un des plus consolants. Sa révélation apporte une réponse à tous ceux qui se posent des questions angoissantes, à propos des victimes de ce monde, mortes souvent martyres de leur fidèlité à la vie (comme les patriarches), à la vérité (comme les prophètes) et à la justice (comme les justes), mais qui n'ont pas eu le bonheur de rencontrer le vrai visage du Christ.

Ce dogme, en effet, nous révèle que le Christ leur est présent à la mort, non pour les juger ou les condamner, mais pour les libérer et les sauver. Le Sauveur leur apprend qu'Il a expié Lui-même pour eux et qu'Il leur offre la certitude d'une vie éternelle, dans une résurrection glorieuse.

C'est cette vérité exaltante et consolante, l'une des plus libératrices aussi, qui a disparu du Message, avec l'introduction de l'anthropologie dualiste. Le dogme de la présence du Christ aux morts avait éclairé le royaume de l'ombre et avait vaincu la mort. A condition d'être loyal dans sa réponse à Dieu par un don de soi aux autres, l'homme était délivré de la peur de la mort. Par la suite, n'étant plus éclairé par la lumière du Christ, la Mort a de nouveau jeté son ombre dominatrice sur son royaume. Elle est redevenue reine. L'homme de nouveau aussi a repris peur de sa puissance. Il est revenu à ses coutumes païennes. Sous le couvert du culte des morts, beaucoup ont préféré le culte de la mort, au culte de la vie et du Christ. Ils honorent leurs tombes à la Toussaint et ignorent Noël et Pâques. Ils ne peuvent que redire :

" Courte et triste est notre vie
point de salut quand pour l'homme vient le trépas,
on ne connaît personne qui délivre du royaume de la mort"
(Sg.2/1).

2° POUR LES SAUVES, LA PRESENCE DU CHRIST A CHANGE LE SHEOL EN PARADIS.

Avant d'aborder la phase suivante, celle de la résurrection générale et du jugement, il est indispensable, à titre de résumé sur la "Loi des morts" (lex mortuorum), de montrer comment la présence du Christ domine tout ce "statut post mortem" des âmes.

Avant la descente du Christ dans le royaume des morts, celui-ci était le shéol, tel que l'Anc.Test. nous le décrit assez souvent. Selon ses expressions imagées, il était un lieu d'ombre et de ténèbres, où toutes les âmes, les bonnes comme les mauvaises, s'enfonçaient, loin de la face de Dieu, dans le processus de la mort. Seule la Sagesse et les livres des Maccabées, déjà plus proches du Christ, en avaient donné, en ce qui concerne les justes, une note plus optimiste.(1)

La venue du Christ opéra un véritable jugement dans ce royaume, en ce sens qu'elle sépara nettement les bons des mauvais. Sur terre, après sa résurrection, le Sauveur ne s'est pas montré, dans sa gloire, ni à ceux qui l'avaient fait mourir ni en général à ses ennemis. Dans le domaine des morts, apparaît-il aux damnés exactement comme aux élus, c'est-à-dire comme premier-né d'entre les morts ? Le mystère demeure. Toujours est-il qu'ils le connaissent puisqu'ils le refusent. Par contre, sur ce point la révélation est formelle, Il est apparu aux patriarches, aux prophètes et aux justes morts avant Lui. Sa visite a été pour eux la *"visite du soleil levant venu illuminer ceux qui se tiennent dans les ténèbres et à l'ombre de la mort" (Lc.1/78-79).*

Mais sa première visite n'a pas été fugitive et sans lendemain. Le Christ, en permanence, est présent dans le royaume de la mort ; il y règne comme au ciel et sur la terre :

---

1. On connaît ce texte célèbre des Maccabées :

" Puis ayant fait une collecte d'environ deux mille drachmes, il l'en-
" voya à Jérusalem afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés ; a-
" gissant fort bien et noblement dans la pensée de la résurrection.
" Car s'il n'avait pas espéré que les soldats tombés dussent ressus-
" citer, il était superflu et sot de prier pour les morts ; et s'il
" envisageait qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui
" s'endorment dans la piété, c'était là une pensée sainte et pieuse.
" Voilà pourquoi il fit faire ce sacrifice expiatoire pour les morts,
" afin qu'ils fussent délivrés de leur péché" (2°Macc.15/43-46).

C'est parce qu'Il y est présent que les croyants étaient heureux de mourir, parce que, disaient-ils, ils allaient "retrouver le Seigneur".

C'est parce qu'il y est présent que dès leur mort le rencontrent et le découvrent tous ceux qui durant leur vie ont eu leurs yeux tendus vers la vie (comme les patriarches), vers la vérité (comme les prophètes) et vers la justice (comme les justes de l'Anc.Test.).

Enfin, c'est parce qu'Il y est présent qu'Il est la joie de toutes les âmes de volonté bonne. Car le lieu où il se trouve devient paradis pour ceux qui l'habitent. C'est sa présence mystérieuse qui, originellement, avait fait de cette terre un paradis ; c'est encore sa présence qui a fait du royaume des morts, un paradis. N'a-t-Il pas dit Lui-même au bon larron : *"Aujourd'hui même, tu seras dans mon paradis"* ? Or, le soir de sa mort, Il n'était pas encore auprès de son Père, mais bien dans le royaume de la mort. Jamais, bien entendu, la Tradition, toujours très sobre et respectueuse des problèmes qui n'ont pas été résolus par la Révélation, n'a cherché à décrire cette joie. Pour en avoir une idée, il suffit de la comparer au bonheur que partageaient Pierre, Jacques et Jean, aux pieds du Christ transfiguré.

Notre curiosité, enfin, désirerait savoir comment le Christ est présent aux morts.

Pierre, au sujet de sa descente dans ce royaume de la mort, nous dit explicitement : *" mis à mort selon la chair, Il a été vivifié selon l'Esprit ; c'est en Lui qu'il alla même prêcher aux esprits en prison" (1°Pi.3/19)*. Le mot "esprit" , nous l'avons vu p.295, désigne déjà ce qui est invisible,comme les anges bons ou mauvais (puisqu'il est appliqué aux deux) ; il désigne aussi ce qui est en relation avec Dieu et sa vie. Compte tenu de ce vocabulaire, on peut comprendre ainsi la phrase de Pierre. Mis à mort selon la chair (disparu à nos yeux et du monde terrestre visible) Il a été vivifié selon l'Esprit ; Il est devenu invisible comme toutes les âmes des défunts, mais, à leur encontre, au lieu de s'enfoncer dans l'engourdissement de la mort, Il a été immédiatement vivifié par la force du Souffle divin. Et c'est ainsi, toujours invisible mais revivifié qu'Il est allé prêcher aux esprits en prison, c'est-à-dire aux êtres invisibles qui étaient prisonniers de la mort. Sa venue a été pour eux un réveil à la vie et le meilleur signe de leur résurrection (cf.IV,27/2 cité p.704 et III,19/3 et Ignace, Magn.9/2 cités p.714).

Et maintenant comment est-Il encore présent aux morts ?

En II,6/2, Irénée prouve aux gnostiques qu'il est absurde de déclarer que les anges démiurges pourraient ignorer le Dieu suprême. Voici en substance son raisonnement. Ceux, dit-il, qui sont sous la domination romaine, même s'ils n'ont jamais vu l'empereur et s'ils en sont séparés par les mers et les terres, ne connaissent-ils pas celui qui est à la tête du pouvoir suprême ? Comment dès lors les anges pourraient-ils ignorer leur Dieu ! Les démons et les animaux eux-mêmes ne tremblent-ils pas à l'invocation de son Nom ? Dans cette ligne, on peut affirmer que les âmes des défunts connaissent au moins leur Roi. Paul n'affirme-t-il pas ?

> *" Si le Seigneur est mort, c'est pour devenir le Seigneur des morts, comme il l'est des vivants, afin que tout genou fléchisse aux cieux, sur terre et dans les lieux inférieurs" (cité p.709).*

En réponse, Irénée déclare :

> *" De la sorte, tout comme Il tenait la première place au ciel, en sa qualité de Verbe de Dieu, Il l'a tenue aussi sur la terre (...) et Il l'a tenue parmi ceux qui sont sous la terre,, en devenant le "Premier-né d'entre les morts". De la sorte aussi, tous les êtres, comme nous l'avons dit, ont vu leur Roi". (IV,20/2 cité p.710).*

Les âmes le connaissent d'autant mieux que leur domaine, faisant partie maintenant de son royaume, ne peut être aussi qu'un royaume de lumière, par rapport au monde de ténèbres qui est celui de la mort : *" Tous les hommes sont privés de la gloire de Dieu, mais ceux-là sont justifiés - non par eux-mêmes, mais par la venue du Seigneur - qui ont les yeux tendus vers la lumière" (IV,27/2).*

Pourtant est-il permis de penser qu'Il leur est présent d'une façon plus personnelle ?

Un point est certain : comme l'Eglise, dans les Apôtres et leurs successeurs, est un signe de la présence du Christ sur la terre, elle ne peut que prolonger cette mission dans le royaume des justes (cf. Pasteur 93/3 cité en note p.692 et IV,22/1 cité p.703).

Enfin, comme le Seigneur, tout en n'étant plus présent à nous selon la chair, l'est toujours personnellement par l'Eucharistie et les sacrements, pourquoi son amour pour "ses morts" (cf.IV,33/1) n'aurait-il pas trouvé une forme de présence aussi personnelle vis-à-vis d'eux ?

" Son Verbe est de tous temps présent à l'humanité, quoique par des économies diverses et des opérations multiformes, sauvant depuis le commencement ceux qui doivent être sauvés" (IV,28/2).

C'est pourquoi nous pouvons conclure : dans le royaume des morts, les damnés, loin de la présence divine et dans l'angoisse, attendent leur jugement. Et les justes, libérés de la perspective du jugement en compagnie du Seigneur, attendent leur résurrection (cf.V,31/2 cité p.690), dans la lumière, la paix et la joie.

3° DEUX COROLLAIRES.

a) *LES PARABOLES DU CHRIST ET LE LIEU D'ATTENTE.*

Nous n'avons pas ici à étudier si le Christ nous a apporté quelques Révélations sur la condition des élus dans le lieu d'attente. Pourtant les trois paraboles, celle de Lazare et du mauvais riche (Lc.16/19/31 citée II,34/1), celle de l'enfant prodigue (Lc.15/11/31) et celle du débiteur impitoyable (Mt.18/23-35), semblent confirmer la position romaine.

Dans la première, il n'est pas déclaré que le pauvre Lazare a dû expier ses fautes avant de partager la table d'Abraham: *" le pauvre mourut et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham (c'est-à-dire fut admis à sa table) (Lc.16/22).*

Dans la seconde, là encore le Père n'a pas réclamé à son plus jeune fils ce qu'il avait gaspillé. Il n'a fait allusion à rien. Le tout était oublié. Il lui a même réservé le plus chaleureux des accueils. Par contre, Il reproche à son fils aîné de partager encore les sentiments trop humains,selon l'axiome "oeil pour oeil, dent pour dent" sentiments que le Seigneur d'ailleurs a demandé solennellement à ceux qui voulaient être ses disciples, de ne plus partager, ou plutôt de dépasser (Mt.5/38-42).

La troisième enfin est encore plus éclairante sur les sentiments du Père. N'a-t-Il pas remis entièrement la dette de celui qui venait précisément lui demander de pouvoir la Lui payer plus tard ? Et n'a-t-Il pas condamné ensuite ce même débiteur pour n'avoir pas eu la même attitude vis-à-vis de son frère ? Par contre, en fin de parabole, il est spécifié :

"qu'il le livra aux tortionnaires en attendant qu'il eût remboursé tout son dû". Mais il n'est pas précisé si, justice faite, le maître était décidé à reprendre ce serviteur dans son palais, pas plus qu'il n'est dit que le fils aîné ait finalement pris part au festin.

A nous en tenir à ces paraboles, il est donc même permis de se demander si la notion du purgatoire, sous la forme où elle est parfois exposée, ne fausse pas le visage du Père et celui de son Royaume, tel du moins que son Fils a voulu nous le révéler. Cette notion ne relèverait-elle pas d'une justice humaine très compréhensible, mais dont le Christ a déclaré : *" car Je vous le dis : si votre justice ne surpasse pas celles des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez certainement pas dans le royaume des cieux" (Mt.5/20).*

b) *ESQUISSE SUR LA NOTION DE PENITENCE DANS LA TRADITION.(METANOIA).*

La doctrine de la purification des âmes, non par elles-mêmes, mais en vertu de la seule rédemption du Christ, dont nous avons parlé aux pages 712-713, nous est confirmée, semble-t-il, par la catéchèse de l'Eglise naissante sur la metanoia.

Nous ne pouvons ni ne voulons traiter ce difficile problème. Nous n'en donnerons ici que les données capables d'éclairer notre étude. On connait les nombreuses hypothèses émises au sujet des affirmations de l'épitre aux Hébreux (6/4-8 ; IO/26-31 ; 12/16-17) qui énoncent l'impossibilité d'une seconde pénitence, et au sujet de celles du Pasteur qui aurait proposé, quant à lui, un "jubilé" exceptionnel instituant une seconde pénitence après le baptême.

Dans ce débat, on n'a peut-être pas pris assez en considération un point pourtant important : celui des idées ambiantes relatives à la condition des âmes après la mort.

On connaît la position gnostique (cf.p.107-109). Le "moi essentiel", parcelle de la divinité, se serait détaché de l'"Homme primordial" pour tomber et se perdre dans la matière. Pour se sauver, il faut actuellement se purifier, se décanter de toute matérialité. Si, à la fin d'une première vie, cette purification n'est pas complète, l'âme devra retourner dans un corps autant de fois qu'il le faudra. Telle est la raison profonde qui motive la théorie de la métempsycose, déjà partagée par les grandes

philosophies et à laquelle fait allusion Irénée aux chap.II,33-34, quand il aborde le problème de la survie des âmes (même position chez Hippolyte, "Ad Graecos", chap.1 & 2). Cette théorie était certainement la plus répandue à l'époque. Elle enseignait ainsi une ou plusieurs purifications après cette vie. Elle a été reprise, sous une autre forme, par l'école d'Alexandrie. (cf.p.187).

Dès lors, le problème posé à la curiosité humaine était de savoir si cette hypothèse d'une ou plusieurs purifications, après cette vie, était vraie.

La position chrétienne était, à l'époque, catégorique : après cette vie, il n'y a plus place pour la pénitence. Tout est fixé définitivement à la mort. Après celle-ci, il n'y a plus d'autres vies où il serait possible d'envisager une expiation.

Les défunts qui, au cours de leur vie, ont abandonné le mal avec ses oeuvres de corruption, pour s'orienter vers le bien et les oeuvres de vie, trouvent l'expiation de leur péché dans leur communion avec le Christ. Si cette communion ne s'est pas réalisée de leur vivant, elle sera effective le jour de leur mort, quand ils rencontreront le Christ.

En revanche, ceux qui ont voulu jouer sur les deux tableaux, même s'ils sont chrétiens (c'est à cette catégorie que s'adressaient l'épitre aux Hébreux et le Pasteur, lequel les appelait les "dipsuchoi"), tous ceux qui n'ont vécu que pour cette terre ou qui ont cherché à profiter à la fois de la terre et de la Croix du Christ tout en espérant pouvoir expier leurs fautes dans un autre monde, à tous ceux-là la catéchèse répondait non. Il n'y a qu'une pénitence, en ce sens qu'il n'est possible de faire pénitence qu'en cette unique vie terrestre. A la mort, les âmes loyales trouvent le parachèvement de leur expiation dans la Personne du Christ qui est là pour les recevoir. Quant à celles qui ont préféré l'hypocrisie, elles vont, avec les fils du mensonge, attendre le jugement.

C'est ce qu'affirme Irénée dans le chap.II,22/2, où il oppose "l'année du Dieu de miséricorde" (annus Domini acceptabilis) au "jour de la rétribution" (dies retributionis). La première est ainsi définie :

> *" Ainsi se présente cette année, il ne s'agit pas de 12 mois, mais de tout le temps de foi, au cours duquel les hommes attentifs croient à la prédication et se rendent agréables à Dieu, en se donnant à Lui"*

Passé ce temps de choix et de l'appel (hoc tempus in quo vocantur), à la mort commence le jour de la reddition des comptes (dies retributionis) (cf.aussi 1°Clém.7 et 8).

" Tant que nous sommes sur la terre, faisons pénitence" (2°Hom.8/1).

" Frères, saisissons une belle occasion de faire pénitence ; nous en avons le temps ; convertissons-nous au Dieu qui nous a appelés, tant que nous l'avons prêt à nous accueillir" (2°Hom.16/1).

" Après être sortis de ce monde, nous ne pouvons plus faire là-bas l'exomologèse ni la pénitence". (2°hom.8/3).

C'est en ce sens que la Tradition enseignait qu'il n'y a qu'une seule pénitence. Du moins, s'il y en a d'autre, ce sens ne peut être exclu. La catéchèse refusait de croire aux réincarnations successives prônées par les différentes théories de la métempsycose, pour permettre aux âmes de se purifier après cette première vie. Celle-ci passée, ceux qui consciemment n'ont pas voulu se convertir ("metanoia" veut dire avant tout conversion) n'auront plus aucun recours, car il sera prouvé que tout en eux relève du calcul et non de la générosité :

" Car l'Ecriture dit, dans Ezechiel, que "lors même que Noé, Job et Daniel ressusciteraient, ils ne délivreraient point leurs enfants de la captivité". (2°Hom.6/8).

Le Pasteur ne change rien à cet enseignement. Certes, il tient à préciser le point suivant : après le baptême, s'il y a eu rupture de communion soit avec Dieu, soit avec le prochain, il y a encore possibilité de faire pénitence, autrement dit de se re-convertir. Mais lui, qui pourtant a centré tout son enseignement sur la pénitence, ne parle jamais d'une possible metanoia après la mort.

Au terme de ce rapide exposé, il est indispensable de rappeler l'idée centrale que la tradition apostolique avait de l'expiation : pour les gnoses, la pénitence était purification et ascèse personnelle, pour beaucoup de religion, elle est liée à un rite, pour Dieu elle est uniquement attachée à la personne même de son Fils qui, par sa Croix et sa résurrection, est pour nous à la fois expiation et Vie nouvelle : *"La rémission des péchés qu'a procurée la VENUE DE SEIGNEUR" (IV,17/3 cit.p.386 ; cf.IV,27/2 cit.p.712) ; "Il est SALUT, SAUVEUR, ACTION SALUTAIRE" (III,10/3 cit.p.569) ; "Le salut qui vient de LUI" (IV,10/1, cit.p.479).* Ce qui est entièrement *"NOUVEAU"* dans le christianisme, c'est la "PERSONNE MEME DU CHRIST" *(semetipsum anim attulit) (IV,34/1 cit.p.588).* Les rites et autres cérémonies pour les vivants et pour les morts n'ont de valeur que dans la mesure où ils conduisent à sa PERSONNE.

ARTICLE II

LA RESURRECTION GENERALE

ET LE JUGEMENT.

A) L'ENSEIGNEMENT DE LA CATECHESE SUR LA RESURRECTION GENERALE.

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que d'un état provisoire, celui de la phase d'attente, avant la résurrection générale. Avec la fin du monde, la résurrection générale et le jugement, nous entrons dans la phase ultime du devenir de l'humanité, sa phase définitive dite éternelle.

En réalité,l'embrasement qui doit marquer la fin du monde, sera aussi celui dans lequel les reprouvés s'enfonceront progressivement et douloureusement, pour finir dans la ruine éternelle. Nous étudierons la fin de ce monde dans l'excursus sur le Millenarium.

Quant à la résurrection, elle sera déjà jugement. Face à Dieu et face à l'univers, elle "révélera" la condition de chacun, vis-à-vis de ce qu'il devait être. C'est pourquoi nous unissons dans un seul article la résurrection et le jugement. Comme la résurrection projette aussi une lumière décisive sur la notion du ciel et de l'enfer, il est indispensable d'analyser, dans le détail, ce qu'en dit la catéchèse.

La résurrection sera générale. Tous les hommes y participeront.

Elle se présentera toutefois sous une double forme. Les damnés, en refusant de s'unir à l'Esprit du Christ, auront rejeté le don de l'incorruptibilité. Leur résurrection sera "propter judicium". C'est le Saint Esprit Lui-même, au contraire, qui ressuscitera les élus et les fera participer à son incorruptibilité. Leur résurrection sera "propter vitam".

Une étude plus approfondie des textes nous expliquera comment la Tradition concevait le sort réservé aux réprouvés et, à l'inverse, comment les élus auront la possibilité de retrouver, dans l'incorruptibi-

lité, une chair identique à leur chair terrestre.

Ainsi comprise, la résurrection se présentera effectivement comme l'expression même du jugement. Chaque réssuscité révélera, dans la réalité même de son être, son état de conformité ou de non conformité au plan divin de promotion commencé à la création et parachevé dans le Christ.

C'est ainsi que, pour le discernement final, le Christ, Verbe créateur,incarné, mort et ressuscité, sera à la fois critère et juge.

1° L'UNIVERSALITE DE LA RESURRECTION.

On sait que le dogme de la résurrection était abhorré de la gnose. Irénée le rappelle dans le chap.V,31/1 : *" ils rejettent catégoriquement la résurrection, et, autant qu'il dépend d'eux, la suppriment"*. C'est à leur adresse qu'il a lancé cet avertissement :

> *" Ils ressusciteront dans la chair, même s'ils ne le veulent pas, pour qu'ils reconnaissent la puissance de Celui qui les a fait surgir des morts" (licet nolint) " (I,22/1).*

Plus loin, il parle de la chair qui doit être universellement ressùscitée (ad ressuscitandam universam carnem)(III,16/6 ;I,10/1 cité à la page suivante).

La tradition d'Antioche n'était pas moins explicite

> *" Dieu est capable de réaliser l'universelle résurrection de tous les hommes" (Ad Autol.1/13 et aussi II/14).*

2° LE DOUBLE MODE DE RESURRECTION.

Jean avait déclaré

> *" L'heure vient où tous les morts qui sont dans les tombeaux, entendront la voix du Fils de l'homme et ils en sortiront, ceux qui auront fait le bien, pour une résurrection de vie, et ceux qui auront fait le mal, pour une résurrection de jugement"(Jn.5/28-29, cité V,13/1).*

De son côté, à la question posée : avec quels corps, les morts ressusciteront-ils ? Paul avait répondu : *" Tels les terrestres, tels seront les terrestres ; tels les célestes, tels seront les célestes" (1°Cor.15/48).*

Ces deux affirmations apostoliques laissent supposer un double mode de résurrection, un pour les élus dans une chair céleste et incorruptible et un autre pour les damnés, dans une chair terrestre et corruptible. Effectivement, les deux traditions de Rome et d'Antioche les avaient ainsi comprises. Pour ces deux traditions, les deux mots "Vie et incorruptibilité" seront strictement réservés aux élus. C'est ainsi qu'Irénée interprétait I°Cor.15/48 : les terrestres (ceux qui auront refusé l'Esprit du Christ) ressusciteront avec un corps terrestre, comme celui reçu en Adam. Les célestes (ceux qui se seront donnés au Christ, l'Homme céleste) ressusciteront glorieux, comme le Christ.(cf.V,9/3 cit.et commen.p. 729)

Les témoignages sur l'incorruptibilité réservée exclusivement aux élus seront cités dans l'étude sur le ciel (cf.p. 802 à 808). Voici du moins une affirmation tirée du passage I,10/1 où l'on découvre déjà l'ébauche de notre actuel symbole des Apôtres :

> *" L'Eglise (...) croit (...) en la résurrection de toute chair, (...) et qu'un juste jugement aura lieu pour tous.*
> *Le Christ jettera les anges transgresseurs (...) les impies (...) dans le feu irréversible (éternel).*
> *Les justes, au contraire, (...) SERONT GRATIFIES DE LA VIE ET IL LEUR SERA DONNE L'INCORRUPTIBILITE" (I,10/1).*

De son côté, Théophile précise que Dieu ne ressuscitera, dans l'incorruptibilité, que ceux qui auront recherché celle-ci, c'est-à-dire ceux qui, par la foi, auront uni leur destinée à la sienne. Elle sera leur héritage. (les textes sont cités p. 732 -733)

a) LES DAMNES NE RECEVRONT PAS L'INCORRUPTIBILITE.

Avec plus de précision, Irénée affirme plusieurs fois, très explicitement, que les réprouvés, exclus de l'incorruptibilité, ne ressusciteront que dans une chair débitrice de la mort :

> *" Sont exclus du royaume de Dieu et n'hériteront pas de l'incorruptibilité ceux qui méprisent et blasphèment Dieu (EXTRA REGNUM DEI ET EXHEREDES SUNT AB INCORRUPTELA) (IV,8/1).*

> *" Paul a parlé des incrédules de ce siècle, puisqu'ils n'hériteront pas de l'incorruptibilité du siècle à venir (infideles autem saeculi hujus dicit, quoniam VENTURUM INCORRUPTELAE NON HEREDITABUNT SAECULUM) (III,7/1).*

" Nous entendons : les incrédules et les aveugles de ce siècle, par opposition à la vie du siècle à venir dont ils n'hériteront pas" (incredulas autem et excaecatos saeculi hujus audiemus, quoniam VENTURUM VITAE NON HEREDITABUNT SAECULUM) (III,7/2).

" S'ils se convertissent (...) ces mêmes hommes pourraient être les fils de Dieu et obtenir l'héritage de l'incorruptibilité accordée par Lui" (...)

En revanche, une page avant l'auteur avait énoncé :

" Ceux qui ne lui obéissent pas, sont reniés par Lui ; ils ont cessé d'être ses fils et, dès lors, ne peuvent avoir part à l'héritage" (IV,41/3).

Dans une autre passage, il proclame nettement qu'ils ne ressusciteront que dans une chair de mort, toujours débitrice de la mort :

" Parce que les hérétiques ne reçoivent pas le Verbe d'incorruptibilité, ILS DEMEURENT DANS LA CHAIR DE MORT, ILS SONT DEBITEURS DE LA MORT, faute de recevoir le remède de vie" (non recipientes autem Verbum incorruptionis, perseverant in carne mortali et sunt debitores mortis, antidotum vitae non accipientes) (III,19/1).

Or, nous le verrons plus loin, en commentant le chap.V,7/1 cité p. 735 , Irénée entend toujours le mot "mort" dans son sens fort.

Cette première série de témoignages sur le double mode de résurrection est confirmé par une seconde série où il est question de l'Esprit Saint qui est lié essentiellement à la résurrection glorieuse.

Dans le livre V, des chap.9 à 13, Irénée commente le chap. 1°Cor.15, l'un des chapitres les plus évocateurs et les plus révélateurs de l'anthropologie paulinienne. Toute l'argumentation de l'évêque reprend celle de l'Apôtre. Le composé "chair et sang" (autrement dit le corps et l'âme ou la chair animée par l'âme ; en latin "animal") est corruptible de nature. En vertu de la création ex nihilo, il ne participe que temporairement au souffle de vie et non pas à l'Esprit Saint qui, seul, permet une participation vitale éternelle (*expulsa est pristina vita, quoniam, non per Spiritum, sed per afflatum fuerat data (V,12/1) afflatus temporalis (...) Spiritus sempiternus (V,12/2).* Pour être incorruptible, en effet, il faut, dans le Christ, participer à l'Esprit Saint :

L'Esprit est Vie pour la chair :

" L'Esprit, de son côté, en absorbant la faiblesse, reçoit la chair en héritage pour son propre compte. Et c'est de ces deux réalités qu'est fait l'homme vivant : vivant grâce à la participation de l'Esprit (vivens propter participationem Spiritus), homme par la substance de la chair". *(V,9/2).*

Sans l'Esprit, la chair est morte :

" Sans l'Esprit la chair est morte, privée de vie, incapable d'hériter du royaume de Dieu. Le sang étranger à la raison (l'âme qui se conduit selon les seuls instincts de la bête) /sera/ pareil à une eau que l'on aurait répandue sur la terre. C'est pourquoi l'Apôtre dit : "tel a été l'homme terrestre, tels / seront/ aussi les hommes terrestres" (I°Cor.15/48). Mais là où est l'Esprit du Père, là est l'homme vivant : le sang animé par la raison, est gardé par Dieu, en vue de la vengeance" *(V,9/3) (cf.aussi V,14/1).*

Or, là encore, l'évêque de Lyon a soin de préciser son vocabulaire. *" Quel est ce terrestre ? L'ouvrage modelé (plasmatio). Et quel est ce céleste ? L'Esprit".* C'est pourquoi, précise-t-il, ceux qui ressusciteront sans l'Esprit de Dieu, ressusciteront simplement "chair et sang". Ce qu'il répète en V,9/4 :

" L'Apôtre dit à bon droit les paroles déjà citées : "la chair et le sang ne peuvent hériter du royaume de Dieu". C'est comme s'il disait : ne vous y trompez pas (1), si le Verbe de Dieu n'habite pas en vous et si l'Esprit du Père ne vient pas en vous et si vous menez une vie vaine et quelconque, alors, COMME N'ETANT RIEN D'AUTRE QUE CHAIR ET SANG, vous ne pourrez hériter du royaume de Dieu". (V,9/1).

Nous retrouvons toujours la même conclusion : ceux qui auront refusé l'Esprit du Christ, ressusciteront "terrestres", c'est-à-dire "n'étant rien d'autre que chair et sang". Autrement dit, ils ressusciteront sans l'incorruptibilité ; *"ils demeurent dans la chair de mort, ils sont débiteurs de la mort" (III,19/1).*

---

1. cf.1°Cor.6/9 et aussi Gal.6/7/8 :

"Ne vous y trompez pas. On ne se moque pas de Dieu. Ce que l'on
" sème, on le récoltera. Qui sème dans sa chair, récoltera de la chair,
" la corruption ; qui sème dans l'Esprit, récoltera de l'Esprit, la
" vie éternelle".
(Gal.6/7-8).

Dans le chap.IV,39/3, il est dit : *" car il a envoyé des gens pour inviter aux noces, mais ceux qui ne les ont pas écoutés se sont eux-mêmes privés du festin du Royaume" (semetipsos privaverunt regia cena).* Or, dans le chap.IV,36/5-6 qui commente la parabole des invités aux noces, il est précisé que ce festin du royaume sera en réalité le *" le festin des noces du Fils de Dieu" (convivium nuptiarum Filii sui,36/5),* qui ne sera autre que le *" festin de l'incorruptibilité" (le même roi qui a invité les hommes de partout aux noces de son fils et qui a donné le festin de l'incorruptibilité, et incorruptibile convivium donaverit, 36/6).* C'est ce festin de l'incorruptibilité que les damnés auront refusé.

Dans le chap.IV,39/4, il est bien signifié aussi que Dieu n'imposera pas l'incorruptibilité à ceux qui ne l'auront pas recherchée. C'est à ceux-là seuls *" qui recherchent la lumière de l'incorruptibilité et courent vers elle qu'Il donne avec bonté cette lumière qu'ils désirent".*

En réalité, pour Irénée, le "festin ou la lumière de l'incorruptibilité" n'est autre que la participation de l'homme à l'Esprit Saint dont il est dit qu'Il est "nourriture de vie" (IV,38/2, "pain d'immortalité" (IV,38/1) ou "breuvage jaillissant pour la vie éternelle" (III,17/2).

Nous pourrions enfin donner d'autres textes qui déclarent que les élus seuls connaîtront une résurrection de vie ou que seuls seront vivifiés ceux qui auront l'Esprit. Ces affirmations ne parlent pas des réprouvés, mais il est facile de connaître le sort de ceux-ci en prenant la contre-partie :

> *" Quand sera atteint le nombre /des élus/ que Dieu Lui-même et en Lui-même a défini, tous ceux sans exception qui sont inscrits, pour la vie ressusciteront (omnes quicumque inscripti, in vitam resurgent) ayant leur corps et leur âme avec l'Esprit dans lesquels ils ont plu au Seigneur. Quant à ceux, au contraire, qui seront dignes de la peine, ils iront à elle, eux aussi ayant retrouvé leur corps et leur âme dans lesquels ils se sont séparés de Dieu"* (Il n'est plus question pour eux ni de l'Esprit ni de la vie). (II,33/5).
>
> " Si l'Esprit qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous *Celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts, vivifiera aussi vos corps mortels"*(Ce qui suppose, par contre, que les corps mortels des damnés ne seront pas vivifiés) (V,7/1).

" Les corps psychiques, c'est-à-dire participant à une âme, lorsqu' ils la perdent, ils meurent ; puis ressuscitant par l'Esprit, ils deviennent des corps spirituels, afin de possèder par l'Esprit une vie qui demeure à jamais" (et que les damnés ne connaîtront pas)
(cf.aussi II,29/2 cité p.805). (V,7/2).

b) *SEULS LES ELUS RESSUSCITERONT VRAIMENT AVEC L'INCORRUPTIBILITE (PROPTER VITAM)*

Enfin, une dernière série de témoignages nous permet de découvrir que la Tradition ne parlait de résurrection que pour les élus. Eux seuls "les croyants", les "élus" ressusciteront vraiment, puisqu'ils ressusciteront incorruptibles, propter vitam, alors que les damnés ne retrouveront leur corps que pour l'exécution intégrale de la justice, propter judicium.

" Car la résurrection DES CROYANTS est aussi l'oeuvre de cet Esprit, le corps recevant de nouveau l'âme et, avec elle, par la force de l'Esprit Saint, ressuscitant et étant introduit dans le royaume de Dieu" (Epid.42).

" Le Christ est venu (...) pour ordonner aux moissonneurs, à la fin des temps, de ramasser d'abord l'ivraie, de la lier en bottes et de la brûler dans un feu inextinguible (irréversible), puis de ramasser le froment dans le grenier (...) Il est venu pour la chute et le relèvement d'un grand nombre" (Lc.2/34).

1/ Pour la chute (in ruinam) de ceux qui ne croient pas en Lui
2/ et pour le relèvement de ceux qui croient en Lui (IN RESURRECTIONEM AUTEM CREDENTIUM) et font la volonté du Père". (V,27/1)

" Le Grand Dieu a fait connaître l'avenir par Daniel et a confirmé cette prophétie par son Fils (...) Le Fils est la pierre détachée (...)

1/ qui doit anéantir les royaumes temporels (destruet temporalia regna)

2/ et amener le royaume éternel, c'est-à-dire la résurrection des justes (quae est JUSTORUM RESURRECTIO). Car le Dieu du ciel, est-il dit, suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit" (V,26/2).

Nous pourrions aussi citer III,19/3 de la p.698 où il est précisé que ne ressusciteront que les hommes trouvés en vie et aussi IV,5/2 qui affirme que seuls les croyants seront "fils de la résurrection"(Lc.20/36).

Cette position était aussi celle de tous les autres témoins de la Tradition:

" Bienheureux *tous ceux qui pratiquent la justice (ps.105/3), ils ne périront pas de toute éternité"(ou diaphtharèsontai heôs aiônos)* *(Past.7/3).*

" Alors "apparaîtront les signes" (Mt.24/30) de la vérité. Premier signe, les cieux ouverts ; deuxième signe, le son de la trompette ; troisième signe, la résurrection des morts ; NON DE TOUS, il est vrai, mais selon ce qui a été dit : le Seigneur viendra et TOUS LES SAINTS avec Lui (Zach.14/5). Alors le monde verra le Seigneur venant sur les nuées du ciel". *(Didaché,16) (1).*

" Trouverons-nous donc étrange et étonnant que le Créateur de l'univers fasse revivre CEUX QUI L'ONT SERVI saintement et avec la confiance d'une foi parfaite" ? *(1°Clém.26/1).*

" LES JUSTES vendangeront le fruit immortel de la résurrection". *(2°Hom.19/3).*

" Ceux qui refusent le don de Dieu meurent dans leur dispute.

" Il leur serait utile de pratiquer la charité pour RESSUSCITER AUSSI" *(Ignace,Smyr.7/1)(2)*

" Celui qui l'a ressuscité d'entre les morts nous ressuscitera aussi (2°Cor.4/14), SI NOUS FAISONS SA VOLONTE" *(Polyc.Phil.2/2).*

" Quand tu auras dépouillé la condition mortelle et revêtu l'incorruptibilité, alors, selon ton mérite, tu verras Dieu. Il ressuscitera ta chair dans l'incorruptibilité, en même temps que ton âme, ce Dieu; et alors tu verras l'Immortel, puisque tu seras immortel, A CONDITION D'AVOIR EU LA FOI EN LUI". *(Ad Autol.1/7).*

---

1. Dans la 1°Cor.15/51, le texte de la Vulgate est le suivant : "omnes quidem resurgamus, sed non omnes immutabimur" (tous nous ressusciterons, mais tous, nous ne serons pas transformés.

   Cette glose ne serait-elle pas un témoin de la Tradition dont se fait le témoin la Didaché : " troisième signe, la résurrection des morts ; non de tous, il est vrai" (sous-entendu, tous ne ressusciteront pas glorieux, c'est-à-dire incorruptibles) ?

2. Ce texte est étroitement lié à l'eucharistie. Il est à rapprocher d'un autre témoignage d'Ignace (Eph.20/2) où l'eucharistie est appelée "remède d'immortalité" "antidote pour ne pas mourir" et aussi de III,19/1, cité p.728 où Irénée parle aussi d'"antidotum vitae".

" A ceux qui, selon leurs forces, auront par des oeuvres bonnes, CHERCHE L'INCORRUPTIBILITE, Dieu donnera la vie éternelle, la joie, la paix, le repos, la plénitude des biens que ni l'oeil n'a vus, ni l'oreille entendus, ni le coeur humain n'a senti monter en lui (1°Cor. 2/9). Aux infidèles, à ceux qui se seront moqués de la vérité, au lieu d'y croire (...) à eux reviendra la colère, l'indignation,(...) et A LA FIN, ceux-là appartiendront au feu éternel" (kai to telos tous toioutous kathexei pur aïönion). (Ad Autol.1/14).

" Quiconque pratique les commandements peut être sauvé et, quand viendra la résurrection, RECEVOIR EN HERITAGE L'INCORRUPTIBILITE" (Ad Autol.II/27).

3° C'EST LA COMMUNION A L'ESPRIT SAINT QUI EXPLIQUE CE DOUBLE MODE DE RESURRECTION.

a) *CEUX QUI AURONT REFUSE L'ESPRIT SAINT RESTERONT CORRUPTIBLES.*

Après cette énumération de témoignages, voyons les motifs qui nous expliquent le bien-fondé de cette position défendue par la Tradition.

Avant tout, il nous faut mettre au clair les deux notions fondamentales qui reviennent continuellement, celle de la corruptibilité et celle de l'incorruptibilité. Aujourd'hui encore, c'est à propos du sens à donner à ces deux mots que l'on cherche à tourner la portée de l'enseignement de l'Ecriture et de la Tradition. Irénée faisait déjà un reproche semblable aux gnostiques qui, consciemment, faussaient le sens des affirmations capitales de Paul sur l'incorruptibilité. Il est clair que l'on pourrait discuter sur la portée sémantique des termes employés. Pour plus de simplicité et de clarté, nous prenons le terme d'incorruptibilité dans le sens où Irénée le définit comme *"n'étant rien d'autre qu'une vie longue et sans fin octroyée par Dieu" (V,3/3).*

" Que pourront-ils dire de sensé, s'ils tentent d'interpréter autrement cette parole ?"Il faut en effet que cet élément corruptible revête l'incorruptibilité et que cet élément mortel revête l'immortalité" (1°Cor.15/53) ; et cet autre " afin que la vie de Jésus soit manifestée dans notre chair mortelle" (2°Cor.4/11); et toutes les autres paroles par lesquelles l'Apôtre proclame ouvertement la résurrection et l'incorruptibilité de la chair. Ils vont donc être contraints d'interpréter de travers toute cette multitude de textes, pour n'avoir pas voulu entendre correctement une seule phrase".(V,13/5).

A première vue, le mot "incorruptibilité" serait synonyme d'immortalité. Il y a pourtant une légère différence entre les deux mots. L'immortalité correspond plutôt à un état de fait. Un être est dit "immortel" si, en fait, il ne peut pas connaître la mort. L'incorruptibilité va plus au fond des choses. Elle évoque le principe qui est à l'origine de l'état d'immortalité. Un être est mortel, parce qu'il a en lui un principe de corruptibilité et Dieu est le seul "immortel" (1°Ti.6/16) parce que seul, Il possède en Lui le principe d'incorruptibilité.

Qu'en pensait la tradition romaine ? Quand Irénée en parle, il confronte généralement les deux équations suivantes: "Dieu,Esprit" = incorruptibilité et "homme-chair" = corruptibilité. Nous n'avons pas à reprendre tous les textes II,34 ; III,20/1-2 ; IV,38/4 - 39/2 ; V,1/1 - 2/3 - 3/1 - 3/2 étudiés au chap.IV, article I, où cette confrontation est toujours sous-jacente, quand elle n'est pas mentionnée explicitement.

Un point est certain, l'incorruptibilité est toujours opposée à la corruptibilité. Cela semble évident. Pourtant certains ont cherché à tourner cette opposition (1). Cela, pour pouvoir, en effet, affirmer que les damnés ressusciteront à la fois incorruptibles (c'est-à-dire engagés dans l'éternité) et pourtant soumis à la haine et à la souffrance (alors qu'en soi la souffrance est formellement opposée à l'incorruptibilité).

Pour Irénée, la notion de corruptibilité trouvait son expression complète dans la corruption de la chair : c'est la mort, la décomposition et le retour aux éléments d'origine :

---

1. TH. Camelot définit ainsi l'incorruptibilité en Dieu :

" Pour st.Ignace d'Antioche, comme pour le Nouveau Testament, aussi
" bien que pour l'ensemble des Pères grecs, cette incorruptibilité,
" c'est l'immortalité, la vie éternelle, un attribut essentiellement
" divin, auquel l'homme ne peut participer que par un don de Dieu
" (cf. Philad.9/2 ; Polyc.2/3 ; 2°Tim.1/10 etc ...) L'union des fidèles
" avec leur évêque est l'union inséparable de l'âme avec Dieu (cf.
" Magn.6/2), en quoi consiste la vie éternelle, et en même temps,
" elle est un enseignement qui conduit à cette immortalité"
" (op.cit.p.99-100 en note).

Ces auteurs laissent supposer qu'il y aurait deux sortes d'incorruptibilité : celle qui serait spécifique à Dieu, à laquelle participeraient les élus, et une deuxième qui pourrait être la propriété communiquée par Dieu aux natures intelligibles, ainsi que le précise M.Aubineau :

" Aucune solution de continuité dans ce mouvement : à chacune
" des étapes de sa croissance, l'homme possède, dans son corps et
" dans son âme, un même principe homogène qui l'apparente à Dieu,
" non pas une parcelle divine échappée au plérôme, mais la vie in-
" corruptible gracieusement communiquée" (op.cit.p.52).

" Mourir, en effet, c'est perdre la manière propre au vivant (mori enim est vitalem amittere habilitatem), devenir sans souffle, sans vie, sans mouvement, et se dissoudre dans les éléments dont on a reçu le principe de son existence (...) La chair subit la mort (...) devient sans souffle et sans vie et se dissout, peu à peu, dans la terre d'où elle a été tirée. *(V,7/1).*

Dès lors, être incorruptible veut dire : être par nature (Dieu) ou être devenus par grâce, en vertu d'une participation à l'incorruptibilité divine (les élus ressuscités), incapables de mort et de dissolution, conformément aux affirmations de Paul souvent commentées par l'évêque de Lyon :

" Car Il procurera l'immortalité à ce qui est mortel et gratifiera d'incorruptibilité ce qui est corruptible" *(1°Cor.15/53).*
(cité III,19/1 et 20/2 ; IV,38/4 ; V,2/3 - 3/2 - 10/2 - 13/5).

Puisque les damnés seront exclus de l'incorruptibilité, cela revient à dire qu'ils seront voués à la corruption, aux souffrances et finalement à la mort : *"perseverant in carne mortali et sunt debitores morti" (III,19/1 cité p.728).*

b) *LA COMMUNION A L'ESPRIT SAINT EXPLIQUE COMMENT LES ELUS, TOUT EN RETROUVANT UNE VRAIE CHAIR TERRESTRE, JOUIRONT POURTANT DE L'INCORRUPTIBILITE.*

L'incorruptibilité ainsi comprise nous fait découvrir pourquoi Dieu est seul à la possèder en propre. Lui seul est simple et non composé (*simplex et non compositus,II,13/3).* C'est pourquoi il est dit de l'Esprit, et non de l'âme, que Lui aussi est *"simple et non composé et qu'il ne peut se dissoudre (incompositus est enim et simplex Spiritus qui resolvi non potest) et qu'Il est la vie de ceux qui participent à Lui" (et ipse est vita eorum qui percipiunt illum,V,7/1).* Tout ce qui est créé, au contraire, est composé. L'âme elle-même n'existe et n'est vivante que dans la mesure où elle participe à l'esprit de vie. C'est pourquoi *" tout ce qui a été fait a eu un commencement et tout ce qui a commencé est susceptible de se dissoudre" (dissolutionem possunt percipere, III,8/3).* Les âmes et les anges ne font pas exception. Par nature, tout ce qui est créé est corruptible. Le créé ne peut devenir incorruptible qu'en communiant à l'incorruptibilité divine, car celle-ci ne peut se détacher de Dieu et exister "séparément" de Lui. L'incorruptibilité c'est être auprès de Dieu, disait déjà la Sagesse (6/19 cité IV,38/3).

"Le Verbe nous a gratifiés de l'incorruptibilité par la communion que nous avons avec Lui-même". (V,1/1).

Comme le lien entre Dieu et la créature est en réalité l'Esprit, c'est la communion à l'Esprit Saint qui rend l'homme incorruptible, *"vivant grâce à la participation à l'Esprit" (vivens propter participationem Spiritus, V,9/2) :*

"Ceux qui craignent Dieu, qui croient à l'avènement de son Fils et qui, par la foi, établissent à demeure dans leurs coeurs, l'Esprit Saint, ceux-là seront justement nommés hommes "purs", "spirituels" et "vivants pour Dieu" (Rom.,6/11), parce qu'ils ont l'Esprit du Père qui purifie l'homme et l'élève à la vie de Dieu". (V,9/2).

"Ressuscitant par l'Esprit, ils deviennent des corps spirituels afin de posséder, par l'Esprit, une vie qui demeure à jamais" (uti per Spiritum semper permanentem vitam). (V,7/2).

"Si donc, dès à présent, nos coeurs de chair sont capables de recevoir l'Esprit, quoi d'étonnant si, lors de la résurrection, ils contiennent la Vie que donnera cet Esprit". (V,13/4).
(cf. aussi Epid.,42 cité p.732).

De droit l'homme est naturellement (originellement) soumis à la dissolution. En fait, l'Esprit Saint peut lui conférer la vie éternelle, parce qu'Il est, pour lui, principe d'unité (adunatio, V,6/1) :

"Après l'avoir enveloppé du dedans et du dehors (intus et foris, c'est-à-dire corps et âme), Il demeure toujours avec lui, et dès lors, ne l'abandonnera jamais". (V,12/2).

"Car nos corps, par le bain /du baptême/ ont reçu l'unité qui les rend incorruptibles ; mais nos âmes l'ont reçue par l'Esprit. C'est pourquoi l'un et l'autre sont nécessaires, car l'un et l'autre procurent la Vie de Dieu". (III,17/2).

C'est cette UNITE (adunatio) communiquée par l'Esprit du Père, qui nous explique pourquoi la chair des ressuscités, tout en étant terrestre comme celle qui est nôtre actuellement, participera malgré tout à l'incorruptibilité de Dieu.

Précisons bien d'abord le sujet. Quand la catéchèse affirme que l'homme retrouvera son corps, cela ne veut pas dire qu'il retrouvera

la chair qu'il avait soit à 10,20, 50 ans ou plus. On sait que notre chair est régulièrement consumée et renouvelée. Dans l'esprit d'Irénée, il est toujours question de la "plasmatio". Or la "plasmatio" *"c'est la chair issue de cette terre" (cf.III,23/2 cité p.522, V,14/2 et III,21/10 cités p.529)*. Parce que nous sommes tous, en Adam, issus de cette terre, cette chair est identique pour tous et à tous les âges. Elle est simplement personnalisée par l'âme de chacun. Dès lors, le réssuscité retrouvera son corps personnel, en ce sens qu'il retrouvera une "chair issue du sol", identique à celle que nous avons actuellement et qui sera "personnalisée" par l'âme de chacun, laquelle n'aura pas changé. Pour "réssusciter" une chapelle détruite, il suffit de la reconstruire avec le même matériau (il ne faudrait pas, par exemple, prendre du granit à la place du bois primitif) et lui redonner exactement la même forme. C'est ce qui se passera pour l'homme, à la résurrection.

Précisons bien que la chair que nous retrouverons ne sera pas créée ex nihilo. Elle sera directement reprise de cette terre, sinon nous nous trouverions devant une création nouvelle et non plus devant une résurrection. A propos de l'Incarnation, l'évêque précise avec vigueur que le Christ ne s'est réellement incarné que dans la mesure où Il a pris en Marie, une chair issue, en continuité directe, de la première plasmatio, elle-même formée avec le limon *(caro enim vere primae plasmationis e limo factae successio,V,14/2, cité p.529)*. Ce qui est vrai de l'Incarnation doit être vrai encore pour la résurrection. Là encore, le Christ nous offre un critère infaillible : il est bien ressuscité avec son corps formé du limon de cette terre. Il n'y aura donc vraiment (vere) résurrection pour chacun de nous que si nous retrouvons une chair issue de cette terre, identique à celle dont nous jouissons actuellement.

Ces principes étant posés, comment la pensée chrétienne expliquait-elle l'incorruptibilité de la chair des élus, alors qu'actuellement notre chair est corruptible ? C'est ici qu'intervient le rôle capital que tient, dans le cadre ontologique "selon l'Esprit", la réelle distinction qui doit être faite, dans les êtres créés, entre leur nature et leur "exister". En réalité, si le statut existentiel était lié à la nature créée, il serait impossible à une chair, naturellement (originellement) corruptible, de devenir une chair incorruptible. Le ressuscité devrait alors hériter d'une autre chair. C'est ce que disaient les philosophes :

> *" Tous les êtres retournent par nécessité, aux éléments à partir desquels ils ont été faits. Dieu, disent-ils, est Lui-même soumis à cette*

loi et ne peut accorder l'immortalité au mortel ni l'incorruptibilité au corruptible". (II,14/4).

En revanche, dans le cadre de l'ontologie "selon l'Esprit", en vertu de la distinction réelle qui était faite entre les natures créées et leur exister (leur esprit), il est parfaitement compréhensible qu'une nature donnée, la nature humaine par exemple, soit capable, tout en restant elle-même, de changer de statut existentiel.(cf.chap.III,p.306-310).

C'est pourquoi Irénée affirme : d'une part les damnés qui ont refusé la communion à l'Esprit, n'auront pas l'incorruptibilité :

" Ceux qui n'ont pas la dimension de l'Esprit, qui sauve et qui forme en vue de la vie, ceux-là sont et se verront appeler "chair et sang", puisqu'ils n'ont pas l'Esprit en eux. C'est pourquoi d'ailleurs ils sont dits morts par le Seigneur : "laissez les morts ensevelir les morts" (Lc.9/60), car ils n'ont pas l'Esprit qui vivifie" (V,9/1).

Par contre, précise-t-il :

" Comme la chair est capable de corruption, elle l'est aussi d'incorruptibilité, et, comme elle est capable de mort, elle l'est aussi de vie (...) Car si la mort a fait mourir l'homme, pourquoi la VIE en survenant, ne le ferait-elle pas revivre". (V,12/1).

La résurrection ne consistera pas en un rejet de notre chair issue du sol. Elle sera, au contraire, le retour définitif à l'intégralité de notre substance (corps-âme), par la communion à l'Esprit Saint (cf.V,6/1 ; V,8/1 ; V,10/2). Car *"des esprits sans corps ne seront jamais des corps spirituels ; mais c'est notre substance - c'est-à-dire le composé "âme-chair" - qui, en recevant l'Esprit de Dieu, constitue l'homme spirituel" (V,8/2 ; cf.aussi Epid.42 cité p.731 ; II,33/5 cité p.730 ; V,20/1 cité p.340).*

Oui, comme dit l'Apôtre, nous serons transformés. Mais c'est notre statut existentiel qui sera transformé et non pas notre nature. Dieu ne sauve pas les êtres en les vidant de leur substance ou en dénaturant cette dernière. Notre nature, aussi bien le corps que l'âme, sera intégralement sauvegardée, mais, alors qu'elle n'était animée que par un souffle de vie temporaire, elle sera assumée par l'Esprit qui est éternel :

" Ces paroles (il a cité 1°Cor.15/53-55) seront dites, à juste titre, lorsque cette chair mortelle et corruptible, en butte à la mort, écra-

sée sous la domination de la mort, montera vers la vie et revêtira l'incorruptibilité et l'immortalité". (V,13/3).

C'est ainsi que notre chair sera "transfigurée". En elle, mais en elle seule, la terre de laquelle elle est issue *"doit être affranchie de l'esclavage de la corruption, pour connaître la glorieuse liberté des enfants de Dieu" (Rom.8/21). "Notre cité est dans les cieux"*, dit Paul (Phil.3/20 cité infra). Elle ne sera pas cette terre. Néanmoins, cette terre devenue le corps des élus, sera transfigurée en eux :

" Pour nous, dit encore Paul aux Philippiens, notre cité est dans les cieux, d'où nous attendons aussi, comme Sauveur, le Seigneur Jésus qui "transfigurera" notre corps d'abjection et le rendra conforme à son corps de gloire, par l'action de sa puissance (Phil.3/20-21). Quel est donc le corps d'abjection que le Seigneur transfigurera et rendra conforme à son corps de gloire ? De toute évidence, c'est ce corps qui s'identifie à la chair, à cette chair qui manifeste son abjection en tombant dans la terre. Mais la transfiguration par laquelle de mortelle et corruptible, elle devient immortelle et incorruptible, ne vient pas de sa substance à elle ; cette transfiguration vient de l'action du Seigneur". (V,13/3).

Vues sous cet angle, on peut expliquer et prendre à la lettre de nombreuses prophéties de l'Ancien Testament. La "TERRE SAINTE" la "TERRE PROMISE" annoncée par les prophètes, sera effectivement notre terre transfigurée sous l'action du Seigneur et que seuls les élus possèderont, en retrouvant leur corps à la résurrection. Les damnés en seront exclus puisqu'ils ne possèderont pas l'incorruptibilité. C'est ce que Justin s'est efforcé de faire comprendre à Tryphon dans son Dialogue (cf. Excursus B, p. 886-892).

B) SUIVANT SON MODE, LA RESURRECTION SERA DEJA JUGEMENT.

1° C'EST SUR LA REALITE MEME DE SON ETRE, TEL QUE LA RESURRECTION L'AURA REVELE, QUE L'HOMME SERA JUGE.

Ce double mode de résurrection nous permet de comprendre pourquoi la résurrection sera déjà jugement. Elle "révélera" ou mieux elle "scellera" definitivement la condition existentielle que chacun aura librement choisie. Ou bien il aura opté pour la mort, en ayant recherché son parachèvement dans la terre-corruption et il sera ressuscité "chair et sang", ou bien il aura opté pour la vie, en ayant recherché son parachèvement dans le Christ et il sera ressuscité "glorieux".

Tout se jouera autour de la vie, car la vie, c'est Dieu : *" C'est la vie qui décide (arbitre), dit Théophile (zôè brabeuei). Dieu règne" (Ad Autol.III,15) :*

> *" Et à tous ceux qui gardent son amour, Il accorde sa communion. Or la communion à Dieu, c'est la vie, la lumière et la jouissance des biens venant de Lui. Au contraire, à tous ceux qui se séparent volontairement de Lui, il inflige la séparation qu'eux-mêmes ont choisie. Or la séparation de Dieu, c'est la mort". (V,27/2).*

> *" Comme la Tête est ressuscitée d'entre les morts, ainsi doit ressusciter le reste du corps,A SAVOIR TOUT HOMME TROUVE EN VIE"(III,19/3).*

> *" Il fallait que le Christ se manifestât dans la chair, pour abolir la mort et prouver la résurrection d'entre les morts (...) afin de montrer, dès son séjour sur la terre, que c'est Lui qui jugera, après avoir opéré la résurrection" (hoti tèn anastasin autos poièsas krinei). (Barnabé,5/7).*
>
> *(la même idée est développée en III,12/9).*

C'est pourquoi dans les textes, les deux mots "résurrection et jugement" sont souvent liés :

> *" Car Dieu a fixé un jour pour juger la terre selon la justice, par " l'Homme Jésus, en qui Il a établi la Foi (...) en Le ressuscitant " d'entre les morts". ('A.A.17/31 cité III,12/9).*

" Celui qui détourne les dires du Seigneur selon ses propres désirs, et qui nie la résurrection et le jugement, est le premier-né de Satan" *(Polyc.Phil.7/1).*

" Que personne ne vous dise que cette chair ne sera pas jugée, en " ne ressuscitant pas"(hoti autè hè sarx ou krinetai oude anistatai" *(2°Hom.9/1).*

2° CAR LE JUGEMENT PORTERA SUR L'OEUVRE MODELEE PAR LE CREATEUR

Dans une conception juridique, le jugement est surtout présenté comme une sanction. Selon la catéchèse, il sera consécration du libre choix de l'homme. Il sera la résurrection dans la gloire pour celui qui aura cru à la création et à son parachèvement dans le Christ. C'est ce qu'Irénée s'efforce de faire comprendre aux gnostiques qui étaient aussi hostiles à l'idée du jugement qu'ils ne l'étaient à celle de la résurrection.

C'est au cours du chap.III,25/2 qu'il leur répond. Ils oublient totalement, dit-il, que le jugement est étroitement lié à la création. Dieu sera juge parce qu'Il est créateur. Nier que Dieu sera juge, c'est nier la notion de création, c'est nier le Créateur, autrement dit c'est "tuer Dieu" (interimit Deum) ou c'est lui "dénier le titre de Dieu" (auferatur Ei ne sit Deus).

Là encore, sa pensée ne peut être comprise que replacée dans son contexte ontologique.

Originellement les êtres n'existent qu'en vertu de leur mode propre de participation à l'esprit, souffle créateur. Ce mode de participation est temporaire (proskairos). Au terme de cette première participation, pour demeurer dans l'existence, ils doivent, si l'on peut ainsi s'exprimer, se retrouver devant leur Créateur, pour obtenir un renouvellement de vie sous peine de s'enfoncer dans leur propre auto-dissolution. C'est ainsi que la précarité de leurs ressources imprime aux créatures un mouvement mesuré dans et par le temps, qui les conduit nécessairement à se confronter à Dieu, l'unique source de vie.

Mais il est normal que Dieu, avant de leur offrir une communion de vie, soumette à une probation les créatures qui reviennent à Lui. Que dirait-on d'une entreprise ou d'un maître d'art qui n'aurait pas le souci de vérifier le "fini" de son oeuvre ? Cette épreuve relève de la

probité et de la dignité du Créateur. En éternisant des êtres qui se présenteraient à Lui sans être conformes à sa volonté créatrice, il se contredirait Lui-même. Il reconnaîtrait, ou bien qu'Il s'est trompé, ou bien qu'Il ne savait pas exactement ce qu'Il voulait - qu'Il n'était donc pas sage - ou bien qu'Il n'est pas le Maître, qu'Il est, au contraire, un faible au point de maintenir dans l'existence des êtres qui "s'imposeraient" à Lui alors que volontairement, ces êtres se sont déclarés contre Lui. Tout cela est inconcevable. C'est pourquoi Irénée répond aux gnostiques : *" Si Dieu est sage, Il ne peut être que juge" (si enim sapiens et probator est)* et parce qu'Il est créateur, il est *"Seigneur et Juge et Juste et souverain" (III,25/3). Ce que l'évêque a dit ailleurs :*

> *" Pour tous sans exception, Il est nourricier, roi et juge" (Epid.8)*

> *" Ce n'est donc pas un autre qui a fait le froment et un autre la paille, mais c'est le même et un seul ; et c'est aussi Lui qui les juge, c'est-à-dire qui les sépare". (IV,4/3).*

Toutefois, ajoute l'auteur :

> *" Le froment et la paille sont des êtres sans âme ni raison, ce qu'ils sont, ils le sont de par leur nature même. L'homme, au contraire est raisonnable et il est semblable à Dieu en ceci : créé libre et maître de sa destinée, il est pour lui-même cause qu'il devient tantôt froment et tantôt paille". (IV,4/3).*

C'est ainsi que la probation finale relèvera aussi de la liberté de l'homme. Dieu ne peut faire fi de cette liberté, sous peine de se contredire, Lui qui est liberté et qui, à son image, a créé l'homme libre et maître de sa destinée.

On comprend le caractère nécessaire du lien existentiel qui unit à leur Créateur tous les êtres non doués de raison et de liberté. Cette nécessité est liée à leur propre déterminisme. On comprend aussi que la vie initiale conférée à l'homme soit marquée par le déterminisme. Cette première vie a été communiquée en vertu de la création ex nihilo alors que n'existant pas encore, l'homme était dans l'impossibilité de donner son accord.

Mais, pour la confrontation finale, il y aurait contradiction à penser que le lien existentiel qui est appelé à unir définitivement l'homme à son Créateur et Père sera encore soumis à la nécessité et au dé-

terminisme. Ce lien unira deux libertés. Il ne pourra être que le reflet et l'image de leur liberté réciproque. Si Dieu imposait alors à l'homme sa vie éternelle, contre la volonté mûrement réfléchie et librement exprimée de celui-ci, nous serions devant la parodie la plus ignoble de la prétendue liberté de l'homme ; d'autant plus ignoble que la vie divine qui, en principe n'est qu'amour, ferait de lui un haineux éternel.

La confrontation finale ainsi comprise, lors du jugement, l'alternative suivante se présente à Dieu : d'une part, sauver de la nécessité de la mort ceux qui sont conformes aux vues créatrices, d'autre part, laisser à leur refus, ceux qui ne le sont pas, les retrancher de sa société (aphôrisze tès idias metousias,IV,40/3) et les abandonner à leurs limites. C'est ce qui fait dire à Irénée :

" Ni la bonté ne Lui manque par le fait qu'elle s'exerce dans la justice, ni la Sagesse n'est diminuée pour autant : car Il a "sauvé" ceux qu'Il doit "sauver" et "jugé" (c'est-à-dire séparé) ceux qui méritent d'être jugés". (III,25/3).

3° LE JUGEMENT PORTERA SUR L'OEUVRE MODELEE ET PARACHEVEE DANS LE CHRIST QUI SERA , AINSI , A LA FOIS "CRITERE ET JUGE".

Reste à savoir sur quel critère et en fonction de quel type d'homme portera le jugement.

Vu les limites de sa condition originelle, ce n'est que dans le Christ que l'homme originellement "inachevé" (ateleios) trouve son parachèvement et devient parfait (teleios). Comme le Verbe s'est manifesté à tous d'une façon ou d'une autre, "selon de multiples économies et des opérations multiformes" (IV,28/2 cité p.721), en ce monde ou dans le royaume des morts (cf.V,27/1 et IV,6/5 cités à la page suivante), tous les hommes sans exception auront été mis devant le choix libre de devenir ou bien "teleioi", en se donnant à Lui, ou bien "ateleioi", en le refusant :

" Un seul et même Dieu (...) qui a fait que son salut, c'est-à-dire son Verbe devienne visible pour toute chair, soit Lui-même fait chair pour se manifester, en tous les êtres, comme étant leur Roi.

" Il convenait, en effet, que ce qui est frappé par le jugement vît son juge, connût l'auteur de son jugement ; il convenait aussi que ce qui obtient la glorification connût Celui qui lui fait largesse de ce don de gloire". (III,9/1).

Chacun se présentera au jugement en l'état de "teleios" ou d' "ateleios", et cela en vertu de son choix strictement personnel vis-à-vis de la Personne du Christ :

" Si donc tu lui livres ce qui est à toi, c'est-à-dire la foi en Lui et la soumission, tu recevras le bénéfice de son art et tu seras l'ouvrage achevé de Dieu (perfectum opus Dei). Si, au contraire, tu Lui résistes et si tu fuis ses Mains (le Verbe et l'Esprit), la cause de ton inachèvement résidera en toi qui n'a pas obéi (causa imperfectionis in te). Ce n'est donc pas l'art de Dieu qui est en défaut (...) mais celui qui ne se plie pas à cet art, celui-là est cause de son propre inachèvement". (IV,39/2-3).

On le voit, finalement tout le jugement sera centré sur la Personne du Christ. Tout reviendra à la question : l'a-t-on accepté ou refusé ? Est-on devenu "teleios" en Lui, ou bien est-on resté "ateleios" en dehors de Lui ? C'est bien suivant l'option prise par chacun vis-à-vis du Christ que le sort de chacun sera fixé. Le Christ sera juge, parce qu'Il sera en même temps critère de perfection :

" Si le Père ne juge pas, c'est qu'Il n'a nul souci de nos actes, ou qu'Il approuve tout ce que nous faisons. Du même coup, s'Il ne juge pas, tous les hommes seront sur un pied d'égalité et se verront assigner un rang identique. SUPERFLUE EST DES LORS LA VENUE DU CHRIST. Celle-ci est même en contradiction avec l'absence d'un jugement de sa part (...). La venue du Christ, tout en atteignant pareillement tous les hommes, est cependant PROPRE A OPERER UN JUGEMENT et à séparer les croyants des incrédules". (V,27/1).

" C'est donc à tous que le Père s'est révélé, en rendant son Verbe visible à tous, comme c'est aussi à tous que le Verbe a montré le Père et le Fils, puisqu'Il a été vu de tous : et c'est pourquoi, juste sera le jugement de Dieu sur tous, puisque, après avoir vu pareillement, ce n'est pas pareillement qu'ils ont cru"(IV,6/5).

" Au Christ tout est soumis, au ciel et sur la terre"(Phil.2/10 et 3/21) ; à Lui obéit tout ce qui respire ; Il viendra"juger les vivants et les morts" (A.A.10/42). Dieu demandera compte de son sang à ceux qui refusent de croire en Lui. "Celui qui l'a réssuscité des morts nous ressuscitera aussi (2°Cor.4/14), si nous faisons sa volonté". (Polyc.Phil.2/2).

Ce n'est pas seulement *"en Israël qu'Il doit amener la ruine et le relèvement d'un grand nombre" (Lc.2/34)* mais pour toute l'Humanité (cf.III,16/4 ; IV,11/4 et surtout V,27/1)

La Personne du Christ sera tellement au centre du jugement que l'évêque a pu dire :

> *" A tous ceux qui gardent son amour, Il accorde sa communion. Or la communion de Dieu, c'est la vie, la lumière et la jouissance des biens venant de Lui. Au contraire, à tous ceux qui se séparent volontairement de Lui, il inflige la séparation qu'eux-mêmes ont choisie. Or la séparation de Dieu, c'est la mort (...) la séparation de Dieu, c'est la perte de tous les biens venant de Lui. Ceux donc qui, par leur apostasie, ont perdu ce que nous venons de dire, étant privés de tous les biens, sont plongés dans tous les châtiments : non que Dieu prenne les devants pour les châtier, mais le châtiment les suit par là-même qu'ils sont privés de tous les biens. Or éternellement et sans fin sont les biens de Dieu : c'est pourquoi leur privation est, elle aussi, éternelle et sans fin.(...) C'est pourquoi le Seigneur disait : "Celui qui croit en Moi n'est pas jugé", autrement dit, il n'est pas séparé de Dieu, puisqu'il est uni à Dieu par la foi. Mais, ajoute-t-il celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu" (Jn.3/18), autrement dit, il s'est lui-même séparé de Dieu par sa libre décision". (V,27/2).*

Avant d'aborder le délicat problème de l'enfer, ce texte très riche, confirmé par d'autres, va nous permettre de préciser la portée du vocabulaire employé à propos du jugement dans le Nouveau Testament et repris ensuite par la Tradition. Nous énumérons simplement les idées avec les textes qui en définissent la portée exacte :

Juger veut dire essentiellement "séparer".

> *" C'est Lui qui les juge, c'est-à-dire qui les SEPARE" (IV,4/3).*
>
> *" Un seul et même Seigneur a annoncé qu'Il SEPARERAIT le genre humain tout entier, lors du jugement "comme le berger sépare les brebis des boucs" (Mt.25/32). (IV,40/2).*
>
> *" La venue du Fils, tout en atteignant pareillement tous les hommes, est cependant propre à opérer un jugement et à SEPARER les croyants des incrédules". (V,27/1)*
>
> *" Lors de sa Seconde venue, /le Christ/ réveillera /les endormis dans le Seigneur/ et les mettra debout avant les autres, c'est-à-dire avant ceux qui seront jugés" (IV,22/2 cité p.703)*

C'est pourquoi le jugement ne s'adressera spécifiquement qu'aux damnés.

" Celui qui croit en moi n'est pas jugé (Jn.3/18), autrement dit il n'est pas séparé de Dieu, puisqu'il est uni à Dieu par la foi. Mais, ajoute-t-Il, celui qui ne croit pas est DEJA JUGE" (Jn.3/18).(...) autrement dit il s'est séparé lui-même de Dieu par sa libre décision". (V,27/2)

" Le mauvais serviteur, Il le retranchera" (IV,37/3).

" Autre n'est pas le Dieu qui Juge (en rejetant dans les ténèbres extérieures) *et autre le Père qui appelle au salut"* (en faisant participer à son éternelle lumière). *(IV,36/6).*

" Dieu a de tout temps livré le juste, afin que l'un, à la suite de ses souffrances patiemment endurées, soit éprouvé et agréé, et que l'autre, à la suite de ses méfaits, soit condamné et jeté dehors". (IV,18/3).

En réalité, les damnés auront été les premiers à se séparer de Dieu.
Dieu ne fera que ratifier la rupture que leur apostasie aura consommée.

" Au contraire, à tous ceux qui se SEPARENT VOLONTAIREMENT DE LUI, Il inflige la séparation qu'eux-mêmes ont choisie" (...) Mais, ajoute-t-Il, celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu", autrement dit, il s'est LUI-MEME SEPARE DE DIEU, par sa libre décision". (V,27/2).
(cf.aussi 2°Hom.18 et Ad Autol.1/14).

Comme Dieu est l'unique source de tous les biens et de la vie, se séparer
Ou être séparé de Lui revient à être privé de tous les biens venant de Lui
et finalement à être privé de la vie :

" La séparation de Dieu, c'est la perte de tous les biens venant de Lui". (V,27/2).

" Tous les biens se trouvant auprès de Dieu, ceux qui fuient Dieu de leur propre mouvement, se frustrent eux-mêmes de tous les biens qui se trouvent auprès de Dieu". (IV,40/1).

" Ils continuent à s'exclure eux-mêmes de la vie" (semper seipsos excludentes a vita). (III,23/8).

" A ceux-là le Christ apporte la ruine définitive, en les retranchant de la vie" (abscidens eos a vita). (IV,11/4).

" Celui qui ne croit pas ne verra pas la vie" (Jn.3/36) (IV,37/5).

" Ceux que Satan a suscités pour renverser la foi de plusieurs et pour les retrancher de la vie" (et abstraherent eos a vita)(III,16/1).

" Du fait de ton ingratitude envers Dieu, tu as rejeté tout ensemble et son art et la vie". (IV,39/2).

" La désobéissance à Dieu entraîne la mort. Aussi, à partir de ce moment là /nos premiers parents/ furent-ils livrés à la mort, débiteurs qu'ils étaient devenus de celle-ci" (debitores mortis effecti) (V,23/1)

" Parce que les hérétiques ne reçoivent pas le Verbe d'incorruptibilité, ils demeurent dans la chair de mort, ils sont débiteurs de la mort, faute de recevoir le remède de vie" (antidotum vitae non recipientes). (III,19/1).

On aura souligné le parallèlisme remarquable de ces deux derniers textes. L'identité du vocabulaire nous prouve que ce qui a été vrai partiellement (pour le corps) et temporairement (jusqu'à la fin du monde) pour l'Homme au début, le sera totalement (corps et âme) et pour l'éternité, à la fin : au début nos premiers parents sont devenus "Debitores mortis effecti", à la fin les réprouvés, faute de recevoir le "remède de vie", "demeurent dans la chair de mort, ils sont "debitores mortis".

De tous ces textes, la conclusion s'impose : si l'on veut respecter le sens précis donné au vocabulaire choisi par le Nouveau Testament pour parler du jugement et repris par la tradition romaine, il faut nettement distinguer dans ce jugement la peine prononcée par Dieu, du châtiment subi par le damné.

La peine prononcée par le Juge consiste essentiellement dans la séparation définitive et éternelle que Dieu prononce à l'encontre des damnés. Pour répondre à la volonté de rupture qu'ils ont eux-mêmes choisie volontairement par leur apostasie, Dieu les sépare, les retranche et les rejette loin de Lui. Ce rejet s'applique nécessairement à tout leur être et l'arrêt en est irrévocable, il est éternel.

Quant au châtiment, il consistera pour les réprouvés à être, loin de Dieu, privés de tous les biens venant de Lui (la paix, la joie, la lumière et surtout la vie). Ils ne pourront dès lors que s'enfoncer progressivement et douloureusement dans la mort, pour être finalement exclus de la vie.

La peine prononcée par Dieu (le rejet loin de Lui) est éternelle ; mais leur châtiment, comme tel, ne l'est pas. C'est dans ses effets qu'il le sera puisque les damnés seront d'autant plus séparés de Dieu qu'ils auront disparu irrémédiablement de l'existence.

Dieu Lui-même ne fait pas souffrir. Il reste que c'est la peine prononcée par Lui qui est à l'origine du châtiment et qui conduit l'homme à sa disparition douloureuse mais irrévocable. Comment, en effet, un être pourrait-il subsister alors qu'il serait totalement séparé de Dieu ? La possibilité d'une telle solution supposerait ou bien que Dieu continuerait à rester en rapport avec lui, pour le maintenir malgré tout dans l'existence et qu'Il aurait donc menti en déclarant : "retirez-vous de Moi, maudits!" ; ou bien que le damné serait capable de se maintenir seul dans la vie, indépendamment d'une relation au Dieu créateur, autrement dit qu'il serait dieu, incorruptible comme Dieu. Cette solution était effectivement celle que l'adversaire avait mensongèrement fait miroiter : *"Non ! vous ne mourrez pas ! Mais Dieu sait que le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Dieu" (Gen.3/4-5).*

Parce que ces deux solutions sont inadmissibles, on comprend pourquoi la Tradition n'envisageait pas le châtiment des réprouvés en dehors d'une disparition progressive et douloureuse, mais totale, comme nous allons le voir dans l'article suivant.

En bref, pour en revenir à la grande affirmation de V,27/2, il est formellement affirmé :

-- *" Celui qui croit en Moi n'est pas jugé (...)*
-- *" Mais celui qui ne croit pas est déjà jugé parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu".*

Ainsi, c'est bien le Christ qui sera le Personnage central du jugement. Il le sera comme Juge et aussi comme "critère" de vérité et de justice : c'est "sur le Christ" autant que "par le Christ" que tous les hommes seront jugés.

ARTICLE III

LA SEPARATION D'AVEC DIEU ... C'EST LA MORT

L'ENFER DANS LE CONTEXTE DE LA CATECHESE ROMAINE.

Avec l'enfer, la peine réservée aux damnés, nous abordons une question très délicate. Aussi pensons-nous fournir, ici encore, le plus d'élements d'appréciation possible.

Les textes, tels qu'ils se présentent, conduisent à la conclusion suivante : l'enfer sera un processus irréversible qui conduira le damné pleinement conscient, à sa lente, progressive mais totale et éternelle auto-dissolution ; ses souffrances seront proportionnelles au mal qu'il aura commis. L'enfer *"sera le chemin de la mort au milieu des souffrances" (hodos gar estin thanatou aïôniou meta timôrias)*, dit Barnabé (20/1)(cf.Epid.69)

Cette conclusion peut nous surprendre au premier abord. Pourtant, quiconque aura suivi les positions anthropologiques enseignées par la Tradition, la considèrera comme une déduction logique. Toute autre solution au contraire, aboutirait à une contradiction. Elle seule est conforme aux différentes données développées dans les chapitres précédents. Bien entendu, convenance n'est pas preuve. Néanmoins, avant d'étudier les preuves elles-mêmes, il n'est pas inutile, pour mieux comprendre la catéchèse romaine, de les replacer dans leur contexte.

La mort définitive des damnés, en effet, est la seule solution qui soit conforme à la conception anthropologique "selon l'Esprit", issue du dogme de la création ex nihilo. En tant que créé, l'homme n'est vivant que temporairement, puisqu'il participe à l'Esprit, souffle de vie, selon le mode propre à sa nature créée. Cette participation lui confère la dignité fondamentale d'être un "autre", séparé et distinct de Dieu, un "vis-à-vis" capable d'entrer en dialogue avec son Créateur. Toutefois, parce que cette participation se fait selon un mode créé, elle ne peut être que limitée. Pour dépasser ce stade originel, Dieu, il est vrai, offre à l'homme d'unir sa destinée à la sienne, autrement dit, Il lui propose non plus de "se pos-

séder" mais de "se donner" et, par là, de s'unir à l'Esprit Saint qui est Vie divine. Ayant créé l'homme libre (eleutheros) et maître de sa destinée (autexousios), Dieu a décidé, toutefois, que cette communion de vie n'existerait que si elle était le fruit de la liberté et de l'amour. Dieu ne voulant pas imposer sa vie et son amour à celui qui, haineux ou indifférent, aura dit non ; celui-ci ne pourra, dès lors, que s'enfoncer dans ses propres limites.

Les données anthropologiques n'ont fait que confirmer les données ontologiques. Rien dans l'homme n'est incorruptible, parce que rien n'est simple. L'âme elle-même est réellement composée, puisqu'elle n'est vivante que dans la mesure où elle participe à l'Esprit, souffle de vie. Composée, elle est donc corruptible. Quant aux corps des réprouvés, ils ne ressusciteront pas incorruptibles. Comment dès lors, des êtres corruptibles pourraient-ils demeurer indéfiniment, d'autant plus qu'ils seront soumis à l'action dissolvante d'un feu inexorable ?

En dehors de la Personne du Christ, prévue dès avant la création comme tête de l'humanité, dans le but de parachever celle-ci, l'homme laissé à ses seules forces naturelles ne peut aller que vers une dissolution. Celle-ci s'est trouvée aggravée par le péché ; elle est devenue sentence de mort dans la souffrance. Le Christ, par sa propre mort, a effacé cette sentence et, dans sa personne de ressuscité, Il offre la vie éternelle. Mais, puisque par définition le damné est celui qui aura rejeté le Christ, il ne pourra finalement que rester soumis à la loi de mort originelle aggravée par le péché.

La conclusion s'impose, c'était celle de la Tradition : en refusant Dieu et ses lois, ainsi que le Christ et sa vie, les réprouvés *"se sont livrés eux-mêmes à la mort" (semetipsos morti tradiderunt",IV,28/3)* Celle-ci ne sera pas instantanée, elle ne sera pas non plus destruction de la part de Dieu. Elle sera auto-destruction par un retour lent et progressif aux éléments d'origine, c'est-à-dire, semble-t-il, un retour à la terre et aux éléments dont il est question au début de la création

> *" A ceux qui méprisent la lumière de l'incorruptibilité, se détournent d'elle, la fuient et en quelque sorte s'aveuglent eux-mêmes, Il a préparé des ténèbres bien faites pour ceux qui se détournent de la lumière. (...) Ceux qui fuient l'éternelle lumière de Dieu qui renferme tous les biens, habiteront par leur faute, d'éternelles ténèbres, privés qu'ils seront de tous les biens, pour avoir été pour eux-mêmes cause d'un tel séjour". (IV,39/4).*

A) POUR LA TRADITION ROMAINE, LA PEINE ETERNELLE DE L'ENFER SERA LA MORT DEFINITIVE.

1° LA CATECHESE VOYAIT CETTE MORT ANNONCEE TYPOLOGIQUEMENT DANS L'A.T.

Le Nouv.Testament ne doit pas être interprété à travers des pensées étrangères et païennes Il doit l'être à travers l'Anc.Test. dont il est le parachèvement. Le sens et la portée du vocabulaire qu'il emploie sont à chercher, avant tout, dans l'Ecriture (cf.III,12/9, p.36).

1/ Or, dans l'Ancien Testament, précise la catéchèse, Dieu avait préfiguré la condamnation finale. Vu leur nombre, nous ne citons comme exemples ici que ceux qui sont retranscrits dans l'Epideixis :

" Le jugement de Dieu sur le monde vint par le moyen d'un déluge (...) et tandis que c'était LA DESTRUCTION POUR TOUTES CHOSES, pour les hommes aussi bien que pour les autres êtres vivants qui étaient sur la terre, ce qui avait été gardé dans l'arche était sauvé.(Epid.19).

" Les Egyptiens qui les poursuivaient et qui étaient sur leurs pas, entrèrent dans la mer et PERIRENT TOUS. TELLE FUT LA CONDAMNATION DE DIEU contre ceux qui faisaient souffrir injustement" (Epid.25).

" Tout ce peuple /juif/ incrédule ARRIVA DONC A SA FIN, peu à peu dans le désert, portant la juste peine de son manque de foi"(Epid.27).

" Car cela était la répétition de ce qui nous concerne : le Verbe de Dieu montrant alors à l'avance, en type, les choses à venir (...) les incrédules, Il les a fait MOURIR ET DISPARAITRE dans le désert". (Epid.46).

Volontairement nous n'avons pas fait appel à d'abstraites affirmations plus facilement sujettes aux fantaisies de l'interprétation. Nous n'avons choisi que des faits dont la signification est inscrite dans leur réalité propre. Nous donnons d'autres exemples p.764-766 et 774.

2/ *" Cela était la REPETITION DE CE QUI NOUS CONCERNE",* vient de dire Irénée. Tous ces exemples vécus étaient en effet "FIGURES" ou "TYPES" de la condamnation finale réservée aux réprouvés :

" Ne tentons pas le Christ comme certains d'entre eux le tentèrent, et ils périrent par les serpents. Ne murmurez pas, comme certains

d'entre eux murmurèrent et ils périrent par l'exterminateur. Tous ces faits leur arrivaient EN FIGURE (IN FIGURA) et ils furent mis par écrit pour notre instruction à nous tous, pour qui la fin des siècles est arrivée". (IV,27/3).

" Le Christ a apporté la liberté à ceux qui le servaient loyalement mais (...) la Loi ESQUISSANT LES REALITES ETERNELLES PAR LES TEMPORELLES, et les célestes par les terrestres, à ceux (...) qui au dedans étaient pleins d'hypocrisie (...) à ceux-là Il a apporté la ruine DEFINITIVE, en les retranchant de la vie" (in sempiternum attulit perditionem ABSCIDENS EOS A VITA). (IV,11/4).

" Ainsi donc de part et d'autre c'est le même jugement de Dieu ; mais là, il s'exerçait en figure, pour un temps et avec modération, tandis qu'ici, il s'exerce en vérité, pour toujours et avec rigueur" (Cum ergo hic et illic eadem sit in judicandojustitia Dei, et illic quidem TYPICE ET TEMPORALITER ET MEDIOCRIUS, hic vero VERE ET SEMPER /ET/ AUSTERIUS) "car le feu est éternel et la colère de Dieu qui va se révéler du haut du ciel par le fait de la face de N.S.(2°Thes.1/9) - selon cette parole de David : "la face du Seigneur est contre ceux qui font le mal, pour faire disparaître de la terre leur souvenir"- infligera un châtiment plus grand à ceux qui tomberont en son pouvoir" (IV,28/1 ; cf.aussi IV,27/4).

On sait qu'il y a une différence très nette entre la notion grecque d'allégorie prise strictement dans le sens que nous avons défini et la notion biblique de typologie (cf.chap.I, p.32 à 42). Cette différence tient à l'anthropologie qui leur est respective et qui leur sert de cadre.

Les pensées dualistes mettent une rupture de continuité entre le corps matériel corruptible et l'âme immatérielle incorruptible. Comme le monde sensible dont fait partie le corps, aurait été créé à l'image du monde intelligible, les faits historiques qui se sont déroulés dans le monde sensible et qui sont relatés dans l'Ecriture, nous donneraient une idée de l'histoire de l'âme. Mais la Révélation relative à l'expérience sensible ne pourrait être appliquée intégralement à l'âme qui jouirait d'un statut existentiel diamétralement opposé. Par conséquent tous les mots qui ont trait aux données sensorielles, surtout ceux relatifs à la vie, à la mort et à la dissolution n'auraient qu'une valeur symbolique en ce qui concerne l'âme qui, en tout état de cause, ne serait susceptible ni de mort ni de dissolution.

3/ Pour la typologie biblique, il en va tout autrement. En vertu de l'universalité de la création ex nihilo, tous les êtres jouissent originellement d'un statut existentiel, sinon identique dans leur durée, du moins semblable. Il n'y a pas de rupture de continuité à l'intérieur du monde créé, ni à l'intérieur des êtres pris individuellement, ni dans leur ensemble. Tous ont eu un commencement et, après un devenir plus ou moins long suivant les natures, tous sont appelés à une fin : *" tout ce qui commence dans le temps, finit aussi nécessairement dans le temps" (IV,4/1)*. C'est pourquoi les lois existentielles des réalités sensibles nous révèlent les lois existentielles des réalités invisibles créées, même si nous ne sommes pas encore en mesure d'en voir l'application.

En nous appuyant sur le vocabulaire analysé et tiré des textes du livre IV, chap.14/3 ; 28/1 ; 28/2 et 30/4, nous sommes en droit de résumer ainsi la typologie biblique sur l'enfer :

Le processus qui a commencé

1/ sur cette terre, terrenus,14/3, au cours de cette vie,

2/ partiellement (carnalis,14/3 ; particulatim,30/4) puisque s'adressant directement non pas à l'âme de l'homme, mais à son corps et au monde matériel, comme le déluge,

3/ temporairement (temporalis,14/3 ; 28/2 ; temporaliter 28/1), c'est-à-dire jusqu'à la confrontation-jugement de la fin des temps ;

Ce processus sera terminé en plénitude, à la fin,

2/ intégralement (universaliter,IV,30/4), pour l'âme comme pour le corps de l'homme (Mt.10/28, cité 2°Hom.5/4), et pour l'intégralité du monde créé, les anges comme les hommes :

" Craignez Celui (Dieu) qui, après votre mort a la puissance de jeter votre âme et votre corps dans la gehenne du feu" (MT.10/28 cité 2°Hom.5/4).

3/ définitivement (aeternus,IV,14/3 ; 28/1 ; 28/2 ; semper,IV,28/1)

" Polycarpe dit /au Proconsul/ : "tu me menaces d'un feu qui brûle un moment,et peu de temps après s'éteint ; car tu ignores le feu du jugement à venir et du supplice éternel réservé aux impies" (Mart.Polyc.11/2).

Ce qui n'était que "type" (typus, typice) était, non pas un symbole abstrait, mais la maquette concrète (figura, imago) de ce que sera la Réalité (vere, veritas) intégrale et définitive.

Il nous suffit maintenant de faire l'application de cette typologie aux exemples ou types relevés, par lesquels Dieu a voulu nous ouvrir à la compréhension du jugement futur définitif. Tous sont concordants. Ils nous décrivent un châtiment où les corps des damnés, douloureusement et intégralement, ont disparu de la terre des vivants. Pourtant, est-il dit, ce châtiment n'était que "mediocrius" (IV,28/1). En IV,11/3, Irénée emploie aussi le mot "mediocriter" ; A.Rousseau traduit : ils ressentaient une joie mesurée. Pareillement, dans l'Anc.Test., les réprouvés n'ont été châtiés que d'une façon mesurée, en ce sens que la disparition douloureuse a été limitée au corps et que le châtiment en lui-même n'a été que temporaire, dans l'attente du jugement définitif.

En vertu de la loi typologique énoncée, la condamnation future et dernière correspondra en réalité à une dissolution très douloureuse (austerius) parce qu'elle sera intégrale (l'âme avec le corps) et définitive (sempiternus, IV,11/4, aeternus) pour les réprouvés rejetés de Dieu qui ne sera plus alors que l'unique lieu existentiel (cœlestia, IV,14/3), puisque la terre actuelle (terrena,IV,14/3) sera dissoute, elle aussi. Autrement dit, la mort qui sera le châtiment final sera telle que l'évêque de Lyon l'a définie en V,7/1 cité p.735: *" Mourir, en effet, c'est perdre la manière d'être propre au vivant, devenir sans souffle, sans vie, sans mouvement et se dissoudre dans les éléments dont on a reçu le principe de son existence"* (1).

A quels éléments retourneront les damnés ? Dans les exemples-types, il est question des trois éléments les plus fondamentaux mentionnés dans la Gen. : la terre (*tu retourneras en poussière*), l'eau (le déluge) et finalement les ténèbres. Ce point, il est vrai, n'est pas spécifié en ce qui concerne les damnés. Les mots employés tantôt suggèrent une disparition totale comparable à un anéantissement, tantôt laissent supposer qu'il restera malgré tout des vestiges qui, à titre de mémorial, rappelleront, le temps voulu par Dieu, le jugement, comme la mer morte nous rappelle,

---

1. On pourra objecter qu'Irénée parle plusieurs fois de l'enfer comme d'un "séjour" éternel (semetipsis hujusmodi habitationis facti, IV,39/4 cité p.750). Cette idée de séjour ne fait que confirmer ce que la catéchèse enseignait sur la mort des réprouvés. Celle-ci ne sera pas destruction instantanée de la part de Dieu, mais une dissolution lente et progressive d'êtres qui "privés de tous les biens" ne peuvent aller que vers une inanition et une disparition totales. Les camps de la mort, de sinistre mémoire, étaient bien des séjours. Pour ceux qui y entraient, on pouvait dire aussi qu'ils étaient définitivement (éternellement) coupés de la terre des vivants, puisqu'ils n'y entraient que pour y mourir à plus ou moins brève échéance.

   (Voir Justin, 1°Apol.44, cit.p.876).

encore maintenant, la condamnation des villes de Sodome et de Gomorrhe, détruites intégralement et pour toujours par un feu dit "éternel", ainsi que l'affirme le texte de Jude :

" Ainsi Sodome et Gomorrhe (...) sont-elles proposées en exemple, subissant la peine du feu éternel" (Jude 7, commenté p. 767-768) (cf. 1°Clem. 11/2 ; 2°Hom. 7/6 & 17/5, tous deux mentionnent Is. 66/24)

2° CETTE MORT DEFINITIVE ETAIT EXPLICITEMENT ENSEIGNEE PAR LA TRADITION.

C'est bien ainsi que la Tradition avait compris les allusions-types de l'Ancien Testament concernant la condamnation finale. Nous avons divisé ses affirmations en quatre séries.

1/ Nous commençons par le texte le plus explicite et aussi le plus complet dans ses motivations. Plusieurs fois déjà nous y avons fait allusion, en voici l'essentiel :

" Comme le ciel (...) et l'ensemble des étoiles (...) alors qu'ils n'étaient pas ont été créés et persévèrent dans l'existence aussi longtemps que le décidera la volonté divine ; de même /en va-t-il/ et des âmes et des esprits et absolument de tout ce qui est créé.

" Il n'y a aucun scrupule à le penser, puisque tous les êtres créés ont reçu un commencement d'existence, du fait de leur création , ils ne demeurent dans l'existence que dans la mesure où Dieu aura décidé et qu'ils existent et qu'ils demeurent.

" C'est parce que le Père de l'univers leur accorde aussi la permanence dans les siècles des siècles que ceux qui doivent être sauvés, le sont. Car la vie n'est pas issue de nous-mêmes, ni de notre nature, c'est gracieusement qu'elle est donnée.

" C'est pourquoi quiconque aura respecté le don de la vie et en aura rendu grâce à Celui qui la lui aura donnée, celui-là sera gratifié aussi de jours qui se perpétueront dans les siècles des siècles.

" Mais celui qui aura méprisé cette vie, en ne témoignant au Père qu'ingratitude pour le fait d'avoir été créé et sans Lui en témoigner aucune action de grâces, celui-là se privera lui-même de la permanence dans les siècles des siècles (IPSE SE PRIVAT IN SAECULUM SAECULI PERSEVERANTIA) (...) Ceux qui se seront montrés ingrats, au cours de

cette modique vie temporelle vis-à-vis de Celui qui la leur aura donnée, à juste titre ne recevront pas de Lui la durée des jours dans les siècles des siècles" (JUSTE NON PERCIPIENT AB EO IN SAECULUM SAECULI LONGITUDINEM DIERUM).

Au niveau du statut existentiel, affirme Irénée, tous les êtres créés sans exception (omnino de omnibus), du fait de leur création ex nihilo identique pour tous (cum ante non essent), sont dans une condition semblable. Puisque tout ce qui commence est capable de dissolution (dissolutionem possunt percipere,III,8/3), il est dans l'ordre des choses (minime peccabit) de penser que tous les êtres "ne persévèreront dans l'existence que dans la mesure décidée par Dieu".(cf.chap.III,p.264-267).

Les âmes et les esprits (anges et démons) ne font pas exception à cette règle. La vie qui les anime ne leur est pas inhérente. Elle n'est pas constitutive ni innée à leur nature (non ex nobis, neque ex nostra natura vita est). A l'instar de tous les autres êtres créés, les entités intelligibles ne sont vivantes qu'en vertu d'une participation à l'Esprit, souffle de vie (secundum participationem vitae, vivens facta est anima,II,34/4) (cf.chap.IV,p.361-372).

Même les âmes et les esprits ne persévèreront, c'est-à-dire, a soin de préciser l'auteur, ne continueront d'exister comme tels (perseverare in vita ou perseverare in esse) que dans la mesure voulue par Dieu.

Quelle est la décision divine ? Elle est double :

Ceux qui auront aimé le Père et la vie par lui donnée, Dieu les sauvera de la dissolution. Ayant choisi librement d'unir leur destinée à la sienne, Il leur accordera de durer dans les siècles des siècles car "*ils seront gratifiés de jours qui se perpétueront dans les siècles*".

Quant à ceux qui auront méprisé le Seigneur et la vie, Il ne les prolongera pas au delà. Sans les détruire, conformément à leur volonté, Il les abandonnera à leurs limites." *S'étant privés eux-mêmes de la permanence dans les siècles des siècles (...) à juste titre, ils ne recevront pas la durée des jours dans les siècles des siècles*".

2/ Les autres témoignages ne font que confirmer la position qui vient d'être développée : en se séparant eux-mêmes de Dieu, les réprouvés se sont exclus de la vie. Nous les avons cités p.746-747. En les relisant à la lumière de l'affirmation très explicite citée ci-dessus, ils ne peuvent maintenant que prendre tout leur relief.

3/ Les déclarations sont claires. Quand on connaît son contexte, la pensée ne l'est pas moins. Dans le cadre d'une vue dualiste des êtres et de l'homme en particulier, il est possible d'envisager la coexistence de deux vies superposées, l'une appelée "naturelle" et l'autre "surnaturelle". La première serait issue de la création. Elle serait sujette au déterminisme en ce sens qu'une fois créée, elle serait indépendante, sinon de la libre volonté de Dieu, du moins de la libre acceptation de l'homme. Elle serait comme le rayon de soleil qui, une fois émis, est lié nécessairement à sa source. La seconde, la vie surnaturelle, au contraire, serait le reflet et l'image de la rencontre de deux libertés aimantes, celle de Dieu et celle de l'homme. Dans cette hypothèse, les damnés seraient des "MORTS-VIVANTS" éternels, morts à la vie surnaturelle de Dieu, mais vivants de leur vie naturelle soumise au déterminisme.

Dans la révélation du dogme de la création ex nihilo, la vie n'est qu'une participation à l'Exister divin. Comme il n'y a qu'un seul Dieu, il ne peut y avoir qu'une Vie. L'homme n'est vivant que dans la mesure où il participe à cette Vie éminemment simple, indivisible, toujours identique à elle-même. Ou bien il y participe selon le mode limité propre à sa nature, c'est la création, c'est la temporalité ; ou bien il se donne à la Vie divine venue jusqu'à nous en la Personne du Fils de Dieu fait homme, c'est l'éternité dans la joie. Comment dès lors serait-il possible de séparer, pour les opposer et les superposer, ces deux vies qui, toutes les deux, ne sont finalement que participation à la même source? Pour l'homme seul le mode de participation à la Vie change. La Vie en soi, quant à elle, est toujours la même, elle est Dieu. Et elle n'est qu'amour et liberté. Comment la participation à cette Vie pourrait-elle susciter et entretenir éternellement des êtres soumis à la nécessité et à la haine? Il y a là une contradiction qui est proche du blasphème. Une contradiction dans laquelle la tradition romaine refusait d'entrer. Pour elle, ou bien l'homme, après cette modique vie temporelle accordée unilatéralement, il est vrai, se donnera finalement et librement à Dieu, alors il vivra de la Vie divine elle-même. Ou bien il se refusera au don de Dieu et à la communion avec Lui, pour rester seul dans son orgueil et son petit univers originel, dans ce cas, il fera de celui-ci son propre tombeau.

Les contraires, en effet, ne peuvent coexister dans un même être. Tout au long des chap.18 et 19 du livre II, Irénée défend l'évidence de ce principe. Il nous est impossible de citer ici tout ce texte ; mais il y revient ailleurs. Les contraires s'annulent (*haec enim consumptibilia sunt invicem,II,12/5)*. Les ténèbres ne peuvent coexister avec la lumière

l'une excluera l'autre *(sicut non communicabunt tenebrae sed praesentia alterius excludit alterum, III,5/1)*. A plus forte raison est-il impossible à la vie de coexister, dans un même être, avec la mort :

> *" Comme la chair est capable de corruption, elle l'est aussi d'incorruptibilité, et, comme elle est capable de mort, elle l'est aussi de la vie. Ces réalités se cèdent mutuellement la place, et l'une et l'autre ne sauraient demeurer au même endroit, mais l'une est EXPULSEE par l'autre et, du fait que l'une est présente, l'autre est détruite". (V,12/1).*

> *" IL EST IMPOSSIBLE DE VIVRE SANS LA VIE, et il n'y a de vie que dans la participation à Dieu, et cette participation à Dieu consiste à voir Dieu et à jouir de sa bonté (IV,20/5). Ainsi donc les hommes verront Dieu afin de vivre, devenant immortels par cette vue et atteignant jusqu'à Dieu". (IV,20/6).*

La conclusion s'impose. Puisque *" l'incorruptibilité n'est pas autre chose qu'une vie longue et sans fin octroyée par Dieu" (V,3/3) (...) " la durée des jours dans les siècles des siècles" (II,34/3), (...) " la communion à Dieu (...) c'est la vie ; la séparation d'avec Dieu (...) c'est la mort" (COMMUNIO DEO, VITA (...) SEPARATIO DEI, MORS) (V,27/2) :*

> *" C'est pourquoi le Verbe s'est fait le dispensateur de la grâce de " Dieu (...) montrant Dieu aux hommes et présentant l'homme à Dieu (...) de peur que PRIVE TOTALEMENT DE DIEU, L'HOMME NE PERDIT JUSQU'A L'EXISTENCE" (ne deficiens a Deo, homo cessaret esse). (IV,20/7).*

Ce passage est tellement clair et catégorique que les commentateurs n'ont pu s'empêcher de le relever :

> " Voilà exprimé un premier sens de la "phtora", dit M.Aubineau,
> " op.cit.p.33, tendance naturellement invincible de tout être créé
> " à se dissoudre dans le non-être si Dieu n'intervient pas".

En note, il cite un passage de Bouyer, Initiation théologique, t.II, 1952, chap.12, p.528, qui mentionne une position analogue chez Athanase :

> " Dans le monde tel que Dieu l'a voulu, il n'y a pas de possibilité
> " réelle d'un arrêt de l'être limité à soi-même. Ou bien, il s'immor-
> " talisera dans sa réunion à Dieu, source de tout être, qui l'appelle
> " à Lui, ou bien, en se refusant à cette vocation, il se livrera
> " au néant".

Les damnés ne seront pas des "MORTS-VIVANTS" Nous avons tenu à analyser plus longuement cette hypothèse d'une durée sans fin des réprouvés dans une vie douloureuse. Il fallait démontrer qu'elle était repoussée sans appel par le témoin de la Tradition et que, pour lui, comme pour la catéchèse romaine, les mots "mort ; détruire ; exterminer, etc" sont à prendre dans leur sens obvie, celui qui est valable pour les êtres sensibles. En réalité, ce seront les hommes eux-mêmes qui se détruiront (comme cela est dit souvent), en refusant d'entrer dans le plan divin de promotion, c'est-à-dire en refusant volontairement l'offre de communier, dans le Christ, à la vie divine :

> *" Telle est aussi la sentence : par les uns, elle est subie et ils la prennent sur eux, pour leur propre châtiment de mort (...) de sorte que, par cette sentence qui a été subie par eux, ILS MOURRONT DANS LES CHATIMENTS (...) La sentence, dis-je, qui par le feu, doit être l'EXTERMINATION DES INCREDULES,A LA FIN DE CE MONDE-CI"*
>
> *(Epid.69).*
>
> *" La deuxième /venue du Christ/, lors de laquelle Il viendra sur les nuées, amenant le jour qui est brûlant comme une fournaise, frappant la terre de la Parole de sa bouche et du souffle de ses lèvres, tuant les impies (interficiens impios), ayant en main le van, purifiant son aire, rassemblant le froment dans le grenier et brûlant la paille dans un feu inextinguible". (IV,33/1).*

4/ Ce second texte nous amène à une dernière série d'affirmations qui, remises dans leur cadre originel de pensée, confirment que l'enfer sera effectivement une mort dans les châtiments. Parlant du chiffre 666 de l'antéchrist, l'évêque de Lyon précise :

> *" Ainsi, Il nous a donné de connaître le nombre de son Nom, pour que sachant qui il est, nous soyons sur nos gardes quand il viendra. Mais SON NOM EST PASSE SOUS SILENCE, parce qu'il n'est pas digne d'être prononcé par l'Esprit Saint. Si, en effet, il avait été cité par Lui, PEUT-ETRE SERAIT-IL RESTE DANS LA DURÉE (fortassis et in multum temporis perseveraret), alors qu'en vérité, il est CELUI QUI FUT ET QUI N'EST PLUS. Il montera de l'abîme pour aller à sa destruction (nunc autem quoniam fuit et non est, et ascendet ab abysso et in perditionem vadit),COMME S'IL N'ETAIT JAMAIS VENU A L'EXISTENCE (quasi qui non sit). Son nom n'a jamais été prononcé. Car on ne proclame pas le nom de CE QUI N'EST PAS."(sic nec nomen ejus praeconatum est : ejus enim quod non est nomen non praeconatur) (V,30/4).*

Manifestement, il suffit de comparer les textes, l'évêque s'est inspiré ici de l'Apocalypse 17/8 :

> Τὸ θηρίον ὃ εἶδες ἦν καὶ οὐκ ἔστιν, καὶ μέλλει ἀναβαίνειν ἐκ τῆς ἀβύσσου καὶ εἰς ἀπώλειαν ὑπάγει καὶ θαυμασθήσονται οἱ κατοικοῦντες ἐπὶ τῆς γῆς, ὧν οὐ γέγραπται τὸ ὄνομα ἐπὶ τὸ βιβλίον τῆς ζωῆς ἀπὸ καταβολῆς κόσμου βλεπόντων τὸ θηρίον ὅτι ἦν καὶ οὐκ ἔστιν καὶ παρέσται"

On retrouve dans l'Epideixis des affirmations analogues à IV,33/1 cité à la page précédente :

> *" Et Il frappa la terre d'une Parole de sa bouche et, par un souffle sorti de ses lèvres, Il détruira l'homme impie". (Epid.59).*

> *" Il frappa la terre d'une Parole, et Il détruira simplement par une Parole l'impie" (Is.11/4) C'EST /LE FAIT/ DE DIEU D'OPERER TOUTES CHOSES PAR UNE PAROLE". (Epid.60).*

De son côté, Paul avait affirmé :

> *" L'impie se révélera et le Seigneur le fera disparaître par le souffle de sa bouche, l'anéantira par le resplendissement de sa Venue" (2°Thes.1/6-10 cité IV,27/4 et IV,33/11).*

Ce texte de Paul est cité surtout V,25/3 et III,7/2. C'est d'ailleurs dans ce dernier chapitre que l'auteur proclame par deux fois que les impies n'hériteront pas de l'incorruptibilité du siècle à venir, ni de la vie du siècle à venir (cf.p.727-728).

Pour comprendre la portée de ces expressions, il faut les replacer dans leur cadre biblique. Quand l'Ecriture parle de l'activité créatrice divine, habituellement elle énonce simplement : "Dieu dit" ou bien "Dieu prononça une Parole". Quand il s'agit de l'animation de l'homme, elle précise : "Il lui insuffla son souffle". Créer, pour Dieu, revient à émettre sa volonté par une parole, ou à animer de son souffle.

> *" C'est le fait de Dieu d'opérer par une Parole" (Epid.60).*

Dès lors, si le vocabulaire employé pour exprimer la dissolution est identique à celui utilisé pour la création, la Parole divine ou le Souffle divin ne peut avoir que la même portée existentielle, qu'il s'agisse de faire surgir dans l'existence ou, au contraire, de faire disparaître de l'existence. Si, dans un cas, la Parole et le Souffle divin font exister ce qui n'était pas, ils ne peuvent, dans

l'autre, que nous révéler : ce qui était n'est plus.

Par conséquent, dans la Tradition qui a suivi directement celle des Apôtres, les mots "détruire, anéantir, faire disparaître" des témoignages ci-desus, sont à prendre dans leur sens obvie et fort de dissolution.

Comme l'antéchrist incarne ou mieux récapitule le mal et tous ses suppôts, il nous est permis de conclure : si le Nom de Dieu est : "JE SUIS CELUI QUI SUIS" , le Nom du mal sera : "CELUI QUI FUT ET QUI N'EST PLUS" (hoti ên kai ouk estin kai parestai)(Apoc.17/8)

B) CETTE MORT DEFINITIVE SERA LE RESULTAT D'UN VRAI FEU DIT "ETERNEL".

1° IL EST DIT "ETERNEL" PARCE QU'IL SERA IRREVERSIBLE ; IL CONTINUERA SON OEUVRE JUSQU'AU BOUT DE SON TEMPS.

Il reste néanmoins à résoudre, dans les textes que nous avons mentionnés et dans beaucoup d'autres, la portée des expressions "feu éternel ; feu inextinguible ; ver qui ne meurt pas". Le génie de la langue hébraïque originelle, une fois connu, ces formules, loin d'infirmer les conclusions obtenues, les confirment nettement.

Le dernier passage analysé nous révèle combien la catéchèse de la Tradition était alors restée fidèle à la pensée et au vocabulaire bibliques. Or, l'originalité de la langue hébraïque, comme celle des langues sémites en général, est d'être "objective" et non "subjective", comme nos langues grecque ou française. Pour décrire le réel, elle se place du point de vue de l'objet et non du point de vue du sujet qui écrit ou décrit :

> " En français, le verbe paraît avoir comme première utilisation
> " d'indiquer le temps d'une action. Les trois catégories du présent,
> " du passé et du futur semblent essentielles à la conjugaison, à
> " tel point qu'on imagine difficilement comment une langue pourrait
> " les ignorer ...
>
> " En hébreu, on trouve le processus contraire. Ce qui est au
> " premier plan dans l'expression du verbe, c'est l'aspect de l'ac-
> " tion : terminée, instantanée ou unique, inachevée, durable ou

" répétée. Le temps, au contraire, n'est exprimé que secondairement
" et de façon approximative. On a dit à ce propos que l'hébreu est
" une langue objective, le français une langue subjective. Voici ce
" que l'on veut dire : le narrateur français juge l'action par rapport
" à lui-même. Il se prend comme point de référence (...) Telle est
" l'attitude du narrateur qui juge du passé et du futur par rapport
" à un point arbitraire appelé présent. Au contraire, l'israélite dé-
" crit l'action pour elle-même, objectivement. Il voit une action qui
" se répète ou une action unique, mais il s'inquiète peu de la situer
" par rapport à soi (...) Le narrateur s'efface devant l'objectif
" qu'il décrit. Et c'est ainsi que l'on peut parler de l'extrême dé-
" nuement de l'hébreu en ce qui concerne l'expression des temps".
(P.Auvray, l'hébreu biblique, Paris, 1961, p.41 à 49).

Or un relevé du mot "aïôn" (siècle) en grec, et "le holam" en hébreu, dans la concordance des Septante (version suivie par la jeune Eglise) et dans la concordance hébraïque, nous révèle que ce mot a trois sens dont la portée temporelle est totalement différente. Il désigne tantôt la durée sans fin du monde de Dieu, tantôt - presqu'aussi souvent - le temps limité de ce monde, et parfois même les temps anciens révolus (cf. Gen.,6/4). Pareillement, dans la littérature du 2ème siècle, le mot "aïôn" (saeculum, aevum) est employé indifféremment pour indiquer soit le temps infini de Dieu, soit le temps limité de ce monde.

Il y a ce siècle terrestre, temporel et corruptible, et le siècle "futur", celui de Dieu, qui est céleste, incorruptible et éternel :

"en tô nuni aïôni ... en tô mellonti" (II,28/3).
(Polycarpe en Phil.,5/2 emploie le même vocabulaire ; id.9/2)
"in hoc aevo ... et in futuro" (IV,12/2 cit.p.811).

Dans le chap.III,7/1-2 cit.p.727-728, Irénée oppose ce monde (hujus saeculi) où vivent les incrédules au monde à venir (saeculum venturum ou futurum) et à sa vie incorruptible à laquelle ils ne participeront pas.

Cette opposition est aussi très fréquente chez Ignace, dans le Pasteur, la pseudo épître de Barnabé et la 2°Hom. :

"Or le siècle présent et le siècle futur sont deux ennemis (estin de houtos ho aïôn kai ho mellôn duo echthroi) (...) Nous pensons qu'il vaut mieux haïr les biens d'ici-bas, parce qu'ils sont médiocres, éphémères et corruptibles (mikra kai oligochronia kai phtharta), pour aimer les autres qui sont des biens incorruptibles (ta agatha, ta aphtharta)"
(2°Hom.,6/3 et 6 ; cf.aussi 2°Hom.,5/5 et A.H.,IV,37/7).

Pratiquement Ignace emploie le substantif "aïôn" uniquement pour indiquer les "royaumes de ce monde" (tou aiônos toutou) (Rom.,6/1) et surtout le "Prince de ce monde" (6 fois).

" Haïssons l'erreur du temps présent (tou nun kairou), afin d'être ai-
" més (sauvés) dans le temps à venir"(eis ton mellonta)(Barn.4/1).

" Mettant fin à l'univers (katapausas ta panta), j'inaugurerai le huitième jour, c'est-à-dire un autre monde (ho estin allou kosmou archèn). C'est pourquoi nous célébrons avec joie le huitième jour où Jésus est ressuscité et où, après s'être manifesté, Il est monté aux cieux". (Barn.15/8-9).

Cela nous prouve que le terme "aïôn" (saeculum) était employé indifféremment aussi bien pour désigner ce monde qui est temporel et corruptible que le monde divin qui est éternel. En soi, il désigne la durée objective propre à un être ou à un monde et qui doit se poursuivre indépendamment de l'homme, même si celui-ci voulait la contre-carrer. Tel était aussi le sens qu'il avait chez les Stoïciens et chez Aristote. Celui-ci le définit comme un laps de temps propre à chaque être ou à chaque monde et dont les limites sont infranchissables en vertu d'une loi de nature (cf. De cœlo , A.9,279 a).

Quant à l'adjectif "aïônios", dérivé du substantif, il va de soi qu'il qualifie la durée correspondante à la nature de l'aïôn, que celui-ci soit temporel ou éternel. Il insiste simplement sur le caractère inexorable et définitif de cette durée. C'est ainsi que les gnostiques, dans leur mépris des biens de la création, les décrivaient comme "quasi temporalia et aeterno-choïca", c'est-à-dire comme "temporels et éternellement hyliques" (II,5/1). Ni les gnostiques, ni Irénée n'ont vu une contradiction dans cette expression "éternellement hyliques" (aeterno-choïca). Au contraire, elle exprime à merveille l'impossibilité absolue, pour les réalités hyliques et corruptibles, de devenir spirituelles et immortelles.

En français le mot "irréversible" semble être celui qui traduirait le mieux sa portée. Il reste que cette portée est variable suivant l' "objet" qu'il qualifie. Si cet objet est le monde de Dieu, qui en soi est sans fin, aïônios signifiera "éternel" sans fin. Si l'objet, au contraire, est une réalité qui en soi est limitéedans le temps, il signifiera que cet objet ou son action - comme celle du feu, par exemple - durera jusqu'au bout de leur temps, sans que rien ne puisse les en empêcher. Les damnés ne pourront rien contre l'action dissolvante du feu qui se poursuivra implacable, jusqu'à leur dissolution totale et définitive (éternelle).

En français, nous avons les mots "fin ou terme" qui jouis-

sent aussi d'une dualité de sens parfois opposé. Ou bien ils soulignent un parachèvement dans l'existence et sont synonymes de perfection, ou, au contraire, ils marquent un point final dans l'existence.

En tout état de cause, ce double sens de l'adjectif "aïônios" est confirmé par les concordances hébraïque et grecque. A titre d'exemples - on pourrait les multiplier - à propos de la circoncision, il est dit : "mon alliance sera marquée dans votre chair comme une alliance éternelle" (eis diathèkèn aïônion, Gen.17/13). De même à propos de la Pâque (nomimon aïônion,Ex.12/4), et à propos du sabbat : "les enfants d'Israël garderont le sabbat, c'est une alliance éternelle" (diathèkè aïônios, Ex.31/16).

Si l'on trouve naturel, parce que conforme au plan de Dieu, de ne pas donner à l'adjectif "aïônios" un sens absolu, en ce qui regarde les prescriptions légales de l'ancienne Alliance,dont le temps n'était que provisoire, il faudrait être également fidèle à la sémantique de ce mot, pour ce qui est de la portée à lui donner dans les expressions "feu éternel" et autres semblables.

Bien entendu, il faudrait faire une étude plus poussée du vocabulaire que l'Anc.Test. utilise pour parler du jugement. Ce travail déborde les limites de notre recherche. Néanmoins, à titre de documentation, voici quelques passages du prophète Isaïe où nous retrouvons exactement les mots, les locutions et les expressions qui, par la suite, ont été pris et repris par l'Ecriture et par le Nouveau Testament. Connaissant le contexte historique à propos duquel ces prophéties ont été écrites, il nous sera possible de délimiter la portée qui était alors donnée au vocabulaire par les prophètes. Pour les citations, nous avons suivi la traduction de la Bible de Jérusalem :

1/ Le feu inextinguible. (Is.1/31).

" L'homme important sera l'amadou
" et son oeuvre l'étincelle.
" Ils brûleront ensemble
" et personne n'éteindra".

C'est par l'oeuvre de ses mains que l'homme sera châtié. Ce n'est pas Dieu qui fait souffrir, c'est l'homme lui-même qui se punit, plutôt il est puni par l'oeuvre à laquelle il a donné une valeur d'absolu et qui, un jour, se retourne contre lui. Finalement, ce sera la terre elle-même qui fera disparaître dans sa propre dissolution ceux qui l'au-

ront adorée. A noter qu'il est dit aussi que l'homme doit brûler dans un feu que personne n'éteindra, autrement dit dans un feu (ou une action dissolvante) appelée aussi "inextinguible".(cf.Jér.17/27 ; 21/12).

2/ Le feu éternel (Is. 33/10-14).

" Maintenant, je me lève, dit Yahvé,
Maintenant Je me dresse de toute ma hauteur.
Vous avez conçu du foin, vous enfanterez de la paille,
mon souffle(heb. : votre souffle), comme un feu, vous dévorera.
Les peuples seront réduits en chaux,
épines coupées, brûlées au feu.
Ecoutez ! (...) A Sion les pécheurs sont dans l'angoisse,
un tremblement saisit les impies.
Qui de nous tiendra devant ce feu dévorant,
Qui tiendra devant ces flammes éternelles ?

En les appelant "éternelles", le prophète n'entendait certes pas déclarer que les flammes conserveraient et maintiendraient en vie les peuples incrédules au delà de leur temps, mais que ceux-ci seraient radicalement et totalement détruits par un agent comparable au feu qui dévore et fait disparaître le foin, la paille et les épines sèches. Autrement dit, les flammes sont dites éternelles dans la mesure où elles auront fait disparaître leurs victimes d'une façon définitive et irréversible . (cf.Jér.17/4).

3/ La fumée qui monte éternellement. (Is.34/6-11).

"Voici qu'elle (mon épée) s'abat sur Edom
sur le peuple que j'ai voué au châtiment (...)
Ses torrents se changent en poix,
sa poussière est de soufre
son pays devient un brasier de poix (...)
NI JOUR NI NUIT, IL NE S'ETEINT,
SA FUMEE MONTE ETERNELLEMENT.
Il restera désertique d'âge en âge,
plus personne n'y passera. (...).
Yahvé étendra sur lui le cordeau du chaos (heb.: "tohu")
et le niveau du vide".(heb. : "bohu").

Là encore , le contexte historique nous apprend que le châtiment, dont il est ici question, n'a pas maintenu dans une vie de souffrances ceux qui en furent l'objet. Au contraire l'expression "nuit et jour, il ne s'éteint, sa fumée monte éternellement" indique que le feu

loin de protéger les impies, les a fait disparaître radicalement et pour toujours.

Autre détail intéressant. Nous retrouvons ici les termes "chaos et vide", le "tohu va bohu" que la Genèse emploie pour désigner le vide total de la terre à ses débuts. Cette image jointe à celle si souvent reprise des ténèbres, est un indice que pour l'auteur sacré, le châtiment divin consistera essentiellement dans une dissolution des êtres et dans leur retour aux éléments d'origine.

4/ Joie éternelle. (Is.35/10).

" Les libérés de Yahvé reviendront.
Ils arriveront à Sion, hurlant de joie,
un bonheur ETERNEL transfigurera leur visage ;
allégresse et joie les accompagneront;
douleur et plainte auront pris fin.

A l'opposé, l'adjectif éternel est employé ici pour désigner la joie des exilés lors de leur retour. Là encore, il n'entend pas signifier que la joie devait conserver en vie les bénéficiaires, mais que cette joie devait durer leur vie durant, puisque les douleurs et les plaintes de l'exil auront pris fin.

Il reste que ces textes, dont la portée était à l'époque restreinte à un peuple donné et pour une période donnée, ont une valeur prophètique certaine, relative à la fin des temps. La signification des mots restera identique à elle-même ; mais leur portée prendra une valeur universelle, elle s'étendra à l'humanité tout entière et vaudra pour l'éternité. Pour l'éternité, les suppôts du mal seront anéantis et les justes seront heureux. Car ce qui était vrai dans l'Ancien Testament, est et sera toujours vrai, comme le Décalogue reste vrai :

" Pour préparer l'homme à cette vie, le Seigneur a Lui-même et pour tous pareillement, prononcé les paroles du Décalogue : aussi demeurent-elles pareillement chez nous, après avoir reçu amplification et accroissement, mais non abolition, du fait de sa venue charnelle".
(IV,16/4).

Les paroles de Dieu et son vocabulaire ne changent pas de sens en passant des prophètes au Christ. Elles ne peuvent se contredire. Les mêmes mots ou les mêmes expressions ne peuvent avoir dans le Nouveau Testament une signification différente de celle qu'ils ont dans l'Ancien. Le sens que nous découvrons aux mots de l'Ancien, grâce au contexte histo-

rique à propos duquel ils ont été écrits, ce sens conserve sa valeur profonde, il n'a pas été aboli par le Christ. Mais il a reçu en lui une amplification et un accroissement, en s'étendant à l'humanité tout entière (et non plus à un petit peuple),et pour l'éternité (et non plus pour une période déterminée.)

D'ailleurs en ce qui concerne particulièrement l'expression "feu éternel", le Nouveau Testament nous offre une définition qui restera un critère de vérité auquel devront toujours se référer les recherches exégétiques. Il s'agit de la description que nous en donne l'épitre inspirée dite de Jude à propos d'un fait très précis et contrôlable :

" Ainsi Sodome et Gomorrhe (...) sont-elles proposées en exemple, subissant la peine du feu éternel"(deigma puros aïôniou hupechousai) (Jude, 7).

La destruction totale et définitive par le feu des villes de Sodome et de Gomorrhe nous est donc proposée en exemple. Elle doit nous éclairer sur le sens à donner au feu dit "éternel". C'est ce que déclare aussi l'épitre de Pierre :

" A titre d'exemple pour les impies à venir (hupodeigma mellontôn asebein tetheikôs), Il a mis en cendre et condamné à la destruction les villes de Sodome et de Gomorrhe". (2°Epi.de Pi.2/6).

C'est ce que redit Justin :

" Sodome et Gomorrhe sont deux villes impies dont parle Moïse, que Dieu ruina par le feu et le soufre. Personne n'y fut sauvé, excepté un étranger chaldéen, nommé Lot qui échappa avec ses filles. Toute la contrée resta désertique, brûlée et stérile : on peut s'en convaincre, si l'on veut". (1°Apol.53).

C'est enfin ce que reprend Irénée

" Au temps de Lot, le Verbe a fait pleuvoir du ciel sur Sodome et Gomorrhe le feu et le soufre "en témoignage du juste châtiment" (deigma tès dikaias kriseôs ; cf.2°Thes.1/5), afin que tous sachent que tout arbre qui ne porte pas de fruits est coupé et jeté au feu" (Mt.3/10 ; 7/19 ; Lc.3/9) (IV,36/4).

Or ce châtiment qui nous est proposé en exemple du jugement futur a consisté en un feu qui est dit éternel, non pas parce qu'il a conservé les villes pour les faire éternellement souffrir, mais parce qu'il

les a détruites totalement et d'une façon telle qu'elles n'ont plus été reconstruites par la suite : "*la contrée resta désertique, brûlée et stérile : on peut s'en convaincre, si l'on veut*",1°*Apol.53*). C'est leur destruction qui est éternelle dans le sens fort du terme. Le Christ d'ailleurs confirme cette interprétation lorsqu'Il affirme que le châtiment de Sodome réside dans l'impossibilité où elle est d'être à jamais reconstruite. Voici sa déclaration reprise par Irénée :

> *" Quant à toi, Capharnaüm, disait-il, t'élèveras-tu jusqu'au ciel ? C'est jusqu'aux enfers que tu descendras ; car, si les prodiges qui ont été faits chez toi l'avaient été dans Sodome, elle serait demeurée jusqu'aujourd'hui. Oui, Je vous le dis, il y aura, au jour du jugement, moins de rigueur pour Sodome que pour vous".(IV,36/3).*

Enfin, toujours à propos de Jude 7, on aura noté que l'auteur parle du châtiment au participe présent comme s'il était toujours en action : "*subissant la peine du feu éternel*" (*hupechousai : sustinentes, perferentes,* traduit M.Zerwick, Analysis philologica N.T. graeci). Ce présent indique que le châtiment persiste toujours, ou mieux qu'il est entré dans le définitif. En réalité, en effet, les villes sont toujours détruites et le resteront. N'oublions pas que la pensée hébraïque est objective et reste au plan de l'objet en question et non pas au niveau des personnes et de leur situation temporelle par rapport à cet objet.

On pourra objecter qu'il est impensable d'exercer une action dissolvante sur une réalité qui n'existe plus. En fait, nous nous trouvons là devant une figure de style couramment employée. Commentant 1°Cor.15/53-55, Irénée, lui aussi, énonce que nos corps jusqu'à la résurrection, alors qu'ils n'existent plus, sont toujours en butte à la mort et écrasés sous sa domination :

> *" Ces paroles seront dites à juste titre lorsque cette chair mortelle et corruptible, en butte à la mort, écrasée sous la domination de la mort, montera vers la vie et revêtira l'incorruptibilité et l'immortalité". (V,13/3).*

Tout ce que nous venons de dire sur la signification de l'expression "feu éternel" vaut pour l'adjectif "inextinguible" et pour les expressions "le ver qui ne meurt pas" et "le feu qui ne s'éteint pas" :

> *" S'il n'y avait pas de mal et à l'opposé, s'il n'y avait pas de bien mais s'il dépendait de la seule opinion humaine que certaines choses*

soient justes et que d'autres soient injustes, /le Christ/ n'aurait certes pas dit avec insistance : "les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père" (Mt.13/43). Quant aux injustes et à tous ceux qui ne pratiquent pas les oeuvres de justice, "Il les jettera dans le feu éternel là où leur ver ne périra pas et où le feu sera inextinguible". (II,32/1).

(cf.2°Hom.7/6 ; 17/5 ; 17/7).

En fait, il s'agit d'un feu ou d'un ver dont l'action dissolvante ira jusqu'au bout ; rien ne pourra l'arrêter ; elle se poursuivra jusqu'à la destruction totale et définitive (éternelle) de la victime qui en sera l'objet.

Tel était le sens donné, en grec, aux adjectifs composés avec un "alpha" privatif. La Sagesse, par exemple, parle de "sources intarissables d'un fleuve que troublait un sang mêlé de boue"(aenaou potamou,11/6), ou bien "d'air inévitable" (mèdapothen pheukton aera,17/9), ou encore de "nuit impuissante et d'hadès impuissant" (adunatos ontôs nukta ; adunatou hadou,17/13). En réalité, les plaies d'Egypte ont eu une fin. Par contre, l'action douloureuse et destructrice exprimée par ces adjectifs était inéxorable. Les Egyptiens victimes de cette action, ne pouvaient rien contre elle. Ils étaient dans l'impossibilité absolue soit de tarir la source, soit de se protéger contre l'air ou contre l'emprise de la mort (hadès). De même le feu de l'enfer sera inextinguible et les vers ne mourront pas en ce sens que leurs victimes ne pourront rien contre leur action dissolvante qui se poursuivra jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à leur disparition totale et irréversible, puisque Dieu a décidé de ne plus les ressusciter.

2° EN REALITE, LE FEU DE L'ENFER SERA CELUI DE L'EMBRASEMENT GENERAL.

On ne voit d'ailleurs pas comment l'Eglise naissante aurait pu donner un sens différent à ces expressions et à la formule "feu éternel", puisque, pour elle, ce feu sera un vrai feu faisant partie de cette création :

" Et le feu éternel "que le Père a préparé pour les démons et pour ses anges" (Mt.25/41), duquel des éons qui sont là-haut est-il l'image ? Qu'ils l'expliquent donc ! CAR CE FEU FAIT AUSSI PARTIE DE LA CREATION" (et ipse enim in conditione numeratur) (II,7/3) (traduction Sagnard).

Non seulement le feu de l'enfer sera un feu appartenant à notre univers créé, mais, d'après les textes, il sera le feu de l'embrasement final qui submergera le monde "comme un déluge de feu" (V,29/2), comparable au *"déluge qui survint sur la terre et anéantit les êtres vivants de la terre" (V,29/2).(exaleiphôn to anastèma tès gès,grec orig.)(1)*

Parlant des hérétiques qui niaient la fin du monde, Irénée leur répond que cette fin interviendra et qu'elle fera disparaître les impies. Seuls Dieu et les justes devenus ses enfants, demeureront :

" Il ignorent aussi le passage du ciel et de la terre ; Paul ne l'ignorait pas, lui qui disait : "Car elle passe la figure de ce monde" (1°Cor.7/31). Ensuite leur question a été résolue par David : lorsque cette figure passera, ce n'est pas seulement Dieu qu'il dit devoir demeurer, mais encore ses serviteurs. Dans le psaume 101, il s'exprime ainsi : "Au commencement tu as fondé la terre, Seigneur , et les cieux sont l'oeuvre de tes mains. Eux, ils périront, mais Toi, tu demeureras (...) Les fils de tes serviteurs auront une demeure et leur postérité sera stable éternellement" (ps.101/26-29). Il montre clairement par là quelles sont les réalités qui passent (praetereunt) et quel est Celui qui demeure à jamais, à savoir Dieu avec ses serviteurs. Isaïe dit de même : "levez les yeux vers le ciel et regardez en bas vers la terre : car le ciel

---

1. Les autres témoins de la Tradition avaient la même position. Nous exposons celle de Justin en excursus B. Voici celle de

Théophile d'Antioche. Dans le chap.I,14 cité p.733, il parle des damnés et précise qu'ils doivent d'abord être l'objet "de la colère, de l'indignation, de l'oppression et de l'anxiété". " A la fin, ajoute-t-il, ceux-là appartiendront au feu éternel" (kao TO TELOS tous toioutous kathexei pur aïônion).

L'Epitre dite de Barnabé déclare que toutes choses périront avec les réprouvés :

" Celui qui choisit les iniquités de l'autre voie (celle de la " mort) PERIRA AVEC SES OEUVRES (meta tôn ergôn sunapoleitai) " cf.Is.1/31 cité et commenté p.764-765) (...) Le Jour est pro- " che où toutes choses périront avec le méchant" (en hê sunapo- " leitai panta tô ponêrô).(Barn.21/1-3).

Le Pasteur compare le feu de l'enfer au feu qui détruit le bois sec ou la paille devenu inutile (les comparaisons classiques de l'Evangile) : " Mais les païens et les pécheurs - les arbres " secs que tu as vus - seront trouvés tels : secs, stériles, dans ce monde-là et comme du bois mort ils seront brûlés (kata- " kauthèsontai) (...) Car les pécheurs seront brûlés (kaèsontai), " parce qu'ils ont péché et ne se sont pas repentis, et les " gentils seront brûlés (kaèsontai), parce qu'ils n'ont pas " connu leur Créateur". (Past.53/4).

a été fixé comme une fumée, et la terre s'usera comme un vêtement et leurs habitants mourront comme eux (qui autem inhabitant in eis quemadmodum haec morientur) ; mais mon salut demeurera éternellement et ma justice ne s'éteindra pas" (Is.51/6). *(IV,3/1).*

" Et pourquoi parlons-nous de Jérusalem, alors que c'est aussi la figure du monde entier qui doit passer (oporteat praeterire), le temps de son passage une fois venu (adveniente praeteritionis ipsius), pour que le froment soit rassemblé dans le grenier et la paille abandonnée et jetée au feu ?" *(IV,4/3).*

Nous analysons ces textes plus en détail dans l'excursus A (p.819-825). A noter que sur ce point comme sur beaucoup d'autres relatifs aux fins dernières, la Tradition ne faisait que retransmettre fidèlement l'enseignement de la seconde épitre /dite/ de Pierre :

" Mais les cieux et la terre d'à présent, la même Parole les a mis de côté et en réserve pour le feu, en vue du jugement et de la ruine des hommes impies" (kai apôleias tôn asebôn anthrôpôn). *(2°Pi.3/7).*

" Ils mourront dans les châtiments (...) La sentence, dis-je, qui par le feu, doit être l'extermination des incrédules, à la fin de ce monde-ci". *(Epid.69).*

" Connaissez que déjà "vient le Jour" du jugement, semblable à une fournaise ardente : quelques uns des cieux et la terre entière se liquéfieront, comme le plomb fondu sur le feu ; et alors seront manifestées les oeuvres secrètes ou publiques des hommes"? *(2°Hom.16/3).*

Certaines affirmations, il est vrai, font mention du feu ou du châtiment qui vient du ciel ou de Dieu (a Deo ou de coelo, IV,26/2 IV,28/1 - 28/2 - 28/3 - 36/3 - 41/3 ; Epid.19). Mais au chap.IV,20/10, dans son commentaire sur la vision d'Elie, Irénée a soin de préciser que Dieu n'est pas "vent dévastateur" ni surtout "feu destructeur". Dieu n'est pas force annihilatrice d'un côté et force vivificatrice de l'autre. Il n'est pas un "Bouddha" à double visage ou à plusieurs faces : amour et vie d'un côté, douleur et tourment de l'autre. Il a parlé à Moïse dans une flamme de feu qui ne se consumait pas. Le Saint Esprit s'est rendu visible sous une forme de langue de feu. Dans ces deux cas, il s'agissait de symboliser Dieu comme force vitale et vivificatrice. Les prophètes ont aussi fait appel au feu pour illustrer la gloire de Dieu (cf.IV,20/10 sur la vision d'Ezéchiel,I,26-27).

Les trois jeunes gens dans la fournaise Cimetière de Priscille

Les trois jeunes gens dans la fournaise

Sauvés de l'embrasement final

2ème moitié du 3ème siècle

explication p.968

En revanche, quand il est question du jugement, s'il est affirmé que Dieu sera précédé d'un feu, il est tout aussi précisé que Dieu ne sera pas ce feu : *"Non in igne Deus" (1°Rois 19/12 cité IV,20/10).* En outre Irénée a voulu prévenir toute confusion sur les deux points suivants : le feu du châtiment ne sera pas Dieu ; il ne sera pas non plus un feu extra-terrestre créé spécialement par Dieu et qui, à cet effet, aurait reçu des capacités spéciales pour conserver ses victimes et non les consumer :

> *" Moïse disait au peuple transgresseur que Dieu était feu, /non pas que Dieu soit feu mais/pour les menacer du jour du feu qui allait fondre sur eux DE LA PART DE DIEU". (IV,20/8).*

> *" Le Seigneur fit pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe du feu et du soufre "provenant du Seigneur du ciel" (Gen.9/24), CE QUI SIGNIFIE que le Fils (le Seigneur qui fit pleuvoir), le même qui a conversé avec Abraham, a reçu du Père (le Seigneur du ciel) LE POUVOIR DE CONDAMNER les habitants de Sodome à cause de leurs iniquités" (III,6/1) (cf.Justin, Dial.56 et Epid.44).*

Le problème est ainsi posé d'une façon claire et explicite. Dieu ne sera pas Lui-même le feu qui dévorera les suppôts du mal (Cf.IV,20/8). Il ne créera pas non plus un feu ou un instrument extra-terrestre pour châtier les coupables (III,6/1). Par contre, Il reste le Maître absolu, même sur le châtiment, en ce sens que c'est Lui qui a créé les agents qui doivent exécuter ce châtiment, comme l'avait déjà affirmé Isaïe : *"Mais, c'est Moi qui ai créé le destructeur pour les anéantir" (Is.54/16).* Et c'est Lui aussi qui a déterminé dans le passé et qui déterminera dans l'avenir le moment précis où les forces de la nature se retourneront, pour les anéantir, contre ceux qui auront violé les lois de cette nature,surtout les lois de la nature humaine, telles que Dieu les avait créées.

3° LE BUT DU "FEU ETERNEL" NE PEUT ETRE QUE LA DISPARITION DU MAL ET NON PAS SA DEMULTIPLICATION A L'INFINI.

En vérité, tout en ayant nettement affirmé que le feu de l'enfer est à identifier à l'embrasement qui fera disparaître cette création, Irénée ne s'est jamais préoccupé de définir les modalités de son action. Cela est d'autant plus surprenant qu'en face de lui, les gnostiques

- tout au moins les Valentiniens - parlaient, eux aussi, d'un feu final et d'un feu qui détruirait tout ce qui est matériel ou hylique. Ce feu consumerait intégralement (igne consumetur in totum,II,33/1 et 29/3 -3fois), jusqu'à l'anéantissement total (eis to mèketi einai,I,7/1). Or, en regard de cet enseignement qui aurait été faux dans l'hypothèse d'un feu permanent, le défenseur du "Dépôt", après avoir maintes fois mentionné les témoignages de l'Anc.Test. sur le feu éternel,repris par le Nouveau, ne juge jamais nécessaire de préciser que ce feu, au lieu de consumer, entretiendra et nourrira les damnés. Sur ce point, Irénée ne reproche rien aux gnostiques. Pour lui comme pour eux, il était évident que l'action du feu est de faire disparaître et non de maintenir dans l'existence. Dans l'Anc. comme dans le Nouveau Testament, chaque fois qu'il est fait mention du feu, soit à propos d'un châtiment, soit à propos des paraboles sur le bon grain et la paille, sur l'ivraie ou sur le figuier (cf.IV,4/3 - 33/11 ; V,10/1 - 10/2 - 28/4 - 29/1), il n'est jamais question d'un feu qui entretiendrait, mais d'un feu destiné à faire disparaître ce qui est devenu nocif ou simplement inutile.

Le Christ avait dit : *" Si quelqu'un ne demeure pas en Moi, on le jette dehors comme le sarment et il se dessèche, puis on les ramasse et on les jette au feu et ils brûlent" (Jn.15/6).* L'évêque de Lyon parle exactement dans le même sens et avec le même souci de réalisme dans le chap.III,17/ 2-3 où il développe l'action du Saint Esprit :

> *" Comme la terre aride, si elle ne reçoit l'eau, ne fructifie point, ainsi nous-mêmes, qui étions d'abord du bois sec* (destiné au feu, dit Jean), *nous n'aurions jamais porté de fruits de Vie, sans la pluie librement donnée d'en Haut(L'Esprit Saint). (III,17/2).*
>
> *" C'est pourquoi cette rosée de Dieu /l'Esprit Saint/ nous est bien nécessaire pour que nous ne soyons pas consumés et rendus stériles (ut non comburemur neque infructuosi effiamur* - cf.Justin, 1°Apol.53 cité p.767) *et pour que,là où nous avons un "accusateur", nous ayons aussi un "Défenseur".* (cf.Past.53/4,p.770) *(III,17/3).*

Or ce qui est vrai pour ceux qui sont devenus inutiles, est vrai à plus forte raison pour ceux qui font le mal. Le but de Dieu n'est pas de les enfoncer indéfiniment dans le mal, mais, après un juste châtiment, de les faire disparaître :

> *" La face du Seigneur est contre ceux qui font le mal, POUR FAIRE DISPARAITRE DE LA TERRE LEUR SOUVENIR"(ps.33/17 cité IV,28/1 p.752).*

C'est ce qu'explique Irénée tout au long des chap.IV,27,28 et 36 où il démontre que Dieu fera disparaître finalement tous les suppôts du mal comme Il les avait déjà fait disparaître dans l'Ancienne Alliance :

" Comme il arriva aux jours de Noé (...)
où le déluge vint et LES FIT PERIR TOUS
" et comme il arriva aux jours de Lot (...)
une pluie de feu tomba du ciel et LES FIT PERIR TOUS,
AINSI EN SERA-T-IL à la venue du Fils de l'homme.

" Au temps de Noé, à cause de la désobéissance des hommes,
Il fit venir le déluge ;
au temps de Lot, à cause de la multitude des péchés des sodomites
Il a fait pleuvoir un feu du ciel ;
A LA FIN, à cause d'une désobéissance identique et de péchés semblables
Il fera venir le jugement. (IV,36/3).

" Au temps de Noé, Il a fait venir le déluge avec justice,
AFIN D'ETEINDRE LA RACE EXECRABLE des hommes d'alors incapables
de porter encore du fruit (...)
Au temps de Lot, Il a fait pleuvoir du ciel sur Sodome et Gomorrhe
le feu et le soufre "en témoignage du juste jugement de Dieu"
afin que tous sachent que "tout arbre qui ne porte pas de fruit,
est COUPE ET JETE AU FEU".
ENFIN, LORS DU JUGEMENT UNIVERSEL, Il usera de moins de rigueur
à l'égard de Sodome qu'à l'endroit de ceux qui ont vu les
prodiges qu'Il faisait et n'ont pas cru en Lui". (IV,36/4).

Or, dans cette seconde partie du Livre IV, Irénée démontre l'unité des deux Testaments. Pour prouver cette unité, son raisonnement est simple : c'est le Verbe qui a parlé dans l'ancienne Alliance et qui a dirigé le peuple élu, c'est le Verbe aussi qui a parlé dans la nouvelle Alliance et qui dirige son Eglise, comment dès lors concevoir qu'Il ait adopté dans l'ancienne un enseignement différent de celui qu'il a repris dans la nouvelle ? Il ne pouvait pas non plus, sous peine de se contredire, suivre une façon d'agir différente. Ce qu'Il a dit et fait dans l'une, d'une façon temporaire et à l'intention d'un seul peuple, Il l'a dit et fait dans l'autre, pour l'éternité et à l'intention de l'humanité entière :

" Il n'y a , en effet, qu'un seul et même Dieu, et son Verbe est de tous temps présent à l'humanité, quoique par des économies diverses et des opérations multiformes, sauvant depuis le commencement ceux qui doivent être sauvés, c'est-à-dire ceux qui aiment Dieu et qui, selon leur époque, suivent son Verbe, et condamnant ceux qui doivent être condamnés, c'est-à-dire ceux qui oublient Dieu et qui blasphèment et offensent son Verbe". (IV,28/2).

Dès lors, si dans les jugements particuliers de l'Ancien Testament, le Verbe a fait disparaître les fauteurs du mal, comment pourrait-il agir autrement - sans se contredire - au jugement général? Le peine sera la même - elle sera séparation de Dieu - le châtiment sera aussi le même, mais il prendra une intensité plus grande : il verra la disparition définitive (et non plus temporaire), dans leur totalité du corps et de l'âme (et non plus seulement du corps) de tous les suppôts du mal (et non plus seulement ceux d'un petit peuple). Comme nos premiers parents, par leur refus de suivre le Verbe (cf.V,23/1) *"furent livrés à la mort, débiteurs qu'ils étaient devenus de celle-ci" (traditi sunt ei, débitores mortis effecti)* - or cette mort fut une vraie mort-décomposition - de même au jugement général, tous ceux qui *"auront refusé le Verbe d'incorruptibilité, demeureront dans leur chair de mort ; ils sont débiteurs de la mort, faute de recevoir le remède de Vie" (perseverant in carne mortali et sunt debitores mortis) (III,19/1).*
Puisque la première mort fut une mort-décomposition du corps, la seconde doit l'être aussi, mais du corps et de l'âme :

" De même que Là (l'A.T.) les injustes, les idolâtres et les fornicateurs perdirent la vie ;
DE MEME ICI (N.T.) le Seigneur déclare que les gens de cette sorte seront envoyés au feu éternel"(Mt.25/41) (sous-entendu, pour y PERDRE LA VIE, comme ce fut le cas pour les premiers)(IV,27/4).

" La MORT du Seigneur est en effet la condamnation de ceux qui l'ont crucifié et n'ont pas cru en sa venue, mais elle est aussi le salut de ceux qui croient en Lui. Car l'Apôtre dit dans la 2ème épitre aux Corinthiens : "nous sommes pour Dieu la bonne odeur du Christ parmi ceux qui sont sauvés et parmi ceux qui se perdent : aux uns une odeur de MORT POUR LA MORT, aux autres une odeur de vie pour la vie". (2°Cor.2/15-16).

prenant ensuite comme exemple le sort subi par le peuple élu dans le désert, l'auteur continue :

" Quels sont ceux qui, déjà autrefois, SE LIVRERENT EUX-MEMES A LA MORT ? Ceux qui ne croyaient pas et n'étaient pas soumis à Dieu En revanche, quels sont ceux qui furent sauvés et reçurent l'héritage ? Et quels sont ceux qui maintenant SONT SAUVES ET RECOIVENT LA VIE ? Ne sont-ce pas ceux qui croient en ses promesses et qui sont de petits enfants par la malice" ? (IV,28/3).

Le Christ d'ailleurs, très clairement, dans sa parabole sur l'ivraie, nous a révélé que disparaîtront - comme l'ivraie dans le feu - tous ceux qui n'auront pas cru aux promesses du Dieu qui donne vie et qui auront, au contraire, semé la mort autour d'eux. Partagés entre les différentes opinions qui déjà à leur époque, étaient enseignées sur les fins dernières (cf.J.Bonsirven, le Judaïsme palestinien, chap.X) *" les disciples s'approchant de Lui,lui demandèrent : dis-nous en clair la parabole de l'ivraie dans le champ"*. En réponse, Il leur dit catégoriquement :

" Comme on ramasse l'ivraie et qu'ON LA BRULE AU FEU, AINSI EN SERA t-il à la consommation du siècle " (Mt.13/40-43 cité V,21/1 p.731).

Certes, il y a les formules telles que *"Ils furent précipités vivants dans l'hadès" (Nbr.16/33 cité IV,26/2 ; I°Clém.4/12 et 51/4)* Cette expression toutefois a une valeur identique à celle employée à propos du martyre de Polycarpe : *" qu'il soit brûlé vif (vivant)" (Mart. Polyc.5/2 et 12/3)*, c'est-à-dire qu'il soit brûlé étant encore vivant et non pas qu'on le tue pour ensuite ne brûler qu'un cadavre.La formule entend souligner que le châtiment ne sera pas une destruction instantanée de la part de Dieu, mais une auto-dissolution douloureuse parce que progressive et consciente.

En résumé, les damnés ne seront pas rendus incorruptibles par la résurrection générale. Ce n'est pas non plus le feu de l'embrasement final (ekpurôsis, cf. p.883) qui les maintiendra indéfiniment dans l'existence. Un tel feu, au lieu de contribuer à supprimer le mal et à rétablir le règne du bien, ne ferait qu'augmenter, dans des proportions inconnues jusqu'alors, la haine et la souffrance. En clair, il ferait du Mal - ce qu'il n'aurait encore jamais été - un principe égal au Bien, puisqu'il recevrait une dimension éternelle. Ce serait Dieu Lui-même qui mettrait alors toute sa puissance au service du mal, pour le rendre infini. Nous touchons au blasphème : *"omnem malitiam copulantes Ei" (II,9/2) (..;) " C'est bien Lui que vous révélez comme étant L'AUTEUR DE TOUT MAL" (malorum factorem Eum ostenditis) (II,17/10)*. En réalité, au jugement

Dieu se manifestera sous le jour qui fut toujours le sien : *" Il manifeste ce qui est secret, Il n'opère pas le mal" (IV,18/3).*

Il permet le mal, il est vrai, mais pour le bien des élus. Il a permis la création avec ses limites et ses imperfections, comme il permet la tige de blé et le sarment de vigne pour le bien du grain et du raisin :

" Ces choses ont été créées essentiellement, non pour elles-mêmes, mais pour le fruit qui croît sur elles : ce fruit, une fois parvenu à maturité et emporté, on les abandonne et on les FAIT DISPARAITRE comme n'étant plus propres à la fructification". (IV,4/1).

Cette création, en effet, ne peut être que limitée et temporelle; Jamais elle n'a pu être conçue par Dieu comme capable de donner une plénitude de bonheur à l'homme. Elle doit simplement lui permettre de croître en elle, de se mûrir, pour être mieux préparé à la quitter au temps opportun (apto tempore) et à atteindre l'immortalité sans fin dans l'intimité divine :

" C'est Dieu qui a fait les réalités temporelles pour l'homme, afin que CROISSANT PARMI ELLES, IL PRODUISE POUR FRUIT L'IMMORTALITE, et /c'est Lui/ qui fait venir les éternelles à cause de son amour pour l'homme". (IV,5/1).

Pareillement, si Dieu permet que des hommes soient injustes, c'est pour obliger les justes à dépasser le mal dans le bien et à préférer l'intimité divine vivificatrice aux biens temporels de ce monde :

" Tous les événements de cette sorte se sont accomplis au bénéfice de l'homme qui est sauvé, faisant mûrir la liberté qu'il a de choisir sa destinée en vue de l'immortalité et rendant l'homme plus apte à l'éternelle soumission à Dieu.

"Voilà pourquoi la création est dépensée au bénéfice de l'homme : car ce n'est pas l'homme qui a été fait pour elle, mais elle pour l'homme.

" Les païens eux-mêmes, qui n'ont pas levé les yeux vers le ciel (...) ont été justement considérés par l'Ecriture comme une goutte d'eau suspendue à une cruche, comme un grain de poussière dans une balance, COMME UN PUR NEANT (sicut nihil deputavit) : ils sont utiles aux justes, autant que la tige est utile pour la croissance du blé et la paille pour la combustion du travail de l'or".

" Et c'est pourquoi, à la fin, lorsque l'Eglise sera enlevée d'un seul coup d'ici-bas (en tô telei athroôs enteuthen tès ekklèsias analambanomenès) (...) ce sera le dernier combat où les vainqueurs seront couronnés de l'incorruptibilité". (V,29/1).

Le futur royaume de Dieu ne sera pas terni ni entaché par une enclave du mal, car Dieu *"Lui qui est bon, juste et sans tache, ne souffrira rien de mauvais ni d'injuste ni d'abominable dans sa chambre nuptiale" (IV,36/6).* Le mal ayant enfin disparu, Dieu qui n'est que Vie et Amour, pourra être enfin "tout en tous" les élus (cf.1°Cor.15/28), qui auront choisi de répondre Oui à sa Vie et à son amour.

4° L'ENSEIGNEMENT DE LA CATECHESE ROMAINE SUR L'ENFER ET L'ENSEIGNEMENT ULTERIEUR.

Une étude de l'enseignement du Magistère d'après le D.T.C., article "Enfer", nous prouve que les Conciles ont toujours défini comme étant de foi, l'éternité de la peine de l'enfer. Cela contre la théorie de l' "apocatastasæ"d'Origène. Toutefois jamais l'Eglise n'a voulu définir en quoi consistera cette peine. Dans l'enseignement classique, par contre, l'opinion a prévalu selon laquelle les damnés seront d'éternels "MORTS-VIVANTS". C'est Augustin qui a définitivement fixé cette position dans l'Eglise latine : "De son temps, dit B.Bartmann, il a déjà répondu aux objections qu'on élevait contre l'enfer et l'a fait d'une manière si complète que ses successeurs n'ont rien pu dire d'important qu'il n'ait déjà dit avant eux" (op.cit.p.522-523).

Aux yeux de l'évêque d'Hippone, c'est le verset Mt.25/46 qui est le plus déterminant : *" et ils s'en iront ceux-ci au châtiment éternel (kolasin aïônion), et les justes à la vie éternelle (zôèn aïônion)"* Son raisonnement est le suivant : les deux membres de la phrase sont manifestement mis en parallèle ; dans les deux, l'adjectif "éternel" est le mot-clef. Ce serait dès lors fausser la pensée du Christ que de ne pas accorder à cet adjectif une valeur identique dans les deux cas. Ainsi les damnés (le mal) auraient une durée égale à celle des élus (le bien). Une telle égalité, il est vrai, ne pouvait heurter Augustin qui, dans son adolescence, avait été manichéen et avait admis la coexistence de deux principes premiers opposés. En outre ne connaissant pas l'hébreu, il ignorait le génie et le caractère objectif de cette langue. Enfin, il ne faut pas oublier qu'il a été profondément marqué par la pensée néo-platonicienne pour qui l'incorruptibilité de l'âme est un impératif.

Irénée ne cite pas ce texte. Mais d'après ce que nous avons vu, il est facile de donner une réponse. Le châtiment éternel sera le feu éternel. A nous en tenir à l'exemple qu'en donne Jude (cf.p.767) ce sera un feu qui détruira tout d'une façon irréversible, comme l'ont été les villes de Sodome et de Gomorrhe qui subissent toujours, en effet, l'action du feu en ce sens que leur destruction est toujours actuelle. La peine éternelle sera donc une mort éternelle. Une mort que postule, d'ailleurs, la pensée propre à l'Ecriture comme nous l'avons vu en la comparant à celle qui avait été préfigurée en Adam. Or, nous connaissons le principe fondamental énoncé par l'évêque des Gaules : *"des preuves scripturaires ne peuvent être exposées qu'à partir de ces Ecritures elles-mêmes" (III,12/9 cité p.36).*

Le jugement est lié à la création. Dieu sera juge parce qu'Il est Créateur.(cf.p.741-743). On voit mal dès lors Dieu prononçant à l'encontre des damnés un jugement contraire à celui qu'Il a énoncé, à l'origine, contre l'homme apostat : *"tu es poussière, est-il dit en Gen.3/19, tu retourneras à la poussière".* C'est le démon qui avait dit : *'Pas du tout ! Vous ne mourrez pas (...) vous serez comme Dieu"* (Gen.3/4-5). Si finalement les damnés doivent ressusciter incorruptibles comme Dieu et immortels comme Lui, qui du Créateur ou du démon avait raison ? Qui avait dit la vérité ? C'est la question que pose Irénée en V,23/1. La réponse, continue-t-il est claire, nous l'avons déjà retranscrite deux fois : comme l'homme apostat, au début, a connu une première mort-décomposition, l'homme apostat, à la fin, connaîtra la mort totale et éternelle. (III,19/1).(cf.p.747-775).

c) L'ENFER, LA PSYCHOLOGIE, LA CATECHESE.

1° LES DAMNES EUX-MEMES RECLAMERONT FINALEMENT LA MORT.

(LA "PSYCHOLOGIE" DU DAMNE, D'APRES LA SAGESSE)

L'évêque des Gaules rappelle souvent un aspect important de la "psychologie" des réprouvés. C'est d'eux-mêmes, en effet, "a semetipso" ou "ex sua conscientia" qu'ils auront volontairement décidé de leur sort (III,1/2 citant Tite 3/11 ; III,23/8 ; IV,37/1 ; V,26/2 et 28/1). Après Justin, dont il retranscrit le témoignage sur la perversité grandissante du démon (V,26/2), Irénée pense que le mal, comme le bien, suit un véritable processus dont le visage définitif n'apparaîtra, dans toute son horreur, qu'à la fin. Satan et ses acolytes ne prononceront le blasphème absolu qu'au Jugement. Ils pousseront le blasphème jusqu'à imputer à leur Créateur et non à eux-mêmes la faute de leur apostasie :

> *" Il impute son péché d'apostasie à son Créateur et non à sa libre décision, tout comme ces transgresseurs de Lois qui, venant à subir leur peine, incriminent le législateur au lieu de s'en prendre à eux-mêmes".* *(V,26/2).*

Irénée donne même un exemple pris parmi les différents blasphèmes gnostiques :

> *" Le Christ se trouvera même, d'après leur sentiment, avoir été cause du plus grand des péchés pour ceux qui mirent la main dessus et le transpercèrent : car, s'Il n'était pas venu de cette manière, ils ne fussent point devenus les meurtriers du Seigneur, tout comme, s'Il ne leur avait pas envoyé les prophètes, ils ne les eussent point tués non plus que les Apôtres".* *(IV,28/3).*

Finalement, comme le suggèrent les différents passages de II,34/3 cités p.265-266 et 755-756, le plus gros reproche qu'ils feront à Dieu et qui, à leurs yeux, résumera tous les autres, sera celui de leur avoir donné la vie. Le trait spécifique qui caractérisera leur "psychologie", en effet, sera leur foi en la mort : le damné est "l'amant de la mort". (Sg.1/16).

Les élus sont ceux qui ont découvert, grâce à la Révélation divine, la beauté de la vie. Ils l'apprécient, la respectent et l'aiment en eux comme chez les autres. C'est pourquoi ils se tournent vers Dieu pour Lui en rendre grâces, ayant compris que c'est en Lui seul que la vie trouvera sa plénitude puisque Lui seul en est la source unique:

" Les maximes du Seigneur sont au nombre de trois :
L'ESPERANCE DE LA VIE, COMMENCEMENT ET FIN DE NOTRE FOI,
la justice, commencement et fin du jugement,
l'amour agissant dans la joie et dans l'allégresse, attestation de la justice". *(Bar.1/6).*

L'élu est celui qui recherche ardemment la vie (ZOEN EPIZETHON), dit l'auteur de l'A Diognète (12/6 cité p.488). Il est de "ceux qui veulent vivre" (ho thelôn zôèn) (Ps.33/13 cité 1°Clém.22/2 et aussi IV,17/3). Il est de "la race des amoureux de la vie" (philozôon to genos, Past.68/7).

" Voilà pourquoi Moïse, *voulant reprocher au peuple son ingratitude " à l'égard de celui-ci (N.S.J.C.), leur dit : 'Ainsi donc, peuple insensé et dépourvu de sagesse, voilà ce que vous rendez au Seigneur" (Deut.32/6). Il indique encore que Celui qui les a créés et faits au commencement, le Verbe, se montrera aussi dans les derniers temps, "suspendu au bois" (Deut.21/23 ; Gal.3/13), pour nous racheter et nous vivifier, et qu'ils ne croiront pas en Lui : "Ta vie, dit-il, sera suspendue sous tes yeux, et tu ne croiras pas en ta vie" (Deut. 28/66).* *(IV,10/2).*

" C'est pourquoi Moïse leur dit encore : "Choisis la vie afin de vivre, toi et ta postérité, en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant sa voix et en t'attachant à Lui, car c'est là qu'est la vie et la longueur des jours" (Deut.30/19-20) *(IV,16/4).*

" Quels sont ceux qui, maintenant, sont sauvés et reçoivent la Vie ?" *(IV,28/3 cité p.776).*

Le damné, au contraire, est celui qui a ramené tout à lui, aussi bien les autres que Dieu. Refusant de se réaliser en se donnant à Dieu et aux autres, il a réduit ses vues aux biens limités de ce monde. C'est pourquoi très vite s'est ancrée chez lui la conviction que les biens terrestres temporaires sont les seuls biens réels, car, finalement la mort doit être reine de tout en absorbant tout en son sein :

" Le serpent le trompe parce qu'il n'a pas aimé la vie"(A.Diog.12/6)

La mort est son idole en ce sens que, pour lui, elle sera le terme inéluctable de la vie. Finalement ce serait la mort qui aurait la victoire sur la Vie:

" Hérétiques et apostats vis-à-vis de la vérité (...) ils se montrent les défenseurs du serpent et de la mort" (ADVOCATOS SE SERPENTIS ET MORTIS OSTENDUNT). (III,23/8).

" Moïse l'avait annoncé en disant au peuple : "ta vie sera suspendue sous tes yeux, et tu ne croiras pas en ta vie" (Deut.28/66). Ainsi ceux qui ne l'ont pas reçu, n'ont pas reçu la vie. "Mais à tous ceux qui l'ont reçu, Il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu". (Jn.1/12). (V,18/3 ; cf.aussi Epid.79).

Au cours de sa vie, le réprouvé n'aura pas été sans découvrir l'absurde de sa position. Il aura même eu l'occasion de rencontrer la vérité et d'avoir même témoigné en sa faveur. Mais devant les exigences de cette vérité, surtout celle du don de lui-même à faire au Christ et aux autres, non seulement il a reculé, mais il a été jusqu'à nier avoir témoigné en sa faveur :

" Il fallait que la vérité fût attestée par tous, pour le salut des croyants et la condamnation des incrédules, afin que tous fussent jugés avec justice et afin que la foi au Père et au Fils fût attestée par tous, c'est-à-dire corroborée par tous, en recevant témoignage de tous, et de ceux du dedans en qualité d'amis, et de ceux du dehors en qualité d'ennemis. Car la preuve vraie et irréfragable est celle qui porte les sceaux du témoignage des adversaires eux-mêmes qui, dans l'instant même où ils voient de leurs yeux, sont convaincus par la réalité présente, lui rendent témoignage (...) mais qui, ensuite, se jettent dans une attitude hostile, se font accusateurs et veulent que leur propre témoignage ne soit point vrai".

La Sagesse, qui a tant inspiré la jeune pensée chrétienne, a sur cette "psychologie" des damnés, des passages révélateurs ;

" Mais les impies appellent la mort du geste et de la voix ; LA TENANT POUR AMIE, POUR ELLE ILS SE CONSUMENT ; avec elle ils font un pacte, dignes qu'ils sont de lui appartenir.

" Car ils se disent, en leur faux calculs : courte et triste est notre vie ; point de remède quand pour l'homme vient le trépas ; on ne connaît pas celui qui délivre de l'Hadès. Nous

sommes les enfants du hasard, après nous serons comme si nous n'avions pas été (...) Oui nos jours sont le passage d'une ombre ; la mort ne retourne pas sur ses pas, le sceau apposé, nul ne revient.

" A l'oeuvre donc ! Jouissons des biens véritables, usons des créatures avec l'ardeur de la jeunesse (...) Ne laissons point passer la fleur du printemps, couronnons-nous de roses, avant qu' elles ne se fanent (...). Telle est notre part, tel est notre lot.

" Opprimons le juste qui est pauvre, n'épargnons pas la veuve, soyons sans égard pour les cheveux blancs chargés d'années du vieillard. Que notre force soit la loi de la justice, car ce qui est faible s'avère inutile". (Sagesse, extraits du chap.2).

C'est pourquoi le damné, telle une bête affamée qui court après sa proie, s'est jeté sur les biens matériels de la terre, pour en jouir au maximum, jusqu' à s'y perdre. Il l'a fait au mépris de sa vie, au mépris de la vie des autres et, finalement, au mépris de Dieu, auteur de la vie (III,25/4).

De satan les réprouvés ont suivi le plan :

" Le plan de celui qui jalouse notre vie et /qui veut/ rendre les " hommes incrédules au sujet de leur salut et blasphémateurs à l'égard de Dieu qui les a façonnés". (IV,préf.4 ; cf.aussi II,34/3).

Comme Caïn, ils ont été jusqu'à mépriser la vie de leurs frères :

" Caïn qui a porté personnellement la malédiction, parce que de lui-même, il a supporté le péché, sans éprouver aucune crainte de Dieu, ni aucune confusion pour le meurtre de son frère " (III,23/4) (cf.aussi Past.96 et Sg.10/1-3).

Ils ont fini par mépriser leur propre vie et par désespérer de leur salut :

" Ils se révèlent comme ingrats vis-à-vis de Dieu, méprisent l'oeuvre modelée par Lui, rejettent le salut que Lui-même leur propose ; dans leur amertume, ils s'en font les accusateurs et s'élèvent comme de faux témoins". (I,22/1 ; cf.aussi V,1/2).

Les damnés se seront eux-mêmes donnés effectivement à la mort :

" Le péché fera de l'homme son propre meutrier" (IV,18/3).

(cf.V,27/2,p.745 ; IV,39/4,p.750 ; II,34/3,p.755 ; Epid.69,p.759).

" Quels sont ceux qui déjà autrefois se livrèrent eux-mêmes à la mort ? Ceux qui ne croyaient pas et n'étaient pas restés en communion avec Dieu". (IV,28/3).

C'est donc à grands cris qu'ils appelleront la mort, comme Job pris dans les lacets du malheur (Job, chap.3), ainsi que l'énonce l'Apoc. : *" En ces jours-là, les hommes chercheront la mort, sans la trouver ; ils souhaiteront mourir et voilà que la mort les fuit" (Apoc.9/6).* Elle ne les fuira que temporairement et pour une question de justice. Enfin quand celle-ci sera satisfaite, par décision divine (une parole ou un souffle, IV,33/1 et Epid.59 ; 60), ils cesseront d'être. Le Mal, les damnés, et avec lui la Mort seront anéantis (evacuavit et mors, III,23/7) (vacuum = vide). Le royaume de la Vie ne peut coexister éternellement avec un royaume de mort.

Cette dernière décision divine, toutefois, sera tellement attendue par les réprouvés, qu'il est permis de dire qu'elle sera un suprême bienfait à leur égard. Car leur propre désir de mort sera alors décuplé au Jugement à la vue de tous ceux qu'ils auront fait souffrir et dont la présence glorieuse ne fera qu'attiser leur honte, leur humiliation et leur haine :

" Et les incrédules verront sa gloire ; ils seront tout dépaysés (se sentiront étrangers), en apercevant la souveraineté de Jésus sur le monde et ils diront : malheur à nous ! (2°Hom.17/5) (cf. tout le chap.5 de la Sagesse).

Ainsi, en les abandonnant à la mort qu'ils auront réclamée, il sera démontré que Dieu, même vis-à-vis des hommes dont Il n'aura reçu qu'ingratitude et affront, n'aura été que le Dieu de bonté, le Dieu d'amour, Celui qui ne peut vouloir ni tolérer le moindre mal et encore moins cohabiter avec lui.

2° L'ENSEIGNEMENT SUR L'ENFER ETAIT VERITE ET JUSTICE. SA PREDICTION ETAIT CHARITE .

Irénée lui-même reconnaissait que bien des problèmes se posent à propos du jugement et de l'enfer. A propos du jugement, par exemple, la question *"de son jour et de son heure"*, et à propos de l'enfer, celle des *"causes profondes qui auront poussé certains à s'élever et à se révolter contre Dieu"*. Autant de sujets qu'il vaut mieux, dit-il, abandonner à Dieu. (II,28/7).

Toutefois, prenait-il soin d'ajouter, il y a des vérités certaines. Elles font partie intégrante du Message que Dieu a voulu révéler aux hommes et que, fidèle au Christ et aux Apôtres, l'Eglise avait à coeur de proclamer hautement, malgré les sarcasmes des philosophes et des gnostiques de l'époque et de tous ceux que la perspective du jugement irritait :

" Qu'un feu éternel (irréversible) ait été préparé, cela le Seigneur l'a proclamé aux yeux de tous ouvertement et l'ensemble des Ecritures l'expose". (II,28/7).

a) *JUSTICE SERA !*

Cette révélation de Dieu était l'une des vérités fondamentales que la catéchèse annonçait à tous ceux qui avaient faim et soif de Justice. Le gnostique avait en horreur le jugement, comme la résurrection. On peut même affirmer : une des caractéristiques de l'esprit gnostique est son opposition instinctive à toute idée de justice concrète. Sa bouche est pleine d'éloges sur elle, mais tout son être se révolte à l'idée qu'un jour justice sera faite. Le gnostique, du moins le promoteur venait en général des classes aisées qui n'ont pas toujours eu l'occasion de souffrir de l'injustice dans leur chair. Il voyait le problème du mal plutôt en esthète. Pour lui, le mal est nécessaire au bien, comme l'ombre est nécessaire pour faire ressortir la lumière. Il va jusqu'à nier la liberté pour avoir la possibilité de nier le jugement. Il ignore et veut ignorer l'une des béatitudes : *"heureux les affamés et les assoiffés de justice, car ils seront rassasiés" (Mt.5/6).* Ou alors il falsifie cette béatitude, pour ne lui donner qu'une valeur mystique :

" Ces gens-là remplis d'un esprit diabolique, profèrent d'innombrables accusations à l'adresse de Celui qui nous a donné l'Esprit de vie et a établi une loi appropriée à tous, et ils n'admettent pas que soit juste, le jugement de Dieu. C'est pourquoi ils imaginent un autre père qui n'aurait ni souci, ni soin de nos affaires, ou même approuverait tous les péchés!" (V,26/2).

" Autre point : afin d'ôter au Père le pouvoir de réprimander et de juger - car ils estiment que cela est indigne de Dieu et ils croient avoir trouvé un dieu "bon et sans colère" -, ils distinguent un dieu qui "juge" et un autre qui "sauve" sans se rendre compte

qu'ils enlèvent tout sens et toute justice à l'un comme à l'autre. (...) On ne pourra dire qu'il sauve tous les hommes, s'il le fait sans discernement". (III,25/2).

" Ils ne soufflent mot de son jugement ni du sort réservé à ceux qui ont entendu sa Parole et ne l'ont pas mise en pratique ; ils oublient qu'il eût mieux valu pour eux n'être pas nés, et qu'il y aura moins de rigueur pour Sodome et Gomorrhe, lors du Jugement, que pour les villes qui n'ont pas reçu la Parole de ses disciples". (IV,28/1).

b) *PAS DE JUSTICE ... PAS DE VERITE.*

La justice n'a jamais été une question d'esthétique comparable au goût de la musique ou de la peinture. En réalité la Justice, c'est le VRAI, c'est la VERITE. Le mal, c'est l'INJUSTICE. EST BIEN CE QUI EST VIE et y conduit : EST MAL CE QUI EST MORT et y conduit. Telle était la position que la Tradition était heureuse de proclamer courageusement : La justice ne fait qu'un avec la vérité :

" Il fallait que la VERITE fût attestée par tous, pour le salut des croyants et la condamnation des incrédules, afin que tous fussent jugés avec justice et afin que la foi au Père et au Fils fût attestée par tous". (IV,6/7).

Avec l'identification de la justice à la vérité, nous retrouvons l'un des schémas fondamentaux de la catéchèse :

" S'il n'y avait pas de bien /en soi/,ni inversement de mal /en soi/, s'il ne dépendait que de la seule opinion humaine que certaines choses soient dites mauvaises et que d'autres soient dites bonnes, le Christ ne nous aurait pas avertis par les vérités suivantes : les justes resplendiront comme le soleil (Mt.13/43) (...) quant aux injustes, ceux qui ne font pas les oeuvres de la justice, Il les enverra au feu éternel"

(II,32/1 ; cf.aussi III,25/2).

" Le BIEN consiste à obéir à Dieu (...) c'est la VIE de l'homme ; de même désobéir à Dieu, c'est le MAL, c'est la MORT de l'homme. (...) Ce qui ôte la vie, c'est-à-dire désobéir, l'homme saura par expérience que c'est le mal (...) au contraire, ce qui lui conserve la vie (quod autem conservationem vitae), c'est-à-dire obéir à Dieu, il saura que c'est bien". (IV,39/1).

c) *PAS DE JUSTICE ... PAS DE CHARITE*

La tradition romaine parlait ouvertement du jugement et de l'enfer. Elle n'en avait pas honte. Elle n'en avait pas honte tout simplement parce qu'elle leur avait conservé leurs proportions exactes. Elle n'avait jamais imaginé que le mal pouvait être infini et illimité comme le bien, comme Dieu. Le mal est inhérent aux limites de la création. Mais, pour l'homme, le vrai mal, le péché, c'est d'avoir érigé la "limite" en un "absolu" et d'avoir ensuite, enfermé sa vie temporelle dans les limites de cet absolu.

En réalité, la création est appelée, dans l'homme et finalement dans l'Homme-Dieu, à s'épanouir en Dieu, en qui toutes les limites seront absorbées et ainsi disparaîtront. C'est pourquoi, à l'approche de Dieu, disparaîtra le mal et, avec le mal, disparaîtront tous ceux qui se seront identifiés à lui.

Telle est la raison profonde pour laquelle la catéchèse romaine se faisait un devoir de rappeler aux hommes la vérité sur l'enfer. Elle considérait ce devoir comme charité. Si un endroit est appelé à être englouti, quelle honte y a-t-il à prévenir ceux qui voudraient s'y installer ? Aussi l'Eglise ne se faisait-elle aucun scrupule à prévenir les hommes que cette terre serait finalement submergée par le "déluge de feu" (V,29/2), emportant avec elle tous ceux qui auront mis leur espoir en elle :

" MAUDIT SOIT CELUI QUI DIRIGE UN AVEUGLE SUR UNE MAUVAISE ROUTE" (Deut.27/18). Les Apôtres, en effet, envoyés pour indiquer la voie aux égarés et pour éclairer les aveugles, pour guérir les malades, ne leur ont certainement pas parlé selon leurs opinions du moment, mais bien SELON LA MANIFESTATION DE LA VERITE. Si des "aveugles" étaient sur le point de tomber dans un précipice, aucun homme, quel qu'il soit, n'agirait bien en les exhortant à continuer une route aussi périlleuse, comme si c'était là le droit chemin qui devrait les conduire heureusement au terme. Et quel médecin, pour guérir un malade, se conformerait aux désirs du patient plutôt qu'aux règles de la médecine ? (...)

" L'ignorance, mère de tous les maux, se chasse par la connaissance. Le Seigneur donnait donc la "connaissance" à ses disciples, guérissant par elle les malades, dégageant par elle les pécheurs de leurs péchés. Ce n'est donc pas dans le sens de leurs conceptions

premières qu'Il leur parlait, ni selon les idées de ses interrogateurs qu'Il répondait, mais, au contraire, selon la doctrine du salut, sans hypocrisie, sans acception de personne". (III,5/2).

Réaliste comme sa pensée la Tradition savait que dans un monde d'injustice, conduit par le "prince de ce monde", on ne construit pas une communauté de charité sans l'inébranlable fondement de la justice. Sur cette terre, aucune action humaine et sociale ne peut valablement être entreprise que sur le roc de la justice, sinon c'est bâtir sur le sable. Le Christ lui-même, dans sa solennelle proclamation au monde sur la montagne, n'a pas voulu séparer les deux : après avoir dit : bienheureux vous qui êtes victimes de l'injustice, Il a ajouté aussitôt : malheur à vous qui êtes à l'origine de l'injustice.

Pas de charité vraie sans justice. Le fondement de la charité, c'est la justice. En dehors de la perspective d'un jugement équitable, toute velléité de construire dans la charité est vouée à l'échec. Devant les trahisons, menacé de voir tout s'écrouler, très vite c'est l'homme lui-même qui est obligé de reprendre l'épée de la justice. N'est-ce pas lui qui, partant des principes les plus élevés et les plus "spirituels", en arrive souvent à sombrer dans l'inhumanité et les pires tortures. Réaliste, l'Eglise naissante le savait. Mais c'est là la grande originalité de sa force, elle préférait laisser à Dieu le soin de la justice, plutôt que de faire justice en recourant à la violence. Elle proclamait que Lui seul est capable de l'exercer en toute sérénité.

C'est pourquoi, face à ses persécuteurs et face à tous les malfaiteurs, l'Eglise, à l'exemple des Maccabées, ne rougissait pas et se faisait même un devoir et une gloire de leur jeter à la face le rappel du jugement final.(cf.Mart.Polyc.11/2 cité p.753). Dieu est vrai et bon, parce qu'Il est JUSTICIER. Cette idée chère aux prophètes, avait été reprise par le Christ et proclamée par les Apôtres, parce que seule cette vérité est capable de faire réfléchir les tyrans et de soutenir leurs victimes.

Dans toute l'histoire de l'Eglise, les jeunes communautés chrétiennes ont offert au monde le spectacle d'une charité unique, allant jusqu'à scandaliser les païens (Tertu.Apol.39/7). La raison en est qu'elles étaient édifiées sur le roc de la Justice divine. C'est sur elle qu'elles avaient pu construire "LE PLUS HAUT SERVICE DE LA LIBERTE".

ARTICLE IV

LA COMMUNION A DIEU ...

... C'EST LA VIE ETERNELLE.

Le ciel sera l'apothéosé de l'union de l'homme à Dieu dans l'incorruptibilité : *" Gloria Dei quidem vivens homo, vita autem hominis visio Dei" (IV,20/7)*. Nous retrouvons ainsi cette notion d'incorruptibilité qui, tel un thème, est revenue tout au long de cette étude. D'après un relevé fait dans le lexique de Reynders, les mots "aphtharsia" , "athanasia"et leurs dérivés sont mentionnés 131 fois dans l'Adv.Her. et 12 fois dans l'Epideixis.

Pour Irénée, l'incorruptibilité, gloire de Dieu, sera aussi la gloire de l'homme, parce qu'elle le couronnera, en le parachevant "selon l'image et la ressemblance de Dieu" : *"enfin, au temps opportun, /Dieu/ lui accordant l'héritage de l'incorruptibilité, en vue du plein achèvement de l'homme" (IV,11/1)*. Couronnement de la promotion de l'homme, elle est obligatoirement au centre de l'anthropologie. En réalité, elle ne sera pas une vie parallèle et supérieure à notre vie actuelle ; elle n'en sera, au contraire, que la transfiguration en Dieu : *"l'incorruptibilité n'est pas autre chose que la vie sans fin et octroyée par Dieu" (V,3/3)*. Nous y reviendrons.

C'est pourquoi cette étude sur le ciel sera pratiquement une analyse de la notion de vie chez Irénée, vue dans ses différentes harmoniques et dans les différentes étapes qu'elle doit suivre au cours de la promotion de l'homme, jusqu'à son ascension dans l'incorruptibilité de l'intimité divine. Obligatoirement, nous retrouverons sous un autre aspect ce que nous avons déjà dit. Cela nous donnera l'occasion de faire la synthèse anthropologique de la catéchèse chrétienne, à travers l'oeuvre d'Irénée.

A) LE PERE : SOURCE DE L'INCORRUPTIBILITE POUR L'HOMME.

1° ESSENTIELLEMENT VIE, SEUL LE PERE PEUT COMMUNIQUER LA VIE.

Pour la catéchèse romaine, Dieu est unique parce qu'Il est seul à être la Réalité-Vie ou la réalité-Incorruptibilité :

" Au Roi des siècles, Dieu incorruptible invisible, unique, honneur et gloire dans les siècles des siècles ! Amen." (1°Tim.1/17).

avait dit Paul à Timothée, Irénée reprend :

" Dieu est Vie, Incorruptibilité et Vérité" (II,13/9, deux fois).

Non seulement Il est seul à être en soi Vie et Incorruptibilité, mais Il est aussi seul principe de vie et d'incorruptibilité pour toutes les créatures :

" Dieu est Celui qui procure l'incorruptibilité"
Deus autem incorruptibilitatis effector" (V,13/3).

" Il est Celui qui donne l'incorruptibilité" (qui habet donationem incorruptibilitatis) (V,1/1 ; cf.aussi IV,20/5cité p.758).

" Lumière d'incorruptibilité qu'Il donne avec bonté à ceux qui la recherchent et courent vers elle" (IV,39/4).

" L'amitié de Dieu est source d'incorruptibilité pour ceux qui marchent vers elle". (IV,13/4).

Sur ce point, la majorité des pensées d'inspiration chrétienne se retrouvaient unanimes. Ne faisaient exception que les gnoses partisanes d'un dualisme absolu, celles qui proposaient deux dieux, dont l'un, le démiurge, serait la source d'une vie soumise au déterminisme, et dont le deuxième, le dieu bon, serait à l'origine d'une vie supérieure à la première et différente d'elle.

2° L'INCORRUPTIBILITE N'EST PAS INHERENTE NI INNEE AUX NATURES CREEES.

Là où la pensée romaine divergeait des autres pensées, c'est à propos de sa notion de vie en l'homme. Aussi est-il impossible de compren-

dre son originalité, sans rappeler brièvement la position des autres pensées. Celles-ci, en vertu de leur conception dualiste, affirment que l'homme, grâce à son âme, aurait en lui et inhérent à sa nature, un principe ou un germe d'incorruptibilité. Comme l'âme ou le "pneuma" dans l'homme serait l'homme, cela revient à dire que l'homme, dans ce qu'il a de plus essentiel ("l'homme intérieur"), serait incorruptible de nature. Sur ce point l'ensemble des pensées non bibliques sont dans leur majorité, unanimes : l'incorruptibilité, pour l'homme, serait UN FAIT ACQUIS ET INNE (cf.note p.734). Leurs divergences commencent quand il s'agit de définir cette dimension naturelle incorruptible.

Il y a la grande famille des "émanatistes" qui regroupent les panthéistes, les stoïciens et beaucoup de gnoses. Pour eux la vie en l'homme serait tout simplement la vie même de Dieu. Elle serait donc en dépendance directe de la vie divine, comme, dans le sein maternel, un enfant, tout en constituant déjà une entité propre et autonome, reste pourtant toujours animé par la vie même de sa mère. Pratiquement, c'est Dieu Lui-même, qui par sa propre existence, soutiendrait directement les êtres, du moins les êtres intelligibles, comme le soleil soutient dans l'existence les rayons qui émanent de Lui. Ces rayons n'ont pas une existence propre, indépendante et séparée de celle de leur source. De même, l'existence des êtres serait le résultat d'une émanation créatrice continuelle. La vie des âmes serait liée nécessairement à la vie de Dieu dont elle serait la perpétuelle émanation. C'est pourquoi les âmes seraient incorruptibles comme Lui, puisque son existence serait en réalité la leur.

Le groupe des pensées platonisantes offre une autre solution. Pour elles, la relation qui unit les âmes à la vie divine relèverait plutôt de la génération. Comme l'enfant, après sa naissance, possède en lui un principe vital et distinct de celui de son père, tout en étant issu de lui et de même nature que le sien, ainsi les âmes possèderaient-elles un principe vital distinct et séparé de celui de Dieu, mais apparenté au sien et incorruptible comme Lui.

Quelles que soient les explications fournies, la conclusion est la même : l'âme humaine serait elle-même ou possèderait en elle, inhérent à sa nature, un principe inné d'incorruptibilité qui, ou bien serait l'émanation directe de celui de Dieu (émanation), ou bien, quoique distinct et séparé de Lui, lui serait apparenté (génération).

La pensée chrétienne repoussait cette conclusion comme con-

traire à la raison éclairée par le dogme de l'universelle création ex nihilo. Si l'âme était effectivement de nature incorruptible, c'est que sa nature auto-motrice serait vie. Dans cette hypothèse, elle aurait dû toujours exister et ne pas avoir un commencement. Comment concevoir, en effet, qu'une nature qui est essentiellement vie, puisse ne pas avoir été ? Un être qui, en vertu de sa nature, ne peut plus mourir, c'est-à-dire qui est dans l'impossibilité de "ne plus être", devait aussi être dans l'impossibilité de "n'avoir pas été". "NE PLUS ETRE" est équivalent à "NE PAS ETRE". Si l'on est naturellement incapable de l'un, naturellement aussi on doit être incapable de l'autre, et, à l'opposé, si l'on est capable de l'un, on doit être capable de l'autre. C'est cette vérité évidente qu'après de nombreux philosophes, tels que Platon et Aristote, Irénée répétait dans ses axiomes : *"tout ce qui a commencé est susceptible de se dissoudre" (III,8/3) & "tout ce qui commence dans le temps finit aussi nécessairement dans le temps" (IV,4/1)*, sauf bien entendu, s'il est assumé dans l'éternité divine. Il n'a jamais jugé bon de les expliquer parce qu'ils sont évidents. Voir la position de Justin p. 866 - 871 .

Les pensées philosophiques anciennes, il est vrai, étaient logiques avec elles-mêmes. Pour expliquer l'incorruptibilité des âmes, elles préconisaient leur préexistence éternelle. C'est la position que l'Ecole d'Alexandrie avait cru devoir suivre.

La pensée chrétienne avait rejeté cette conception, au nom de l'universelle création ex nihilo. Pour elle, toutes les natures sans exception sont venues à l'existence, alors qu'elles n'étaient pas et qu'elles n'avaient aucune préexistence en Dieu. Toutes, les âmes comprises, sont ex nihilo et non pas "de Deo".

De ce fait, pour la Tradition, l'homme dans son intégralité, son âme comme son corps, est corruptible de nature. Par définition, Dieu seul est Celui qui est, alors que le créé est celui qui "n'était pas" Dieu est essentiellement infini, alors que le créé, dans la mesure où il est distinct et séparé de Dieu, est en soi essentiellement fini dans tous les domaines, y compris dans celui de son devenir ou de sa durée dans l'existence. *" Si l'homme, dit Théophile, avait été créé dès le principe immortel, il eût été créé Dieu" (Ad Autol.II,27)*. Dieu seul existe par Lui-même, le créé est essentiellement celui qui n'existe que par un autre, c'est-à-dire par Dieu. Comme la terre n'est éclairée et vivifiée que dans la mesure où elle est en relation avec le soleil, ainsi l'homme n'existe et ne demeure vivant que dans la mesure où il est et reste en relation avec Dieu.

On sait combien Irénée était sensibilisé sur cette question de la corruptibilité naturelle de l'homme et avec quelle vigueur, face aux gnostiques, il répétait que la nature humaine est mortelle, que les âmes ne tirent pas la vie de leur propre nature et qu'elles ne sont pas "automotrices"(cf. textes cités p.308-309 et 364 à 367). Toute position contraire était, pour le défenseur de la Tradition, illusion luciférienne et poison mortel pour la foi, parce que source de l'ingratitude des hommes envers leur Créateur et Père (cf. chap.IV p.419 à 425).

3° L'INCORRUPTIBILITE NE PEUT ÊTRE QUE RELATION A CELLE DE DIEU.

Puisque la nature humaine est corruptible, la question se pose : comment, en dehors des solutions précitées et rejetées, envisager la possibilité pour l'homme de participer à l'incorruptibilité ? La réponse s'appuie sur deux principes fondamentaux.

Si les êtres créés n'ont pas la vie inhérente en eux, créés pour vivre, par contre, leur nature est avide de vivre, elle est réceptivité, elle est ouverte sur la vie, elle a faim et soif de vie. L'homme est "réceptacle" (III,20/2) C'est même la capacité de leur réceptivité vis-à-vis de la vie, qui distinguent les natures les unes des autres.

En face, Dieu est Vie et Incorruptibilité. Il est même le seul principe de vie. Il ne peut exister d'autres principes de vie, séparés et distincts de Lui. Sa vie éminemment simple ne peut se partager. Il n'y a pas en elle de parcelles qui seraient capables d'en être détachées, pour être communiquées aux âmes, sous forme de germes distincts qui deviendraient,à leur tour toute proportion gardée, principes de vie et d'incorruptibilité.

Le problème se présente dès lors ainsi : face à Dieu qui est vie et source de vie, se trouvent des êtres qui n'ont pas la vie, mais qui, créés pour vivre, sont avides d'y participer. L'hypothèse de l'émanation ou de la génération est à repousser? Il ne reste plus que la relation. Comme l'amitié qui unit deux êtres, sans être une réalité en soi, est pourtant réelle en chacun d'eux, ainsi la vie en l'homme, tout en étant réelle, n'est pas une réalité en soi. Elle n'est Réalité qu'en Dieu. C'est cette relation à la vie divine qui rend vivantes les natures et qui, chez l'homme, deviendra "communion" à l'incorruptibilité. C'est précisément parce que la vie, en l'homme, n'est que relation qu'il n'y a pas en lui de confusion entre sa nature, qui lui est spécifique puisqu'elle est ex nihilo, et son animation qui, elle vient de Dieu. Parce que la vie n'est chez lui que rela-

tion, elle respecte la transcendance et la sainteté divines et explique les limites foncières morales aussi bien que physiques de sa nature (cf.chap.III, p.271 à 284).

C'est pourquoi, en parlant de la vie chez l'homme, Irénée emploie de préférence le mot "participation" (cf.p.241-244).

" L'âme (...) n'est devenue vivante qu'en vertu d'une participation à la vie" (secundum participationem vitae vivens facta est anima) (II,34/4 cité et commenté chap.IV, p.347-350).

C'est pourquoi surtout il ne présente l'incorruptibilité finale de l'élu que sous le jour d'une "communion" à Dieu. Car la communion à Dieu, c'est la vie, c'est le BIEN pour l'homme (cf.IV,39/1,cit.p.786).

" Appelant de nouveau l'homme à la communion avec Dieu, afin que, par le moyen de cette communion avec Dieu, nous recevions la participation à l'incorruptibilité". (Epid.40).

" Il nous a gratifiés de l'incorruptibilité par la communion que nous avons avec Lui-même" (le Christ). (V,1/1).

Il suffira d'ailleurs de prêter attention aux textes cités, au cours de ce chap. pour s'en convaincre. Le "BIEN" ou le DON" fait aux hommes par Dieu, deux mots qui reviennent si souvent sous la plume d'Irénée, signifient presque toujours cette "communion" à Dieu :

" Bonum (...) communicatio Dei" (IV,37/6).

" A tous ceux qui gardent son amour, Il accorde sa communion. Or la communion à Dieu, c'est la vie, la lumière et la jouissance des biens venant de Lui". (V,27/2).

Parce que la vie en l'homme n'est que relation, elle dépend à la fois de Dieu et de l'homme. Elle est fonction des deux (cf.p.285-294).

4° L'INCORRUPTIBILITE EST FONCTION DE LA CONNAISSANCE QUE DIEU NOUS DONNE DE LUI-MEME.

Les gnoses annonçaient un salut par la connaissance. Cette connaissance, on le sait, n'était autre que celle de systèmes compliqués et abstraits. Néanmoins toutes ces élucubrations intellectuelles devaient amener l'élu à prendre conscience de la parcelle divine qu'il avait en lui et qu'il devait libérer pour lui permettre de retrouver son milieu divin

originel. Autrement dit, c'est l'élu lui-même qui devait se sauver en libérant son "moi essentiel" par une connaissance qu'il s'était forgée lui-même.

De leur côté, les prophètes avaient effectivement annoncé *"que Dieu établirait, en faveur des hommes, une Alliance nouvelle (Testamentum novum), différente de celle qu'Il avait établie en faveur des Pères au mont Horeb et qu'Il donnerait un coeur nouveau et un Esprit nouveau"(cor novum et Spiritum novun)(IV,33/14).* C'est ce coeur nouveau (une connaissance nouvelle) formé par un Esprit nouveau (une vie nouvelle) que l'Incarnation devait inaugurer :

> *" Les réalités anciennes sont la Loi antérieure et les nouvelles la Vie selon l'Evangile. C'est à propos de celle-ci que David dit : "chantez au Seigneur un cantique nouveau" (ps.95/1 ; 97/1), et Isaïe : "chantez au Seigneur un hymne nouveau" (Is.42/10) ; et Jérémie : "Voici, dit-Il; que je vais établir une Alliance nouvelle, différente de celle que j'ai conclue avec vos Pères sur le mont Horeb" (IV,9/1).*

Nous retrouvons le problème déjà posé (cf.p.479-480) de l'interférence entre la connaissance que nous avons de Dieu et l'union qui en découle entre Lui et nous. Du point de vue de l'homme, en effet, l'Esprit (afflatus vitae ou spiritus) désigne le rapport ou la relation existentielle qui unit la créature au Créateur. Il va de soi que ce rapport ne peut que devenir plus vivifiant suivant la révélation progressive de Lui-même que Dieu offre à l'homme. Par exemple, le rapport entre l'homme et Dieu simplement visible à travers la Création (cf.IV,20/7 cité p.542), est différent de celui qu'ont connu nos premiers parents avec le Verbe qui, tout en étant invisible (V,16/2), leur était présent d'une façon exceptionnelle. Et cette deuxième relation était encore très différente de celle que le Père, présent en la personne de son Fils fait chair, nous propose actuellement. Notre union à Dieu est proportionnelle - cela va de soi - à la connaissance que nous avons de Lui :

> *" En effet, déjà par la Création, le Verbe révèle le Dieu créateur (...). De même aussi, par la Loi et les prophètes. Le Verbe s'est annoncé Lui-même et a annoncé le Père (...). Enfin, par le Verbe en personne devenu visible et palpable, le Père s'est montré et, si tous n'ont pas cru pareillement en Lui, tous n'en ont pas moins vu le Père dans le Fils : car la REALITE INVISIBLE que l'on voyait dans le Fils était le Père et la REALITE VISIBLE en laquelle on voyait le Père était le Fils". (IV,6/6).*

Il nous est impossible de citer ici tous les témoignages d'Irénée sur la présence du Père dans le Fils et sur la révélation du Père que le Fils a ainsi communiquée au hommes (1). Mais il est certain qu'au fur et à mesure que le Verbe a manifesté son Père, cette révélation progressive nous a donné une possibilité d'union toujours plus enrichissante et vivifiante :

" Des Paroles mêmes du Seigneur /Jésus/ il est facile de prouver
-- qu'Il confessait un seul Père qui à la fois a créé et a modelé l'homme (c'est Lui que la Loi et les prophètes ont annoncé),
-- et qu'Il enseignait que c'est en Lui personnellement que fut communiquée à tous les justes cette adoption filiale vis-à-vis du Père et qui est vie éternelle". (II,11/1).

Puisque la vie de l'homme est une, mais qu'elle est capable de connaître une intensité différente et puisqu'elle n'est que participation à l'exister divin (cf.p.241-244), il est clair que la qualité et la durée de notre vie sont proportionelles à la possibilité que nous avons d'engager notre être tout entier en Dieu et de nous donner à Lui. Ce don de nous-mêmes, lui aussi, est proportionnel à la révélation que le Père veut bien nous offrir de Lui-même :

" Vous avez revêtu le nouvel homme, celui qui a été RENOVE dans la connaissance, selon l'image de Celui qui l'a créé. Par l'expression " Celui qui est rénové par la Connaissance" (Col.3/10), Paul indique que cet homme-là même qui se trouvait antérieurement dans l'ignorance, c'est-à-dire qui ignorait Dieu, se renouvelle par la connaissance de Celui-ci : car C'EST LA CONNAISSANCE DE DIEU QUI RENOUVELLE l'HOMME. Et en disant "selon l'image de Celui qui l'a créé", il signifie la récapitulation de cet homme qui, au commencement, avait été fait à l'image de Dieu". (V,12/4 ; cf.V,12/5).

" Par lui-même, en effet, l'homme ne pourra jamais voir Dieu ; mais Dieu, s'Il le veut, quand Il le veut et comme Il le veut, sera vu des hommes, de ceux qu'Il veut. Car Dieu peut tout : vu autrefois par l'entremise de l'Esprit selon le mode prophétique, puis vu par l'entremise du Fils selon l'adoption, Il sera vu encore dans le royaume

---

1. Sur la présence du Père dans le Fils voir :

III,6/2 - II/5 - II/6 - 13/2.
IV,4/2 - 5/1 - 6/4 (cit.p.) - 6/7 (p.426) - 7/3.

des cieux, selon la paternité ; l'Esprit préparant d'avance l'homme pour le Fils de Dieu, le Fils le conduisant au Père et le Père lui donnant l'incorruptibilité et la vie éternelle qui résultent de la vue de Dieu pour ceux qui le voient". (IV,20/5).

5° L'INCORRUPTIBILITE EST FONCTION DE LA REPONSE DE L'HOMME A DIEU QUI SE REVELE A LUI.

Si elle est fonction de Dieu, la vie est aussi fonction de l'homme. Celui-ci, en effet, peut ou bien se contenter de participer à l'Esprit, souffle créateur, selon le mode créé limité qui est propre à sa nature, ou bien en plus se donner librement à Dieu, dans le Christ, de façon à participer à l'Esprit Saint, selon le mode infini de Dieu.

Pour créer l'homme, pour en faire un "AUTRE" réellement distinct et séparé de Lui, unilatéralement, Dieu l'avait gratifié d'une vie correspondante aux capacités de sa nature. Cette première participation est en quelque sorte propriété de l'homme. Dieu ne revenant jamais sur son don, il en jouira jusqu'au bout. Toutefois cette manière personnelle d'être vivant (habilitas vitalis,V,7/1) est obligatoirement limitée. Dès lors, si l'homme décide de se refermer sur lui et refuse de se donner à Dieu, il est obligé de se confiner dans ses limites (cf.p.244 à 249). Par contre, si l'homme renonce à se posséder, pour se donner à Dieu, il communiera alors aux ressources vitales divines qui sont infinies :

" CETTE SOUMISSION A DIEU EST L'INCORRUPTIBILITE (subjectio autem Dei incorruptela) et la permanence dans l'incorruptibilité est la gloire de l'Incréé. Tel est donc l'ordre (per hanc igitur ordinationem), tel est le rythme, tel est le mouvement par lequel l'homme créé et modelé devient à l'image et à la ressemblance du Dieu incréé". (IV,38/3).

6° L'INCORRUPTIBILITE N'EST PAS UNE VIE SURAJOUTEE A LA PREMIERE.

Quoiqu'il en soit, la vie en l'homme est toujours "participation" au même et unique Esprit, qu'il s'agisse de sa première vie temporelle ou de la vie éternelle incorruptible. Seul change le mode de participation. C'est pourquoi la pensée chrétienne ne connaissait qu'une vie et ignorait la dictinction entre "vie naturelle" et "vie surnaturelle". La vie incorruptible ne sera que notre vie actuelle conservée (conservatorium vitae,IV,39/1 cité p.785) et qui aura pris une dimension éternelle

en Dieu. Il est impossible de citer ici toutes les références, tant elles sont nombreuses, où Irénée ne distingue pas entre vie éternelle et vie tout court. La vie future est dite éternelle parce qu'elle n'aura pas de fin et elle est dite aussi "vie en Dieu", parce que seuls demeureront en vie, ceux qui auront accepté d'être en communion avec Dieu :

" Si cette vie temporelle, bien moins vigoureuse que l'éternelle vie, est néanmoins assez puissante pour rendre vivants nos membres mortels, pourquoi la vie éternelle, qui est plus efficace, ne vivifierait-elle pas la chair déjà exercée et accoutumée à porter la vie ?

"Ainsi donc que la chair soit capable de recevoir la vie, cela se prouve par cette vie même dont elle vit déjà présentement : elle vit aussi longtemps que Dieu veut qu'elle vive. Et que, d'autre part, Dieu soit capable de donner la vie à l'ouvrage par Lui modelé et si la chair est capable de recevoir cette vie, qu'est-ce qui empêche encore la chair d'avoir part à l'incorruptibilité, qui n'est pas autre chose qu'une vie longue sans fin octroyée par Dieu" (incorruptelam quae est longa et sine fine a Deo attributa vita). ? (V,3/3).
(cf.V,9/2 pour la définition de l'homme "vivant pour Dieu',p.736)

Dans la Loi, Moïse, en évoquant "la longueur des jours", ne pensait qu'à cette vie prolongée :

" Choisis la vie, afin de vivre, toi et ta postérité, en aimant Dieu, ton Seigneur, en écoutant sa voix et en t'attachant à Lui, car c'est cela qui est ta vie et la longueur des jours"(Deut.30/19-20 cit.IV,16/4).

Or, a soin de souligner Irénée, avec le Christ, ces paroles (et la promesse de vie dont elles sont porteuses) ont reçu *"amplification et accroissement, mais non abolition, du fait de la venue charnelle /du Christ/" (IV,16/4).* Autrement dit, la "longueur des jours" de l'Ancienne Alliance est devenue, dans la Nouvelle Alliance, la "longueur des jours, dans les siècles des siècles" (in saeculum saeculi longitudinem dierum) (II,34/3 cité p.755-756).

" Le Christ a reçu "ET LA VIE POUR RESSUSCITER ET LA LONGEVITE DES SIECLES AFIN D'ETRE INCORRUPTIBLE". (Epid.72).

" Ainsi les hommes, en recevant accroissement et en demeurant de façon prolongée (augmentum accipientia et in multum temporis perseverantia), grâce à sa surabondante bonté, obtiendront la gloire de l'Incréé (..;) Car (...) en tant que les créatures dureront de longs siècles, elles acquerront la puissance de l'Incréé, Dieu leur accordant de demeurer à jamais" (Deo gratuito eis donante SEMPITERNAM PERSEVERANTIAM)(IV,38/3).

On l'aura remarqué, quand il parle de la vie éternelle, l'auteur ne fait nullement allusion à une vie qui viendrait se "superposer" à la première. Il insiste, au contraire, pour souligner que la vie éternelle sera LE PROLONGEMENT, LA PERMANENCE, LA DUREE dans les siècles des siècles de notre vie présente :

" Nous nous garderons bien, comme si c'était de nous-mêmes que nous avions la vie, de nous enfler d'orgueil et de nous élever contre Dieu, en acceptant des pensées d'ingratitude. Au contraire, sachant par expérience que c'est de sa grandeur à Lui, et non de notre propre nature que nous tenons de pouvoir demeurer à jamais (non ex natura nostra, habemus IN AETRENUM PERSEVERANTIAM), nous ne nous écarterons pas de la vraie pensée sur Dieu, ni ne méconnaîtrons notre nature".
(V,2/3 ; cf. aussi V,7/2 cité p.731)

7° L'INCORRUPTIBILITE SERA LE "FRUIT" DE L'ALLIANCE ENTRE DIEU & L'HOMME.

C'est ainsi que l'incorruptibilité sera, pour l'homme, le fruit mûr issu de l'alliance conclue entre lui qui se donne avec liberté et amour et la vie divine venue jusqu'à lui en la Personne du Christ :

" Dans les livres précédents, nous avons donné les motifs pour lesquels Dieu a permis qu'il en fût ainsi (...) au bénéfice de l'homme qui est sauvé, faisant mûrir le pouvoir qu'il a de choisir librement sa destinée, en vue de l'immortalité et rendant l'homme plus apte à l'éternelle soumission à Dieu (illud quod est sui arbitrii et suae potestatis MATURANTIA AD IMMORTALITATEM et aptabiliorem eum ad aeternam subjectionem Deo praeparantia)". *(V,29/1).*

" C'est Dieu qui a fait les choses temporelles, afin que croissant parmi elles, l'homme produise pour fruit, l'immortalité" (IV,5/1).

" Car quel pourrait être le fruit visible de l'Esprit invisible, sinon de rendre la chair mûre et capable de recevoir l'incorruptibilité". *(V,12/4).*

" Ainsi Dieu a-t-Il fixé toutes choses à l'avance, en vue de l'achèvement de l'homme (...) pour qu'un jour, l'homme en vienne a être assez parfaitement mûr pour voir et saisir Dieu". *(IV,37/7).*

Telle se présente l'incorruptibilité qui est plénitude et joie de Dieu et qui sera plénitude et joie de l'homme. Elle se révélera comme étant l'apothéose de la liberté et de l'amour de l'homme, après avoir été l'apothéose de la liberté et de l'amour du Père venu à nous, en la Personne de son Fils.

Le repos de Jonas

Cimetière de Calliste

Jonas reposant

Les "fruits" de la vie éternelle

2ème moitié du 3ème siècle

Explication p.952

B) LE FILS OFFRE EN SA PERSONNE LA COMMUNION AU DIEU DE VIE.

1° LE FILS, C'EST LA VIE DIVINE VENUE A L'HOMME.

Dieu est unique source de vie et d'incorruptibilité et la vie pour l'homme consiste à se mettre et à rester en relation avec la vie divine. Toutefois l'homme ne peut entrer en communication avec Dieu et participer à sa vie que dans la mesure où Dieu consent à se rendre présent à lui, autrement dit dans la mesure où Il consent à le faire entrer dans son intimité.

Parler de la vie intime et personnelle de Dieu, c'est entrer dans le sanctuaire de sa vie trinitaire. Puisque la vie du Père est communiquée tout entière à son Fils, ce n'est qu'à travers ce Fils que la vie divine peut être communiquée aux hommes. Qu'il s'agisse des anges (II,30/9) ou de l'homme (cf. tout le chap.IV,20), c'est toujours par son Verbe, rappelle Irénée, que le Père s'est fait connaître et qu'Il propose aux hommes, dans son Esprit, d'entrer en communion avec Lui. En réalité, les degrés de la présence divine correspondent aux degrés de la manifestation (épiphanie) du Verbe.

Dès le début, le Verbe, la Parole divine, tint à se rendre présent à nos premiers Parents. Il resta en relation avec eux afin d'établir, entre eux et Lui, une communion d'amitié capable de leur assurer l'immortalité jusqu'à son Incarnation. Sur ce point la catéchèse a toujours été formelle. (cf. p.450-461).

Trompé par le démon, l'homme prit cet état d'immortalité pour une incorruptibilité inhérente à sa nature ou capable de l'être avec ses seules forces naturelles jointes à celles de la création. Il pensa qu'il pouvait se soustraire de l'obédience divine. Il se sépara du Verbe et prit sa totale indépendance. Conformément à sa volonté, pour que l'homme apprît "par expérience" (experimento) (l'arbre du bien et du mal qu'il avait choisi) que la vie, en lui, ne pouvait être que la résultante d'une communion, Dieu abandonna l'homme à ses propres forces. Il permit de la sorte qu'il entrât dans le processus de mort inhérente à sa nature.(cf.chap. V, p.487-509).

Toutefois le Verbe et l'Esprit n'abandonnèrent pas complètement l'homme (V,1/3). Ils continuèrent leur lent et laborieux travail de

formation. Leurs efforts ne devaient pas être vains. Ils aboutirent au chef-d'oeuvre que représente la vierge Marie. Quand l'ange proposa à Marie d'être la Mère du Sauveur, celle-ci, éclairée par la prophétie de l'Emmanuel (Is.7/14), comprit que sa vie, sa vie propre comme celle de l'humanité, ne pouvait devenir définitivement immortelle que dans un Enfant-Dieu et non pas dans un enfant né de la chair et de la volonté de l'homme (cf.Jn. 1/13 cité III,16/2 - 19/2 - 21/5 - 21/7 et V,1/3). Par elle et en elle, l'humanité avait enfin découvert que l'immortalité de l'homme par l'homme est le mythe luciférien par excellence. L'immortalité de l'homme ne peut être et ne sera que communion à Dieu. (cf. p.644-652).

Les deux petites phrases : "virum non cognosco", complétées par le "ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum Verbum tuum", devaient tourner la plus belle page de la conscience et de l'histoire de l'humanité. L'humanité, qui s'exprimait à travers la conscience, la liberté et l'amour de la Vierge, entrait en communion avec la vie divine. L'Emmanuel, le Dieu-avec-nous était conçu. La Vie éternelle venue à nous s'offrait à assumer notre "modique vie temporelle". Ce qui était impossible à l'homme était réalisé par Dieu. Un médiateur, vrai Dieu et vrai homme, reliait désormais les deux mondes et permettait à l'homme d'entrer en relation personnelle avec la vie même de Dieu :

> *" Nous ne pouvions pas, en effet, recevoir l'incorruptibilité et l'immortalité, sans une union étroite avec l'Immortalité et l'Incorruptibilité. Mais comment aurions-nous pu nous unir à l'Immortalité et à l'Incorruptibilité si d'abord cette Incorruptibilité, cette Immortalité ne s'était faite ce que nous sommes" (nisi prius incorruptela et inmortalitas facta fuisset id quod et nos). (III,19/1).*

L'EMMANUEL *"unit donc l'homme à Dieu et opéra une communion de Dieu et de l'homme, car nous n'aurions pu d'aucune manière recevoir une participation à l'incorruptibilité, s'Il n'était venu chez nous. Car si l'Incorruptibilité était restée invisible et cachée, Elle ne nous aurait été d'aucune utilité : elle se fit donc visible afin qu'à tous égards, nous recevions une participation à cette incorruptibilité".*
(Epid.31 et 40).

C'est bien dans son sens authentique et vital le plus profond que le Christ a pu dire : *" Je suis la Résurrection et la Vie" (Jn.11/25 cité IV,5/2).* N'est-Il pas, en effet :

-- *"Le Premier-né d'entre les morts" (Col.1/18, cit.IV,14/1 ; Apoc.1/5).*
-- *" l'Initiateur de la vie en Dieu" (A.A.3/15, cit.IV,24/1)*
-- *" Image et inscription du Roi, c'est-à-dire la connaissance du Fils*

de Dieu qui est l'incorruptibilité" (IV,36/7).

-- *" Le Verbe d'incorruptibilité" (Verbum incorruptibilitatis,III,19/1).*

-- *" Sauveur et auteur de l'incorruptibilité qui est à nous manifestée par Lui, la Vérité et la Vie". (2°Hom.20/5).*

2° LE FILS, C'EST LA VIE DIVINE QUI S'OFFRE A LA LIBERTE DES CROYANTS.

Puisque l'incorruptibilité, propriété spécifique du Père, est venue jusqu'à nous par le Fils, depuis l'incarnation, elle est offerte à la liberté et à l'amour de l'homme qui, de ce fait, est en mesure soit de l'accepter soit de la refuser, suivant qu'il accepte ou qu'il refuse le Christ et sa foi en Lui :

" Tel fut bien, en effet, le but poursuivi par le Père, en révélant le Fils. /Il voulait/ se manifester par Lui à tous, pour accueillir en toute justice, dans l'incorruptibilité et dans l'éternel rafraîchissement ceux qui croient en Lui - et croire en Lui, c'est faire sa volonté - et enfermer, en toute justice, dans les ténèbres qu'ils ont eux-mêmes choisies, ceux qui ne croient pas". (IV,6/5).

" Dieu n'accorde l'incorruptibilité et la gloire éternelle qu'à ceux qui Le servent et qui le suivent". (IV,14/1).

" La soumission à Dieu est l'incorruptibilité et la permanence dans l'incorruptibilité est la gloire de l'Incréé". (IV,38/3).

" Ceux qui croient au Christ deviendront (futuros) incorruptibles et impassibles et auront part au royaume de Dieu"(IV,24/2).

" Tant il est vrai que Dieu a toujours sauvegardé /pour l'homme/ et le pouvoir qu'il a de choisir sa destinée et son exhortation, afin que ceux qui ont désobéi soient jugés justement pour avoir désobéi, et que ceux qui ont obéi et cru en lui, soient couronnés de l'incorruptibilité". (IV,15/2).

En réalité, le Verbe "Verbe d'incorruptibilité", a tout d'abord, le jour de sa résurrection, comme tête du corps de l'Eglise, redonné à l'Homme-humanité, en sa personne, l'incorruptibilité perdue en Adam :

" Par sa passion, Il a détruit la mort et Il a exterminé la corrup - tion (...) Il a manifesté la Vie, Il a révélé au grand jour le Vrai

et Il a redonné l'incorruptibilité" (vitam autem manifestavit et ostendit veritatem et incorruptelam donavit". (II,20/3).

Quelques lignes plus haut, dans le même paragraphe, l'auteur avait précisé en pensant à l'incorruptibilité perdue en Adam et que le Christ a retrouvée le jour de sa résurrection :

" Il a, par sa propre force, confirmé en vigueur l'homme qui allait à la dérive et lui a redonné l'incorruptibilité" (et in incorruptionem revocavit). (II,20/3).

Le jour de la résurrection générale, Il communiquera cette incorruptibilité retrouvée à ceux qui auront cru à la vie et auront travaillé pour elle :

" Comme la tête est ressuscitée d'entre les morts, ainsi doit ressusciter le reste du corps, à savoir tout homme trouvé en vie, une fois purgé le temps de sa condamnation due à la désobéissance" (III,19/3).

c'est-à-dire le temps que tout homme doit passer dans le royaume des morts, en vertu du Péché, et qui durera jusqu'au jour où la mort (suite du péché) sera vaincue.

C) L'ESPRIT SAINT REALISE LA COMMUNION DE L'HOMME AU DIEU DE VIE.

"Et voici la règle de notre foi, le fondement de l'édifice et ce qui donne fermeté à notre conduite :

Dieu le Père (...) Le Créateur de l'univers.

Le Verbe de Dieu (...) qui, à la fin des temps, pour récapituler toutes choses, s'est fait homme parmi les hommes, visible et palpable pour détruire la mort, faire apparaître la vie et opérer une communion entre Dieu et l'homme.

Le SAINT ESPRIT (...) qui, à la fin des temps, a été répandu d'une manière nouvelle, sur notre humanité, pour renouveler l'homme sur toute la terre, en vue de Dieu." (Epid.6).

C'est par cette profession de foi qu'Irénée ouvre son "Abrégé" sur l'enseignement apostolique (l'Epideixis). Il la renouvelle dans l'avant dernier chapitre, en guise de conclusion. Ces magnifiques ébauches de notre actuel symbole des Apôtres nous révèlent la foi profonde que la jeune Eglise avait en la Trinité. Son Dieu est le Dieu créateur et

Père qui, en la Personne de son Fils, est venu aux hommes, pour leur offrir, en la Personne du Saint Esprit, une communion de vie éternelle.

1° C'EST L'ESPRIT QUI PARACHEVE LA VIE EN L'HOMME.

C'est dans l'Esprit Saint que l'homme atteint son parachèvement au niveau de l'existence. De par sa création, l'homme n'est que "chair et sang". Dans la pensée biblique la chair signifie le corps, et le sang est le symbole de l'âme, puisqu'il est porteur des valeurs vitales et psychiques (sanguis copulatio animae et corporis, V,3/2). Originellement, de par sa création, l'homme est corruptible. Il ne participe à l'Esprit, souffle créateur, que selon le mode créé et limité de sa nature. C'est pourquoi, ayant rompu avec le Verbe au paradis, il est rapidement entré dans le processus de mort dont la première étape était la corruption de son corps (pristina vita non est per Spiritum sed per afflatum fuerat data, V,12/1 et V,3/1). La première vie de l'homme a été expulsée (pristina vita expulsa est, V,12/1). Car sa participation à l'esprit, souffle de vie, ne pouvait être que temporaire ; seule sa participation à l'Esprit Saint le fera vivre éternellement. (Afflatus igitur temporalis ; Spiritus sempiternus, V,12/2).

Tant que l'homme n'est pas entré en communion avec l'Esprit Saint lui-même, il reste inachevé puisqu'il n'est que temporel :

> *" Si l'Esprit fait défaut à l'âme, un tel homme restant en toute vérité psychique et charnel, sera inachevé (ateleios)" (V,6/1).*

> *" Il n'y a pas d'homme /tant que/ l'homme n'est pas un ensemble formant une unité composée de l'âme qui reçoit l'Esprit du Père et qui est unie à la chair" (homo autem nequaquam : perfectus autem homo commixtio et adunatio est animae assumentis Spiritum Patris et admixtae ei carni). (V,6/1).*

Par contre *" L'UNITE formée de l'union de ces trois /dimensions/ réalise l'homme parfait (teleios)" (commistio et unio horum omnium /plasmatio, anima et Spiritus/ perfectum hominem effecit). (V,6/1).*

C'est pourquoi l'Esprit Saint, qui est "souffle de vie et d'incorruptibilité" (III,11/8), vivifie ceux qui, par la foi, se donnent au Christ :

> *" Le Christ est le Fils de Dieu qui a reçu autorité sur notre vie et qui, après l'avoir reçue, l'a fait descendre sur nous qui sommes*

loin de Lui, lorsqu'Il est apparu sur la terre et a vécu avec les hommes, mélangeant et pétrissant l'Esprit de Dieu le Père avec la chair façonnée par Dieu, pour que l'homme fût à l'image et à la ressemblance de Dieu". *(Epid.97).*

A dire vrai, c'est l'âme que l'Esprit vivifie directement, pour qu'à son tour elle vivifie le corps, en vue de l'incorruptibilité :

" Ils ne comprennent pas que trois dimensions, ainsi que nous l'avons montré, constituent l'homme parfait : la chair, l'âme et l'Esprit. L'une d'elles sauve et forme, à savoir l'Esprit ; une autre est sauvée et formée, à savoir la chair ; une autre, enfin, se trouve entre celles-ci, à savoir l'âme (altero quod inter duo haec, quod est anima) *(V,9/1).*

Chez les croyants, ce qui n'était à leur création que participation limitée et temporaire à l'Esprit, souffle créateur (adinspiratio), a reçu (communicatio, écrit Harvey) un changement (commutatio, écrit Massuet), en communiant dans le Christ à l'Esprit Saint Lui-même, échelle d'ascension vers Dieu et gage d'incorruptibilité" (arrha incorruptelae (...)et scala ascensionis ad Deum) (cf.III,24/1,cité p.600, cf. aussi III,17/2 cit.p.588).

Actuellement toutefois, nous n'avons du Saint Esprit qu'un gage, notre communion avec Lui n'est encore que partielle :

" Maintenant, c'est une partie seulement de son Esprit que nous recevons, pour nous disposer à l'avance et nous préparer à l'incorruptibilité, en nous accoutumant peu -à-peu à saisir et à porter Dieu" (V,8/1).

3° C'EST L'ESPRIT SAINT QUI RESSUSCITERA LES ELUS DANS L'INCORRUPTIBILITE.

Notre complète participation à l'Esprit Saint ne se réalisera qu'à la résurrection générale. Alors, c'est directement l'Esprit du Père *" qui ressuscitera nos corps, qui auront conservé la justice, les rendra incorruptibles et immortels" (et mortalia corpora nostra, custodientia justitiam, ressuscitans Deus, incorrupta et immortalia faciet) (II,29/2)*

" Car la résurrection des croyants est aussi l'oeuvre de cet Esprit, *le corps recevant de nouveau l'âme, et avec elle, par la force de l'Esprit Saint, ressuscitant et étant introduit dans le royaume de Dieu".* *(Epid.42).*

" Quoi de plus glorieux que cette chair une fois ressuscitée et ayant reçu l'incorruptibilité en partage ? (...) RESSUSCITANT par l'ESPRIT, les élus deviennent des corps spirituels, afin de possèder par l'Esprit, une vie qui demeurera à jamais" (uti per Spiritum semper permanentem habeant vitam). (V,7/2).

" Telle est la vie et l'incorruptibilité à laquelle notre chair peut avoir part, GRACE A SON UNION AVEC L'ESPRIT SAINT". (2°Hom.14/5).

3° C'EST L'ESPRIT SAINT QUI, FINALEMENT, GARDERA LES ELUS "EN HERITAGE".

L'incorruptibilité sera alors l' "héritage des seuls élus".

" Il se manifestait Lui-même venu pour restaurer la liberté de l'homme et lui donner "EN HERITAGE L'INCORRUPTIBILITE" (et adtribuerit incorruptelae hereditatem). (III,5/3).

" Ceux qui contestent le salut d'Abraham et imaginent un autre dieu que celui qui lui fit la promesse, sont en dehors du royaume de Dieu et PRIVES DE L'HERITAGE DE L'INCORRUPTIBILITE : car ils méprisent et blasphèment le Dieu qui introduit dans le royaume des cieux Abraham et sa postérité, c'est-à-dire l'Eglise qui, par Jésus-Christ, reçoit l'adoption et l'héritage promis à Abraham". (IV,8/1).

" Donnant aux hommes libres et justifiés par la foi des préceptes appropriés et ouvrant aux enfants son HERITAGE (qui est celui de l'incorruptibilité, était-il précisé en IV,8/1) *(IV,9/1).*

" (...) Puis libérant l'esclave et faisant de lui son Fils et enfin en temps opportun, lui accordant l'HERITAGE DE L'INCORRUPTIBILITE en vue du plein achèvement de l'homme. (IV,11/1).

" Ces mêmes hommes pourraient être les fils de Dieu et obtenir l'HERITAGE DE L'INCORRUPTIBILITE accordée par Lui". (IV,41/3).

L'incorruptibilité sera la "couronne" des élus :

" Dieu a toujours sauvegardé la liberté que l'homme possède de choisir sa destinée ainsi que son exhortation personnelle, afin que ceux qui ont désobéi soient jugés justement pour avoir désobéi, et que ceux qui ont obéi et cru en Lui soient COURONNES D'INCORRUPTIBILITE". (IV,15/2).

" De la sorte, enfin, en la chair de Notre Seigneur a fait irruption la lumière du Père, puis, en brillant à partir de sa chair, elle est venue en nous, et ainsi l'homme a accédé à l'incorruptibilité enveloppé qu'il était par la lumière du Père". (IV,20/2).

" A la fin, lorsque l'Eglise sera enlevée d'un seul coup d'ici-bas (...) ce sera le dernier combat des justes, où les vainqueurs seront COURONNES DE L'INCORRUPTIBILITE". (V,29/1).

" Ainsi /Paul/ cet excellent athlète nous invite au combat de l'incorruptibilité, pour que nous soyons couronnés et estimions précieuse cette COURONNE CONQUISE DE HAUTE LUTTE ET NON SURGIE AUTOMATIQUEMENT" (IV,37/7).

(cf.Ignace, Polyc.2/3 ; Mart. Polyc.17/1 - 19/2 ; 2°Hom.7/3 - 7/15 ; Ad Autol.II,24).

C'est l'Esprit Saint qui, en réalité, sera la couronne des élus. Car c'est Lui qui est :

-- *"nourriture de vie" (Spiritum Sanctum qui est esca vitae,IV,38/2).*

-- *" pain d'immortalité" (immortalitatis panis qui est Spiritus Patris, IV,38/1)*

-- *" le breuvage jaillissant pour la vie éternelle" (potum saliens in vitam aeternam, III,17/2).*

Mais là encore, et avec une insistance toute particulière, Irénée rappelle que l'incorruptibilité ne sera pas un don ou un principe vital distinct de Dieu et possédé par les élus indépendamment de Lui. L'incorruptibilité n'est que relation-participation. A vrai dire (si enim oportete verum dicere), ce n'est pas l'homme qui possèdera l'Esprit Saint et son incorruptibilité, c'est l'Esprit Saint Lui-même qui "possèdera" l'homme et lui confèrera l'incorruptibilité. Nous étudions ce témoignage d'Irénée très éclairant p. 838. C'est *"enlacé à l'Esprit de Dieu /que/ l'homme accède à la vie glorieuse du Père" (IV,20/4).* Comment ne pas retranscrire ici, en terminant, les textes très riches où l'évêque de Lyon évoque cette communion aimante que la Trinité offre à l'homme pour son apothéose et sa plénitude de joie :

" Le Fils de Dieu qui a reçu du Père autorité sur notre vie et qui, après l'avoir reçue, l'a fait descendre sur nous, qui sommes loin de Lui, lorsqu'Il est apparu sur la terre et a vécu avec les hommes, MELANGEANT ET PETRISSANT L'ESPRIT DE DIEU LE PERE AVEC LA CHAIR façonnée par Dieu, pour que l'homme fût à l'image et à la ressemblance de Dieu". (Epid. 97).

" (...) Le Fils de Dieu qui s'est fait homme pour que par Lui nous recevions l'adoption filiale, L'HOMME PORTANT ET CONTENANT ET EMBRASSANT LE FILS DE DIEU". (III,16/3)

" Le Fils a répandu l'Esprit du Père POUR OPERER L'UNION ET LA COMMUNION de Dieu et des hommes, faisant Descendre Dieu dans les hommes par l'Esprit et faisant monter l'homme jusqu'à Dieu par son Incarnation. Lors de sa venue, Il nous a gratifiés de l'incorruptibilité par la communion que nous avons avec Lui-Même". (V,1/1).

" Afin que, ENLACE (COMPLEXUS) A L'ESPRIT DE DIEU, l'homme accède à la gloire du Père". (IV,20/4).

" Si déjà de simples arrhes, en enveloppant l'homme de toutes parts (COMPLECTENS HOMINEM IN SEMETIPSUM), le font s'écrier : "Abba", Père, que ne fera pas la grâce entière de l'Esprit, une fois donnée aux hommes par Dieu "? (V,8/1).

" Car la semence du Père de l'univers, c'est-à-dire l'Esprit de Dieu, par l'entremise de qui tous les êtres ont été faits, s'est MELANGEE ET UNIE A LA CHAIR, c'est-à-dire à l'ouvrage par Lui modelé, et c'est par ce mélange et cette union que les deux assemblées ont fructifié du fait de leur Père, des fils vivants pour le Dieu qui donne vie". (IV,31/2).

" La chair est possédée par l'Esprit comme l'épouse par l'époux". (V,9/4).

" L'Esprit au contraire, après avoir enveloppé l'homme du dedans et du dehors (CIRCUMDANS INTUS ET FORIS HOMINEM) demeure toujours avec lui et, dès lors, jamais ne l'abandonnera". (V,12/2).

" Et que l'Esprit s'enlace à la chair, Paul le dit dans la même épitre (SPIRITUS COMPLECTITUR CARNEM) ; "vous êtes une lettre du Christ rédigée par nos soins, écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Père qui donne vie, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur vos coeurs". (V,13/4).

(cf. encore V,1/3 - 6/1 -).

D) LA GLOIRE DE DIEU, C'EST L'HOMME VIVANT ...

LA VIE DE L'HOMME, C'EST LA VISION DE DIEU .

Pour l'homme, le ciel sera la joie d'avoir atteint le but de la magnifique promotion dans laquelle le Créateur l'a engagé , quand Il l'a créé "selon son image et sa ressemblance". Sa joie sera de vivre au coeur de l'intimité divine, c'est-à-dire au coeur de la vie trinitaire :

" *Quand sera venu ce qui est parfait, ce qui est inachevé sera aboli; (cum autem venerit quod est perfectum, quae sunt ex parte destruentur).*

" *Ce n'est pas un autre PERE que nous verrons, mais celui-là même que nous désirons voir (...).*

" *De même que ce n'est pas un autre CHRIST, fils de Dieu, que nous accueillerons (...) et comme le dit également Pierre dans son épitre : "lorsque vous verrez Celui en qui, sans le voir, vous croyez, vous tressaillirez d'une joie inexprimable" (1°Pi.1/8).*

" *De même que ce n'est pas un autre ESPRIT SAINT que nous recevrons, mais Celui qui est avec nous et "qui crie Abba, Père" (Gal.4/6).*

" *Et que c'est en ceux-là mêmes que nous croîtrons et progresserons de manière à jouir des biens de Dieu, non plus dans un miroir et en énigmes, mais par une vue immédiate"(1°Cor.13/12).*
(IV,9/2).

C'est cette communion au Dieu-Trinité qui sera la source de tous les biens : " *Tous les biens se trouvent auprès de Dieu" (IV,39/4).* " *C'est l'éternelle lumière de Dieu qui renferme tous les biens" (IV,39/4).* L'incorruptibilité en sera la principale manifestation, elle couronnera la promotion des élus.

L'incorruptibilité, nous l'avons assez répété et prouvé, n'est pas un principe capable d'être séparé et distinct de Dieu et que Dieu pourrait soit créer, soit détacher de Lui, pour l'accorder, à titre de privilège. L'incorruptibilité est uniquement relation. Elle est communion à Dieu ; elle est la résultante ou le "fruit" de cette communion. Par conséquent, créé dès le début en vue de Dieu, dès le début aussi, l'homme a été créé en vue de l'incorruptibilité. Il devait même en jouir dès l'origine dans la mesure où il serait resté fidèle au Verbe. Néanmoins, contrairement à ce qu'affirment certains de ses commentateurs (cf.note p.734); Irénée

déclare toujours que l'incorruptibilité totale et définitive ne sera que le couronnement final, l'apothéose, de la promotion de l'homme, comme le souligne J.Lebreton :

" Chez Irénée, nous retrouvons aussi cette communication de l' "aphthar-
" sia" faite par Dieu aux hommes et présentée comme CONSOMMATION DU
" PLAN DIVIN, DE TOUTE L'OEUVRE CREATRICE ET REDEMPTRICE".

(op.cit.t.II, p.416).

Elle ne peut être que finale, puisqu'elle est liée essentiellement à la "vue immédiate de Dieu" :

" Car c'est Dieu qui doit être vu un jour, et la vision de Dieu procure l'incorruptibilité, "et l'incorruptibilité fait être près de Dieu" (Sg.6/19) (visio Dei efficax est incorruptelae)

(IV,38/3 ; cf. aussi IV,37/7).

" Gloria enim Dei vivens homo, vita autem hominis visio Dei" (IV,20/7).

" L'Esprit préparant d'avance l'homme pour le Fils de Dieu, le Fils le conduisant au Père et le Père lui donnant l'incorruptibilité et la vie éternelle qui RESULTE DE LA VUE DE DIEU pour ceux qui le voient".

(IV,20/5 ; cf.aussi Epid.7).

" Ils sont donc tout à fait déraisonnables ceux qui n'attendent pas le temps de la croissance et font grief à Dieu de la faiblesse de leur nature (...) Ainsi fallait-il que d'abord apparût cette nature, puis qu'ensuite ce qui est mortel fût vaincu par l'immortalité, et ce qui est corruptible, par l'incorruptibilité, et que l'homme devînt à l'image et à la ressemblance de Dieu".(IV,38/4 ; cf.aussi IV,11/1).

Or le "face à face" avec Dieu ne sera une réalité pour les élus qu'à la résurrection générale :

" Si, dès à présent, pour avoir reçu ces arrhes (du Saint Esprit), nous crions "Abba,Père", que sera-ce, lorsque RESSUSCITES, NOUS LE VERRONS FACE A FACE" (quando resurgentes facie ad faciem videbimus Eum) ? Lorsque tous les membres, à flots débordants, feront jaillir un hymne d'exultation, glorifiant Celui qui les aura ressuscités d'entre les morts et gratifiés de l'éternelle vie". (V,8/1).

" Lorsque vous verrez Celui en qui, sans le voir encore, vous croyez, vous tressaillirez d'une joie inexprimable" (1°Pi.1/8). CAR NOTRE FACE VERRA LA FACE DE DIEU et elle tressaillira d'une joie inexprimable, puisqu'elle verra Celui qui est sa joie".(V,7/2; cf.aussi IV,9/2).

A cette incorruptibilité, s'ajouteront le "rafraîchissement" et le "repos" :

" Tel fut bien le but dans lequel le Père révélera le Fils : se manifester par Lui à tous, pour accueillir en toute justice, dans l'incorruptibilité et l'éternel rafraîchissement, ceux qui croient en Lui"(IV,6/5).

" Les auteurs sacrés manifestaient ainsi le repos de Dieu consécutif, en quelque sorte, à la création, c'est-à-dire le royaume en lequel l'homme qui persévère dans le service de Dieu, se reposera et prendra part à la table de Dieu". (IV,16/1).

" Par là (1°Rois,19/11-12) était encore montré le doux et pacifique repos de son Royaume, après les vents qui fracassent les montagnes, après le tremblement de terre, après le feu, viendront les temps calmes et pacifiques de son royaume en lesquels, en toute tranquillité, l'Esprit de Dieu ranimera et fera croître l'homme". (IV,20/10).
(cf. aussi IV,39/4 et V,30/4).

Toutefois, comme l'indiquent les témoignages cités ci-dessus, ce "repos" ne sera pas "pause" ou "léthargie" dans la vie. Il sera, au contraire, plénitude. Il sera "paix" dans le sens complet du mot hébreu "schaÏom" qui ne veut pas dire simplement "quiétude", mais épanouissement de santé et de vie.

Plusieurs fois, Irénée précise même que les élus continueront à progresser dans la connaissance et dans l'amour de Dieu. Nous avons lu IV,9/2 : *" c'est en eux - Le Père, le Fils, l'Esprit - que nous CROITRONS ET PROGRESSERONT de manière à jouir des biens de Dieu" (IV,9/2) "(...) viendront les temps calmes et pacifiques de son royaume en lesquels, en toute tranquillité, l'Esprit de Dieu ranimera et fera CROITRE l'homme" (IV,20/10).* Voici deux autres confirmations :

" La charité, elle, rend l'homme parfait ; et celui qui aime est parfait, dans le siècle présent et dans le siècle futur. Car jamais nous ne cesserons d'aimer Dieu, mais PLUS NOUS LE CONTEMPLERONS, PLUS NOUS L'AIMERONS". (IV,12/2).

" Ceux-là à qui Il dira : "venez les bénis de mon Père, recevez l'héritage du royaume qui vous a été préparé (Mt.25/34), recevront pour toujours le royaume ET PROGRESSERONT EN LUI". (IV,28/2).

C'est dans l'Esprit, bien entendu, et non sur une terre rénovée que les élus progresseront, comme l'indiquait la dernière phrase de IV,20/10 : " *L'Esprit de Dieu ranimera et fera croître l'homme*".

Tel sera le bonheur des élus. Ils seront "toujours en présence de Dieu" (cum simus semper in conspectu Patris, IV,13/3). Dans leur reconnaissance, comme l'expriment si bien IV,9/2 cité p.809, ils chanteront leur joie au Dieu "PERE, FILS, ESPRIT SAINT". Cette joie qui sera celle de vivre en face à face, c'est-à-dire de vivre en leur intimité (cf.V,8/1 et V,7/2 cités p.810) :

> " *Car notre face verra la face de Dieu et elle tressaillira d'une joie inexprimable, puisqu'elle verra CELUI QUI EST SA JOIE*".

EXCURSUS A

LE MILLENARIUM.

A) LE PROBLEME DES CONTRADICTIONS ET DU MILLENARIUM (chap.V,32-36)

1° LA DUREE DE LA VIE PUBLIQUE DU CHRIST & LA NOTION DU PARADIS.

Certains auteurs ont reproché à Irénée ses contradictions. Ils les expliquent en supposant que l'évêque a eu recours à des sources différentes qu'il aurait retranscrites telles quelles, sans chercher à les harmoniser. Nous nous sommes efforcé de le prouver, beaucoup de ces prétendues contradictions trouvent leur solution dans la vue objective que l'évêque avait du réel. Il décrit le réel sous ses différents aspects, même si ceux-ci semblent à première vue contradictoires, alors qu'ils ne le sont plus, une fois replacés dans la perspective d'ensemble. Malgré un vocabulaire parfois défectueux et dont certaines imprécisions laissent à désirer, surtout dans la traduction latine, personnellement nous avons découvert dans ses livres, une pensée rigoureuse et toujours fidèle à elle-même, à condition de la remettre dans l'angle de vision théocentrique qui était le sien et dans son cadre de pensée issu du dogme de l'universelle création ex nihilo. A.Rousseau, dans ses notes explicatives du livre V, écrit très justement :

> " Chaque problème de critique textuelle doit, en fin de compte, être
> " examiné en lui-même et résolu à la lumière du contexte proche ou
> " lointain, autrement dit à partir des exigences internes d'une pensée
> " cohérente". (op.cit.p.13).

Toutefois, sur trois points, il faut avouer loyalement que nous nous heurtons à des contradictions flagrantes.

Le premier concerne le nombre d'années que le Christ a consacrées à son ministère public. Certains presbytres, qui affirment avoir connu Jean et les autres Apôtres, est-il dit au § 5 du chap.II,22, prétendent que le Christ, après avoir commencé son ministère vers l'âge de 30 ans, aurait

probablement vécu jusqu'à 40 et même 50 ans. Or, par deux fois au moins, Irénée précise que la vie publique du Christ n'a pas dépassé 3 ans aux maximum. Dans le même chap.II,22, en effet, il attaque les gnostiques qui soutenaient que le Sauveur n'aurait exercé son ministère que durant un an (II,20/1 - 22/3 - 22/5). Tout au long de 22/3, il explique pourquoi, d'après les Evangiles, le Christ n'a pu participer qu'à trois Pâques. Ce qui porte la durée de la vie publique du Seigneur à trois ans au maximum (quoniam tria haec paschae tempora non sunt unus annus,22/3). Il réaffirme ce "triennium au chap.IV,36/8 où il commente la plainte de Jésus sur Jérusalem (Mt.23/37-38 ; Lc.13/34-35) :

> *" Il disait en matière de parabole : "voici trois ans que je viens chercher du fruit" (ecce triennium venio quaerens fructum).(IV,36/8).*

Nous avons vu dans le chap.V, p.450 à 455 l'objet de la seconde contradiction. Elle concerne la notion de paradis. Là encore, un texte V,5/1 attribué aux presbytres, fait état d'une conception de paradis extra-terrestre qu'Irénée combat et rejette explicitement ailleurs.

2° L'IMPORTANT PROBLEME DU MILLENARIUM DES CHAP. V,32-36.

La troisième contradiction est de loin la plus importante. Elle regarde ce que l'on appelle communément le Millénarium d'Irénée. Le livre V de l'Adv.Her. se termine par 5 chapitres (32-36) qui ne se trouvent que dans la famille " V " et dans la version arménienne. C'est Feuardent qui, le premier, a retranscrit le manuscrit " V " dans son édition princeps, en 1575. A cause du style et aussi à cause de l'idée de progression qui y est développée (et qui est profondément Irénéenne), depuis Feuardent, la majorité des critiques veulent tenir ces chapitres pour authentiques.

De quoi s'agit-il ?

On sait qu'à la fin du 2ème siècle, le millénarium était une conception assez courante. Elle était proposée sous de multiples formes. Voici résumé, le visage de celui qui est développé dans l'Adv.Her.

A la fin des temps il y aura un ultime combat entre les croyants et les armées de l'antéchrist au cours duquel celui-ci sera vaincu et jeté, avec ses troupes, dans l'étang de feu appelé Gehenne (35/2). Mais, mille ans avant, les élus morts connaîtraient une première résurrection. Unis aux croyants vivants et avec le Christ à leur tête, ils devraient

prendre possession de cette terre qui, entre temps, aura été rénovée et non détruite et aura, pour centre, une néo-Jérusalem dotée de son temple, tous deux également rénovés. Dans une opulence idyllique, où les plantes produiront la nourriture d'une façon merveilleuse et où les animaux seront complètement transformés, pour devenir des êtres tout en douceur, les élus ressuscités, mais non encore incorruptibles, se prépareront progressivement à l'incorruptibilité. La durée de cette préparation sera de mille ans (V,36/2 uniquement conservé en arménien). Elle se terminera par le jugement ; à la suite de quoi, les justes seront partagés en trois classes : la première ira directement avec Dieu ; la seconde dans le paradis extra-terrestre ; la troisième habitera la terre rénovée. Néanmoins, tous bénéficieront de la vision de Dieu et seront heureux.

A noter que cette idée du Millénarium est, une fois de plus, attribuée à des presbytres "qui ont vu Jean" (33/3 - 36/1 - 36/2). et qui se réclamaient de Papias (33/4). N'ayant pas étudié spécialement le problème posé par l'évêque Papias, nous ne savons pas si certains judaïsants ont fait passer leurs interprétations fantaisistes de certaines prophéties, sous le nom de l'évêque d'Hiérapolis, ou bien si lui-même en est vraiment l'auteur. Pour Eusèbe, l'authencité ne paraissait faire aucun doute :

> " Le même Papias expose, comme étant parvenues jusqu'à lui, par une
> " tradition non écrite, certaines paraboles étranges du Sauveur
> " et des enseignements et d'autres choses plus fantaisistes. En parti-
> " culier, il dit qu'il y aura un millénarium (chilias) d'années,
> " après la résurrection des morts, la royauté du Christ devant être
> " établie corporellement sur cette terre" (H.E. III,39/12).

Un fait est certain, à l'époque d'Irénée, cette conception du Millénarium était partagée et enseignée par les Ebionites et par les disciples de Cérinthe. Voici ce que J.Daniélou dit des premiers :

> " Le messianisme ébionite se situe dans le prolongement du messianis-
> " me temporel juif et il correspond à cette tendance judaïque que
> " condamneront les pères de l'Eglise. Il se caractérise par le carac-
> " tère très matériel du royaume messianique attendu. C'est à ce millé-
> " narisme que s.Jérôme fait allusion, lorsqu'il écrit : "Les juifs
> " et les ébionites, héritiers de l'erreur juive, qui ont pris le
> " nom de pauvres, par humilité, entendent au sens littéral tous les
> " délices des mille ans". (Théol. du Judéo-christ. p.343).

Quant à Cérinthe, il enseignait que Jésus n'était pas encore ressuscité, mais qu'il reviendrait sur terre et qu'Il y règnerait pendant mille ans marqués par des réjouissances nuptiales (cf.Eusèbe, H.E.,III,28).

On sait combien le défenseur du "Dépôt" s'est opposé aux Ebionites comme aux disciples de Cérinthe. (Contre les premiers, I,26 ;

III,11/7 ; V,1/3 et contre les seconds, 1/26 ; III,2/1 - 3/4 - 11/1). Il serait étonnant qu'à propos du millénarium, il eût si facilement épousé leurs élucubrations.

Cette adoption serait d'autant plus surprenante de sa part, qu'il s'était fait un devoir, pour lutter contre les gnoses, de développer la tradition romaine (III,3/2 cité et commenté p.8-9). Or celle-ci ignorait ou repoussait cette légende du millénarium :

" La prophétie d'Isaïe (Is.11/6-9 ; 65/25) est donc appliquée ici au
" temps de l'Eglise. Telle paraît, en particulier, avoir été la posi -
" tion de la communauté judéo-chrétienne de Rome. Les épitres de
" Pierre qui font une grande place à l'eschatologie, ne font aucune
" allusion au millénarisme. Tout au contraire, la 2° Pi.3/8, citant
" le texte classique des millénaristes : "un jour du Seigneur est com-
" me mille ans (ps.89/4), l'applique au temps qui sépare la venue
" du Christ de la catastrophe finale (...) Il est remarquable, par
" ailleurs, que ni Clément de Rome, ni Hermas ne font allusion au
" millénarisme". (J.Daniélou, op.cit. p.349) (1).

Ainsi, à priori, connaissant l'opposition d'Irénée aux Ebionites comme aux disciples de Cérinthe et, à l'inverse, son attachement à la tradition romaine, il est difficile d'admettre qu'il ait, avec une pareille légèreté, adopté la position des premiers sur le millénarium.

Cette opposition est corroborée par la différence de ton qui existe à ce sujet, entre l'Adv.Her. et l'Epideixis. La "Démonstration de la prédication apostolique" a été découverte en 1907, dans sa version arménienne. Elle est reconnue par tous les connaisseurs, comme étant un résumé qui reflète exactement la pensée de l'auteur de l'Adv.Her.

---

1. Voici, raconté par Eusèbe, un épisode qui nous prouve que la première communauté de Jérusalem, alors qu'elle était encore dirigée par les parents du Seigneur, refusait de croire à un royaume terrestre du Christ:

" Interrogés sur le Christ et son royaume, sur la nature de cette
" royauté, sur le lieu et l'époque de son apparition, ils firent cette
" réponse, que le règne du Christ n'était ni de ce monde ni de la
" terre, mais céleste et angélique, qu'il se réaliserait à la fin des
" temps, quand le Christ, venant dans sa gloire, jugerait les vivants
" et les morts et rendrait à chacun selon ses oeuvres. Domitien ne vit
" rien là qui fût contre eux ; il les dédaigna comme des gens simples,
" les renvoya libres et un édit fit cesser la persécution contre l'E-
" glise. Une fois délivrés, ils dirigèrent les églises, à la fois
" comme martyrs et parents du Seigneur, et vécurent après la paix
" jusqu'au temps de Trajan". (H.E. III,20/5-6).

Sur la position de Justin, cf. excursus B, p. 879 - 892.

Or, dit L.M.Froidevaux, p.126, en note :

" Sur l'avenir, nous ne trouvons plus rien des descriptions millénaris-
" tes qui terminaient l'Adv.Her. Par contre, Irénée s'arrête longuement
" à ce qui se passe, dès maintenant, sur la terre et il y trouve la
" réalisation de ce que la prophétie exposait en langage symbolique.
" Ainsi, sans rejeter explicitement l'exégèse de devanciers qu'il vé-
" nère, il sait l'omettre secrètement et proposer du texte d'Isaïe,
" une interprétation irréprochable".

En réalité, voici la position développée dans l'Adv.Her. au sujet des prophéties d'Isaïe, confrontée à celle exposée dans l'Epideixis :

" Si certains essaient d'entendre de telles prophéties (Is.65/18-22 ;
" - 6/11 - 13/9) DANS UN SENS ALLEGORIQUE, ils ne parviendront même pas à tomber d'accord entre eux sur tous les points. D'ailleurs, ILS SERONT CONVAINCUS D'ERREUR par les textes eux-mêmes " (V,35/1).(...) Rien de tout cela, est-il dit un peu plus loin à propos de la description de la Jérusalem céleste, *ne peut s'entendre ALLEGORIQUEMENT". (V,35/2).*

Et voici la position de l'Epideixis au sujet des prophéties d'Isaïe :

" Quant à l'entente, la concorde et la paix entre les animaux d'espèces différentes et qui, par nature, sont opposés et hostiles les uns aux autres, LES PRESBYTRES DISENT QU'IL EN SERA AINSI VRAIMENT, A LA VENUE DU CHRIST, au temps où Lui-même doit régner sur toutes choses. Car déjà DE FACON SYMBOLIQUE, il fait connaître que des hommes de races différentes mais de moeurs semblables, se rassembleront dans l'entente et dans la paix, grâce au nom du Christ". (Epid.61).

Dans l'Epideixis, l'auteur, tout en optant personnellement pour une interprétation symbolique des prophéties citées d'Isaïe, reconnaît que des presbytres en donnent une interprétation littérale. L'auteur des cinq chapitres de l'Adv.Her., au contraire, condamne et taxe d'erreur ceux qui refusent l'interprétation littérale, pour suivre l'interprétation symbolique.

Cette quasi opposition entre les deux ouvrages est d'autant plus intéressante à relever que tout l'Epideixis s'appuie principalement sur des données vétéro-testamentaires. Il devait certainement s'adresser à un juif ou, tout au moins, à quelqu'un qui connaissait très bien l'Anc. Testament et pour qui celui-ci était un critère certain de vérité. A quelqu'un, par conséquent, qui aurait pu être tenté par la position "judaïsante" développée dans les chap.32 à 36 de l'Adv.Her. En outre, la version actuelle

que nous avons de l'Epideixis est arménienne. Or, l'une des preuves en faveur de l'authenticité des chap. incriminés réside dans leur ancienneté, puisqu'ils se trouvent déjà, nous dit-on à bon droit, dans la version arménienne. Il est remarquable, dès lors, de constater que c'est au sujet de l'interprétation à donner aux prophéties que porte précisément la différence la plus marquante entre les deux versions également arméniennes.

Mais il y a plus grave. C'est ce qui nous autorise à mettre sérieusement en doute l'authenticité du millénarium chez Irénée. Le petit traité eschatologique des chap.32-36, se fait l'écho, sur les phases ultimes de la promotion de l'homme, d'une conception qui est souvent opposée à celle proposée partout ailleurs par Irénée et qui est même repoussée par lui. Surtout ce traité exprime une mentalité religieuse judaïsante, matérialiste et dominatrice qui trahit la notion de gratitude et la noblesse de la spiritualité qu'Irénée a toujours défendues.

B) OPPOSITION ENTRE LE TRAITE ET IRENEE SUR LES PHASES ULTIMES.

1° DIVERGENCES SUR LA FIN DU MONDE : SERA-T-ELLE UNE RENOVATION OU UNE DISPARITION ?

1/ LA POSITION JUDAISANTE : L'auteur des chap.32 à 36 ne dit jamais que la terre sera détruite : *"ni la substance, ni la matière ne seront anéanties"*, dit-il en 36/1. Comme un leit-motif, au contraire, il répète que cette terre sera rénovée *(in conditione hac quae renovatur,32/1 ; 35/2) ; "cette terre que le Christ Lui-même renouvellera et rétablira dans son premier état, 33/1" ; " la création libérée et renouvelée, 33/3" ; "le monde lui-même restauré en son premier état, 32/1 ; 33/4 "*. En cela, il contredit déjà le chap.V,5/1 qui laisse supposer que le paradis originel aurait été extra-terrestre (cf.p.453-455).

Pour appuyer sa position, le judaïsant fait appel à trois preuves. La première est une raison de convenance : n'est-il pas juste, dit-il, que les élus retrouvent cette terre ? Ils y ont peiné , ils y sont morts, enfin, Dieu n'a-t-Il pas formellement promis de la leur donner en héritage ?

> *" Aussi est-il nécessaire de déclarer, à ce sujet, que les justes doivent d'abord ressusciter, dans ce monde rénové, à la suite de l'appa-*

rition du Seigneur, pour recevoir l'héritage promis par Dieu aux Pères et y régner". (32/1).

" C'est ce que l'Apôtre, continue-t-il, fait connaître dans son épitre aux Romains". Il cite alors le célèbre passage Rom.8/15-21 (cf.32/1 et 36/3), sur lequel nous reviendrons à la fin de cette étude.(cf.p.857).

Sa seconde preuve lui est fournie par le verset Mt.26/29 :

" Je vous le dis, Je ne boirai plus désormais du fruit de cette vigne, jusqu'au jour où j'en boirai du nouveau, avec vous, dans le royaume du Père". (33/1).

Il en tire l'argumentation suivante : le Christ a affirmé qu'après sa résurrection, Il boirait avec ses apôtres du vin nouveau dans le royaume. Cela prouve à la fois la résurrection corporelle du Christ et aussi que le vin qu'Il boira, sera effectivement du vin de vigne, c'est-à-dire du vin issu de cette terre, car *"la boisson issue de la vigne a trait à la chair et non à l'esprit".*

Enfin, troisième preuve, le Christ a dit : "le ciel et la terre passeront (pareleusontai,Lc.21/33)" (cf.35/2). Or le Christ doit être aussi Celui dont il est dit : "Il a rénové la face de la terre" (qui nonavit faciem terrae) (ps.103/30 cité 33/1). Ce que Paul a confirmé en disant : "Car elle passe la figure de ce monde" (paragei to schèma, 1°Cor.7/31 cité 35/2 et 36/1).

2/ LA POSITION D'IRENEE : L'auteur judaïsant, pour affirmer la simple rénovation de la terre, a cité trois textes : Lc.21/33 ; 1°Cor.7/31 et ps.103/30. Par un heureux hasard, dans le chap. IV,3 à 5, Irénée reprend ces trois passages et en donne l'interprétation ecclésiale suivante :

" Mais ces méchants nous objectent : "le ciel et la terre passeront, Lc.21/33", avec eux, dès lors, passera nécessairement aussi le Dieu qui est assis sur eux, et Il ne sera plus le Dieu au-dessus de toutes choses (...). Ils ignorent ce que veut dire le passage du ciel et de la terre. Paul ne l'ignorait pas, lui qui disait : "car elle passera la figure de ce monde" (1°Cor.7/31).

" Ensuite, leur question a été résolue par David : lorsque cette figure passera, ce n'est pas seulement Dieu qu'il dit devoir

demeurer, mais encore ses serviteurs. Dans le ps.101, il s'exprime ainsi : " au commencement, Tu as formé la terre, Seigneur, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains. Eux, ils périront, mais Toi, Tu demeureras. Tous, ils s'useront comme un vêtement, et, comme un habit Tu les changeras et ils seront changés. Mais Toi, Tu es identique à Toi-même et tes années n'auront pas de fin. Les fils de tes serviteurs auront une demeure et leur postérité sera stable à jamais" (ps.101/26-29). Il montre clairement par là quelles sont les choses qui passent et quel est Celui qui demeure à jamais, à savoir Dieu avec ses serviteurs".
(IV,3/1).

Ces chapitres IV,3 à 5 sont écrits contre les "sophistes ou grammairiens dépravés" (IV,1/1) qui, à l'instar de Marcion (IV,2/2) avaient imaginé un faux dieu au dessus du Dieu créateur. Ils ironisaient contre le verset Mt.5/34-35 invoqué parfois par la Tradition. Au nom de leur notion de création par émanation où est nécessaire le lien qui unit le principe émetteur à la réalité émise de lui, ils affirmaient que la disparition de la terre ou de Jérusalem ne pouvait qu'entraîner celle de leur créateur. Irénée démontre que le lien qui unit une créature à Dieu est en réalité un lien régi par la liberté et donc soumis au choix aimant de Dieu, comme à celui des hommes qui se seront donnés à Lui et à sa justice.

Ces gnostiques interprétaient les verbes grecs "pareleusontai et paragei" dans le sens d'un passage d'un lieu ou d'un état dans un autre. La Tradition, quant à elle, leur donnait un sens de disparition totale. Le texte ici est formel : c'est sans la terre, mais aussi sans les damnés, que les élus demeureront seuls avec Dieu, est-il dit à la fin. La suite du texte, d'ailleurs, le confirme :

" Isaïe dit de même : "levez les yeux vers le ciel et regardez en bas vers la terre : car le ciel a été établi comme une fumée, et la terre s' usera comme un vêtement, et leurs habitants mourront comme eux ; mais mon salut demeurera éternellement et ma justice ne s'éteindra pas"(Is.51/6)
(IV,3/1).

Au chapitre suivant, IV,4/1, Irénée continue sa démonstration, en l'appliquant cette fois à la ville de Jérusalem. Il explique pourquoi son rôle étant fini, la ville sainte devait disparaître. Nous analyserons ce passage plus loin. Pour l'instant, nous n'en retiendrons que la conclusion : comme le fruit de Jérusalem devait être le Christ, de même la terre avait pour mission d'être la tige nourricière de l'Homme, son enfant. Celui-ci, une fois mûr, rassemblé et emporté dans le grenier (le ciel), la tige (la terre) devenue paille, n'a plus aucune utilité. Comme telle, la terre

doit disparaître avec les damnés dont il est dit qu'ils seront traités, eux aussi, comme de la paille (IV,4/3 ; V,29/1). Malgré tout, la raison de cette disparition ne sera pas due à une destruction positive de Dieu. Elle sera le résultat d'une loi inscrite dans la nature même des choses :

> *" Car tout ce qui commence dans le temps, finit nécessairement dans le temps" (quaecumque enim temorale initium habent, necesse est ea et finem habere temporalem". (IV,4/1).*

Plus loin, l'auteur unit à nouveau la ruine de Jérusalem à celle du monde, pour réaffirmer :

> *" Et pourquoi parlons-nous de Jérusalem, alors que c'est aussi la figure du monde entier qui doit passer, le temps de son passage une fois venu (QUANDO QUIDEM ET FIGURAM MUNDI UNIVERSI OPORTEAT PRAETERIRE, ADVENIENTE PRAETERITIONIS IPSIUS), pour que le froment soit rassemblé dans le grenier et la paille abandonnée et jetée au feu ? "Car le jour du Seigneur sera brûlant, comme une fournaise ; tous les pécheurs et les artisans d'iniquité seront du chaume, et le jour qui vient les embrasera "(Mal.4/1). Or, quel est-il ce Seigneur qui doit faire venir un tel Jour ? Jean Baptiste le fait connaître, lorsqu'il dit du Christ : "Lui, Il vous baptisera dans l'Esprit Saint et dans le feu : Il tient en main le van pour nettoyer son aire et Il rassemblera le froment dans son grenier ; quant à la paille, Il la brûlera au feu qui ne s'éteint pas". (IV,4/3).*
>
> *(cf. Lc.3/16-17 ; Mt. 3/11-12).*

Enfin, au chap.IV,5/1, Irénée aborde le verset du ps.103/30 : " Il n'y a qu'un seul et même Dieu. C'est Lui qui roule les cieux comme un livre (Is.34/4) et qui renouvelle la face de la terre (et renovat faciem terrae).

> *" C'est Lui qui a fait les choses temporelles pour l'homme, afin que croissant parmi elles, il produise, pour fruit, l'immortalité, et /c'est Lui/ qui fait venir les éternelles, à cause de son amour pour l'homme, afin de montrer aux siècles à venir l'insondable richesse de sa bonté" . (IV,5/1).*

Des trois passages cités jusqu'ici IV,3/1 ; IV,4/3 et IV,5/1 se dégagent les deux idées suivantes :

1/ L'homme doit d'abord croître en cette terre, pour devenir un fruit mûr à l'immortalité (cf.IV,5/1 et V,29/1 cité p.799).

2/ Une fois mûr, ce fruit sera cueilli et placé dans le grenier de la vie éternelle, c'est-à-dire en Dieu qui sera Vie et lumière pour l'homme devenu "terre nouvelle" vivifiée et éclairée par Dieu, " les cieux nouveaux".

Ainsi la formule "Il renouvellera la face de la terre" veut dire que les hommes, enfants de cette terre, devenus agréables à Dieu et mûrs à l'immortalité, seront cueillis et vivront, dès lors, de l'incorruptibilité divine. Quant à la terre elle-même, ayant donné le meilleur de ses ressources vitales aux élus, devenue inutile, il ne lui restera plus qu'à disparaître, comme de la paille, dans l'embrasement général, entraînant dans sa disparition, ceux qui auront mis leur unique espoir en elle.(1).

Voilà comment la tradition romaine comprenait les trois citations mises en avant par le judaïsant. La différence est grande. Les verbes "pareleusontai et paragei " sont pris dans leur sens fort de disparition (praeterire, praeteritio, IV,4/3 : *" Puis je vis un ciel nouveau, une terre nouvelle, dit l'Apocalypse. Le premier ciel, en effet, et la première terre sont disparus (apèlthan), et de mer, il n'y en a plus (ouk estin eti) (Apoc.21/1)*. Le terme "schèma" (figure) de Paul ne signifie pas la partie superficielle de la terre, mais la "réalité" terrestre tout entière, comme dans l'épitre aux Phil.2/7, elle signifie la réalité humaine dans son intégralité et non pas une "apparence". Paul n'était pas un docète (2).

Cette croyance en la fin totale de ce monde nous est confirmée, ailleurs, par d'autres affirmations non moins catégoriques. Relatant

---

1°. " Que la grâce vienne et que passe ce monde" (elthetô charis kai " parelthetô ho kosmos houtos). (Didaché, 10/6).

" En face du soleil qui s'achemine au néant" (ton mellonta mè einai) (Barn.5/10 ; cf. aussi Barn.21/1 & 3 cité en note p.770).

2. Partout ailleurs dans les écrits connus d'Irénée, le mot "figure" désigne la réalité du monde ou la réalité humaine :

"Actuellement, nous vivons dans la figure de ce monde" (in quan- " tum in figura hujus mundi sumus) (II,28/8)

" David dit aussi que le Christ sera homme par l'aspect, mais " Dieu par la puissance". (Epid.62).

" Le prophète fait connaître son aspect humain (selon la forme) " et sa vraie et suprême justice". (Epid.60 ; cf.Epid.44).

la vision d'Elie (1°Rois, 19/11-12), Irénée énonce l'ordre de succession des dernières phases de l'histoire du monde. Elles commenceront par l'embrasement de cette terre et de ses amants, pour se terminer dans la paix du royaume de Dieu :

> " *Car, après le vent qui fracasse les montagnes, après le tremblement de terre, après le feu, viendront les temps calmes et pacifiques de son royaume en lesquels, en toute tranquillité, l'Esprit de Dieu ranimera et fera croître l'homme".* *(IV,20/10).*

Au chapitre suivant, en expliquant le symbolisme des différents éléments de la vision apocalyptique de Jean (Apoc.1/12-16), il précise que c'est de cette terre embrasée que les élus sortiront, pour aller au devant du Royaume du Père :

> " *Un autre élément symbolique encore signifie l'imminence de la fin, à savoir l'airain embrasé dans la fournaise, qui est la fermeté de la foi et la persévérance de la prière, à cause de l' EMBRASEMENT QUI DOIT ARRIVER A LA FIN" (IV,20/11 ; cf. aussi V,29/1cit.p.777-778)*

Le mot "embrasement" signifie certainement ici en premier lieu la persécution finale. Mais cette persécution ne doit être que le début du dernier combat de tous les éléments contre les justes," où les vainqueurs seront couronnés d'incorruptibilité" (V,29/1).

Enfin, à titre de rappel et en terminant, comment ne pas retranscrire ces affirmations qui, le style biblique une fois compris, ne laissent aucun doute sur leur signification profonde (cf.p.759-761):

> " *Et la deuxième venue /du Christ/, lors de laquelle Il viendra sur les nuées, amenant le Jour qui est brûlant comme une fournaise, frappant la terre de la Parole de sa bouche et du souffle de ses lèvres"* *(IV,33/1).*
>
> " *Et Il frappera la terre d'une parole de sa bouche" (Epid.59 et 60).*
>
> " *La sentence, dis-je, qui, par le feu, doit être l'EXTERMINATION DES INCREDULES, A LA FIN DE CE MONDE-CI"* *(Epid.69)*

Ces affirmations sont bien l'écho de celle reproduite en IV,4/3 (p.821)

> " *Car le Jour du Seigneur sera brûlant, comme une fournaise ; tous les pécheurs et les artisans d'iniquité seront du chaume, et le Jour qui vient les embrasera".* *(Mal.4/1).*

Telle est la position d'Irénée. A l'opposé de ce que le judaïsant s'efforce de lui faire dire, elle prouve, au contraire, que l'évêque a toujours enseigné que la terre, comme telle, disparaîtra dans un embrasement final. La fin des temps, "l'eschatochronia", selon la belle formule retrouvée par A.Rousseau (note de IV,10/1), correspondra à la fin de cette terre.

Or, non seulement le défenseur du "Dépôt" l'a dit et répété, mais il lui était impossible d'avoir une autre position,sans se contredire, compte tenu du contexte de sa pensée, telle qu'il l'a mainte et mainte fois développée.

En étudiant le rôle que la terre tient par rapport à l'homme, il insiste toujours sur la même idée : si l'homme n'a été créé que pour Dieu (secundum imaginem et similitudinem Dei), la terre, quant à elle, n'a été créée que pour l'homme (secundum nos) (cf.Chap.IV, p.384 - 396). Les êtres ne sont pas ce que l'imagination humaine voudrait qu'ils soient. Ils sont et ne sont que ce que Dieu a voulu :

> *" Ils persévèreront dans la mesure où Dieu aura voulu et qu'ils existent et qu'ils durent" (perseverant autem quoadusque ea Deus et esse et perseverare voluerit).* *(II,34/3).*

Dès lors, seule la Révélation divine est capable de nous renseigner exactement à ce sujet. Tel était le principe de base de l'évêque des Gaules. Or, en ce qui concerne la création matérielle, la Révélation, dit-il, nous a toujours déclaré que la terre "faite pour l'homme " (non enim homo propter illam, sed conditio facta est propter hominem,V,29/1), n'est que temporelle : *" car tout ce qui commence dans le temps, finit nécessairement dans le temps" (IV,4/1).* Il est toujours dit que, son rôle une fois rempli, elle doit disparaître totalement. Si Dieu avait prévu de la conserver éternellement ou de la ressusciter, Il en aurait fait la promesse dans l'Ecriture. Comme l'homme, elle aurait dû avoir été créée selon l'image et la ressemblance de Dieu, en vue de participer finalement à l'Esprit Saint, le seul qui soit capable d'assurer une durée sans fin.

Les auteurs modernes,il est vrai, parlent de "transfiguration" de la terre, comme le judaïsant déjà avait parlé de "rénovation". Irénée, à la suite de Paul, a effectivement recours à ce mot. Toutefois, il ne l'emploie que pour la "transfiguration" du corps de l'homme (cf.V,13/3 cité p.739).Il parle aussi du salut des hommes qui "sont dans la création", mais il ne mentionne pas le "salut de cette création" :

" La règle de vérité, c'est-à-dire : un seul Dieu (...) qui, par son Verbe, a fait tous les êtres, les visibles et les invisibles. Il a voulu aussi marquer que, dans ce même Verbe, par qui Dieu a accompli la création, Dieu accorde aussi le salut AUX HOMMES QUI SONT DANS CETTE CREATION" *(III,11/1)*

(cf.aussi V,20/2 et Epid.99 cités p.605).

C'est pourquoi, en conclusion de l'analyse du chap.IV,13/3 nous avions énoncé : la TERRE SAINTE, la TERRE PROMISE, et maintenant nous pouvons ajouter la TERRE NOUVELLE annoncée par les prophètes et le Nouveau Testament, sera effectivement notre terre transfigurée sous l'action du Seigneur et que seuls les élus possèderont, en retrouvant leur corps à la résurrection. Les damnés en seront exclus puisqu'ils ne jouiront pas d'un corps incorruptible.

Irénée n'a donc jamais fait allusion à une rénovation de la terre comme telle dans l'autre monde. Il a toujours, au contraire, affirmé sa disparition.

Voyons maintenant ce qu'il dit du "VIN NOUVEAU" que le Christ doit boire, avec ses disciples, dans le royaume du "PERE".

En réalité Mathieu parle de vin "NOUVEAU" bu dans le royaume du "PERE". Ces deux mots "nouveau et Père" ont leur importance. Le Christ a bien précisé : Je ne boirai plus avec vous du vin de cette terre, car le prochain sera "nouveau" et il sera pris dans le royaume du "PERE" et non plus en ce monde.

Effectivement, Irénée fait plusieurs fois allusion au "vin nouveau". Chaque fois, il lui donne un sens identique.

Au chap.III,11/5, il fait le commentaire du miracle de Cana. Il rappelle que cette terre a été créée par Dieu, pour être le milieu nourricier de l'homme, au début de sa promotion. Puis il conclut à propos du miracle lui-même :

" Ce même Dieu, en ces derniers temps, donne à la race humaine la Bénédiction de la Nourriture et la GRACE DU BREUVAGE EN SON FILS" *(III,11/5).*

Or, le contexte est clair : la Nourriture et le Breuvage dont il est question, ne sont pas une nourriture ni un breuvage de cette terre, mais bien "le Dieu incompréhensible, le Dieu invisible /qui s'est

donné en nourriture et en breuvage aux hommes/ par son Fils /qui s'est rendu/ visible et compréhensible". Le vin nouveau signifie donc ici directement le Christ eucharistique.

Au chap.III,16/7, il présente le vin de Cana comme le "merveilleux SIGNE DU VIN CONTENU DANS LA COUPE DE L'ABREGE". Là encore, le vocabulaire employé est celui de la Récapitulation. L' "ABREGE" désigne effectivement le Christ. Le vin est le symbole de la Vie contenue dans le corps du Christ (l'Abrégé). Ce qui est dit explicitement en IV,33/14 :
" La nouvelle alliance de la liberté et le vin nouveau que l'on met dans les nouvelles outres, c'est-à-dire la foi au Christ". (IV,33/14).

Au chapitre V,1/3, cité chap.V p.468-469, l'auteur oppose l'eau terrestre (aquam saecularem) au Vin céleste (VINUM CAELESTEM). Là aussi, le contexte nous signale que ce vin céleste n'est autre que l'Esprit Saint, l'Esprit du Christ. Le même symbole est réaffirmé dans l'Epideixis :

> *" C'est son sang qui est dit "sang de la grappe" (...) sa corporéité et son sang (...) c'est Dieu qui les a faits (...) /l'Emmanuel/ (...) qui précisément rend joyeux ceux qui le boivent, c'est-à-dire ceux qui RECOIVENT SON ESPRIT, joie éternelle". (Epid.57).*

Voilà les trois passages où Irénée parle du vin nouveau. On a pu le constater, chaque fois il est question non pas d'un vin terrestre issu de la vigne, comme le soutient le judaïsant, mais bien de la vie même du Christ, l'Esprit Saint, source de joie.

2° DIVERGENCES SUR LE PROBLEME DES DEUX RESURRECTIONS.

1/ LA POSITION JUDAISANTE : l'auteur du traité donne du déroulement des dernières phases de l'humanité le schéma suivant : mille ans avant "la résurrection générale et le jugement universel" le Christ descendra sur cette terre rénovée par Lui , les élus morts ressusciteront alors et vivront avec Lui ainsi que les justes encore vivants sur cette terre, afin de se préparer tous à l'incorruptibilité finale.

> *" C'est de cette Jérusalem-là, qui sera l'image de la Jérusalem de la première terre, où les justes s'exerceront à l'incorruptibilité et se prépareront au salut". (V,35/2).*

Au cours de leur première résurrection, en effet, les élus ne seraient pas dotés de l'incorruptibilité. Ils auraient encore besoin de nourriture et, à s'en tenir aux prophéties, dont l'auteur répète qu'elles sont à prendre à la lettre, ils continueraient même à procréer (multiplicabuntur in terra, 34/2 et 35/1). Enfin, après mille ans (36/3), interviendrait le jugement final :

" Ainsi est-il nécessaire de déclarer, à ce sujet, que les justes doivent d'abord, dans ce monde rénové, après être ressuscités à la suite de l'apparition du Seigneur, recevoir l'héritage promis par Dieu aux pères et y régner ; ensuite seulement aura lieu le jugement de tous les hommes". (post deinde fieri judicium). (V,32/1). (1)

2/ LA POSITION D'IRENEE. A croire l'auteur judaïsant, il y aurait en fait trois parousies du Christ :

-- La première, dans l'humiliation, celle du "Serviteur souffrant".

-- La deuxième, pour le millénarium.

-- La troisième, pour le jugement final.

Contrairement à cette position et comme Justin, Irénée rappelle qu'il n'y aura que deux parousies du Seigneur :

" Les juifs n'ont pas compris volontairement que les prophètes annoncèrent deux venues du Christ" (IV,33/1 cité p.704 ; pour Justin, cf. p. 879- 885).

Au cours de sa première parousie qui doit s'étendre jusqu'à la fin de ce monde, le Seigneur,venu dans l'humiliation, continuera d'être effectivement présent sur terre, pour y rassembler tous les enfants dispersés. Il est aussi présent dans le lieu d'attente où déjà Il est joie pour les âmes des élus (cf p.702 à 721).

Car les élus doivent demeurer dans ce lieu d'attente jusqu'à la résurrection générale. Sur ce point Irénée est formel :

" Puisque le Seigneur s'en est allé au milieu de l'ombre de la mort (ps.22/4), là où étaient les âmes des morts, qu'Il est ensuite ressus-

---

1. Irénée déclare explicitement qu'après la résurrection, les hommes n'engendreront plus :

" L'un et l'autre groupe (les réprouvés comme les élus) cesseront d'en-
" gendrer et d'être engendrés, de prendre femme et d'être mariés".
(II,33/5)

cité corporellement et qu'après sa résurrection seulement, Il a été enlevé au ciel, il est clair qu'il en ira également de même pour ses disciples, puisque c'est pour eux que le Seigneur a fait tout cela : leurs âmes iront donc au lieu invisible qui leur est assigné par Dieu et ELLES Y SEJOURNERONT JUSQU'A LA RESURRECTION, dans l'attente de cette résurrection (qui sera glorieuse dans l'incorruptibilité, comme le prouve la suite du texte)" (V,31/2 cité p.695)

Or la condition de ces élus ne correspond pas à celle décrite dans le millénarium, où il est question de ressuscités qui ont repris une vie terrestre véritable. Dans l'excursus B, p.893 - 896, nous nous demandons toutefois si les partisans du millénarium n'ont pas transposé la condition des élus dans ce lieu d'attente pour illustrer leur théorie.

Lors de sa seconde parousie, le Christ apparaîtra sur les nuées (IV,33/1) : *" C'est dans la gloire du Père que du haut du ciel viendra le Seigneur" (Mt.16/27 ; Mc.13/26 cité V,30/4 et I,10/1). Le Christ,* en effet, "fut soustrait aux yeux des Apôtres par une nuée" (A.A.1/9). C'est donc accompagné d'une "nuée" qu'Il doit apparaître dans la gloire puisque les anges avaient déclaré : *" Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous ainsi à regarder le ciel ? Celui qui vous a été enlevé, ce même Jésus viendra comme cela, de la même manière que vous l'avez vu partir vers le ciel "(A.A.9/11).* Conformément à l'enseignement des Apôtres, ce n'est donc pas sur cette terre que le Christ apparaîtra lors de sa seconde Parousie, mais dans la gloire du ciel : *" Le Seigneur pour qui les portes du ciel se sont ouvertes, à cause de son ascension dans la chair et qui, de plus, dans cette même chair en laquelle Il a souffert, viendra /un Jour/ nous révélant la gloire du Père" (III,16/8).* La seconde parousie sera Théophanie. C'est la gloire même du Père qui alors irradiera le Seigneur et, par Lui, en veloppera les élus de sa lumière, pour leur communiquer l'incorruptibilité, selon le texte magnifique IV,20/2 cité p.807.

a) *PREMIERE PHASE DE LA RESURRECTION GENERALE : LA RESURRECTION DES ELUS.*

La résurrection glorieuse des élus sera concommitante à la venue du Seigneur dans la gloire. Dans le chap.V,31/2 cité p.695, il est bien dit qu'ils ne ressusciteront que dans l'incorruptibilité, puisqu'ils doivent ressusciter "de la même manière que le Seigneur". Ce que l'évêque a toujours déclaré :

" Car Dieu ressuscitera nos corps mortels qui auront pratiqué la justice, pour les rendre incorruptibles et immortels". (II, 29/2).

" Lors de l'Avénement du Seigneur (...) tous les trois éléments (corps âme, esprit) doivent être restaurés et réunis"
(V,6/1 ; cf. aussi II,33/5).
" De surcroît, à la résurrection et à leur sortie des sépulcres et des tombeaux, Dieu leur accordera l'incorruptibilité" (et resurrectionem eis repromittente et de sepulcris et monumentis suscitationem et incorruptelam donante). (V,15/1).

Et ce qui sera vrai pour les morts ressuscités et enlevés au ciel, le sera aussi pour les vivants qui auront combattu, jusqu'au bout, le bon combat :

" C'est pourquoi, à la fin, lorsque l'Eglise sera enlevée d'un seul coup d'ici-bas, il y aura, est-il dit, une tribulation telle qu'il n'y en aura pas eu depuis le commencement et qu'il n'y en aura plus. (Mt.24/21). Car ce sera le dernier combat des justes, où les vainqueurs seront couronnés d'incorruptibilité". (V,29/1).

D'après ces textes, la fin du monde sera précédée d'une persécution d'une violence inouïe qui se terminera par la victoire et par la résurrection des morts, suivie de la transformation, ou mieux de la transfiguration des vivants (V,29/1). Cette résurrection des justes est toujours présentée comme devant être une résurrection glorieuse dans l'incorruptibilité (cf. les 4 témoignages qui viennent d'être cités). Les élus seront alors immédiatement enlevés de cette terre, pour être "transférés" vers le Seigneur. Il n'est jamais question, pour eux, de ressusciter d'abord, de rester ensuite sur cette terre, pour ne recevoir l'incorruptibilité qu'au bout de mille ans. C'est immédiatement (repente = d'un seul coup) qu'ils quitteront cette terre (in fine, repente, hinc Ecclesia assumetur,V,29/1).

Après sa résurrection, en effet, le Christ a quitté cette terre, pour monter vers le Père. C'est le dogme de l'ascension qui reste la révélation essentielle couronnant la "Regula veritatis" (III,12/1 - 12/5 - 16/8). L'Ascension est toujours unie à la résurrection à laquelle elle donne toute sa signification (III,16/9 - 19/3 ; IV,33/13 - 34/3 ; Epid.38 ; 41 ; 45 ; 83 ; 85). C'était donc une vérité de foi que les élus ressusciteront, non pas pour rester sur cette terre rénovée ou non, mais pour la quitter et monter vers le Père.

Concernant les morts, en effet, il y a un principe (lex mortuorum) qui est fondamental : le Christ, premier-né d'entre les morts, a ouvert la voie. C'est cette voie qu'après Lui et comme Lui, ses disciples suivront. C'est pourquoi ils ne ressusciteront que pour quitter cette terre et monter vers le Père :

" Si donc le Seigneur Lui-même a observé la LOI DES MORTS, pour devenir le "premier-né d'entre les morts" (...) AINSI NOUS-MEMES (...) une fois ressuscités, NOUS SERONS ENLEVES AU CIEL".(V,31/2, p.695).

" Les membres de l'homme qui se dissolvent dans la terre, ce sont eux qui sont reçus en héritage par l'Esprit, EN ETANT TRANSFERES PAR LUI DANS LE ROYAUME DES CIEUX" (haec possidentur a Spiritu, translata in regnum coelorum). (V,9/4).

Ils y seront enlevés pour voir, face à face, la gloire du Père, rayonnante dans le Fils, et participer à la vie incorruptible et à la joie de l'Esprit Saint :

" Que sera-ce lorsque, ressuscités, nous le verrons face à face ? Lorsque tous les membres, à flots débordants, feront jaillir un hymne d'exultation, glorifiant Celui qui les aura ressuscités d'entre les morts et gratifiés de l'éternelle vie ? (et non pas d'une vie corruptible provisoire). (V,8/1).

Tel est l'enseignement d'Irénée. Il repousse toute idée d'une résurrection où les élus, non encore incorruptibles, seraient, pour un temps, liés aux nécessités terrestres et devraient passer mille ans, pour s'en soustraire, avant de connaître le face à face avec Dieu.

Le judaïsant parle, il est vrai, d'une première résurrection réservée aux seuls élus

" Ainsi donc, Jean, de façon précise, a vu la première résurrection qui est celle des justes, et l'héritage de la terre qui doit se réaliser dans le royaume (...) Ceux qui auront fait le bien ressusciteront les premiers pour aller vers le repos et, ensuite, ressusciteront ceux qui doivent être jugés". (V,36/3).

A la vérité, Irénée a toujours enseigné aussi cette façon de voir de Jean. Il a effectivement précisé que la résurrection des élus précédera celle des damnés, qu'elle serait première par rapport à la leur, et qu'aussitôt ressuscités les élus, quittant cette terre, seraient transportés (ascension) dans le royaume du Père :

" Tous ces hommes-là, lors de sa seconde Venue, Il les réveillera et les mettra debout, AVANT LES AUTRES, c'est-à-dire AVANT CEUX QUI SERONT JUGES, et Il les établira dans son royaume". (IV,22/2).

Mais la différence est grande entre la conception du judaïsant et la sienne. Pour lui, loin de ressusciter corruptibles et de demeurer encore mille ans sur cette terre avec le Christ, les élus ne ressusciteront que dotés de l'incorruptibilité, pour être aussitôt transférés vers le Christ glorieux qui viendra vers eux, sur les nuées, c'est-à-dire dans la gloire de la Jérusalem céleste. Après cette résurrection des élus, les damnés ressusciteront aussi, mais "chair et sang" et subiront leur châtiment irréversible dans l'embrasement général.

b) *DEUXIEME PHASE : LA RESURRECTION DES REPROUVES EN VUE DU JUGEMENT.*

La seconde venue du Seigneur, en effet, est toujours présentée comme une venue dans la justice, où la résurrection des élus pour la vie, sera suivie de la séparation des damnés, ressuscités propter judicium :

" La Venue du Fils de Dieu, tout en atteignant pareillement tous les hommes, est cependant propre à opérer un jugement et à séparer les croyants des incrédules". (V,27/1).

La seconde parousie du Christ-Juge sera d'un côté résurrection glorieuse pour les élus et, de l'autre, jugement-condamnation pour les coupables :

" L'Eglise répandue dans l'univers entier, jusqu'aux extémités de la terre, a reçu des Apôtres et de leurs disciples cette FOI (...)

(...) En la Venue /du Christ/ du haut des cieux, dans la gloire du Père pour tout récapituler
pour ressusciter toute chair du genre humain,
et opérer un juste jugement pour tous ;
mettre les impies (...) les esprits du mal (...) dans le feu éternel quant aux justes, leur donner la vie, en leur conférant, à titre de récompense, l'incorruptibilité et en les entourant de la lumière éternelle". (I,10/1).

Les réprouvés ne ressusciteront que pour les nécessités de la justice (propter judicium). Ressuscités "terrestres" (1°Cor.15/48 cité V,9/3), "chair et sang" (1°Cor.15/50 cité en V,9/1), ils ne jouiront pas de l'incorruptibilité divine (cf. p.727-731) Ils resteront sujets à la souf-

et à la mort, soumis *"à la sentence qui, par le feu, doit être l'extermination des incrédules, à la fin de ce monde-ci". (Epid.69).*

> *" L'heure vient où tous les morts qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de l'homme, et ils en sortiront, ceux qui auront fait le bien, pour une résurrection de vie, et ceux qui auront fait le mal, pour une résurrection de jugement". (Jn.5/25-29,V,13/1).*

c) *LE DEROULEMENT DES DERNIERES PHASES DE L'HISTOIRE DE L'HUMANITE.*

Voici, en résumé, le déroulement des phases ultimes de l'histoire de l'Humanité telles que les présentait l'évêque de Lyon :

Jusqu'à la fin des temps, les défunts, les élus comme les damnés, demeureront dans le royaume de l'attente (cf. chap.V,31). A la fin des temps (V,29/1 ; V,13/1), pour les vivants, surgira une persécution d'une violence inouïe (IV;20/11 ; V,29/1). Comme le jour du déluge et celui de Sodome, brusquement (IV,36/4 ; V,29/1) viendra le Jour de la seconde Parousie du Seigneur (IV,22/2 ; IV,33/1 - 33/11), qui paraîtra irradiant la gloire du Père (I,10/1 ; III,16/8 ; IV,20/2 - 33/11). Ce "JOUR" sera jugement. Il commencera par une première résurrection, celle des justes (IV,22/2) A eux se joindront les justes vivants. Tous seront transformés, transfigurés (V,13/3) et dotés de l'incorruptibilité (II,29/2 ; II,33/5 ; V,6/1 - 13/1 - 15/1 - 29/1). Ils quitteront cette terre (hinc assumetur, V,29/1), pour aller rejoindre le Christ triomphant, la Jérusalem céleste, qui descendra à leur rencontre et les emmènera dans le royaume du Père (IV,22/2 - 33/1 - 33/11 ; V,27/2).

Ensuite aura lieu la résurrection des damnés (IV,22/2). La Terre sera frappée et embrasée (IV,33/1 - 33/11 - 36/4 ; V,27/2 - 29/1 ; Epid.59 ; 60). C'est dans cet embrasement final et dans des souffrances proportionnelles au mal commis que périront et disparaîtront les damnés.

C) LA MENTALITE RELIGIEUSE DU MILLENARIUM TRAHIT LA SPIRITUALITE D'IRENEE.

Non seulement le millénarium propose, sur les phases eschatologiques une conception contraire à celle exposée partout ailleurs par Irénée, mais il se fait l'écho d'une mentalité religieuse, qui avait été celle des pharisiens déicides, celle des judaïsants ennemis acharnés de Paul et celle contre laquelle l'évêque des Gaules, gardien du "Dépôt", s'est toujours élevé.

1° DIVERGENCES SUR L'OBJET DE LA FOI ET DE L'HERITAGE PROMIS A ABRAHAM : SERA-T-IL CETTE TERRE RENOVEE OU L'INCORRUPTIBILITE DE L'ESPRIT SAINT ?

1/ LA POSITION JUDAISANTE. Pour prouver que "les justes doivent avoir l'héritage promis par Dieu à nos pères et y régner" (32/1), l'auteur rappelle le texte fondamental de la promesse divine : *" Lève les yeux et, du lieu où tu es, regarde vers le nord et le midi, vers l'orient et vers la mer : toute la terre que tu vois, je te la donnerai à toi et à ta postérité" (Gen.13/14-15 cité 32/2).*

Très habilement, avec l'appui d'affirmations pauliniennes extrapolées, l'auteur démontre que ni Abraham, ni ses descendants par la chair, ni ses descendants actuels par la foi, n'ont pas en fait bénéficié de cette promesse. Puisque Dieu est fidèle, Il tiendra parole et accordera aux justes, avant le ciel, cette terre qu'Il leur avait promise.

Dans cette terre renouvelée, ils retrouveront la vie (in ipsa terra vivificari, 32/1), parce qu'elle sera rénovée ; plantes et animaux, selon les prophéties, y rivaliseront de zèle et de prodiges par une fécondation idyllique, pour être entièrement au service de l'homme (33/3-4). Le Christ Lui-même, selon Lc.12/37-38, sera présent au milieu de ses disciples, pour les servir à cette table de la création (34/2) et leur permettre ainsi d'en profiter au maximum.

D'ailleurs, au centre de cette terre, seront reconstruits magnifiquement la néo-Jérusalem ainsi que son temple. Pour le prouver, l'auteur commente surtout les deux derniers chap. de l'Apocalypse (21 & 22) (cf. chap.34/4 et 35). Il conclut :

> *" Telle est cette Jérusalem qui sera l'image de la Jérusalem de la première terre, où les justes s'exerceront à l'incorruptibilité et se*

prépareront au salut (...) Et rien de tout cela ne peut s'entendre allégoriquement, mais au contraire, tout est ferme, vrai, possédant une existence authentique, réalisé par Dieu pour les hommes justes et leur jouissance". (35/2).

2/ LA POSITION D'IRENEE. A lire Irénée, la tradition ecclésiale avait interprété la foi d'Abraham et la promesse d'héritage que Dieu lui avait faite, dans un sens plus objectif et surtout plus noble. Elle distinguait deux phases dans la réalisation de cette promesse. Abraham savait déjà qu'il aurait une descendance nombreuse comme les grains de sable du littoral de la mer, et que Dieu, pour assurer à celle-ci le pain quotidien, lui accorderait la terre correspondante. C'était la première phase. Il avait surtout compris, deuxième phase, que cette descendance serait glorieuse et immortelle, comme les étoiles du ciel, autrement dit, d'après les idées assyriennes qui étaient siennes alors, qu'elle participerait à la gloire divine, parce que sa terre future ne sera plus notre terre, mais Dieu lui-même (cf.IV,7/1 - 7/2 et Epid.35).

" Dieu eut pitié de celui qui, seul, le cherchait en silence ; Il se manifesta à Abraham, en se faisant connaître par le moyen du Verbe, comme par un rayon (...).

(1ère phase) *" Et, quand il arriva sur la terre qui est appelée aujourd'hui Judée (...) Dieu lui apparut, en vision, et lui dit : " cette terre-ci, je te la donnerai à toi et, après toi, à ta postérité, en possession éternelle" (...).*

(2ème phase) *" Et afin qu'Abraham connût aussi la gloire (= vie glorieuse) de sa postérité, en plus de sa multitude, Dieu le fit sortir dehors, la nuit, et lui dit : "regarde en haut vers le ciel et vois les étoiles dans le ciel, si tu peux les compter : ainsi sera ta postérité". (Epid.24).*

Car "la bonne nouvelle de l'héritage de la sainte Jérusalem" (IV,26/1), objet final de la foi d'Abraham, est la nouvelle de l'incorruptibilité de l'homme dans l'intimité divine :

" Elle prédit que l'homme qui aime Dieu, progressera jusqu'à voir Dieu et entendre sa Parole et qu'il sera glorifié par l'audition de cette Parole au point que les autres hommes ne pourront fixer leurs yeux sur son visage glorieux, selon qu'il fut dit à Daniel : "les sages brilleront comme la splendeur du firmament et, parmi la multitude des justes, comme les étoiles, éternellement". (IV,26/1).

Irénée nous livre sa pensée au chap.IV,5/3, en faisant le commentaire de Jn.8/56 où Jésus dit aux pharisiens : *"Abraham, votre père, exsulta à la pensée de voir mon jour. Il l'a vu et il s'est réjoui"*. Abraham, nous dit l'évêque de Lyon, a cru en Dieu "créateur du ciel et de la terre". C'était la base de sa foi. Toutefois pour lui, Dieu n'était pas le dieu-terre ou l'idole d'or faite de mains d'hommes. Il était le Dieu vivant, c'est-à-dire le "Dieu-qui-donne-vie", celui qui rendrait sa postérité pareille aux étoiles, c'est-à-dire l'immortaliserait. C'est pourquoi, loin de croire que la promesse divine était limitée à cette terre, résolument il se fit "ETRANGER A CETTE TERRE" et voulut devenir "CONCITOYEN DU VERBE", autrement dit "CITOYEN DU CIEL". A sa suite, les descendants de la vraie foi d'Abraham, au lieu de rechercher la possession de la terre, ne l'utilisent, au contraire, qu'au minimum :

> *" C'est à juste titre que les Apôtres, disciples descendants d'Abraham, laissant leur barque et leur père, suivaient le Verbe. Et c'est à juste titre, enfin, que nous, qui avons la même foi qu'Abraham, prenant notre croix, comme Isaac le bois, nous suivons ce même Verbe"* (IV,5/3-4).
>
> *" Il est donc clair que ceux qui contestent le salut d'Abraham et imaginent un autre dieu que Celui qui lui fit la promesse, sont en dehors du royaume de Dieu et PRIVES DE L'HERITAGE DE L'INCORRUPTIBILITE : car ils méprisent et blasphèment le Dieu qui introduit dans le royaume des cieux Abraham et sa postérité, c'est-à-dire l'Eglise, qui, par Jésus-Christ, reçoit l'adoption et l'héritage promis à Abraham".* (IV,8/1).

On le voit, l'héritage final, objet des promesses faites à Abraham, n'était pas du tout compris par la tradition romaine, comme étant cette terre, mais bien comme étant le Verbe et son royaume des "CIEUX", parce que le Verbe, dans l'Esprit, est source de vie et d'Incorruptibilité. (cf. aussi IV,21/1 à 3 et les textes p.806 à 808).

Effectivement, l'auteur judaïsant avait relevé qu'Abraham, après la promesse, n'avait été qu'un perpétuel pélerin (semper peregrinus et advena in ea /terra/) et que, même pour la sépulture de sa femme, il avait refusé le don qu'on lui faisait d'un champ, pour n'accepter qu'une grotte, et encore après l'avoir payée (32/2). Ce que le judaïsant n'avait pas compris, c'est que cette attitude du père des croyants était, en réalité, la conséquence de sa foi en la promesse divine. Dans le grand pélerinage qu'il avait entrepris, cette terre avait si peu d'importance à ses yeux

qu'elle avait juste la valeur d'une "concession mortuaire" (Gen.23).

C'est ainsi que Paul, après sa conversion, avait lui aussi compris la foi d'Abraham. Irénée le rappelle souvent (IV,7/2-3 - 8/1). Nous ne pouvons ici suivre toute l'argumentation paulinienne à laquelle se reporte Irénée. Qu'il nous suffise de consulter l'épitre aux Hébreux, reflet de sa pensée. Si l'on regarde de près les affirmations relatives à Abraham (11/8-17), on constate que la foi du Patriarche n'a jamais eu pour objet la possession de cette terre. A l'appel de Dieu, au contraire, il a quitté la terre qu'il possédait déjà (11/8) et dans laquelle il aurait pu toujours retourner (11/14). Même la terre où sa recherche de Dieu l'avait conduit, il l'a considérée "comme un pays étranger, y vivant sous des tentes, ainsi qu'Isaac et Jacob" (11/9). Sa foi avait deux buts. Le premier, donner à sa vie un sens humain, en ayant une postérité. Ce premier objectif fut exaucé au-delà de toute espérance (11/11-12). Le second était d'atteindre "la ville pourvue de fondations dont Dieu est l'architecte et le constructeur" (11/10). En réalité, lui-même et les premiers patriarches "aspiraient à une patrie meilleure, c'est-à-dire céleste" (et non terrestre) (11/16) : *" c'est dans cette foi qu'ils moururent, sans avoir reçu l'objet des promesses, mais ils l'ont vu et salué de loin et ils ont confessé qu'ils étaient ETRANGERS ET VOYAGEURS SUR LA TERRE" (11/13).* (1)

Telle était aussi l'interprétation de la jeune Eglise :

> *" Abraham était le père de tous ceux qui suivraient le Verbe et supporteraient de vivre en ETRANGERS EN CE MONDE, c'est-à-dire de tous les croyants". (IV,25/1).*
>
> *" Car autrefois, c'est par ses patriarches et ses prophètes que le Verbe préfigurait et prédisait les réalités à venir, exerçant ainsi*

---

1. Le discours d'Etienne (A.A.chap.7), premier martyr de l'Eglise, dont Irénée nous rapporte le début (III,12/10), nous révèle les sentiments que partageaient alors les communautés chrétiennes. Etienne y expose comment Abraham, en quête de Dieu, avait toujours considéré cette terre comme "étrangère". Il précise même que ses habitants, par la suite, précisément pour pouvoir "posséder" cette terre, étaient devenus les persécuteurs des vrais pélerins de Dieu (cf. la parabole des vignerons homicides). En persécutant le Christ et ses disciples, les juifs ses contemporains ne faisaient ainsi que continuer les habitudes de leurs prédécesseurs. Pour les garder dans la Grande Foi d'Abraham, leur père, Dieu leur avait aussi envoyé des guides, et finalement son propre Fils. Au lieu de les écouter et de considérer Dieu comme leur "héritage", ils les avaient tués. C'est la preuve qu'ils n'étaient plus en quête de Dieu, mais uniquement avides de posséder cette terre qu'ils pensaient induement leur avoir été promise comme unique héritage.

à l'avance son "LOT", par les économies de Dieu, et accoutumant son "HERITAGE" à obéir à Dieu et à vivre "EN ETRANGER DANS LE MONDE", pour suivre son Verbe". *(IV,21/3 ; cf.Epid.96).*

" Le Verbe qui présenterait des fils à Dieu, en accordant pareillement à tous, le don de l'Esprit qui nous vivifie", est-il dit deux phrases plus haut (IV,21/3) :

" Car tout l'Exode du peuple hors de l'Egypte, sous l'action de Dieu, fut une figure et une image (typus et imago) de l'exode de l'Eglise hors de la gentilité - de cette Eglise qui, pour ce motif, doit aussi à la fin (IN FINE) sortir d'ici pour entrer DANS SON PROPRE HERITAGE que lui donna, non pas Moïse, serviteur de Dieu, mais Jésus le Fils de Dieu". *(IV,30/4)*

Tout ceci nous prépare à comprendre la notion que la Tradition avait de l'héritage promis à Abraham. L'héritage n'était pas la possession de cette terre, même rénovée, il était l'héritage issu du Père, le Fils dont la vie est Esprit et incorruptibilité. Il est "DIEU EN HERITAGE" (IV,22/1) ou l' "HERITAGE DE L'INCORRUPTIBILITE" (III,5/3). A dire vrai, précise même Irénée, dans le texte V,9/4 que nous analysons à la page suivante, l'objet de l' "héritage" promis, loin d'être une terre matérielle, sera le peuple de Dieu devenu le "LOT" et l' "HERITAGE" de l'Esprit Saint, source d'incorruptibilité. (cf.V,8/1).

Jamais Irénée n'aurait prononcé cette phrase : "in ipsa terra vivificari" (32/1). Pour lui, la chose était évidente ; ressuscité, l'élu ne participe plus et n'a plus à participer à la vie terrestre, car la vie de l'Esprit Saint lui suffit, puisqu'elle le rend incorruptible. Animé directement par la vie même de Dieu, c'est presqu'un blasphème de penser que celle-ci serait défaillante au point que l'élu aurait encore besoin d'être soutenu et sustenté par cette terre qui ne peut entretenir, en lui, que la corruptibilité. Un point est certain ; le Christ depuis sa résurrection, vit-il sur une terre ? Est-il soutenu ou nourri par une terre ? Or, nous rappelle la Tradition, Il est le "premier-né d'entre les morts" (IV,14/1) et le "guide ou l'initiateur de la vie en Dieu" (IV,24/1). Comment les élus ressuscités pourraient-ils suivre une autre "voie" que celle suivie par la "TETE" dont ils sont le corps.?

Contrairement à ce que veut lui faire dire le judaïsant et à ce que pensaient les juifs du temps du Christ; (cf. chap. 6 de Jean), pour Irénée, le Christ n'est pas venu, lors de sa première parousie, pour aider les descendants d'Abraham à conquérir et à dominer la terre (présente

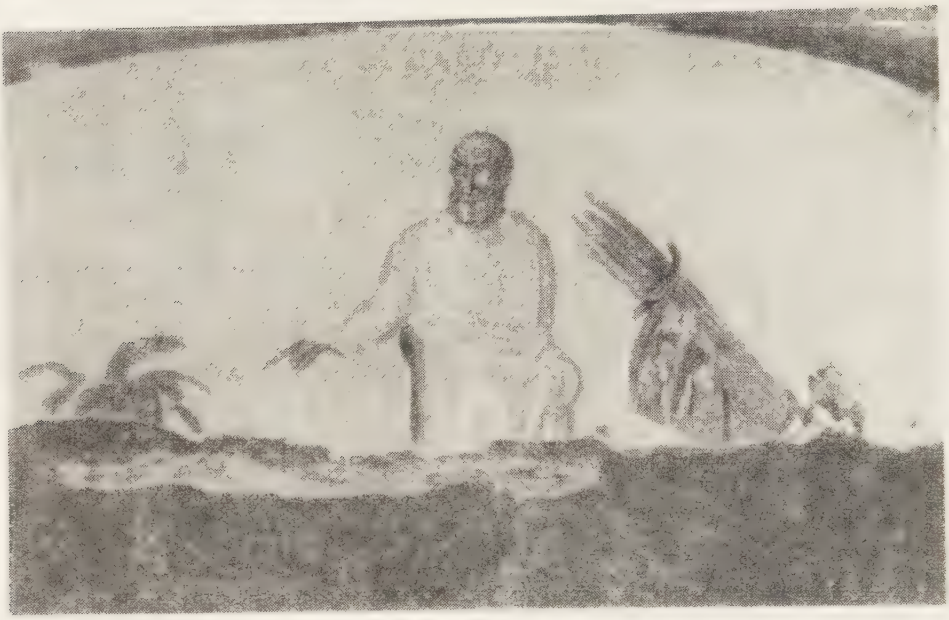

Le sacrifice d'Abraham — Cimetière de Priscille

La sacrifice d'Abraham

Le Sacerdoce Royal

2ème moitié du 3ème siècle

Explication p.979

ou future).Lors de sa seconde Parousie, Il ne reviendra que pour leur donner sa vie, qui est Esprit Saint. "Les "biens" qu'Il a promis, sont ceux qui "viennent de Dieu" (V,27/2) et non pas ceux qui viennent de la terre. Ils sont *"ce que l'oeil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté au coeur de l'homme, tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment" (Is.64/3 repris 1°Cor.2/9)* Ce verset se trouve cité dans le dernier paragraphe de V,36/3 dont la facture est typiquement irénéenne. (cf. explication p. 893 - 896).

Certes, comme le dit Lc.12/38, le Maître servira les élus. Son festin, toutefois, sera celui de l'incorruptibilité, parce qu'il nous fera communier à l'Esprit Saint :

> *" Ceux qui, invités au repas de Dieu, n'ont point eu part à l'Esprit Saint, à cause de leur conduite mauvaise, seront jetés, dit-Il, dans les ténèbres extérieures (Mt.22/13). Il montre clairement par là que le même roi qui a invité les hommes de partout aux noces de son Fils et donne LE FESTIN DE L'INCORRUPTIBILITE, fait aussi jeter dans les ténèbres extérieures celui qui n'a pas l'habit de noces".(IV,36/6).*

Un texte enfin nous révèle explicitement la pensée profonde d'Irénée. Nous l'avons déjà pressentie dans le passage IV,21/3 cité p.837. En fait l'héritage dont l'Ecriture fait mention n'est la terre que provisoirement C'est le peuple racheté qui sera lui-même le "LOT" ou l' "HERITAGE" du Seigneur et surtout de l'Esprit Saint. L'évêque de Lyon expose sa position au chap.V,9/4. Il y commente précisément un autre texte invoqué faussement par le judaïsant, la béatitude : *"bienheureux les doux parce qu'ils possèderont la terre en héritage". (Mt.5/5 cité 32/2) :*

> " S'il faut, en effet, dire la Vérité (si enim oportet verum dicere), *la chair n'hérite point, mais est possédée en héritage, selon ce que dit le Seigneur : "bienheureux les doux, parce qu'ils possèderont la terre en héritage". Ainsi donc sera possédée en héritage, dans le royaume, la terre DANS LA MESURE OU ELLE CONSTITUE LA SUBSTANCE DE NOTRE CHAIR (unde et substantia carnis nostrae est). C'est pourquoi il veut dire que le temple soit pur, pour que l'Esprit de Dieu puisse s'y complaire, comme l'époux dans son épouse. De même donc que l'épouse ne peut épouser, mais peut être épousée, quand l'époux vient la prendre, de même la chair, comme telle et à elle seule, ne peut hériter du royaume de Dieu, mais elle peut être reçue en héritage, dans le royaume, par l'Esprit. Car c'est le vivant qui hérite*

des biens du mort. Quel est donc le vivant ? L'Esprit de Dieu. Et quels sont les biens du mort ? Les membres de l'homme qui se dissolvent dans la terre. Ce sont eux qui sont reçus en héritage par l'Esprit, en étant transférés par Lui dans le royaume des cieux".(V,9/4).

Que nous dit ce texte ?

Son idée centrale est celle-ci. La béatitude affirme : bienheureux les doux, car ils possèderont la terre". Mais, en vérité, si l'on veut vraiment aller au fond des choses (si enim verum oportet dicere), il faut inverser les termes et les comprendre ainsi : "bienheureux les doux, parce qu'ils seront le "lot" ou l' "héritage" (IV,22/1) de l'Esprit Saint.

En fait, le vocable "terre" signifie notre "chair", parce que notre chair a tiré sa substance de la terre (unde et substantia carnis nostrae est) et que l'homme est fondamentalement "chair" "homo propter substantiam carnis" (V,9/2). Nous avons déjà vu cette idée-là exprimée ailleurs :

" /Le Christ/ ayant récapitulé en Lui-même tous les êtres, ceux qui sont aux cieux et ceux qui sont sur la terre (Eph.1/10). Or, ceux qui sont aux cieux sont spirituels tandis que ceux qui sont sur la terre SONT CET OUVRAGE QU'EST L'HOMME" (V,20/2 cité p.604).

" Osée épousa une femme de prostitution ; par cet acte il prophétisa que la terre - C'EST-A-DIRE LES HOMMES QUI L'HABITENT - se prostituerait loin du Seigneur". (IV,20/12).

Puisque, de par notre appartenance à la terre, nous sommes originellement limités et mortels, c'est bien nous qui sommes les biens du mort et qui sommes l'objet d'héritage. L'héritier ne peut être que celui qui vit, c'est-à-dire l'Esprit Saint. Cette idée avait déjà été exprimée en V,9/2 : *" Spiritus autem rursus absorbens infirmitatem/carnis/, haereditate possidet carnem in se"*

C'est pourquoi Irénée conclut : l'expression "hériter du royaume des cieux" veut dire, à proprement parler, "être l'objet d'héritage pour l'Esprit Saint".

Tous ceux qui, volontairement, auront cherché à identifier l'Esprit Saint avec cette terre, même rénovée, autrement dit, tous ceux qui auront représenté Dieu par un "veau d'or" se verront refuser le "festin de l'incorruptibilité" que seule la participation à l'Esprit Saint peut accorder :

" *Ne vous y trompez pas* (disait l'Apôtre), *si le Verbe de Dieu n'habite pas en vous et si l'Esprit du Père ne vient pas en vous et si vous menez une vie vaine et quelconque, alors, comme n'étant rien d'autre que chair et sang* (ce que seraient les ressuscités du millénarium, à en croire le judaïsant, puisqu'ils seraient encore corruptibles) *vous ne pourrez hériter du royaume de Dieu".* *(V,9/4).*

En clair, pour la Tradition apostolique, la seule idée d'identifier l'héritage du ciel avec la possession présente ou future de cette terre, revient purement et simplement à trahir la notion de la vie éternelle divine.

La question, en effet, doit être loyalement posée. Ceux qui vivraient le millénarium, tel qu'il est exposé, seraient-ils dans les dispositions voulues pour aller vers le Père et ne plus vivre qu'avec le Fils et dans l'Esprit.?

Plusieurs fois, quant à lui, le judaïsant affirme :

" *(...) Le royaume qui sera le prélude de l'incorruptibilité - royaume par lequel ceux qui en auront été jugés dignes s'accoutumeront peu à peu à saisir Dieu".* *(32/1).*

" *Alors les justes régneront sur la terre, croissant à la suite de l'apparition du Sauveur ; ils s'accoutumeront grâce à Lui, à saisir la gloire du Père et, dans ce royaume, accèderont au commerce des saints anges ainsi qu'à la communion et à l'union avec les réalités spirituelles".* *(35/1).*

Ces phrases sont irénéennes. L'évêque de Lyon, en effet, a souvent expliqué comment Dieu avait prévu un plan pour préparer et accoutumer l'homme à vivre finalement dans son intimité et dans son incorruptibilité :

1/ -- C'est dans ce but qu'Il avait envoyé les prophètes :

" *Il préparait les prophètes, pour habituer l'homme, sur la terre, à porter son Esprit et à posséder la communion avec Dieu (...) Ainsi de multiples manières, disposait-Il le genre humain en vue de la "symphonie" du salut".* *(IV,14/2).*

2/ -- C'est ce but que le Christ a réalisé dans sa personne :

" *Lui, le Verbe de Dieu qui a habité dans l'homme, qui s'est fait fils*

de l'homme, pour habituer l'homme à recevoir Dieu, pour habituer Dieu à habiter dans l'homme selon qu'il a plu au Père" (III,20/2).

3/ -- En descendant sur le Christ, l'Esprit s'est habitué aussi à habiter parmi et dans les hommes :

" Voilà pourquoi cet Esprit est aussi descendu sur le Fils de Dieu devenu Fils de l'homme, s'habituant avec Lui à habiter dans le genre humain, à se reposer parmi les hommes, à habiter dans l'oeuvre modelée par Dieu - opérant en ces hommes la volonté du Père et les renouvelant de leur vétusté dans la nouveauté du Christ". (III,17/1).

4/ -- C'est en quittant la servitude de cette terre (et de sa loi) que l'homme doit connaître la liberté que le Libérateur a apportée et qui doit le conduire au Père :

" Il fallut que fussent supprimées les chaînes de la servitude auxquelles l'homme était désormais accoutumé et qu'il suivît Dieu sans chaîne, mais qu'en même temps fussent amplifiés les préceptes de la liberté (...) pour que nul, en revenant en arrière, ne se montrât indigne de son Libérateur : (...) le service de la liberté est plus grand et plus glorieux que la docilité de la servitude". (IV,13/2).

Or la liberté des enfants de Dieu consiste à ne plus être esclave des biens terrestres, mais à les assumer dans le service des autres, afin de se détacher de cette terre pour suivre le Verbe :

" Quant aux sabbats, ils enseignaient (les Apôtres) la persévérance dans le service de Dieu tout au long du jour : "nous avons été considérés, dit l'Apôtre Paul, tout au long du jour comme des brebis de sacrifice" (Rom.8/36), c'est-à-dire comme consacrés, comme servant tout le temps de notre foi et comme persévérant en elle, NOUS ABSTENANT DE TOUTE AVARICE, N'ACQUERANT PAS DE TRESORS SUR LA TERRE; Ils manifestaient ainsi le repos de Dieu consécutif à la création, c'est-à-dire le royaume en lequel l'homme qui persévère dans le service de Dieu se reposera et prendra part à la table de Dieu" (c.à.d.prendra part à l'Esprit Saint) *(IV,16/1).*

5/ -- C'est pourquoi le "pélerin de Dieu" (Theodromos, Philad.2/2) recherche avant tout le "pain du ciel", l'Eucharistie, et non les biens terrestres.

" Aussi comme à de petits enfants, le Pain Parfait du Père se donna-t-il à nous sous forme de lait - ce fut sa venue comme homme /continuée par l'Eucharistïe/ *pour que nourris pour ainsi dire à la mammelle de*

sa chair et habitués par une telle lactation à manger et à boire le Verbe de Dieu, nous pussions garder en nous-mêmes le Pain de l'Immortalité qui est l'Esprit du Père". (IV,38/1).

Quant au "service du Seigneur " (IV,16/1 cité supra), nouveau culte du "pélerin de Dieu" (Theodromos), son "sabbat", il consiste essentiellement à se donner pour faire du bien à ses frères, comme le Christ lui-même passait les sabbats à guérir et à soulager la misère humaine :

" A ceux qui n'ont aucun souci de cette terre, mais font provision de fruits célestes (cf. la parabole de l'intendant astucieux, Lc.16/9) (...) à celui qui a consacré à Dieu tous ses biens (...) et a suivi le Verbe de Dieu (cf. les disciples du Seigneur) (...)
Il n'y aura pas d'injonction de rester à ne rien faire pendant un jour de repos pour celui qui observe le sabbat tous les jours, c'est-à-dire qui rend un culte à Dieu dans le temple de Dieu qui n'est autre que le corps de l'homme et qui pratique la justice en tous temps".
(cf. aussi III,14/3 - IV,8/2 - 12/1) (Epid.96).

6/ -- C'est pourquoi, conclut l'évêque, celui qui ne vit que pour les biens de cette terre, ne peut espérer recevoir l'Esprit qui conduit vers Dieu.

" Mais présentement, c'est une partie seulement de son Esprit que nous recevons, pour nous disposer à l'avance et nous préparer à l'incorruptibilité, en nous accoutumant peu à peu à saisir et à porter Dieu (...) Cela se réalise, non par le rejet de la chair, mais par la communion à l'Esprit". (...) (V,8/1).

" Ceux donc qui possèdent les arrhes de l'Esprit et qui, loin de s'asservir aux convoitises de la chair, se soumettent à l'Esprit et vivent en tout selon la raison, l'Apôtre les nomme à bon droit "spirituels", puisque l'Esprit habite en eux".(...)

" Quant à ceux qui repoussent le conseil de l'Esprit pour s'asservir aux plaisirs de la chair, vivre contrairement à la raison et se livrer sans frein à leurs convoitises, ceux-là qui n'ont aucune inspiration de l'Esprit Saint, (...) l'Apôtre les nomme à bon droit "charnels". (V,8/2).

Voyons maintenant comment le judaïsant, lui, propose aux justes pendant le millénarium de "s'adapter" à la vie du Père, dans le Fils et l'Esprit Saint :

1/ -- Un thème revient comme un leit-motif, c'est celui du retour des justes sur cette terre rénovée annoncé par les prophètes. CAR C'EST CETTE TERRE QUI DOIT ETRE D'ABORD LEUR GLOIRE :

" Cette terre que le Christ renouvellera et rétablira dans son état premier, pour le SERVICE DE LA GLOIRE DES ENFANTS DE DIEU" (33/1).

2/ -- Sur cette terre renouvelée, le Christ ne se donnera plus à eux comme "PAIN DE VIE" (ainsi qu'Il le fait déjà pour nous actuellement dans l'Eucharistie). Il leur servira simplement en nourriture LES BIENS TERRESTRES :

" Isaïe dit encore : "Tu mettras ta confiance dans le Seigneur, et Il t'introduira DANS LES BIENS DE LA TERRE, et IL TE NOURRIRA de l'héritage de Jacob, ton père" (Is.58/14). C'est ce que dit aussi le Seigneur : " Heureux les serviteurs que le Maître, à son arrivée, trouvera veillant ! En vérité, Je vous le dis, Il se ceindra, les fera mettre à table et, passant devant eux, LES SERVIRA" (Lc.12/37-38) (34/2).

3/ -- La ROSEE DU CIEL annoncée par les prophètes, aurait symbolisé, non pas l'Esprit Saint, comme le répète Irénée (cf. infra), mais la RICHE FECONDITE DE CETTE TERRE qui doit marquer sa rénovation :

" Alors aussi la création libérée et renouvelée produira en abondance toute espèce de nourriture, GRACE A LA ROSEE DU CIEL et à la graisse de la terre". (33,3).

Par exemple, dans la vision d'Ezéchiel, la rosée aurait annoncée, non pas une résurrection dans l'incorruptibilité, mais la 1ère résurrection qui ne mettrait les corps des élus que dans une "condition nouvelle".Au lieu d'être incorruptibles et de trouver leur vie en Dieu, les élus resteraient corruptibles et assujettis aux biens de cette terre :

" Isaïe lui-même annonce clairement qu'une joie de cette sorte aura lieu à la résurrection des justes, lorsqu'il dit : "Les morts ressusciteront et ceux qui sont dans les tombeaux se lèveront et ceux qui sont dans la terre se réjouiront, car la rosée qui vient de vous est une guérison". Ezéchiel dit de même : "Voici que je vais ouvrir vos tombeaux (...) et je vous introduirai DANS LA TERRE D'ISRAEL (...). Je Mettrai en vous mon Esprit (non pas pour ressusciter incorruptibles, mais simplement pour recommencer à vivre plus abondamment des biens terrestres)

et vous vivrez, et Je vous établirai sur votre terre, et vous saurez que je suis le Seigneur" (Ez.37/12-14, cité 34/1).

En réalité, pour Irénée, la rosée du ciel annoncée par les prophètes, symbolise toujours l'Esprit Saint qui doit communiquer l'incorruptibilité à nos âmes comme à nos corps : cf. III,17/2 cité p.598 ainsi que 17/3. Quant à la vision d'Ezéchiel, elle annonce aussi, pour lui, la résurrection des élus, mais une résurrection dans l'incorruptibilité :

" Je mettrai mon Esprit en vous et vous vivrez, et je vous établirai sur votre terre, et vous saurez que Je suis le Seigneur" (...)(Ez.37/14) Ainsi donc le Créateur vivifie dès ici-bas nos corps mortels, comme il est loisible de le voir ; Il leur promet de surcroît la résurrection et la sortie hors des sépulcres et des tombeaux et Il leur ACCORDERA L'INCORRUPTIBILITE". (V,15/1).

4/ -- Pour le judaïsant, il n'est plus question de développer sa liberté en se libérant, pour suivre le Christ, des liens exclusifs de cette terre; il n'est question, au contraire, que de revenir sur cette terre pour s'y installer confortablement :

" Je mettrai mon Esprit en vous et vous vivrez et je vous établirai sur votre Terre" (Ez.37/12-14 (...) Le même prophète dit encore : " Voici ce que dit le Seigneur : (...) et ils habiteront sur leur terre (...) Ils y habiteront en sécurité ; ils bâtiront des maisons et planteront des vignes". Ez.28/25-26). (34/1).

5./-- Le VRAI SABBAT DES JUSTES ne ressemblera pas non plus aux SABBATS DE JUSTICE et d'amour, centrés sur l'Eucharistie, dont parle Irénée (cf.IV, 38/1 et Epid.96). Il sera un VRAI SABBAT DE DELICES dans le sens gastronomique du terme :

" Quel est, en effet, le centuple que l'on recevra en ce siècle, et quels sont les dîners et les soupers qui auront été donnés aux pauvres et qui seront rendus ? Ce sont ceux qui auront lieu au temps du royaume, c'est-à-dire en ce septième jour qui a été sanctifié et en lequel Dieu s'est reposé de toutes les oeuvres qu'Il avait faites : VRAI SABBAT DES JUSTES, en lequel ceux-ci, sans plus avoir à faire aucun travail pénible, auront devant eux UNE TABLE PREPAREE PAR DIEU ET regorgeant de TOUS LES METS". (33/2).

6/ -- En respectant cette description, le juste de la première résurrection sera-t-il vraiment l'homme "spirituel" dont parle l'évêque de Lyon ? (cf.V,8/1-2 cité p.842) Quels biens attend-il de Dieu ? Est-ce les biens

que le Fils nous donne dans l'Esprit et qui sont paix, concorde, charité, vie divine incorruptible, ou bien est-ce les biens que donne la terre ? Lui-même donne la réponse :

> *" Ils viendront vers les biens incorruptibles du Seigneur, vers une terre de blé, de vin, de fruits, de boeufs et de brebis ; leur âme sera comme un arbre fertile et ils n'auront plus faim désormais (...) Je fortifierai et j'enivrerai l'âme des prêtres, fils de Lévi et mon peuple se rassasiera de mes biens" (Jér.31 ou 38/10-14) (...) De telles promesses signifient donc, de toute évidence, le festin que fournira cette création dans le royaume des justes et que Dieu a promis d'y servir". (34/3).*

Telle est, pour le judaïsant, la voie que suivront les justes pour s'exercer à "saisir Dieu" et à s'accoutumer à l'incorruptibilité divine. Il n'a pas honte pourtant de conclure :

> *" Tels sont, au dire des presbytres, disciples des Apôtres, l'ordre et le rythme que suivront ceux qui sont sauvés, ainsi que les degrés par lesquels ils PROGRESSERONT : par l'Esprit ils monteront au Fils puis par le Fils monteront au Père". (36/2).*

Cette phrase encore est bien d'Irénée. Il a effectivement parlé de degrés. Mais il pensait à ceux que l'Esprit Saint (et non une vie plantureuse) a fait franchir à l'homme : *" Spiritus Sanctus, scala ascensionis ad Deum, III,24/1"*. Souvent aussi il parle du rythme et de l' "harmonie" qui président au plan de l'Economie divine (cf.IV,20/5 qui est pratiquement identique à V,36/2, et aussi IV,20/6 - 20/7 - 11/1).

Par contre, il suffit de confronter les textes authentiques de l'évêque avec ceux du judaïsant pour comprendre que l'exposé de ce dernier est une véritable PARODIE de la pensée du défenseur de la Foi. Au sujet de Cérinthe, Eusèbe nous a conservé cette annotation de Gaïus :

> *" Mais Cérinthe, au moyen de révélations comme celle qu'écrivit un grand Apôtre, nous présente d'une façon mensongère des récits de choses merveilleuses qui lui auraient été montrées par des anges ; il dit qu'après la résurrection, le règne du Christ sera terrestre , que la chair revivra de nouveau à Jérusalem et servira les passions et les voluptés. C'est un ennemi des Ecritures divines et, comme il veut tromper les hommes, il dit qu'il y aura mille ans de fêtes nuptiales" (H.E. III,28/2).*

En lisant cette relation, il est permis de se demander si le millénarium exposé dans l'Adv. Her. n'était pas inspiré de la doctrine de

Cérinthe. D'autant plus que dans ce même chapitre, Eusèbe relate la répulsion qu'éprouvait Polycarpe à l'égard de Cérinthe et que partageait Irénée (cf.H.E. III,28/8). Et pourtant, au chapitre III,39, Eusèbe affirme que l'Evêque Papias aurait enseigné un millénarium qu'Irénée, à cause de l'antiquité de son prédécesseur, aurait adopté. En conclusion, nous tenterons de voir clair dans ce problème. Il nous suffit actuellement de constater le point suivant : dès le début, ceux qui ont lu ces chapitres sur le millénarium dans l'Adv. Her., ont instinctivement pensé qu'ils n'étaient pas l'expression profonde de la pensée d'Irénée, mais d'inspiration étrangère.

2° DIVERGENCES SUR LA JERUSALEM NOUVELLE ET SON TEMPLE : SERA-T-ELLE CETTE TERRE RENOVEE, OU BIEN L'HOMME DEVENU TEMPLE DU SAINT ESPRIT ?

Que penser dès lors des chapitre 21 et 22 de l'Apocalypse sur lesquels insiste tant le judaïsant de 34/4 à 35/2 ?

Deux fois (IV,12/4 et IV,36/5), Irénée parle de la ville de Jérusalem, pour affirmer que, depuis la venue du Christ, elle a été définitivement rayée du plan de l'économie divine. Il s'en explique au chap. IV,4/1 où, après avoir affirmé la fin de ce monde, il confirme celle de Jérusalem :

> *" De même encore, à propos de Jérusalem et de la maison, ils ont l'audace de dire que si elle était la ville du Grand-Roi, elle n'aurait pas été délaissée. Voici exactement à quoi revient leur raisonnement : parce que la tige est une créature de Dieu, jamais elle ne devrait être délaissée pour le grain de blé ! Ou encore : parce que les sarments de vigne ont été faits par Dieu, jamais leurs grappes enlevées, ils ne devraient être retranchés ! Or ces choses ont été faites essentiellement, non pour elles-mêmes, mais pour le fruit qui croît sur elles. Ce fruit, une fois parvenu à maturité et emporté, on les abandonne et on les fait DISPARAITRE, comme n'étant plus propres à la fructification. Ainsi en fut-il de Jérusalem." (IV,4/1).*

Or, jamais ailleurs, Irénée ne dit que Dieu rétablira la ville qui fut cause en partie de la mort de son Fils et sur laquelle ce Fils pleura en annonçant sa destruction. Néanmoins, puisque l'auteur du traité s'appuie principalement sur les chap.21 et 22 de l'Apocalypse, voyons si leur contenu correspond à la conception judaïsante ou à celle défendue par Irénée. Il est dit :

" Puis je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle.
Le premier ciel, en effet,et la première terre ont disparu, et, de mer il n'y en a plus (ouk estin eti, dit le grec, ce qui signifie une disparition totale).

Et je vis la cité sainte, Jérusalem nouvelle, qui descendait de chez Dieu. Elle s'était faite belle, comme une jeune mariée parée pour son époux" (21/2).

L'idée de cité désigne plutôt une communauté humaine et non un ensemble matériel. Le contexte nous le confirme : il compare cette "cité" (polis) à une jeune mariée, exactement comme Paul a comparé l'Eglise à une épouse (Eph.5/23 ; cf.V,9/4 cité p.839). Le texte continue :

" Voici la demeure de "DIEU-AVEC-LES-HOMMES". Il aura sa demeure avec eux, ils seront son peuple et Lui, "DIEU-AVEC-EUX" sera leur Dieu" (21/3 cité IV,18/6) (...) Il me montra la cité sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel de chez Dieu (katabainousan ek tou ouranou apo tou Theou,)(21/10, déjà dit en 21/2).

Deux fois, il est dit que la "JERUSALEM CELESTE" viendra de CHEZ DIEU et qu'elle descendra du ciel. S'il avait été question de cette terre rénovée, l'auteur aurait dû parler d'une terre "qui monte" et non pas d'une terre "qui descend" , dans la mesure tout au moins où cette terre serait la nôtre. (1)

Les portes et les assises de son rempart portent des Noms. Le "nom" dans la pensée hébraïque, souligne la personne. Puisque l'auteur, qui était juif, mentionne des Noms, c'est que dans sa pensée, il s'agissait de personnages. Ce qu'il a soin de confirmer, en précisant que les douze assises seront, en réalité, les douze apôtres (21/12 & 14).

D'autre part, comment serait-il possible que cette cité soit la terre renouvelée, alors qu'il est explicitement affirmé que c'est

---

1. Voici deux témoignages explicites qui attestent que pour la Tradition apostolique, la "terre" annoncée serait le Christ lui-même :

" Mais alors pourquoi dit-il : " dans une terre excellente, une terre
" ruisselante de lait et de miel" (Ex.33/3). O,mes frères ! Béni soit
" N.S. qui a mis en nous la Sagesse et l'intelligence de ses secrets.
" Le prophète désigne en parabole le Seigneur. Qui le comprendra, si-
" non celui qui est sage, instruit et qui aime son Seigneur"(Bar.6/10).

" Pour nous, il n'y a qu'un seul Dieu, de qui /viennent/ toutes choses
" et vers qui nous /allons/ et un seul Seigneur J.C., par qui /viennent/
" toutes choses et par qui nous /allons/.(1°Cor.8/4-6, cité III,6/5).
(Traduct.F.Sagnard qui l'explique dans Ephem.Theol.Lovanienses, 26 (1950, pp.54-58).

Dieu qui sera Lui-même son soleil et sa lumière :

> *" Elle peut se passer de l'éclat du soleil et de celui de la lune, car la gloire de Dieu l'a illuminée"(21/23). De nuit, il n'y en aura plus. Ils se passeront de lampes ou de soleil pour éclairer, car le Seigneur répandra sur eux sa lumière". (22/5).*

Enfin, malgré l'assurance du judaïsant, il est formellement déclaré :

> *" De temple, je n'en vis point en elle ; car c'est le Seigneur,Maître de tout qui est son temple ainsi que l'agneau"; (21/22).*

Deux fois au moins, il est vrai, Irénée parle d'un temple futur dans la ville de Jérusalem, et cela sur notre terre. Mais avec une signification diamétralement opposée, même s'il faut prendre ses paroles dans un sens symbolique. Qu'on en juge :

> *" C'est donc sur l'ordre de Dieu qu'avait été bâti le temple de Jérusalem, pour les motifs que nous avons dits antérieurement. Et c'est précisément DANS CE TEMPLE QUE SIEGERA L'ADVERSAIRE, lorsqu'il tentera de se faire passer pour le Christ, selon ce que dit aussi le Seigneur" (cf.Mt.24/15 à 21). (V,25/2).*

> *" C'est de cet antéchrist que l'Apôtre dit dans sa 2°Thes. : "car il faut que d'abord vienne l'apostasie et que se révèle l'Adversaire, celui qui s'élève au dessus de tout ce qui s'appelle Dieu ou objet du culte, jusqu'à siéger, en qualité de Dieu, dans le temple de Dieu, en se donnant lui-même comme Dieu". (V,25/1).*

Avec cette exégèse, nous sommes loin des interprétations fantaisistes des mystificateurs de la pensée johannique. L'Apocalypse n'est pas seule d'ailleurs, à parler de la Jérusalem céleste. L'épitre aux Hébreux la mentionne aussi. Là encore le contexte prouve qu'il est impossible de l'identifier avec la terre rénovée. Elle existe déjà. Il s'agit du monde de Dieu :

> *" Vous ne vous êtes pas approchés d'une réalité palpable* (comme autrefois le peuple s'était approché du mont Sinaï) *(...) mais vous vous êtes approchés de la Montagne de Sion et de la cité de Dieu qui donne vie, de la JERUSALEM CELESTE /qui est formée/ de myriades d'anges (...) de l'assemblée des premiers-nés (...) d'un Juge universel (...) des esprits des justes (...) de Jésus médiateur".(Heb.12/22-24).*

Ce que confirme explicitement Irénée au chap.IV,18/6. Après

avoir rappelé que Dieu personnellement n'a besoin de rien, mais qu'Il est heureux du culte de reconnaissance que l'homme lui rend, en aimant et en faisant du bien à ses frères, l'évêque conclut :

" Le Seigneur (...) veut que nous aussi nous offrions notre présent à l'autel continuellement (il a rappelé, un peu avant, le passage de Mt.25/34-36 sur les élus qui auront aimé le Christ, en donnant à ceux qui en auront eu besoin, le boire, le manger ...).

" Il y a donc un autel dans les cieux - c'est là que montent nos prières et nos oblations - ainsi qu'un temple, comme Jean le dit dans l'Apocalypse : " et le temple de Dieu fut ouvert" (Apoc.11/9) ; ainsi qu'un tabernacle : voici, dit-il, le tabernacle de Dieu dans lequel Il habitera avec les hommes"(Apoc.21/3). (IV,18/6) (1).

Tous ces témoignages nous le prouvent, suivant la voie tracée par le Christ et nettement délimitée par les Apôtres, l'Eglise avait compris que, dans le Christ, conformément au plan de promotion prévu par Dieu, la création entière et l'homme surtout avaient franchi définitivement un seuil. Le royaume de Dieu, sa terre, son temple, son sacerdoce, étaient passés du plan matériel et terrestre au plan humain et divin.

Dès lors, tout en conservant, par fidèlité, les mots du vocabulaire de l'Ancien Testament, la catéchèse romaine leur donnait une portée tout autre et supérieure. Nous avons déjà découvert une transposition de sens identique avec le mot "vin". Nous la retrouverons avec les mots "sacerdoce" , "autel" et "temple". Avec le Christ, le "nouveau temple de Dieu", c'est l'homme et non plus un édifice de pierres.

Sur ce point, le Christ avait été formel : *" Jésus leur répondit : détruisez ce temple et je le relèverai en trois jours"*. Or nous dit Jean : *" Lui parlait de son corps" (Jn.2/18-21 cité et commenté V,6/2).*

---

1. En ce qui concerne le "Tabernacle" dans lequel le Christ est entré, et réside actuellement, l'Epitre aux Hébreux n'est pas moins formelle pour nous révéler qu'il fait partie du monde de Dieu et non de notre monde créé :

   " Le Christ, Lui, survenu comme Grand-Prêtre des biens à venir, traver-
   " sant la tente plus grande et plus parfaite, qui n'est pas faite de
   " main d'homme, c'est-à-dire QUI N'EST PAS DE CETTE CREATION, entra
   " une fois pour toutes dans le sanctuaire" (Héb.9/11-12).

   D'autre part, l'idée centrale développée dans toute l'épitre, on le sait, est celle de la disparition définitive de l'Alliance ancienne et de son remplacement, par le Sacerdoce nouveau et définitif de Christ.

De son côté, Paul n'est pas moins explicite et s'exprime dans un style qui rappelle celui de l'Apocalypse :

" C'est nous qui sommes le temple du Dieu qui donne vie, ainsi que Dieu l'a dit : j'habiterai au milieu d'eux et j'y marcherai. Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple". (2°Cor.6/16) (1).

On retrouve la même conception et le même style dans les commentaires de l'évêque des Gaules :

*" Il n'y aura plus d'injonction à rester sans rien faire pendant un jour de repos (*le sabbat de la Loi de l'ancienne Alliance*), pour celui qui observe le sabbat tous les jours, c'est-à-dire qui REND UN CULTE A DIEU DANS LE TEMPLE DE DIEU QUI EST LE CORPS DE L'HOMME et qui pratique la justice en tous temps". (Epid.96).*

A suivre ces témoignages, dans la mesure où l'on ne veut pas trahir la pensée des Apôtres et de leurs successeurs directs, il faut admettre une transposition identique à celle indiquée pour le mot "vin", à propos du mot "terre". La TERRE NOUVELLE, depuis le Christ, ne désigne plus cette terre, même rénouvelée. Elle évoque parfois le CHRIST qui est déjà maintenant et qui sera surtout Vie future pour les HOMMES NOUVEAUX qui chercheront en Lui leur "milieu nourricier" définitif. Elle évoque plus souvent l'Eglise, CORPS DU CHRIST qui effectivement tire sa substance de la terre (unde et substantia carnis nostrae est,V,9/4) et qui sera vivifiée éternellement par la vie divine elle-même. Quand au CIEL NOUVEAU ou aux

---

1. Voici, à titre de confirmation, un extrait très expressif du chap.16 de l'épitre dite de Barnabé :

" J'ai encore à vous entretenir, à propos du temple, de l'erreur des " malheureux juifs qui ne mettaient point leur espoir dans leur Dieu. " (...) mais dans un édifice (...) Ils Lui ont dédié un sanctuaire, " dans le temple, à peu près à la manière des païens (...) Vous avez " bien vu que leur espérance est vaine". (§.2).

" Recherchons donc s'il existe encore un temple de Dieu. Il " en existe un, sans doute, mais là où Lui-même déclare le bâtir et le " restaurer (...) (§.6). J'estime donc que le temple existe. Mais " comment devra-t-il donc être bâti au nom du Seigneur. Je vais vous " le dire. Avant que nous eussions la foi en Dieu, l'intérieur de nos " âmes était corruptible et chétif tout comme un temple bâti de mains " d'hommes (§.7)(...) Mais il sera bâti au nom du Seigneur (cf.Dan. " 9/24-27) (...) De quelle façon ? La voici : c'est en recevant la " rémission des péchés, c'est en espérant au Nom du Seigneur que nous " devenons des "hommes nouveaux", que nous sommes recréés de fond en " comble ; c'est ainsi que Dieu habite réellement en nous, en notre " intérieur (§.8). Comment cela ? En nous demeure sa Parole (...) " sa Promesse (...) ses volontés (...) sa doctrine (...) et nous intro- " duit de la sorte dans le TEMPLE INCORRUPTIBLE (§.9) Voilà ce que si- " gnifie le TEMPLE SPIRITUEL bâti par le Seigneur"(§.10)(Barn.16).

CIEUX NOUVEAUX, en effet, ils seront Dieu qui, dans sa vie trinitaire, sera pour nous lumière, vie et joie.

3° DIVERGENCES SUR LA NOTION DU "SACERDOCE ROYAL" et du "FESTIN ROYAL".

1/ LA POSITIÒN JUDAISANTE; Toujours dans la même perspective d'une rétribution terrestre, l'auteur judaïsant entend prouver la rénovation de cette terre réservée aux élus, par les textes évangéliques où le Christ promet de rétribuer tous ceux qui auront observé ses commandements : *" Car cela te sera rendu lors de la résurrection des Justes" (Lc.14/12-13). Il dit encore : "Quiconque aura quitté maison, frères, soeurs, père, mère, enfant ou champ, à cause de mon Nom, recevra le centuple et aura en partage la vie éternelle" (Mt.19/29, cité 33/2).* Le raisonnement du judaïsant est simple ; puisque le Christ n'a pas tenu sa promesse en ce monde, c'est qu'Il la tiendra dans la terre rénovée du millénarium. Plus loin, il précise sa pensée, en parlant du sacerdoce : *" Je fortifierai et j'enivrerai l'âme des prêtres (...) et mon peuple sera rassasié de mes biens" (Jér.31/10-14),* dit-il, à propos de la rétribution au centuple que Dieu réserve à ses élus. Il conclut :

> *" De telles promesses signifient donc, de toute évidence, LE FESTIN QUE FOURNIRA CETTE CREATION dans le royaume des justes et que Dieu a promis de servir". (V,34/3).*

Au chap.36, enfin, l'auteur judaïsant parle du ciel. Il précise qu'à la fin, après le jugement final, les élus seront répartis en trois "classes". La première ira directement avec Dieu. La seconde partagera un lieu intermédiaire, extra-terrestre, appelé "paradis", et la troisième se contentera de cette terre rénovée. Malgré tout, tous verront Dieu et seront heureux. Cette classification correspondrait au désir divin de donner à chacun une place conforme (aptam habitationem). L'auteur ne précise pas en vertu de quoi ni en vertu de quelle condition. Quoiqu'il en soit, ce "triclinium" où seront couchés ceux "qui étaient appelés aux noces et qui y mangeront", aurait son assise scripturaire dans la parabole du repas des noces. (Mt.22/2).

2/ LA POSITION D'IRENEE : En effet, plusieurs fois, Irénée a effectivement parlé du sacerdoce royal de tout le peuple élu, mais dans un tout autre esprit :

" La loi commandait qu'on s'abstînt, le jour du sabbat, de toute oeuvre servile, c'est-à-dire de tout gain réalisé par le commerce et par toute autre industrie terrestre ; en revanche, elle invitait à accomplir les oeuvres de l'âme, celles qui se font par la réflexion, par les paroles, pour le bien du prochain. C'est pourquoi le Seigneur reprenait ceux qui Lui reprochaient injustement de faire des guérisons le jour du sabbat : loin d'abolir la Loi, il l'accomplissait, au contraire, EXECUTANT L'OEUVRE DU GRAND PRETRE, rendant Dieu propice aux hommes, purifiant les lépreux, guérissant les malades et mourant enfin Lui-même, pour que l'homme exilé sortît de sa peine et revînt sans crainte, dans son héritage" (IV,8/2).

" Or,prêtre, David l'était aux yeux de Dieu quoiqu'il fût persécuté par Saül, car tout roi juste a rang sacerdotal. PRETRES, TOUS LES DISCIPLES DU SEIGNEUR L'ETAIENT AUSSI, eux qui n'avaient POUR HERITAGE,NI CHAMP, NI MAISON, MAIS VAQUAIENT SANS CESSE AU SERVICE DE L'AUTEL (cf.Epid.96 cité p.850) *et DE DIEU (...) C'est d'eux encore que Moïse dit : " Ils n'auront pas de part d'héritage, car LE SEIGNEUR EN PERSONNE SERA LEUR PART" (Deut.10/9) (IV,8/3).*

La notion spécifique du sacerdoce réside dans la foi au "Dieu-qui-est-notre-héritage", c'est-à-dire au Dieu à qui nous nous sommes donnés pour être finalement l'héritage et dont la vie sera notre vie future. Dès lors, les biens actuels, ceux de cette terre, et l'héritage de ces biens n'ont plus qu'une seule valeur, celle de SERVICE (le nouveau service de l'autel). Celui qui a choisi Dieu comme étant sa vie future, sacrifie les autres biens terrestres au service des hommes. Car, il le sait, il ne peut servir Dieu qu'en servant les hommes devenus, dans le Christ, les enfants du Père. Croire que cette terre serait l'héritage futur devient pour lui un non sens proche de l'attitude adoptée par Simon le Mage et que Pierre a violemment condamnée : *" Parce que tu as cru pouvoir entrer en possession du don de Dieu, avec de l'argent, il n'y a pas de part ni de lot pour toi dans ce royaume" (A.A.8/9 ss.cité I,23/1).*

Tel est le caractère spécifique défini par l'Ecriture et les Apôtres du "sacerdoce royal", dont parle Pierre (1°Pi.2/9). L'Adv.Her. le confirme dans un commentaire sur la réponse du Christ au jeune homme riche :

" Le Seigneur démasquant son avarice, lui dit : " si tu veux être parfait, vends ce que tu possèdes et distribue-le aux pauvres ; puis, viens et suis-moi" (Mt.19/21). Il promettait LA PART DES APOTRES (autrement dit la part du sacerdoce royal) à ceux qui auraient agi de

la sorte et Il enseignait à ceux qui le suivaient (...) à détruire, PAR DES BONNES OEUVRES, L'ANCIENNE CUPIDITE ET A SUIVRE LE CHRIST". (IV,12/5).

Entendons bien, suivre le Christ, non pas parce qu'Il nous donnera plus tard, en ce monde ou en l'autre, une rétribution terrestre, mais parce que sa Personne elle-même sera notre terre et notre vie.

A la suite de Paul, l'évêque explique, plus loin, la notion chrétienne du culte à rendre à Dieu - appelé aussi "service de l'autel" -. Dans la conception païenne, la divinité fait vivre les hommes ; mais, pour vivre heureuse, elle a besoin des hommes, de leur culte journalier, de leurs sacrifices. Ce que dit F.Cumont des dieux égyptiens, valait pour toutes les divinités : " Les dieux égyptiens ne jouissaient que d'une éternité précaire ; ils étaient sujets à la destruction et soumis aux besoins. Selon une conception très primitive qui s'est toujours maintenue, chaque jour, sous peine de périr, ils doivent être nourris, habillés, vivifiés. Ainsi s'imposa la nécessité d'une liturgie". (op.cit.p.88).

Contre cette conception païenne, tous les apologètes se sont élevés, en répétant que Dieu est "ANENDEES", Celui qui n'a besoin de rien (cf.III,12/9 ; IV,14/1 cité p.315 - 14/3 - 32/2 - 33/1). Parce que Dieu est VIE, répétait bien haut la Tradition, Il n'a pas besoin personnellement des hommes. Son seul bonheur, au contraire, est de voir les hommes, ses enfants, bien vivants et finalement vivants de sa propre vie. Puisque le "nouveau temple" de Dieu, c'est l'homme, le "nouveau service de l'autel", les nouvelles hosties, ce sont les hommes qui se donnent à leurs frères. Il faudrait citer ici les magnifiques passages des chapitres IV,16 ; 17 ; 18. Nous avons retranscrit IV,16/1 p.841.

En résumé, pour la Tradition fidèle à la pensée de Pierre (1°Pi.2/9), font partie du sacerdoce royal tous ceux qui, ayant découvert que la vie même de Dieu sera leur vie future, se donnent à Lui et offrent leurs ressources terrestres aux hommes, parce que les hommes sont les enfants du Père comme eux, parce qu'ils sont leurs frères et le corps du Christ. C'est pourquoi, conformément à la révélation divine annoncée dans l'Ancien Testament et confirmée dans le Nouveau, tout en n'étant pas du sacerdoce rituel, tous les chrétiens qui remplissent ces conditions font partie de plein droit du "SACERDOCE ROYAL" dont le sacerdoce rituel n'est et ne devrait être que l'exemple-type.

On voit combien le judaïsant a trahi la notion irénéenne de "temple", en substituant à la conception chrétienne de l'homme-nouveau-temple du Saint Esprit, l'idée d'une néo-Jérusalem dominée encore par un temple

de pierre. Il a trahi aussi la belle conception apostolique du "Sacerdoce royal" que l'évêque de Lyon avait pourtant si noblement exprimée.

Que penser, enfin de la conception judaïsante du bonheur final des élus et du "triclinium" ? Quelles allusions trouvons-nous, dans l'oeuvre d'Irénée, sur ces "trois demeures" que les élus, selon lui, se partageraient durant l'éternité ?

Effectivement, Irénée parle plusieurs fois de "demeure appropriée" (aptam habitationem). Au chap.II,34/1, il est question de deux lieux préparés dans le royaume des morts, l'un pour les futurs élus et l'autre pour les futurs damnés (aptam habitationem unamquamque gentem). Au chap. IV,39/4, il est dit que Dieu a préparé aux uns (les élus), et aux autres (les damnés) des habitations correspondantes (utrisque aptas habitationes). Enfin, au chap.V,28/1, l'expression "apta habitatio" désigne à nouveau le ciel et l'enfer.

Ainsi Irénée n'a utilisé l'expression "demeure appropriée" (apta habitatio) que pour indiquer une séparation entre les damnés et les élus, jamais pour désigner une distinction de classe parmi ces derniers.

D'autre part, au chap.IV,36/5-6, il commente effectivement la parabole du repas de noces (Mt.22/2 ss). Mais, là encore, il n'est nullement question d'un "triclinium". Il distingue nettement ceux qui participeront au repas de noces de son Fils (ad convivium nuptiarum Filii sui) de ceux qui en seront exclus. Ceux qui participeront à ce repas d'incorruptibilité (convivium incorruptibilitatis) seront revêtus de la "robe nuptiale", c'est-à-dire ceux qui seront "ornés des oeuvres de la justice pour que repose sur eux l'Esprit de Dieu : car c'est en cela que consiste l'habit de noces" (uti requiescat super nos Spiritus Dei : hoc est enim indumentum nuptiarum), dont l'Apôtre dit : "nous ne voulons pas nous dépouiller, mais le revêtir par dessus ; afin que ce qui est mortel soit absorbé par l'immortalité" ((2°Cor.5/4). Les exclus, au contraire, seront ceux qui auront passé leur vie en quête "les uns de leur propriété foncière, les autres de leur négoce" (alii quidem in agrum suum, alii autem in negotiationem suam), bref, tous ceux qui "invités au repas de Dieu n'ont pas eu l'Esprit Saint et seront rejetés (non perceperunt Spiritum sanctum, projicientur). A propos de ces derniers, est-il précisé, Dieu enverra ses armées, pour exterminer ces meurtriers et incendiera leur ville (perdidit interfectores illos et civitatem ipsorum succendit). L'allusion à Jérusalem, une fois de plus, n'est pas ici à exclure :

" Il n'y a qu'une seule vigne (dit-il dans son commentaire sur la parabole des ouvriers de la vigne) *(...) une seule justice (...) un seul Esprit (...) de même encore, il n'y a qu' SEUL SALAIRE, car tous "reçurent chacun un denier", image et inscription du Roi, c'est-à-dire CONNAISSANCE DU FILS DE DIEU QUI EST INCORRUPTIBILITE".*

(IV,36/7).

Ainsi chaque élu appelé aux noces du Fils (ad convivium nuptiarum Filii sui, IV,36/5) prendra part à la table de Dieu (participabit de mensa Dei, IV,16/1), au festin d'incorruptibilité (convivium incorruptele, IV,36/6), parce qu'il verra, face à face, le Fils de Dieu, dans la gloire divine du Père (circumdatus paterno lumine,IV,20/2), et cette vue sera, pour lui, source d'incorruptibilité (agnitionem Filii Dei quae est incorruptela,IV,36/7). Nous sommes loin, heureusement, du festin offert par cette création (V,34/3).

D) IL EST DIFFICILE D'ADMETTRE L'AUTHENTICITE DU MILLENARIUM : IRENEE LUI-MEME A REJETE LES IDEES QUI Y SONT EXPOSEES.

Nous avons terminé la confrontation entre les données essentielles fournies par les cinq derniers chapitres de l'A.H. et les données irénéennes telles qu'elles ressortent de l'A.H. et de l'Epideixis. Ce traité eschatologique, tout en maintenant, il est vrai, certaines constantes authentiquement irénéennes, comme l'idée de progression et certaines phrases directement reprises de l.A.H., y compris les passages scripturaires invoqués par l'évêque de Lyon, leur a donné, par contre, une portée tout autre. Il nous expose, particulièrement, une conception chrétienne diamétralement opposée à ce que la spiritualité irénéenne avait de plus spécifique et de plus noble.

1° RESUME DES DIVERGENCES.

Nombre points de doctrine que le gardien du "Dépôt" avait pourtant soigneusement prouvés et défendus, sont totalement travestis, spécialement le dogme de la descente du Christ dans le royaume des morts, sa doctrine sur le lieu d'attente - sur la fin du monde - sur la résurrection - sur la fin de Jérusalem - sur le Jugement - sur l'ascension - sur la notion même de résurrection et d'incorruptibilité. Sont, en outre, parodiées ses plus nobles conceptions - qui sont aussi les plus nobles du christia-

nisme - : la foi d'Abraham - la notion d'héritage - le sacerdoce royal - l'homme-temple de l'Esprit - le repas royal. Tout est "englué" dans un matérialisme et un mercantilisme à peine déguisés.

La pensée d'Irénée ne connaît que le plan divin de promotion des justes (ordo promotionis justorum, V,31/1). La terre n'a été prévue que pour être assumée dans l'homme et dans sa dignité, et l'homme lui-même, à la fois enfant et chef-d'oeuvre de la terre (plasmatio), n'a été créé que pour être assumé, dans la noblesse du Fils de Dieu, afin de s'épanouir dans l'incorruptibilité de l'Esprit. Le judaïsant a tout travesti : l'homme n'est plus une "plasmatio" issue de la terre et ouvert sur la vie divine : il est une "implantation" dans cette terre :

> *" Puisque réels sont les hommes, réelle doit être aussi leur implantation, elle ne doit pas s'évader dans un monde qui n'est pas, mais progresser dans celui qui est" (cum sint enim veri homines, veram esse oportet et plantationem ipsorum, sed non excedere in ea quae non sunt, sed in iis quae sunt, proficere).* (V,36/1) (1).

A le croire, c'est sur cette terre que l'homme doit retrouver la vie (in ipsa terra vivificari) ; c'est elle qui serait notre vie et notre gloire (33/1 cité p.843). La foi d'Abraham n'aurait été qu'une course à la terre, et son désir de donner, par une postérité, un sens humain à sa vie, le moyen de mieux satisfaire grâce à la multitude de ses enfants, cet appétit de possession et de domination terrestres. L'Esprit Saint, notre héritage, ou mieux "notre héritier" (V,9.4 cité p.839), Lui qui doit nous vivifier de son incorruptibilité, voit sa mission remplie par la terre (33/3 cité p.843 et 33/2 cité p.844). Le Fils de Dieu, venu comme guide et rédempteur, pour assurer la promotion de l'homme et le faire passer de la vie temporelle terrestre à la vie divine incorruptible, n'est plus - au cours du millénarium tout au moins - qu'un serviteur qui revient du ciel, pour servir et aider ses disciples à mieux se partager la propriété et la domination de la terre. Il réalise, pendant ces mille ans, ce qu'il a énergiquement refusé de faire aux juifs, après la multiplication des pains (cf. Jn.chap.6). La générosité désintéressée, réponse au don gratuit divin de la vie éternelle et caractéristique du sacerdoce royal, est ramenée à un pur mercantilisme : donner dix, pour récupérer cent.

---

1. Les deux éditions de Massuet et de Harvey transcrivent dans le texte latin le mot "plantationem". Dans son édition critique, s'appuyant sur l'arménien, A.Rousseau retranscrit "translationem". Le contexte immédiat ne donne-t-il pourtant pas raison à "plantationem" puisque l'auteur y prouve que cette création ne sera pas anéantie, mais renouvelée? Ce n'est qu'à la fin de 36/1 qu'il est question d'un transfert d'une partie seulement des élus soit au ciel soit dans le paradis extra-terrestre.

La Création elle-même n'échappe pas à cet avilissement. Irénée avait toujours eu pour elle, non seulement une âme d'artiste, mais un respect comparable un peu à celui que l'on porte à une mère. Mère, pour lui, elle l'était en effet. L'homme est son enfant (quoniam sumus de terra, III,22/1 ; gègenos, Sg.7/1 : 1°Clém.39/2), cet homme qui, sous l'action des Mains divines, est devenu ce chef-d'oeuvre, cette "plasmatio" appelée à devenir le "temple de l'Esprit". Et, comme un fils arrivé au sommet de sa promotion, n'est heureux que s'il peut faire participer sa mère à sa réussite, Irénée lui aussi, n'envisageait pas pour celle qui l'avait nourri, un autre avenir que celui de la voir partager, dans le corps de son enfant, la gloire incorruptible des fils de Dieu. Dans l'évêque, c'est Paul qui revibrait intensément. L'Apôtre, lui aussi, avait eu le même sentiment de respect et d'amour pour cette terre qui a souffert et qui souffre toujours les douleurs de l'enfantement. Lui aussi se réjouissait à la pensée de savoir qu'elle serait présente, dans le corps des ressuscités ses enfants, et vivrait en eux et connaîtrait, toujours en eux, le Jour de gloire des enfants de Dieu. Tel est bien le sens du magnifique passage de l'épitre aux Romains :

> *" La création entière, en attente, aspire à la révélation des fils de Dieu. Si elle fut assujettie à la vanité - non qu'elle l'eût voulu, mais à cause de celui qui l'y a soumise - c'est avec l'espérance d' être, elle aussi, libérée de la servitude de la corruption, pour entrer DANS LA LIBERTE DE LA GLOIRE DES ENFANTS DE DIEU. Nous le savons, en effet, toute la création jusqu'à ce jour, gémit en travail d'enfantement".* *(Rom.8/15-22).*

Pour le judaïsant, il en va tout autrement. Certes, il désire la conservation et le maintien de cette terre. Mais son amour ressemble fort à la charité pharisaïque, telle qu'elle est comprise par certains riches , qui ne font la charité à leurs "inférieurs" que pour les avoir toujours mieux à leur service et sous leur domination. Ne sent-on pas chez lui un "esprit de classe": la conception d'un ciel compartimenté en trois classes, le laisse supposer .

Toujours est-il que la lecture de son traité est significative : l'auteur ne connaît pour la terre que les sentiments d'hégémonie d'un parvenu. En refrain,reviennent toujours les mêmes expressions et la même volonté de suprématie à son adresse : *"les justes doivent régner sur elle" (32/1), "elle doit être sans broncher à leur service" (32,1), "elle doit être l'esclave entièrement soumise" (33/4). D'ailleurs, elle ne serait rénovée que "pour obéir et être soumise à l'homme" (oportet conditione revocata oboedire et subjecta,33/4).*

2° LA POSSIBILITE DE L'INSERTION ULTERIEURE DE CES TEXTES.

Que faut-il conclure ?

Une fois connues ses positions ontologiques, anthropologiques, christologiques et eschatologiques, il est facile de prouver que la pensée d'Irénée est toujours parfaitement structurée et fidèle à elle-même.

Nous n'avons relevé que trois contradictions majeures.

Le premier sujet est de portée restreinte. C'est celui de la durée de la vie publique du Christ.

Le deuxième sujet est plus conséquent. Il regarde la notion du paradis originel.

Le troisième enfin soulève une grave question, celle des phases ultimes de la promotion humaine. Il est grave surtout parce qu'il dénote une mentalité religieuse, sinon proche de l'idolâtrie, du moins profondément pharisaïque et contraire à l'Evangile.

Ces contradictions, tout écrivain moyen ne pouvait pas ne pas les apercevoir ; elles supposent un esprit petit, brouillon, sans suite dans les idées.

A ce titre, à priori, il est difficile d'admettre qu'Irénée, tel qu'il est connu par ailleurs, en soit l'auteur. On sait qu'il a été surnommé la "lumière d'Occident", parce qu'il a porté de rudes coups aux gnoses sous toutes leurs formes. Or, il l'a fait surtout en étalant avec finesse, parfois avec mordant, souvent avec perspicacité, leurs propres contradictions. Comment n'aurait-il pas vu celles qui sautent aux yeux, dans les trois cas mentionnés? On connaît, d'autre part, le succès qui a couronné son oeuvre pastorale, dans l'évangélisation de la Gaule et dans l'apaisement des esprits soulevés par l'intransigeance des papes, au sujet du problème pascal. N'avons-nous pas là des preuves solides de son esprit équilibré et réaliste ? Il serait dès lors étonnant qu'un esprit aussi positif n'ait pas vu les contradictions qu'il insérait dans son oeuvre, en citant des sources étrangères, opposées à la tradition romaine dont il tenait à se faire le héraut, et en s'exposant à être ridiculisé par ceux-là mêmes qu'il attaquait.

Or la première contradiction relative à l'âge du Christ est trop criante pour passer inaperçue. Comment un écrivain ne pourrait-il pas voir qu'il nie à la fin d'un chapitre de trois pages à peine, ce qu'il affirme au début. Pourtant c'est le cas du chapitre II,22. Au début, Irénée prouve comment le Christ,d'après le témoignage des Evangiles, n'a participé au maximum qu'à trois fêtes de Pâques, dont la troisième, insiste-t-il, a été précédée de la résurrection de Lazare et suivie de la Passion (et de Bethania ascendens in Hierosolymam et manducans pascha et sequenti die passus, 22/3). En 22/5, il rappelle que le Christ a été baptisé à 30 ans, ainsi qu'il est écrit dans les Evangiles. Il faut en conclure que pour lui le Sauveur est mort à 33 ans. Comment, dès lors, dans le même § 22/5, l'auteur aurait-il fait siennes les allégations soutenues par des "Anciens d'Asie, disciples des Apôtres" (disciples de Papias ?) affirmant que le Christ aurait atteint la cinquantaine ?

A propos de la seconde contradiction, nous avons donné toute une page de références (p.453-454). Elle démontre que partout dans son oeuvre, Irénée affirme que Dieu n'a communiqué à Adam qu'un souffle de vie et non pas l'Esprit Saint, et que le paradis était terrestre. Là encore, il est certain qu'il n'aurait pas souscrit à l'idée développée en V,5/1 et avancée, une fois de plus, par des presbytres, disciples des Apôtres. Sans compter que l'auteur du Millénarium contredit explicitement ce passage en affirmant que la terre renouvelée serait effectivement notre terre ramenée à son état originel.

Enfin, nous venons d'expliquer longuement comment, partout ailleurs dans ses écrits, l'évêque de Lyon contredit la conception du millénarium telle que les chapitres V,32-36 nous la présente, alors que nous avons pu citer deux pages de textes (703-704) confirmant le chapitre V,31 sur la descente et la présence du Christ dans le royaume des morts.

Pourtant, il nous faut expliquer la présence de ces chapitres dans les manuscrits, une présence qui remonte très haut puisqu'Eusèbe, en parlant de Papias, déclare :

> *" Papias dit notamment qu'il y aura mille ans après la résurrection des morts, que le règne du Christ sera matériel et aura lieu sur la terre. Je pense que cette conception vient de ce qu'il a mal compris le récit des Apôtres et n'a pas vu qu'ils se servaient de figures dans un langage biblique (...). Cependant, il fut cause qu'un très grand nombre d'auteurs ecclésiastiques adoptèrent après lui, le même avis; son antiquité leur était une garantie.C'EST AINSI QU'IRENEE ET QUELQUES AUTRES ont embrassé son sentiment". (H.E.III,27/13).*

Nous laissons à d'autres le soin de nous dire la valeur critique d'Eusèbe. Il reste, pour nous, que cette citation écrite vers 330 est là. Elle nous prouve que le manuscrit qu'Eusèbe avait lu des oeuvres d'Irénée, comprenait les chap.32 à 36. A son regret d'ailleurs, car le premier historien ecclésiastique exprime chaque fois qu'il le peut, une grande vénération pour l'évêque des Gaules et il cherche, dans le témoignage cité, à l'excuser d'avoir écrit ces chapitres.

Dans l'excursus B sur l'enseignement de Justin relatif au millénarium, nous émettons une hypothèse. Il est possible que Justin et Irénée aient écrit respectivement les chapitres en question. Toutefois, leurs développements originaux auraient porté en réalité sur le séjour d'attente des élus et non sur le millénarium. Par la suite leur pensée aurait été défigurée par un partisan du royaume terrestre de mille ans. Cette hypothèse que certaines concordances permettent d'avancer, expliquerait assez bien qu'à côté de contradictions flagrantes, ces chapitres nous offrent un style, un mouvement et parfois même des phrases entières que rien n'empêche d'être authentiques. (cf. p. 893 - 896)

Il reste qu'il nous faut expliquer la présence de ces interpolations. Les écrits d'Irénée eurent, dès leur parution, un très grand succès. Ensuite, à cette époque, le fait est notoire, les droits d'auteur n'existaient pas. On ne se gênait pas pour ajouter ou surajouter aux écrits originaux des commentaires ou des annotations. Ou bien on attribuait à un auteur célèbre des écrits parfaitement anonymes ou d'auteurs moins connus. Or les trois cas relevés sont signés. Les trois relèvent, est-il écrit, de traditions attribuées à des presbytres. Cette signature ne leur est pas spécifique. En ce qui les regarde, néanmoins, elle est particulièrement explicite. Pareillement, le récit du martyre de Polycarpe a figuré dans les manuscrits d'Irénée, comme en témoigne la conclusion suivante :

> *" Gaïus a copié ceci (le martyre de Polycarpe) dans les écrits d'Irénée; Il avait vécu avec Irénée, qui fut disciple de saint Polycarpe. Cet Irénée, qui était à Rome, à l'époque du martyre de l'évêque Polycarpe, instruisit beaucoup de personnes. On a de lui de nombreux écrits très beaux et très orthodoxes ; il y fait mention de Polycarpe disant qu'il avait été son disciple ; il réfuta vigoureusement toutes les hérésies et nous transmit la règle ecclésiastique et catholique qu'il avait reçue du Saint". (Mart.Polyc., Appendice du manuscrit de Moscou).*

Le fait que certains manuscrits d'Irénée aient été très tôt surajoutés ou annotés, prouvent simplement qu'ils n'ont pas échappé à la malheureuse habitude de l'époque dont Denis de Corinthe se plaignait amèrement d'être déjà la victime :

> *" Le même Denis se plaint encore que ses propres lettres aient été falsifiées : "Des frères, dit-il, m'ont prié d'écrire des lettres et je l'ai fait ; mais les apôtres du diable y ont mêlé de l'ivraie et ils ont tantôt retranché et tantôt ajouté. Sur eux repose la malédiction "Malheur à vous" ! Il n'est pas étonnant qu'ils aient altéré les enseignements du Seigneur, puisqu'ils se sont attaqués à d'autres qui n'ont pas leur importance". (Eusèbe, H.E.IV,23/12).*

On sait que rien ne faisait peur à ces sectes judaïsantes. Leur attitude le prouve assez quand ils nous disent redonner l'enseignement du Christ et des Apôtres. Paul se plaint souvent des méthodes corruptrices employées par elles à son égard. L'évêque de Lyon mentionne non moins souvent et preuves à l'appui, leur perversité : interpolation, corruption,perversion de textes, surtout ceux de l'Ecriture.

3° L' ACTUALITE DU PROBLEME DU MILLENARIUM.

A titre de conclusion, qu'il nous soit permis de préciser deux points de la position que nous avons défendue.

En premier lieu, si nous considérons comme inauthentiques les passages cités, surtout les passages V,32-36 sur le millénarium, c'est uniquement parce qu'Irénée lui-même condamne les idées qui y sont exposées. S'il s'agissait d'idées neuves, traitées nulle part ailleurs, on pourrait encore croire qu'il les a insérées à titre de documentation, par respect pour certaines traditions de son Asie natale. Mais, chaque fois, nous l' avons amplement montré, les textes incriminés développent des positions que lui-même refuse ailleurs, parce qu'elles sont en opposition avec celles qu'il défend.La doctrine sur le séjour d'attente exposée au chap.V,31 a été elle aussi oubliée par la suite et elle pose actuellement un problème certain. Nous l'avons retenue parce qu'elle trouve une assise explicite dans l'A.H. et dans l'Epideixis. Par contre, si nous nous sommes fait un devoir de rejeter les chapitres 32 à 36, c'est tout simplement parce que l'auteur lui-même, non seulement les aurait rejetés, mais parce qu'il les a effectivement rejetés.

En second lieu, si nous avons donné une telle importance à cet excursus, c'est parce que souvent on met en doute la valeur doctrinale de l'enseignement d'Irénée - et de Justin - uniquement parce qu'il aurait fait sienne la théorie du millénarium. La probité demandait que la vérité fût rétablie autant du moins qu'il est possible de le faire.

C'est aussi parce que le problème soulevé par le millénarium a pris un regain d'actualité. Des siècles durant, la pensée chrétienne a mis en avant le postulat dualiste de l'incorruptibilité naturelle de l'âme, avec toutes les imbrications que celle-ci comporte dans la compréhension et la présentation du Message.

Actuellement, tout un courant d'idées s'efforce, au contraire, à remettre en valeur le postulat de la "rénovation" ou de la "transfiguration" de cette terre, comme "terre nouvelle" des futurs élus. Cette remise à l'honneur, dans un cadre différent, il est vrai, n'est pas sans avoir de profondes incidences pastorales qui risquent de fausser profondément l'Evangile. Or, les motivations et les textes scripturaires invoqués (à part quelques uns) sont identiques à ceux utilisés par le judaïsant.

La première Eglise, déjà fondée par le Verbe, l'église juive type de l'Eglise actuelle fondée par le Christ, elle aussi, avait très tôt trahi la grande foi d'Abraham, pour suivre les "traditions des hommes". Après le Christ, Etienne, Pierre et Paul le lui reprochent énergiquement. (cf.Mt.15/3,6 ; Mc.7/8,9,13 ; Col.2/8) Or, elle avait surtout trahi cette foi, en identifiant les promesses divines (l'héritage promis) à la seule possession de cette terre, celle de la Palestine. D'ailleurs, si le peuple élu , poussé par "les prêtres et les princes des prêtres", a tué le Christ, l'objet véritable des promesses, c'est avant tout parce qu'au lieu de lui avoir apporté le royaume terrestre attendu, Il leur avait catégoriquement fait comprendre que le royaume promis n'était autre que sa propre Personne apportant en elle l'intimité divine avec son incorruptibilité.

Il ne nous appartient ni de juger ni de trancher. Un point demeure et devait être dit. Au nom de sa fidèlité à la pensée des Apôtres, l'Eglise naissante, l'Eglise des martyrs, refusait déjà énergiquement d'admettre que la "terre" des élus fût cette terre-ci. Dieu seul, dans sa vie trinitaire, sera l'unique bonheur de ceux qui, librement et avec amour, auront mis leur foi en Lui :

" Ainsi parle le Seigneur ton Dieu qui a fait le ciel et l'a fixé, qui a affermi la terre et ce qu'elle renferme, qui a donné le

"souffle" au peuple qui l'habite et l' ESPRIT A CEUX QUI LA FOULENT AUX PIEDS" (comprendre : qui foulent aux pieds les convoitises terrestres)(Is.42/5). *(IV,2/1 et V,12/2)*

" Pour nous, notre cité est dans les cieux (to politeuma en ouranois) d'où nous attendons aussi comme Sauveur, le Seigneur Jésus qui transfigurera notre corps d'abjection et le rendra conforme à son corps de gloire par l'action de sa puissance"(Phil.3/20-21) (IV,13/3).

Or, dans un autre texte, après avoir rappelé que l'on apprécie mieux la vue, la santé et la lumière, lorsqu'on a supporté la cécité, la maladie et les ténèbres, Irénée conclut :

" Ainsi le royaume céleste (caeleste regnum) est-il plus précieux pour ceux qui connaissent la terre ; et plus nous l'aurons aimé, plus nous serons glorieux auprès de Dieu (clariores apud Deum). *(IV,37/7).*

EXCURSUS B

L'ENSEIGNEMENT DE JUSTIN, MARTYR ;

PREMIER FONDATEUR D'UNE ECOLE CHRETIENNE, A ROME.

Dans le prologue, nous avons déclaré que la catéchèse de l'évêque de Lyon était certainement l'écho de la catéchèse romaine à la même époque(cf.p.8-10).Parmi les raisons que nous avons données, la plus importante est la concordance exceptionnelle qui existe entre l'enseignement d'Irénée et celui de Justin, martyr, qui le premier fonda une école de philosophie chrétienne à Rome. Comme cette affirmation est capitale, nous avons jugé qu'il était indispensable de la prouver en donnant un rapide aperçu des données centrales du maître romain.

Cet excursus portera surtout sur le problème le plus délicat, celui des étapes ultimes de l'humanité. Néanmoins, avant de l'aborder, il était utile pour notre recherche de savoir si les positions que Justin défend en eschatologie, sont issues en droite ligne de sa conception sur l'homme et si cette dernière rejoint celle d'Irénée.

A) L'ANTHROPOLOGIE "SELON L'ESPRIT" DE JUSTIN.

1° SA STRUCTURE ONTOLOGIQUE DE BASE.

Pour Justin, parce que Dieu est source unique d'être Il ne peut être que l'unique Créateur. Seul, Il est inengendré et, par le fait même, seul Il est incorruptible de nature. En regard de Lui, tous les êtres créés sans exception, les anges et les âmes comprises, sont dans le devenir (le verbe grec employé "engendré" veut dire être devenu ou être dans le devenir). Parce qu'ils sont dans le devenir, ils sont par le fait même "corruptibles" (phtharta): nous retrouvons "l'ontologie selon l'Esprit".

> *" Tout ce qui existe en dehors de Dieu et tout ce qui sera jamais est de nature corruptible (tauta phusin phthartèn echein), peut disparaître et n'être plus (kai hoia te exaphanisthènai kai mè einai*

eti) SEUL DIEU EST INENGENDRE ET INCORRUPTIBLE, et c'est ce qui fait qu'Il est Dieu, tandis que tout le reste qui vient après Lui est engendré (est dans le devenir) *et CORRUPTIBLE (GENNETA KAI PHTHARTA).*

"VOILA POURQUOI LES AMES MEURENT ET SONT AINSI CHATIEES (toutou charin kai apothèskousin hai psuchai kai kolazontai)" (Dial.5).

2° L'ANTHROPOLOGIE "SELON L'ESPRIT".

a) *LA TEMPORALITE DE L'AME.*

Le texte que nous venons de lire est révélateur. Justin passe immédiatement de l'ontologie à l'anthropologie pour affirmer, non sans insistance, que l'âme, parce qu'elle est créée ex nihilo, ne peut être que "corruptible" de nature, c'est-à-dire "capable de dissolution" (cf.III,8/3 cité p.370). Sur ce point, le maître romain est presque plus clair et plus affirmatif que l'évêque de Lyon.

En vertu de l'universalité de la création ex nihilo, les âmes comme les anges sont venues à l'existence alors qu'elles n'étaient pas :

> *" Nous croyons qu'à l'origine, Dieu a fait les hommes,* (leurs âmes comme leurs corps), *ALORS QU'ILS N'EXISTAIENT PAS" (tèn archèn ouk ontas epoièse). (1°Apol.10).*

> *" Voulant que les anges et les hommes suivent sa volonté, Dieu a décidé de les créer libres de choisir leur destinée, afin qu'ils fussent capables de prendre conscience de Celui qui les a faits et par Lequel ils existent encore maintenant, ALORS QU'ILS N'EXISTAIENT PAS AUPARAVANT" (proteron ouk ontes). (Dial.141).*

Dès lors, si l'âme a commencé (Dial.5), elle a reçu la vie ; et si elle a reçu la vie, c'est qu'elle-même n'est pas vie :

> *" Ou bien l'âme est vie, ou bien elle a la vie. Si elle était vie, c'est un autre être qu'elle ferait vivre et non pas elle-même, tout comme le mouvement met en mouvement plutôt un autre que lui-même. Or, que l'âme vive, personne ne peut le nier. Si donc elle vit, ce n'est pas parce qu'elle est vie, mais parce qu'elle PARTICIPE à la vie. OR LE SUJET QUI PARTICIPE EST AUTRE QUE L'OBJET PARTICIPE. Par conséquent l'âme participe à la vie parce que Dieu veut qu'elle vive.*

Aussi n'y participera-t-elle plus lorsqu'Il ne voudra plus qu'elle vive. LA VIE NE LUI APPARTIENT PAS EN PROPRE, comme elle appartient à Dieu. L'homme n'existe pas toujours et le corps ne reste pas perpétuellement uni à l'âme ; lorsque cette harmonie doit se briser, l'âme abandonne le corps et l'homme n'existe plus (comme homme).

" De même aussi, lorsque l'âme doit cesser de vivre, l'esprit de vie (PNEUMA ZOTIKON) s'échappe d'elle : L'AME N'EXISTE PLUS ET S'EN RETOURNE D'OU ELLE AVAIT ETE TIREE". (Dial.6).
(cf. le texte grec est cité p.349).

Ici, Justin distingue nettement l'âme de son principe vital, le "souffle de vie" (flatus vitae ou pneuma zôtikon, Sg.15/11). Nous retrouvons "L'ANTHROPOLIE SELON L'ESPRIT" défendue par Irénée.

Dans cette conception l'âme ne peut pas être vie par elle-même, puisqu'elle n'est vivante que du jour où elle a "reçu" la vie. Cette vérité était une évidence pour Justin. Pour mieux la comprendre, il est peut-être nécessaire d'expliciter un peu plus son exposé.

En dehors d'une création par émanation, ce qu'un être est par nature, il est incapable de le recevoir mais peut le communiquer à d'autres. Un être qui en soi est mouvement (un moteur) ne peut recevoir encore le mouvement qu'il possède déjà ; par contre il peut le transmettre à d'autres. Le feu qui en soi est chaleur ne peut pas encore recevoir la chaleur qui est sienne, mais il est capable de la rayonner autour de lui. A l'opposé, si l'eau "reçoit" de la chaleur, c'est que par nature elle n'est pas chaleur, même si, ayant reçu celle-ci, elle est à même de la transmettre à d'autres.

De même, puisque l'âme a commencé (Dial.5), puisqu'elle a reçu la vie, c'est que, par nature, elle n'est pas vie. Si elle était vie, comment aurait-elle pu "avoir de nouveau" ce qu'elle serait censée "avoir déjà" en elle d'une façon innée. Admettre, par contre, qu'elle a commencé, c'est reconnaître qu'elle a reçu ce qu'elle n'avait pas. Ce qui nous oblige à faire une nette distinction entre l'âme qui a "reçu" la vie, et la vie qu'elle a reçue, en vertu du principe élémentaire que CELUI QUI RECOIT EST DISTINCT DE CE QU'IL RECOIT. (cf. le commentaire d'Irénée sur Gen.2/7, p.347-352)

Dès lors, comme l'âme ne vit qu'en vertu d'une participation à l'Esprit, souffle de vie, et comme le souffle de vie (pneuma zôtikon) est avant tout relation à Dieu (seule source de vie), il s'en suit que l'âme ne reçoit la vie et ne s'y maintient que dans la mesure où Dieu le veut.(264-267).

Voici encore, exposées sous un autre angle, les raisons qui, pour Justin, nous prouvent que l'âme n'est pas incorruptible :

> *" Si les âmes étaient non engendrées* (c.à.d. si elles n'étaient pas dans le devenir, si elles n'avaient pas été créées ex nihilo), *elles ne pécheraient pas ; elles ne seraient pas imbues de folie ; elles ne seraient pas tantôt lâches, tantôt audacieuses, elles n'iraient pas elles-mêmes habiter un porc, un serpent ou un chien. L'être non engendré, en effet, est semblable, égal et identique au NON ENGENDRE (Dieu) et l'on ne pourrait préférer l'un à l'autre ni pour la puissance, ni pour la dignité. C'est pourquoi ce qui est non Engendré (DIEU) n'est pas non plus plusieurs". (Dial.5).*

Le cours du développement est, là aussi, trop dense et trop rapide ; il demande une explication.

Platon et Pythagore, dit-il plus loin, n'ont pas vu le problème des rapports entre Dieu et l'âme sous ce jour :

> *" Est-ce donc là ce qui a échappé, dis-je, à ces sages Platon et Pythagore, qui pour nous sont devenus le rempart et le soutien de la philosophie " ?.*

Eux, en effet, étaient logiquement partisans de l'incorruptibilité naturelle de l'âme, puisque, pour eux, celle-ci était une parcelle ou une émanation de la divinité (cf.Dial.4 et surtout Fragment sur la Résurrection, chap.8 cité p.869) Dans cette hypothèse, l'âme ne pouvait être aussi qu'éternelle comme Dieu en qui elle aurait été au moins préexistante, avant d'être émanée de Lui.

Mais, reprend le philosophe chrétien, émanée directement de Lui, l'âme devrait former une unité avec Dieu, comme le soleil, source première de lumière, ne fait qu'un avec tous les rayons qui émanent de Lui. Apparentée à Dieu, l'âme serait dès lors "non engendrée" comme Lui, comme Lui elle serait auto-motrice (vie),et comme Lui, elle devrait être incorruptible aussi bien au plan physique qu'au plan moral. Comment des rayons, issus d'une source de lumière, pourraient-ils être ombres ou ténèbres ! Celui qui est éternel, en effet, est "achevé" (teleios), il est parfait, il est toujours identique et égal à Lui-même, il n'est pas "passible" d'imperfections physiques ou morales.

Or, s'il ne nous est pas possible actuellement de constater la mort des âmes (c'est-à-dire leurs limites vitales), comment expliquer,

par contre, leurs imperfections morales, leurs péchés, leur lacheté, leur folie et les passions qui les enchaînent et les empêchent d'être libres. Enfin, dans l'hypothèse platonicienne où les âmes non purifiées retourneraient dans des corps d'animaux, ne serait-ce pas le plus grand des blasphèmes de mettre la sainteté divine au niveau d'un porc ou d'un chien ?

Nous retrouvons ici ce que nous avons dit sur la transcendance et la sainteté divines (cf.p.209-211 et 262-263). S'il est impensable sous peine de sacrilège et d'idolâtrie, de mettre une parenté quelconque entre la nature divine et les natures matérielles qui sont susceptibles de corruption physique , n'est-ce pas le plus grand des blasphèmes que de mettre une parenté entre la sainteté de la nature divine et les natures intelligibles capables des pires corruptions morales ou intellectuelles ? Ce mensonge blasphématoire, nous révèle l'Ecriture, fut celui du démon (Gen.3/4-5). Dieu pourrait-il être le parent du démon, pourtant la plus intelligente des créatures ! Serait-il du même sang que Lui ! (cf.A.H.V,25/1-2).

En bref ; nous constatons la corruption physique des corps. S'il nous est impossible, dans l'état actuel des choses, de connaître la dissolution finale des âmes réprouvées, nous constatons par contre leurs corruptions morales et intellectuelles. Ces corruptions parfaitement tangibles sont la preuve que la nature de l'homme tout entière (celle de son âme comme celle de son corps) est corruptible. La survie définitive de l'homme ne dépend pas de sa nature, elle dépend de Dieu, de sa justice et du plan qu'Il a mis en oeuvre pour réaliser en nous cette justice (Dial.4).

C'est pourquoi Justin insistait tant sur l'importance et la dignité de la liberté accordée par Dieu aux anges et aux hommes. Puisqu'ils ont été créés dotés d'une raison capable de choisir librement, leur survie définitive dépend, pour une part aussi, de la réponse qu'ils donneront au plan que Dieu a prévu pour les sauver. Leur vie ou leur mort dépend, en dernier ressort, de leur décision. Nous retrouvons la notion de l'autexousia. (Cf.p. 620 à 629).

b) LES PROFONDS MEFAITS DU POSTULAT DE L'INCORRUPTIBILITE NATURELLE DE L'AME.

Avant Irénée (voir p.420-425), Justin avait énergiquement dénoncé les dangers très graves que faisait courir aux hommes dans leur relation avec Dieu, l'illusion de l'incorruptibilité naturelle de l'âme. Dans le Dialogue, il en souligne deux qui sont importants : si l'âme est "comme Dieu", comment, en effet, pourrait-elle souffrir une fois séparée du corps ? L'idée d'un jugement relève donc de la duperie ! Ensuite et surtout, si l'âme

est "vie" comme Dieu, pourquoi aurait-elle besoin de rester dans son obédience ? Pourquoi attendre d'un autre, fût-ce de Dieu, ce que l'on possède "en propre" ?

" Mais il n'est pas difficile de comprendre où cette théorie les fait aboutir ; ceux qui professent ces opinions ne redoutent rien et ont toute licence en leurs paroles et en leurs actes ; ils font et disent ce qu'ils veulent, puisqu'ils ne craignent pas plus le châtiment de Dieu, qu'ils n'en espèrent une récompense . Quel espoir ou quelle crainte auraient-ils, ceux qui prétendent que les choses seront toujours les mêmes, que moi et toi nous revivrons à nouveau dans un état identique, ni meilleurs ni pires ? D'autres supposent l'âme IMMORTELLE ET INCORPORELLE ; ils pensent qu'ils ne seront pas punis de leurs mauvaises actions, PUISQUE L'INCORPOREL NE PEUT SOUFFRIR, et de plus, L'AME ETANT IMMORTELLE, QU'ILS N'ONT PAS BESOIN DE DIEU". (Dial.1).

En outre, si l'âme est incorruptible, il n'est pas question de salut pour elle. Dès lors quel rôle donner encore au Christ ? A quoi sert son Incarnation, sa rédemption et sa résurrection ? On le voit, c'est tout le relief de sa Personne elle-même qui disparaît ou qui s'estompe. Le sauveur de l'homme n'est plus le Fils de Dieu fait homme, c'est l'âme :

" Certes, disent-ils, mais l'âme est incorruptible (aphthartos). Elle est une parcelle du divin et son insufflation en nous (meros ousa tou Theiou kai emphusèma). D'ailleurs Lui-même a voulu qu'elle se sauve en vertu de sa propre nature qui est apparentée à la sienne (kai dia touto idion kai suggenes ethelèse sôsai). La chair, elle, est corruptible, elle n'a aucun recours comme l'âme (kai ouk ap'autou kathaper hè psuchè).

" Pourtant, à sauver ce qui l'est déjà naturellement et ce qui est une parcelle de Lui-même (meros), quel don Dieu manifestera-t-il ? Où est sa Puissance et sa Miséricorde ? Puisque c'est bien de son propre fond que l'âme tire son salut (to gar sôzesthai parestin autè, auto gar ex heautou eiche tèn sôtèrian). En la sauvant, Dieu ne fait rien d'extraordinaire (ou maga poiei). Elle a en elle ce qu'il faut pour se sauver (to gar sôzesthai parestin autè), puisqu'elle est une parcelle de Lui et son insufflation en nous. Voyons celui qui ne fait que sauver ce qui lui est personnel, n'a aucun mérite à se sauver lui-même ! En sauvant ce qui lui est propre, c'est bien Lui-même qu'il sauve. Car jamais, et cela dès son origine, une telle parcelle n'a pu manquer de quoi que ce soit (mèpote ekeino to meros endeès gennètai)"

(Fragment sur la Résurrection des corps, chap.8)

Telle était effectivement la position développée par les gnoses dites chrétiennes (cf.p.96-101), auxquelles Irénée reprochait d'avoir totalement travesti le rôle tenu auprès de nous par Dieu (cf.V,4/1 commenté p.369) et par le Christ (cf.II,29 commenté p.371-372).

Dans ce contexte, on comprend l'indignation de l'ex-philosophe païen. C'est après un long cheminement qu'il s'était converti (Dial.1 à 9) C'est après avoir confronté et comparé la doctrine chrétienne aux autres doctrines qu'il avait reconnu que l'Evangile était "LA SEULE PHILOSOPHIE SURE ET PROFITABLE" (Dial.8). Et maintenant, il constatait que des chrétiens, par manque de profondeur, par manque de fierté pour la Révélation divine, ou par snobisme, retournaient, sous le prétexte fallacieux d'éclairer et d'expliquer leur foi, vers les pensées païennes qu'ils avaient d'abord abandonnées :

" J'ai donc approfondi les arguments profanes ; avec eux j'ai démontré que rien ne s'opposait à une nouvelle naissance pour le corps et que le Sauveur, par tout son Evangile, a bien prouvé que la chair, elle aussi, faisait partie du plan du salut. Pourquoi donc, finalement, remettons-nous à jour ces arguments impies et scandaleux , et pourquoi retournons-nous surnoisement en arrière, pour revenir au temps où nous entendions que l'AME SERAIT /NATURELLEMENT ET DEFINITIVEMENT/ IMMORTELLE, et que le corps, en vertu de sa corruptibilité /naturelle/, serait dans l'impossibilité de ressusciter ? Tout cela, avant de découvrir la VERITE, nous l'avons entendu de Pythagore et de Platon(cf.II, 14/4 commenté p.306 à 310). *Si vraiment c'est ce qu'a annoncé le Sauveur et s'Il n'a placé que l'âme seule dans l'économie du salut, qu'a-t-Il apporté de "nouveau" que n'aient dit déjà Pythagore et Platon et tous leurs partisans ? Non ! Maintenant c'est bien une espérance nouvelle et inconnue qu'Il est venu apporter aux hommes. Or, ce qui est vraiment "étranger" (xenon) et qui est donc parfaitement "nouveau" (kainon) c'est de proclamer, non pas que Dieu n'a fait que conserver incorruptible ce qui était incorruptible, mais qu'Il a donné au corruptible l'incorruptibilité.*

Le prince du mal, il est vrai, mis dans l'impossibilité de corrompre le Verbe, a envoyé ses suppôts personnels, pour introduire des doctrines fallacieuses et desséchantes. Il les a choisis dans les rangs de ceux qui ont crucifié le Sauveur, eux qui pourtant portaient son nom. (...) C'est par eux que le blasphème continue autour du "NOM", car si la chair ne ressuscite pas, pourquoi dès lors la garder intégre et ne pas, au contraire, lui permettre de satisfaire tous ses appétits".

(Fragm. 10).

B) LES ETAPES FINALES DE L'HOMME.

Justin, nous venons de le voir, partageait déjà les conceptions ontologiques et anthropologiques qu'Irénée devait défendre plus tard. Logiquement cette identité de vue devait se retrouver au niveau des différentes données de l'eschatologie. En fait, là aussi, l'harmonie entre les deux témoins de la Tradition est totale sur tous les points.

1° LA SURVIE DE L'AME.

On a dit et répété que Justin aurait cru et enseigné que l'âme devait mourir avec le corps, pour ressusciter seulement avec lui. C'est une erreur. Certes, le maître chrétien a défendu énergiquement la possibilité naturelle pour l'âme de disparaître. Il a non moins et très vigoureusement défendu sa survie relative, après la mort du corps, jusqu'au jugement (cf.1°Apol.18 - 20 - 63 ; Dial.105). Les trois témoignages qui vont être cités, le prouvent suffisamment (Dial.5 - 72 - 80).

2° LA DESCENTE DU CHRIST DANS LE SEJOUR DES MORTS.

Désireux certainement de fournir un texte prophétique à l'appui de la descente du Christ dans le royaume des morts, Justin, le premier à notre connaissance, fait mention d'une phrase qu'il attribue à Jérémie et qui devait faire partie de la catéchèse chrétienne. Il accuse même les juifs de l'avoir retranchée des manuscrits :

> *" Des paroles de Jérémie, dit-il, ils ont encore retranché ceci : Le Seigneur Dieu, Saint d'Israël, s'est souvenu de ses morts qui dormaient dans la terre du tombeau et Il est descendu vers eux, pour leur annoncer la Bonne Nouvelle du salut".* (Dial.72).

3° LE LIEU D'ATTENTE.

Par contre, Justin déclare formellement que toutes les âmes demeurent dans un séjour d'attente avant le jugement général. Ce séjour est différent pour les élus et pour les damnés :

> *" Les âmes des hommes pieux restent dans un endroit meilleur, celles des injustes et des méchants dans un lieu plus mauvais, en attendant*

" le jugement. Et alors, les unes jugées dignes de Dieu, ne meurent plus ; les autres sont châtiées tant que Dieu veut et qu'elles existent et qu'elles soient châtiées" (hai de kolazontai est'an autas KAI EINAI KAI KOLAZONTAI HO THEOS THELE). (Dial.5).

Cette doctrine sur le séjour des morts était la continuation de celle de l'Hadès de l'Ancien Testament, selon laquelle toutes les âmes, après leur mort, demeuraient dans un lieu appelé "Shéol ou Hadès". Au chap.99 du Dialogue, par exemple, il est dit que les ennemis du Sauveur *"pensaient qu'Il n'était pas le Christ, estimaient qu'Il mourrait et qu'Il RESTERAIT DANS L'HADES, COMME UN HOMME ORDINAIRE" (Dial.99).* En fait, en descendant dans ce royaume, le Christ a séparé les bons des mauvais. Lui est ressuscité, mais depuis, les âmes justes, tout en demeurant dans le séjour d'attente, sont heureuses. Jamais, en effet, le Nouveau Testament ne nous a révélé que les âmes, après la mort de leur corps, vont directement vers le Père. Aussi le témoin de la Tradition apostolique condamne-t-il énergiquement ceux qui soutiennent que les âmes, dès la mort de leur corps, vont au Père comme ceux qui nient la résurrection des corps. Il rejette également ces deux opinions comme non chrétiennes:

" Je suis d'avis qu'il ne faut pas plus suivre les hommes que les enseignements des hommes, mais Dieu et les enseignements qui viennent de Lui. Si donc vous rencontrez des hommes, appelés /pourtant/ chrétiens, qui n'admettent pas cela (le rejet des prétendues explications humaines et la fidèlité à la seule Parole de Dieu), *qui de plus ont l'audace de blasphémer le Dieu d'Abraham (...), qui nient en outre la résurrection des morts, mais affirment qu'en même temps qu'ils meurent, leurs âmes sont enlevées au ciel, ne les tenez pas pour chrétiens". Dial.80).*

Une première conclusion s'impose : vers le milieu du 2ème siècle, à Rome, certains chrétiens prétendaient que les âmes, dès la mort du corps, étaient enlevées vers Dieu et qu'il n'y aurait donc pas de résurrection des corps (par la suite). A leur encontre, le maître converti rappelle la "paradosis" : les âmes survivent parfaitement conscientes et, suivant qu'elles sont justes ou injustes, elles demeurent dans un lieu de bonheur ou de souffrances, jusqu'au jour de la Seconde Parousie du Christ, où tous les hommes ressusciteront avec leur corps (dogme de la résurrection) et où seulement les élus seront enlevés vers Dieu (dogme de l'ascension).

Les chapitres 80 et 81 du Dialogue posent il est vrai le problème d'un millénarium. Vu le développement qu'il exige, nous lui consacrons une étude particulière.

4° LA SECONDE PAROUSIE DU CHRIST : LA RESURRECTION & LE JUGEMENT.

Dans 31 chapitres, Justin évoque la seconde parousie du Christ, la résurrection générale et le jugement qui doivent l'accompagner. Tout au long de cet enseignement, le philosophe chrétien oppose souvent la condition réservée aux élus à celle imposée aux damnés. Pour établir sa pensée avec le plus de rigueur possible, nous avons classé sous dix rubriques, les différentes précisions que chacune des citations nous apporte. Voici ce classement :

La seconde parousie s'accompagnera d'une résurrection générale de tous les hommes (1°Apol.52 ; Dial.46 - 69 - 117), qui sera aussi jugement (1°Apol.8).

Les justes, c'est-à-dire ceux qui auront désiré et recherché Dieu et les biens émanant de Lui (incorruptibilité ...) (1°Apol.8 - 21 39 - 42), ceux qui auront cru au Christ (Dial.100), et se sont repentis (Dial.100) :

1/ participeront au SALUT ETERNEL (1°Apol.12 ; 2°Apol.6 ; Dial.47), qui sera vie éternelle (1°Apol.8).

2/ ils recevront l' IMMORTALITE : 1°Apol.10 - 21 - 42 ; Dial.5 - 45 - 46 - 69 - 100 - 117).

3/ ils participeront à l'INCORRUPTIBILITE DIVINE : 1°Apol.8 - 10 - 19 - 39 - 42 - 52 -; Dial. 45 - 46 - 69 - 117).

4/ ils jouiront de l'IMPASSIBILITE : 1°Apol.8 - 10 ; Dial.45 - 46 - 69 - 117.

5/ car tous ces biens accompagneront leur COMMUNION A DIEU : 1°Apol.8 (vie avec et auprès de Lui) - 10 (sunousia) - 31 (eggus Theô biountas) - 39 ; 2°Apol.1 (heureux avec Dieu) ; Dial.5 (jugés dignes de Dieu) - 45 (sunôsin).

Les réprouvés, au contraire, c'est-à-dire ceux qui ne s'amendent pas (1°Apol.21) ; les impies (1°Apol.57) ; ceux qui font le mal (2°Apol.2) :

6/ ils seront punis par un ETERNEL CHATIMENT : 1°Apol.8 - 12 - 21 - 28 - 45 - 52 - 57 ; 2°Apol.1 - 8 - 9 ; Dial. 5 - 45 - 47 - 117 - 120.

7/ un châtiment qui sera FEU ETERNEL : 1°Apol.12 - 21 - 28 - 44 - 45 - 52 - 53 - 54 ; 2°Apol. 1 - 2 - 8 - 9 ; Dial. 45 - 117 - 120 - 130.

8/ ou un VER QUI NE MEURT PAS : 1° Apol.52 ; Dial.130.

9/ un châtiment qui doit amener leur RUINE : 1°Apol.53 ; 2°Apol.6 - 7 ; Dial. 5 - 45 - 91 - 100.

10/un châtiment qui se terminera dans l'EMBRASEMENT GENERAL de l'univers (ekpurôsis), dont il est question 1°Apol.45 - 57 - 60 ; 2°Apol. 7.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Voici le tableau des chapitres, et, pour chacun d'eux, les N° correspondant aux rubriques qu'ils mentionnent :

CHAP.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1°AP. 8	1		3	4	5	6				
1°AP.10		2	3	4	5					
1°AP.12	1					6	7			
1°AP.19			3							
1°AP.21		2			5	6	7			
1°AP.28						6	7			
1°AP.39			3		5					
1°AP.42		2								
1°AP.44							7			
1°AP.45						6	7			10
1°AP.52			3			6	7	8		
1°AP.53							7		9	
1°AP.54							7			
1°AP.57						6				10
1°AP.60										10
2°AP. 1					5	6	7			
2°AP. 2							7			
2°AP. 6	1								9	
2°AP. 7									9	10
2°AP. 8						6	7			
2°AP.99						6	7			
D. 5		2			5	6			9	
D. 45		2	3	4	5	6	7		9	
D. 46		2	3	4						
D. 47	1					6				
D. 69		2	3	4						
D. 91									9	
D. 100		2							9	
D. 117		2	3	4		6	7			
D. 120						6	7			
D. 130							7	8		

De ce tableau, il ressort que la tradition romaine tenait particulièrement à démontrer que la condition des damnés sera essentiellement opposée à celle des élus.

Seuls les élus doivent connaître l'IMMORTALITE, l'INCORRUPTIBILITE, l'IMPASSIBILITE, autrement dit la VIE qui sera plénitude puisqu'elle sera communion à la VIE de Dieu.

A l'opposé, les damnés ne doivent pas ressusciter pour la vie, mais uniquement pour le jugement (cf.Jn.5/29). Cela pour satisfaire aux exigences de la justice qui sera justice exemplaire accomplie au vu et au su de tous (ce que veut dire l'expression : "être en spectacle à toute chair, Dial.130). Ils ne ressusciteront, en effet, que pour être soumis à un châtiment qui doit les dévorer totalement, comme un feu peut dévorer et faire disparaître (cf.Dial 57). Finalement, tous disparaîtront dans l'embrasement général de l'univers (ekpurôsis).

Plusieurs fois, en effet, Justin a soin de rappeler que le feu du châtiment consistera en une action qui ne tuera pas immédiatement, mais fera disparaître dans des souffrances proportionnelles au mal commis :

> *" Cette parole "le glaive vous dévorera" (Is.1/20) ne signifie pas que la désobéissance sera punie par le glaive : le glaive du Seigneur, c'est le feu dont ceux qui ont préféré le mal, deviendront la pâture. C'est pourquoi il dit : "le glaive vous dévorera : c'est la bouche du Seigneur qui a parlé". S'il avait voulu parler du glaive qui tranche et qui tue sur-le-champ, il n'aurait pas dit : "vous dévorera".*
>
> *(1°Apol.44).*

Voici, à titre de documentation, quelques textes choisis parmi ceux qui sont les plus expressifs et qui nous fournissent le plus de précisions :

Les élus seront ceux qui, tout en reconnaissant les limites de leur nature, auront cru au Dieu qui donne la Vie et auront travaillé pour celle-ci. Les damnés, au contraire, seront ceux qui auront cru à la mort et qui, d'une façon ou d'une autre, auront contribué à étendre son domaine :

> *" Nous désirons (epithumountes) la vie incorruptible éternelle, nous " aspirons (antipoioumetha) à vivre avec Dieu le Père et le Créateur " de l'univers (...) Ils ont aspiré à cette vie qui s'écoulera auprès " de Lui, inaccessibles au mal" (...)*

" Ce jugement sera rendu, mais par le Christ. Ceux qui ont fait le mal comparaîtront avec leur corps et leur âme et leur supplice durera éternellement (kai aiônian kolasin kolasthèsomenôn) et non pas seulement pendant une période de mille ans, comme le prétendait Platon". (1°Apol.8).

" Ceux-là seuls peuvent espérer l'immortalité (apathanatizestai monous) qui vivent près de Dieu (eggus Theô biountas) avec piété et sainteté. Quant aux méchants qui ne s'amendent pas, nous croyons qu'ils seront châtiés dans le feu éternel". (1°Apol.21).

Le Jugement final aura lieu à la seconde Parousie du Christ :

" Lorsqu'Il viendra du ciel dans la gloire (le Christ), alors Il ressuscitera les corps de tous les hommes qui ont existé ; Il revêtira les justes de l'immortalité et Il enverra dans le feu éternel les fauteurs du mal qui souffriront éternellement avec les démons".

" Dans quelles souffrances et quels châtiments doivent être les méchants, écoutez ce qui est dit aussi à leur sujet, voici : leur ver ne cessera pas et leur feu ne s'éteindra pas"(Is.66/24). Et alors, ils se repentiront, mais en vain". (1°Apol.52).

" Ainsi, par cette économie, le serpent qui, dès l'origine, n'a agi que pour faire du mal et les anges qui l'ont imité verront leur action détruite, la mort sera écrasée, et, dans la seconde parousie du Christ Lui-même, elle disparaîtra entièrement pour ceux qui croient en Lui et vivent de manière à Lui plaire, et finalement n'existera plus".

" Alors les uns seront envoyés au jugement et à la condamnation du feu, pour leur éternel châtiment ; et les autres se réuniront dans l'impassibilité , l'incorruptibilité, l'immunité de toute peine, l'immortalité". (Dial.45).

Pour que la justice soit intégralement accomplie et d'une façon exemplaire, les élus verront son déroulement et auront connaissance de la fin des réprouvés, parmi lesquels se trouveront ceux qui les auront fait souffrir et mourir. A ce sujet, Justin nous donne un commentaire intéressant d'Is.66/24 :

" Car nous savons aussi par la bouche d'Isaïe que les "cadavres des hommes révoltés contre Moi seront dévorés entièrement (diabibrôskesthai)

par un ver et un feu inextinguible" et qu'ils resteront IMMORTELS (athanata menonta) pour qu'ils soient vus de toute chair" (hôste kai einai eis horasin sarkos). (Dial.130).

En hébreu, le substantif "pheger" traduit en grec par "kôla", veut dire cadavre (cf.Is.14/19 et 37/36 ; voir aussi Heb.3/17). et non pas "membres vivants". Ces cadavres doivent être dévorés (diabibrôskesthai) par un ver ou un feu que rien ni personne ne pourra arrêter (inextinguible). Pourtant, ils doivent demeurer (athanata menonta) tant que les victimes des fauteurs de mal n'auront pas constaté que justice a été pleinement accomplie. Le chapitre 5 d'Ezéchiel pourrait, semble-t-il, nous donner matière à comprendre le sens des figures-types employées par l'Ecriture et aussi leur portée dans le temps.

Finalement, le terme du jugement sera l'embrasement général de l'univers. Ayant à défendre la notion chrétienne de cette "ekpurôsis" contre les notions stoïciennes d'embrasements cycliques qui ne devraient que purifier et renouveler la terre, Justin, mieux qu'Irénée, a eu l'occasion de préciser clairement la position de la tradition romaine sur ce point : l' "ekpurôsis" sera unique et totale : notre monde sera entièrement embrasé et disparaîtra définitivement (mèketi einai = être disparu) :

" Si Dieu retarde la catastrophe (sugchousin) qui doit dissoudre tout l'univers (kai katalusin tou pantos kosmou), afin QUE NE SOIENT PLUS (mèketi ôsi) LES MAUVAIS ANGES, LES DEMONS ET LES PECHEURS, c'est à cause de la race des chrétiens, en qui Il voit un motif de conserver le monde. Sans cela vous ne pourriez plus faire l'oeuvre des démons : le feu du jugement descendrait pour accomplir la dissolution universelle, comme autrefois le déluge, qui ne laissa personne vivant (mèdena lipôn) (...) C'est ainsi, disons-nous, qu'aura lieu l'embrasement général (ekpurôsis) et non pas comme les stoïciens le pensent, par le remplacement des uns par les autres (eis allèla pantôn metabolèn).
(2°Apol.7).

C'est dans cet embrasement que doivent disparaître (mèketi ôsi) tous les suppôts du mal. (cf.aussi 1°Apol.45 - 57 - 60). Notre univers sera donc embrasé et dissous. Il n'est nullement question d'un feu qui ne ferait que purifier la partie superficielle de la terre et renouveler simplement sa "face". Cette hypothèse était alors enseignée par les stoïciens. Elle correspondait à leur doctrine panthéiste selon laquelle Dieu et le monde ne feraient qu'un :

" Soumettre Dieu à la loi du Destin, ou dire que rien n'est Dieu en

en dehors de ces choses changeantes, muables, qui se résolvent toujours dans les mêmes éléments, c'est ne rien voir en dehors des réalités corruptibles et mêler Dieu Lui-même à la corruption de l'univers dans son ensemble et dans ses parties, ou bien c'est dire que le bien et le mal ne sont rien, ce qui est contraire à toute sagesse, à toute raison et à tout esprit raisonnable". (2°Apol.7).

C) LE MILLENARIUM DECRIT DANS LE DIALOGUE (chap.80 - 81)

1° JUSTIN A-T-IL ENSEIGNE DEUX OU TROIS PAROUSIES ?

Il nous reste à étudier le problème très particulier posé par les chapitres 80 et 81 du Dialogue, où il est question d'un millénarium dont nous ne trouvons nulle part ailleurs mention, du moins dans les écrits connus de Justin.

On sait que le millénarium a pris des visages différents. Celui exposé dans le Dialogue se présente comme suit :

Avant la résurrection générale et le jugement, tous les justes (ceux de l'Ancien Testament et ceux du Nouveau) devraient partager avec le Christ et pendant mille ans, un règne de bonheur comparable à un paradis, sur l'emplacement de la ville de Jérusalem qui, pour la circonstance, serait rebâtie, décorée et agrandie. Les élus ressuscités avec leur corps ne seraient pas malgré tout incorruptibles. Ils devraient bâtir des maisons, boire manger et même se multiplier - si l'on en croit du moins la prophétie qui est invoquée et qui serait à prendre à la lettre (Is.65/17-25) - Ce n'est qu'à la seconde résurrection, laquelle devrait intervenir à la fin du millenarium, que les élus seraient vraiment des enfants de la résurrection et seraient comme les anges :

" Après quoi arrivera la résurrection générale et en un mot éternelle, pour tous sans exception, puis le jugement. C'est ce que Notre Seigneur Lui-même a dit : "ils ne prendront pas de femme ni ne seront donnés en mariage ; mais ils seront comme des anges, car ils seront enfants du Dieu de la résurrection"(Lc.20/35-36). (Dial.81).

A l'appui de ce millénarium, l'auteur invoque l'autorité des prophètes, Ezéchiel et Isaïe. Il cite le chap.65/17-25 de ce dernier. Il

mentionne aussi l'Apocalypse (20/1-6). Enfin, tout en reconnaissant que des chrétiens authentiques ne partagent pas ses vues, l'auteur affirme y croire sans aucune réticence :

" Beaucoup par contre, même chrétiens de doctrine pure et pieuse, ne le reconnaissent pas, je te l'ai signalé (...). Pour moi et les chrétiens d'orthodoxie intégrale, tant qu'ils sont, nous savons qu'une résurrection de la chair arrivera pendant mille ans dans Jérusalem rebâtie, décorée et agrandie, comme les prophètes Ezéchiel et Isaïe et les autres l'affirment". *(Dial.80).*

Que faut-il en penser ?

Un fait est certain. Partout ailleurs, sans jamais faire la moindre allusion à ce règne intermédiaire du Christ, qui normalement amènerait une troisième parousie, Justin et avec une insistance particulière - dans 36 chapitres exactement - ne fait mention que d'une seconde parousie. Le Christ, qui apparaîtra du haut des cieux, dans la gloire de son Père, doit ressusciter tous les hommes. Il châtiera les réprouvés et Il revêtira les élus de l'immortalité et de l'incorruptibilité pour régner avec eux éternellement.

Comme nous l'avons déjà fait pour le problème des fins dernières, nous avons relevé tous les passages où il est question soit de la première parousie - celle de Noël - soit de l'autre, dans la gloire soit des deux, et nous avons classé sous 10 rubriques, les précisions apportées par chacun et dont voici le libellé :

1/ Allusion à la première parousie du Christ apparu sous les traits du serviteur souffrant : 1°Apol.50 - 52 ; Dial. 14 - 32 - 33 - 34 - 36 - 38 - 49 (cité p. 883) - 52 (cité infra) - 53 - 64 - 86 - 110 - 111 - 120 - 121,p.889

2/ Depuis son ascension à la droite du Père, tout en régnant dans le ciel, progressivement LE CHRIST ETEND SON REGNE sur les hommes, en détruisant la puissance du démon et en suscitant un peuple nouveau parmi les nations : 1°Apol.42 - 45,p. 883 ; Dial.31 cité infra - 32 - 111 - 121, p. 889.

3/ Toutes les nations, en effet, attendent SON RETOUR DANS LA GLOIRE : 1°Apol.32 ; Dial.120, p. 889.

" Il a encore été prophétisé (...) qu'il y aurait deux parousies du Christ (...), que les nations qui croient au Christ souffrant seraient dans l'attente de son retour (...). Quand le Verbe dit par la bouche de Jacob : "Et lui-même sera l'ATTENTE DES NATIONS (...). Nous qui sommes

de toutes les nations et que la foi au Christ a rendus pieux et justes, nous attendons qu'IL REVIENNE UNE SECONDE FOIS". (Dial.52).

4/ Cette seconde parousie du Christ se fera DANS LA GLOIRE : 1°Apol.50-51 ; Dial.14 - 31, infra - 33 - 34 - 35 - 36 - 39 - 49, p.883 - 54 - 86 - 110 - 121, p.889.

5/ C'est DU HAUT DES CIEUX que le Christ apparaîtra dans la gloire et non pas sur cette terre, conformément à la prophétie de Daniel : Dial.14 - 49, p.883 - 110, p.887 - 120.

" Mais si j'ai montré qu'une telle puissance a été et reste attachée à l'économie de sa passion, quelle sera celle de sa PAROUSIE DANS LA GLOIRE ? Car, comme un fils d'homme, Il viendra SUR LES NUEES, selon que l'a révélé Daniel, et des anges viendront avec Lui" (suit la citation de Daniel 7/9-28). (Dial.31).

6/ A propos de ce retour, quatre textes, pourtant, mentionnent cette terre ou la ville de Jérusalem ; les voici avec leur commentaire :

a) *" Tu ne fais que proférer un long blasphème, croyant nous persuader que ce crucifié était avec Moïse et Aaron, qu'Il leur a parlé dans la colonne de nuée, puis qu'Il s'est fait homme, a été crucifié, est monté aux cieux ; qu'Il revient DE NOUVEAU SUR LA TERRE et qu'il faut l'adorer". (Dial.38).*

A noter que c'est Tryphon qui parle ici et non Justin. Plus loin, en 39, il interroge Justin sur le même sujet :

" Donne-nous donc maintenant cette preuve que celui qui, dis-tu, a été crucifié et est monté au ciel, est bien le Christ de Dieu. Que les Ecritures annoncent aussi un Christ souffrant, REVENANT AVEC GLOIRE pour recevoir le royaume éternel de toutes les nations, tout royaume lui étant soumis". (Dial.40).

Dans ce passage, il n'est plus question de la terre, mais de toutes les nations et de leur royaume. Il est donc difficile de savoir si tryphon avait compris la portée du mot "terre" telle que Justin l'explique par la suite.

b) *" C'est sur l'emplacement même de Jérusalem, dit Justin à Tryphon, que vous reconnaîtrez le /Christ/, Celui que vous avez déshonoré". (Dial.40).*

Ce texte peut se comprendre de deux manières. Ou bien vous reconnaîtrez le Christ revenu sur l'emplacement même de Jérusalem. Ou bien, à la résurrection des morts, c'est de l'emplacement même de Jérusalem, là où vous avez crucifié le Fils de Dieu, que vous reconnaîtrez Celui que vous avez transpercé et qui, revenu du haut des cieux, vous apparaîtra dans la gloire. Seule, cette dernière interprétation cadre avec d'autres textes similaires où Jérusalem est présentée comme le lieu où les déicides, ressuscités, seront comme écrasés devant la gloire céleste de Celui qu'ils ont mis à mort : *" alors vos douze tribus se frapperont la poitrine" (Dial.126 ; cf.aussi 14 - 28 - 32 - 64).*

c) *" Le mystère de notre seconde naissance et, en un mot, de celle de tous ceux qui espèrent que le Christ apparaîtra à Jérusalem". (Dial.85).*

Justin commente ici Is.66/5-11. D'après le contexte, il s'agit de la Jérusalem céleste, dont nous donnons la signification p.888.

d) Le 4ème texte se trouve dans le chap.139. Nous le citons et le commentons p. 891.

7/ La venue du Christ dans la gloire sera le signal de la résurrection générale : 1° Apol.52 :

" *" Les prophètes ont annoncé UN DOUBLE AVENEMENT DU CHRIST. L'un qui a déjà eu lieu, comme un homme méprisé et passible ; l'autre qui aura lieu, ainsi qu'il est prédit, lorsqu'Il viendra DU CIEL DANS LA GLOIRE, avec l'armée des anges. Alors Il ressuscitera les corps de tous les hommes qui ont existé ; Il revêtira les justes d'immortalité et Il enverra dans le feu éternel les méchants, qui souffriront éternellement avec les démons". (1°Apol.52).*

8/ Le Christ glorieux ressuscitera les élus dans l'incorruptibilité : 1°Apol.42 - 52 cité supra ; Dial.45 , p. 883 - 117, p.888 - 121, p.889 139, p. 891.

" Si un homme, fût-il mutilé dans son corps, garde les enseignements qu'Il a donnés, Il le ressuscitera intégre dans sa SECONDE PAROUSIE, et le rendra en outre immortel, incorruptible et impassible". (Dial.69).

9/ Le Christ jugera ensuite les suppôts du mal, en les rejetant loin de Lui et en les laissant à leur auto-destruction : 1°Apol.45, infra - 52, supra - Dial.14 - 28 - 32 - 35 - 40 - 64 - 117,p. 888 - 120 - 121,p.889 - 126

" Admettons (...) qu'après la première parousie dans laquelle Il fut annoncé qu'Il paraîtrait dans la souffrance, Il doit venir dans la goire POUR JUGER TOUS LES HOMMES, Ensuite Il sera ROI et PRETRE ETERNEL" . Mais si ce Jésus est bien l'objet de toutes ces prophéties, démontre-le nous". (Dial.36).

" DANS LA SECONDE PAROUSIE DU CHRIST lui-Même, la mort disparaîtra entièrement pour ceux qui croient en Lui et vivent de manière à Lui plaire, et finalement n'existera plus. Alors les uns seront envoyés au jugement et à la condamnation du feu pour leur éternel châtiment, et les autres se réuniront dans l'impassibilité, l'incorruptibilité, l'immunité de toute peine, l'immortalité". (Dial.45).

" Puisque le Verbe oblige à reconnaître qu'il a été prédit DEUX PAROUSIES du CHRIST, l'une où Il apparaîtra dans la souffrance, sans gloire et sans aspect ; l'autre où Il viendra dans la gloire POUR JUGER TOUT LE MONDE (comme il a été démontré souvent dans ce qui a déjà été dit), n'est-ce pas du grand et terrible JOUR, c'est-à-dire de sa SECONDE PAROUSIE". (Dial.49).

10/ Enfin l'univers lui-même disparaîtra, emportant dans sa ruine tout le mal, pour laisser place à la terre et aux cieux nouveaux, c'est-à-dire au peuple des ressuscités devenu TERRE NOUVELLE qui sera directement illuminée et vivifiéepar le Christ en gloire, devenu CIEUX NOUVEAUX :

" Dieu devait enlever le Christ au ciel après sa résurrection et Il doit l'y conserver jusqu'à ce qu'Il ait frappé les démons, ses ennemis, jusqu'à ce que soit complet le nombre des prédestinés, des bons, des saints, à cause desquels Il n'a pas encore livré l'univers aux flammes" (tèn epipurôsin pepoiètai). (1°Apol.45).

Voici le tableau des chapitres, et, pour chacun d'eux les numéros correspondant aux rubriques qu'ils mentionnent et que nous venons d'expliquer.

On pourra constater les points suivants : Justin ne parle jamais d'une troisième Parousie du Christ qui aurait lieu à l'occasion d'un règne purement terrestre. Toujours par contre, il lie la seconde parousie au jugement final qui doit amener, d'une part l'accession des justes à l'impassibilité, l'immortalité et l'incorruptibilité, et d'autre part la ruine douloureuse et définitive des réprouvés. Les chapitres mentionnés, loin de confirmer, contredisent les données des chap.80-81 qui apparaissent ainsi comme un apport parfaitement étranger à l'enseignement de Justin.

TABLEAU SYNOPTIQUE

CHAP.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1°AP.32			3							
1°AP.42		2						8		
1°AP.45		2							9	10
1°AP.50	1			4						
1°AP.51				4						
1°AP.52	1		3				7	8	9	
D. 14	1			4	5				9	
D. 28									9	
D. 31				4	5					
D. 32	1	2							9	
D. 33	1			4						
D. 34	1			4						
D. 35				4					9	
D. 36	1			4					9	
D. 38	1					6				
D. 39				4					9	10
D. 40	1					6				
D. 45								8	9	
D. 49	1			4	5				9	
D. 51	dans l'attente de la seconde parousie il y aura des hérésies									
D. 52	1		3							
D. 53	1									
D. 54				4						
D. 64	1								9	
D. 69								8		
D. 85						6				
D. 86	1			4						
D. 109	1			4	5		7			
D. 110	1			4	5					
D. 111	1									
D. 113	LE Christ glorieux sera "lumière et vie" pour la terre nouvelle.									
D. 120	1		3		5				9	
D. 121	1			4				8	9	
D. 126									9	
D. 138										10
D. 139						6			8	

Il est plus facile maintenant de relever les contradictions flagrantes qui existent entre l'enseignement constant de Justin et celui que nous trouvons dans le millénarium.

Comme toutes les nations chrétiennes, Justin attend le retour du Christ, du haut des cieux et dans la gloire de son Père(rub.3-4-5) et non pas un retour sur cette terre, en Palestine ou a Jérusalem.

Il attend du Christ les biens venant de Dieu : l'immortalité, l'incorruptibilité, l'impassibilité, autrement dit une plénitude de vie que seule une communion intime avec Dieu peut accorder, et non pas cette terre avec des maisons, du manger et du boire.(rubrique 8).

Il attend aussi du Christ la justice, non pas la torture pour la torture, mais la disparition du mal et des fauteurs du mal, dans un châtiment proportionnel au mal commis.(rubrique 9)

Certes Justin est convaincu que le Christ sera ROI ET PRETRE éternel, mais il n'envisage cette royauté que dans le monde futur et non pas sur cette terre (cf.Dial.36,p.883). Il défend même énergiquement cette position dans la 1°Apologie :

> *" Quant à vous, quand vous entendez dire que nous attendons un royaume, vous supposez à la lègère qu'il s'agit d'un royaume humain. Mais c'est DU ROYAUME DE DIEU QUE NOUS PARLONS. Ce qui le prouve, c'est qu'à vos interrogations, nous répondons que nous sommes chrétiens. Si nous attendions un royaume humain, nous nierions, pour sauver notre vie ; nous nous cacherions, pour ne pas être frustrés dans notre espérance. MAIS NOTRE ESPERANCE N'EST PAS DE CE TEMPS PRESENT; aussi nous ne craignons pas nos bourreaux et d'ailleurs, de toute façon, ne faut-il pas mourir".* *(1°Apol.11).*

D'autre part, au chap 1°Apol.47, il cite un texte d'Is.64/10-12, annonçant la dévastation de la terre de Judée et de la ville sainte. Or, il ne fait allusion ni à leur résurrection, ni à leur rétablissement futur. Etait-ce diplomatie de sa part, dans les deux cas ? Tous ceux qui connaissent Justin, martyr, reconnaissent en lui une loyauté dont le seul défaut était peut-être le manque de prudence. Tous les martyrs n'avaient pas peur de jeter à la figure de leurs bourreaux qu'un jour les rôles seraient renversés. Pourquoi le maître n'aurait-il pas proclamé qu'un jour cette terre de Palestine, que les Empereurs avaient écrasée, verrait le triomphe du Christ, le persécuté, et serait la gloire des chrétiens, aujourd'hui mis au ban de l'Empire.?

2° " LES CIEUX NOUVEAUX & LA TERRE NOUVELLE "

Jusqu'à présent, nous avons prouvé que l'on ne trouve nulle part dans l'oeuvre de Justin une trace du millénarium exposé dans les chapitres 80 - 81. Il est impossible, en outre,d'identifier ce qu'il dit de la seconde parousie du Seigneur avec la description qui nous est donnée du millénarium. Pourtant l'auteur de celui-ci s'appuie sur les prophètes tout comme Justin. Pour y voir plus clair, il nous faut donc maintenant rechercher comment le philosophe chrétien interprétait les prophéties qui annoncent le royaume messianique.

Effectivement, Justin accuse les juifs d'avoir faussé la valeur des prophéties, en leur donnant une interprétation trop nationaliste, voire même raciste, et surtout trop terrestre. En fait, l'étude des derniers chapitres du Dialogue, chap.109 à 142, va nous permettre de découvrir comment la tradition romaine interprétait ces prophéties. Sans plan précis, l'auteur en cite quelques unes, parmi les plus belles. Il démontre à Tryphon comment elles n'ont trouvé leur pleine réalisation que dans l'avénement du nouveau peuple suscité par les Apôtres, sur l'ordre du Christ, et comment ce nouveau peuple a repris la grande marche d'Abraham vers la "patrie céleste", l'unique objet des "promesses" :

1/ Après avoir cité Michée (4/1-7 ; Dial.109), il démontre comment les prophètes ont annoncé que le nouveau peuple, celui des nations, serait persécuté et que, finalement, il serait enlevé de cette terre :

> *" Ils n'ont pas de sens et ne comprennent pas ce que j'ai démontré par toutes les Ecritures, qu'il y a DEUX PAROUSIES annoncées à son sujet : l'une dans laquelle il est annoncé qu'Il sera souffrant, sans gloire et sans honneur, crucifié ; l'autre dans laquelle Il paraîtra du haut du ciel, dans la gloire, lorsque l'homme de l'apostasie (...) osera accomplir ces iniquités sur la terre, contre nous les chrétiens, nous qui, par la Loi et par le Verbe sorti de Jérusalem avec les Apôtres de Jésus, nous avons appris à connaître la religion et qui nous sommes réfugiés vers le Dieu de Jacob et le Dieu d'Israël"*
>
> *" Et le reste de la prophétie se réalisera à son SECOND AVENEMENT. S'il est dit qu'elle est "ECRASEE ET REJETEE", CELA S'ENTEND HORS DU MONDE : pour autant qu'il dépend de vous et de tous les autres hommes, chaque chrétien est banni, non seulement de ses propriétés à lui, mais hors du monde entier, car vous ne permettez de vivre à aucun*

chrétien. (...) Dieu nous rend le témoignage que nous serons ENLEVES DE LA TERRE (hoti apo gès airometha) avec le Christ très juste (...) Car Isaïe s'écrie : "Voici que périt le juste, et personne ne le prend à coeur ; des hommes justes sont enlevés et personne n'y songe". (Is.53/7). *(Dial.110).*

(Irénée a repris ce thème en IV,21/3 ; Epid.96 et IV,30/4 cit.837).

2/ Moïse, priant les bras en croix sur la montagne, préfigurait le CHRIST de la première parousie qui, les bras étendus sur la Croix, a souffert et a intercédé pour son peuple. Quant à Josué, lui qui fut aussi nommé Jésus, et qui fit entrer le peuple dans la terre promise, c'est lui qui préfigurait le Christ de la seconde parousie, quand Il fera entrer les nations dans la terre sainte de la Jérusalem céleste :

" Deux parousies de ce même Christ ont été symboliquement prédites par la bouche de Moïse (...)

" C'était encore la même chose qui, dans les actions de Moïse et de Jésus, se trouvait symboliquement annoncée d'avance et prédite. L'un d'eux, les mains étendues, resta sur la colline jusqu'au soir, tandis qu'on lui soutenait les mains, ce qui ne peut que représenter le type de la Croix ; de son côté, l'autre surnommé Jésus, commandait au combat et Israël était vainqueur". (Dial.111).

Sous Moïse, le peuple a été sauvé par le sang de l'Agneau pascal ; de même *"c'est le sang du Christ qui /tout au long de sa première parousie/ préservera de la mort ceux qui ont cru en Lui". (Dial.111).*

Quant à Josué, surnommé Jésus

" De même que c'est lui qui a partagé au sort la /terre promise/ à ceux qui étaient entrés avec lui, de même aussi Jésus-Christ fera revenir la Diaspora du peuple et partagera la "BONNE TERRE" à chacun, mais non de la même manière.

" Car c'était un héritage momentané que le premier leur a donné (...). Lui, au contraire, après la SAINTE RESURRECTION, Il nous donnera LA POSSESSION ETERNELLE (...).

" C'est lorsqu'Il paraîtra, en effet, et par Lui, lorsque le Père doit renouveler le ciel et la terre, c'est Lui qui doit "BRILLER, LUMIERE ETERNELLE, A JERUSALEM, c'est Lui le Roi de Salem, suivant l'ordre de Melchisédek, et le prêtre éternel du Très-Haut". (Dial.113)

Nous trouvons ici la définition de la JERUSALEM CELESTE, celle qui doit être donnée en POSSESSION ETERNELLE, après la SAINTE RESURRECTION générale et non pas celle qui serait donnée pour mille ans et après une résurrection corporelle dans la corruptibilité. A la seconde parousie de son Fils, le Père RENOUVELLERA LE CIEL ET LA TERRE de la façon suivante :

.. C'est le CHRIST LUI-MEME QUI SERA LA LUMIERE (Dial.113) ET LA VIE (Dial. 114 cité infra) DE LA NOUVELLE JERUSALEM (communauté des élus).

.. Et ce sont les CROYANTS eux-mêmes qui constitueront la NOUVELLE TERRE "SAINTE ET BONNE".

" Nous nous réjouissons de mourir pour le NOM de la BELLE PIERRE, d'où jaillit l'eau qui donne vie pour les coeurs de ceux qui, par Lui, aiment le Père de l'univers, qui abreuve ceux qui veulent boire l'eau qui donne vie". *(Dan.114).*

3/ Partant de Zacharie 2/10-13 et 3/1-2, Justin montre comment, au cours de sa première parousie (qui doit durer jusqu'à sa venue dans la gloire) le Christ "grand-Prêtre" crucifié purifie les nations qui acceptent de croire en Lui (Dial.115 - 116) et leur donne la possibilité d'offrir partout les vrais "sacrifices d'action de grâces du pain et de la coupe" annoncés par Malachie (1/10 ; Dial.117). Ce nouveau peuple malgré tout ne sera le peuple "saint" et le "peuple de prêtres" dans sa perfection qu'à la seconde parousie, lorsque Dieu manifestera la purification :

" Lorsqu'Il ressuscitera tous les hommes, qu'Il établira les uns incorruptibles, immortels et délivrés de toute peine dans l'éternel et indissoluble royaume, et qu'il livrera les autres au supplice éternel du feu". *(Dial.117)*

Ce nouveau peuple offrira alors au Père un nouveau culte : celui de la louange et de l'action de grâces :

" Car le Christ est le prêtre élu et le roi éternel, en tant que Fils de Dieu ; et n'allons pas croire qu'Isaïe et les autres prophètes parlent pour sa seconde parousie d'offrir sur l'autel des sacrifices sanglants et des libations ; ils annoncent au contraire DES LOUANGES VERITABLES ET DES ACTIONS DE GRACES". *(Dial.118).*

4/ Prenant Deutéronome 32/16-23, Justin en profite pour rappeler que Dieu a rejeté le peuple élu parce que ce peuple, par amour pour la terre, l'avait méprisé et avait tué son Fils. C'est pourquoi le Père s'est choisi un autre peuple. Celui-ci continue d'être la vraie descendance d'Abraham

parce qu'il a redécouvert le sens des promesses faites à ce dernier. Le père des croyants, sur l'ordre du Verbe, avait quitté "la terre qu'il habitait", pour aller à la recherche d'une "patrie meilleure", c'est-à-dire "céleste" (cf.Heb.11/8-22). A son exemple et mûs par la même foi, le nouveau peuple de Dieu renonce à ce monde, pour aller vers la "TERRE SAINTE" de Dieu :

" Qu'est-ce donc que le Christ a accordé là de plus à Abraham ? C'est que, par une même vocation, sa voix l'a appelé et lui a dit de sortir de la terre où il habitait. C'est nous tous que cette voix appelait : déjà nous sommes sortis de cette manière de vivre qui était la nôtre ; nous vivions mal comme le commun des autres habitants de la terre. Avec Abraham, NOUS HERITERONS DE LA TERRE SAINTE, nous recevrons l'héritage pour l'éternité sans fin, fils d'Abraham par LA MEME FOI".

" Car de même qu' "il a eu la foi" en la voix de Dieu et que "cette foi lui fut imputée à justice", de même nous, nous avons eu la foi en la voix de Dieu qui nous a parlé de nouveau par les Apôtres du Christ, et que les prophètes nous avaient annoncé ; et dans notre foi, nous sommes allés jusqu'à la mort, RENONCANT A TOUS LES BIENS DE CE MONDE". (Dial.119).

5/ **Ce n'est pas une terre, en effet, que le nouveau peuple attend, mais le CHRIST LUI-MEME :**

" Aussi est-il dit à propos de Juda lui-même : "Il ne manquera pas de prince à Juda, ni de chef à ses cuisses, jusqu'à ce que vienne celui à qui il est réservé de l'être ; LUI-MEME SERA L'ATTENTE DES NATIONS" (Gen.49/10). (Dial.120).

C'est pourquoi *" POUR LE NOM DE JESUS, on peut voir des gens de toute race humaine qui ont consenti et consentent encore à souffrir plutôt que de le renier" (Dial.121) :*

" Si dans sa première parousie qui fut "sans honneur, sans beauté" et dans l'anéantissement, Il a montré tant d'éclat et tant de force, qu'Il est connu dans toutes les races, que l'on fait pénitence (...) si bien que les démons sont soumis à son nom (...)

" est-ce qu'Il ne va pas dans sa parousie glorieuse détruire entièrement ceux qui l'ont haï, ceux qui se sont injustement détachés de Lui, et par contre procurer le repos aux siens et leur accorder tout ce qu'ils attendent". ? (Dial.121).

Oui ! Il est bien vrai que les prophètes avaient annoncé un héritage . Mais

" Qu'est-ce donc que l'héritage du Christ ? NE SONT-CE PAS LES NATIONS ? Qu'est-ce que l'alliance de Dieu ? N'EST-CE PAS LE CHRIST ? Dieu dit ailleurs : " Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui ; demande-moi et Je Te donnerai les nations en héritage, et pour ton patrimoine les limites de la terre". (Dial.122).

6/ Enfin, c'est à propos d'une petite phrase d'Isaïe : *"Lors du déluge de Noé, Je t'ai sauvé " (Is.54/9)* que le maître chrétien expose le plus clairement la catéchèse romaine sur le futur royaume du Christ : il y affirme clairement que ce ne sera pas cette terre qui sera sauvée, mais son peuple :

" Ce que disait Dieu, c'est qu'au délug S'OPERA LE MYSTERE DU SALUT DES HOMMES. (...) Or le Christ, "premier-né de toute création" (Col.1/18) est devenu en un nouveau sens, le chef d'une autre race, de celle qui a été régénérée en Lui, par l'eau, par la foi et le bois qui contenait le mystère de la Croix, de même que Noé fut sauvé dans le bois de l'arche porté sur les eaux avec les siens (...).

" Vous avez pensé qu'Il a parlé seulement à votre race ou à la terre. En réalité, comme toute la terre, suivant l'Ecriture, fut inondée, que l'eau monta au dessus de toutes les montagnes à quinze coudées, CE N'EST PAS DE LA TERRE MANIFESTEMENT QUE DIEU A PARLE (hôste ou tè gè phainetai eirèkôs), mais au peuple qui lui obéissait, auquel Il avait préparé un LIEU DE REPOS A JERUSALEM (...).

" J'entends ceci que ceux qui se sont préparés par l'eau, la foi, le bois, et se sont repentis de leurs péchés, échapperont au jugement de Dieu qui doit venir". (Dial.138).

Le déluge est effectivement le "MYSTERE" (sacramentum), le "symbole révélateur" du salut final que Dieu accordera à ceux qui auront cru en Lui et à son Fils (cf.1°Pi.3/18-22). Noé, par sa foi, mais aussi grâce à l'eau et au bois, fut sauvé du déluge, qui ne laissa rien survivre (mèdena lipôn, 1°Apol.7) ; de même, à la fin du monde, ceux qui auront cru au Christ, grâce au bois de la croix et à l'eau du baptême, seront enlevés vers la Jérusalem céleste (cf.Dial.110 cité p.887), puisque cette "terre-ci ne sera pas sauvée". Ils échapperont ainsi au Jugement qui doit se terminer par l'embrasement de ce monde comme Justin le déclare explicitement dans le chap.2°Apol.7 cité p.878.

Le Déluge

Cimetière de Priscille

Le Deluge

Le mystère du salut des hommes

Début du 2ème siècle

Explication p.969

Voilà comment la tradition romaine interprétait les prophéties. Surtout lorsqu'elle s'adressait aux juifs, elle conservait scrupuleusement le vocabulaire de l'Ancien Testament. Très concret, ce vocabulaire était à la portée de tous. En outre, il permettait de prouver que le Christ était bien Celui qui avait réalisé les prophéties. Pour toutes ces raisons, il était plus facile, il était même nécessaire que l'Eglise conservât, au niveau catéchétique comme au niveau apologétique, tout le langage vétéro-testamentaire.

Toutefois, alors que les juifs et après eux les judaïsants chrétiens s'acharnaient à maintenir ce vocabulaire dans une perspective raciste et terrestre, la Tradition lui donnait les dimensions universelles, célestes et éternelles qu'il avait reçues dans le Christ. A titre d'exemple, voici un passage du chap.139 :

> *" Le Christ (...) appela les bons à l'amitié, à la bénédiction, au repentir, à la vie commune, qui doit être celle de tous les saints, en CETTE MEME TERRE DONT IL A PROMIS LA POSSESSION, comme je l'ai déjà démontré. Donc les hommes d'où qu'ils soient, libres ou esclaves, s'ils croient au Christ, s'ils ont reconnu la vérité renfermée dans ses paroles et celles de ses prophètes, savent qu'ils se réuniront à Lui sur cette TERRE, et qu'ils AURONT EN PARTAGE LES BIENS ETERNELS ET INCORRUPTIBLES".* *(Dial.139).*

En lisant ce témoignage, à première vue, on pourrait croire qu'il s'agit de la Palestine, la terre promise. En fait, il n'est pas dit que cette terre doit fournir des maisons, du boire et du manger, comme cela est prétendument énoncé en Dial.81. Au contraire, les biens que les élus y trouveront seront, en plus de la vie commune dans l'amitié et la concorde les "biens éternels et incorruptibles, ceux qui "viennent de Dieu" : l'immortalité, l'incorruptibilité, l'impassibilité, qui accompagneront l'intimité avec Dieu et qui n'ont plus rien à voir avec des biens terrestres corruptibles

Nous pourrions multiplier les exemples. Voici le rappel des principaux mots-clef : terre, héritage, Jérusalem :

Pour Justin, le mot TERRE désigne, tantôt l'homme ouvert à la Parole de Dieu, comme la "bonne terre" dont parle la parabole du semeur (cf. Dial.125) : *" Connaissez le Christ, alors ce sera une belle terre nouvellement remuée, belle et grasse dans vos coeurs" (Dial.28).*

tantôt c'est la TERRE SAINTE, la terre de la PROMESSE dans laquelle Josué fit entrer le peuple élu, mais qui était uniquement le type de la vraie "terre sainte", celle de Dieu, la "Jérusalem céleste" (Dial.,113 cité p.887), l' "héritage pour l'éternité et sans fin" (cf. Dial.,119 cité p.889).

Pareillement le terme HERITAGE signifie, tantôt la terre promise (Dial.,113), tantôt la vie future avec Dieu (Dial.,119, cité p.889), tantôt aussi l' "humanité nouvelle" qui aura accepté de devenir le Corps dont le Christ sera la tête : *"Qu'est-ce donc que l'héritage du Christ, ne sont-ce pas les nations" (Dial.,122, cité p.890).*

Enfin JERUSALEM désigne, ou bien la ville elle-même, ou bien le peuple qui a eu le privilège de bénéficier de la présence et de l'amour privilégié de Dieu : *"Vous vous appelez du nom de la ville sainte"*, disait déjà le prophète Isaïe (Is.,48/2). On comprend dès lors que les chrétiens aient donné le beau nom de JERUSALEM CELESTE au peuple des élus dont le Christ SERA LA LUMIERE (Dial.,113 cité p.887) ET LA VIE (Dial.,114 cité p.888).

D) LE ROYAUME DU CHRIST,DECRIT DANS L'ADV.HER. ET DANS LE DIAL. ETAIT-IL LE MILLENARIUM OU LE SEJOUR D'ATTENTE ?

. Après cette rapide étude et cette confrontation entre les données exposées dans le chapitres 80 - 81 et celles enseignées partout ailleurs par le philosophe chrétien, comment la critique n'aurait-elle pas le droit de se demander si l'auteur du Dialogue est aussi celui qui a composé ces deux chapitres ? Comment Justin a-t-il pu, en cet endroit, accumulé comme à plaisir, les contradictions et développé des idées qu'il nie ailleurs ?

Pourtant, s'il est difficile d'admettre sa paternité pour certaines phrases, il en est d'autres qui sont certainement de lui. N'est-il pas permis de se demander s'il n'a pas, dans ces chapitres incriminés, développé un thème qu'un faussaire aurait défiguré ?

L'hypothèse que nous soumettons vaut pour Irénée comme pour Justin. Les deux cas se ressemblent tellement qu'il est difficile de les séparer. Une conjecture, en effet, est à souligner. Que ce soit dans l'A.H. ou dans le Dialogue, chaque fois l'idée du millénarium est engagée à propos d'un point de doctrine sur lequel les deux témoins étaient particulièrement "sensibilisés", parce qu'il semblait être assez vigoureusement remis en question, il s'agit du SEJOUR D'ATTENTE DES ELUS DANS LE ROYAUME DES MORTS. Les deux refusent de "considérer comme chrétiens" ceux qui soutiennent que les âmes, dès la mort du corps, iraient directement à Dieu. Irénée va jusqu'à leur dire qu'ils sont "hérétiques" (cf.Dial.80 et A.H.V,31/1). Pour eux, le fait de nier le séjour d'attente pour les élus était aussi grave que celui de nier la résurrection des corps. Les deux allaient probablement de pair : si les âmes, en effet, vont directement à Dieu après la mort de leur corps, elles jouiraient du bonheur parfait, elles seraient totalement sauvées ; on ne voit plus, dans cette hypothèse à quoi servirait encore la résurrection des corps, sinon à entraver une félicité qu'elles ont atteinte précisément parce qu'elles étaient séparées de leur "prison", le corps. Ces deux négations d'ailleurs émanaient d'une même source : il s'agissait de chrétiens pour qui, l'âme, en vertu de sa parenté de nature avec Dieu, ne pouvait, après la mort de son corps, que retourner au Père, pour connaître enfin, loin de cette terre, l'épanouissement correspondant à sa nature céleste originelle.

Après avoir défendu l'existence du séjour d'attente, logiquement Justin comme Irénée devaient donner quelques précisions sur le bonheur qui y règne, sur sa durée , etc . C'est ce qu'ils auraient fait dans les chapitres que nous avons actuellement. Ceux-ci, par la suite, auraient été falsifiés par un partisan du millénarium.

Cette falsification a dû être très rapide. Elle se comprendrait mieux, si elle avait déjà eu lieu dans le courant du 3ème siècle. Origène s'était alors élevé, non sans raison et aussi non sans succès, contre certaines interprétations trop simplistes et trop matérielles des prophéties et tout spécialement contre le millénarium. Il y eut opposition entre sa tendance spiritualiste et celle défendue par les judaïsants, disciples de Papias (ou prétendus disciples). Pour opposer au renom grandissant du maître alexandrin - ou tout simplement au courant d'idées qu'il avait lancé -, on comprend que les partisans du millénarium aient pensé à se couvrir de l'autorité des deux noms, Justin et surtout Irénée, dont les oeuvres étaient notoires. Cette référence était d'autant plus intéressante que la synthèse d'Origène, élaborée à partir d'une conception dualiste de l'homme avec les répercussions que cette conception avait sur la compréhension et la présentation du Message - parenté de l'âme avec la nature divine ; incorruptibilité naturelle de l'âme ; négation du séjour d'attente au profit d'un séjour sur d'autres mondes imaginaires ; négation plus ou moins voilée de la résurrection des corps - que cette synthèse d'Origène prêtait flanc aux critiques sévères élevées à leur époque contre les gnostiques, par Justin et par Irénée.

Surtout, à regarder de près les deux notions, il était facile de défigurer le "séjour d'attente" en un "millénarium" . Car si l'on confronte les deux royaumes, on trouve au moins sept données essentielles qui étaient communes à l'une et à l'autre.

Le royaume du millénarium devrait avoir les caractéristiques suivantes :

1/ il serait établi sur cette terre ;
2/ il précéderait la résurrection générale ;
3/ Le Christ devrait en être le roi ;
4/ il commencerait par une résurrection réservée aux seuls élus ;
5/ il serait pour eux un véritable paradis
6/ il serait à l'abri de toute action des démons ;
7/ sa durée devrait être d'un millénaire.

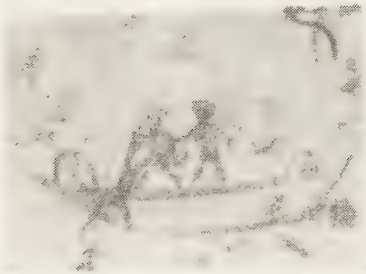

Scènes de l'histoire de Jonas

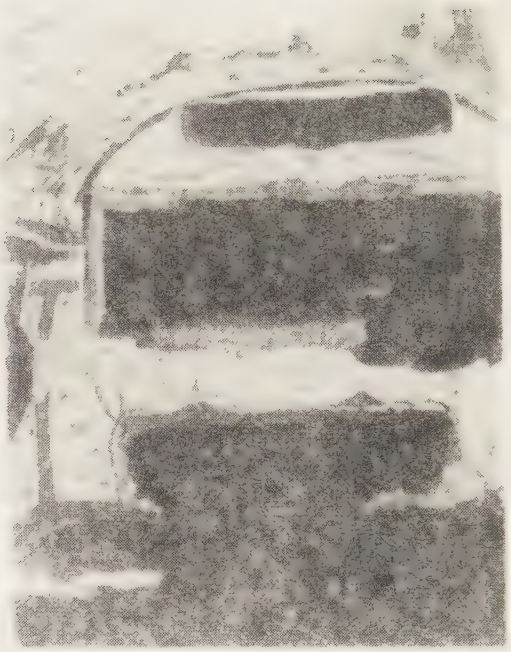

Cimetière de Priscille

Jonas rejeté et reposant sous la tonnelle

Le Lieu d'Attente : un paradis

Fin du 3ème siècle

Explication p.893-96

Il suffit maintenant de comparer ce royaume avec celui que le Christ a effectivement établi dans le domaine de la mort, pour les élus, et que nous avons appelé "séjour d'attente". Ce séjour possède aussi les constantes suivantes :

1/ Il fait encore partie de notre monde créé (A.H.,V,31/2).

2/ Les élus doivent y demeurer jusqu'à la résurrection générale (Dial.,80 et 81 ; A.H.,V,31/2). A ce sujet, il est dit en V,32/1 : *"Le royaume qui sera le prélude de l'incorruptibilité, royaume par lequel ceux qui en auront été jugés dignes, s'accoutumeront peu à peu à saisir Dieu"*, et en V,35/1 : *Alors les justes règneront sur la terre,croissant à la suite de l'apparition du Sauveur ; ils s'accoutumeront grâce à Lui, à saisir la gloire du Père et, dans ce royaume, accèderont au commerce des anges ainsi qu'à la communion et à l'union avec les réalités spirituelles"*

Pendant leur séjour dans le royaume des morts, les élus ne se préparent-ils pas mieux à "saisir Dieu et à connaître l'incorruptibilité" en vivant loin des "convoitises terrestres" mais dans l'attente de la résurrection, en union avec tous et "en communion avec les réalités spirituelles", qu'en participant "au festin de la création" (34/3) et en se mettant "devant une table préparée par Dieu et regorgeant de tous les mets" (33/2).?

3/ Le Christ est effectivement "venu" dans ce séjour et Il y reste mystèrieusement présent, comme Il l'est toujours sur cette terre. Sur ce point, le judaïsant parle de la manifestation du Christ exactement comme Irénée parle de la "descente" (IV,22/1) ou de la "venue" (IV,27/2), mais aussi de la "manifestation" (Epid.56) du Seigneur.

4/ Par sa présence, le Christ a fait "renaître à la vie" les âmes des justes. Ignace d'Antioche emploie même le mot "résurrection" (voir les textes p.714). Or ce qu'Il a fait pour les justes morts avant Lui, Il le fait toujours pour les justes qui meurent maintenant et qui n'ont pas eu le bonheur de le découvrir au cours de leur vie terrestre. Par conséquent, pour toutes les âmes justes, dans le sens où nous l'avons expliqué à la page 714, leur entrée dans ce séjour est effectivement une "première résurrection", celle peut-être dont parle l'Apocalypse dans le passage 20/1-6, où il n'est question en fait que "DES AMES DE CEUX QUI FURENT DECAPITEES POUR LE TEMOIGNAGE DE JESUS". C'est donc pleinement "revivifiées" que ces âmes attendent la résurrection.

5/ Avec le Christ, les âmes sont heureuses. En parlant de ce royaume au Bon larron, le Christ ne l'a-t-il pas appelé "paradis"? Cette dénomination aura pu inviter les auteurs chrétiens à faire appel, pour le décrire, aux images de la Genèse sur le "jardin de l'Eden" et aussi aux grandes prophéties de l'Ancien Testament annonçant la terre merveilleuse du Messie. D'autant plus que ce recours aux prophéties leur permettait de prouver que celles-ci s'étaient déjà réalisées en ce monde, au-delà de toute espérance. Un fait est certain, dans les fresques anteconstantiniennes des catacombes illustrant la condition des "endormis dans le Seigneur", l'élu est presque toujours couché sous des fruits ou sous une tonnelle de fruits, qui ne sont pas sans faire allusion au "paradis".

6/ Dans le royaume de la mort, le séjour des réprouvés et des démons est totalement séparé de celui des élus. Les puissances infernales ne peuvent plus rien contre les sauvés. Ils sont comme enchaînés. Or, là encore, les fresques nous montrent le monstre, qui vient de rejeter sa proie, figé et séparé de sa victime maintenant libérée, comme par une force invisible lui interdisant toute main-mise ultérieure.

7/ Enfin, on sait qu'à la fin du premier siècle, beaucoup de chrétiens avaient été découragés de voir que le retour du Christ, annoncé pourtant comme imminent, n'était toujours pas arrivé (cf.2°Pi.3/8-10). Rendus prudents, pour fixer une durée approximative au royaume du séjour d'attente, les responsables religieux auront peut-être parlé d'un "millénaire", dans le sens très extensible donné aux mille ans dans le ps.89/4 (cité Dial.81 et V,23/2 et aussi par 2°Pi.3/8) : " Devant le Seigneur, un jour est comme mille ans et mille ans comme un jour".

On le voit, l'imbrication entre la notion de deux royaumes est grande. Il était facile, pour un faussaire, de défigurer le royaume du séjour d'attente au profit du millénarium. Du moins la tentative n'était pas impossible.

Nous n'avons émis là qu'une hypothèse. Si nous nous sommes permis de le faire, c'est parce qu'elle est celle qui, jusqu'à présent, a le plus d'assise dans les textes et aussi dans les fresques. Elle explique aussi la présence des chapitres incriminés et, dans ces chapitres, la présence de passages dont les uns sont en accord et les autres en réelle contradiction avec l'enseignement des auteurs. Elle expliquerait enfin le passage, resté toujours mystérieux, de l'Apocalypse(20/1-6). Peut-être d'autres découvertes nous permettront-elles de trancher la question.

BIBLIOGRAPHIE .

I TEXTES : ÉDITIONS.

R. MASSUET. POUR IRENEE, MIGNE P.G. VII et VII bis. Les références de textes renvoient à cette édition. Pour les citations de l'Adversus Hereses, nous n'avons pas mentionné l'ouvrage. Nous donnons simplement la réf. du livre, du chap. et du paragraphe.

W.W. HARVEY, Cambridge, 1867, 2 vol.

B. REYNDERS, Lexique comparé du texte grec et des versions latine, arménienne et syriaque de l'Adversus Hereses de Saint Irénée.

MIGNE, P.G. 11, pour Origène (De Principiis).

II TRADUCTIONS FRANÇAISES.

A. DIOGNETE : Coll. Sources chrétiennes, par H.I. Marrou, Paris, 1951.

EPIDEIXIS (DEMONSTRATION DE LA PREDICATION APOSTOLIQUE), coll. S.C. par L.M. Froidevaux, Paris, 1959.
Introduction et traduction par J. Tixeront et J. Barthoulot, R.S.R., 6-7, 1916, pp.361-432.

LE PASTEUR d'HERMAS, coll. S.C., par R. Joly, Paris, 1958.

IGNACE d'ANTIOCHE, coll. S.C., par P. Th. Camelot, Paris, 1958.

IRENEE, Adversus Hereses, Livre III, coll. S.C., par F. Sagnard, Paris, 1952 ; Livre IV, par A. Rousseau, Paris, 1965 ; Livre V, par A. Rousseau, Paris, 1969. Pour les deux derniers livres, nous citons aussi de A. Rousseau, ses deux livres de notes explicatives.

PERES APOSTOLIQUES : Clément de Rome et l'Homélie du 2me siècle, H. Hemmer, Paris, 1926 ; Doctrine des Apôtres (Didaché), Epître de Barnabé, H. Hemmer, Paris, 1907.

PHILON d'ALEXANDRIE : De Opificio Mundi, par R. Arnaldez, Paris, 1961 ; La Migration d'Abraham, coll. S.C., par R. Cadiou, Paris, 1957.

III BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.

Nous ne mentionnons ici que les auteurs et les ouvrages que nous citons au cours de notre étude. Pour une bibliographie plus complète, voir F. Sagnard, la Gnose Valentinienne et le Témoignage de Saint Irénée, p. 18 à 31 et A. Benoit, Saint Irénée, Introduction à l'étude de sa théologie, Paris, 1960, pp. 257 à 262.

A. d'ALES, La doctrine de la récapitulation en saint Irénée, *R.S.R.,6-7, 1916.*

J. P. AUDET, La Didaché, Instruction des Apôtres, *Paris, 1958.*

G.T. ARMSTRONG, Die Genesis in der alten Kirche, *Tübingen, 1962.*

B. BARTMANN, Précis de théologie dogmatique, *Mulhouse, 1941.*

A. BENOIT, Saint Irénée, Introduction à l'étude de sa théologie, *Paris,1960.*

P. BEUZART, Essai sur la théologie de saint Irénée, *Le Puy, 1908.*

J. BONSIRVEN, Le Judaïsme palestinien au temps de J.C.(édit. abrég.), *Paris, 1950.*

W. BOUSSET, Hauptprobleme der Gnosis, *Göttingen, 1907.*

L. BOUYER, La spiritualité du N.T. et des Pères, *T. 1, Paris, 1960.*

E. BREHIER, Les idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie, *Paris, 1925.*

N. BROX, Offenbarung, Gnosis und gnostischer Mythos bei Irenaüs von Lyon, *Salzbourg, 1966.*

R. CADIOU, Introduction au système d'Origène, *Paris, 1932.*
La jeunesse d'Origène. Histoire de l'Eglise d'Alexandrie au début du 3me siècle, *Paris, 1935.*

CL. CHOPIN, Le Verbe Incarné et Rédempteur, *Tournai, 1963.*

COLLOQUIO DI MESSINA, Le Originali dello Gnosticismo, *Aprile, 1966.*

F. COPLESTON, Histoire de la philosophie. La Grèce et Rome, *Castermann,1964.*

F. CUMONT, Religions orientales dans le paganisme romain,*Paris, 1929.*

J. DANIELOU, Origène, *Paris, 1948.*
Philon d'Alexandrie, *Paris, 1957.*
Théologie du Judéo-Christianisme, *Tournai, 1958.*
Dieu et nous, *Paris, 1956.*

J. DANIELOU et H. MARROU, Nouvelle Histoire de l'Eglise. Des origines à Grégoire le Grand, *Paris, 1963.*

J. DORESSE, Les livres secrets des gnostiques d'Egypte, *Paris, 1958.*

A.M. DUBARLE, Le Péché originel dans l'Ecriture, *Paris, 1958.*

L. DUCHESNE, Histoire ancienne de l'Eglise, *Paris, 1911.*

E. de FAY, Gnostiques et gnosticisme, *Paris, 1913.*

A. DUFOURCQ, Saint Irénée, *Paris, 1904.*

A.J. FESTUGIERE, Hermétisme et mystique païenne, *Paris, 1907.*

G. FRAZER, Atys et Osiris, *Paris, 1926, (traduction pègne).*

Mgr FREPPEL, Saint Irénée, *Paris, 1861.*

R.M. GRANT, La gnose et les origines chrétiennes, *Paris, 1964.*

R. GUELLUY, La création, *Tournai, 1963.*

A. HARNACK, Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten, *Leipzig, 1915.*

A. HOUSSIAU, La Christologie de Saint Irénée, *Louvain, 1955.*

D. HUET, Origeniana, *Migne, P.G. t.XVII, col. 633 à 1284.*

E. GILSON, L'Esprit de la philosophie médiévale, *Paris, 1952.*
Thomisme, *Paris, 1965.*

R. JAVELET, Image et Ressemblance, *Paris, 1967.*

H. JONAS, Gnosis und spätantiker Geist, Göttingen, *1954 (t.1).*

M. LAGRANGE, Le Judaïsme avant J.C., *Paris, 1931.*

J. LEBRETON, Histoire du Dogme de la Trinité, *T.II, Paris, 1928.*

J. LEBRETON et J. ZEILLER, Histoire de l'Eglise depuis les origines jusqu'à nos jours, *T.I, L'Eglise primitive, Paris, 1954.*

H. LEISEGANG, La gnose, *Paris, 1951.*

V. MAGNIEN, Les Mystères d'Eleusis, *Paris, 1938.*

J.E. MENARD, l'Evangile selon Philippe, *Paris, 1967.*
L'Evangile de Vérité, *Paris, 1962.*

M. NEDONCELLE, La réciprocité des consciences, *Paris, 1942.*
Vers une philosophie de l'amour et de la personne, *Paris, 1957.*

S. PETREMENT, Essai sur le dualisme de Platon, les Gnostiques et les Manichéens, *Paris, 1956.*

J. PLAGNIEUX, Saint Grégoire de Naziance théologien, *Paris, 1951.*
Heil und Heiland, *Paris, 1969.*

H.CH. PUECH, La gnose et le temps, dans *Eranos Jahrbuch, XX, 1952.*

G. QUISPEL, Gnosis als Weltreligion, *Zurich, 1951.*

M. RACKL, Die Christologie des Heiligen Ignatius von Antiochien, *Freiburg, 1914.*

H. RONDET, Le péché originel, *Paris, 1967.*
Fin de l'homme et fin du monde, *Paris, 1966.*

D. ROPS, l'Eglise des Apôtres et des Martyrs, *Paris, 1949.*

F. SAGNARD, La gnose valentinienne et le témoignage de saint Irénée, *Paris, 1947.*

H.M. SCHENKE, Der Gott "Mensch" in der Gnosis, *Göttingen, 1962.*

M. SECKLER, Le salut et l'histoire. La pensée de saint Thomas d'Aquin sur la théologie de l'histoire.

CL. TRESMONTANT, Etudes de métaphysique biblique, *Paris, 1955.*
Essai sur la pensée hébraïque, *Paris, 1956.*

M. SIMON, Les sectes juives au temps de Jésus, *Paris, 1960.*

G. VERBECKE, L'évolution de la doctrine du Pneuma des stoïciens à saint Augustin, *Louvain, 1945.*

A. VERRIELE, Surnaturel en nous et péché originel, *Paris, 1932.*

F. VERNET, Art. saint Irénée, *D.T.C. VII/2, 1927, col.2394-2533.*

P. VIREY, La religion de l'ancienne Egypte, *Paris, 1910.*

J. ZURCHER, L'homme, sa nature et sa destinée, *Neufchâtel, 1953.*

P. ORBE, Anthropologia de San Ireneo, *Madrid, 1969.*

Nous avons eu connaissance du livre du P. Orbe par la revue R.S.R., tome 58, janvier-mars 1970, p.149 à 154. A nous en tenir aux données que nous en fournit la recension de J. Daniélou, voici les principaux points de convergence et de divergence que nous relevons entre la position du P. Orbe et la nôtre :

Les points de convergence :

1/ Comme toute créature, l'homme est essentiellement en devenir. Ina-

chevé à l'origine, il ne doit atteindre sa perfection qu'à la fin.

2/ "Ni l'âme ni le corps ne sont, par nature, immortels. La seule immortalité est celle de l'Esprit".

3/ La notion de mort est à prendre dans son sens fort. Elle signifie la disparition à plus ou moins brève échéance d'un être par la dissociation de ses éléments constitutifs et leur retour naturel à leur source d'origine.

4/ De tous les êtres terrestres, l'homme est le seul à avoir été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. C'est pourquoi, seul, il est appelé à la divinisation.

5/ Cette divinisation, c'est-à-dire la participation à l'incorruptibilité divine ne pouvait se concevoir et se réaliser que par et dans la personne du Fils de Dieu fait homme. L'Incarnation aurait eu lieu même si le péché n'avait pas existé.

Les points de divergence concernent surtout la notion de l'âme et celle du paradis terrestre.

Pour le P. Orbe, l'âme, chez Irénée, serait à identifier avec le "souffle de vie" (flatus vitae). Pour nous, le "souffle de vie" n'est pas l'âme. Il est l'animation que l'âme a reçue en vertu de la création. C'est pourquoi le P. Orbe énonce que l'âme, pour Irénée, ne serait que temporaire. A la fin, elle disparaîtrait et serait remplacée par le Saint Esprit qui, directement, animerait le corps des élus.

Pour analyser la notion irénéenne du paradis, d'autre part, le P. Orbe est parti du chap. V,5/1. Quant à nous, nous croyons avoir donné les preuves que ce passage ne peut être de la main d'Irénée et représente une interpolation ultérieure (cf. chap.V, p.453-454)

Nous n'avons pas voulu confronter les conclusions du P. Orbe avec les nôtres. Notre travail était déjà pratiquement terminé lorsque nous avons eu connaissance de son livre. Le temps nous manquait pour le faire traduire et en faire une étude approfondie. Il nous était surtout impossible de grossir notre texte déjà assez volumineux, par de nouveaux développements dont certains auraient dû être assez conséquents. L'origine profonde des divergences, en effet, tient à la notion que l'on a du dogme de la création ex nihilo. C'est pour n'avoir pas compris ce dogme, affirme Irénée, que les gnostiques ont commis leurs plus grosses erreurs.

C'est dans le cadre de cet article de foi qu'il faut toujours analyser la pensée de l'évêque de Lyon. Le P. Orbe n'a pas jugé bon de commencer sa recherche par l'étude de ce dogme. Il nous était dès lors difficile, par manque d'éléments de base, d'engager une confrontation valable sur les points contestés.

Reste la question soulevée par le P. Orbe et reprise par J. Daniélou : l'anthropologie d'Irénée que nous avons appelée anthropologie "selon l'Esprit" est-elle le reflet de l'anthropologie du N. T. ? Dans l'avant propos de notre recherche, nous avons aussi soulevé cet important problème. Un fait est certain : comme nous l'avons longuement démontré, c'est du dogme de l'universelle création ex nihilo qu'Irénée tire sa vision des êtres en général et de l'homme en particulier. La conceptic qu'il a de l'homme ne lui est pas personnelle. Elle est chez lui vision de foi parce qu'elle s'appuie sur les impératifs de ce premier article de foi qui délimite, d'une façon précise, la condition originelle de toutes les créatures, l'homme compris, en regard du Dieu créateur. Mais, l'évêque de Lyon a soin de le répéter souvent, si ce dogme était capital pour la jeune pensée chrétienne, c'est parce qu'elle l'était déjà pour la pensée apostolique et pour toute l'Ecriture. Dès lors, dans la mesure où l'anthropologie d'Irénée est fidèle à la vision du monde que le dogme de l'universelle création ex nihilo nous révèle, il va de soi que son anthropologie était bien l'écho de celle du Nouveau et de l'Ancien Testamer Dans un travail ultérieur, nous espérons précisément pousser nos investigations dans ce sens et confronter l'enseignement du Nouveau Testament avec l'enseignement de la tradition romaine tel qu'Irénée nous l'a retran mise.

INDEX IRENEEN

La première colonne indique le chapitre et le paragraphe ; en face la liste des N° de pages où ce paragraphe est mentionné : en caractère élite quand il est retranscrit intégralement ou en partie et en caractère italic quand il n'est cité qu'en référence.

LIVRE I

Préf. 1 : *34 ; 250*
Préf. 2 : *34 ; 57*
Préf. 3 : 62 ; *33 ; 58*
1/3 : *295 ;*
2/3 : *83*
3/1 : *33 ; 96 ; 131*
3/6 : 34 ; *33 ; 35 ; 204*
4/1 : *83*
4/3 : *33*
5/2 : *453*
5/4 : 82 ; *83 ; 295*
5/5 : *96 ; 102*
6/1 : *105 ; 437*
6/2 : 67 ; *105 ; 437 ; 630*
6/4 : 56 ; 89 ; *105 ; 129*
7/1 : 106 ; 109 ; 110 ; *438 ; 773*
7/2 : *99 ; 295*
7/3 : *105 ; 130 ; 630*
7/5 : *34 ; 106 ; 110 ; 438 ; 630*
8/1 : 34 ; 44 ; *127 ;*
8/2 : *34 ;*
8/3 : *34*
8/4 : *34*
8/5 : 89
9/1 : *45*
9/2 : *218*
9/3 : *98*
9/4 : *46 ; 127 ; 735*
10/1 : 250 ; 727 ; 831 ; *295 ; 709 726 ; 828*
10/2 : 59
10/3 : *59 ; 251 ; 289 ; 521*
11/1 : *120*
12/1 : *76*
13/1 : *129*
13/3 : *104*
13/6 : 54 ; *107 ; 130*
15/3 : *99*
15/4 : 56
15/5 : *201*
16/3 : *295*
17/2 : 278
18/1 : *27*
18/2 : 92
18/4 : 82
19/9 : *34*

21/1 : *99*
21/4 : 100
21/5 : 100 ; *110*
22/1 : 204 ; 214 ; 289 ; 659 ; 726 783 ; *201 ; 217 ; 218 ; 233 250 ; 251 ; 285*
22/2 : *126*
23/1 : *121 ; 123 ; 674 ; 852*
23/2 : 101 ; *107*
23/3 : *83 ; 101 ; 103*
23/4 : *104*
23/5 : *83 ; 103 ; 121*
24/1 : *70 ; 83*
24/2 : *99 ; 127*
24/4 : *33 ; 83 ; 91 ; 99 ; 103*
24/5 : *121*
24/6 : *129*
25/1 : *83 ; 99 ; 103 ; 112*
25/2 : *130*
25/3 : *104 ; 121*
25/4 : *72 ; 103 ; 107 ; 106*
25/5 : *33 ; 103 ; 104 ; 112*
26/1 : *99 ; 816*
27/2 : *20 ; 73 ; 99*
27/3 : *34*
27/4 : *20 ; 34 ; 84*
28/1 : *524*
29/3 : *34 ; 96*
29/4 : *83*
30/7 : *453*
30/9 : *96 ; 453*
30/13 : *130*
30/14 : *33*
30/15 : *34*
31/1 : *34*
31/2 : *104*
31/3 : 204
31/4 : *33*

Préf. I: 399
1/1 : 200 ; 285 ; 318; *82 ; 126 250 ; 301 ; 635*
1/2 : *301*
1/5 : *301*
2/4 : 210 ; 271 ; 277 ; 300 ; 321 *218 ; 222 ; 277 ; 289*
2/5 : 224 ; *218 ; 222 ; 223*
2/6 : *215 ; 253*
3/1 : *268 ; 301*
3/2 : 330 ; 395 ; *332*
4/1 : 268 ; *210*
4/3 : *83 ; 385*
5/1 : *763*
5/4 : 635
6/1 : 201 ; *301*
6/2 : *720*
7/1 : 320 ; *364*
7/2 : 399; *210*
7/3 : 320 ; 769
9/1 : 201
9/2 : *84 ; 210 ; 776*
10/1 : 34 ; *44*
10/2 : 223 ; 320 ; *201 ; 217 ; 285*
10/3 : 330
10/4 : 217 ; 321 ; *215*
11/1 : 204 ; 796 ; *222 ; 427 ; 596*
11/2 : 322 ; *57 ; 326*
12/1 : *252 ; 276*
12/2 : *210*
12/5 : *757*
13/3 : 76 ; 323 ; 354 ; 400 ; *346 735*
13/4 : 401 ; *220 ; 621*
13/8 : 76 ; *293*
13/9 : 790
13/10 : *33 ; 76*
14/1 : *33*
14/2 : *121*
14/4 : 207 ; 306 ; 738 ; *307*
14/7 : *33 ; 421*
14/8 : 76 ; 324 ; *318 ; 323*
15/3 : 315 ; *76*
16/3 : *253*
17/4 : *33*
17/5 : 326
17/6 : 326
17/7 : 326
17/9 : 326 ; *33 ; 57*
17/10 : 327 ;*776*
18/3 : *88*
18/5 : 345
18/6 : 88
18/7 : *83*
19/3 : *70 ; 89*
19/4 : *87 ; 88 ; 437*
19/6 : 357 ; *358*
20/1 : *308 ; 804*
20/2 : 100
20/3 : 100 ; 803 ; *522*
21/2 : 97 ; *33*
22/1 : *35*
22/2 : 87 ; 97 ; 723
22/3 : *814*
22/4 : *589 ; 686*
22/5 : *814*
25/1 : *205*
25/3 : 211 ; *293*
25/4 : *293*
25/5 : *33*
26/1 : 229 ; *84 ; 234*

27/1 : 43 ; 45 ; *22*
27/2 : 33 ; 548 ; *20 ; 130 ; 240*
28/1 : 290 ; 466 ; *29 ; 293 ;*
28/2 : 30
28/3 : 37 ; 205 ; 211 ; 330 ; *47 762*
28/4 : *76 ; 84 ; 293 ; 346 ; 354*
28/5 : 220
28/6 : 220 ; *33 ; 76*
28/7 : 785 ; *76 ; 308 ; 311 ; 784*
28/8 : *822*
28/9 : *130*
29/1 : 372 ; *98 ; 110 ; 308 ; 438 773*
29/2 : 343 ; 372 ; 805 ; *309 ; 357 731 ; 829 ; 832 ; 871*
29/3 : *106 ; 308*
30/1 : *93 ; 250 ; 295*
30/2 : *93*
30/3 : *289*
30/5 : *96*
30/6 : 304 ; *202 ; 251 ; 308*
30/7 : *455*
30/9 : 214 ; 223 ; *201 ; 202 ; 218 227 ; 228 ; 233 ; 240 ; 250 253 ; 271 ; 276 ; 289 ; 301 455 ; 567 ; 635 ; 800*
30/14 : *33*
31/1 : *83 ; 240 ; 319 ; 385 ; 627*
31/2 : *121*
31/3 : *622*
32/1 : 769 ; 786 ; *104*
32/4 : *28 ; 295 ; 662*
33/1 : *359 ; 691*
33/4 : 352 ; 375 ; *28 ; 353*
33/5 : 357 ; 730 ; *738 ; 827 ; 829 832*
34/1 : 357 ; 375 ; 692 ; 700 ; *510 721 ; 854*
34/2 : 265 ; 362 ; *275 ; 277 ; 286*
34/3 : 265 ; 266 ; 365 ; 375 ; 421 659 ; 756 ; 824 ; *218 ; 269 270 ; 274 ; 277 ; 299 ; 309 357 ; 364 ; 382 ; 424 ; 780 783 ; 798*
34/4 : 230 ; 242 ; 266 ; 311 ; 348 *218 ; 234 ; 257 ; 265 ; 276 285 ; 286 ; 301 ; 350 ; 368 376 ; 377 ; 455 ; 472 ; 528 756 ; 794*
35/2 : *250*
35/3 : *285 ; 301*
35/4 : 203 ; 289 ; *308*

Préf. : *33 ; 126*
1/1 : 30 ; *130 ; 646*
1/2 : *780*
2/1 : *816*
2/2 : 48 ; 54 ; *33 ; 45 ; 130*
2/3 : *15*
3/1 : 50 ; 55 ; *33*
3/2 : 9 ; 50 ; *14 ; 53 ; 816*
3/3 : 52 ; 202 ; *57 ; 59 ; 200 391*
3/4 : 9 ; 50 ; *13 ; 816*
4/1 : 9 ; 53 ; 56
4/2 : *250 ; 560 ; 608*
5/1 : 44 ; 46 ; *560 ; 758*
5/2 : 46 ; 383 ; 788
5/3 : 286 ; 385 ; 583 ; 586 ; 628 645 ; 806 ; *489 ; 499 ; 837*
6/1 : 772 ; *460 ; 597*
6/2 : *239 ; 545 ; 796*
6/4 : 206
6/5 : *240 ; 401 ; 847*
6/6 : *6*
7/1 : 727 ; *762*
7/2 : 728 ; *760 ; 762*
8/2 : 221 ; 499 ; *251 ; 269 ; 370*
8/3 : 221 ; 240 ; 241 ; 370 ; *245 251 ; 269 ; 273 ; 274 ; 279 280 ; 283 ; 285 ; 290 ; 292 377 ; 460 ; 735 ; 756 ; 792 866*
9/1 : 743 ; *351 ; 570 ; 710 ; 712*
9/2 : *560 ; 648*
9/3 : 644
10/1 : 499
10/2 : 499 ; 571 ; 665 ; *570 ; 587*
10/3 : 569 ; *568*
10/4 : *659 ; 660*
10/5 : *646 ; 701*
10/6 : *250*
11/1 : 218 ; 257 ; 563 ; 825 ; *816*
11/2 : *385 ;*
11/3 : 555
11/5 : 41 ; 594 ; 825 ;*551*
11/6 : *796*
11/7 : 202 ; *20 ; 816*
11/8 : 27 ; *30 ; 293 ; 301 ; 545 608 ; 804*
11/9 : 20 ; *30*
12/1 : *829*
12/2 : *672*
12/5 : 202 ; 646 ; *19 ; 56 ; 829*
12/6 : 46 ; *130*
12/7 : 45 ; 55 ; 557 ;*582 ; 672*
12/8 : *48*
12/9 : 36 ; 525 ; 532 ; 740 ; *43 47 ; 250 ; 293 ; 751 ; 779 853*
12/10 : *836*
12/11 : 32 ; 35 ; *42 ; 623*
12/12 : 20 ; 30 ; 34 ; 78 ; 84 *123 ; 129 ; 130*
12/13 : 10 ; 664 ; *56 ; 308*
12/14 : *646 ; 653*
12/15 : 646 ; *672*
12/19 : *672*
13/2 : *56 ; 796*
14/1 : *33*
14/2 : 56
14/3 : *842*
14/4 : *20 ; 56*
15/1 : 48
15/2 : 33 ; 104 ; *129*
15/3 : *646*
16/1 : 555 ; *308 ; 544 ; 559 ; 747*

16/2	: 562	*648*	*650*	*801*	
16/3	: 562	596	808	*587*	*597*
	601	*674*	*709*		
16/4	: 562	700	*701*	*745*	
16/5	: 563				
16/6	: 225	605	*42*	*555*	*726*
16/7	: 316	570	*42*	*603*	*826*
16/8	: *59*	*828*	*829*	*832*	
16/9	: 558	589	*59*	*582*	*583*
	673	*829*			
17/1	: 480	597	841		
17/2	: 59	305	370	597	736
	773	*360*	*379*	*381*	*675*
	730	*805*	*807*	*844*	
17/3	: 598	773	*413*	*844*	
17/4	: 598	*33*	*59*		
18/1	: 544	*582*	*603*		
18/2	: *560*	*583*	*709*		
18/3	: 556	554	*560*		
18/6	: 577	*555*	*559*		
18/7	: 18	572	583	587	687
	431	*528*	*559*	*608*	*555*
19/1	: 429	431	573	596	728
	801	*427*	*460*	*560*	*566*
	587	*645*	*660*	*729*	*732*
	735	*747*	*775*	*779*	*802*
19/2	: 558	*560*	*650*	*801*	
19/3	: 430	558	604	698	710
	803	*380*	*525*	*560*	*601*
	644	*711*	*719*	*740*	*829*
20/1	: 242	343	420	520	*373*
	501	*734*			
20/2	: 206	270	343	364	383
	420	427	456	509	841
	201	*285*	*299*	*501*	*522*
	579	*587*	*666*	*734*	*793*
20/3	: 560	649	*643*		
20/4	: *570*	*705*	384		
21/1	: 649	*560*			
21/2	: *561*				
21/4	: 428	*30*	*228*	*232*	*249*
	492	*560*	*596*	*595*	*648*
21/5	: *560*	*650*	*801*		
21/6	: 648	*560*			
21/7	: *560*	*650*	*801*		
21/8	: *560*				
21/10	: 529	577	*391*	*411*	*447*
	448	*516*	*528*	*576*	*737*
22/1	: 230	342	347	385	386
	411	576	*234*	*348*	*350*
	391	*415*	*555*	*601*	*857*
22/2	: *559*				
22/3	: 42	464	473	570	577
	593	*418*	*454*	*471*	*472*
22/4	: 456	464	512	575	594
	647	650	714	*589*	*687*
23/1	: 286	425	456	504	*412*
	497	*542*	*607*	*647*	*270*
23/2	: 516	*522*	*528*	*645*	*737*
23/3	: 495	502	507	513	*499*
	503	*516*			
23/4	: 502	783	*507*		
23/5	: 425	467	481	483	499
	503	*498*	*516*	*548*	
23/6	: 508	*698*			
23/7	: 524	607	*784*		
23/8	: 495	782	*746*	*780*	
24/1	: 229	491	600	*525*	*599*
	805	*845*			
24/2	: 229	256	*87*	*234*	*244*
	286	*301*			
25/1	: 540				

25/2 : 786 *741*
25/3 : 743
25/4 : *783*
25/5 : *219* *497*
25/7 : 15

LIVRE IV

Préf. 2 : *57*
Préf. 3 : *204*
Préf. 4 : 204 345 355 393 425
494 783 *33* *410* *460*
497 *648* *650*
1/1 : *308* *428* *460* *820* *824*
2/1 : 864
2/7 : *579* *582*
3/1 : 771 820 *276* *280* *821*
4/1 : 388 777 821 846 *245*
280 *364* *606* *624* *651*
753 *792* *820*
4/2 : 316 *280* *771*
4/3 : 409 620 742 771 821
280 *308* *313* *415* *585*
617 *618* *622* *625* *636*
683 *742* *745* *773* *822*
5/1 : 291 777 799 821 *240*
365 *796*
5/2 : 287 374 *545*
5/3 : 835 *545*
5/4 : 835 *582*
5/5 : *545*
6/2 : 385 *301* *576*
6/4 : *88* *796*
6/5 : 744 802 811 *710* *743*
6/6 : 426 495
6/7 : 61 258 426 544 710
782 786 *253* *485* *546*
592 *593* *595* *596*
7/1 : 701 727 *657* *714* *834*
7/2 : 812 *834* *836*
7/3 : *796* *836*
7/4 : *227* *277* *385* *391* *545*
8/1 : 429 727 806 835 *443*
812
8/2 : 457 552 589 852
8/3 : 852
9/1 : 269 623 795 806 *545*
646
9/2 : 623 809 811 *41* *411*
810 *812*
9/3 : 291 419 *298*
10/1 : 479 *545* *823*
10/2 : 589 781
11/1 : 545 594 806 *288* *427*
431 *445* *524* *539* *789*
810 *845*
11/2 : 246 270 484 659 *288*
290 *292* *392* *402* *416*
466 *482* *684*
11/3 : *659* *754*
11/4 : 41 752 *40* *650* *745*
746 *754*

12/1	: *842*				
12/2	: 811	*762*			
12/4	: 662	*544*	*592*	*593*	*846*
12/5	: 853				
13/1	: 664	*28*	*308*	*608*	
13/2	: 628	645	664	841	*418*
13/3	: 664	864	*645*	*698*	*812*
13/4	: 623	790	*308*	*315*	*645*
	650	*684*	*825*		
14/1	: 315	329	802	*298*	*391*
	392	*441*	*569*	*635*	*684*
	801	*837*	*853*		
14/2	: 441	661	840	*305*	*391*
	584				
14/3	: 39	*753*	*754*	*853*	
15/1	: 48	*308*	*627*		
15/2	: 622	802	806	*617*	
16/1	: 811	*841*	*842*	*853*	*855*
16/3	: *701*	*702*			
16/4	: 766	781	798	*280*	*315*
16/5	: 638	684	*566*	*643*	*646*
17/3	: 386	*418*	*781*		
17/4	: 386	388			
17/5	: 609	*385*	*665*		
17/6	: *552*				
18/1	: 386				
18/2	: *665*				
18/3	: 746	783	*502*	*777*	
18/4	: 609	665	*82*	*290*	
18/5	: 296	610	666	*566*	
18/6	: 663	849	*847*		
19/1	: 40	*295*			
19/2	: 298	*113*	*240*	*244*	*270*
	302				
19/3	: *240*	*270*	*301*		

20/1	: 227	229	252	256	340
	387	410	*228*	*234*	*253*
	254	*269*	*298*	*301*	*448*
	543	*566*	*635*		
20/2	: 217	257	299	393	710
	720	807	*58*	*201*	*227*
	254	*256*	*430*	*582*	*604*
	605	*828*	*832*	*855*	
20/3	: 226	329	*254*	*281*	*295*
	482				
20/4	: 384	418	427	592	808
	254	*270*	*298*	*489*	*566*
	572				
20/5	: 243	441	565	569	606
	797	810	*18*	*276*	*298*
	427	*546*	*567*	*572*	*682*
	790	*845*			
20/6	: 32	243	292	758	*30*
	42	*285*	*301*	*843*	
20/7	: 243	316	441	542	573
	758	*287*	*314*	*411*	*456*
	541	*543*	*547*	*789*	*795*
	810	*845*			
20/8	: 772	*525*	*552*		
20/9	: *269*	*545*			
20/10	: 811	823	*771*	*772*	*812*
20/11	: 607	823	*710*	*832*	
20/12	: 839				
21/1	: *835*				
21/2	: *835*				
21/3	: 459	837	*835*	*887*	
22/1	: 512	582	628	703	715
	645	*687*	*705*	*706*	*713*
	714	*720*	*837*	*839*	*895*

22/2	: 703	706	707	831	*606*
	745	*832*			
23/1	: 648	*560*			
24/1	: *583*	*589*	*801*	*837*	
24/2	: 201	802	*308*	*426*	
25/1	: 836	*592*			
25/2	: *485*				
25/3	: 29	540	*428*	*544*	
26/1	: 29	42	834	*32*	*38*
26/2	: 49	*771*	*776*		
26/5	: *49*				
26/6	: *29*				
27/1	: *582*	*895*			
27/2	: 704	706	712	*719*	*720*
27/4	: *760*	*775*			
28/1	: 42	752	786	*41*	*753*
	754	*771*	*773*		
28/2	: 41	594	704	706	775
	811	*42*	*418*	*708*	*710*
	721	*743*	*753*	*771*	
28/3	: 715	776	780	784	*42*
	750	*771*	*781*		
30/3	: 663				
30/4	: 41	42	837	*753*	*887*
31/2	: 227	602	808	*232*	*234*
	287	*428*	*595*	*691*	*701*
31/3	: *698*				
32/1	: 254	322	*204*	*256*	*525*
32/2	: *853*				
32/4	: *41*				
33/1	: 26	254	627	704	759
	823	*431*	*645*	*706*	*708*
	709	*720*	*784*	*827*	*853*
33/2	: *385*	*388*			
33/4	: 411	429	560	*561*	679
	415	*469*	*683*	*687*	
33/5	: 99	269			
33/7	: *202*				
33/8	: 48				

33/9	: 428	595	698	*30*	*249*
	525	*602*	*657*		
33/10	: *525*				
33/11	: 561	*760*	*773*	*832*	
33/12	: 713	*705*			
33/13	: *691*	*829*			
33/14	: 795	*305*	*646*	*660*	*826*
33/15	: 31	309	428	*595*	*602*
34/1	: 558	*590*	*659*		
34/3	: 628	*646*	*829*		
34/4	: *592*	*604*	*646*		
35/2	: 210	*134*			
35/3	: *33*	*134*			
35/4	: *57*	*85*	*130*	*204*	
36/2	: 41	427	490		
36/3	: 768	774	*771*		
36/4	: 767	774	*832*		
36/5	: *846*	*854*	*855*		
36/6	: 838	*285*	*301*	*660*	*746*
	854	*855*			
36/7	: 228	855	*30*	*61*	*232*
	249	*418*	*595*	*802*	
36/8	: 814				
37/1	: 496	614	620	624	637
	640	*496*	*629*	*660*	*780*
37/2	: 614	624	*308*	*630*	*637*
37/3	: 614	*624*	*636*	*746*	
37/4	: 408	615	620	*415*	*636*
	643	*683*			
37/5	: 615	620	626	680	*617*
	624	*629*	*637*	*651*	*681*
	683	*685*	*686*	*746*	
37/6	: 616	619	629	640	683
	105	*290*	*509*	*621*	*630*
	684	*794*			
37/7	: 292	366	417	511	525
	584	617	622	639	684
	799	807	864	*428*	*485*
	619	*762*	*810*		

38/1 : 247 430 463 465 467
682 807 842 *466* *730*
844
38/2 : 247 807 *674* *730*
38/3 : 248 380 410 546 797
798 802 810 *217* *254*
291 *402* *414* *418* *457*
735 *797*
38/4 : 249 365 408 410 417
420 459 465 505 626
810 *308* *309* *357* *402*
415 *418* *454* *460* *467*
486 *492* *519* *636* *682*
683 *734* *735*
39/1 : 492 506 619 621 683
786 *793* *493* *685* *794*
797
39/2 : 365 *420* 458 484 505
744 *47* *246* *357* *358*
442 *466* *467* *483* *489*
506 *639* *734* *747*
39/3 : 484 506 744 *298* *466*
467 *483* *617* *637* *639*
642 *730*
39/4 : 622 750 790 *248* *625*
637 *730* *754* *783* *811*
854
40/1 : 583 746 *298*
40/2 : 460 607 *745*
40/3 : 496 503 *502* *743*
41/1 : 460 *223* *308*
41/2 : 364 460 584 *308* *446*
459 *477* *496*
41/3 : 461 728 806 *308* *496*
728 *771*
41/4 : *391*

Préf. :	11	485	*57*	*587*	
1/1 :	18	413	418	477	485
	531	585	599	636	736
	790	808	*218*	*308*	*345*
	396	*414*	*479*	*499*	*578*
	582	*584*	*664*	*734*	*794*
1/2 :	520	531	559	*269*	*295*
	560	*568*	*783*		
1/3 :	229	411	412	417	438
	469	523	593	679	*234*
	414	*418*	*454*	*456*	*468*
	470	*482*	*485*	*559*	*560*
	591	*650*	*683*	*687*	*734*
	800	*801*	*808*	*816*	
2/1 :	582	*315*	*499*	*559*	
2/2 :	388	406	610	*345*	*385*
	407	*414*	*415*	*582*	*665*
2/3 :	205	243	301	344	421
	500	526	612	799	*295*
	309	*357*	*373*	*393*	*423*
	485	*506*	*525*	*666*	*735*
	758				
3/1 :	343	368	421	501	*308*
	357	*373*	*485*	*506*	*734*
	804				
3/2 :	438	390	*218*	*359*	*454*
	470	*734*	*735*	*804*	
3/3 :	364	406	798	*414*	*485*
	733	*789*			
4/1 :	369	*368*	*631*	*871*	
4/2 :	625	*631*	*635*		
5/1 :	450	453	*454*		
5/2 :	*310*	*345*			
6/1 :	339	344	389	396	403
	413	433	804	*230*	*249*
	342	*347*	*355*	*405*	*410*
	415	*456*	*464*	*602*	*685*
	738	*808*	*829*	*832*	
6/2 :	392	*525*	*849*		
7/1 :	229	353	376	389	735
	234	*347*	*354*	*356*	*367*
	375	*455*	*693*	*728*	*730*
	754	*797*			
7/2 :	393	731	736	806	810
	698	*799*			
8/1 :	413	439	601	602	805
	808	810	830	842	*416*
	485	*698*	*738*	*837*	
8/2 :	394	439	738	842	*355*
	485	*585*			
8/3 :	394				
9/1 :	347	354	441	729	738
	805	*394*	*831*		
9/2 :	354	390	441	729	736
	405	*456*	*798*	*839*	
9/3 :	295	729	*456*	*485*	*498*
	727	*831*			
9/4 :	646	808	830	839	840
	230	*392*	*428*	*837*	*838*
	847	*850*			
10/1 :	406	489	585	*308*	*414*
	773				
10/2 :	406	*414*	*456*	*735*	*738*
	773				
11/1 :	*440*				
12/1 :	407	738	758	*227*	*228*
	229	*230*	*233*	*368*	*406*
	414	*415*	*453*	*456*	*470*
	473	*728*	*804*		
12/2 :	227	232	471	736	808
	228	*229*	*231*	*233*	*234*
	270	*276*	*358*	*360*	*378*
	380	*428*	*454*	*468*	*470*
	473	*531*	*566*	*568*	*591*
	592	*595*	*634*	*728*	*804*
12/3 :	396	472	*454*		
12/4 :	292	406	796	799	*365*
	415				

12/5	: *796*				
12/6	: 590	*364*	*391*	*447*	
13/1	: 726	832	*364*	*590*	
13/2	: *345*				
13/3	: 739	768	790	*375*	*378*
	485	*602*	*824*	*832*	
13/4	: 736	808	*583*		
13/5	: 733	*373*	*735*		
14/1	: 581	*528*	*607*	*729*	
14/2	: 390	393	529	530	581
	583	*608*	*732*		
14/3	: 581	*530*	*583*	*587*	
14/4	: 582	*20*			
15/1	: 829	844	*461*		
15/2	: 229	447	448	512	522
	234	*331*			
15/3	: 449	*24*	*448*	*522*	*679*
15/4	: 522	*448*	*545*	*547*	
16/1	: 390	412	544	591	*410*
	447	*484*	*485*	*547*	
16/2	: 403	412	*415*	*448*	*456*
	460	*473*	*547*	*587*	*608*
	795				
16/3	: 514	*521*	*582*		
17/1	: 475	514	539	*547*	*608*
17/2	: *512*	*547*			
17/3	: *582*	*583*			
17/4	: 254	*583*			
18/1	: 255	*254*	*256*		
18/2	: 228	232	255	596	604
	218	*229*	*233*	*234*	*255*
	256	*276*	*428*	*470*	*473*
	477				
18/3	: 782	*301*			
19/1	: 489	576	*445*	*456*	*528*
	547	*582*	*644*		
19/2	: 437	*62*	*98*	*110*	*421*
20/1	: 255	258	340	439	*62*
	547	*738*			
20/2	: 45	56	488	604	605
	839	20	*129*	*490*	*825*
21/1	: 578	*524*	*528*	*583*	*776*
21/2	: 578	606	*485*	*499*	*592*
21/3	: 515	645	*499*		
22/1	: *499*				
23/1	: 457	497	747	*425*	*493*
	775	*779*			
23/2	: *698*	*596*			
24/2	: *501*				
24/4	: 496	*499*			
25/1	: 848	*499*			
25/2	: 848				
25/3	: *760*				
26/1	: 229	*234*			
26/2	: 731	780	785	*35*	*58*
	485	*499*			
27/1	: 619	731	744	745	831
	710	*743*			
27/2	: 773	740	745	758	794
	243	*499*	*637*	*746*	*748*
	783	*832*	*838*		
28/1	: *780*	*854*			
28/2	: *42*	*499*			
28/4	: 485	651	*57*	*410*	*447*
	499	*660*	*773*		
29/1	: 292	385	629	652	660
	778	799	807	829	*365*
	489	*617*	*622*	*773*	*821*
	823	*824*	*832*		
29/2	: 770	*499*	*787*		
30/4	: 759	*811*	*828*		
31/1	: 694	696	*109*	*290*	*694*
	697	*705*	*726*	*856*	*893*

31/2	: 690	695	828	830	*229*
	694	*698*	*699*	*721*	*895*
32/1	: 819	827	840	*818*	*833*
32/2	: *818*	*819*	*827*	*833*	*835*
33/1	: 819	843	*818*		
33/2	: 844	*895*			
33/3	: 843	*815*	*818*	*833*	*845*
33/4	: *815*	*818*	*833*		
33/5	: *827*				
34/1	: 844				
34/2	: 843	*827*	*833*		
34/3	: 845	851	*855*	*895*	
35/1	: 840	*817*	*827*	*895*	
35/2	: 817	826	834	*819*	*846*
36/1	: 856	*815*	*818*	*819*	
36/2	: 845	*815*			
36/3	: 830	*819*	*827*	*838*	

EPIDEIXIS

1	: 23	306	*298*		
2	: *210*	*239*	*242*	*273*	*545*
3	: 60	239	263	364	*429*
	588				
4	: 200	217	239	*201*	*251*
5	: 31	253	*227*	*256*	*258*
	413				
6	: 200	428	442	544	586
	595	803	*30*	*249*	*545*
	547	*548*	*602*		
7	: 429	*599*	*810*		
8	: 230	597	*251*	*287*	*374*
	566				
10	: 224	251	*742*		
11	: 230	397	452	462	489
	494	496	641	*234*	*403*
	405	*410*	*447*	*454*	*455*
	482	*492*			
12	: 452	462	465	474	494
	539	*453*	*455*	*458*	*482*
	490				
13	: *524*				
14	: 230	481	483	*234*	*464*
	482	*535*			
15	: 453	*456*			
16	: 494	*452*			
17	: 501	*513*			
19	: 751	*771*			
21	: *566*				
22	: 412	*415*			
24	: 547	834	*545*		
25	: 751	*645*			
26	: *295*				
27	: 751	*491*	*715*		
29	: *295*				
30	: 603	*329*			
31	: 523	591	801	*572*	*583*
32	: 579	*411*	*415*	*528*	*530*
33	: 579	*533*	*576*		
34	: 580	709	*256*		
35	: *834*				
37	: 457	514	588	*452*	*516*
38	: *452*	*454*	*829*		
39	: *352*	*454*	*560*	*589*	*605*
	713				

40	: 599	794	*560*	*583*	*801*
41	: 599	*709*	*829*		
42	: 29	310	340	439	599
	805	731	*736*	*738*	
43	: 224	*218*	*329*		
44	: *545*	*772*	*822*		
45	: *31*	*298*	*544*	*545*	*829*
46	: 751	*545*			
47	: 544				
48	: *608*				
51	: 559				
52	: *329*				
53	: *492*	*560*	*590*		
54	: *560*				
56	: 704	706	*711*	*895*	
57	: 659	*826*	*560*		
59	: 760	*784*	*823*		
60	: 224	760	822	*784*	*832*
61	: 817				
62	: 822				
63	: *560*				
67	: *582*				
68	: *582*				
69	: 759	771	*582*	*700*	*749*
	782	*832*			
71	: *823*				
72	: 798	*568*			
73	: 691				
78	: 711	*705*			
79	: *782*				
83	: *829*				
85	: *829*				
86	: 28	588			

89	: 305	595			
90	: 595	*249*			
96	: 663	842	850	*837*	*844*
	852	*887*			
97	: 805	807	*23*	*570*	*588*
	660				
98	: 24	*23*			
99	: 548	605	*292*	*454*	*825*
100	: 548				

CHAPITRE PREMIER

A) IRENEE : ELEMENTS BIOGRAPHIQUES. 13

B) IRENEE ET LA PHILOSOPHIE. 16

a) Le point de vue anthropocentrique des philosophies. 17
b) Le point de vue théocentrique de la pensée postbiblique. 17

C) IRENEE ET L'ECRITURE.

1° La place donnée à l'Ecriture dans la catéchèse. 20

a) La façon différente des gnoses et d'Irénée de concevoir l'Ecriture. 20
b) La présentation concrète de l'Ecriture. 21
c) L'autorité des prophètes. 25
d) L'unité des deux Testaments. 27

2° La méthode "typologique" d'interprétation. 33

a) La méthode allégorique gnostique. 33
b) La méthode typologique, ses principes généraux. 36
c) C'est cette méthode typologique que suivait Irénée. 39

D) IRENEE THEOLOGIEN ET LA TRADITION.

1° Le postulat gnostique des "mentalités". 44

2° Les critères de la vraie tradition. 48

E) LES SOURCES DOCTRINALES D'IRENEE. 53

1° La valeur doctrinale de sa catéchèse. 53

2° Comment Irénée a utilisé ses sources. 57

F) VIGUEUR ET REALISME DE LA PENSEE D'IRENEE, SON STYLE. 60

a) Souci d'unité et de réalisme. 60
b) Son style. 61

CHAPITRE II

Introduction 63

ARTICLE I : L'ANTHROPOLOGIE DES GNOSES HÉTÉRODOXES.

A) LES DIFFERENTS ASPECTS DE CETTE ANTHROPOLOGIE 65

1° La gnose ou le salut par la connaissance. 65

a) La gnose ou la connaissance salvifique. 65
b) La connaissance de soi. 68

2° L'anthropologie. 69

a) Le "moi essentiel" consubstantiel au divin. 69
b) Le corps humain. 71
c) Le dualisme anthropologique. 72

3° L'ontologie. 75

a) L'exemplarisme inversé. 75
b) Le dualisme ontologique. 76
c) La notion de création par émanation. 79

d) Le premier facteur du dualisme : le monde sensible. 81
e) Le 2ème facteur du dualisme : Dieu et le monde intelligible. 85
f) Le mythe du "Dieu-homme" (der Gott Mensch). 90

4° L'anthropogenèse. 92

a) Le mythe de l'Anthrôpos. 92
b) La chute précosmique. 94
c) Adam, le surhomme. 95

5° La sotériologie. 96

a) Le "Sauveur-Sauvé" (Erlöster-Erlöser). 96
b) Le Sauveur n'est pas médiateur. 97
c) Le Sauveur ne s'est pas incarné. 98
d) Le Sauveur n'a pas été un rédempteur. 99
e) La spiritualité de la gnose. 101
f) La liberté et la gnose. 105

6° La consommation finale. 106

B) LES CONSTANTES DE LA PENSEE GNOSTIQUE ET LEURS SOURCES. 111

1° Les constantes de la pensée gnostique. 111

a) Ses trois lois fondamentales. 111
b) Le "thème anthropologique" : "l'histoire de l'âme". 112

2° Les sources de la pensée gnostique. 113

a) Les gnoses ne sont pas d'origine chrétienne. 114
b) Le syncrétisme de la gnose. 116
c) Ses rapports avec l'hermétisme, les mystères, l'astrolog. 121
d) Ses rapports avec la pensée juive. 122
e) Ses rapports avec la philosophie. 125
f) Ses rapports avec l'Ecriture. 128

Introduction : les deux écoles d'Alexandrie : l'école juive et l'école chrétienne. 133

ARTICLE II : L'ANTHROPOLOGIE DE PHILON.

A) LES DIFFERENTS ASPECTS DE L'ANTHROPOLOGIE PHILONIENNE. 135

1° La connaissance illuminatrice et salvatrice. 135

2° Son anthropologie. 138

a) Le dualisme anthropologique. 138
b) Le corps humain. 138
c) L'âme humaine. 139

3° Son ontologie. 141

a) La loi de l'exemplarisme inversé. 141
b) Le dualisme ontologique et ses facteurs. 143
c) La notion de création. 146

4° Son anthropogenèse. 149

a) La théorie de l'Anthrôpos et son halo mythique. 149
b) Le mythe d'Adam, surhomme. 150

5° Sa sotériologie et son eschatologie. 152

B) LES SOURCES DE LA PENSEE PHILONIENNE. 155

a) Ses rapports avec la philosophie. 155
b) Ses rapports avec l'Ecriture : la méthode allégorique. 156

ARTICLE III : L'ANTHROPOLOGIE D'ORIGÈNE.

Introduction : le contexte de la pensée d'Origène. 160

a) La tradition apostolique et la communauté d'Alexandrie. 161
b) L'évolution de la pensée d'Origène. 162

A) LES DIFFERENTS ASPECTS DE L'ANTHROPOLOGIE D'ORIGENE. 167

1° Son ontologie. 167

a) Le monde intelligible ou "spirituel". 168
b) Le monde sensible. 169
c) Le dualisme ontologique. 170
d) Les deux notions de création. 170

2° Son anthropologie. 174

a) La préexistence de l'âme. 174
b) L'âme et son incorruptibilité naturelle. 175
c) Le corps humain. 177
d) La conception trichotomique de l'anthropologie d'Origène 179

3° Son anthropogenèse. 181

a) La relation entre le corps et le péché. 181
b) La condition surhumaine et céleste d'Adam. 183

4° Sa sotériologie et son eschatologie. 184

a) Sa sotériologie. 184
b) Son eschatologie. 185

B) ORIGENE ET L'ECRITURE : sa méthode allégorique (anagogique). 188

C) RETROSPECTIVE SUR LA PENSEE D'ORIGENE ET SON INFLUENCE. 191

CHAPITRE III

Avertissement sur la portée de ce chapitre. 197

ARTICLE I : LA PLACE CAPITALE DU DOGME DE LA CRÉATION.

A) LE DOGME DE LA CREATION EST LE FONDEMENT DE LA FOI CHRETIENNE. 200

B) POUR LES MOTIFS SUIVANTS. 202

1° Ce dogme est premier dans la révélation. 202

2° Il est le dogme le plus déformé par les hérésies. 204

3° Seul il explique la vision chrétienne théocentrique. 205

ARTICLE II : LA FORMULATION DU DOGME. 207

A) LES DEUX NOTIONS PAIENNES EN PRESENCE. 207

a) La notion de création-information. 207
b) La notion de création-émanation. 208

B) LE CHEMINEMENT QUI A CONDUIT A CE DOGME. 209

C) L'ENONCE DE CE DOGME. 211

D) LES DONNEES DE CE DOGME : CREATION "EX NIHILO". 215

E) CREATION "PER VERBUM". 218

1° Les affirmations. 218

2° Le Verbe n'est pas la cause exemplaire de la création 220

3° Mais il en est la cause efficiente. 222

4° Le Verbe fait chair, cause finale de la création. 224

F) CREATION "IN SPIRITU" (per Spiritum, per Sapientiam). 225

1° L'enseignement d'Irénée. 226

a) Ses affirmations. 226
b) La portée de ces affirmations : un seul Esprit mais participation différente à cet unique Esprit. 228

2° La distinction "nature/existence" en tout être créé. 235

a) Précisions sur l' "exister" et la "nature" des êtres. 235
b) La distinction entre la nature et l'exister. 237

3° L'exister créé = participation à l'Exister divin. 238

a) L'exister créé et Dieu. 238
b) L'exister créé dans les créatures (vie-participation) 241

4° Le mode spécifique de participation propre aux créatures. 244

a) "Quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur" 244
b) Le témoignage d'Irénée. 245

G) L'UNIVERSALITE DE LA CREATION EX NIHILO. 250

a) Elle s'étend à l'ensemble de tous les êtres créés. 250
b) Elle porte sur l'intégralité de chaque être. 252

H) LA CONCEPTION TRINITAIRE DE LA CREATION. 253

I) L'ORIGINALITE DU CADRE ONTOLOGIQUE ISSU DU DOGME DE LA CREATION. 259

1° Le cadre ontologique du dualisme de la pensée gnostique. 260

2° Le cadre ontologique de la transcendance divine et de l'altérité du monde créé. 261

3° La réponse au dilemme posé par la transcendance de Dieu et son immanence à tous les êtres. 262

ARTICLE III : LA CONDITION ORIGINELLE DE TOUT ÊTRE CRÉÉ 264

A) LA SURVIE DES ETRES DEPEND DE DIEU ET NON DE LEUR NATURE. 264

B) LA CONDITION ORIGINELLE DES NATURES (principe de différenciation)

1° Elles sont des réalités en soi. 267

2° Leur altérité totale vis-à-vis de Dieu. 269

3° Toutes sont "capacité" de vie. 270

4° Toutes sont capacité "limitée" 271

C) LE STATUT EXISTENTIEL ORIGINEL DES NATURES CREEES. 272

1° La temporalité originelle de toutes les natures créées. 272

a) Aucune dissonance sur ce point parmi les évêques. 272
b) Toutes ont eu un commencement. 277
c) Tout ce qui commence est capable de dissolution. 279

2° Leur "devenir" (leur salut) dans la promotion. 285

a) "Dieu a tout créé pour que tout subsiste". 285
b) La survie des êtres n'est possible que dans une économie de promotion. 288
c) Une promotion qui ne peut être qu'une interaction entre le Créateur et la créature. 290

ARTICLE IV : L'ESPRIT CRÉATEUR "DYNAMISME" DE LA CRÉATION.

A) L'ESPRIT CREATEUR PRINCIPE EXISTENTIEL. 295

B) L'ESPRIT CREATEUR EXPRESSION DE L'AMOUR DIVIN CREATEUR. 297

1° Dieu est immanent à tous les êtres. 297

2° Aucun intermédiaire possible entre Dieu et le créé. 300

C) L'ESPRIT CREATEUR PRINCIPE D'UNITE ET DE PROMOTION. 301

1° Principe d'unité pour chaque être en particulier. 301

2° Principe d'unité pour l'ensemble du créé. 303

3° Principe de promotion. 305

4° L'Esprit et le plan du Père. 306

ARTICLE V : LA CRÉATION PROMOTION. 311

1° La primauté divine dans la promotion du créé. 311

2° La dignité du créé dans cette promotion. 313

EXCURSUS

A) La notion de création ex nihilo et la raison ; l'impasse rationnelle à laquelle aboutit toute notion autre que la notion "ex nihilo" (analyse du Livre II de l'Adv. Her.). 318

B) Le problème de l'éternité et de la bonté du monde. 329

CHAPITRE IV

L'ANTHROPOLOGIE "SELON L'ESPRIT"

Introduction : la conception romaine confrontée à la conception dualiste 335

ARTICLE I : L'UNITÉ DE L'HOMME, SA PERSONNE ET SON ÂME. 342

A) LA PERSONNE, EXPRESSION DE L'UNITE DE L'HOMME. 342

B) L'AME CENTRE COORDINATEUR DE LA PERSONNE HUMAINE. 346

1° L'âme et l'esprit souffle de vie. 347

2° L'âme et le corps. 352

a) Elle s'en distingue par sa fonction. 352
b) Elle s'en distingue par sa nature. 354
c) Pourtant elle forme avec lui une réelle unité. 354
d) Une unité qui est communiquée par l'esprit. 355

C) LE PROBLEME DE LA SURVIE DE L'HOMME. 361

1° Comment Irénée envisageait le problème de la survie de l'homme. 361

2° Les témoignages des traditions de Rome et d'Antioche sont formels sur la temporalité de la nature humaine. 364

3° L'immortalité définitive de l'âme n'est pas inscrite dans nature, elle relève de la réponse de l'homme à la justice divine. 368

4° Par contre, c'est naturellement que l'âme survit à la mort du corps (son immortalité relative). 373

a) La nature du corps est essentiellement inanimée, corrup. 373
b) La révélation a toujours affirmé la survie de l'âme au corps. 374
c) La raison confirme la révélation. 375
d) Synthèse de la conception romaine sur l'âme. 378

5° La survie de l'homme dans le plan de l'économie divine. 379

ARTICLE II : LA RELATION ENTRE L'HOMME ET LA TERRE, RÔLE ET DIGNITÉ DU CORPS.

A) LE CORPS, ELEMENT DE LA RELATION ENTRE L'HOMME ET LA TERRE. 384

1° L'homme, objet de la promotion de la terre (mundus secundum hominem). 384

2° L'homme est fondamentalement chair (homo propter substantiam carnis). 389

B) LA DIGNITE DU CORPS HUMAIN. 391

1° La création du corps, objet de la sollicitude divine. 391

2° La gloire future du corps. 392

3° Sa bonté intrinsèque. 394

ARTICLE III : L'ESPRIT, LA RELATION ENTRE L'HOMME ET DIEU.

A) LA DIGNITE SPECIFIQUE DE L'HOMME : SA CREATION SELON L'IMAGE ET LA RESSEMBLANCE DE DIEU. 397

B) L'ANALYSE DE LA NOTION DE CREATION SELON L'IMAGE ET LA RESSEMBLANCE

1° Cette notion ne signifie pas une parenté de nature entre l'âme et Dieu. 398

2° Le processus de similitude en l'homme. 402

a) Il n'est pas un état, mais un "processus" qui s'adresse au corps comme à l'âme. 402

b) Le lien qui existe, dans ce processus, entre la notion d'image et la notion de ressemblance. 403

c) Le processus de similitude et le corps. 405

d) Le processus de similitude et l'âme. 407

3° Le processus de similitude, oeuvre de Dieu.

a) La similitude est l'oeuvre conjointe des trois Personnes de la Sainte Trinité. 409

b) C'est le Fils qui devenu homme a réalisé pleinement la similitude avec Dieu, parce que dans son humanité qui avait déjà servi de modèle, la ressemblance a été parachevée. 411

c) C'est dans l'Esprit du Christ, l'Esprit Saint, qui met en communion avec la vie du Père, que chaque homme parachève sa similitude avec Dieu. 413

d) C'est dans sa participation à l'incorruptibilité du Père que l'homme trouvera la similitude parfaite. 413

e) L'explication des textes. 414

ARTICLE IV : "LE PLAN DE PROMOTION DES JUSTES" OU "L'HARMONIE DU SALUT". LES TROIS GRANDES ÉTAPES DE L'ÉCONOMIE DU SALUT.

1 1° En Adam, la temporalité du statut originel (naturel) de l'homme 419

2° Dans le Christ, le statut de l'adoption en vue de la filiation. 426

3° Dans l'Esprit du Père, le statut final de la filiation. 430

ARTICLE V : L'ANTHROPOLOGIE "SELON L'ESPRIT".

1° Pourquoi la dénomination: "l'Anthropologie selon l'Esprit". 433

2° Elle est unité et Incarnation. 436

3° Elle est relation et communion. 440

4° Elle est promotion en Dieu. 442

CHAPITRE V

ARTICLE I : EXCELLENCE ET LIMITE DE LA CONDITION ORIGINELLE

A) L'EXCELLENCE DE LA CONDITION ORIGINELLE 447

1° L'homme a été modelé par le Verbe. 447

a) Comment la Tradition concevait la création de l'homme par le Verbe. 447

b) Comment la Tradition concevait la formation de l'homme. 448

2° Adam avait été placé dans un "paradis" c'est-à-dire qu'il devait jouir de l'immortalité. 450

a) La position de Théophile. 450
b) La position de l'Epideixis. 452
c) La position de l'Adv. Her. 453

3° Mais l'immortalité n'était pas "naturelle" à l'homme, elle dépendait de sa communion au Verbe. 455

a) Fidèle à l'Ecriture, la Tradition était certaine que l'homme avait été créé pour l'immortalité. 455

b) Pourtant elle était tout aussi certaine que cette immortalité n'était pas inhérente à sa nature. 457

c) L'immortalité originelle, en effet, était liée à la communion de l'homme au Verbe. 458

B) LES LIMITES DE LA CONDITION ORIGINELLE. 462

1° L'homme était inachevé (état dit "d'enfance"). 462

a) La portée de l'expression "état d'enfance". 462
b) L'homme était "inachevé" à tous les niveaux. 464
c) La condition originelle d'enfance et la raison. 466

2° Le caractère inachevé de la communion entre l'homme et Dieu. 468

a) La différence entre l'union de l'homme-Adam avec Dieu et l'union de l'Homme-Christ en Dieu. 468

b) Pourtant la "communion d'amitié" d'Adam avec le Verbe était le "type" et préfigurait la communion de vie réalisée dans le Christ entre le Verbe et l'Humanité. 473

c) L'explication théologique de la position de la Tradition romaine. 475

C) SYNTHESE DE LA PENSEE ROMAINE SUR LA CONDITION ORIGINELLE. 481

1° Le caractère "sanctifiant" de la condition originelle "Ab Spiritu sanctitatis stola" (III,23/5). 481

2° Le caractère "dynamique" de la condition originelle. 483

ARTICLE II : LA FAUTE ORIGINELLE OU "LA CRISE DE CROISSANCE"

"l'âge va croissant et avec lui les pensées" 487

A) LES DONNEES DU RECIT. 487

1°L'arbre de vie. 487

2° L'arbre de la connaissance du bien et du mal. 491

3° Le problème du démon : "tout ensemble il provoqua sa propre ruine et fit de l'homme un pécheur". 493

B) L'ANALYSE DU RECIT DE LA FAUTE.

1° L'illusion luciférienne. 496

2° Les constantes du péché. 498

3° Les limites de la faute originelle. 502

C) LA REPONSE DIVINE A LA SUITE DE LA FAUTE.

1° La mort éclaire l'homme sur la vérité de sa nature. 504

2° La mort "limite" du mal. 507

ARTICLE III : LA RÉVÉLATION DE L'UNITÉ DES HOMMES DANS LES DEUX ADAMS. 510

A) LA PARTICIPATION DE L'HUMANITE AU PECHE ORIGINEL. 511

1° Sa participation aux niveaux physique et psychologique. 512

2° Sa participation au péché lui-même. 513

3° L'injustice ou la justice de cette participation. 515

B) LA COMMUNION VITALE DE L'HUMANITE DANS LES DEUX ADAMS.
(explication de notre participation au mal en Adam et au bien dans le Christ) 517

1° Parce que nous sommes UN en Adam, même dans le péché, nous sommes aussi UN en Christ dans sa réparation et sa vie. 517

2° Les témoignages sur cette unité et son énoncé. 521

a) Notre unité en Adam. 521
b) Notre unité en Christ. 525
c) L'énoncé de cette unité. 526

C) LES MOTIVATIONS ANTHROPOLOGIQUES DE CETTE UNITE.

1° L'unité liée au "monogénisme". 528

2° L'unité liée au mode de la génération humaine. 531

3° L'unité liée à la notion de création-promotion. 533

EXCURSUS

A) La synthèse de la Tradition romaine sur l'anthropogenèse et les synthèses ultérieures. 535

B) Comment la Tradition romaine envisageait la présence du Verbe aux hommes 539

1° Les raisons de croire à la présence du Verbe aux hommes dès l'origine. 539

2° Pourquoi l'intervention divine est-elle attribuée au Verbe. 545

CHAPITRE VI

Introduction : les différents aspects du mot "récapitulation".

ARTICLE I : C'EST PARCE QU'IL EST À LA FOIS VRAI DIEU ET VRAI HOMME QUE LE CHRIST EST MÉDIATEUR ET QU'IL RÉCAPITULE TOUT EN SA PERSONNE.

1° La place centrale donnée au mystère de l'Incarnation. 553

2° La formulation du mystère de l'Incarnation. 555

3° Le Signe de l'Emmanuel : le Signe de la Vierge. 559

4° L'assise scripturaire du mystère de l'Incarnation. 561

ARTICLE II : LES DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA RÉCAPITULATION.

A) LA PERSONNE DU CHRIST REVELATRICE DU PLAN SALVIFIQUE DU PERE.
(La Récapitulation : Révélation du Mystère caché, Eph.,3/5). 565

1° Le plan salvifique de Dieu était une économie de filiation. 565

2° Cette économie de filiation exigeait l'Incarnation. 567

B) LE CHRIST RECAPITULE L'HUMANITE DANS SON HUMANITE.
(L'aspect "rédempteur" de la Récapitulation). 574

1° En tant que "Tête" et "chef" de l'Humanité, le Christ était responsable de notre passif et de notre actif. 574

2° Il a récapitulé l'humanité. 576

a) Au niveau physique. 576
b) Au niveau moral. 577
c) Surtout par sa Croix. 578
d) En Lui, le désordre originel a été effacé. 582
e) En Lui, l'homme a retrouvé sa dignité et sa noblesse. 584

C) LE CHRIST ASSUME L'HUMANITE DANS SA DIVINITE.
(L'aspect "divinisateur" de la Récapitulation). 586

1° Irénée sépare nettement l'aspect divinisateur de la Récapitulation, de son aspect rédempteur. 586

2° Le Christ, (second Adam) Homme parfait (teleios), a parachevé l'Homme originel (premier Adam). 591

3° Il l'a parachevé en le faisant participer, en Lui, à l'Esprit Saint. 595

a) En Lui nous participons à l'Esprit d'une manière nouvelle 595
b) En Lui seul, l'homme accède au statut de l'adoption. 596
c) Ce n'est qu'en Lui que nous pouvons participer à l'E.S. 597
d) Le statut actuel de l'adoption conduit à celui de la filiation. 600

D) LE CHRIST EST LA "TETE" DE LA CREATION ENTIERE.
(L'aspect d'universalité de la Récapitulation).

1° En Lui, les croyants (anges et hommes) trouveront leur apogée. 603

2° Ceux qui le refuseront iront à leur ruine éternelle. 606

3° Parce qu'Il est "Médiateur" le Christ est le grand Prêtre éternel. 607

EXCURSUS : L'EUCHARISTIE. 609

CHAPITRE VII

ARTICLE I : LA LIBERTÉ ET SA PROMOTION.

A) LES TEMOIGNAGES D'IRENEE SUR LA LIBERTE. 613

B) LA CONCEPTION CHRETIENNE DE LA LIBERTE : LA LIBERTE DE GRACE CREATRICE.

1° Les deux données de la liberté : "Liber et suae potestatis". 617

2° L'excellence de la liberté de grâce créatrice. 625

C) LA LIBERTE ET LA NOTION DE CREATION. 629

1° La loi de "nécessité" dans la notion de création-émanation. 630

a) La condition de l'homme dans le cadre de cette notion. 631
b) La liberté dans la notion de création-émanation. 633

2° La liberté dans la notion de création ex nihilo, parachevée dans le Chrsit. 634

a) Par la création, Dieu a fait de l'homme un partenaire digne et libre, capable de conclure une alliance avec Lui 634

b) Dans le Christ, l'homme peut transformer sa dépendance originelle et temporaire de créature en une alliance éternelle d'amour filial. 635

D) LES TROIS GRANDES ETAPES DE LA PROMOTION DE LA LIBERTE. 639

1° La liberté originelle. 639

2° La liberté perdue par le péché. 642

a) La mort a étouffé la liberté de grâce créatrice. 642
b) Sous l'empire de la mort, la liberté est devenue corruptrice. 643

3° Notre liberté retrouvée et ennoblie dans le Christ. 644

a) Les témoignages sur cette liberté retrouvée et ennoblie 644

b) C'est Marie qui, la première, a ouvert la voie de la nouvelle liberté. 647

ARTICLE II : LA RÉPONSE DE L'HOMME SAUVÉ : LA GRATITUDE.

"LE GRAND SERVICE DE LA LIBERTE"

1° La gratitude : la seule réponse possible de l'homme aux dons gratuits du Christ (la spiritualité de la jeune Eglise). 654

2° Le "Service de la liberté" ou le "Nouveau service de l'autel". 661

3° L'Eucharistie : centre de ce Nouveau Culte. 665

EXCURSUS

A) L'initiation chrétienne. 669

B) Comment la seconde naissance en Christ représente pour l'homme une promotion par rapport à la première; 677

CHAPITRE VIII

ARTICLE I : LE STATUT POST MORTEM (LEX MORTUORUM) RÉVÉLÉ PAR LE CHRIST.

A) LE SEJOUR D'ATTENTE IMPOSE A TOUS AVANT LA RESURRECTION. 690

1° Aucun doute sur la survie consciente et personnelle des âmes. 690

2° Toutes les âmes doivent demeurer dans un séjour d'attente. 692

a) Ce séjour s'harmonise à l'anthropologie "selon l'Esprit" 692
b) Il était enseigné par les témoins de la tradition. 694
c) Son enseignement a été oublié avec l'abandon de l'anthropologie "selon l'Esprit. 699

3° La séparation, dans ce séjour, entre damnés et élus. 700

B) LE DOGME DE LA DESCENTE DU CHRIST ET DE SA PRESENCE DANS LE ROYAUME DES MORTS EXPLIQUE LE BONHEUR DES AMES ELUES.

1° Les témoignages sur ce dogme. 702

2° La présence permanente du Christ dans le royaume des morts. 705

C) LA PORTEE DOCTRINALE DU DOGME.

1° Le Christ est toujours présent aux morts. 709

2° Il leur est présent comme rédempteur. 711

3° Et comme vivificateur. 713

4° Tous les justes et les enfants morts sans avoir été régénérés ont la possibilité d'être sauvés. 715

D) LA PORTEE LIBERATRICE DE CE DOGME. 717

1° En le révélant, le Christ voulait libérer les hommes de la mort 717

2° Pour les élus, la présence du Christ a changé le Schéol en un paradis. 718

3° Deux corollaires. 721

ARTICLE II : LA RÉSURRECTION GÉNÉRALE ET LE JUGEMENT. 725

A) L'ENSEIGNEMENT DE LA CATECHESE SUR LA RESURRECTION GENERALE. 725

1° Elle sera universelle. 726

2° Elle sera différente suivant l'appartenance au monde des damnés ou des élus. 726

a) Les damnés ne participeront pas à l'incorruptibilité. Ils ressusciteront "propter judicium". 727

b) Les élus participeront à l'incorruptibilité. Ils ressusciteront "propter vitam". 731

3° C'est la communion à l'Esprit Saint qui explique 733

a) pourquoi ceux qui l'auront refusée resteront corrup. 733
b) et comment les élus, tout en retrouvant une vraie chair terrestre, jouiront pourtant de l'incorruptibilité. 735

B) LE JUGEMENT SERA DEJA VISIBLE DANS LA RESURRECTION. 740

1° C'est sur la réalité même de son être, tel que la résurrection l'aura révélée, que l'homme sera jugé. 740

2° La création postule le jugement. 741

3° Le Christ sera à la fois critère de justice et Juge. 743

ARTICLE III : LA SÉPARATION D'AVEC DIEU...C'EST LA MORT (l'enfer)

Introduction : La peine éternelle dans le contexte de l'anthropologie romaine. 749

A) LA PEINE ETERNELLE DE L'ENFER SERA LA MORT DEFINITIVE. 751

1° La Tradition voyait cette mort annoncée typologiquement dans l'Ancien Testament. 751

1/ Les textes parlent d'une mort dans la souffrance. 751

2/ dont la portée typologique 751

3/ préfigurait la mort réelle et définitive des damnés. 753

2° Cette mort est enseignée par la catéchèse qui affirme 755

1/ Les damnés ne recevront pas la vie éternelle 755

2/ Ils seront, au contraire, exclus de la vie. 756

3/ Ils ne seront pas d'"éternels morts-vivants". 757

4/Même leur nom et leur souvenir disparaîtront 759

B) CETTE MORT DEFINITIVE SERA LE RESULTAT D'UN VRAI FEU DIT ETERNEL. 761

1° Le feu sera éternel parce qu'il sera irréversible. 761

2° En réalité il sera le feu de l'embrasement final. 769

3° Son but sera, non pas la démultiplication, mais la disparition du mal, dans la justice. 772

4° L'enseignement de la catéchèse et l'enseignement ultérieur. 778

C) L'ENFER, LA PSYCHOLOGIE, LA CATECHESE. 780

1° Les damnés eux-mêmes réclameront finalement la mort. *(la psychologie du damné d'après la Sagesse)* 780

2° L'enseignement sur l'enfer était vérité, justice, charité. 784

ARTICLE IV : LA COMMUNION À DIEU ... C'EST LA VIE ÉTERNELLE 789

A) LE PERE : SOURCE DE L'INCORRPTIBILITE POUR L'HOMME. 790

1° Essentiellement vie, seul le Père peut communiquer la vie. 790
2° L'incorruptibilité n'est pas inhérente ni innée aux natures créées. 790
3° L'incorruptibilité ne peut être que relation à Dieu. 793
4° L'incorruptibilité est fonction de la connaissance donnée par Dieu. 794
5° L'incorruptibilité est fonction de la réponse de l'homme à Dieu 797
6° L'incorruptibilité n'est pas une vie surajoutée à la première. 797
7° L'incorruptibilité sera le "fruit" de l'alliance Dieu-Homme. 799

B) LE FILS OFFRE EN SA PERSONNE LA COMMUNION AU DIEU DE VIE. 800

1° Le Fils c'est la Vie divine venue à l'homme. 800
2° Le Fils c'est la vie divine qui s'offre à la liberté de l'homme. 802

C) L'ESPRIT SAINT REALISE LA COMMUNION DE L'HOMME AU DIEU DE VIE. 803

1° C'est l'ESPRIT qui parachève la vie en l'homme. 804
2° C'est l'ESPRIT SAINT qui ressuscitera les élus dans l'incorruptibilité. 805
3° C'est l'ESPRIT SAINT qui gardera les élus en "héritage". 806

D) LA GLOIRE DE DIEU, C'EST L'HOMME VIVANT, LA VIE DE L'HOMME C'EST LA VISION DE DIEU. 809

EXCURSUS A : LE MILLÉNARIUM DE L'ADVERSUS HERESES.

A) LE PROBLEME POSE PAR LES CONTRADICTIONS DE L'ADV. HER. 813

1° La durée de la vie publique du Sauveur et la notion du paradis posent déjà un problème dans l'Adv. Her. 813

2° Mais c'est surtout le millénarium exposé aux chap. V,32-36 qui soulève le plus de difficultés. 814

B) OPPOSITION SUR LES PHASES ULTIMES ENTRE LE TRAITE ET IRENEE. 818

1° Divergence sur la fin du monde : cette fin sera-t-elle une rénovation ou une disparition de cet univers ? 818

2° Divergence sur le problème des deux résurrections. 826

a) Résurrection des élus, 1ère phase de la Résurrection gén. 828
b) Résurrection et jugement des damnés, 2ème phase. 831
c) Déroulement des dernières phases de l'histoire de l'Humanité. 832

C) TRAHISON DE LA SPIRITUALITE D'IRENEE. 833

1° L'objet de la foi et de l'héritage promis à Abraham sera-t-il cette terre rénovée ou l'incorruptibilité de l'Esprit Saint ? 833

2° La "Jérusalem céleste" sera-t-elle cette terre rénovée ou la communauté des élus devenus temple du Saint Esprit ? 846

3° Que penser du "Sacerdoce royal" et du "Festin royal" ? 851

D) QU'AURAIT PENSE L'EVEQUE DE LYON DE CE MILLENARIUM ? 855

1° Résumé des divergences. 855

2° La possibilité de l'insertion ultérieure de ces textes. 859

3° L'actualité du problème du Millénarium. 862

EXCURSUS B : L'ENSEIGNEMENT DE JUSTIN, MARTYR.

A) L'ANTHROPOLOGIE "SELON L'ESPRIT" DE JUSTIN. 865

1° Sa structure ontologique de base 865

2° L'anthropologie selon l'esprit 866

B) LES ETAPES FINALES DE L'homme. 872

1° La survie de l'âme. 872

2° La descente du Christ dans le séjour des morts. 872

3° Le séjour d'attente. 872

4° La seconde parousie du Christ (résurrection et jugement) 874

C) LE MILLENARIUM DU DIALOGUE AVEC TRYPHON.

1° Deux ou trois Parousies ? 879

2° Que seront "les cieux nouveaux et la terre nouvelle" ? 886

3° Le Royaume du Christ était-il pour Irénée et Justin un Millénarium ou tout simplement le "séjour d'attente ? 893

LE TEMOIGNAGE

DES FRESQUES DES CATACOMBES

ET LA PROMOTION DE L'HOMME.

INTRODUCTION : la portée doctrinale des fresques.

Les fresques des catacombes sont bien connues. Par contre, il semble que l'ont n'ait jamais cherché à confronter ces fresques avec l'enseignement contemporain. Pourtant, il est frappant de découvrir avec quelle fidèlité les premières confirment les données du second. C'est pourquoi nous avons illustré la thèse de treize gravures hors-texte dont nous allons donner l'explication dans ce petit fascicule.

Notre but ici n'est pas d'étudier ces tableaux sous l'angle de l'archéologie ou sous l'angle artistique (Voir le dernier livre paru : L'Art Paleochrétien, P.du Bourguet, Paris, 1970). Ce travail a été fait et bien fait. Notre seul objectif est de faire ressortir la catéchèse qu'ils entendaient illustrer.

On constatera que quatre des peintures sont du 2ème s., six du 3ème s. et deux du 4ème s. Mais il suffit de consulter le livre de J.Wilpert, Die Malereien der Katacomben Roms herausgegeben von J.Wilpert, 1903, pour constater que tous les motifs entrant dans leur composition, sont déjà visibles dans d'autres fresques datant du 2ème s. Mis à part le génie de chaque artiste, toutes les figures ont même allure stéréotypée.

Nous laissons à d'autres le soin de décrire la richesse artistique de ces croquis. Pour nous ils expriment une spontanéité remarquable qui nous intéresse d'autant plus qu'elle a fait de ces images, un pur jaillissement de la foi telle qu'elle était alors enseignée. Les figures et les détails stéréotypés que nous retrouvons identiques encore au 3ème et au 4ème s., nous prouvent que ces peintures étaient bien l'expression d'une catéchèse admise communément et non pas d'une hypothèse d'école.

Le but de la thèse était d'exposer la doctrine d'Irénée. Nous n'avons pas ménagé les citations pour que chacun puisse vérifier les idées développées et constater qu'elles étaient bien celles de l'auteur. En analysant plus longuement l'ontologie et l'anthropologie "selon l'Esprit" de l'évêque de Lyon, nous avons voulu montrer que non seulement la doctrine exposée était celle d'Irénée mais qu'il lui était impossible d'en avoir une autre, compte tenu de sa vision de Dieu, de l'homme et des êtres. Or lui-même le déclare vigoureusement, pour réfuter les hérétiques, il faisait appel, non pas à des idées personnelles, mais à l'unique Tradition des Apôtres, celle confiée à la "Grande Eglise" et retransmise particulièrement à Rome, la tradition romaine étant à ses yeux le "critère de vérité" et devant l'être pour toutes les églises. (cf. p.6 à 11).

Or, en dehors de son aveu personnel, dont personne malgré tout ne pourra suspecter l'objectivité et la bonne foi, nous avons exposé la position de Justin sur les points les plus délicats de cette catéchèse et montré qu'elle était identique à celle d'Irénée, puisque lui aussi partageait la même vision de Dieu, de l'homme et des êtres. Maintenant, nous tenons à donner l'attestation des fresques des catacombes comme illustration de l'enseignement de Justin et d'Irénée. Il apparaîtra mieux alors que la doctrine que nous avons détaillée était effectivement celle de la Tradition apostolique partagée par l'Eglise entière, et surtout celle de la tradition romaine. Certains pourront en douter, c'est à eux de fournir les documents en sens contraire. Pour nous, nous en avons comme preuve

1/ le témoignage d'un évêque dont la sincèrité était au-dessus de tout soupçon et qui surtout était le plus documenté de son époque.

2/ Le témoignage d'un philosophe converti qui, tout en restant laïc, fut le premier à fonder une église chrétienne à Rome.

3/ Le témoignage plus populaire et plus expressif encore dans sa spontanéité, des fresques des catacombes.

C'est nous-même qui avons donné l'énoncé à chaque planche et qui avons classé celles-ci dans le thème plus général de la Promotion de l'homme. Cette distribution nous permettra de suivre ce thème du début à la fin. En cela nous n'avons fait que suivre une idée chère à Irénée, celle de la valeur essentielle du rythme et du temps :

" Ainsi, dès le commencement, le Fils est le Révélateur du Père, puis-
" qu'Il est dès le commencement avec le Père : les visions prophéti-
" ques, la diversité des grâces, ses ministères, la glorification du

" Père, tout cela, à la façon d'une mélodie bien composée et harmoni-
" euse, Il l'a déroulé devant les hommes, au temps voulu, pour leur
" bien. En effet, où il y a composition, il y a mélodie ; où il y a
" mélodie, il y a temps voulu ; où il y a temps voulu, il y a bien.
" C'est pourquoi le Verbe s'est fait le dispensateur de la grâce du
" Père pour le bien des hommes, pour lesquels Il a accompli de si grandes
" économies, montrant Dieu aux hommes et présentant l'homme à Dieu"
(IV,20/7).

Au cours des explications, s'il s'est présenté des idées déjà développées, nous les avons renvoyées au gros de l'ouvrage avec ses preuves. Nous ne citons ici que les textes vraiment essentiels et ceux qui n'ont pas encore été retranscrits ou qui ne l'ont été que d'une façon fragmentaire.

Le thème choisi est donc : LA PROMOTION DE L'HOMME.

I Nous commençons par la condition originelle de l'homme (Pl.I,p.487). A ce sujet, nous mettons surtout l'accent sur les limites de ses forces naturelles et sur la relation qui l'unit avec la terre : Economie du bois.

II Avec la Pl.II, p.520, nous exposons le plan magnanime que Dieu a suivi après la faute de l'homme, pour le sauver malgré tout et même le glorifier, en dépit de son apostasie initiale. Nous réservons ici une place spéciale pour les illustrations sur le "séjour d'attente", puisque cette vérité a été abandonnée (cf. Chap.VIII, art.I, p.690-724).

III La planche III, p.691, nous confirme que le Christ est bien au centre de la promotion de l'homme. Sans Lui et sa sollicitude (Le Bon Pasteur, p.710), l'homme, en effet, finirait toujours comme Lazare avant sa résurrection, c'est-à-dire prisonnier du péché et de la mort.

IV Toutefois, la promotion de l'homme suppose que chacun s'engage consciemment et librement en la Personne du Christ, grâce au bain de purification du baptême (Pl.VI, p.676) et à l'imposition des mains qui confère l'Esprit Saint (Pl.VIII, p.710).

V Trois planches, enfin, Pl.IV,p.622, Daniel aux lions , Pl.IX, p.771, les jeunes gens dans la fournaise , Pl.XII, p.890, le déluge, nous offrent une illustration de la catéchèse enseignée par la Tradition sur les phases ultimes de l'histoire de l'Humanité.

VI Devant ces merveilles de bonté choisies, à la suite de nos lâchetés, par la miséricorde divine, on le comprend, en ceux qui loyalement avaient décidé de les accepter, devait monter un hymne profond de reconnaissance (Pl.V, p.664, l'Orante), et un désir non moins sincère de répondre à cette générosité par une générosité semblable vis-à-vis des autres.(Pl.XI, P.837, le sacrifice d'Abraham).

I LA CONDITION ORIGINELLE DE L'HOMME.

(Pl.I, p.487)

Cette fresque remonte au 4°s. Mais elle nous offre différentes figures qui toutes étaient déjà présentes au 2°s. et dont l'ensemble permet de mieux situer la condition originelle de l'homme en elle-même et par rapport à ses frères, à Dieu et à la terre.

1° LA FAIBLESSE ORIGINELLE ET NATURELLE DE L'HOMME.

La figure centrale pourrait s'intituler : "tableau de la faiblesse morale et physique de l'homme à ses débuts". Contrairement à une idée courante et très répandue par les gnoses (cf.p.92-95 ; 149-150 ; 181-183), la catéchèse romaine, en effet, affirmait avec insistance que la nature de l'homme a ses débuts ne pouvait être que limitée et faible à tous les points de vue (cf.p.462-486). Issu du sol, *"quel peut être le pouvoir d'un mortel ? Quelle est la force d'un enfant de la terre ?" (1°Clem.39/1 et Sg.7/1-6) (cf.p.389-390).*

Dieu avait bien placé nos premiers parents dans un paradis, figuré par l'arbre (p.450-454), mais le démon, figuré par le serpent enlaçant l'arbre, leur fit croire qu'ils pourraient, en dehors de Dieu, arriver à se suffire seuls (p.487-503).

Pour son bien et pour lui faire prendre conscience des limites de sa nature, Dieu permit que l'homme fît l'expérience de sa faiblesse, de la souffrance et de la mort (p.504-509).

On remarquera la position des mains qui cachent leur nudité. Elle exprime leur état de complète indigence ; toujours aussi elle figure la condition de l'homme garotté par le péché et la mort (cf. Lazare de planche III).

2° LE RAPPORT ENTRE L'HOMME ET SES FRERES.

La présence d'Eve à l'opposé d'Adam rappelle l'Unité du couple humain, telle que Dieu l'a voulue : *" A l'image de Dieu Il le créa, homme et femme Il les créa" (Gen.1/27).* Elle rappelle aussi qu'entre eux

tous les hommes leurs descendants ne devaient former qu'une Unité qui aurait prolongé cette unité originelle (p.510-534) , mais que cette union a été brisée par le péché, comme semblent l'indiquer Adam et Eve qui sont "à l'opposé" l'un de l'autre.

3° LE RAPPORT ENTRE L'HOMME ET DIEU.

L'image de droite représente la résurrection de Lazare que nous étudierons plus amplement à la planche III. Placée ici, cette scène rappelle le rôle essentiel que Dieu, dès le début et en la personne de son Fils, tient dans la vie de l'homme. Pour la tradition romaine, nous l'avons vu p.539-551, c'est directement au Verbe, en effet, que nos premiers parents avaient refusé de donner *"leur foi et leur soumission"(IV,39/2)*

Pourtant c'est Lui qui les avait créés (p.447-449) ; Lui qui les avait modelés "à l'image et à la ressemblance" de son humanité future d'Homme-Dieu (p.390 ; 411-412). Et c'est Lui enfin qui devait se faire chair, pour "remodeler" l'homme, le guérir et le glorifier (chap.VI sur le Christ et sa récapitulation).

4° LE RAPPORT DE L'HOMME AVEC LA CREATION "L'ECONOMIE DU BOIS" (p.384-388)

Les figures de gauche représentent Noé sauvé des eaux grâce à l'arche et Moïse frappant le rocher avec son bâton et faisant jaillir une source d'eau vive. On aura remarqué l'importance donnée au bois dans ces quatre images : l'arbre du paradis, le bâton du Christ, le bâton de Moïse et l'arche de Noé. Nous découvrons l'importance donnée, dans la catéchèse, à l'économie du bois (p.384-388). Sous ce vocable, la Tradition voulait rappeler le lien étroit qui unit l'homme aux réalités de la terre, aussi bien d'ailleurs dans le mal que dans le bien. Si la création, en effet, peut être une occasion de chute, en soi elle est bonne, car Dieu a tout créé pour aider l'homme dans sa promotion. C'est ce que nous explique la littérature chrétienne.

a) LA TERRE, OCCASION DE CHUTE POUR L'HOMME.

Dès le début, nous rapporte la Genèse, la terre fut une occasion de chute pour l'homme :

> *" Le démon s'était accoutumé, pour séduire les hommes, à mentir contre*
> *" Dieu. Au commencement, en effet, Dieu avait donné à l'homme en abon-*
> *" dance les fruits pour nourriture, tout en lui défendant de manger*

d'un seul arbre. (suit le récit commenté de la désobéissance) Avec l'aliment, c'est la mort qu'ils attirèrent sur eux, parce qu'ils mangeaient en désobéissant et que la désobéissance à Dieu, c'est la mort". (V,23/1)

Par la suite, la terre devait même devenir l' "idole" de l'homme :

" Dans la création de Dieu, les idoles sont devenues une abomination, " une source de scandale pour les âmes humaines, un piège sous le " pas des insensés". (Sg.14/11).

" Les Apôtres à leur tour enseignaient aux nations, pour leur faire abandonner "la pierre et le bois trompeurs" qu'elles prenaient pour des dieux" (III,5/3 ; cf. aussi Sg.chap.13 & 14 ; A Diog.chap.2 et 2°Hom.1/6).

b) *LA TERRE, SOUTIEN DE LA PROMOTION DE L'HOMME.*

La création "a été assujettie à la vanité", elle est devenue une idole pour l'homme, à cause du péché. Malgré tout, restée bonne, c'est ostensiblement que Dieu a voulu l'associer au salut et à la gloire de son "enfant".

Dans l' Ancien Testament, la Tradition avait trouvé et mis en relief de nombreux "types" de cette association :

" (...) JESUS A EU POUR SYMBOLE L'ARBRE DE VIE, qui, est-il dit, était " planté dans le paradis (...) Moïse avait été envoyé AVEC LE BATON pour la rédemption du peuple : ce bâton en main, à la tête du peuple, il sépara les eaux de la mer ; par lui, il voyait jaillir l'eau du rocher, et en jetant un morceau de bois dans les eaux de Merra, d'amères qu'elles étaient, il les rendit douces. (...) C'est encore avec son bâton que le même Jacob se vanta d'avoir traversé le fleuve. Il est dit qu'une échelle lui est apparue et l'Ecriture montre que Dieu "était appuyé sur elle" (...) La floraison du bâton d'Aaron a démontré qu'il serait grand prêtre (...) Dieu est apparu à Abraham d'un arbre, comme il est écrit "près du chêne de Mambré". Le peuple traversant le Jourdain trouva 70 saules et 12 sources" (...)

" De même notre Christ nous a rachetés au baptême des péchés (...) par sa crucifixion sur le bois". (Dial.86).

" Jacob (...) voit en songe /le Verbe/ qui se tenait debout sur l'échelle, c'est-à-dire sur le BOIS, qui était fixé depuis la terre

jusqu'au *ciel , car c'est par lui (le bois) que ceux qui croient en Lui (le Fils de Dieu) montent au ciel".* *(Epid.45).*

" Moïse, opérant en figure (ostendens typum) jeta sa baguette à terre pour qu'en s'incarnant /en serpent/, elle fît la preuve et assurât la destruction de toute cette prévarication des Egyptiens qui s'insurgeaient contre "l'économie de Dieu", et pour que les Egyptiens eux-mêmes dussent témoigner que c'était le "DOIGT DE DIEU" et non le fils de Joseph qui opérait le salut du peuple". *(III,21/8).*

" Car, avait déjà dit la Sagesse, il est béni le bois qui sert la cause de la Justice, mais maudite l'idole qui sort des mains humaines, elle et son auteur". *(Sg.14/7).*

La Tradition aimait aussi donner au Christ les noms choisis par les prophètes parmi les réalités de la création, en particulier celui de "rejeton", ou celui de "pierre" (cf.p.950).

" En effet, Jessé était un rejeton d'Abraham et le père de David ; aussi la Vierge qui était le rejeton qui conçut le Christ, était-elle le rameau. Et c'est pour cette raison que Moïse montrait ses prodiges à Pharaon en se servant d'un bâton : chez les autres hommes aussi le bâton est signe d'autorité. Et il appelle "fleur" sa chair, car c'est par l'action de l'Esprit qu'elle a poussé, comme nous l'avons dit auparavant". *(Epid.59).*

" C'est pourquoi Daniel aussi a vu d'avance sa venue sous la figure de "la pierre détachée sans mains d'hommes" (Dan.2/34 & 45) et qui est venue en ce monde. Car c'est là ce que signifiait l'expression "sans mains" : sa venue s'opérait "sans le travail de mains humaines" (c'est-à-dire de ces artisans qui ont l'habitude de travailler la pierre), en d'autres termes, "sans aucune action de Joseph sur cette venue", mais la SEULE MARIE COOPERANT à l' "économie divine". Car cette "pierre" (Jésus) vient de la "terre" (Marie) ; elle résulte de la puissance et de l'art de Dieu. C'est pourquoi Isaïe également nous dit : "Ainsi parle le Seigneur : "voici : je mets comme fondement en Sion une pierre de prix, de choix, au sommet de l'angle, à l'honneur" (Is.28/16), pour nous faire comprendre que sa venue en tant qu'homme n'est pas l'effet "de la volonté de l'homme, mais de la volonté de Dieu" (Jn.1/13). *(III,21/7).*

" Mais qu'est-il donc, demande Tryphon à Justin, Celui qui est nommé tantôt "ange du grand conseil" et "homme" par la bouche d'Ezéchiel, "comme un fils d'homme" par la bouche de Daniel, (...) CHRIST ET PIERRE par beaucoup (...), encore par la bouche d'Isaïe BATON, FLEUR, PIERRE ANGULAIRE et Fils de Dieu". ? (Dial.126).

La Tradition aimait surtout rappeler ce qu'elle intitule "L'économie du bois" : si l'homme a été perdu par le bois, c'est par le BOIS DE LA CROIX qu'il a été sauvé, "LE BOIS QUI CONTENAIT LE MYSTERE DE LA CROIX" dit Justin (Dial.138 cité p.971).

"/Le Seigneur/ décrit encore de même la Croix, en disant par un autre prophète : " Quand ces choses s'accompliront-elles ? Lorsque le bois dit le Seigneur, aura été étendu par terre puis redressé, et que du bois le sang tombera goutte à goutte" (IV Esdras, IV,33 ; V,5), paroles qui se rapportent à la croix et à Celui qui devait y être attaché". (Barn.12/1).

" Pour détruire la désobéissance originelle de l'homme, qui s'était perpétrée par le bois, "Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la Croix" (Phil.2/8), guérissant ainsi par son obéissance sur le bois, la désobéissance qui s'était accomplie par le bois". (V,16/3).

" La rémission des péchés qu'a procurée la venue du Seigneur, cette rémission par laquelle "Il a détruit le document" qui attestait notre dette "et l'a clouée à la croix" (Col.2/14) afin que, comme par le bois nous étions devenus débiteurs à l'égard de Dieu, par le bois nous recevions la remise de notre dette".(V,17/3).

" Ainsi donc, ce Verbe qui nous avait été caché, l' "économie du bois" nous l'a manifesté (...). Puisque nous l'avions perdu par le bois, c'est par le bois qu'Il est redevenu visible pour tous, montrant en Lui-même la hauteur, la longueur et la largeur et (...) rassemblant par l'extension de ses mains, les deux peuples vers un seul Dieu". (cf.Epid.33 & 34 cités pp.579-580) (V,17/4).

Ainsi, comme le bois a été l'occasion de notre perte et de notre mort, c'est le bois qui nous a redonné victoire et vie :

" Que les nations se réjouissent, le Seigneur a régné du haut du " Bois" (ps.95/10 cité 1°Apol.41 et Dial.73).

" Le Verbe se montrera aussi dans les derniers temps "suspendu au bois" pour nous racheter et nous vivifier, et ils ne croiront pas en Lui : "ta vie, dit-il, sera suspendue sous tes yeux, et tu ne croiras pas en ta vie" (Deut.28/66) (IV,10/2).

C'est pourquoi, si le Fils de Dieu "A EU POUR SYMBOLE, L'ARBRE DE VIE" (Dial.86), la Tradition ne craignait pas non plus de demander aux chrétiens d'être à leur tour "arbres vivants" :

" Le Verbe, par qui le bois fructifie, les sources coulent, "la terre donne d'abord une herbe, puis un épi, puis du blé plein l'épi" (Mc.4/27-28) (IV,18/4).

C'est ainsi que cette planche exprime au mieux l'ensemble des données essentielles que la Tradition enseignait sur la condition originelle de l'homme, sur les limites naturelles physiques et morales inhérentes au mode de sa création ex nihilo, sur les différents rapports qu'il devait avoir avec ses frères, avec Dieu par son Verbe, et avec la création.

A la vérité, on pourrait trouver encore dans cette fresque des allusions à d'autres données doctrinales. C'est frappant, par exemple, de constater que les quatre scènes, avec Adam, Noé, Moïse et le Christ, correspondent aux quatre personnages principaux avec lesquels Dieu a voulu scellé une alliance :

" Quatre testaments en tout ont été donnés à l'Humanité :
" le premier, avant le déluge, sous Adam ;
" le deuxième, après le déluge, sous Noé ;
" le troisième, celui de la Loi, sous Moïse ;
" le quatrième, enfin, qui renouvelle l'homme et "récapitule" tout
" en lui-même, ce qui se fait par l'Evangile, qui élève l'homme et
" lui donne des ailes vers le Royaume du ciel" (III,11/8)

Retenons simplement les symboles suivants que nous retrouvons couramment dans les fresques des catacombes :

1/ L'arbre florissant figurait l'arbre de vie (le paradis) ou tout simplement la vie (le Verbe de vie).

2/ Le bâton, dans l'Anc.Test., figurait le DOIGT DE DIEU (ou la Main de Dieu, le Verbe) qui intervenait en faveur de son peuple, pour changer le cours naturel des choses et le sauver.

3/ Le bâton dans la main du Christ figurait la CROIX, préfigurée aussi par le bâton dans l'Anc.Test.

II " L'ECONOMIE SALVIFIQUE DE DIEU "

" LE CYCLE DE JONAS "

(Pl.II, p.520 & Pl.VII ; VIII ; X ; XIII)

La planche II, p.520, dont nous retrouvons les motifs dans les planches VII, VIII, X, XIII, nous fait revivre l'histoire de Jonas. A droite, il est jeté à la mer ; au centre, il est absorbé puis vomi par le monstre ; enfin la figure de gauche nous le montre "au repos", "à l'ombre du ricin, attendant de voir ce qui arriverait de la ville. (Jonas 4/5). Ces trois scènes essentielles réunies sont communément appelées par les spécialistes le "cycle de Jonas".

Repris dans son ensemble ou en partie, ce "cycle" est le motif que nous retrouvons le plus souvent dans les fresques des catacombes ou sur les sarcophages chrétiens. La raison de cette multiplicité doit être qu'il est le symbole du "séjour d'attente" où tous les chrétiens désiraient aller et qu'ils souhaitaient à ceux qui leur étaient chers.

Dans la littérature, par contre, le "cycle" de Jonas ne tient pas une place comparable à celle qu'il détient en iconographie. Néanmoins les passages qui mentionnent Jonas ne sont pas négligeables et nous éclairent, avec une grande précision, sur chaque détail des différentes scènes.

Pour plus de facilité, nous commencerons par étudier en détail les six données suivantes :

A) 1° Le SIGNE DE JONAS.
2° Le DISCIPLE PARFAIT.
3° Le MONSTRE, symbole de l'Empire du mal et de la mort.
4° L' ENDORMI DANS LE SEIGNEUR.
5° Le ROCHER et la COLOMBE symboles du Christ et de l'Esprit Saint.
6° La tonnelle de FRUITS, symbole de la vie éternelle.

B) Ensuite, toujours avec les témoignages de la littérature chrétienne, nous exposerons les deux vérités plus importantes que la Tradition enseignait et dont le 'cycle" était l'illustration :

1/ Le plan d'ensemble de l'Economie salvifique de Dieu ou comment les limites physiques et morales inhérentes à la création sont appelées à disparaître dans la plénitude du Christ (La doctrine de la Récapitulation).

2/ La condition des élus morts en union au Christ avant la résurrection.

A) LES DIFFERENTS SYMBOLES DU CYCLE DE JONAS.

1° LE SIGNE DE JONAS

a) JONAS LE "CROYANT" fautif mais repentant.

La catéchèse nous parle de Jonas plusieurs fois et à divers titres. Elle le présente déjà comme le "type" du croyant au Dieu créateur :

> *" Je suis le serviteur du Seigneur, et j'adore le Seigneur Dieu du ciel qui a fait la mer et la terre" (Jonas 1/9 cité III,20/1).*

Mais un croyant qui, par faiblesse, *"a fui loin de Dieu" (Jonas 1/3)* pour ne pas obéir à l'ordre divin d'aller convertir les païens ;

> *" Dieu a donc été magnanime, devant la DEFAILLANCE de l'homme, Il a prévu cette victoire qu'Il lui rendrait par le Verbe. Car tandis que "la puissance se déployait dans la faiblesse" (2°Cor.12/9), Il faisait ressortir cette bonté de Dieu et la merveilleuse splendeur de sa puissance". (III,20/1).*

b) JONAS, TEMOIN DE LA SOLLICITUDE DE DIEU POUR LES "GENTILS".

Pour Clément de Rome et Justin, Jonas est l'homme qui fut étroitement lié à la volonté divine de sauver tous les hommes, les païens y compris. A ce titre, on comprend que son histoire ait été sympathique aux jeunes communautés chrétiennes dans lesquelles, très rapidement, les païens furent en majorité, ce qui était le cas tout spécialement à Rome :

> *" Passons en revue tous les âges et apprenons de génération en génération que le Maître "a donné latitude de faire pénitence" (Sg.12/10) à tous ceux qui ont voulu se convertir à Lui. Noé prêcha la pénitence, et ceux qui l'écoutèrent furent sauvés. Jonas annonça leur ruine aux Ninivites ; mais ceux-ci ayant fait pénitence de leurs péchés, apaisèrent Dieu par leurs supplications et obtinrent leur salut, bien qu'ils fussent des étrangers pour Dieu" (1°Clém.7/5-7).*

" Or, comme Jonas s'attristait au 3ème jour que la ville, d'après sa prédiction, ne fût pas détruite, Dieu, suivant son plan, lui avait fait surgir de terre un ricin, et il s'était assis dessous, pour se mettre à l'ombre des ardeurs du soleil (...) Tout à coup, suivant un autre plan divin, il sécha, parce que Jonas s'affligeait, et Dieu lui reprocha de s'être ainsi injustement découragé de ce que la ville de Ninive n'était pas encore détruite. Et Il dit :

" Tu n'as pas épargné le ricin, pour lequel tu n'avais pas pris de peine, que tu n'avais point nourri, qui vint en sa nuit et en sa nuit a péri ! Et Moi, Je n'épargnerais pas la grande ville de Ninive, dans laquelle habitent plus de douze myriades d'hommes qui ne savent pas distinguer leur droite de leur gauche, avec de nombreux troupeaux" (voir aussi le début de ce chap.cité infra) (Dial.107).

c) *JONAS "SIGNE" DE LA RESURRECTION DU CHRIST.*

Enfin et surtout, Jésus lui-même, à qui ses adversaires demandaient un SIGNE, n'a choisi, comme preuve de sa future résurrection, que le seul SIGNE DE JONAS :

" Il devait ressusciter le 3ème jour après le crucifiement ; aussi est-il écrit dans les MEMOIRES que ceux de votre race qui discutaient avec Lui, dirent : "montre-nous un signe". Il leur répondit : " race perverse et adultère, vous demandez un signe ; il ne vous sera pas donné d'autre signe que celui de Jonas" (Mt.12/39). A ces paroles voilées, les auditeurs pouvaient comprendre qu'après sa crucifixion, le troisième jour Il ressusciterait. Il montrait ainsi que votre race est plus perverse et plus adultère que la ville de Ninive ; car, lorsque rejeté le 3ème jour du ventre du gros poisson, Jonas annonça aux Ninivites qu'après trois jours ils périraient en masse, ils proclamèrent un jeûne pour tous les êtres vivants (...) Ils crurent que Dieu est pitoyable, qu'Il est philanthrope vis-à-vis de ceux qui fuient l'injustice (...) Et il arriva que leur ville ne fut pas détruite".
(voir aussi III,20/1 p.954& 31/1-2, p.695-96) (Dial.107).

d) *JONAS, "SIGNE" DE NOTRE RESURRECTION DANS LE CHRIST.*

C'est pourquoi la catéchèse avait aussi à coeur de recourir à ce signe de Jonas (comme à celui d'Elie, d'Enoch et des trois j.gens dans la fournaise), pour montrer la possibilité, au niveau de Dieu, de la résurrection de tous les hommes :

" Quelqu'un estime-t-il impossible que des hommes demeurent si long-

temps vivants (...) ? Qu'il considère que Jonas, après avoir été précipité au fond de la mer et englouti dans le ventre du monstre, fut rejeté sain et sauf sur le rivage par l'ordre de Dieu. Ananias, Azarias et Misaël, jetés dans la fournaise de feu chauffée au septuple, n'éprouvèrent aucun mal (...).

" Donc ni la nature d'une créature quelconque ni même la faiblesse de la chair ne peuvent l'emporter sur la volonté de Dieu, car ce n'est pas Dieu qui est soumis aux créatures, mais les créatures qui sont soumises à Dieu, et toutes choses sont au service de sa volonté. C'est pourquoi le Seigneur dit : "ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu". (Lc.18/27). (...)

" De même qu'il paraît incroyable que des hommes soient sortis sains et saufs du ventre du monstre et de la fournaise de feu - et pourtant ils en sont sortis comme par la Main de Dieu, pour faire éclater sa puissance - ainsi maintenant, il en est qui, méconnaissant la puissance et la promesse de Dieu, nient leur propre salut, estimant impossible que Dieu puisse ressusciter leurs corps et les gratifier d'une durée sans fin ; cependant l'incrédulité des gens de cette sorte ne réduira pas à néant la fidèlité de Dieu" (V,5/2).

2° LE DISCIPLE PARFAIT.

Il est dit dans l'Ecriture : "aux matelots qui lui demandaient comment apaiser la mer, Jonas répondit : "prenez-moi et jetez-moi à la mer et la mer s'apaisera pour vous" (Jonas 1/12). La scène de droite de la planche II évoque directement ce passage. Toutefois, nous ne l'avons trouvé mentionné dans aucun texte de la Tradition du 2ème s.

Il reste que cette scène voulait certainement faire allusion à ce qu'Ignace d'Antioche appelle le "DISCIPLE PARFAIT"(mathètès alèthôs) (Rom.4/2),le martyr, celui qui à l'exemple du Maître, donne sa vie pour les autres (cf.p.664 y compris sa note).

3° LE MONSTRE, SYMBOLE DE L'EMPIRE DU MAL ET DE LA MORT.

" Yahvé fit qu'il y eut un grand poisson pour engloutir Jonas" (Jonas 2/1). Dans la Tradition, le serpent désignait la force du mal agissante dès le début de l'humanité. Sur ce point les citations sont nombreuses. Mais, pour montrer que cette force était allée grandissante et qu'elle continuerait encore à augmenter, pour atteindre son paroxysme à la fin des temps, la Tradition l'illustrait par un dragon ou un monstre :

" Voilà pourquoi Dieu "a établi une inimitié entre le serpent /d'une part/, la femme et son descendant /de l'autre/, tandis que les deux s'observent mutuellement"(...). C'est ce descendant que Marie a engendré et dont le prophète a dit : "Tu marcheras sur l'aspic et le basilic ; Tu fouleras aux pieds LE LION ET LE DRAGON" (ps.90/13).

" CE QUI SIGNIFIE : le péché qui s'était dressé, développé contre l'homme et qui le faisait mourir, sera anéanti,et avec lui, l'EMPIRE DE LA MORT (Rom.5/14 & 17) ; puis dans les derniers temps, l'ennemi qui assaille la race humaine - LE LION QUI EST L'ANTECHRIST - sera foulé aux pieds par ce /Descendant de la femme/ qui enchaînera l'antique serpent, le DRAGON, et le livrera au pouvoir de l'homme (le vaincu de jadis) qui en écrasera toute la puissance. Adam avait été vaincu, l'ennemi lui ayant ôté la vie ; c'est pourquoi une fois l'ennemi vaincu à son tour, Adam a retrouvé la vie". (III,23/7).

" Voilà pourquoi aussi, dans la bête qui doit venir (in bestia veniente) aura lieu la récapitulation de toute iniquité et de toute tromperie, afin que toute la puissance de l'apostasie, ayant conflué vers elle, et s'étant ressassée en elle, soit jetée dans la fournaise de feu". (V,29/2).

" Voilà que je vois une bête énorme comme une baleine, dit le Pasteur, et de sa gueule sortait des sauterelles de feu. Le monstre avait bien cent m. de long et sa tête avait le calibre d'une grosse jarre" (Pasteur,22/6) (...) Vous tenez là la préfiguration de la grande épreuve. Mais, si vous le voulez, elle ne sera rien". (Id.24/6).

En III,23/7, Irénée affirme que le monstre signifie la puissance du mal, mais aussi l' EMPIRE DE LA MORT. Il reprend cette idée en V,31/2. Nous en reparlerons.

La figure du monstre vomissant sa victime a une double signification : elle a déjà été reprise par le Christ, pour symboliser sa résurrection (cf.Dial.107 et V,5/2). Mais, comme les élus, pour ressusciter, doivent attendre la fin du monde, la catéchèse a voulu représenter leur condition dans l'attente de la Résurrection générale : l'homme, une fois rejeté sur le rivage, est étendu dans un repos paisible, à l'ombre d'une tonnelle, dans l'attente du jugement, comme Jonas, sous son ricin, attendait de voir le jugement de Dieu sur la ville. Ce refuge de bonheur fait donc nettement allusion au "royaume d'attente", comme nous le verrons.

On aura remarqué pourtant l'attitude du monstre vomissant

Il donne l'impression d'être "bloqué" par une force qui l'oblige à rendre gorge, comme le souligne précisément la prière des martyrs de Lyon :

> *" Le grand combat fut en effet celui qu'ils engagèrent contre lui (le démon) par la vraie charité, afin que la bête, serrée à la gorge, fut obligée de rejeter vivants ceux qu'elle croyait d'abord engloutir".*
> *(Prière des martyrs de Lyon, Eusèbe, H.E. V,2/6).*

4° L'ENDORMI DANS LE SEIGNEUR.

Le Christ avait explicitement comparé la mort actuelle à un sommeil : *" Notre ami dort, dit-il de Lazare, mais Je vais aller le réveiller (...).Jésus avait voulu parler de sa mort, mais eux s'étaient figuré qu'Il parlait du repos du sommeil" (Jn.11-13).*

De nombreux témoignages le prouvent, les Apôtres et la Tradition avaient continué à s'exprimer dans le même vocabulaire :

> *" Moi, je me suis couché et je me suis endormi ; je me suis réveillé " parce que le Seigneur m'a saisi" (ps.3/6, cité par I°Clém.26/2 ; Apol.38 ; Dial. 97 ; Epid.73)*

Or c'est ainsi qu'Irénée commente brièvement ce verset, en l'appliquant au Christ, et, dans le Christ, à nous tous :

> *"Il appelle la mort sommeil, parce qu'Il ressuscita" (Epid.73)*
> *(cf. pp.690-692).*

A la vérité, l'image de Jonas prenant un repos bien mérité à l'ombre rafraîchissante du ricin, était capable d'illustrer *" la paix et le rafraîchissement de ceux qui se sont endormis" (pacem et refrigerium eorum qui in dormitionem ierunt) (III,16/4), ainsi que le "doux et pacifique repos du royaume de Dieu" (IV,20/10)* dont fait déjà partie le royaume d'attente que le Christ lui-même a appelé un "paradis" (Lc.23/43).

Autre détail, on peut se demander pourquoi la catécèse représentait l'âme des défunts sous une forme corporelle. Nous avons étudié cette question (p.358-360). Nous avons vu que dans la conception anthropologique "selon l'Esprit", l'âme, créature au même titre que le corps et uniquement faite pour lui, possède comme une "empreinte corporelle" qui fait que chacune est liée à son corps et que chacune peut reconnaître et être reconnue des autres.La différence de taille entre le défunt rejeté et l'endormi ne semble pas symboliser la "renaissances des âmes" dans le "séjour d'attente" (voir p.714), comme cela est le cas dans les scènes du baptême. Elle devait être commandée par la loi des proportions.

5° LE ROCHER ET LA COLOMBE, SYMBOLE DU CHRIST ET DE L'ESPRIT SAINT.

a) LE ROCHER, SYMBOLE DU CHRIST.

Bien souvent, l'"endormi dans le Seigneur" trouve son refuge sur un "rocher" (Pl.II ; VII ; X) . Cette image du "rocher" était déjà courante dans les psaumes adressés à Dieu : *" Dieu est mon refuge et mon rocher" (ps.94/22).* Certains versets pourraient même être utilisés comme tels pour décrire notre motif:

" Je t'aime, Yahvé, ma force.
Yahvé est mon roc et mon rempart,
et mon libérateur, c'est mon Dieu.
Je m'abrite en Lui, mon Rocher (...)
Les flots de la mer m'enveloppaient (...)
Les filets du schéol me cernaient.
Devant moi, les pièges de la mort. (...)
Il me délivre d'un rival puissant,
d'ennemis plus forts que moi" (ps.18) (cf.aussi ps.27 & 28).

De leur côté, les prophètes avaient parlé du Messie comme d'un "Rocher" . Nous avons déjà vu comment la Tradition appliquait la prophétie de Daniel sur la "pierre détachée de la montagne sans mains d'hommes" au Christ, Fils de Dieu, né virginalement (cf.p.941). C'est pourquoi le Christ était appelé la "BELLE PIERRE" . D'ailleurs, en le symbolisant ainsi, l'Eglise ne faisait que continuer la pensée de Paul : *" tous ont bu le même breuvage spirituel - ils buvaient en effet à un rocher spirituel qui les accompagnait, et ce rocher, c'était le Christ" (1°Cor.10/3-4 cité en IV,14/3) :*

" Par beaucoup d'Ecritures, le Christ a été aussi annoncé symboliquement sous la forme d'une pierre. Nous l'avons déjà démontré" (Dial.86 ; (cf. Dial.34 ; 36 ; 113).

" Nos coeurs ont été si bien circoncis de toute perversité que nous NOUS REJOUISSONS DE MOURIR POUR LE NOM DE LA BELLE PIERRE d'où jaillit l'eau vive pour les coeurs de ceux qui par Lui aiment le Père de l'univers, qui abreuve ceux qui veulent boire l'eau qui donne vie" (Dial.114).

" C'est donc clair ; si telle est la colère de Dieu contre eux, qu'Il les menace de n'en laisser qu'un très petit nombre, Il promet d'en emmener certains autres, pour les faire habiter sur sa MONTAGNE SAINTE (Is.65/11). (Dial.136).

b) *LA COLOMBE, SYMBOLE DE L'ESPRIT SAINT.*

Très souvent aussi, l'"endormi dans le Seigneur" est accompagné d'une colombe qui tantôt tient un rameau d'olivier, tantôt voltige à côté de lui. (Pl.II ; VII et X).

En étudiant les planches VI et VIII sur le baptême, nous verrons que la colombe symbolise toujours l'Esprit, soit l'Esprit créateur, soit l'Esprit vivificateur. Ici retenons simplement combien la Tradition tenait à affirmer la présence de l'Esprit aux endormis dans le Seigneur.

Au chap.V,6/1, après avoir longuement exposé comment le composé humain "corps-âme" ne trouve son parachèvement que dans l'Esprit du Père, Irénée appuie son argumentation sur l'avertissement donné par Paul aux Thessaloniciens :

> *" Et c'est pourquoi l'Apôtre, s'expliquant lui-même, a clairement défini l'homme parfait et spirituel, bénéficiaire du salut, lorsqu'il dit dans sa Ière Ep. aux Thes. : "que le Dieu de paix vous sanctifie en sorte que vous soyez pleinement achevés, et que votre ETRE dans son intégralité - à savoir VOTRE ESPRIT, votre âme et votre corps - soit conservé sans reproche pour l'Avènement du Seigneur Jésus" (1°Thes.5/23) Quel motif avait-il donc de demander pour ces trois réalités, à savoir l'âme, le corps et l'ESPRIT, une CONSERVATION INTEGRALE pour l'avénement du Seigneur, s'il n'avait pas su que toutes les trois doivent être restaurées et réunies et qu'il n'y a pour elles qu'un seul et même salut ? C'est pour cela qu'il dit "pleinement achevés" ceux qui présentent sans reproche ces trois réalités au Seigneur". (V,6/1).*

En clair, après l'Apôtre, la Tradition affirmait que pour être sauvé, l'Esprit doit être présent au corps et à l'âme. Le Pasteur n'enseignait pas autrement :

> *" Car toute chair recevra sa rémunération, qui sera trouvée intacte et sans tache et où l'Esprit Saint aura pris demeure" (Pas.59/7).*

Si la catéchèse était sans équivoque, les fresques ne le sont pas moins : Jonas se "reposant" sur le "rocher", sous la protection (les ailes) de l'Esprit Saint, illustrait exactement la condition des justes dans le séjour des morts, attendant l'Avènement du Seigneur, avec le réconfort de la présence du Christ (le rocher) et de l'Esprit Saint (la colombe) En regardant la béatitude de l'endormi, ne retrouvons-nous pas le souhait exprimé par Justin "*nous nous réjouissons de mourir pour le NOM (la personne)*

de la BELLE PIERRE" (Dial.114, p.950) et celui plus émouvant encore de Paul :

> *" Je sais que cela (les persécutions et les combats) servira à mon salut, grâce à vos prières et au secours de l'ESPRIT DE J.C. qui me sera fourni ; telle est l'attente de mon ardent espoir : rien ne me confondra et je garderai au contraire toute mon assurance, et, cette fois-ci comme toujours, le Christ sera glorifié dans mon corps, soit que je vive soit que je meure. Pour moi, certes, la vie c'est le Christ et MOURIR REPRESENTE UN GAIN. Pourtant (...) je me sens pris dans cette alternative : d'une part, j'ai le DESIR DE M'EN ALLER ET D'ETRE AVEC LE CHRIST, ce qui serait, et de beaucoup, bien préférable ..."*
>
> *(Phil.1/18-23).*

6° LA TONNELLE DE FRUITS, SYMBOLE DE LA VIE ETERNELLE.

Un dernier détail est à signaler : l'endormi dans le Seigneur est souvent couché sous une tonnelle d'où pendent de nombreux fruits. Si la vie temporelle est déjà pour l'homme le "fruit" d'une participation (cf.p.242-244), la vie éternelle ne sera que le "fruit" d'une alliance libre entre l'homme et Dieu (p.799). On comprend qu'à la suite de l'Ecriture, la Tradition ait souvent exprimé la vie par la "fructification" ou illustrer la première par la seconde :

> *" /Le juste/ est comme un arbre près des cours d'eau qui donne son fruit en la saison et jamais son feuillage ne sèche" (ps.1)*
> *(cité par Barn.11/10-11).*
>
> *" Le juste poussera comme un palmier, il grandira comme un cèdre du Liban. Plantés dans la maison de Yahvé, ils pousseront dans les parvis de notre Dieu. Dans la vieillesse encore, ils portent fruit, ils restent frais et florissants" (ps.92/13-15).*
>
> *" Insensés ! Comparez-vous à un arbre ; prenez un cep de vigne ; d'abord les feuillent tombent ; ensuite il pousse des bourgeons puis du feuillage, puis la fleur ; après cela le raisin vert, enfin les grappes mûres sont là". (1°Clém. 23).*

" Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits, on le coupe et on le jette au feu", a dit le Christ (Mt.7/19 et Jn.15/6). Cette image est reprise par Justin (1°Apol.16) et surtout par Irénée en IV,8/3 - 36/4 et V,10/1. L'homme sauvé, au contraire, est celui qui porte beaucoup de fruits comme le Christ en exprime le désir dans le chap.15 de Jn. La Tradition ne s'exprimait pas autrement :

> *" /Ceux qui écoutent Dieu/ deviennent un jardin de délices ; un arbre*

chargé de fruits, à la sève vigoureuse, grandit en eux et ils sont ornés des plus riches fruits" (A.Diog.12/1) (...) Que le Verbe de vérité reçu en toi devienne ta vie. Si cet arbre grandit en toi et si tu désires son fruit, tu ne cesseras de récolter ce qu'on souhaite recevoir de Dieu". (A Diog.12/7-8).

B) L'ENSEIGNEMENT ILLUSTRE PAR LE "CYCLE DE JONAS".

1° LE PLAN D'ENSEMBLE DE L'ECONOMIE SALVIFIQUE DE DIEU.

Après avoir analysé la valeur typologique du personnage central, du monstre et des différents éléments composant les trois scènes du "cycle de Jonas", il nous faut aborder maintenant les données doctrinales que ce "cycle" voulait illustrer.

A suivre Irénée, ce cycle devait déjà rappeler l'ensemble de l'Economie salvifique de Dieu, autrement dit le plan de promotion prévu par Dieu pour l'homme. Le chap.III,20/1 qui développe ce plan est assez long. Jusque maintenant nous ne l'avons donné que d'une façon fragmentaire. Il est nécessaire de le citer en entier pour en apprécier l'unité et la richesse doctrinale :

" De même donc que Dieu a supporté avec patience de voir JONAS ABSORBE PAR UN MONSTRE MARIN - non pour y être englouti et périr totalement - MAIS POUR ÊTRE, UNE FOIS REJETE, SOUMIS davantage à Dieu, pour glorifier davantage Celui qui lui donnait un salut inespéré, pour amener les Ninivites à une ferme pénitence et les convertir au Seigneur qui les délivrait de la mort (...)

" De même aussi, dès le commencement, Dieu a supporté que L'HOMME FUT ABSORBE PAR LE GRAND MONSTRE, auteur de la prévarication, - non pour l'y voir engloutir et périr totalement - mais parce qu'Il établissait d'avance et préparait l'invention du "salut" accompli par le Verbe "SELON LE SIGNE DE JONAS" à l'égard de ceux qui ont eu pour le Seigneur les mêmes sentiments que JONAS et qui l'ont confessé dans les mêmes termes : "Je suis le serviteur du Seigneur, et j'adore le Seigneur Dieu du ciel, qui a fait la mer et la terre" (Jonas 1.9) /Dieu a agi ainsi/ pour que l'homme, recevant de Dieu un salut inespéré, ressuscite des morts et qu'il glorifie Dieu en répétant les paroles prophétiques de Jonas : "J'ai crié vers le Seigneur mon Dieu dans ma détresse et Il m'a exaucé du ventre de l'enfer" (Jonas 2/2) pour que cet homme soit constamment fidèle à glorifier Dieu, à Lui

" rendre grâces sans cesse pour ce salut reçu de Lui, "de sorte qu'aucune chair ne se glorifie devant le Seigneur" (1°Cor.1/29)

" Et que l'homme n'admette jamais sur Dieu des pensées contraires à la vérité en faisant de l'incorruptibilité dont il était l'objet /au paradis/ (eam quae circa se esset incorruptelam) une propriété naturelle, en abandonnant la vérité pour la jactance d'un vain orgueil, comme s'il était naturellement semblable à Dieu (ici Irénée évoque la faute originelle) - *Car c'est bien là l'état d'esprit qui l'avait rendu ingrat envers son Créateur, qui avait obscurci à ses yeux l'amour de prédilection que Dieu avait pour l'homme, qui avait aveuglé son esprit pour l'empêcher d'avoir sur Dieu des pensées dignes de Lui, c'est qu'il s'est comparé et estimé égal à Dieu."* *(III,20/1).*

Après avoir développé la faute et les raisons de cette faute, Irénée dans le chap.20/2, chante le salut de l'homme et le mode choisi par Dieu pour accorder ce salut, l'adoption filiale dans le Fils de Dieu fait homme :

" Telle a donc été la magnanimité de Dieu. Il a fait en sorte que l'homme PASSE PAR TOUS LES /DEGRES/ : d'abord qu'il reçoive la connaissance de la Loi de ses actes, puis qu'il en vienne à la Résurrection des morts et apprenne "par expérience" de quel mal il a été délivré, afin qu'il garde à l'égard du Seigneur une gratitude continuelle et que, doté par Lui de l'Incorruptibilité, il Lui en témoigne d'autant plus d'amour,- "car celui à qui l'on remet davantage aime davantage" (Lc.7/42-43) - afin encore que cet homme se connaisse lui-même comme étant faible et mortel ; afin qu'il comprenne que Dieu est à ce point puissant et immortel qu'Il confère au mortel, l'immortalité, au temporel l'éternité ; afin qu'il comprenne aussi toutes les autres virtualités de Dieu manifestées en Lui-même et qu'instruit par elles, il acquière le sens de la Grandeur de Dieu.

" Car la gloire de l'homme, c'est Dieu ; mais le réceptacle de l'opération de Dieu et de toute sa Sagesse et de toute sa Puissance, c'est l'homme. Comme le médecin fait ses preuves chez ceux qui sont malades, ainsi Dieu se manifeste chez les hommes. C'est pourquoi Paul a dit : "Dieu a tout enfermé dans l'incrédulité, afin de faire miséricorde à tous" (Rom.11/32). Ce n'est pas des "Eons spirituels" qu'il parlait, mais de l'homme qui, d'abord désobéissant à Dieu et exclu de l'immortalité, a ensuite obtenu miséricorde, en recevant par le Fils de Dieu, l'adoption de fils qui se fait par Lui"
(fuit inobaudiens Deo et projectus de immortalitate, dehinc misericordiam consecutus est, per Filium Dei eam quae est per Ipsum percipiens adoptionem). *(III,20/2).*

Après avoir lu "cette vue saisissante sur Dieu et l'homme" (F.Sagnard, en note p.343), essayons d'en dégager les vérités essentielles.

1/ Le plan de Dieu est UN, mais telle une harmonie, il ne développe toute sa richesse qu'au cours de différentes étapes qui se complètent les unes les autres et qui vont de la création de l'homme à sa résurrection. (cf. Le plan de promotion des justes ou L'harmonie du plan salvifique de Dieu, p.418-432). C'est cette unité et son développement dans l'unité que le "cycle de Jonas" entend illustrer.

2/ Si le plan de Dieu est UN, c'est parce que l'HOMME-HUMANITE est UN. UN en Adam, ce qui explique notre participation à son péché, mais aussi UN dans le Christ, ce qui explique notre participation à son expiation et à sa vie divine. Le "cycle de Jonas" nous montre donc comment "Dieu avait été magnanime, lorsque devant la défaillance de l'homme, Il a prévu cette victoire qu'Il lui rendrait par le Verbe" (III,20/1). Comme tel; Jonas représente l'homme, chaque homme individuel qui est pris dans cette interférence universelle du MAL et du BIEN et dont la défaillance initiale n'a été permise par Dieu que pour lui permettre de mieux goûter son repos final dans le Christ et dans l'Esprit. (Cf. La révélation de l'unité des hommes dans les deux Adams, p. 510-534).

3/ Jonas nous rappelle aussi une idée chère à la Tradition, à savoir que la tentation la plus pernicieuse pour l'homme est de "fuir loin de Dieu" (Jonas 1/3), car "fuir loin de Dieu" c'est aller à la mort. La grande illusion avancée par le démon pour perdre sa proie, par conséquent la grande illusion luciférienne, c'est de se croire naturellement incorruptible comme Dieu (fut-ce par son âme seule), c'est "se comparer ou s'estimer égal à Dieu" (III,20/1) (cf.p.420-425).

4/ Enfin Jonas ayant compris toute la sollicitude avec laquelle Dieu l'avait entouré, a su exprimer sa reconnaissance à son Créateur et Sauveur. Il nous offre ainsi l'exemple de l'homme qui a découvert la spiritualité par excellence, celle de la gratitude. (cf.p.654-668).

2° LA CONDITION DES ELUS AVANT LEUR RESURRECTION

Toujours selon Irénée, le "cycle de Jonas" illustrait aussi la condition des élus dans le séjour des morts, en attendant la Résurrection générale.

Nous ne voulons pas retranscrire ici les deux textes fon-

damentaux V,31/1-2 cités p. 696 & 695 . Dans ces déclarations, il affirme que le séjour de Jonas dans le ventre du poisson, dans l'attente de la délivrance, préfigurait déjà le séjour du Christ dans le royaume des morts, avant sa résurrection, et préfigurait ensuite le séjour obligatoire que tous les élus, à l'exemple du Mâitre, doivent y faire, dans l'attente de la Résurrection générale.

Non seulement le "cycle de Jonas" voulait attester la nécessité de ce séjour, mais il entendait donner une image des conditions qui y règnent pour les élus, depuis que le Christ l'a illuminé de sa présence. C'est pourquoi la dernière scène nous représente Jonas jouissant d'un repos bien mérité (position endormie dans une attitude très relaxe), en compagnie du Christ (le rocher sur lequel Jonas se repose) et de l'Esprit Saint (la colombe), dans l'attente de la vie éternelle (les fruits).

Pour s'en convaincre, il suffit de confronter les différentes données du tableau avec les données doctrinales que nous avons développées (p.709-714).

III LA RECAPITULATION DU CHRIST

LA RESURRECTION DE LAZARE (Pl.III) LE BON PASTEUR (Pl.VIII)

A) LA RESURRECTION DE LAZARE (Pl.III) (p.591)

a) *L'EXPLICATION D'IRENEE.*

Ce tableau de la résurrection de Lazare nous est commenté, jusque dans les moindres détails, par Irénée dans le chap.V,13/1. Pour en découvrir toute la signification, il nous suffit donc de lire ce texte :

> *" Qu'ils nous disent, en effet, ceux qui prétendent le contraire, c'est-à-dire qui nient le salut : la fille défunte du grand-prêtre et le fils de la veuve qu'on emportait, mort, près de la porte de la ville, et LAZARE qui se trouvait dans le tombeau depuis quatre jours, en quels corps ressuscitèrent-ils ? De toute évidence en ceux en lesquels ils étaient morts. Car, si ce ne fut pas en ceux-là, ce ne furent pas non plus ces morts mêmes qui ressuscitèrent. Mais en fait, le Seigneur (...) appela Lazare d'une voix forte, en disant : "Lazare, viens de-*

hors ! Et le mort SORTIT dit l'Ecriture, LES PIEDS ET LES MAINS LIES DE BANDELETTES." C'était le SYMBOLE DE L'HOMME ENLACE DANS LES PECHES. C'est pourquoi le Seigneur dit : "déliez-le et laissez-le aller".

" De même donc que ceux qui furent guéris le furent en leurs membres qui avaient été malades et que les morts ressuscitèrent dans leurs corps mêmes,membres et corps recevant

1/ la guérison et

2/ la vie

que donnait le Seigneur

" Celui-ci préfigurait ainsi les choses éternelles par les temporelles et montrait qu'Il était celui qui a le pouvoir de donner à l'ouvrage par Lui modelé

1/ la guérison et

2/ la vie

afin que l'on crut également à sa parole relative à la résurrection.

" De même ainsi à la fin, "au son de la trompette dernière" à la voix du Seigneur, les morts ressusciteront, selon ce qu'Il dit lui-même : "l'heure vient où tous les morts qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de l'homme, et ils en sortiront, ceux qui auront fait le bien, pour une résurrection de vie, et ceux qui auront fait le mal, pour une résurrection de jugement". (V,13/1).

Dans la première partie du livre V, dont fait partie ce chapitre, Irénée défend la résurrection des corps. Il veut prouver que l'homme aura sa promotion finale dans une résurrection intégrale où il retrouvera son propre corps resplendissant d'impassibilité et d'incorruptibilité. C'est ce que veut exprimer en premier lieu ce tableau. (voir la déclaration finale du Christ sur la résurrection générale).

b) *LAZARE, IMAGE DE L'HOMME PRISONNIER DU PECHE ET DE LA MORT.*

Mais la fresque, selon les affirmations mêmes du chapitre, veut nous faire prendre aussi conscience de la place que tient le Christ par rapport à Adam et à nous tous en Adam.

En vertu de sa création, l'homme-Adam est d'une nature mortelle. En outre, comme cela apparaît sur le dessin et dans le texte, l'homme-Adam a été "enlacé" (V,13/1), "garotté" (III,9/3 cit.p.644), "enchaîné" (V,21/3 cit.p.645) dans le mal et la mort (cf.p.642-643). On notera que la position des mains de Lazare rappelle celle de nos premiers parents, après le péché, pl.I.

c) *LE CHRIST "RECAPITULE" L'HOMME EN LUI APPORTANT GUERISON ET VIE.*

A côté de l'homme-Adam faible et vaincu par le péché et la mort, se dresse , par contre, l'Homme-Dieu, car nous dit Irénée, l'homme-Adam a trouvé dans le Christ, non seulement sa guérison, mais aussi son parachèvement dans la vie.

Le Christ, en effet, est déjà le "DOIGT DE DIEU" (III,21/8 cit. p.941) qui fait des prodiges ; Il est aussi la "MAIN DE DIEU" (on aura remarqué le relief donné à la main gauche), cette Main qui était chargée de remodeler l'homme (V,15/2 cit.p.959) , pour l'amener "à l'image et à la ressemblance du Père" (cf. la liste des réf.donnée à la p.410)

Ensuite le Christ, par sa croix (symbolisée par le bâton qu'Il tient dans la main droite), a expié le péché et ainsi a rétabli l'homme-Adam dans sa condition originelle (cf.p.574-585).

Enfin, conformément à ce qu'Il a dit le jour de la résurrection de Lazare, le Christ s'est révélé comme étant lui-même pour l'homme, la RESURRECTION ET LA VIE :

" JE SUIS LA RESURRECTION ET LA VIE" (Jn.11/25 cit.IV,5/2)

" L'INITIATEUR DE LA VIE EN DIEU" (A.A.3/15 cit.IV,24/1).

" LE PREMIER-NE D'ENTRE LES MORTS" (Col.1/18 cit.IV,14/1).

Lui seul était capable,non seulement de guérir l'homme et de le rétablir dans sa vie temporelle initiale, mais de le faire participer à sa vie divine éternelle.

On l'admettra maintenant, cette fresque, en illustrant nettement les deux aspects fondamentaux du rôle du Christ vis-à-vis de l'homme-Adam, méritait bien son titre "LA RECAPITULATION DU CHRIST".

B) LE CHRIST : LE BON PASTEUR.(Pl.VIII)(p.710)

Pour illustrer aussi les deux phases de la Récapitulation du Christ, la Tradition aimait avec prédilection représenter le Sauveur sous les traits du "BON PASTEUR", parce que le Bon Pasteur, après avoir cherché et sauvé la brebis perdue, donne à celle-ci la joie d'un paturage de vie.

La figure du pasteur est éminemment biblique. Que de fois les psaumes n'avaient-ils pas déjà présenté Dieu comme un pasteur :

" Yahvé est mon berger, je ne manque de rien.

" Sur des près d'herbe fraîche, Il me parque ; vers les eaux du repos,

" Il me parque ; Il y refait mon âme".

" Passerai-je un ravin de ténèbres, je ne crains aucun mal.

" Près de moi, ton BATON, ta houlette sont là qui me consolent"

(ps.23/1-4).

Et c'est avec un relief tout particulier que le Christ a voulu se présenter comme le BON PASTEUR :

" JE SUIS LE BON PASTEUR, le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis"

(Jn.chap.10 en entier).

a) *LE "BON PASTEUR" DES VIVANTS DE CE MONDE.*

La Tradition a maintenu le même vocabulaire. Il faut noter cependant que le recours à la figure du Bon Pasteur est beaucoup plus fréquent dans l'iconographie que dans la littérature du 2ème s. Voici pourtant deux extraits :

" Car ce n'est pas une réalité qui était morte et une autre qui est rendue à la vie, de même que ce n'est pas une réalité qui était perdue et une autre qui est retrouvée, mais CETTE BREBIS MEME QUI ETAIT PERDUE, c'est elle que LE SEIGNEUR EST VENU CHERCHER. Qu'est-ce donc qui était mort ? De toute évidence la substance de la chair qui avait perdu le souffle et était devenue sans souffle et morte. C'est elle que le Seigneur est venu rendre à la vie, afin que, comme nous mourons tous en Adam, parce que psychiques, nous vivions tous dans le Christ, parce que spirituels, après avoir rejeté, non l'ouvrage modelé par Dieu, mais les convoitises de la chair, et avoir reçu l'Esprit Saint". (V,12/3).

Dans le second témoignage, Irénée commente le miracle de l'aveugle-né (qui revient souvent dans l'art paléo-chrétien) dont les explications valent pour tous les miracles du Sauveur et en particulier pour la résurrection des morts :

" Ce que le Verbe Artisan avait omis de modeler dans le sein maternel, Il l'accomplit au grand jour "afin que les oeuvres de Dieu fussent manifestées en Lui", et pour que nous ne cherchions plus ni une autre Main par laquelle aurait été modelé l'homme, ni un autre Père, sachant que la MAIN de Dieu qui nous a modelés au commencement et nous modèle dans le sein maternel, cette même MAIN, dans les derniers temps, nous a recherchés quand nous étions perdus, a recouvré SA BREBIS PERDUE, L'A CHARGEE SUR SES EPAULES et l'a réintégrée avec allégresse dans le troupeau de la VIE". (V,15/2).

b) LE "BON PASTEUR" DES ELUS DU SEJOUR D'ATTENTE.

Dieu, dit l'épitre aux Hébreux, "a ramené des morts Celui qui est devenu, par le sang d'une alliance éternelle, le Grand Pasteur des brebis, Notre Seigneur Jésus" (Héb.13/20). Depuis sa mort et sa résurrection, en effet, le Christ est le BON PASTEUR des "vivants" dans le séjour d'attente, comme Il l'est des vivants en ce monde :

> *" Le Seigneur nous a donné un SIGNE (...) DANS LES PROFONDEURS et au-dessus dans les hauteurs (Is.7/14 & 11) sans que l'homme l'ait demandé; car comment aurait-il pu s'attendre à voir une vierge concevoir, une Vierge enfanter un fils et voir dans ce Fils un "DIEU-AVEC-NOUS" QUI DESCENDRAIT DANS LES PROFONDEURS DE LA TERRE pour y chercher LA BREBIS QUI ETAIT PERDUE (c'est-à-dire l'oeuvre qu'Il avait modelée lui-même) et remonterait ensuite dans les hauteurs pour présenter et recommander à son Père cet HOMME ainsi retrouvé". (III,19/3).*

C'est ainsi que, dans la planche VIII, le Bon Pasteur qui est au milieu de l'assemblée des "vivants pour Dieu" (cf.p.965), est aussi présent à celui qui est "endormi". La juxtaposition de tous ces personnages autour du Bon Pasteur et au même niveau que Lui n'était peut-être pas l'effet du hasard ; elle pouvait correspondre chez l'artiste à une vision de l'humanité nouvelle, qui était celle de la Tradition, et dans laquelle le Christ est désormais "prémices de vie" , non seulement pour les vivants de ce monde, mais aussi pour tous ceux qui se sont endormis en Lui ou qui l'ont découvert le jour de leur mort. Sur le motif de droite, le Bon Pasteur ne protège-t-il pas les trois brebis qui sont "au-dessus de la terre", comme l'endormi qui est couché "sous la terre" ? Jésus n'a-t-Il pas dit :

> *" En vérité, en vérité, Je vous le dis, celui qui écoute ma Parole et croit en Celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et n'est pas soumis au jugement, mais il est passé de la mort à la vie. En vérité, en vérité, Je vous le dis, l'heure vient - ET NOUS Y SOMMES - où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront". (Jn.5/24-25).*

IV "LA REGENERATION" AU CENTRE DE NOTRE PROMOTION

LE BAPTEME DANS L'EAU ET L'ESPRIT

LE BAIN DE PURIFICATION (Pl.VI) — *L'IMPOSITION DES MAINS* (Pl.VIII)

Les deux planches VI,p.676 et VIII, p.710, nous offrent une illustration des deux sacrements de la régénération chrétienne, dont nous avons parlé dans l'excursus A du chap.VII (p.669-687). Elles représentent parfaitement la fonction spécifique qui était réservée à chacun : par le bain de la purification (pl.VI), l'homme est lavé de ses péchés et retrouve la condition originelle ; par l'imposition des mains donnée immédiatement après, le baptisé, au sortir de l'eau (pl.VIII) recevait l'Esprit Saint. (Malheureusement, sur la photo,la colombe qui descend sur le baptisé est assez peu reconnaissable).

Les deux tableaux se complètent donc et vont nous permettre d'analyser plus à fond certains détails qui demandent explication, mais qui confirment les données doctrinales suivantes, que nous avons déjà trouvées dans la littérature :

1/ L'homme, avant son union au Christ, n'est qu' "enfant"(nèpios)(psychique).
2/ La nudité rituelle, symbole de la nudité originelle.
3/ La colombe, symbole de la plénitude de vie donnée par L'Esprit.
4/ La définition de l'homme "vivant pour Dieu" .

1° L'HOMME, AVANT SON UNION AU CHRIST, N'EST QUE "PSYCHIQUE" (nèpios,enfant)

On aura remarqué que dans les deux figures, le baptisé a une taille d'enfant. Nous trouvons là une des meilleures confirmations de ce que nous avons dit sur le vocabulaire de la Tradition apostolique. Paul lui-même appelle "nèpioi" tous ceux qui n'avaient pas encore atteint leur maturité spirituelle dans le Christ, tous ceux qui n'étaient pas encore "spirituels" (pneumatikoi), mais "psychiques" (psuchikoi)(1°Cor.15/46) (cf.p.462-463).

Naturellement, la Tradition avait repris ce vocabulaire. Nous en avons des preuves dans le Pasteur, Ignace d'Antioche et surtout dans Irénée.

C'est pourquoi ce dernier parlait toujours d'Adam comme d'un enfant (cf.p.464-467). En réalité, dans la perspective divine, en effet, le premier homme "adulte" (teleios) a été le Christ et ce n'est que dans le Christ que les hommes peuvent devenir "teleioi".

En pensant à notre condition initiale, Irénée ne dit-il pas expressément : "*comment d'ailleurs seras-tu dieu, alors que tu n'œs pas encore été fait homme (qui nondum factus est homo) ?* Ignace confirme admirablement :

> *" Il est bon pour moi de mourir /pour m'unir/ au Christ Jésus (...) C'est Lui que je cherche, qui est mort pour nous ; Lui que je veux, qui est ressuscité pour nous. Mon ENFANTEMENT approche ; pardonnez-moi, frères, ne m'empêchez pas de vivre, ne veuillez pas que meure celui qui veut être à Dieu (...) Laissez-le recevoir la pure lumière. Quand je serai arrivé là, JE SERAI HOMME"* (Rom.6/1-2).

Si les pensées de ce monde considèrent en l'homme sa valeur corporelle ou sa valeur et sa puissance d'argent ou sa valeur intellectuelle (son génie), la pensée chrétienne, elle, voyait surtout en lui sa valeur morale et sa valeur existentielle. A quoi sert de gagner le monde ou d'être un génie, si c'est pour faire disparaître les autres et disparaître soi-même? Le plus important pour l'homme est de vivre et de vivre heureux en faisant vivre heureux ses frères. D'où ce critère de valeur qui nous surprend maintenant : tant que l'homme, dans le Christ, ne s'est pas engagé à travailler, dans une perspective d'éternité, au bonheur de ses frères, il n'est encore qu'un enfant, quelques soient son âge et ses autres valeurs matérielles et intellectuelles, d'où la taille d'enfant qui était donnée à ceux qui venaient se faire baptiser.

2° LA NUDITE RITUELLE, SYMBOLE DE LA NUDITE ORIGINELLE.

Ce qui frappe aussi dans ces deux scènes d'initiation chrétienne, c'est la nudité qui était de rigueur pour les baptisés.

Cette nudité, nous dit Justin, était le signe que le baptisé avait compris qu'il lui fallait rejeter tout ce qui était lié au péché :

> *" Nous vivions dans la débauche et absolument en toute sorte d'impuretés : par la grâce de notre Sauveur, selon la volonté de son Père, nous avons DEPOUILLE toutes ces mauvaises impuretés dont nous étions REVETUS"* (Dial.116).

Dans son explication, Irénée est plus complet. Il nous donne surtout le passage de Paul qui pouvait accréditer cette pratique :

" C'est tout cela (les convoitises terrestres) que l'Apôtre nous commande une nouvelle fois de rejeter, lorsqu'il dit dans la même Epitre : "ayant dépouillé le vieil homme avec ses pratiques" (Col. 3/9). Ce disant, il n'entend nullement répudier l'ouvrage modelé originel : sans quoi nous devrions nous tuer et rompre tout lien avec la vie d'ici-bas ! (...) Quel pourrait-être le fruit visible de l'Esprit, sinon de rendre la chair mûre et capable de recevoir l'incorruptibilité ? Si donc "vivre dans la chair est le fruit d'une oeuvre" (Phil.1/22) , l'Apôtre ne méprise pas assurément la substance de la chair lorsqu'il dit : "ayant dépouillé le vieil homme avec ses pratiques" (Col.3/9), mais il entend signifier le REJET de notre ancienne manière de vivre, vieillie et corrompue. Et c'est pourquoi il poursuit : "et ayant revêtu l'homme nouveau, qui se renouvelle dans la connaissance selon l'image de celui qui l'a créé" (Col.3/10)

(V,12/3-4)

Par conséquent cette nudité rituelle du baptisé, loin d'être un mépris du corps, voulait au contraire attester toute la beauté, qui n'avait rien à cacher, et toute la valeur du corps humain, lorsqu'il était sorti printanier des Mains du Créateur, cette beauté et cette valeur que le péché avait détériorées, qu'il fallait rétablir, pour lui donner la dimension inespérée que seule peut lui conférer la "nouvelle naissance" ou la "nouvelle création" dans l'Esprit Saint (le rite de l'imposition des mains) Pourquoi, en effet, guérir l'homme et ensuite l'abandonner à sa temporalité ? Non, le Christ n'est venu guérir l'homme qu' "afin de se le préparer en vue de la résurrection" :

" Car l'Artisan de l'univers, le Verbe de Dieu, celui-là même qui a modelé l'homme au commencement, ayant trouvé son ouvrage abîmé par le mal, l'a guéri de toutes les manières possibles (...) AFIN DE SE LE PREPARER EN VUE DE LA RESURRECTION. Et, de vrai, quel motif aurait-Il eu de guérir les membres de chair et de les rétablir dans leur forme première, si ce qu'il guérissait ne devait pas être sauvé ? Car, si l'avantage par Lui octroyé n'était que temporaire, Il n'accordait pas une bien grande faveur à ceux qu'Il guérissait. Ou encore comment les hérétiques peuvent-ils dire que la chair ne peut recevoir de Lui la vie, alors qu'elle a reçu de Lui la guérison ? Car la vie s'acquiert par la guérison et l'incorruptibilité par la vie. Celui qui donne la guérison donne aussi la vie, et Celui qui donne VIE procure aussi l'incorruptibilité à l'ouvrage par Lui modelé" (V,12/6)

Ainsi s'explique la nudité rituelle. Pour le chrétien qui demandait le pardon de ses péchés dans le baptême, elle attestait qu'il "se dépouillait du vieil homme" de façon à pouvoir "revêtir l'homme nouveau" créé par l'Esprit accompagnant le rite de l'imposition des mains et qui, Lui, était symbolisé par la colombe.

3° LA COLOMBE, SYMBOLE DE L'ESPRIT SAINT.

Il va sans dire que c'est le baptême du Christ qui est à l'origine du choix de la colombe comme symbole de l'Esprit Saint.

Nous avons vu, p.597-600, tout spécialement à la lumière du chapitre III,17, comment en réalité c'est dans l'Esprit Saint que l'homme trouve son parachèvement. A ce sujet, l'image de l'Esprit qui "REPOSE" sur le Christ ou sur les croyants voulait souligner l'abondance et la plénitude apportée par Lui. A cette plénitude correspond , par le fait même, un "repos" pour celui qui en bénéficie, puisqu'ayant atteint la perfection, il n'est plus en mouvement ni en tension vers elle. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la présence de la colombe au repos des élus.

> *" Lorsque cet Esprit, en se mélangeant à l'âme, s'est uni à l'ouvrage " modelé, grâce à cette effusion de l'Esprit se trouve réalisé l'homme spirituel et parfait et c'est celui-là même qui a été fait à l'image et à la ressemblance de Dieu"* *(V,6/1)*

A la page 951, nous avons lu la fin de ce chap.V,6/1 où l'évêque s'appuie sur Paul, 1°Thes.(5/23) pour demander aux chrétiens de conserver intégralement cet Esprit jusqu'à l'Avènement du Christ, comme en témoigne la présence aux "endormis",de la colombe.

Sur la planche VI, il existe un détail dont nous aurions une explication, mais dont nous ne tenons pas ici à garantir l'application. A gauche, nous voyons un pêcheur qui retire un poisson avec sa ligne. On sait que le poisson était le symbole du Christ, et par là des croyants. Si l'on trouve parfois dans la littérature chrétienne des allusions aux pêcheurs retirant leurs filets, il n'est jamais question de pêcheur retirant un poisson à la ligne. Par contre, Ignace d'Antioche compare l'Esprit à un "câble" :

> *" Vous êtes les pierres du temple du Père, préparés pour la construction de Dieu le Père, élevés jusqu'en haut par la machine de Jesus-Christ, qui est la croix, vous servant comme câble de l'Esprit-Saint"* *(Eph.IX,1)*

4° L'HOMME "VIVANT POUR DIEU".

Dans la planche VIII, tous les personnages, le baptisé, le Bon Pasteur, le "croyant" (lecteur), l'Orante se trouvent juxtaposés et au même niveau. Est-ce dû à l'inspiration de l'artiste ou celui-ci a-t-il voulu par cet ensemble exprimer aussi une vérité doctrinale ? Une phrase d'Irénée sur les conditions requises pour être "vivant pour Dieu" pourrait le laisser supposer :

> *" Mais ceux qui CRAIGNENT DIEU, qui croient à l'Avènement de son " FILS et qui par la FOI établissent à demeure, dans leurs coeurs, L'ESPRIT de Dieu, ceux-là seront justement appelés hommes "purs" "spirituels" , "VIVANT POUR DIEU", parce qu'ils ont l'Esprit du Père qui purifie l'homme et qui l'élève à la vie de Dieu". (V,9/2).*

En confrontant, en effet, ce texte avec les quatre personnages vivants, il est frappant de constater que chacun d'eux est capable de symboliser l'une des quatre conditions exigées. Pour être "vivant pour Dieu", il faut :

1/ craindre Dieu : l'Orante,

2/ croire au Christ et à son Avènement : le Bon Pasteur

3/ recevoir l'Esprit : le baptisé avec la colombe

4/ dans une foi éclairée et solide : ce qu'exprimerait le personnage que nous appelons le "croyant" et que d'autres appellent le "philosophe".

Dans une vision païenne, cette dernière appellation était certainement la vraie. Dans une vision chrétienne, l'attention du personnage correspond exactement aux verbes employés par la Tradition pour exprimer l'amour que les "croyants" portaient à l'Ecriture. Nous en parlons à la page 22 et, en note, nous trouvons les expressions : "examiner" les Ecritures (A.A.17/11) ; les "scruter" (1°Clém.53/1) ; y "faire des recherches" (Pasteur 11/5) ; les "consulter tous les jours" (II,27/1) ; "pâlir sur elles" (1°Clém.45/2) ; "être très versés en elles" (Polyc.Phil.12/1). Dès lors, n'est-il pas permis de penser que le personnage qui lit si minutieusement pouvait représenter le "CROYANT", scrutant les Ecritures pour mieux affermir sa foi?

Enfin, si l'on admet que les quatre premiers personnages symbolisaient la "VIE EN DIEU", la présence de Jonas avec eux indiquerait que cette sculpture voulait représenter aussi le "REPOS EN DIEU", puisque l'endormi dans le Seigneur bénéficie lui aussi de la présence effective du Christ (le Bon Pasteur) et de l'Esprit (la colombe).

V LES PHASES ULTIMES DE LA PROMOTION DE L'HOMME.

DANIEL AUX LIONS ANANIAS AZARIAS MISAEL NOE ET LE DELUGE

Pl.IV (p.622) (Pl.IX, p.771) Pl.XII(p.890)

A) DANIEL AUX LIONS : LE COMBAT POUR L'INCORRUPTIBILITE.

a) DANIEL, LE PROPHETE DE LA VICTOIRE FINALE.

La Tradition cite souvent Daniel, surtout ses prophéties relatives à la victoire finale du Peuple de Dieu. Celles-ci étaient d'autant plus réconfortantes que les chrétiens, à cette époque, devaient surmonter parfois de terribles persécutions et qu'ils étaient toujours très convaincus de l'imminence de la seconde Parousie du Christ. Justin fait mention des prophéties de Daniel dans les chapitres suivants : 14 ; 31 ; 32 ; 76 ; 79 ; 126. Irénée les commente au long des chap.V,25 & 26. Voici un passage qui résume assez bien les principales idées retenues :

> *" Comme le Révélateur du Père, le Verbe était riche et multiple, ce n'est pas sous une seule forme ni sous un seul aspect qu'Il se faisait voir à ceux qui le voyaient, mais selon les divers accomplissements de ses économies. Ainsi est-il dit dans le livre de Daniel : tantôt Il se fait voir en la compagnie d'Ananias, d'Azarias et de Misaël, se tenant dans la fournaise et les sauvant du feu : "la vision du quatrième, est-il dit, est semblable à un Fils de Dieu" (Dan.3/92) ; tantôt Il est la "pierre" détachée de la montagne sans mains humaines, frappant et balayant les royaumes passagers et remplissant elle-même toute la terre (Dan.2/34-35) ; tantôt encore, Il apparaît comme UN FILS D'HOMME venant sur les nuées du ciel, s'approchant de l'Ancien des Jours et recevant de Lui puissance, gloire et règne universels : sa puissance est-il dit, est une puissance éternelle et son royaume ne sera jamais détruit". (IV,20/11).*

Irénée cite aussi Daniel pour rappeler que la grande promesse faite par Dieu à Abraham (Ex.15/5-6), se réalisera à la fin, quand tous les élus brilleront éternellement de la gloire du Père(IV,26/1 cit.p.834).

A noter qu'Irénée cite encore un passage du procès de Suzanne (IV,26/3). Or plusieurs fresques antéconstantiniennes font allusion à ce procès.

b) DANIEL AUX LIONS.

Daniel n'était pas simplement connu par ses prophéties. La Tradition le présentait en outre comme celui qui, en son temps, avait été le "témoin" du vrai Dieu, du Dieu qui est VIE, qui donne vie et qui redonnera vie dans la Résurrection. N'est-ce pas avec courage qu'il défend son Dieu devant Cyrus :

" C'est Lui qu'avait annoncé le prophète Daniel, lorsqu'à Cyrus, roi des Perses, qui lui demandait : "pourquoi n'adores-tu pas Bel ?", il répondait : "parce que je ne vénère pas des idoles faites de main d'homme, mais le Dieu vivant qui a fait le ciel et la terre et a autorité sur toute chair" (Dan.14/4-5). Il disait encore : "J'adorerai le Seigneur, mon Dieu, parce que c'est Lui le Dieu vivant (qui donne vie) (Dan.14/25). Ainsi le Dieu qu'adoraient les prophètes, le Dieu vivant, c'est Lui le Dieu des vivants, ainsi que son Verbe, qui a parlé à Moïse, qui a aussi réfuté les Sadducéens et accordé la résurrection, démontrant à partir de la Loi à ces aveugles, ces deux choses : la Résurrection et Dieu". (IV,5/2)

Et, pour maintenir sa foi au Dieu de VIE, combien de persécutions n'eut-il pas à souffrir, dont il sortit d'ailleurs victorieux ? A ce titre, voici un chapitre de Clément de Rome qui semble avoir été écrit pour expliquer cette fresque : "Vous avez pâli sur les Ecritures," dit-il, (comme nous le représentent les deux personnages de droite et de gauche), or ces Ecritures nous déclarent que toujours les justes ont été persécutés, mais qu'ils ont eu la victoire finale :

" Vous avez pâli sur les Ecritures sacrées, véridiques, dues au Saint Esprit. Vous savez que rien de ce qui est écrit n'est injuste, ni falsifié : or vous n'y trouverez pas que des justes aient été chassés par des saints. Il y a eu des justes persécutés, mais par des pécheurs ; ils ont été emprisonnés, mais par des impies ; lapidés, mais par des criminels ; tués, mais par des hommes ayant conçu une jalousie détestable et inique. Ces souffrances, ils les ont endurées glorieusement. Eh quoi ! mes frères, dirons-nous que Daniel fut jeté dans la fosse aux lions par des hommes qui craignaient Dieu ? qu'Ananias, Azarias, Misaël ont été enfermés dans la fournaise ardente par des hommes qui pratiquaient le culte magnifique et glorieux du Très Haut ? En aucune façon ! (...) Quant à ceux qui ont tout enduré avec confiance, ils ont obtenu la gloire et l'honneur en héritage ; Dieu les a exaltés et inscrits dans le livre qui conserve leur mémoire pour les siècles des siècles.Ainsi soit-il". (1°Clém.45)

La victoire de Daniel sur les lions symbolisait donc, de la part de ce prophète apocalyptique par excellence, LA VICTOIRE FINALE DES CROYANTS sur leurs persécuteurs. Le lion, dans la Tradition, figurait tout particulièrement le démon et les forces du mal (2°Tim.4/17 ; 1°Pi.5/8 ; Dial.103 et III,23/7 cit. p.948). D'autre part, cette évocation du martyre par les bêtes était très actuelle pour les chrétiens de cette époque qui souvent devaient le subir (Ignace, Smyrn.4/2 ; A Diog.7/7 ; Dial.110).

En outre la victoire de Daniel symbolisait la RESURRECTION FINALE DES ELUS. L'Economie divine veut que l'oeuvre créée originellement belle et bonne (d'où la nudité originelle), que cette oeuvre détériorée par le péché soit remodelée et recréée dans le Christ (d'où la nudité rituelle du baptême), et qu'elle apparaisse enfin dans la gloire et la force de l'incorruptibilité (cf.1°Cor.15/42), d'où la nudité du ressuscité qui indique la gloire sans honte et sans tache de l'oeuvre originelle sauvée du péché et de la mort. C'est ce qu'affirme Irénée à la suite du texte sur Daniel cité plus haut :

> *" Car si Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants, et si Lui-même est appelé le Dieu des Pères qui se sont endormis, sans aucun doute ils sont vivants pour Dieu et n'ont pas péri "puisqu'ils sont FILS DE LA RESURRECTION". Or la Résurrection, c'est Notre Seigneur en Personne, ainsi qu'Il le dit Lui-même : " JE SUIS LA RESURRECTION ET LA VIE".*
>
> *(IV,5/2).*

B) LES TROIS JEUNES GENS DANS LA FOURNAISE : L'EMBRASEMENT FINAL(ekpurôsis)

a) *SYMBOLE DE LA RESURRECTION FINALE.*

En parlant aux empereurs dans sa 1° Apologie, Justin cite Ananias, Azarias et Misaël (1°Apol.46) et il les cite au même titre que Socrate et Héraclite ; ce qui suppose que ces noms avaient dépassé les cercles juifs et chrétiens.

Nous avons déjà lu deux textes mentionnant ces trois jeunes gens (V,5/2 cité p.947 et 1°Clém.45 cit.p.967). Ces deux témoignages nous prouvent que cette fresque voulait aussi proclamer le salut inespéré que Dieu a prévu pour ses enfants dans la résurrection. Ce que nous avons dit sur Daniel vaut donc pour eux.

b) SYMBOLE DE LA DELIVRANCE DES JUSTES, LORS DE L'EMBRASEMENT FINAL.

Mais en plus, cette scène entendait mettre l'accent sur l'embrasement final (ekpurôsis), dans lequel doit disparaître cette terre et tous les hommes qui, d'une façon ou d'une autre, n'auront pas cru en une survie possible en Dieu et auront contribué à élargir l'empire de la mort, soit en eux-mêmes, soit en ceux dont ils étaient responsables. :

" C'est pour avoir refusé d'adorer /la statue de Nabuchodonosor/ qu'ANANIAS, AZARIAS, ET MISAEL furent jetés dans la fournaise de feu (cf.Dan.3/20) PROPHETISANT par cela même qui leur arrivait L'EPREUVE DE FEU que subiront les justes A LA FIN DES TEMPS (...) /quand/ sera récapitulée toute l'apostasie, l'injustice, l'iniquité, la fausse prophétie et la tromperie de six mille ans, à CAUSE DE QUOI SURVIENDRA LE DELUGE DE FEU". (V,29/2).

C) LE DELUGE : LE MYSTERE DU SALUT DES HOMMES.

a) NOE, L'HOMME(non juif) QUI INAUGURA LA NAISSANCE NOUVELLE DE L'HUMANITE.

Parmi les personnages de l'Anc.Test. que la Tradition mettait en avant, Noé tient une place non négligeable. Comme Jonas, il était au niveau des chrétiens venus de la gentilité : il avait vécu avant la Loi (Dial.20) ; il n'était pas juif circoncis (Dial.19) et pourtant il était un juste (Dial.45 ; 46;92).

Or c'est lui que Dieu choisit pour "aller prêcher la pénitence" (1°Clém.7/6, cf.1°Pi.3/20) et une rénaissance de l'humanité (qui devait préfigurer la vraie renaissance dans le Christ) :

" Noé, trouvé fidèle eut pour ministère d'annoncer au monde la "renaissance (paliggenesian), et le Seigneur sauva par lui les êtres vivants qui entrèrent avec concorde dans l'arche". (1°Clém.9/4).

" Pour avoir plu à ce même Dieu, alors qu'il n'était pas circoncis, Noé reçut les mesures du monde de la naissance nouvelle" (IV,16/2) (cf. aussi III,11/8 cité p. 943, sur la deuxième alliance que Dieu contracta en lui avec l'humanité).

b) LE DELUGE, MYSTERE DU JUGEMENT DES REPROUVES.

Nous avons expliqué p.890 comment la tradition romaine voyait dans Dial.138 cité infra, l'annonce explicite de la disparition future de cette terre et, avec elle, celle aussi de tous ceux qui auront refusé de survivre en Dieu (cf.aussi 2°Apol.7 cité p.878).

C'est surtout cet aspect jugement et cette disparition définitive des fauteurs du mal qu'Irénée avait retenu comme symbole du Déluge. Nous avons cité IV,36/3-4 (p.774) où il expose sa position et nous avons commenté celle-ci p.772-778. Voici un autre passage tiré de V,29/2 :

> *" Noé avait six centsans, lorsque le déluge survint sur la terre et ANEANTIT LES ETRES VIVANTS DE LA TERRE à cause de la génération perverse du temps de Noé"* *(V,29/2)*
>
> *A la fin, il invoque le chiffre 600, avec celui des 600 coudées de la statue de Nabuchodonosor, comme symbole de l'antéchrist, et de l'apostasie finale ."* à cause de quoi surviendra le DELUGE DE FEU". (V,29/2 cité 969).

c) *LE DELUGE, LE MYSTERE DU SALUT DES HOMMES.*

Noé toutefois est surtout connu dans la Tradition comme celui qui fut sauvé des eaux et fut le héraut d'un véritable commencement d'une humanité nouvelle, figure de la "vraie renaissance des hommes" dans le Christ.

C'est le témoignage de Justin qui nous permet de mieux voir dans le déluge le symbole du salut dans le Christ, alors que tous ceux qui n'auront pas mis leur confiance en Lui disparaîtront avec la terre elle-même (cf. p.890).

> *" Vous savez donc, amis, poursuivais-je que dans Isaïe, il est dit par Dieu à Jérusalem : "Lors du déluge de Noé, je t'ai sauvé" (Is.54/9). Or ce que disait Dieu, c'est qu'au déluge s'opéra LE MYSTERE DU SALUT DES HOMMES.*
>
> *Au déluge, le juste Noé avec les autres hommes, c'est-à-dire sa femme, ses trois fils et leurs femmes respectives, formaient le nombre huit et offraient le symbole du 8ème jour auquel notre Christ apparut ressuscité des morts, et qui se trouve comme implicitement toujours premier.*
>
> *Or le Christ premier-né de toute création, est devenu en un nouveau sens, le chef d'une autre race, de celle qui a été régénérée par Lui, par l'eau, la foi et le bois qui contenait le mystère de la Croix, de même que Noé fut sauvé dans le bois de l'arche porté sur les eaux, avec les siens.*
>
> *Lors donc que le prophète dit : "au temps de Noé, je t'ai sauvé", comme je l'ai déjà dit, il parle pareillement au peuple resté*

fidèle, au peuple qui possède ces symboles. Moïse avec un bâton à la main fit traverser la mer à votre peuple. Vous, vous pensez qu'Il a parlé seulement à votre race ou à la terre. En réalité, comme toute la terre, suivant l'Ecriture, fut inondée, que l'eau monta au-dessus de toutes les montagnes à quinze coudées. CE N'EST PAS A LA TERRE QUE DIEU MANIFESTEMENT A PARLE, mais au peuple qui Lui obéissait, auquel il avait préparé un lieu de repos à Jérusalem, comme il a été démontré à l'avance par tous les symboles du temps du déluge, à savoir, que ceux qui se sont préparés par l'eau, la foi, le bois et se sont repentis de leurs péchés, échapperont au jugement de Dieu qui doit venir" (Dial.,138).

Ainsi, pour la Tradition, le Déluge préfigurait le jugement futur de Dieu où ne seront sauvés que ceux qui par leur foi (comparable à celle de Noé) en la Croix du Christ (comme Noé au bois de l'arche), auront accepté d'être sauvés par l'eau du baptême (comme Noé fut porté par les eaux). C'est ce que la 1°Pi. avait déjà énoncé (cf.1° Pi.3/20-21).

Certains détails méritent en outre considération. On aura noté la forme "carrée" donnée à l'arche (Pl.I et Pl.XII). Cette forme pourrait faire penser à un tombeau et signifier la résurrection hors des tombeaux. Aucun texte malheureusement ne nous le confirment. Par contre, à nous en tenir à quelques témoignages, trop rares malgré tout, il semble que nous serions là en face d'un symbole de l'Eglise que l'on représentait alors comme une bâtisse (ou une tour) de forme carrée, dans le but de proclamer sa perfection finale : *" Cette ville (celle de la Jérusalem céleste) dessine un carré, dit l'Apocalypse, : sa longueur égale sa largeur" (Apoc.21/16).* Ce symbole est repris par le Pasteur : *" La tour que tu vois construire, c'est Moi, l' l'Eglise" (Past.11/3), or " la tour était bâtie en carré",* était-il précisé au chap. précédent (Past.10/5). Une tour dont il est dit plus loin qu'elle *" paraissait bâtie d'un seul bloc" (Past.10/6) et qu'elle "contient le monde" (Past.79/1).* Irénée compare lui aussi l'Eglise à une tour : *" La Tour de l'élection se dresse partout dans son éclat, car partout resplendit l'Eglise ; partout aussi est creusé le pressoir, car partout sont ceux qui reçoivent l'Esprit de Dieu"* (IV,36/2).

Ceci nous amène à parler de la colombe qui, dans les deux fresques, est bien mise en avant. Ce qui nous prouve que la Tradition aimait rappeler que l'Esprit, déjà présent à la création, a toujours suivi l'Evolution ou l'Economie de la Promotion de l'homme. A la création, *"l'Esprit planait sur les eaux" (Gen.1/2).* Après le déluge, *"la colombe revint vers Noé avec un rameau tout frais d'olivier" (Gen.8/11).* Enfin, avec le Christ, l'homme achevé (teleios) *"aussitôt baptisé, Jésus remonta de l'eau et voici que les cieux s'ouvrirent ; il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur Lui" (Mt.3/16).*

VI L'ORANTE

L'ORANTE — LE SACRIFICE D'ABRAHAM

Pl.V,p.664, Pl.IV,VIII,IX,XII — Pl.XI, p.837

A) L' O R A N T E. ET LE CULTE NOUVEAU.

1° L'EXTENSION DES MAINS, SYMBOLE DE LA CROIX DU CHRIST.

La planche V, "l'Orante", est l'une des figures, avec le Bon Pasteur, les plus connues. Cependant, nous n'avons pas trouvé dans la littérature du 2ème s. un seul texte qui l'explique comme telle. Par contre, deux témoignages au moins nous expliquent pourquoi les chrétiens avaient adopté cette attitude pour prier :

" Lorsque le peuple, dis-je, combattait Amalek, que le Fils de Navé surnommé Jésus conduisait la bataille, Moïse lui-même priait Dieu LES MAINS ETENDUES DE CHAQUE COTE ; (...) s'il venait à se relâcher un peu de cette attitude QUI IMITAIT LA CROIX (...), le peuple avait le dessous ; mais s'il demeurait dans cette position, Amalek se trouvait vaincu d'autant (Ex.17/11). Ce n'est pas parce que Moïse priait ainsi que le peuple gagnait l'avantage, mais parce qu'en tête du combat était le Nom de Jésus, et que lui-même représentait le SIGNE DE LA CROIX.

"Qui de vous ne sait que la prière qui fléchit Dieu, c'est surtout la prière dans les lamentations et dans les larmes, lorsqu'on se prosterne et ploie les genoux.

" Tel qu'il était assis sur la pierre, Moïse lui-même n'a plus prié, ni aucun autre dans la suite. Or la pierre aussi, comme je l'ai démontré, a une signification par rapport au Christ". (Dial.90)

L'Epitre, dite de Barnabé, s'exprime dans un langage identique :

" Dieu parla encore à Moïse lorsque les Israélites furent attaqués par des étrangers, afin que cette guerre même leur rappelât qu'ils étaient voués à la mort à cause de leurs péchés, l'Esprit parle alors au coeur de Moïse, lui inspirant d'exécuter UNE FIGURE DE LA CROIX et de Celui qui devait y souffrir. C'était dire qu'à moins d'espérer en lui, ils seraient à jamais en état de guerre. Moïse (...) ETENDIT

LES MAINS, et ainsi les Israélites reprirent l'avantage ; mais ensuite chaque fois qu'il les laissait tomber, les Israélites succombaient. Pourquoi cela ? Afin de leur faire reconnaître qu'il n'y a point de salut pour eux, s'ils n'espéraient en Lui". (Barn.12/2-3).

A partir de ces textes, deux constatations s'imposent ; la première concerne la façon de prier les bras en croix. Pour Justin, l'Ecriture ne mentionne personne, en dehors du cas de Moïse, qui ait ensuite prié les bras en croix. Par conséquent cette position devait être inconnue des juifs. Ce sont les chrétiens qui l'ont introduite. La seconde nous explique la raison de cette pratique : elle avait été adoptée, non pas à cause de sa vertu propre (la prière à genoux était toujours considérée comme plus suppliante) mais en vertu du lien qu'elle créait avec la Croix du Christ et avec sa puissance.

A lire le relief et l'insistance avec lesquels Irénée parle de l' EXTENSION DES MAINS, on est autorisé à croire que la Tradition partageait cette manière de voir et de prier :

" Car, puisque nous l'avions perdu (Le Verbe) par le bois, c'est par le bois qu'Il est redevenu visible pour tous, montrant en Lui-même la hauteur, la longueur et la largeur (cf.Epid.34), et, comme l'a dit un des anciens, rassemblant par L'EXTENSION DES MAINS les deux peuples vers un seul Dieu". (V,17/4).

" Ceux qui écoutaient Moïse et les prophètes accueillaient sans peine le "Premier-né des morts" (Col.1/18) et "l'Initiateur de la vie" (Act.3/15) de Dieu, celui qui, PAR L'EXTENSION DE SES MAINS détruisait Amalech et, moyennant la foi en Lui, vivifiait l'homme en le guérissant de la blessure du serpent". (IV,24/1).

" Cet héritage (celui promis par Dieu à Abraham), ce n'est pas Moïse, mais JESUS qui, après avoir hérité, en fait hériter, Lui qui aussi bien nous délivre d'Amalech PAR L'EXTENSION DE SES MAINS et nous conduit et nous fait monter dans le Royaume du Père". (Epid.46).

" Tous les prophètes annoncèrent DEUX VENUES DU CHRIST;
La première, (...) rejeté par les bâtisseurs , mené comme un agneau à l'égorgement, PAR L'EXTENSION DE SES MAINS, détruisant Amalech et rassemblant des extrémités de la terre dans le bercail du Père les enfants dispersés, SE SOUVENANT DE SES MORTS qui s'étaient endormis dans les temps antérieurs et descendant vers eux pour les libérer et les sauver". (IV,33/1).

2° L'ORANTE, SYMBOLE DU CULTE NOUVEAU.

La prière les bras en croix était en rapport direct avec le Christ. Puisque l'Orante était l'un des "types" caractérisant le culte nouveau, pour découvrir la richesse exprimée par son attitude, il nous faut l'étudier à la lumière du culte nouveau qu'elle entendait concrétiser.

a) LES CHRETIENS AVAIENT REJETE LE CULTE ANCIEN.

Un fait est certain, les chrétiens avaient rejeté tout le culte de l'Ancien Testament, à savoir le temple, les victimes et les prêtres chargés d'offrir ces victimes :

> *" Dieu nous a formellement avisés par tous les prophètes qu'Il n'a besoin ni de sacrifices, ni d'holocaustes, ni d'offrandes. Il le dit dans un endroit (citation d'Isaïe 1/11-13). Il a donc abrogé tout cela afin que la loi nouvelle de N.S.J.C. exempte du joug de la nécessité, n'ait pas une offrande qui soit faite de mains d'hommes".*
>
> *(BarN.2/2-6).*

De son côté, Justin affirme et réaffirme que Dieu n'est pas comme une idole, *"derrière laquelle se cachent les démons, qui eux exigent des sacrifices" (1°Apol.12) : " Dieu n'a pas besoin des dons matériels des hommes, puisque nous voyons qu'Il donne tout" (1°Apol.10).* Ailleurs, il explique longuement à Tryphon que, si Dieu avait demandé aux Juifs des sacrifices, c'était pour éviter à son peuple de tomber dans l'idolâtrie de ses voisins, et non pas parce que ces sacrifices sanglants lui plaisaient. (cf. Dial.18 ; 19 ; 20 ; 46 ; 92).

Irénée, quant à lui, reprend plusieurs fois les positions développées par Justin. Mais il préfère insister sur le culte nouveau inauguré par le Christ :

> *" Zacharie, voyant cesser le mutisme qu'il avait subi pour son incrédulité, et rempli dès lors d'un esprit novelet, faisait monter vers Dieu une bénédiction neuve. Tout était "neuf", en effet, : le Verbe tout nouvellement disposait sa venue dans la chair, afin que l'homme qui s'en était allé loin de Dieu, fût remis en grâce avec Dieu. C'est pourquoi cet homme apprenait à rendre à Dieu UN CULTE NOUVEAU"*
>
> *(III,10/2).*

b) *LE CHRIST AU CENTRE DU CULTE NOUVEAU :*

SON UNIQUE PERSONNE EST TOUT A LA FOIS TEMPLE,VICTIME,PRETRE.

Dans le nouveau culte, en effet, la Personne même du Christ est à la fois l'Unique Temple, l'Unique Victime et l'Unique Prêtre. Si le salut de l'homme s'identifie avec la Personne du Sauveur, le culte nouveau lui aussi s'identifie avec la seule Personne du Christ :

" Qu'est-ce que le Seigneur a donc apporté de Nouveau par sa venue ? Eh bien ! Sachez qu'Il a apporté toute NOUVEAUTE en apportant SA PROPRE PERSONNE annoncée par avance : car ce qui avait été annoncé par avance, c'était précisément que la Nouveauté viendrait Renouveler et Revivifier l'Homme (...). Ce que le Roi a apporté de nouveau par rapport à ceux qui annoncèrent sa venue : Il a apporté sa PROPRE PERSONNE".

(IV,34/1, p.588).

Le nouveau culte n'exige plus, à la base, un temple de pierre. C'est le Christ et nous en Lui, qui sommes désormais l'unique et nouveau temple de Dieu :

" De là vient que Paul appelle temple de Dieu, la "plasmatio" :"Ne savez-vous pas, dit-il, que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira. Car le temple de Dieu est saint et c'est ce que vous êtes vous-mêmes" (1°Cor.3/16-17). De toute évidence, il appelle le corps un temple en lequel habite l'Esprit.

" Le Seigneur disait Lui aussi à propos du corps : "Détruisez ce temple et, en trois jours, Je le relèverai" (Jn.2/19). Or, note l'Ecriture, Il disait cela de son corps".(Jn.2/21)

(V,6/2).

" Notre Christ nous a rachetés au baptême ,des péchés (...), par sa crucifixion sur le bois et la purification de l'eau, et NOUS A FAIT UNE MAISON DE PRIERE ET D'ADORATION". (Dial.86).

Dans la Nouveau Culte surtout, c'est le Christ qui est l'UNIQUE VICTIME, Lui qui est mort pour les vivants, mais aussi pour les morts qu'Il est descendu visiter et illuminer de sa venue,et c'est le Christ qui est l'UNIQUE PRETRE, lui qui est ressuscité et monté au ciel pour PRESENTER ET RECOMMANDER A SON PERE CET HOMME AINSI RETROUVE" :

" De même qu'Il était "homme", afin d'être éprouvé, ainsi était-Il aussi "LE VERBE" pour être glorifié :

1/ Le Verbe d'un côté suspendait son action pour qu'il pût être éprouvé, déshonoré, crucifié, mis à mort ;

2/ l'homme, de son côté, était absorbé /dans le Verbe/ qui le faisait vaincre, supporter la souffrance, ressusciter, remonter au ciel.

C'est donc Lui, LE FILS DE DIEU, Notre Seigneur, Verbe du Père qui est aussi LE FILS DE L'HOMME, puisque Marie, issue de la race des hommes dont elle fait elle-même partie, L'a engendré en tant qu'homme et a fait de Lui le Fils de l'homme.

C'est pourquoi le Seigneur a donné un SIGNE (...) DANS LES PROFONDEURS et au-dessus dans les hauteurs, sans que l'homme l'ait demandé.

Car comment aurait-il pu s'attendre à voir une vierge concevoir, une vierge enfanter un fils et à voir dans ce fils un DIEU-AVEC-NOUS qui DESCENDRAIT DANS LES PROFONDEURS DE LA TERRE pour chercher la brebis qui était perdue (c'est-à-dire l'oeuvre qu'Il avait modelée Lui-même) et remontrait ensuite dans les hauteurs POUR PRESENTER ET RECOMMANDER A SON PERE CET HOMME AINSI RETROUVE.

/ et à voir dans ce Fils / un Dieu qui opérerait en Lui-même les prémices de la résurrection de l'Homme, de sorte que, comme la tête est ressuscitée d'entre les morts, ainsi ressusciterait le reste du corps (à savoir tout homme trouvé en vie, une fois purgé le temps de sa condamnation due à la désobéissance) ce corps qui "grâce aux jointures et aux ligaments" (Col.2/19) reçoit cohésion et force par la croissance que Dieu /lui donne/, chacun des membres occupant d'ailleurs dans le corps, la position propre qui lui convient".

(cf.aussi V,8/2 cit.p.852) *(III,19/3)*.

Ce texte magnifique nous fournit, dans sa concision, les raisons essentielles qui établissent le Christ, UNIQUE GRAND PRETRE ETERNEL :

Parce que le Christ est à la fois vrai Dieu et vrai homme, Il est LE MEDIATEUR UNIQUE ET PARFAIT entre l'Homme et le Père.

Conformément à la prophétie d'Isaïe(7/10-16), depuis son Incarnation Il est l'EMMANUEL (DIEU AVEC NOUS) pour tous les hommes, les vivants mais aussi les morts : IL EST L'UNIQUE TEMPLE.

Depuis son expiation sur la Croix, sa VENUE est PURIFICATION pour tous, les vivants et les morts IL EST L'UNIQUE VICTIME.

Enfin, depuis sa résurrection et son ascension, c'est l'HOMME (les vivants et les morts) qu'IL PRESENTE A SON PERE: IL EST L'UNIQUE PRETRE.

c) *Dans LA PERSONNE DU CHRIST, CHAQUE CHRETIEN EST AUSSI TEMPLE, VICTIME, PRETRE.*

Quant aux chrétiens qui sont le "corps" du Christ, il n'est plus question pour eux de retourner au culte ancien. Le culte nouveau est de s'identifier toujours plus au Christ, "grâce aux jointures et aux ligaments" du sacerdoce ministériel.

Dans le Christ, chacun est devenu le "temple de Dieu"

> *" Il n'y aura pas d'injonction de rester sans rien faire pendant un jour de repos, pour celui qui observe le sabbat tous les jours, c'est-à-dire qui rend un culte à Dieu dans le temple de Dieu QUI EST LE CORPS DE L'HOMME et qui pratique la justice en tous temps". (Epid.96).*

Faisant aussi partie du "sacerdoce royal" (cf.851-853), chacun doit être, toujours dans le Christ et par le don de soi aux autres, prêtre et victime :

> *" PRETRES, TOUS LES DISCIPLES DU SEIGNEUR l'étaient aussi, eux qui n'avaient ici pour héritage ni champs ni maison, mais vaquaient sans cesse au service de l'autel et de Dieu* (manifestant leur amour à Dieu en rendant plus heureux leurs frères) . *(IV,8/3).*

> *" Quant aux sabbats, / Les Apôtres / enseignaient la persévérance dans le service de Dieu, tout au long du jour : "nous avons été considérés, dit l'Apôtre Paul, tout au long du jour, comme des brebis de sacrifice" (Rom.8/36) , c'est-à-dire comme consacrés, comme servant tout le temps de notre foi et comme persévérant en elle, nous abstenant de toute avarice, n'acquérant point de trésors sur la terre". (IV,16/1).*

3° LA PRIERE CHRISTOCENTRIQUE DE L'ORANTE

Avec ces précisions, nous pouvons mieux reconstituer la prière qui montait aux lèvres de l'ORANTE. Nous l'appelons "christocentrique" parce qu'elle voulait, non pas se limiter à des horizons personnels, mais s'ouvrir aux horizons qui étaient ceux du Christ et spécialement du Christ en croix.

L'Orante remercie le Père d'être du Christ et de bénéficier de tous les bienfaits que le Christ, créateur, rédempteur et divinisateur, lui a apportés gratuitement. (Spiritualité de la gratitude, p.653-667).

Elle le remercie d'abord pour les dons de cette première vie temporelle (symbolisés, au cours des cérémonies eucharistiques, par le pain et le vin).(1°Apol.13).

Elle le remercie tout spécialement d'être, par la Croix, libérée du péché et de la mort et de pouvoir communier au Pain et au Vin EUCHARISTIES de l'Immortalité.

Le dimanche, au cours de l'eucharistie, la position debout était recommandée pour rappeler à la fois la création du monde et la résurrection du Christ, c'est-à-dire toute la promotion de l'homme depuis son début jusqu'à la fin. (cf. 1°Apol.67) Quant aux bras en croix, ils figuraient "la libération du mal et de la mort" (Pl.IV,VIII,IX). - A l'opposé, nous l'avons vu, les mains ramenées devant le corps ou liées étaient le signe de l'esclavage du péché et de la mort, Pl.I et III -

Mais l'Orante ne chantait pas simplement sa gratitude au Père pour les dons reçus de la Croix. En plus, toute son attitude voulait dire, à la suite du Christ, VOICI, JE VIENS :

" Tu n'as voulu ni sacrifice ni oblation, mais tu m'as formé un corps.
" Tu n'as agréé ni holocauste ni sacrifice pour les péchés.
" Alors J'ai dit : VOICI, JE VIENS,
" pour faire, ô Dieu, ta volonté" (Heb.10/5-7)

C'est ce que nous a dit Irénée à la page précédente, c'est ce que proclame la fresque suivante sur le Sacrifice d'Abraham qui nous offre une précieuse illustration du SACERDOCE ROYAL.

A ce sujet, il est remarquable de constater que nous ne trouvons pas, dans les fresques, le dessin de la croix ou du Christ en croix. Des essais valables d'explication ont été donnés qui s'appuient surtout sur le contexte d'incompréhension et de haine vécu par les chrétiens. Par contre, un fait est certain, ce sont les chrétiens eux-mêmes qui tenaient à figurer la croix. Ils ne voulaient plus retomber dans l'idolâtrie en prenant pour un "absolu" soit un rite, soit un signe, fût-ce le signe de la Croix. Ils préféraient imiter eux-mêmes leur Maître crucifié, fiers qu'ils étaient de Lui appartenir pour la victoire qu'Il leur avait donnée, et fiers, en contrepartie, de se donner comme Lui, avec générosité et les bras grand ouverts, à l'Humanité nouvelle:

" A ceci nous avons reconnu l'Amour
C'est que Jésus a donné sa vie pour nous ;
nous devons donc, à notre tour, donner notre vie pour nos frères"
(1°Jn.3/16)

B) LE SACRIFICE D'ABRAHAM - LE SACERDOCE ROYAL. (Pl.XI p.837)

Pour la planche XI, le Sacrifice d'Abraham, là encore nous avons un témoignage d'Irénée qui semble avoir été écrit spécialement pour elle ; ce qui nous prouve que ces fresques des catacombes étaient bien l'émanation et l'illustration directe de la catéchèse de la Tradition apostolique :

" C'est à juste titre enfin que nous, qui avons la même foi qu'Abraham, prenant notre croix comme Isaac prit le bois, nous suivons ce même Verbe. Car en Abraham, l'homme avait appris par avance et s'était accoutumé à suivre le Verbe de Dieu : Abraham, en effet, suivit dans sa foi le commandement du Verbe de Dieu, cédant avec empressement son fils unique et bien-aimé en sacrifice à Dieu, afin que Dieu aussi consentît en faveur de sa postérité à livrer son Fils Bien-Aimé et unique en sacrifice pour notre rédemption". (IV,5/4).

Nous avons déjà commenté ce texte dans l'étude sur le Sacerdoce royal dont voici le résumé en fonction de ce tableau.

Le texte met formellement un lien entre Abraham offrant son fils et Dieu offrant son Unique, or l'image nous présente un personnage central tout habillé de blanc qui fait penser à Abraham, mais aussi et surtout à Dieu le Père. Le texte assimile la figure d'Isaac à celle du Christ portant sa croix et à nous qui, à la suite du Verbe, portons le bois du sacrifice, or l'image représente Isaac, gravissant la montagne et portant le bois du sacrifice avec une totale confiance en son père. Enfin le texte déclare : *" prenant notre croix comme Isaac prit le bois, nous suivons ce même Verbe"*, or sur l'image, Dieu indique un palmier, dont on ne voit que le faîte à cause de la montagne, mais qui symbolise probablement le Christ, VERBE DE VIE.

A la lumière de cette explication et de cette illustration, il est possible d'en dégager la signification profonde : Abraham fut le père des croyants, parce que le premier il entrevit la résurrection des morts (Heb. 11/19). Dans cette vision, c'est avec foi qu'il accepta d'offrir en sacrifice à Dieu son fils unique et bien-aimé, autrement dit ce qu'il avait de plus cher. Pareillement, par amour pour nous et en vue de notre résurrection, Dieu nous donna son Unique et permit que son Fils portât la Croix et sacrifiât sa vie pour nous. C'est pourquoi nous-mêmes, à leur suite, nous acceptons maintenant de porter le bois, c'est-à-dire le poids et les souffrances inhérentes à cette création temporelle et matérielle , pour nous donner aux autres et ainsi transformer notre vie corruptible (le bois d'Isaac) en une vie florissante et éternelle dans le Christ notre VIE (l'arbre de vie).

Telle était la conception de la Tradition sur le SACERDOCE ROYAL

INDEX

DES PLANCHES HORS TEXTES

Planche I : LA FAUTE ORIGINELLE 487
LA CONDITION ORIGINELLE DE L'HOMME

Planche II : LE CYCLE DE JONAS 520
" L'ECONOMIE DU SALUT "

Planche III : LA RESURRECTION DE LAZARE 591
LA RECAPITULATION DU CHRIST

Planche IV : DANIEL AUX LIONS 622
LE COMBAT POUR L'INCORRUPTIBILITE

Planche V : L'ORANTE 664
LA SPIRITUALITE DE LA GRATITUDE

Planche VI : LE BAPTEME 676
LA REGENERATION DE L'HOMME

Planche VII : JONAS DELIVRE ET EN PAIX 696
LA PAIX DANS LE SEJOUR D'ATTENTE

Planche VIII : SCULPTURE D'UN SARCOPHAGE 710
"VIVANT POUR DIEU ENDORMI DANS LE SEIGNEUR

Planche IX : LES TROIS JEUNES GENS DANS LA FOURNAISE 771
SAUVES DE L'EMBRASEMENT FINAL

Planche X : LE REPOS DE JONAS 799
LES "FRUITS" DE LA VIE ETERNELLE

Planche XI : LE SACRIFICE D'ABRAHAM 837
LE SACERDOCE ROYAL

Planche XII : LE DELUGE 890
LE MYSTERE DU SALUT DES HOMMES

Planche XIII : LE CYCLE DE JONAS 894
LE "PARADIS" DU LIEU D'ATTENTE

LE TÉMOIGNAGE DES FRESQUES DES CATACOMBES

ET LA PROMOTION DE L'HOMME

INTRODUCTION : la portée doctrinale des fresques. 935

I LA CONDITION ORIGINELLE DE L'HOMME.

(Pl. I, p. 487)

1° La faiblesse originelle et naturelle de l'homme 938

2° Le rapport entre l'homme et ses frères.

3° Le rapport entre l'homme et Dieu 939

4° Le rapport entre l'homme et la terre "l'économie du bois".

a) La terre, occasion de chute pour l'homme.

b) La terre soutien de la promotion de l'homme. 940

1/ L'A.T. avait associé la création au salut de l'homme.

2/ L'A.T. aimait donner au Messie des noms pris dans la création. 941

3/ L'économie du bois de la Croix. 942

II " L'ÉCONOMIE SALVIFIQUE DU BOIS "

" LE CYCLE DE JONAS "

(Pl. II, p.520 & Pl. VII ; VIII ; X ; XIII). 944

A) LES DIFFERENTS SYMBOLES DU "CYCLE DE JONAS". 945

1° Le "signe" de Jonas.

a) Jonas le "croyant" fautif mais repentant.

b) Jonas témoin de la sollicitude de Dieu pour les"gentils"

c) Jonas "SIGNE" de la résurrection du Christ 946

d) et de notre résurrection.

2° Le disciple parfait. 947

3° Le monstre, symbole de l'empire du mal et de la mort.

4° L'endormi dans le Seigneur. 949

5° Le rocher et la colombe, symboles du christ et de l'Esprit Saint.

a) Le rocher, symbole du Christ. 950

b) La colombe symbole de l'Esprit Saint. 951

6° La tonnelle de fruits, symbole de la vie éternelle. 952

B) L'ENSEIGNEMENT ILLUSTRE PAR LE "CYCLE DE JONAS". 953

1° LE PLAN D'ENSEMBLE DE "L'ECONOMIE SALVIFIQUE DE DIEU"

1/ L'explication donnée par Irénée (III,20/1).

2/ L'unité du plan de Dieu. 955

3/ L'unité de tous dans le mal (en Adam) et dans le bien (en Christ).

4/ L'homme a besoin de la communion avec Dieu.

5/ La spiritualité de la gratitude.

2° LA CONDITION DES ELUS MORTS DANS L'ATTENTE DE LA RESURRECTION.

1/ Tous les élus doivent séjourner dans un lieu d'attente. 956

2/ mais dans "un repos illuminé de la présence du Christ et de l'Esprit.

III LA RÉCAPITULATION DU CHRIST

LA RÉSURRECTION DE LAZARE (Pl. III, p.591)

LE BON PASTEUR (Pl.VIII, p.710)

A) LA RESURRECTION DE LAZARE : LE CHRIST EST VIE POUR L'HOMME. 956

a) L'explication d'Irénée.

b) Lazare, image de l'homme lié par le péché et la mort. 957

c) Le Christ récapitule l'homme en lui apportant guérison et vie. 958

B) LE CHRIST, "BON PASTEUR".

a) Le "Bon Pasteur" des vivants de ce monde. 959

b) Le "Bon Pasteur" des élus du séjour d'attente. 960

IV "LA RÉGÉNÉRATION" AU CENTRE DE NOTRE PROMOTION

LE BAPTEME DANS L'EAU ET L'ESPRIT 961

LE BAIN DE PURIFICATION (Pl.VI, p.676)

L'IMPOSITION DES MAINS (Pl.VIII,p.710)

1° L'homme avant son union au christ n'est que psychique(nèpios,enfant)

2° La nudité rituelle, symbole de la nudité originelle. 962

3° La colombe, symbole de l'Esprit Saint. 964

4° Définition de l'homme "vivant pour Dieu". 965

V LES PHASES ULTIMES DE LA PROMOTION DE L'HOMME. 966

DANIEL AUX LIONS (Pl.IV, p.622) ANANIAS AZARIAS MISAEL (Pl.IX, p.771) NOÉ ET LE DÉLUGE (Pl.XII,p.890)

A) DANIEL AUX LIONS, LE COMBAT POUR L INCORRUPTIBILITE.

a) Daniel, le prophète de la victoire finale.

b) Daniel aux lions : symbole de la victoire par la résurrection.

B) LES TROIS JEUNES GENS DANS LA FOURNAISE : L'EMBRASEMENT FINAL 968

a) Symbole de la Résurrection finale,

b) de la délivrance des justes lors de l'embrasement final (ekpurôsis) 969

C) LE DELUGE, LE MYSTERE DU SALUT DE L'HOMME.

a) Noé, l'homme (non juif) qui inaugura la nouvelle naissance de l'Humanité.

b) Le déluge, mystère du jugement des réprouvés.

c) Le déluge, mystère du salut des hommes. 970

VI L'ORANTE 972

L'ORANTE (Pl.V,p.664, Pl.IV,VIII,IX,XII) LE SACRIFICE D'ABRAHAM (Pl.XI, p.837)

A) L'ORANTE, SYMBOLE DU CULTE NOUVEAU

1° L'EXTENSION DES MAINS, SYMBOLE DE LA CROIX DU CHRIST.

1/ Les témoignages de Justin et la lettre de Barnabé.

2/ Les témoignages d'Irénée. 973

2° L'ORANTE, SYMBOLE DU CULTE NOUVEAU. 974

a) Les chrétiens avaient rejeté le culte ancien.

b) Le Christ au centre du culte nouveau : son unique personne est tout à la fois temple, victime, prêtre. 975

c) Dans la personne du Christ, chaque chrétien est aussi temple, victime, prêtre. 977

3° LA PRIERE CHRISTOCENTRIQUE DE L'ORANTE.

B) LE SACRIFICE D'ABRAHAM, LE SACERDOCE ROYAL. 979